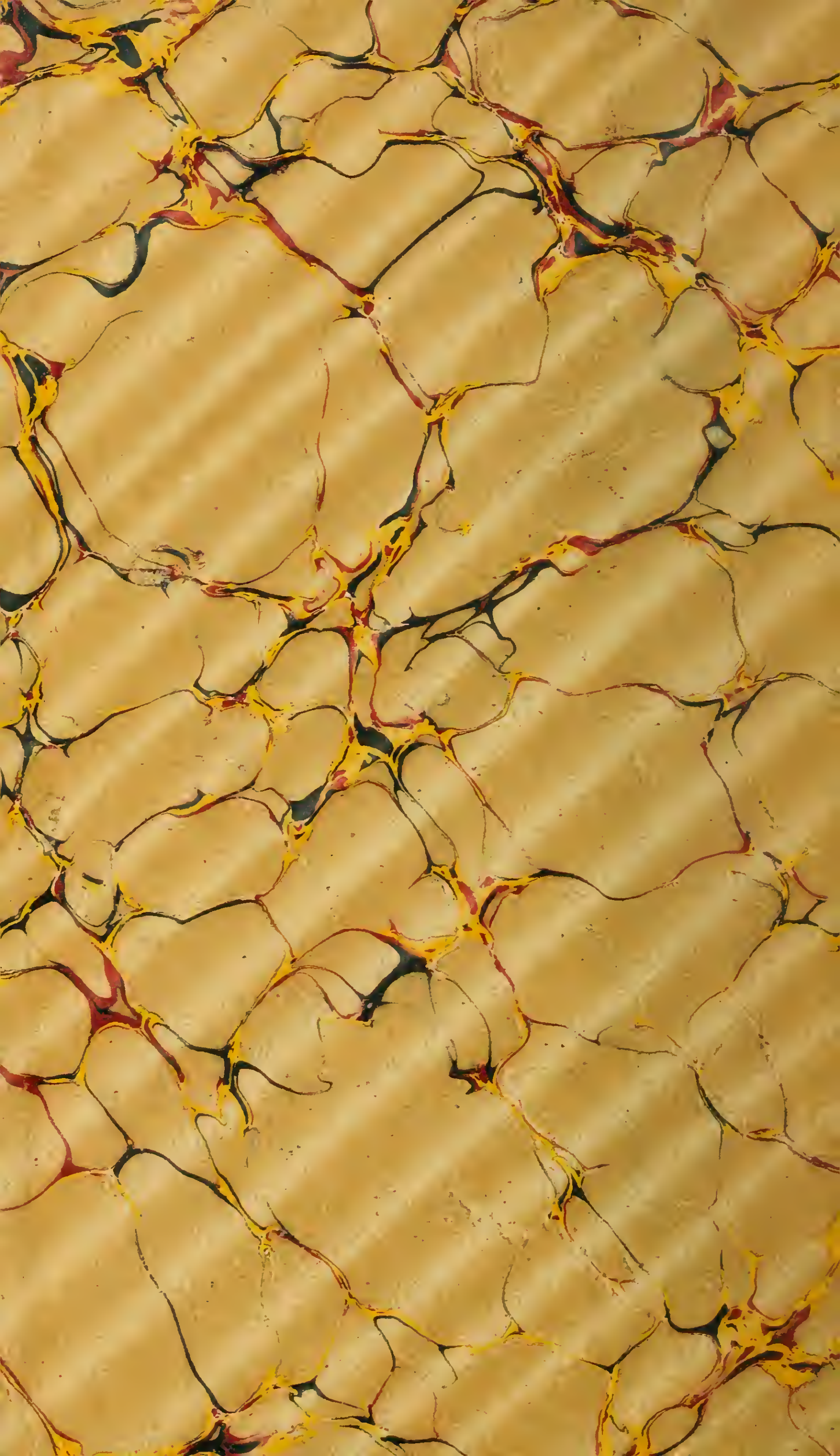
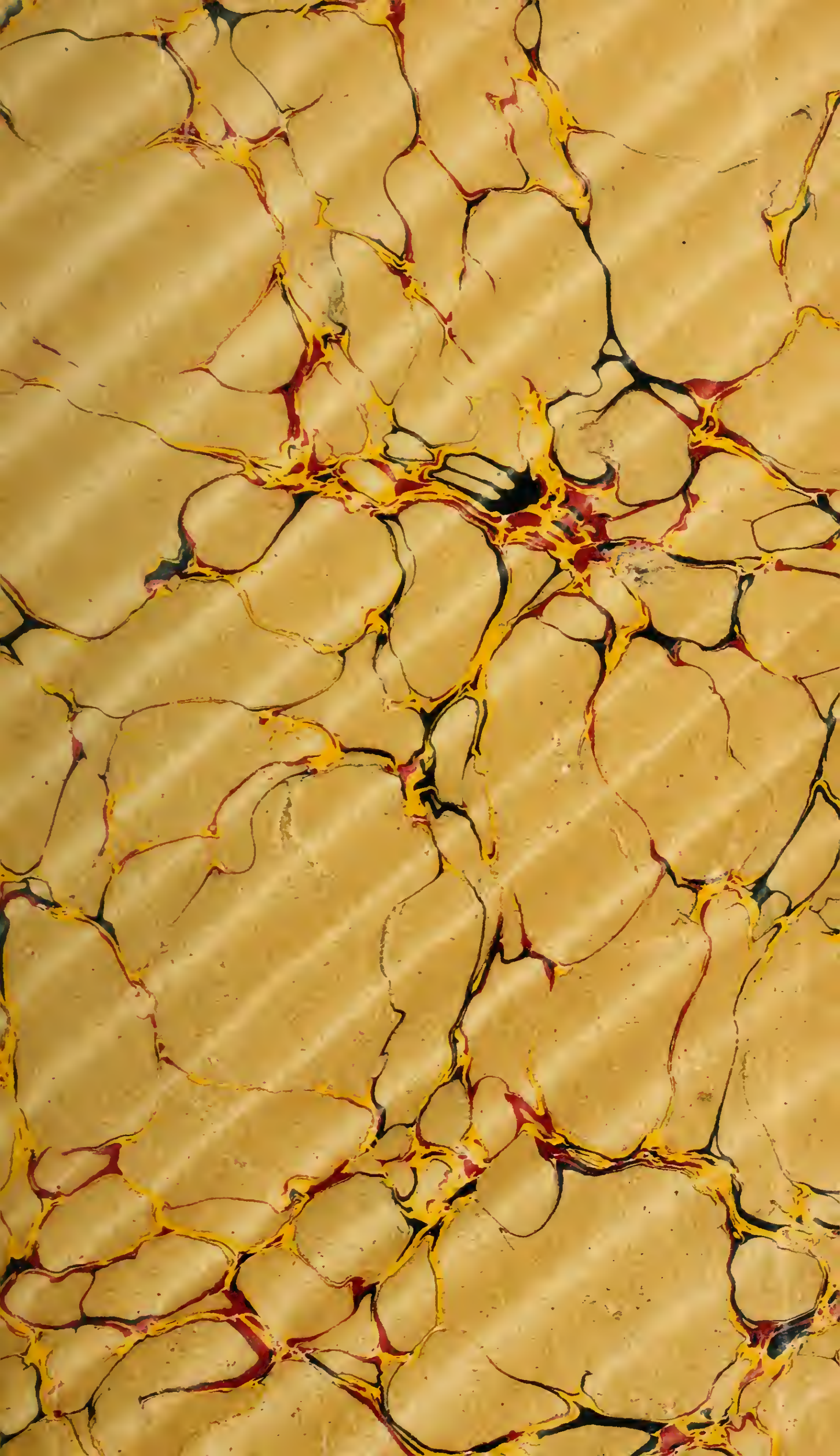






ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ANNÉE 1895

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXIII

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE 1895

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXIII



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCV

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 4 JANVIER.

M. Paul Meyer, en quittant le fauteuil de la présidence, adresse à l'Académie l'allocution suivante :

« Messieurs,

« En quittant le fauteuil de la présidence, où M. Maspero va me remplacer, j'adresse mes bien sincères remerciements à l'Académie, dont la bienveillance a rendu ma tâche facile, et à M. le Secrétaire perpétuel qui, en mainte occasion, a guidé mon inexpérience. Celui que vous avez appelé à faire partie, pendant deux ans, de votre bureau vous doit beaucoup de reconnaissance. Car, en l'associant aux travaux si variés de vos commissions, en lui confiant le soin de diriger vos délibérations, vous l'avez mis en position d'apprendre encore, à un âge où, d'ordinaire, on s'estime heureux de ne point trop oublier. Il a dû réfléchir sur bien des questions auxquelles il était jusque-là demeuré étranger; il a vu fonctionner la constitution qui nous régit, et il en a admiré la sagesse, puisque, tout en maintenant la tradition, elle permet les réformes dont les circonstances démontrent la nécessité. Enfin, grâce à ses rapports plus intimes et plus fréquents avec ses confrères, il a appris à les mieux connaître, c'est-à-dire à les apprécier davantage. De sorte que, lorsque le moment est venu pour lui de rentrer dans le rang, c'est avec le sentiment d'avoir beaucoup profité à tous

égards qu'il dépose sa dignité temporaire pour reprendre parmi vous sa place ancienne.»

M. Maspero, prenant possession du fauteuil, s'exprime ainsi :

«Vous avez bien voulu, Messieurs, faire de moi votre président; c'est un honneur que je n'accepterais pas sans émoi, si je ne me rappelais combien vous savez le rendre aimable à ceux qui le reçoivent de vous tour à tour. Votre président n'a qu'une charge presque nominale : s'il laisse aller le train ordinaire, tout marche à souhait; si quelque difficulté survient par aventure, vous mettez vos soins à l'aplanir pour lui. Lui, cependant, il voit de plus près ce que vous accomplissez dans les domaines d'étude où vous êtes maîtres; comme il se rend un compte plus exact du travail considérable que vous produisez et du bénéfice qui en résulte pour la science, il se sent chaque fois plus fier et plus étonné de vous appartenir.

«M. Meyer a salué en descendant du fauteuil l'année qui vient de finir : il ne pouvait pas dire la part active qu'il a prise à ce qui s'y est fait de bien, mais nous sommes tous là pour témoigner de la bonne humeur et de l'esprit qu'il apportait à nous présider, de la vivacité et de la précision de sa parole, de la netteté de son jugement, et je suis sûr d'être l'interprète fidèle de votre sentiment en lui présentant les remerciements de l'Académie.»

Le R. P. De Smedt adresse à l'Académie ses remerciements pour l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant l'un de ses correspondants.

Le Président rappelle qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de notre regretté confrère M. Victor Duruy. Aux termes du règlement, il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu et fixe à la séance du 18 janvier l'examen des titres des candidats.

M. l'abbé Duchesne, au nom de la Commission du prix Gobert, donne lecture de la liste des ouvrages envoyés à ce concours.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son Rapport sur les publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1894[1].

Sont admis aux concours de l'Académie :

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois*) :

Trois mémoires ayant pour devises, le premier : *La Chancellerie est proprement le lieu où l'on scelle les lettres en France*, etc.; le deuxième : *Ardua quæ pulchra;* et le troisième : *Nec ego sum cancellarius, sed sigillum regis custodio.*

Antiquités de la France :

Recueil des cachets d'oculistes romains, par M. le capitaine Espérandieu (Paris, 1894, in-8°);

Origines et migrations de la Gaule jusqu'à l'avènement des Francs, par M. l'abbé Émile Petitot (Paris, 1894, in-8°);

Histoire de la ville d'Alais de 1250 à 1340, par M. Ach. Bardon (Nîmes, 1894, in-8°);

Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais, par le même (Nîmes, 1893, in-8°);

Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. — Musée de Cherchell, par M. Paul Gauckler (Paris, 1895, in-4°);

Treize brochures relatives aux *Origines de l'imprimerie en province*, par M. A. Claudin;

Recherches archéologiques et historiques sur Trets et sa vallée, par M. l'abbé M. Chaillan (Paris et Marseille, 1893, in-8°);

Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats, d'après les fouilles et les inscriptions, par M. Ch. Vars (Paris et Constantine, 1895, in-8°);

Laron; topographie, archéologie, histoire, par M. Louis Guibert (Limoges, 1893, in-8°);

Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt, par M. L. Mougenot (Nancy, 1895, in-8°);

[1] Voir ci-après.

Bois et forêts de la haute Champagne, par M. Henri Menu (manuscrit);

Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque. — Arrondissement des Andelys, par M. L. Coutil (Paris, Rouen et Louviers, 1895, in-8°);

Eudes, comte de Paris et roi de France (822-898), par M. Ed. Favre (Paris, 1893, in-8°);

Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes, par M. H.-F. Delaborde (Paris, 1894, gr. in-8°);

Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge, par M. Jules Finot (Paris, 1894, in-8°).

Prix Gobert:

Histoire de Blanche de Castille, reine de France, par M. Élie Berger (Paris, 1895, in-8°);

Les Écoles de Chartres au moyen âge (du ve au xvie siècle), par M. l'abbé A. Clerval (Paris, 1895, in-8°).

Prix Bordin (*Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote*):

Deux mémoires ayant pour devise, le premier: Νοῦς βασιλεύς, et le second: *Droit et avant.*

Prix Stanislas Julien:

Les Séricigènes sauvages de la Chine, par M. A. Fauvel (Paris, 1894, in-4°).

Prix Jean Reynaud:

Judith. La véracité du livre de ce nom devant les documents cunéiformes et les histoires d'Hérodote, par M. l'abbé Raboisson (Paris, 1894, in-8°).

Prix De la Grange:

La Chanson de Roland, traduction nouvelle à l'usage des écoles, par M. Edouard Rœhrich, 2e édition (Paris, 1894, in-8°).

Prix Loubat:

Les manuscrits précolombiens, par M. Georges Raynaud (Paris,

1894, in-8°), et une série de onze brochures du même auteur relatives à l'Amérique.

Prix Saintour :

Troie d'Homère, nouvelle édition, par M. Charles Normand (Paris [*s. d.*], in-fol.);

Lycosura, par le même auteur (Paris [*s. d.*], in-fol.);

De l'origine des cultes arcadiens, essai de méthode en mythologie grecque, par M. V. Bérard (Paris, 1894, in-8°; 67e fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*);

L'Épopée homérique expliquée par les monuments, par M. W. Helbig, traduction française par M. M. Trawinski (Paris, 1894, in-8°);

Apollonios de Rhodes et Virgile; La mythologie et les dieux, d'après les Argonautiques *et dans l'*Énéide, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par M. H. de la Ville de Mirmont (Paris, 1894, in-8°).

Si aux ouvrages présentés dans la séance de ce jour on ajoute ceux qui ont été adressés à l'Académie dans les séances précédentes, on a, pour les concours de 1895, la situation suivante:

Prix ordinaire de l'Académie : 1° *Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois :* 3 concurrents; — 2° *Étude comparative du rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras :* aucun concurrent.

Antiquités de la France : 23 concurrents.

Prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne): aucun concurrent.

Prix Gobert: 3 concurrents.

Prix Bordin (*Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote*): 2 concurrents.

Prix Stanislas Julien : 2 concurrents.

Prix Jean Reynaud : 1 concurrent.

Prix De la Grange : 1 concurrent.

Prix Loubat : 3 concurrents.

Prix Saintour (au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique) : 6 concurrents.

L'Académie procède à la nomination des Commissions Benoît Garnier et Piot.

Sont élus :

Commission Benoît Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Hamy.

Commission Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Müntz, Collignon.

L'Académie procède ensuite à la nomination des Commissions de prix.

Sont élus :

Prix ordinaire de l'Académie (*Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois*) : MM. Delisle, de Rozière, Paul Meyer, Viollet.

Prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne) : MM. Deloche, marquis de Vogüé, Héron de Villefosse, de Barthélemy.

Prix Bordin (*Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote*) : MM. Girard, Perrot, Weil, Croiset.

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Schefer Oppert, Senart.

Prix De la Grange : MM. Delisle, G. Paris, Meyer, Gautier.

Prix Loubat : MM. Schefer, Oppert, Senart, Hamy.

Prix Saintour : MM. Girard, Boissier, Croiset, Havet.

L'Académie décide que la Commission du prix Jean Reynaud sera composée de six membres; elle sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. de la Blanchère communique les résultats des fouilles exé-

cutées par ses soins en Tunisie au moyen de la subvention qui lui a été allouée par l'Académie sur les fonds Piot. Il a déblayé le Temple de Caelestri (Tanit) à Dougga, l'ancienne Thucca. Cette opération, conduite par M. Pradère, conservateur du Musée du Bardo, a permis de retrouver la disposition complète de ce sanctuaire, le seul jusqu'ici connu. Le temple s'élevait au milieu d'une cour en terrasse embrassée par un portique en demi-cercle. M. de la Blanchère a présenté les plans et dessins dressés par son collaborateur, et exprimé le désir de pouvoir reprendre et mener à fin cette intéressante fouille.

APPENDICE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1894.

Messieurs,

L'Académie n'a rien publié dans le dernier semestre. Mais plusieurs de ses plus importantes publications sont à la veille de s'accroître d'un nouveau volume.

Historiens des Croisades. — La seconde et dernière partie du tome V des *Historiens occidentaux* est entièrement tirée, texte et tables. La préface, très considérable, est tout entière en bon à tirer. L'activité de l'Imprimerie nationale, et son intérêt à dégager une si grande masse de caractères, nous en font espérer la livraison dans deux ou trois mois, tout au plus.

Le tome IV des *Historiens arabes* n'a pas avancé par suite d'un empêchement de M. Barbier de Meynard; mais le zèle bien éprouvé de notre confrère nous aura bientôt fait regagner le temps perdu.

Quant aux *Historiens arméniens*, le tome II, texte et tables, est entièrement tiré, comme le tome V des *Historiens occidentaux*. Il pourrait paraître en même temps, et même avant, si l'Académie ne jugeait pas bon d'attendre la préface qui est en préparation.

Historiens de France, t. XXIV. — Le texte est entièrement imprimé. Les tables et l'introduction sont toujours sur le métier.

L'Académie a confié à M. Longnon la préparation de deux nouveaux volumes qui contiendront, le premier, un recueil de pouillés, le second, un recueil d'obituaires.

Mémoire de l'Académie. — Le tome XXXIV, 2ᵉ partie, est sur le point de paraître. Un dernier mémoire de notre regretté correspondant, M. Félix Robiou, prêt à être tiré, commence la deuxième partie du tome X (1ʳᵉ série) du recueil réservé aux savants étrangers à l'Académie. J'ai annoncé, dans mon dernier rapport, qu'après ce volume ce recueil n'aura plus qu'une seule série.

Notices et extraits des manuscrits. — Le tome XXXIV, 2ᵉ partie, est prêt à paraître en même temps que le volume de même tomaison de nos *Mémoires*. La première partie du tome XXXV est commencée avec un article de M. H. Omont (*Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre*, 1480-1530), et deux notices de M. Paul Meyer, l'une sur la *Vie de saint Remi*, en vers français, l'autre sur *le manuscrit 24862 de la Bibliothèque nationale*. Une disposition nouvelle, adoptée pour la publication de ce recueil, permettra de réunir plus de matières dans un même nombre de pages.

Histoire littéraire de la France. — Le tome XXXII compte déjà une vingtaine de feuilles en correction ou en bon à tirer, et la copie ne manque pas.

Corpus inscriptionum semiticarum, 4ᵉ partie : *Inscriptions himyarites.* — Trois feuilles sont en pages et trois en manuscrit, à l'Imprimerie nationale, et six planches à la gravure.

Deuxième partie, *Inscriptions araméennes.* — On attend, pour commencer le troisième fascicule du tome I, les nouveaux caractères nabatéens que l'Imprimerie nationale fait fabriquer en vue de diminuer considérablement les blancs, et par conséquent les dépenses. La préparation du texte et des planches continue d'ailleurs, et la Commission compte bien que l'impression ne sera pas longtemps retardée.

Œuvres de Borghesi, t. X. — Le bon à tirer a été donné jusqu'à la feuille 52, et les feuilles 53 à 61 sont en épreuves. La suite en était impatiemment attendue, car toute la copie est remise. L'Imprimerie vient d'envoyer de nouveaux placards, et il y a lieu d'espérer qu'elle ne fera plus défaut désormais au zèle de la Commission.

Nous pouvons compter aujourd'hui, comme une nouvelle publication de l'Académie, l'ouvrage qu'elle fait paraître par les soins d'une de ses

Commissions, sous le titre : Fondation Piot, *Monuments et Mémoires*. Le premier fascicule a paru le 9 mars, et le second le 8 octobre 1894. Ces fascicules, avec planches en héliogravure, se succéderont ainsi d'année en année pour former des volumes qui perpétueront la mémoire du généreux fondateur.

H. Wallon.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur, M. Ludovic Drapeyron, dont l'Académie a déjà pu apprécier les travaux en géographie : *Notre premier atlas national et la Ménippée de Tours sous Henri IV; troisième centenaire* (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue de géographie*).

Sont encore offerts :

Le lapidaire d'Aristote, par M. F. de Mély (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*);

Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, tome II, 1892-1893 (Angers, in-8°);

Coleccion de documentos inéditos sobre la geografia y la historia de Colombia, recopilados por A. B. Cuervo; seccion 2, *Geografia-Viajes-Misiones-Limites*, t. IV : Casanare y el conquistá durante la colonia (Bogota, 1894, in-8°).

Le British Museum adresse à l'Académie les publications suivantes:

Catalogue of Sanskrit, Pali and Prakrit Books in the British Museum, acquired during the years 1876-92, by Cecil Bendall, M. A. (London, 1893, in-4°);

Catalogue of the Cuneiform Tablets in the Kouyunjik Collection of the British Museum, by C. Bezold, vol. III (London, 1893, in-4°);

Descriptive List of the Hebrew and Samaritan Mss. in the British Museum, edited by G. Margoliouth, B. A. (London, 1893, in-8°);

Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum, by H. L. D. Ward, B. A., vol. II (London, 1893, in-8°);

A Catalogue of english Coins in the British Museum : Anglo-Saxon series, vol. II, by Herbert A. Grueber, F. S. A., and Charles Francis Keary, M. A., F. S. A. (London, 1893, in-8°);

Catalogue of the Greek and Etruscan Vases in the British Museum, vol. II : *Black-figured vases*, by H. B. Walters, M. A. (London, 1893, in-8°).

M. Barbier de Meynard présente, au nom des auteurs, les deux publications suivantes : *La religion et les cérémonies impériales de la Chine moderne*, d'après le cérémonial et les décrets officiels, par M. Ch. de Harlez, membre de l'Académie de Belgique (Bruxelles [1894], in-8°).

«Quand je présentai à l'Académie, il y a quatre ans, un autre ouvrage de M. de Harlez intitulé : *Les religions de la Chine*, j'ai tâché de mettre en relief l'idée maîtresse qui en avait inspiré la composition. L'auteur, après avoir passé en revue, d'après les textes anciens, les croyances religieuses du Céleste Empire, inclinait à y reconnaître sinon le monothéisme pur, du moins une tendance accentuée au monothéisme qui peut se formuler ainsi : adoration d'un Dieu personnel, imparfait au point de vue théologique, mais unique dans son essence et tout-puissant dans ses actes.

«M. de Harlez nous donne aujourd'hui la traduction française du recueil des cérémonies officielles réglé par le célèbre empereur Kien-long, vers le milieu du XVIIIe siècle, rituel dont l'observation est rigoureusement suivie dans un pays où le respect des ancêtres et de leurs traditions est aussi une religion. Dans ce nouveau travail, l'auteur s'efforce de préciser le sens qu'il convient d'attribuer aux termes chinois qui correspondent à l'idée de *ciel* et de *souverain maître*. Il constate que *Chang-ti* «le maître du ciel» est l'esprit sans égal, le seul auquel s'adressent les vraies prières, dans les grandes circonstances, bien que d'autres influences supérieures soient associées à son culte.

«Je n'ai pas qualité pour discuter cette définition, ni même pour pressentir l'accueil qui lui sera fait par les sinologues, mais on ne peut lui refuser le mérite d'être claire et exempte d'équivoque. Peut-être regrettera-t-on que l'auteur, trop exclusivement préoccupé du problème religieux, ait donné une indépendance trop grande à sa traduction, qu'il néglige d'indiquer les passages du texte qu'il traduit et les références nombreuses qui devaient l'accompagner, enfin qu'il se contente de transcrire les mots chinois en caractères latins, ce qui rend le contrôle difficile et les recherches longues, parfois même infructueuses. Mais quel que soit le jugement qui doive être porté sur le mérite de la traduction et aussi sur le bien fondé de la thèse principale, je ne doute pas qu'on ne rende, une fois de plus, hommage à l'érudition de l'auteur et à la

sincérité avec laquelle il poursuit la solution des problèmes les plus élevés à travers les nuages où la conscience religieuse du monde oriental les a enveloppés.»

M. Barbier de Meynard présente aussi à l'Académie, de la part de M. Rubens Duval, la quatrième livraison de sa belle édition du *Dictionnaire syriaque* de Bar-Bahloul (Paris, 1894, in-4°).

«C'est l'avant-dernière livraison et le savant éditeur nous fait espérer dans un avenir prochain l'achèvement de ce grand travail. J'ai déjà dit en maintes circonstances les services qu'il rend par là non seulement à l'étude des dialectes araméens et arabes, mais aussi aux études orientales en général. Car ce livre n'a pas uniquement une valeur lexicographique : grâce aux renseignements de toute sorte que l'auteur, évêque syrien du IXe siècle, y prodigue sur les lettres, les sciences et les arts de son temps, il nous a laissé un document des plus précieux pour l'histoire de la civilisation de l'Orient latin au moyen âge. Cette publication fait grand honneur à l'érudition de M. Duval : elle sort des presses de l'Imprimerie nationale et son exécution matérielle est digne de sa valeur scientifique.»

M. Senart a la parole pour un hommage :

«L'Académie a récemment accordé une récompense à M. Victor Henry, pour sa traduction des livres VII et XIII de l'*Atharva Veda*. C'était un encouragement à continuer l'œuvre vaillamment entreprise. M. Henry y fait honneur en nous donnant la traduction des livres VIII et IX (Paris, 1894, in-8°) dont je suis heureux de faire, en son nom, hommage à l'Académie. On retrouve dans ce travail les mêmes qualités qui nous avaient fait distinguer les fascicules antérieurs. M. Henry est un philologue exact, consciencieux, bien informé. Deux hymnes du IXe livre l'ont mis dans le cas de faire une application pratique de sa thèse sur l'importance de la «devinette primitive» en tant que facteur mythologique. Je suis heureux de constater qu'il a saisi l'occasion pour couper court à des exagérations que le nom même de *devinette primitive* était peut-être de nature à faire redouter et pour entourer sa théorie de réserves nécessaires.

«M. Henry n'a ménagé ni sa peine, ni les ressources d'un esprit ingénieux; son commentaire est concis, mais plein. Il sait mieux que personne qu'une traduction de l'*Atharva Veda* ne peut encore être qu'un essai. L'intelligence de ces textes compliqués et étranges est suspendue à une foule de questions générales, relatives à leur constitution même, à leurs origines, à leurs applications primitives, qui dépassent singu-

lièrement le cadre d'une simple traduction, et qui, si elles doivent jamais être résolues, paraissent encore très loin de l'être. Mais les tentatives de traduction en sont sans doute le meilleur acheminement.

«J'en trouve la preuve dans le zèle avec lequel plusieurs indianistes de grand mérite se sont parallèlement imposé cette tâche. Notre regretté confrère Whitney avait commencé une traduction dont on annonce la publication prochaine, et M. Blomfield, à qui l'on doit de si pénétrantes études sur l'*Atharva*, en prépare de son côté une version complète.

«Je remercie, pour ma part, M. Henry de ne pas s'être laissé décourager par ces promesses, par ces concurrences redoutables. Grâce à lui, nous avons pris rang, et sa publication restera comme un titre des plus honorables pour la culture en France de la philologie védique, d'autant plus que nous ne pouvons plus douter que M. Henry ne complète l'œuvre dont il a maintenant achevé les parties les plus difficiles.»

M. Edmond Le Blant dépose sur le bureau de l'Académie le premier fascicule, pour 1895, de la *Revue biblique internationale* publiée par l'École pratique d'études bibliques de Jérusalem.

«Déjà d'autres numéros de ce recueil ont mis au jour des inscriptions samaritaines, phéniciennes, romaines et byzantines. Celui que je présente nous fait connaître un marbre découvert dans les ruines de Césarée de Palestine, par le Rév. P. Germer-Durand. Il porte l'inscription suivante :

ΕΠΙΦΛS
ЄΥЄΛΠΙΔΙΟΥΤΟΥ
ΜЄΓΑΛΟΠΡS
ΚΟΜSΗΛΙΟΥ
ΛΑΜΠΡΟSΠΑΤΡΟC
ΤΗCΠΟΛЄωC
ΚΑΙΗΒΑCΙΛΙΚΗ
ΜЄΤΑΚΑΙΤΗC
ΠΛΑΚωCЄωC
ΚΑΙΤΗCΨΗΦωCЄωC
ΚΑΙΤωΝΒΑΘΜωΝ
ΤΟΥΑΔΡΙΑΝΙΟΥ
ΓЄΓΟΝΑΝЄΝΙΝΔSΑ
ЄΥΤΥΧωC

«M. l'abbé Duchesne, auquel les monuments grecs de l'Asie Mineure sont si familiers, en donne cette interprétation différente de celle qu'ont proposée les rédacteurs de la *Revue biblique* :

Ἐπὶ Φλ(αβίου) Εὐελπιδίου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) κόμ(ητος) καὶ Ἡλίου λαμπρο(τάτου) πατρὸς τῆς πόλεως καὶ ἡ βασιλικὴ μετὰ καὶ τῆς πλακώσεως καὶ τῆς ψηφώσεως καὶ τῶν βαθμῶν τοῦ Ἀδριαν(ε)ίου γέγονεν ἐν ἰνδ(ικτίωνι) α'. Εὐτυχῶς.

«Sous Flavius Evelpide, comte très magnifique, et Helius, illustris-«sime, père de la ville, la basilique avec le placage et les degrés de «l'Hadrianée furent achevés heureusement en l'indiction première.»

«L'Hadrianée, dont le nom figure ainsi pour la première fois dans un texte épigraphique, peut être l'un des temples construits par Hadrien et dont parlent Spartien et saint Épiphane. Il peut également s'agir de thermes désignés par le même nom, comme nous l'apprend Ælius Aristide.

«La mention d'une indiction qui termine notre légende ne saurait nous offrir un élément ferme de date. Cette façon de noter, que l'on rencontre chez saint Athanase dès l'an 329, s'est conservée pendant de longs siècles. Le R. P. Germer-Durand écrit que la forme des lettres, en tout semblables à celles des épitaphes chrétiennes de Gaza et de Césarée, ne permet pas de faire remonter notre inscription plus haut que le VIe siècle de notre ère.»

M. Edm. Le Blant dépose, en outre, sur le bureau, un mémoire dont il est l'auteur et qui est intitulé : *Sur un passage des actes de saint Patrocle* (extrait de la *Revue de l'art chrétien*).

M. Bréal offre, au nom de l'auteur, M. A. Bailly, un *Dictionnaire grec-français, à l'usage des élèves des lycées et collèges* (Paris, 1895, in-8°).

«En présentant cet ouvrage, fruit d'un labeur de vingt ans, j'indiquerai brièvement en quoi il se distingue des livres du même genre :

«Il est d'abord plus développé, n'ayant pas moins de 2,228 pages;

«Il donne les références, c'est-à-dire qu'en citant une expression, une forme rare, il renvoie à l'auteur et à l'ouvrage, avec indication du livre ou du chapitre;

«Il donne la quantité, toutes les fois qu'elle peut être incertaine;

« Il comprend les noms propres d'hommes et de lieux qu'on trouve dans les auteurs classiques, depuis Homère jusqu'à Plutarque et Élien;

« Les noms mythologiques, tels que Zeus, Héra, sont accompagnés de notices qui renseignent sur l'histoire et la signification de ces divinités, innovation d'autant plus utile que l'étude de la mythologie a à peu près disparu de nos classes;

« Il donne d'après l'ouvrage de Veitch les formes irrégulières des noms et des verbes, mais en se bornant à celles qui sont réellement employées chez les bons auteurs;

« Il rectifie, d'après les inscriptions, l'orthographe d'un certain nombre de mots;

« Il donne, beaucoup plus pertinemment qu'on ne l'a fait avant lui, des indications sur la dérivation et la formation des mots, ainsi que sur l'étymologie, toutes les fois qu'il a cru la chose possible.

« Cette énumération suffit pour recommander le Dictionnaire de M. Bailly à l'attention du public sérieux et des professeurs de notre enseignement secondaire. Comme si le nom de notre honorable correspondant n'était pas une garantie suffisante, il a encore mis son travail sous le patronage du nom de M. Egger, qui a été son premier conseiller et qui, aussi longtemps qu'il a vécu, a suivi cette entreprise avec la plus constante sympathie. »

M. Delisle offre à l'Académie :

1° De la part de M. le chanoine Douais, *Une ancienne version latine de l'Ecclésiastique* (Paris, 1895, in-4°).

« M. Baudouin, archiviste de la Haute-Garonne, avait signalé, en 1886, la présence dans son dépôt d'un feuillet de manuscrit, en caractères visigothiques, renfermant un assez long fragment d'une version latine de l'Ecclésiastique, antérieure à celle de saint Jérôme. Malgré cette indication, personne n'avait songé jusqu'ici à étudier ce précieux fragment. C'est à M. le chanoine Douais qu'était réservé l'honneur de le mettre en pleine lumière. Le mémoire qu'il vient de publier contient le texte du fragment et des observations très justes sur les données nouvelles qu'il fournit pour l'histoire des anciennes versions de la Bible. Un fac-similé du fragment est joint au mémoire. »

2° De la part de M. Albert Babeau, *Le Louvre et son histoire* (Paris, 1895, in-4°).

« Ce volume, pour avoir l'apparence d'un beau livre d'étrennes, n'en

est pas moins un ouvrage d'érudition historique. Il nous fait connaître, avec des développements étendus et souvent d'après des documents non encore employés, la place considérable que le Louvre tient dans nos annales politiques, artistiques et littéraires depuis le XIII[e] siècle. L'auteur, M. Babeau, a suivi la même méthode que dans ses publications antérieures. Je puis recommander particulièrement à l'attention de nos confrères les détails que l'auteur a donnés sur l'installation des anciennes Académies au Louvre et sur la première séance de l'Institut dans la salle des Cariatides, le 15 germinal an IV.»

M. Schlumberger présente à l'Académie, de la part de M. Adrien Blanchet, un petit volume intitulé *Les monnaies grecques* (Paris, 1894, in-16), qui fait partie de la *Petite bibliothèque d'art et d'archéologie* de la librairie Leroux.

«M. Blanchet a cherché à écrire pour les curieux un traité élémentaire des médailles antiques du monde grec et à leur fournir sur ce vaste sujet les notions indispensables. Il l'a fait avec une science sûre et précise. Autour de quelques idées maîtresses choisies avec discernement, l'auteur a su grouper les détails les plus intéressants. Douze planches très réussies contribuent à éclairer le lecteur.

«Cinq dissertations ou chapitres composent ce charmant volume. La première traite de l'origine de la monnaie d'après les plus récents travaux et de la géographie numismatique du monde grec tout entier. La seconde expose les renseignements les plus précis sur les métaux employés à la fabrication de la monnaie dans l'antiquité, sur la préparation des coins et des flans, sur la valeur et les noms des monnaies grecques. La troisième est consacrée à l'étude des ateliers monétaires, des alliances monétaires, à l'histoire du droit de frapper monnaie. Dans la quatrième, M. Blanchet étudie les types monétaires, leurs origines, leurs transformations. Dans la cinquième enfin, l'auteur traite des questions d'art, des artistes monétaires, de leurs procédés, des noms de ceux d'entre eux qui ont été retrouvés. Cet excellent petit volume contribuera à faire connaître et aimer ces monuments d'un si grand art, si précieux pour la connaissance de l'antiquité.»

SÉANCE DU 11 JANVIER.

MM. Bücheler, Mehren et Windisch adressent à l'Académie des lettres de remerciements pour l'honneur qu'elle leur a fait en les nommant correspondants.

MM. Émile Picot et le baron A. de Ruble écrivent à l'Académie pour se porter candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Duruy.

L'Académie procède à la nomination de la Commission du prix Jean Reynaud.

Sont désignés : MM. Delisle, Heuzey, G. Paris, Bertrand, Senart et G. Boissier.

M. Léon Heuzey communique à l'Académie un curieux objet antique provenant de Perse. Il consiste en un cercle de bronze à l'intérieur duquel sont découpées à jour quatre figures de Gorgones, qui forment, en se poursuivant, une ronde fantastique.

Le disque ajouré est supporté par deux taureaux et décoré extérieurement, à la manière des miroirs grecs, de figures d'animaux en saillie. Ce sont, tout autour, des oiseaux aquatiques et, au sommet, un cerf couché. L'emmanchement se faisait par insertion, mais le haut de la hampe était renforcé par une douille libre, également ajourée, décorée de démons grimaçants et armée de pointes.

C'est une enseigne militaire rappelant de très près celles qui sont figurées sur les bas-reliefs assyriens; seulement le dieu Assur tirant de l'arc a été remplacé par le motif grec des Gorgones, d'ailleurs, avec la même intention à la fois protectrice et terrifiante. Le style permet d'attribuer ce travail à l'époque des Parthes.

Le mélange des motifs orientaux et des motifs grecs s'explique par l'influence considérable que conservait dans l'empire parthe l'élément hellénique, implanté en Asie par la conquête macédonienne et par le mouvement de puissante colonisation qui en fut la suite. Les rois parthes s'appuyaient volontiers sur ces grandes cités grecques, comme Séleucie, qui, au premier siècle de notre ère, peuplée de six cent mille habitants, se vantait encore d'être *sui juris Macedonumque moris*.

Pendant que les roitelets de l'Asie Mineure, vassaux de Rome, se disaient à l'envi «amis des Romains», les souverains asiatiques qui régnaient à Ctésiphon s'intitulaient officiellement «rois philhellènes». Ainsi se resserrait de plus en plus l'étroite union entre l'esprit grec et l'esprit oriental. — L'objet original appartient au Musée du Louvre.

M. Perrot demande ce qui fait croire à M. Heuzey que les figures représentées soient des Gorgones.

M. Heuzey dit qu'il en juge par leur figure grimaçante et leurs allures.

MM. Homolle et Collignon ajoutent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau présente deux figurines de bronze très anciennes, provenant de l'ancienne Biblos (Djebaïl), où l'on sait qu'il y avait un important sanctuaire phénicien. Peut-être avons-nous là des représentations de la déesse Baalat.

M. Clermont-Ganneau présente, en outre, une petite fiole double en verre, trouvée sur les côtes de Phénicie et contenant, dans chacune de ses parties, deux aiguilles, l'une en bronze, l'autre en argent; cette fiole renfermait peut-être des liquides ou onguents pour la toilette.

M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui se trouve présent à la séance, fait quelques observations sur les matières que les vases pouvaient contenir.

M. Maspero ajoute que la forme de ces petits vases est égyptienne.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite à l'Académie un

estampage pris par M. Van Berchem d'une inscription nabatéenne et grecque.

M. S. Reinach présente le fac-similé en galvanoplastie de la partie centrale d'un bouclier, ou *umbo*, découverte à Harpàly en Hongrie. Cet objet, en argent doré, est travaillé au repoussé et orné de figures d'un style curieux, où des influences gréco-romaines se font sentir à côté d'influences barbares et, plus particulièrement, scandinaves. M. Reinach insiste sur l'analogie de ce style avec celui du fameux chaudron d'argent de Gundestrup, qui représente une phase ultérieure du même art composite. L'*umbo* de Harpàly date environ de l'an 300 après J.-C. et doit être attribué aux Goths, qui, des bords de la Baltique, étaient descendus dans la Russie méridionale et avaient remonté le Danube; le chaudron de Gundestrup peut être de deux ou trois siècles plus récent.

M. Paul Meyer lit un mémoire de M. de Grandmaison sur *La charte de Louis X, du 12 mai 1316*, concernant le droit de frapper monnaie du chapitre de Saint-Martin de Tours [1].

M. de Barthélemy, après avoir fait remarquer tout l'intérêt qui s'attache à ce texte longtemps recherché, ajoute qu'il en fera l'objet d'une communication ultérieure à l'Académie.

COMMUNICATION.

LA CHARTE DE LOUIS X, DU 12 MAI 1316, CONCERNANT LE DROIT DE FRAPPER MONNAIE DU CHAPITRE DE SAINT-MARTIN DE TOURS. NOTE DE M. CH. DE GRANDMAISON.

Pendant que j'étais archiviste d'Indre-et-Loire quelques-uns des numismatistes français les plus distingués, MM. de Saulcy,

[1] Voir ci-dessous.

de Barthélemy et autres, m'ont fait l'honneur de m'écrire pour me demander si je pourrais trouver dans mes archives, en original ou en copie ancienne, une charte du roi Louis X, concernant le droit de battre monnaie possédé par la collégiale de Saint-Martin de Tours. Toutes mes recherches à ce sujet, reprises à différentes fois, demeurèrent sans résultat. Je rencontrai bien dans un des inventaires de Saint-Martin, rédigé vers la fin du siècle dernier [1], mention d'une copie authentique de la charte de Louis X, mais la pièce elle-même restait introuvable. Elle avait cependant été citée, vers le milieu de notre siècle, dans un travail sur les monnaies frappées en Touraine, publié, en 1855, dans *la Touraine* de Mame par M. Étienne Cartier, avec M. de la Saussaye, l'un des fondateurs de la *Revue de numismatique,* et homme des plus compétents. Voici le passage : «Par une lettre du roi (Louis X) aux gens de ses comptes, datée du 12 mai 1316, il est prescrit de ne pas troubler les doyen, trésorier et chapitre de Saint-Martin dans l'exercice du droit de frapper une *certaine monnaie,* droit qui leur avait été accordé par les rois ses prédécesseurs et confirmé par son père, *malgré que depuis longtemps ils n'en aient pas usé* [2]. »

La précision de l'analyse faite par M. Cartier, les expressions qu'il y souligne, comme étant traduites du latin, montraient qu'il avait sous les yeux la pièce elle-même, et je ne cessais de me demander ce qu'elle pouvait être devenue.

Comme il résultait des communications de mes savants correspondants que les recherches les plus exactes et les plus persévérantes, faites à la Bibliothèque et aux Archives nationales, avaient été infructueuses, je fus amené à penser que ce document devait se trouver dans quelqu'un des ouvrages imprimés que M. Cartier avait pu avoir à sa disposition. Laissant

[1] Archives d'Indre-et-Loire, série G, n° 421, fol. 2 r°.

[2] *La Touraine* (Tours, Mame, 1855, in-fol.), p. 569.

de côté les grandes collections bénédictines, suffisamment fouillées par les chercheurs, je dressai une liste de ces ouvrages et je me mis à l'œuvre. Après quelques vaines tentatives, j'eus enfin la satisfaction de rencontrer ce document tant cherché dans un livre tourangeau, moitié imprimé, moitié manuscrit, très probablement inconnu des savants de Paris, car il est rarissime[1], et sur lequel je reviendrai.

Voici tel quel le texte de la charte de Louis X :

Ludovicus, Dei gratia, Franciæ et Navarræ rex, dilectis et fidelibus gentibus nostris Compotorum parisiensibus salutem. Cum dilecti nostri decanus, thesaurarius et capitulum ecclesiæ Beati Martini Turonensis jus faciendi, cudi et fabricari certam monetam, per privilegium a prædecessoribus nostris eis concessum, et per charissimum dominum et genitorem nostrum renovatum, habeant, sicut dicunt, mandamus vobis, quatenus non obstante, si a cutione et fabricatione dictæ monetæ diu cessaverint et eam non fore fecerint, si per dictum privilegium aut alias, nos super hoc informent, tradatis ejus pondus, legem et formam antiquam hujusmodi monetæ juxta nostram ordinationem, dictamque monetam suam secundum legem, pondus et formam prædictos per ipsos decanum, thesaurarium et capitulum fieri, cudi et fabricari sine impedimento quolibet pacifice permittatis, super hoc celeriter expedientes eosdem, ita quod ad nos recurrere non cogantur.

Datum Parisiis, die duodecimo maii, anno Domini millesimo trecentesimo sexto decimo.

Ita signatum : Per nos, Guido[2].

Cette charte se trouve à la page 32 de l'ouvrage ayant pour titre : *Celeberrimæ Sancti Martini Turonensis ecclesiæ . . . historia* (Tours, Flosseau, 1666, in-fol.)[3]. L'auteur, Raoul Monsnyer, est un savant chanoine de Saint-Martin qui avait précédemment défendu les privilèges de la collégiale contre le fameux

[1] Il se trouve cependant au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, dans la réserve, sous la cote Lk⁷ 9858.

[2] En marge : *Ex Tabular. ejusdem Ecclesiæ Sancti Martini.*

[3] Bibliothèque de Tours, mss. nᵒˢ 1294 et 1295.

Launoy. Son livre, composé en grande partie avec les pièces des archives du chapitre, qui étaient à sa disposition, est une œuvre d'érudition sérieuse, remplie d'extraits et de copies de chartes dont plusieurs ne se trouvent plus que là. Il ne fut jamais publié, l'impression en ayant été suspendue, par ordre du chapitre, après la page 206, sur les réclamations de certains dignitaires qui se plaignaient que l'auteur eût porté atteinte à leurs droits et prérogatives. Les feuilles de la portion imprimée, presque toutes détruites, devinrent d'une extrême rareté. Il en subsiste seulement quelques exemplaires, anciennement reliés pour la plupart, et à la suite desquels on a parfois copié la partie de Monsnyer restée manuscrite, qui a été continuée, vers 1703, par un autre chanoine de Saint-Martin, nommé Michel Vincent. L'ouvrage forme dans ce cas deux volumes in-folio.

La compétence et la bonne foi de Monsnyer, qui écrit en marge avoir tiré cette pièce du chartrier de Saint-Martin, ne sauraient être mises en doute; et l'on peut dire que la citation de ce texte, faite par lui, a toute la valeur de la copie authentique mentionnée dans l'inventaire et qui paraît définitivement perdue.

Le chapitre usa-t-il du droit de battre monnaie que lui confirme la lettre de Louis X, et qui avait été confirmé précédemment par le père de ce roi? Cette question n'est pas encore résolue. M. Cartier pense qu'aucune monnaie de Saint-Martin n'a été frappée depuis Philippe Auguste[1], mais Chalmel, dans son *Histoire de Touraine,* à propos de la séparation du chef de Saint-Martin qui eut lieu en 1323, en présence du roi Philippe le Bel, écrit : «D'après le privilège qu'avait l'église de Saint-Martin de faire battre monnaie, on frappa, en commémoration de cette cérémonie, des pièces ou demi-deniers tour-

[1] *La Touraine,* loc. cit.

nois d'argent, portant d'un côté : CAPUT SCI MARTINI, et sur le revers : TURONUS CIVITAS [1]. »

Il est vrai que Chalmel est loin d'avoir, en numismatique, une compétence égale à celle de M. Cartier et qu'il peut très bien s'être trompé sur l'âge de la pièce qu'il décrit. Quoi qu'il en soit, le droit du chapitre de Saint-Martin de frapper monnaie, qui remontait au moins à la seconde race[2], se trouve établi d'une façon incontestable pour le commencement du XIVe siècle. Le champ est donc ouvert aux recherches des numismatistes qui, j'espère, seront heureux d'avoir sous les yeux cette charte, si longtemps et si vainement cherchée.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Les Contes populaires et leur origine, par M. Emmanuel Cosquin (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Compte rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles, 1894*);

Les déformations crâniennes et le concile de Lima, par M. le comte de Charencey (Amiens, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des religions*);

Comité de conservation des monuments de l'art arabe. Exercice 1893, fascicule X : procès-verbaux des séances ; rapports de la deuxième Commission (Le Caire, 1894, in-8°);

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, bibliothèque de l'Arsenal, tome IX. Table générale des archives de la Bastille, par M. Fr. Funck-Brentano (Paris, 1894, 2 vol. in-8°).

M. BOISSIER offre à l'Académie, de la part de M. Th. Reinach, un volume intitulé : *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs au judaïsme* (Paris, 1895, in-8°).

(1) *Histoire de Touraine*, par J.-L. Chalmel (Paris, Henri Fournier, 1828, in-8°), t. II, p. 129.

(2) Diplômes de Charles le Simple (919), du roi Raoul (931), de Louis d'Outremer (938).

«L'éditeur y a réuni tout ce que les écrivains anciens ont dit des Juifs et l'a traduit en français. Le rapprochement de ces textes est d'un très vif intérêt; il nous montre comment se sont formées les accusations qu'on a répétées et qu'on répète encore contre les Juifs, de quelle manière elles se sont propagées d'un pays à un autre, et laisse deviner ce qui leur avait donné naissance. Le volume de M. Reinach est le premier d'une collection qui sera intitulée : *Fontes rerum judaïcarum.*»

M. Boissier offre aussi, au nom de M. Picavet, une brochure intitulée : *La science expérimentale au XIIIe siècle en Occident* (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Moyen Âge*), dans laquelle l'auteur montre en quelques mots ce que l'étude du mouvement scientifique au XIIIe siècle en Occident peut tirer des ouvrages de M. Berthelot sur les alchimistes.

M. E. Müntz présente à l'Académie, de la part de M. de Mély, un mémoire intitulé : *Le grand camée de Vienne et le camayeul de Saint-Sernin de Toulouse* (Toulouse, 1894, in-4°).

«Dans ce travail, M. de Mély, reprenant et complétant ses précédentes investigations, retrace l'histoire de ce joyau insigne, depuis la première mention qui en est faite, en 1246, par l'inventaire de l'église Saint-Sernin à Toulouse, jusqu'à son incorporation au trésor de la maison d'Autriche. Les documents qu'il produit sont des plus curieux; ils nous initient aux négociations qui ont précédé la cession faite par le chapitre de Saint-Sernin à François Ier, en 1533. L'auteur établit ensuite, contrairement à l'opinion reçue, que François Ier ne fit pas don du camée à Clément VII, mais le garda pour lui ; on le trouve, en effet, mentionné, sous la date de 1560, dans l'inventaire du château de Fontainebleau. Vers la fin du XVIe siècle, en 1589-1590, le camée fut volé par les Ligueurs, puis offert en vente à Venise. Acheté par l'empereur Rodolphe II, il semble, depuis lors, n'avoir plus quitté les collections de la maison impériale, quoiqu'il ne fasse son apparition qu'en 1779 sur les inventaires des joyaux de la couronne.

«La démonstration entreprise par M. de Mély est absolument définitive. C'est une contribution de plus, d'une importance majeure, à l'histoire des vicissitudes par lesquelles a passé un des chefs-d'œuvre de la glyptique antique.»

M. Müntz offre ensuite, en son nom, une notice qu'il a écrite sur *Le commandeur J.-B. de Rossi (1822-1894)* (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Gazette des beaux-arts*).

M. Delisle présente la nouvelle édition de l'*Histoire de la Jacquerie*, par Siméon Luce (Paris, 1895, in-8°).

« C'est le travail par lequel l'auteur a débuté, il y a trente-cinq ans, dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant de succès. On y trouve en germe toutes les qualités qui se sont manifestées à un si haut degré dans les autres publications de Siméon Luce, notamment dans son édition de Froissart, dans son édition de la Chronique du Mont-Saint-Michel, dans la *Jeunesse de Du Guesclin*, dans *Jeanne d'Arc à Domrémy*, et dans les deux volumes intitulés : *La France pendant la guerre de Cent ans*.

« Notre confrère avait toujours nourri le projet de donner une nouvelle édition de l'*Histoire de la Jacquerie*. Il ne cessa jamais de recueillir les matériaux destinés à en refondre et développer la première édition. Il est mort sans avoir réalisé ce projet; mais les matériaux qu'il avait patiemment analysés ont permis de réimprimer l'ouvrage avec des additions considérables. La nouvelle édition contient des détails nouveaux sur une foule d'épisodes de la Jacquerie, et le texte de beaucoup de documents que l'auteur n'a malheureusement pu mettre en œuvre.

« Le volume s'ouvre par une bibliographie des écrits de notre regretté confrère. Cette simple nomenclature montre combien a été dignement et utilement remplie la trop courte carrière du confrère que nous avons perdu il y a deux ans. »

Le Président offre, en son nom, à l'Académie un volume intitulé : *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah* (Paris, 1894, grand in-8°; tirage à part du *Recueil de travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptiennes et assyriennes*).

SÉANCE DU 18 JANVIER.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, remercie l'Académie de la communication qu'elle a bien voulu lui faire du rapport de M. le lieutenant d'artillerie Lecoy de la Marche sur son voyage dans le Sud tunisien, et il annonce que, conformément au

vœu exprimé par l'Académie, il l'a transmis à la Commission archéologique de l'Afrique du Nord pour que ce rapport, ainsi que les plans, photographies et estampages qui l'accompagnent, soient publiés par les soins de cette Commission.

M. Dieulafoy écrit à l'Académie pour se porter candidat à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Victor Duruy.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre l'exposé des titres des candidats à ladite place vacante.

SÉANCE DU 25 JANVIER.

M. F. Foureau adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Biskra, le 18 janvier 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous annoncer ma rentrée momentanée à Biskra.

Les Touareg ont décidé de ne me laisser passer qu'après complet payement, par le gouvernement de l'Algérie, des chameaux razziés sur eux autrefois par des nomades algériens.

J'ai donc ramené deux mandataires des Touareg Azdjer chargés de toucher la somme représentant le prix desdits chameaux.

Aussitôt que cette affaire sera terminée (c'est-à-dire dans un court délai), je repartirai pour le Tassili d'où les Azdjer me feront eux-mêmes conduire et escorter dans l'Aïr. Ils m'en ont donné la promesse la plus formelle, *verbale* et *écrite*.

Je me contente pour le moment de vous esquisser brièvement ce que j'ai fait pendant cette première partie de ma mission.

J'ai pris contact avec les chefs des Azdjer dans l'ouad Izekrate.

A partir d'Aïn-El-Adjadj, j'ai rencontré des Touareg Ifoghar, beau-

coup d'Issakkamaren, des Ahaggar et même des Oulad-Messaoud, campés avec leurs troupeaux dans les rivières appartenant aux Adzjer à cause de la sécheresse qui règne dans la région des Ahaggar.

Nous avons failli nous rencontrer à Timassânine avec un fort parti de cavaliers ahaggar à la recherche de chameaux à voler; heureusement ils nous avaient précédés de quelques jours, sans quoi j'aurais eu fort à faire puisque je n'avais que 25 hommes d'escorte.

Après avoir dépassé Menkhour, nous marchions à l'est et bientôt nous franchissions l'ouad Mihéio. Le hasard nous a fait rencontrer, à quelques kilomètres plus loin, un des principaux notables, Moulay-ag-Khaddadj, qui était en quête de chameaux égarés. Ce dernier a tourné bride et s'est joint à nous (après avoir envoyé deux méhara pour prévenir Mohamed-ben-Ikhenoukhen de notre venue); nous avons ensuite marché de conserve avec lui jusqu'à Hassi Rijia, dans l'ouad Izekrate, où nous nous trouvions à une petite journée de marche de Tarat, point où se dressent actuellement les principales tentes des Aouraghen.

Au bout de trois jours, Ikhenoukhen est venu nous rejoindre accompagné d'une trentaine de cavaliers, à peu près tout ce qui reste d'hommes des Aouraghen dans le pays. En effet, un ghezou organisé par les Aouraghen n'est pas encore rentré du Kordan, où il s'est rendu, il y a plus de deux mois, pour enlever ou pour mieux dire voler des chameaux; on ne compte pas du reste sur son retour avant janvier. Anakrouf fait partie de ce ghezou; quant à Ouan-Guédassen, il est campé à cinq jours de route dans le nord-est de Ghât. Il n'y avait donc dans le Tassili, comme notables, que Moulay, Ikhenoukhen et Bel Guendi, tous trois à mon camp.

Tous les Imanghassaten étaient réunis à environ quatre jours de marche du puits de Rijia où je me trouvais et dans notre nord-est à la pointe sud-est de l'erg d'Edeyen. Les gens de cette fraction ont eu de violentes discussions cet été à Tarat avec les Aouraghen, au sujet de mon passage l'hiver dernier et de mon retour probable dans le pays. Les premiers se sont violemment élevés contre ma venue, les Aouraghen ont riposté, on a discuté, si bien que cela a failli se terminer par une lutte que les vieillards et les Kebar ont cependant réussi à empêcher. Les Imanghassaten, qui du reste sont mal avec les Aouraghen depuis longtemps, se sont alors retirés, et ils ont refusé depuis de joindre leurs hommes au ghezou organisé par les Azdjer.

Les notables redoutaient pour moi le voisinage de ces Imanghassaten qu'ils savent fort mal disposés pour les Européens. Ils craignaient de même beaucoup, toujours pour moi, le ghezou des Ahaggar, à cette

époque en marche on ne savait où, et cela d'autant plus judicieusement que tous ou presque tous les hommes valides des Aouraghen étaient partis avec le ghezou.

De nombreux échantillons géologiques ont été recueillis et parmi eux figurent beaucoup de fossiles; l'étude de ces échantillons sera intéressante en ce sens qu'ils proviennent d'une ligne nord-ouest, sud-est entièrement inexplorée et qui joint des itinéraires antérieurs à mon propre itinéraire de l'an dernier; ce qui permettra de suivre la succession des terrains rencontrés entre ces deux directions; j'ai aussi retrouvé dans le sud-est les bandes de terrains carbonifères que j'avais signalées l'an dernier, et j'y ai recueilli de nouveaux fossiles.

J'ai eu l'occasion de recueillir des documents relatifs à l'époque préhistorique, tels que silex, ateliers, poteries, dont quelques-unes avec fragments d'inscriptions, ou mieux lettres encore apparentes et dessins variés.

En outre, j'ai dessiné deux tombeaux anciens non encore signalés et qui se rapprochent des sépultures mégalithiques, et dont l'un surtout est très remarquable à cause du monolithe qui le domine. D'autres tombes moins anciennes et appartenant aux premiers âges des Touareg, celles-là très nombreuses, ont été aussi photographiées.

Je rapporte 94 observations astronomiques et 12 observations concernant le magnétisme.

2,200 kilomètres environ ont été parcourus, et cet itinéraire a été entièrement levé et dessiné à l'échelle de $\frac{1}{100\,000}$; sur ce parcours il faut compter un peu plus de 1,000 kilomètres de route entièrement neuve et non encore vue par des Européens.

Je vous donnerai du reste de vive voix, à ma prochaine arrivée à Paris, de plus complets renseignements.

Je vous prie de faire agréer par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et notamment par la Commission Garnier tous mes remerciements pour la mesure bienveillante prise en ma faveur, mesure qui met à ma disposition le dernier semestre libre de la fondation Garnier; j'apprends cette nouvelle seulement en ouvrant une lettre de M. Dosseur, banquier, qui m'annonce avoir touché de l'Institut 7,500 francs.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

F. Foureau.

L'Académie renvoie la lettre de M. Foureau à la Commission Garnier.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, il est procédé à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. V. Duruy.

Le Président donne lecture des articles du règlement relatifs à l'élection des membres libres.

Il rappelle les noms des candidats : MM. Dieulafoy, E. Picot et le baron de Ruble.

Il y a 44 membres votants; majorité 23.

Au premier tour de scrutin M. Dieulafoy obtient 23 suffrages; M. le baron de Ruble, 14; M. E. Picot, 7.

M. Dieulafoy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Bréal communique une inscription trouvée à Kourba en Tunisie [1].

Cette communication donne lieu à des observations de la part de MM. Boissier et Havet.

M. Havet pense que le doublement des voyelles est dû à l'imitation d'une orthographe étrangère; cette orthographe est probablement celle de l'osque, car la lettre *o* manque dans l'alphabet osque, et dans les inscriptions latines on ne la voit jamais redoublée. Quant à l'importation de la notation *aa*, *ee*, *uu*, rien n'empêche de l'attribuer, selon le témoignage des anciens, au tragique Accius ou Attius. Si le légat *Attius Varus*, au nom de qui l'inscription a été gravée, était par hasard un parent du poète (comme César était parent de César le tragique), les formes VAARVS et POSTEICVVS s'expliqueraient par une tradition de famille; dans ce cas, l'inscription prouverait définitivement que le nom du poète était *Attius*, par deux *t*, et non *Accius*.

M. Homolle présente, au nom de M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, le plan du port et des docks de Délos.

[1] Voir ci-après.

Le port est formé par le canal qui sépare Délos des deux îlots dits Grand et Petit Rheumatiari; il a une longueur de près de 1,200 mètres; il est facilement accessible par tous les temps et parfaitement sûr, grâce aux terres qui l'environnent, et grâce à une ligne de récifs transformée par les ingénieurs anciens en un solide brise-lames, qui le couvre du côté du nord.

Il se divisait en deux parties, port sacré et port profane, qui desservaient l'un le temple et l'autre le marché.

Le premier occupe une anse directement protégée par le brise-lames, qui porte encore le nom de λιμάνι; il a été en partie comblé par les sables qui en ont beaucoup diminué l'étendue et la profondeur. Il était pourtant, dans l'antiquité comme maintenant, bordé d'une grève et ne possédait point de quais, mais offrait seulement un large débarcadère maçonné, qui servait d'amorce à la voie sacrée; les bateaux restaient à l'ancre ou étaient tirés au sec sur le sable de la plage.

Comme le temple et son port occupent le milieu de la côte occidentale de Délos, la ville de commerce était partagée en deux, et le port profane se composait de deux bassins, celui du nord étroitement resserré dans un triangle que limitent le brise-lames et le rivage, et celui du sud largement ouvert entre l'île et le Grand Rheumatiari, développant depuis le portique de Philippe jusqu'à l'anse de Fairni la ligne de ses quais et de ses magasins. Ils communiquaient entre eux au moyen d'un chenal, à l'abri de la digue.

M. Ardaillon a exploré toutes ces régions, il a pu multiplier les sondages en mer grâce au concours d'une embarcation du *Cosmao*, mise gracieusement à notre disposition par M. le commandant Pouty.

A terre les recherches ont été souvent fructueuses dans le quartier sud; parmi les établissements qui forment les dépendances du port, on doit distinguer ceux où l'on exposait et vendait les marchandises, et ceux où on les entreposait pour être réexportées. Ceux-ci s'alignent le long du rivage, en contact immédiat avec la mer, bordés de quais solides et légèrement élevés au-dessus de l'eau, de telle façon qu'on pouvait y accoster et charger ou décharger directement.

Le quai donne accès dans des cours sur lesquelles s'ouvrent, d'un, de deux ou de trois côtés, des hangars couverts, surmontés ou non d'un étage, et disposés parallèlement, en double ou triple profondeur, en nombre variable de 10 à 20 par bâtiment. Chaque bâtiment forme comme une île limitée par le quai et la rue qui lui est parallèle, et par deux rues ou ruelles transversales. Chacun d'eux est un tout, complet et isolé, comme s'il constituait une propriété privée, ou s'il était affecté à une marchandise spéciale.

La construction est fort simple, comme le plan, toute pratique et économique, piliers de granit et murs en briques de schiste recouverts d'un enduit.

Les grands halls d'exposition, comme le portique de Philippe, sont, au contraire, des édifices de marbre richement décorés; ils sont placés plus loin de la mer et précédés d'une plage en partie dallée. M. Ardaillon a commencé le déblaiement d'un autre monument analogue, moins somptueux, mais bien plus grand encore. Entre les deux règne une place qui servait de débarcadère à la foule et qui avait été décorée par les soins des blermaïstes et des compétaliastes d'un temple circulaire, d'un monument carré et de nombreux autels.

En arrière encore s'étendent les bazars de vente, le petit portique et le portique rétrogone.

La même disposition se répète du côté nord : docks d'entrepôt en bordure sur le rivage, et, dans l'intérieur, boutiques, bourses de commerce des Italiens et des Syriens de Beyrouth.

Encore M. Ardaillon estime-t-il, avec raison, que nous n'avons retrouvé qu'une partie de la ville de commerce et que l'Agora n'est complète ni au sud ni au nord. Dès à présent cependant nous avons sous les yeux une image vivante et frappante de la richesse de Délos, la première place de la Méditerranée orientale, le grand entrepôt du IIe siècle, qui avait supplanté Rhodes et remplacé Corinthe.

Les recherches de M. Ardaillon, si importantes pour l'histoire et la topographie de Délos, ne le sont pas moins pour la connaissance de l'art des ingénieurs dans l'antiquité. Nulle part on ne peut mieux étudier comment ils savaient choisir et aménager un

port, et, après avoir trouvé un emplacement excellent par nature, en garantir la sécurité, y adapter une installation pratique, claire et bien distribuée, appropriée aux conditions physiques, comme aux besoins des hommes, par les moyens les plus simples et les plus économiques.

M. Homolle loue l'intelligence dont M. Ardaillon a fait preuve dans la conduite des travaux. Il annonce, en terminant, qu'il pourra soumettre prochainement à l'Académie la carte topographique de Délos qui a été levée, en 1893 et 1894, par MM. Convert et Ardaillon, et dressée à l'échelle de 1/1000. Il n'a point encore été fait en Grèce de carte archéologique d'une semblable étendue : grâce à l'échelle on a pu reporter toutes les traces de constructions visibles à la surface du sol. Ce sera le guide le plus précieux quand on voudra entreprendre le déblaiement de la ville de Délos qui est cachée tout entière sous les décombres et qui, sans doute, réserve encore plus d'une surprise aux archéologues : témoins les beaux marbres découverts cette année même par M. Couve dans des habitations privées.

COMMUNICATION.

INSCRIPTION DE CURUBIS.

NOTE DE M. MICHEL BRÉAL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Une inscription récemment trouvée à Kourba, en Tunisie (l'ancienne Curubis), nous reporte à l'une des époques les plus connues et les plus dramatiques de l'histoire romaine.

Voici le texte de cette inscription :

P· ATTIVS· P· F· VAARVS· LEG· PRO· PR
C· CONSIDIVS· C· F· LONGVS· LEG· PRO· PR
MVRVM· TVRRES· POSTEICVVS
FOSSAM· FACIVNDVM· COER·
T· TETTIVS· T· F· VEL· PRAEFECTVS

Le personnage qui est nommé en premier lieu est connu par Cicéron, Appien, Lucain, et surtout par César, qui ne lui consacre pas moins de seize chapitres de son histoire *De Bello civili*[1].

Attius Varus avait exercé la préture en Afrique l'an 51 avant J.-C. Quand la guerre éclata entre César et Pompée, il se rangea du côté de Pompée. Battu à plusieurs reprises en Italie, il se retira dans son ancienne province, en Afrique, y leva deux légions, mais ne put empêcher le débarquement de Curion à Utique. C'est probablement pour tenir tête à Curion qu'il avait, de concert avec un autre personnage dont nous parlerons tout à l'heure, ordonné l'armement de Curubis.

Le titre de *legatus pro prætore* que prend Attius Varus dans cette inscription n'est pas d'une légalité indiscutable. Pompée avait choisi pour être légat en Afrique un autre personnage, Ælius Tuberon, le beau-frère de Cicéron. Mais Ælius avait eu le tort de trop tarder à se mettre en route pour l'Afrique : Attius Varus l'avait devancé, s'était fait reconnaître, et, une fois installé, ne se montra pas d'humeur à céder la place. Il s'opposa au débarquement d'Ælius Tubéron, et ne lui permit pas même de mettre à terre son fils, qui était malade. Nous savons tous ces faits par Cicéron, dont le *Pro Ligario* y fait continuellement allusion, ainsi que par le *De Bello civili* de César.

La suite de l'histoire de Varus nous est parfaitement connue. Grâce à l'aide du roi Juba il défit Curion à la bataille de Bagrada. Il guerroya jusqu'à la défaite de Pharsale, puis il continua la guerre sur mer, sous les ordres de Cneius Pompée. Il trouva enfin la mort à la bataille de Munda (45).

L'autre personnage, C. Considius Longus, quoique moins célèbre, est également très connu. Collègue d'Attius Varus, il s'établit dans Adrumète; tout comme Attius Varus il continua

(1) Livre II, chap. XXIII-XXXVIII.

jusqu'à la fin la guerre civile. César raconte le trait suivant : un messager étant venu lui apporter une lettre de l'*Imperator Cæsar,* il s'écria qu'il ne reconnaissait qu'un seul *imperator,* Metellus Scipion, le lieutenant de Pompée, et il fit mettre à mort sur-le-champ le messager[1]. Assiégé dans Tisdra, abandonné par ses troupes, il sortit secrètement de la ville en emportant ses trésors, pour gagner le royaume de Juba. Mais il fut tué en route par les Barbares qui lui servaient d'escorte.

Le personnage nommé en dernier, T. Tettius, est le gouverneur militaire de la ville. C'est lui probablement qui a mis la forteresse en état de défense et qui en a consigné le souvenir.

J'arrive maintenant aux particularités grammaticales.

Le redoublement des voyelles, pour marquer la voyelle longue, comme nous l'avons dans VAARVS, POSTEICVVS, est un usage des écritures italiques, qui a toujours subsisté en osque et en ombrien, mais qui a disparu peu à peu du latin, probablement sous l'influence des grammairiens grecs. On attribuait l'invention de cette orthographe à Livius Andronicus, à Nævius, au poète Attius : mais en réalité c'est un fait commun à toute l'Italie.

Notre inscription est l'un des exemples les plus modernes de cette particularité d'orthographe. Cela tient sans doute à ce que nous avons affaire à une inscription officielle, à une inscription de province : double circonstance favorable à l'archaïsme. Au même archaïsme il faut attribuer l'orthographe COER(AVERVNT).

Le redoublement de l'A dans le nom de VAARVS était déjà connu par les inscriptions 1062 et 1166 du *Corpus.*

Le redoublement de l'V, pour marquer l'*u* long, se trouve à l'ablatif ARBITRATVV, PEQVLATVV, mais on ne l'avait

[1] *De Bello afr.*, 4.

pas encore rencontré à l'accusatif pluriel. Nous l'avons ici dans POSTEICVVS, qui nous donne du même coup un mot nouveau.

On connaissait l'adjectif *posticus,* formé comme *anticus,* avec lequel il fait antithèse. On connaissait aussi le substantif neutre *posticum* « une porte de derrière ». Mais on ne connaissait pas ce substantif de la quatrième déclinaison *postīcus,* qui appartient probablement à la langue militaire, et qui désigne sans doute, soit un ouvrage intérieur de fortification, soit une porte de derrière, ce que nous appelons d'un nom à peine différent, une *poterne.*

La date de l'inscription n'est pas douteuse : elle est de l'an 49 avant J.-C. Elle peut compter à bon droit parmi les inscriptions historiques. C'est la plus ancienne en date que l'Afrique romaine nous ait livrée jusqu'à présent. On en connaissait déjà une copie, mais très imparfaite (*Corpus inscr. lat.,* VIII, 979). Il faut remercier M. le capitaine Lachouque, attaché au service géographique de l'armée, de nous en avoir donné le texte complet. Les officiers qui, comme M. le capitaine Lachouque, dérobent quelques instants à leurs occupations pour enrichir l'histoire de documents aussi curieux, méritent toute notre gratitude.

Je remercie, en terminant, mon collègue du Collège de France, M. Cagnat, qui m'a procuré l'honneur de faire connaître un texte dont il aurait sans doute beaucoup mieux que moi fait ressortir l'importance.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de Mgr David Farabulini :

Archeologia ed arte rispetto a un raro monumento greco conservato nella badia di Grottaferrata (Roma, 1883, in-8°);

L'arte degli arazzi e la nuova galleria dei Gobelins al Vaticano (Roma, 1884, gr. in-8°);

In Johannem Baptistam de Rossi, equitem torquatum, inscriptiones et carmina (Romæ, 1895, in-8°).

Mgr Farabulini, sachant combien la mémoire du commandeur de Rossi nous est chère, a envoyé un assez grand nombre d'exemplaires de ce dernier opuscule, pour être offerts aux membres de l'Académie.

Sont encore offerts :

Corpus inscriptionum latinarum; Inscriptionum provinciæ Numidiæ latinarum supplementum, ediderunt R. Cagnat et J. Schmidt (Berolini, 1894, in-fol.);

Catalogue of the Sanskrit Manuscripts in the Raghunatha Temple Library of His Higness the Maharaja of Jammu and Kashmir, by M.-A. Stein, Ph. D. (Bombay, 1894, in-4°);

Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (*1838-1894*), par M. Ed. Favre (Genève, 1894, in-8°).

M. Henri Weil offre à l'Académie, au nom des auteurs, le 3e fascicule du *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, publié par MM. R. Dareste, B. Haussoullier et Th. Reinach (Paris, 1894, gr. in-8°).

«Ce fascicule est presque en entier consacré à la loi de Gortyne, monument épigraphique dont la découverte produisit, il y a quelques années, une grande et légitime sensation dans le monde savant. Il est vrai qu'au premier moment on en avait surfait l'antiquité. Une foule de mots surannés et de formes dialectales difficiles à comprendre, l'aspect archaïque de plusieurs caractères, l'écriture courant alternativement de gauche à droite et de droite à gauche, comme les bœufs de labour (βουσΤροφηδόν), tout semblait indiquer une époque très reculée. Il a fallu en rabattre. M. Comparetti tient encore pour la première moitié du vie siècle, mais les présents éditeurs allèguent des raisons péremptoires pour descendre jusqu'au milieu du ve siècle. Cette législation est donc contemporaine de Périclès. Elle n'en est pas moins curieuse. On voit avec étonnement une ville de la Crète sentir le besoin de réformer ses lois civiles et les rendre du coup meilleures, plus humaines, que les lois d'Athènes. Pour ne citer que quelques points, les esclaves sont mieux traités, les filles ont une part dans l'héritage, les femmes ont leur fortune propre. Spectacle inattendu d'un peuple resté en arrière de la culture littéraire de la Grèce et en progrès pour les institutions sociales! «Pour trouver «un esprit aussi libéral, disent nos auteurs, il faut descendre jusqu'à

«l'édit du préteur.» Cette appréciation semble quelque peu hyperbolique. Comme les lois d'Athènes sont les mieux connues, nous sommes portés à les étendre à toute la Grèce. Cependant ce que l'on entrevoit de la législation d'autres cités, notamment d'Éleuthères et de Ténos, fait supposer que le libéralisme de la législation de Gortyne n'était pas un fait isolé, mais se retrouvait dans d'autres villes grecques.

«Après M. Comparetti, beaucoup de légistes et de linguistes avaient étudié la loi de Gortyne. M. Dareste lui-même est de ce nombre. Il revient aujourd'hui à cette étude avec deux jeunes collaborateurs, et leur travail commun, qui comprend le texte grec, une traduction française et un ample commentaire, est un modèle de science solide, d'exposition nette et lumineuse. Le présent fascicule complète dignement le premier volume de cet important recueil. Les trois éditeurs ont déjà commencé à réunir des matériaux pour une nouvelle série, dont la publication sera reçue avec reconnaissance par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la civilisation hellénique.»

M. Paul Viollet a la parole pour un hommage :

«M. l'abbé Feret, docteur en théologie, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, curé de Saint-Maurice, m'a chargé d'offrir à l'Académie les deux premiers volumes d'un ouvrage intitulé : *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres* (Paris, 1894-1895, 2 vol. in-8°).

«M. l'abbé Feret, après avoir étudié, dans une intéressante introduction, les origines de l'Université de Paris, passe en revue les principaux docteurs de la Faculté de théologie depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe. Un tel cadre est trop vaste pour que l'auteur ait eu la possibilité de donner sur chacun des théologiens qu'il passe en revue et sur chacune de leurs œuvres un jugement toujours original et personnel; mais il a très ordinairement su choisir ses guides. En ce qui nous concerne, nous avons interrogé ces deux volumes avec grand intérêt, sans d'ailleurs nous arrêter à quelques observations critiques qu'une lecture attentive pourrait peut-être suggérer.»

M. A. de Barthélemy offre à l'Académie, au nom de M. R. Kerviler, le 20e fascicule (*Carn-Cer*) de l'ouvrage entrepris par lui sous le titre de : *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* (Rennes, 1894, in-8°).

«Ce recueil commencé en 1886, après un travail préparatoire de vingt années, est arrivé au huitième volume et s'arrête en ce moment aux lettres *Cer*. Il doit comprendre deux parties : l'une consacrée aux Bre-

tous, l'autre à une bibliographie de tous les ouvrages relatifs à l'ancienne province de Bretagne. Les huit volumes déjà publiés ne contiennent qu'une partie de la biographie proprement dite.

«Le but de l'auteur est celui-ci : étant donné le nom d'un Breton ou d'une famille bretonne, trouver dans le répertoire l'indication de toutes les publications dans lesquelles il en est fait mention; de plus, pour chaque personnage, la biographie de ses œuvres.

«C'est un travail considérable, tellement considérable qu'on ne peut, aujourd'hui, prévoir le nombre de volumes qu'il exigera, ni le temps que l'auteur devra lui consacrer. Le zèle que M. Kerviler met aux travaux qu'il entreprend et la bonne volonté de ses collaborateurs permettent d'espérer qu'il le mènera à bonne fin. L'utilité de l'ouvrage est incontestable et on doit une grande reconnaissance à l'auteur qui a su recueillir une collection énorme d'indications précieuses.»

M. Senart a la parole pour un hommage :

«L'Académie connaît M. Adhémar Leclère, résident au Cambodge, par plusieurs communications intéressantes et aussi par des ouvrages déjà nombreux et fort importants sur le droit cambodgien dont elle a reçu l'hommage. L'auteur est vraiment infatigable. Aujourd'hui il nous donne un recueil de *Contes et légendes* (Paris, 1895, in-8°), qu'il a réunis au Cambodge et traduits en français.

«Comme l'a fait ressortir M. Léon Feer, dans l'introduction qui ouvre ce volume, et comme on pouvait s'y attendre, ces récits remontent par leur origine dernière à la littérature bouddhique de l'Inde. Ils constituent une addition précieuse à cette vaste littérature du folklore qui va s'enrichissant si rapidement. Et, pour ne citer qu'un exemple, il s'y trouve un document de plus relatif à un des cycles qui ont été l'objet des recherches les plus récentes et les plus étendues, le conte de Cendrillon. Sans prétendre exagérer l'importance de ces variantes pour l'histoire générale des contes et pour la détermination des courants littéraires, je suis certain que l'on reconnaîtra l'intérêt qu'elles présentent pour la connaissance du tour d'esprit des Cambodgiens, d'autant plus qu'il s'agit de morceaux qui, un peu comme chez nous les fables de La Fontaine, sont couramment utilisés dans les écoles.

«Je ne doute donc pas que l'Académie ne fasse bon accueil au volume que je suis heureux de lui offrir au nom de MM. Leclère et Feer.

«D'ailleurs outre ce qu'il nous donne, il nous apporte des promesses, et à voir l'entrain avec lequel, dans sa préface, l'auteur s'engage à réunir

et à nous donner tout ce qui reste au Cambodge de fragments littéraires de tout ordre, on ne peut que le féliciter d'un zèle si actif et lui souhaiter les meilleures chances.»

«J'offre, d'autre part, à l'Académie, au nom du traducteur, M. Assier de Pompignan, les *Recherches sur le bouddhisme* de feu J. P. Minayeff (Paris, 1894, in-8°; *Annales du Musée Guimet*, t. IV).

«Je ne répéterai pas ici ce que j'ai eu à dire du livre dans la préface dont la traduction est précédée. Le nom de Minayeff est d'ailleurs une garantie à laquelle il serait superflu de rien prétendre ajouter. Mais il m'est particulièrement agréable de rendre hommage à la curiosité intelligente d'un jeune officier qui trouve moyen de dérober aux occupations les plus actives quelques loisirs pour un travail aussi sévère qu'une traduction comme celle-ci et qui y apporte non pas seulement la connaissance de la langue russe, mais des notions personnelles sur les sujets et la littérature dont s'occupe son auteur.

«Grâce à lui, nous voyons entrer enfin dans la circulation générale un travail d'une information, d'une indépendance, d'une originalité peu communes bien faites pour aviver les regrets qu'a laissés parmi les indianistes la mort prématurée du savant russe.»

M. Schlumberger a la parole pour un hommage :

«Le R. P. M.-J. Lagrange, des Frères prêcheurs, m'a prié de faire, de sa part, hommage à l'Académie d'un exemplaire du volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem* (Paris, 1894, in-8°).

«L'ordre de Saint-Dominique a acquis récemment, aux portes de Jérusalem, le terrain que la légende désigne comme ayant été le lieu du martyre de saint Étienne, le protomartyr. Un couvent y a été construit et les Frères prêcheurs en ont fait le siège de leur École biblique en Terre-Sainte. C'est à cette occasion que le père Lagrange a écrit ce fort intéressant volume qui est l'histoire de ce terrain et des édifices qui y ont été construits. Successivement l'auteur raconte le martyre du diacre Étienne, l'invention de ses reliques, la construction en leur honneur par l'impératrice Eudoxie d'une riche basilique, la destruction de cet édifice par les Perses, son remplacement à l'époque des Croisades par un oratoire, puis par une *ânerie* à l'époque sarrasine.

«C'est en 1882 qu'on découvrit les substructions d'une petite église, à la sortie de Jérusalem, sur la route de Naplouse. Plusieurs personnes

soutiennent y voir l'emplacement de la lapidation de saint Étienne. L'ordre de Saint-Dominique, devenu acquéreur de ce lieu vénérable, y a fait poursuivre des fouilles qui ont amené la découverte de substructions importantes. Les derniers chapitres du livre du père Lagrange sont consacrés à décrire, sous une forme des plus attachantes, les résultats de ces fouilles et à démontrer l'authenticité de ce sanctuaire, c'est à-dire à prouver que ce sont bien là les ruines de la basilique primitive élevée par Eudoxie sur l'emplacement même du martyre. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des antiquités chrétiennes et à celles de la ville sainte liront avec un vif plaisir l'œuvre consciencieuse et précise du père Lagrange.»

SÉANCE DU 1er FÉVRIER.

M. Cavvadias, d'Athènes, adresse ses remerciements à l'Académie pour l'honneur qu'elle lui a fait en l'élisant correspondant étranger.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de M. Max. Collignon sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide de la Fondation Piot pendant l'année 1894[(1)].

La séance étant redevenue publique, M. Daumet, membre de l'Académie des beaux-arts, communique à ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres un rapport, qui lui a été demandé par M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur les travaux graphiques appuyés de mémoires explicatifs qui lui avaient été adressés par M. Fauré, architecte. Les études de M. Fauré portent sur la recherche du module, ou mesure comparative, qu'employaient les architectes, en Égypte, en Grèce, à Rome et même à l'époque du moyen âge, pour proportionner les édifices qu'ils faisaient construire.

(1) Voir ci-après.

« Pour ne citer qu'un exemple frappant, M. Fauré a remarqué que la tour d'Andros et le sanctuaire inférieur de la Sainte-Chapelle de Paris procédaient du principe qu'il retrouve. La base de la tour d'Andros et le sanctuaire inférieur de la Sainte-Chapelle ont pour rapport le rectangle formé sur le demi-triangle équilatéral reposant sur l'apothème. Les parties hautes de ces deux spécimens de perfection architectonique correspondent au rectangle formé par de mêmes demi-triangles dressés sur la base.

« M. Fauré, par le travail qu'il présente, ne prétend pas établir une théorie, puisque, suivant lui, elle existait depuis la plus haute antiquité et qu'elle se transmettait d'âge en âge, comme une sorte d'initiation sacerdotale, origine possible d'une franc-maçonnerie de constructeurs. »

M. le marquis de Vogüé fait observer que, dans les comparaisons de ce genre, il est prudent de se mettre en garde contre des similitudes qui se présentent facilement avec quelque bonne volonté; son expérience personnelle le lui a prouvé. Il y a là un ordre d'idées justes, mais il est nécessaire, pour ces comparaisons, de ne s'appuyer que sur les lignes essentielles des monuments.

M. le comte de Lasteyrie ne veut pas pénétrer sur un domaine qui n'est pas le sien, en discutant l'application des théories de M. Fauré aux monuments de l'antiquité. Il ne peut cependant les accueillir sans beaucoup de scepticisme, quand il voit la façon arbitraire dont l'auteur applique ses triangles tantôt à la base des monuments, tantôt au sommet du soubassement, tantôt au sommet du fronton, ou en un point quelconque de la corniche; en tout cas il est bien certain que les architectes du moyen âge ne se sont guère préoccupés des règles de symétrie que les anciens ont pu appliquer. S'il y a des relations de proportion entre la Sainte-Chapelle et la tour d'Andros, c'est un fait accidentel, et qui ne peut être accepté sans plus ample vérification. M. Fauré va chercher d'autres preuves de sa théorie dans la cathédrale de Beauvais et dans la façade de Notre-Dame de Paris. Mais pour que ces exemples eussent quelque valeur il faudrait que ces monuments eussent été bâtis d'un seul jet, qu'ils fussent l'œuvre d'un

seul architecte; or la cathédrale de Beauvais a été gravement remaniée après la chute de ses voûtes en 1284, et ce serait une grande erreur de croire que toutes les parties de la façade de Notre-Dame sont de la même époque. D'ailleurs, si l'on s'était préoccupé au moyen âge de ces jeux de triangles pour dresser le plan ou l'élévation des édifices, on devrait retrouver dans les croquis des architectes du moyen âge des traces de ces combinaisons géométriques; or, dans l'*Album* de Villard de Honnecourt, on ne voit les triangles appliqués qu'aux seules figures humaines.

M. G. Perrot appuie les observations de M. de Lasteyrie en ce qui concerne les monuments de l'antiquité. Il a eu notamment l'occasion, au printemps dernier, de constater qu'il serait nécessaire d'exécuter des fouilles au pied de la tour d'Andros pour déterminer la hauteur exacte, qui n'a pu encore être prise, de ce monument.

M. P. Viollet admet volontiers que la figure géométrique s'explique par l'état même de l'organe humain de la vision, mais d'autre part, il est tenté d'apercevoir dans cette continuité de combinaisons géométriques la trace d'une franc-maçonnerie lointaine. Si une figure géométrique s'explique par l'état de nos organes, il est bien inutile de voir là une transmission mystérieuse et secrète. La première hypothèse ou explication, comme on voudra, ruine la seconde.

M. G. Schlumberger présente à l'Académie une monnaie d'argent récemment acquise par le Cabinet des médailles de France qui porte le nom de l'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII et sœur de la célèbre Zoé. Les monnaies de cette princesse, qui, presque toute sa vie, fut tenue à l'écart par sa sœur et les époux successifs de celle-ci et qui, cependant, finit par régner seule sur l'empire d'Orient durant les deux dernières années de son existence en 1055 et 1056, sont d'une excessive rareté. Jusqu'ici on ne connaissait d'elle que des sous d'or sur lesquels cette étrange princesse, qui mourut vieille fille après la vie la plus agitée, est qualifiée d'*Augusta*. Sur la monnaie que présente M. Schlumberger et qui est en argent, Théodora est cette fois désignée sous

les titres de *Despoina* et de Porphyrogénète, ce qui mettrait la date de son émission aux années 1051 à 1055, durant lesquelles cette princesse régna conjointement avec son beau-frère Constantin Monomaque, vœuf de Zoé. Au droit de la monnaie figure une belle effigie de la fameuse Vierge des Blachernes, le Palladium de la Byzance du moyen âge.

APPENDICE.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS OU ENCOURAGÉS À L'AIDE DE LA FONDATION PIOT, PENDANT L'ANNÉE 1894, PAR M. MAX. COLLIGNON.

Messieurs,

Dans sa séance du 15 janvier 1892, l'Académie a décidé qu'un rapport lui serait présenté chaque année sur l'état des fonds de la Fondation Piot et sur les travaux qui ont été exécutés ou encouragés à l'aide de cette fondation. J'ai l'honneur de lui soumettre ce rapport pour l'année 1894.

Au 1er janvier 1895, l'encaisse se chiffrait par la somme de 24,469 fr. 87 cent.

Sur cette somme, les dépenses suivantes ont été engagées par des décisions de l'Académie antérieures au 1er janvier 1895 :

1° Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale, par M. Babelon..................	3,000 francs.
2° Fouilles de M. de Sarzec.....	7,000
3° *Monuments et mémoires*..................	6,000
4° Publication des manuscrits numismatiques laissés par M. Waddington (première annuité)...........................	3,000
Total.........	19,000

Le reliquat disponible au 1er janvier de cette année s'élevait donc à la somme de 5,469 fr. 87.

Dans le courant de l'année 1894, il a été dépensé une somme totale de 19,500 francs, qui se décompose ainsi :

1° Une subvention de 500 francs à M. Barthélemy, drogman-chancelier du consulat de France à Alep, pour ses explorations archéologiques dans la Syrie septentrionale;

2° Une subvention de 3,000 francs au R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, pour continuer les fouilles entreprises à Carthage;

3° Une subvention de 2,000 francs à M. de la Blanchère, pour poursuivre des recherches en Tunisie sur le culte de la *Dea Cælestis;*

4° Une subvention de 3,000 francs à M. Couve, membre de l'École française d'Athènes, pour la continuation des fouilles de Délos;

5° Une subvention de 5,000 francs à M. Chantre, pour ses fouilles en Asie Mineure;

6° Une allocation de 6,000 francs à l'éditeur Leroux, pour la publication d'un volume des *Monuments et mémoires.*

A l'exception de M. Barthélemy, qui n'a pas encore fait connaître les résultats de ses recherches, tous les explorateurs dont les travaux ont été facilités par une subvention vous ont communiqué leurs découvertes. Plusieurs ont tenu à honneur de les exposer eux-mêmes, au cours de vos séances. Retenu en Afrique, le P. Delattre vous a annoncé par l'intermédiaire de notre confrère, M. Héron de Villefosse, l'heureux succès des fouilles qu'il a poursuivies dans une nécropole punique, voisine du Sérapeum de Carthage. Plus de quatre cents tombeaux dégagés, souvent à une très grande profondeur; la découverte d'un riche mobilier funéraire; figurines égyptiennes, statuettes et vases de style grec archaïque, bijoux d'or, d'argent et de bronze, analogues à ceux qu'on trouve en Phénicie, en Étrurie et dans les nécropoles grecques primitives; enfin la trouvaille d'un pendant de collier en or, avec une très ancienne et précieuse inscription punique, nommant le dieu Pygmalion, tels sont les principaux résultats d'une exploration qui apporte des documents nouveaux pour l'histoire de la religion, de l'art et du commerce à Carthage.

A Dougga, l'ancienne Thucca, les fouilles de M. de la Blanchère n'ont pas été moins heureuses. Conduites par M. Pradère, conservateur du Musée du Bardo, elles ont déblayé l'emplacement du temple de Tanit, la *Dea Cælestis,* et permis de retrouver la disposition de ce sanctuaire, le seul qui nous soit connu jusqu'ici. Dans la séance du 4 janvier 1895, M. de la Blanchère a communiqué à l'Académie et commenté les plans dressés par son collaborateur.

Membre de l'École française d'Athènes, M. Couve avait été désigné

par M. le Directeur de l'École pour continuer l'exploration archéologique de l'île de Délos, reprise l'année précédente par un de ses collègues. Il avait semblé à M. Homolle que la ville antique, à peine touchée par les fouilles antérieures, pouvait ménager d'intéressantes découvertes. Ces prévisions n'ont pas été trompées. M. Couve a dégagé tout un quartier de la ville, et mis à jour une série d'habitations qui nous font connaître l'aménagement et l'ornementation de la maison grecque à l'époque hellénistique. C'est la maison pompéienne avant Pompéi. Les fouilles ont livré par surcroît de précieuses sculptures, entre autres une belle statue du Diadumène qui paraît être la meilleure réplique connue du chef-d'œuvre de Polyclète.

C'est au cours d'une exploration en Cappadoce, entreprise sous les auspices du Ministre de l'instruction publique, que M. Chantre a reçu l'avis de la subvention accordée par l'Académie. Ces ressources lui ont permis de donner à ses recherches une plus grande extension. Il a pu, notamment, déblayer le palais de Boghaz-Keuï, au pied de la forteresse appelée Beuyuk-Kaleh, et ouvrir des tranchées plus vastes dans le tertre de Kara-Euyuk. C'est là qu'il a retrouvé les vestiges superposés de plusieurs villes, et recueilli, dans les dépôts les plus profonds, des antiquités de l'âge du bronze, des tablettes d'argile couvertes d'inscriptions, des poteries de style primitif, rappelant par leur forme et leur décoration les plus anciennes céramiques de Mycènes et de Chypre.

Tels sont, très sommairement résumés, les résultats des travaux de fouilles pour lesquels l'Académie a accordé son concours. Ce simple énoncé suffira sans doute à montrer dans quelle mesure la Fondation Piot a, suivant le vœu formulé par le testateur, servi les intérêts «des sciences historiques et archéologiques». Mais la commission instituée pour examiner et préparer les projets de subvention qui vous sont soumis avait une autre tâche à remplir. Dès ses premières séances, elle avait proposé la publication d'un recueil où seraient reproduits, avec tout le soin désirable, des monuments inédits, et qui mettrait ainsi à la disposition des érudits bien des documents ignorés ou mal connus. Grâce à l'active direction de MM. Georges Perrot et R. de Lasteyrie et au zèle de M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction, ce recueil vient d'accomplir sa première année d'existence. Dix-neuf notices, plus ou moins étendues, vingt-huit planches hors texte, publiées en deux fascicules à quelques mois d'intervalle, composent le premier volume des *Monuments et mémoires*, placés sous le patronage posthume d'Eugène Piot. La variété des monuments reproduits et commentés atteste dans quel esprit la

publication a été conçue. Depuis le scribe de Gizeh et le bas-relief héraldique sculpté aux armes de la vieille cité chaldéenne de Sirpourla, jusqu'aux peintures de la Renaissance italienne et aux œuvres de la sculpture française du xve siècle, il y a place pour toutes les manifestations de l'art dans les périodes historiques qui sont du domaine de vos études; l'art byzantin, l'art chrétien, l'art français peuvent revendiquer leur place à côté des productions de la Grèce et de l'Orient classique. Par la collaboration de plusieurs de ses membres, l'Académie a fait en quelque sorte de ce recueil son œuvre personnelle; il n'appartient donc pas au rapporteur de votre Commission d'en faire ressortir la valeur scientifique. Il lui sera au moins permis de dire que par sa belle exécution typographique et la rare perfection des planches gravées, le nouveau recueil est digne de la Compagnie qui le publie; et rien sans doute ne pouvait mieux répondre aux intentions du généreux donateur dont, par une pieuse pensée, M. Perrot a retracé la vie dans les pages qui ouvrent le premier volume des *Monuments et mémoires*.

Max. Collignon.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Sceaux byzantins inédits (3e série), par M. G. Schlumberger, membre de l'Académie (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*);

Notice sur les abbés de Saint-Maurin en Agenais, par Dom du Laura, publiée et annotée par M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Toulouse, 1895, in-8°; extrait des *Annales du Midi*, t. V);

Note on the ancient Mexican Calendar System, by Zelia Nuttall (Stockholm, 1894, in-8°);

Papiniano ; studio di storia interna del diritto romano, par M. Em. Costa (Bologna, 1894, 2 vol. in-8°).

M. Barbier de Meynard a la parole pour un hommage : *Catalogue des anciennes monnaies musulmanes du Musée impérial* (Constantinople, 1312 de l'hégire = 1894, in-8°; en langue turque).

«Ce volume, dû au zèle de Ghalib Bey, attaché au musée de Con-

stantinople, renferme la description des monnaies des quatre premiers khalifes, dits *orthodoxes*, celles des dynasties omeyyade et abbasside et des grands vassaux, merwanides, toulounides, etc., qui ne reconnaissaient que de nom l'autorité des khalifes légitimes. Il s'étend, par conséquent, sur un espace d'environ six cents ans, depuis le règne d'Abou Bekr jusqu'à l'invasion des Mongols, en 1258. On ne pouvait s'attendre à ce que le cabinet des médailles de Tchinli-Kieuchk pût rivaliser avec nos grandes collections d'Europe. Le goût de la numismatique date à peine d'un demi-siècle chez les Ottomans, et la fondation du Musée impérial est trop récente pour que le département des monnaies et médailles ait pu y recevoir encore de notables accroissements. Cependant, il comprend déjà plus de mille pièces, dont 760 sont décrites avec soin. Ghalib Bey a mis à contribution les catalogues du Cabinet de France et du British Museum, en donnant toutefois une mention particulière aux pièces inédites ou rares, malheureusement en petit nombre, qui rehaussent la valeur de la collection ottomane. Une série d'index indispensables aux recherches, et cinq planches d'une exécution un peu indécise, mais suffisante pour faciliter la lecture des légendes monétaires, terminent utilement ce travail qui fait honneur à l'exactitude scrupuleuse et à l'érudition de l'auteur. Quelques-unes de ses lectures lui seront peut-être contestées, par exemple celle de la pièce himyarite classée sous le numéro 52, et la date de 94 de l'hégire attribuée au plus ancien dirhem arabe, qui porte lisiblement la date de l'année 40. Mais ces critiques de détail n'enlèvent rien aux qualités d'ensemble et à l'utilité d'un livre, dont une traduction, même partielle, dans une des principales langues d'Europe, serait d'autant mieux accueillie que le nombre des lecteurs occidentaux qui peuvent consulter le texte original est extrêmement restreint. C'est un vœu que nous soumettons au zèle éclairé de Son Excellence Hamdy-Bey, notre correspondant, dont l'habile direction tend à faire du Musée impérial un des plus riches établissements archéologiques du monde. »

M. Barbier de Meynard présente, en outre, de la part de M. René Basset, directeur de l'École des lettres à Alger, deux de ses plus récentes publications :

« 1° La première est l'*Étude sur les dialectes berbères* (Paris, 1894, in-8°), à laquelle l'Académie a décerné le prix Bordin en 1893, ce qui me dispense d'en faire de nouveau l'éloge. Je me borne à rappeler que l'Académie a voulu récompenser dans ce travail l'ensemble des recherches

de M. Basset sur les dialectes berbères, et la persévérance avec laquelle il réunit les matériaux sur lesquels il sera possible, un jour, d'établir solidement la grammaire historique de ces idiomes et le déchiffrement des inscriptions libyques.

«2° *Notice sommaire des manuscrits orientaux des deux bibliothèques de Lisbonne*, par le même (Lisbonne, 1894, in-8°).

«M. Basset a profité d'un court séjour en Portugal pour examiner le fonds oriental de l'Académie des sciences et celui de la Bibliothèque nationale de Lisbonne. Malgré le temps très limité qu'il a consacré à cet examen, il a pu néanmoins corriger de nombreuses erreurs du catalogue portugais et restituer à des historiens arabes bien connus, comme Maqqari et Ibn-Khallikân, des ouvrages qui portaient dans ce catalogue les attributions les plus erronées. A l'exception d'une chronique du Maghreb, intitulée : *El-holal el-mawachyah*, etc., qui n'a été publiée que par fragments et mériterait d'être traduite intégralement, les renseignements donnés dans cette brochure par M. Basset ne portent que sur des ouvrages depuis longtemps connus et consultés. Mais on ne doit pas moins le remercier du soin qu'il a pris de recueillir toutes les données éparses dans les catalogues ou dans des monographies devenues introuvables. Il n'est pas douteux qu'un répertoire général de la littérature arabe, exécuté sur des bases aussi larges, rendrait un notable service aux études musulmanes, et deviendrait un des principaux titres, le meilleur peut-être, de M. Basset à la reconnaissance des érudits.»

M. E. Le Blant a la parole pour un hommage :

«Le savant auteur des *Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides*, M. Lumbroso, vient de donner une seconde édition, très augmentée, d'un volume paru en 1882, l'*Egitto dei Greci e dei Romani* (Rome, 1895, in-8°). C'est, pour plusieurs chapitres de cet intéressant travail, qu'il a l'honneur d'offrir à l'Académie, une rédaction nouvelle et montrant chez l'auteur un esprit toujours en éveil sur ces questions qui lui sont si famillières. Les documents y abondent, cherchés et recueillis de toutes parts, aussi bien chez les explorateurs modernes que chez les écrivains romains ou grecs. L'une des dernières sections du livre donne le relevé des ouvrages anciens qui touchent, même indirectement, à l'histoire de l'Égypte, et dont il ne reste plus que des fragments, parfois même que le souvenir. Il rappelle également la perte de tant de papyrus détruits, à l'heure même de leur décou-

verte, soit par les ordres des cheiks du Caire, comme nous l'apprennent Schaw et Volney, soit par les Turcs qui en ont bourré leurs pipes. Une longue liste des ouvrages consacrés aux choses de l'Égypte, depuis 1868 jusqu'à cette heure, termine le curieux et utile volume de M. Lumbroso.

«J'ai encore l'honneur de présenter, au nom de M. le docteur Émile Egli, professeur à l'Université de Zurich, un beau fascicule extrait des publications de la Société archéologique de cette ville. C'est le recueil des inscriptions chrétiennes de la Suisse, du IVe au IXe siècle : *Die christlichen Inschriften der Schweiz vom 4.-9. Jahrhundert* (Zürich, 1895, in-4°). Quatre grandes planches phototypiques reproduisent les monuments, le célèbre *missorium* d'argent, les inscriptions, les bagues et les agrafes de bronze. Le commentaire joint à ce travail montre, chez son auteur, une exacte connaissance des questions épigraphiques, et je m'estime heureux de signaler à l'Académie le mémoire dû au savoir de M. le Dr Egli.»

SÉANCE DU 8 FÉVRIER.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation d'un décret en date du 1er février, par lequel le Président de la République a approuvé l'élection, comme membre libre, de M. Dieulafoy, en remplacement de M. Duruy, décédé.

Le Secrétaire perpétuel introduit M. Dieulafoy et le présente à la Compagnie.

Le Président invite M. Dieulafoy à prendre place parmi ses confrères.

M. Eugène Müntz communique une étude sur l'histoire des roses d'or pontificales pendant le moyen âge. Jusqu'ici l'on n'avait vu, dans la distribution de ces joyaux, qu'une cérémonie d'un caractère essentiellement ecclésiastique, ou, tout au plus, un acte de courtoisie, un témoignage de bienveillance. Dorénavant l'on sera forcé de chercher quels graves intérêts, quelles

profondes combinaisons diplomatiques, inspirèrent le plus souvent, du moins pour la période ancienne, des choix auxquels la politique paraissait étrangère. Il arriva plus d'une fois que le don de la rose à tel personnage, au détriment de tel autre, provoqua des contestations au sein du Sacré Collège. Le pape Urbain V en fit l'expérience lorsqu'il accorda à la reine de Naples la préférence sur le roi de Chypre, qui se trouvait à Rome en même temps que cette princesse : plusieurs cardinaux n'hésitèrent pas à lui adresser des remontrances. En réalité, en dérogeant au code des cérémonies pontificales, Urbain V avait obéi à des considérations d'un ordre supérieur.

Un autre point définitivement acquis, c'est que, notamment pendant le grand schisme, la richesse des roses varia selon la qualité ou le caractère des personnages auxquels elles étaient destinées. L'antipape Clément VII, qui connaissait les goûts du duc de Berry, le plus raffiné sans contredit d'entre les amateurs du XIVe siècle, fit exécuter à son intention, en 1391, une rose d'une valeur de plus de 300 florins, soit au moins une vingtaine de mille francs, au pouvoir actuel de l'argent. Or les roses courantes ne coûtaient guère plus d'une centaine de florins.

Sur la forme et sur le poids des roses d'or pontificales pendant le moyen âge, les renseignements étaient des plus contradictoires ou des plus précaires. M. Müntz, en s'appuyant sur le témoignage des pièces comptables conservées dans les archives du Vatican, sur celui d'anciens inventaires, ainsi que sur la rose du Musée de Cluny, montre que, dès le XIVe siècle, ces joyaux se composaient, non d'une rose simple, mais d'une branche garnie de roses épanouies, de roses entr'ouvertes, de boutons, et enrichie, soit de saphirs, de grenats et de perles, soit, mais plus rarement, de rubis. Leur poids moyen était d'environ 300 grammes.

Malgré toutes les recherches, on n'avait pu établir jusqu'ici, pour le XIVe siècle, que la destination d'une dizaine de roses : grâce aux informations nouvelles fournies par les Archives du Saint-Siège, on connaît aujourd'hui, pour la même période, les noms de près de quarante personnages ayant reçu ces insignes si enviés. Ce sont presque invariablement des souverains, de puis-

IMPRIMERIE NATIONALE.

sants princes, des guerriers valeureux, les rois de France, d'Aragon, de Hongrie, d'Arménie, etc., les ducs d'Anjou, de Berry, le fils du prince d'Andria, les comtes de Savoie, de Comminges, de Limbourg, de Poitiers, du Forez, Nicolas Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Naples, le maréchal Boucicaut, etc. C'est toute une face de l'histoire diplomatique de la Papauté qui était restée dans l'ombre.

M. L. Heuzey communique à l'Académie un petit groupe de bronze, représentant un cerf sur la haute ramure duquel est perché un aigle. Bien que le travail soit d'une époque assez avancée, sans doute de l'époque romaine, le motif est local et remonte aux anciens cultes de l'Asie Mineure [1].

M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales vivantes, décrit un atlas coréen du siècle dernier, acquis par le Musée Britannique. Cet atlas comprend le Japon et les îles Lieou-Kieou, une carte d'ensemble de la Corée, des cartes séparées de ses huit provinces, la carte de Séoul, sa capitale, et une carte de ses environs, la carte du monde et la carte de l'empire chinois. Il est en grande partie manuscrit et rédigé en chinois. M. Cordier en communique plusieurs photographies et annonce qu'il se propose de publier prochainement sur cet atlas, unique jusqu'à présent, un travail spécial avec des fac-similés.

COMMUNICATION.

SYMBOLES CAPPADOCIENS, MONUMENTS DU MONT ARGÉE, COMMUNIQUÉS PAR M. LÉON HEUZEY.

Je crois intéressant de pouvoir mettre sous les yeux de l'Académie un petit groupe en bronze, qui est venu sur le marché parisien des côtes méridionales de la mer Noire, par la voie

[1] Voir ci-après.

de Trébizonde. C'est un cerf, sur la haute ramure duquel est posé un aigle. Bien que le travail soit d'une époque avancée, peut-être de l'époque romaine, le motif est local et remonte aux anciens cultes de l'Asie Mineure. Il est même possible d'en préciser plus exactement la provenance.

Ce sujet, peu commun, ramène l'attention sur une série d'ex-voto en bronze, qui tous représentent un aigle posé sur quelque objet. On le retrouve, en particulier, sur les cornes d'un cerf, dont la tête brisée n'est autre chose qu'un fragment de notre petit groupe. L'aigle est perché encore sur les cornes d'un bouquetin, sur celles d'un bélier, sur une tête de bœuf surmontant elle-même une colonne, puis sur un autel, sur une pyramide, enfin sur le sommet d'une montagne.

L'aigle toujours placé ainsi sur quelque sommité indique le culte d'un Jupiter Très-Haut, d'un *Zeus Hypsistos*, épithète qui, même en Grèce, désigne un dieu d'importation orientale, un *Adon* ou un *Baal* adoré sur les hauts lieux. L'aigle sur la montagne rappelle surtout un motif bien connu des monnaies de Césarée, l'antique *Mazaca* de Cappadoce; c'est le symbole d'un dieu local, adoré près de là sur le sommet du mont Argée[1]. Toute cette série d'ex-voto provient en effet de *Kaisarieh*, l'ancienne Césarée cappadocienne. Il est difficile de ne pas attribuer aussi la même origine au petit groupe du cerf portant l'aigle sur ses cornes; il sera facilement parvenu, de là, au port de Trébizonde, d'où nous l'avons reçu.

La variante qui représente l'aigle sur des animaux se rattache d'autre part à l'ancien emblème chaldéen de l'aigle posé sur des lions, sur des cerfs ou sur des bouquetins. J'ai fait voir que, dans une très antique représentation qui, dès le temps du vieux roi Our-Nina, constituait comme les armoiries de la ville de Sirpourla, cet oiseau était d'abord un aigle fantastique

[1] Sur cette montagne, l'une des hautes cimes de l'Asie Mineure, voir Strabon, p. 528.

à tête de lion[1]. Puis vers le temps de Gamil-Sin, lorsque la seconde dynastie d'Our régnait sur la même ville, les tablettes d'argile découvertes par M. de Sarzec montrent que la tête de lion s'était déjà dédoublée. Les têtes de l'oiseau dicéphale sculpté sur les rochers d'Euïuk, en Cappadoce, sont au contraire deux têtes d'aigle, comme on peut le voir par les excellentes photographies qu'en a jadis rapportées la mission de MM. Perrot et Guillaume[2]. Là l'aigle a les serres posées sur deux lièvres; mais les moindres détails de la représentation montrent avec certitude que c'est une dérivation très directe de l'ancien type chaldéen.

Cette image héraldique s'est ensuite répandue par les cachets cappadociens, où je puis en signaler de nombreux exemples et dont je présente à l'Académie plusieurs empreintes d'époques différentes. Voici particulièrement un remarquable sceau en hématite, qui, par le développement de sa tige et de sa belière fixe en forme de T, a pris l'aspect d'une petite enclume; il appartient à toute une série de cachets que je proposerais pour cela d'appeler *incudiformes*. La belière est le plus souvent brisée; mais ils sont reconnaissables à leur disposition cubique. Des cinq faces qui restent libres, les quatre latérales portent des figures différentes et la cinquième, formant le sceau principal, des caractères de l'écriture dite hétéenne ou syro-cappadocienne. Sur ces cachets l'aigle éployée à deux têtes conserve encore un style tout asiatique; sur d'autres, plus simples et certainement plus modernes, le dessin aussi se modernise et l'aigle parfois n'a plus qu'une seule tête.

L'influence du goût grec tendit en effet à ramener vers la nature les êtres fantastiques créés par l'imagination orientale

[1] De Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 90, 183. Cf. nos *Origines orientales*, p. 41, et surtout notre article *Les armoiries de Sirpourla*, dans les *Monuments et mémoires de la fondation E. Piot*, t. I, p. 7-20, fig. 2.

[2] *Exploration archéologique de la Galatie, etc.*, pl. 51; cf. pl. 38 G.

et à rompre les dispositions symétriques qu'elle affectionnait. C'est ainsi sans doute que le symbole de l'aigle posé sur les animaux en vint à la forme plus vivante et plus simple du petit groupe que nous étudions. La première tradition, celle de l'aigle à deux têtes, ne s'en conserva pas moins jusqu'au moyen âge; elle se transmit aux Arabes, qui le reproduisent sur leurs sceaux, sur leurs monnaies[1], sur leurs étoffes brochées, comme le fameux *suaire* à inscriptions coufiques de la cathédrale de Périgueux[2], et aussi dans leurs décorations sculptées, comme le bassin de marbre du calife Almansour, au Musée national de Madrid. Par une voie parallèle il s'est introduit chez les populations chrétiennes, particulièrement dans le blason de l'empire germanique.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Dictionnaire étymologique français-russe, par Paul Tacchella (Saint-Pétersbourg, 1893-1894, 4 fasc. in-8°);

L'île de la grammaire, possession française, par le même (Saint-Pétersbourg, 1894, in-8°);

Encore un mot sur Roche-de-Vic, par Paul Bial (Brive, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société scientifique de la Corrèze,* tome XVI);

Congrès archéologique de France. LVIIe et LVIIIe sessions. Séances générales tenues à Brive en 1890, et à Dôle, Salins, Besançon et Montbéliard en 1891, par la Société française d'archéologie (Paris et Caen, 1891 et 1893, 2 vol. in-8°);

Maximes et réflexions, par le comte de Charencey (Paris, 1894, in-8°; extrait des *Annales de philosophie chrétienne*).

M. Boissier offre à l'Académie un travail de son correspondant, M. de Nadaillac, intitulé : *La dernière élection de Pompéi* (Paris, 1895, in-8°).

[1] Voir déjà sur ce sujet, A. de Longpérier, *Œuvres*, éd. G. Schlumberger, t. I, p. 97-102.

[2] De Linas, *L'orfèvrerie cloisonnée*, t. II, pl. 13, p. 215.

«C'est un tirage à part d'un article du *Correspondant*. M. de Nadaillac ayant étudié les *graffiti* de Pompéi, que contient le quatrième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, en a tiré, pour les gens du monde, un tableau très intéressant des élections municipales au Ier siècle de notre ère. Il montre de quelle manière chacun faisait valoir ses candidats et, à ce propos, il nous fait connaître quelques-uns de ces *collèges*, associations pour le travail ou le plaisir, qui prenaient une si grande part aux élections. Tout ce monde est très curieux et très vivant dans l'opuscule de M. de Nadaillac.»

M. L. Delisle offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Ernest Coyecque, l'*Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle (1498-1600)*. Premier fascicule, nos I-XVI, années 1498-1530 (Paris, 1895, in-8°).

«M. Coyecque a dressé, pour la Société de l'histoire de Paris, l'inventaire des minutes d'un notaire de Paris antérieures au XVIIe siècle. C'est un exemple remarquable de l'utilité du dépouillement des anciennes archives notariales. C'est par centaines qu'il faut compter les documents très importants dont M. Coyecque nous a révélé la connaissance. Entre autres pièces, il faut distinguer dans le fascicule aujourd'hui offert à l'Académie un grand nombre d'actes relatifs à la librairie et à l'imprimerie parisiennes du temps de François Ier. Il y a aussi des détails tout à fait nouveaux sur l'industrie des «tombiers», qui était alors très florissante à Paris.»

M. Schefer présente à l'Académie, au nom de M. Aristide Marre, professeur à l'École des langues orientales, une *Grammaire malgache* (2e édition; Paris, 1894, in-16).

«Cet ouvrage, auquel les événements actuels donnent une importance qui n'échappera point à l'Académie, me paraît composé avec méthode et il est appelé à rendre des services certains à nos officiers et à ceux de nos compatriotes qui auraient le dessein de s'établir à Madagascar.

«Le volume que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau est dédié à un de nos confrères, M. Grandidier, de l'Académie des sciences, dont les travaux sur Madagascar font autorité dans le public savant.»

M. G. Maspero offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. P. Jensen, des *Grundlagen für eine Entzifferung der (Hatischen oder) Cilicischen (?) Inschriften* (tirage à part de la *Zeitschrift der deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. XLVII, in-8°).

«Le déchiffrement des textes hittites, commencé sur plusieurs points

à la fois en France, en Angleterre et en Allemagne, n'a pas produit encore tous les progrès qu'on pouvait espérer. M. Jensen, l'assyriologue bien connu, s'y est attaqué récemment, et la brochure que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie contient les résultats auxquels il est parvenu. Il est difficile d'exposer par le détail l'analyse très complète et très finement menée à laquelle M. Jensen a soumis les trop rares inscriptions que l'on possède jusqu'à ce jour : il suffit d'indiquer ici que l'auteur pense y retrouver le nom ou plutôt le titre de Syennésis, qui est celui des rois de Cilicie. On ne peut savoir encore si le problème est résolu : le nombre des monuments est trop restreint pour fournir les moyens de vérification suffisants. Ce qu'on peut affirmer, c'est que jamais il n'avait été abordé avec plus de vigueur et plus d'esprit critique.»

SÉANCE DU 15 FÉVRIER.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Reginald Stuart Poole, son correspondant depuis 1876 et un des conservateurs les plus distingués du British Museum, décédé à Londres à l'âge de 63 ans. C'est sous sa direction que fut publié le catalogue, ne comptant pas moins de trente-cinq volumes, des monnaies et médailles grecques, orientales, romaines et anglo-saxonnes, qui font la richesse de cet important musée.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur l'étymologie du mot *Condorcet*[1].

M. Bréal ajoute quelques observations.

M. Salomon Reinach fait une lecture sur une série de bas-reliefs accompagnés d'inscriptions grecques que lui a communiqués M. Dobrusky, conservateur du musée de Sofia (Bulgarie). Ces monuments, tous découverts dans l'ancienne Thrace, présentent un grand intérêt pour la connaissance des cultes locaux et

[1] Voir ci-après.

des éléments constitutifs de l'ancienne langue, dont nous ne savons encore presque rien. Ils forment un précieux complément au recueil d'inscriptions de la Thrace qui a été publié jadis par feu Albert Dumont et réédité par M. Homolle. M. Dobrusky rend à la science un service signalé en réunissant ces monuments au musée de Sofia, où il a pris soin de les photographier et de les décrire.

Cette lecture est suivie de plusieurs observations de MM. Perrot, Weil, Boissier, l'abbé Duchesne et Collignon.

COMMUNICATION.

QUELLE EST L'ÉTYMOLOGIE DU MOT *CONDORCET*, NOTE DE M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Condorcet, nom sous lequel est connu Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, mort en 1794, est, dans la langue géographique, le nom d'un village du département de la Drôme. Le *t* final de ce mot ne remonte qu'au XVIIe siècle; il remplace un *s;* au XVIe siècle on écrivait *Condorces,* et cette orthographe, attestée aussi au XVe siècle et au XIVe siècle, est expliquée par un diplôme de Rodolfe III, roi de Bourgogne, en faveur de l'abbaye de Cluny, en 998; parmi les biens mentionnés dans ce document, on trouve le *Castrum Condorcense*[1], c'est-à-dire le château bâti au moyen âge sur l'emplacement d'un *fundus* qui, sous l'empire romain, portait au cadastre le nom de son propriétaire primitif, *Condorcus,* ou mieux *Condorcos. Condorcos* est un nom propre gaulois, primitivement un adjectif; il veut dire probablement «celui qui voit»[2].

[1] Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny,* t. III, p. 547; cf. D. Bouquet, XI, 545 *c;* Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme,* p. 109.

[2] Ou «celui qui est vu», «celui qu'on regarde», illustre. Voir plus bas l'observation de M. Bréal. Comparez l'irlandais *erdirc* = *are-dercis, are-dercos,* «illustre».

Condorco- est la forme fléchie d'un thème composé dont la forme normale est *con-derco-*.

Con-derco- est attesté à la fois comme substantif, comme adjectif et comme verbe; comme substantif, par la signature *Conderci* au musée de Toulouse[1]; comme adjectif, dans le nom de lieu *Condercus*, sous-entendu *fundus*, en Grande-Bretagne[2]; comme verbe, dans la troisième personne du singulier de l'indicatif présent passif irlandais *condercar* «on voit»[3].

Condorco- est le thème du verbe irlandais au parfait : *ad-chondarc* «j'ai vu» =* *ad-con-dorca*, *ad-chon-dairc* «il a vu», =* *ad-condorce*[4].

Les langues celtiques, sur ce point, sont d'accord avec le grec *δέρκομαι* «je vois», «je regarde»; au parfait, *δέδορκα* «j'ai vu», *δέδορκε* «il a vu»; *δορκάς* «gazelle», littéralement «celle qui voit» ou «celle qui a de beaux yeux».

A côté du composé *con-derco-* et de sa variante fléchie *con-dorco-*, le celtique a un thème, *derco-*[5]. Le féminin **derca*, en irlandais *derc*, littéralement «celle qui voit», «qui regarde», est un nom de l'œil. Quant au masculin, si l'on n'en a pas d'exemple, on en connaît plusieurs dérivés : l'un est *Dercinus*, nom de potier, trouvé dans le département de l'Allier, dont le féminin *Dercina* est attesté par une inscription de Rome; un autre est *Derco, -onis*, conservé par deux inscriptions, l'une de la Gaule cisalpine, à Lodi-Vecchio, l'autre d'Aix-les-Bains[6]; enfin il y a un gentilice dérivé de *Dercos*, c'est **Dercius*, d'où

(1) *C. I. L.*, XII, 5690, 31.

(2) «Praefectus alae primae Asturum Conderco.» *Notitia dignitatum*, éd. Boecking, t. II, p. 113.

(3) Livre de Leinster, p. 251, col. 1, l. 46; *Proceedings of the Royal Irish Academy, Irish Mss. Series*, t. I, p. 152, l. 3; cf. Windisch dans la Revue de Kuhn, t. XXIII, p. 207.

(4) Curtius-Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e éd., p. 134.

(5) Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, I, 1267.

(6) Holder, *ibid.*

**Derciacus* [*fundus*], aujourd'hui Dercé (Vienne) et Dercy (Aisne).

A côté de ces exemples de la forme normale *derco-s*, *derca*, nous pouvons en mettre un de la forme fléchie *dorco-s*, *dorca* : c'est le nom de Dorche, commune de Chanay (Ain); on en a trouvé une notation, *Dorcha*[1].

Ainsi Condorcet, dérivé de *Condorcos* « celui qui voit », « qui regarde », ou, comme dit M. Bréal, « celui qu'on voit », « celui qu'on regarde », n'est pas un mot isolé.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Paul Foucart, membre de la commission historique du département du Nord, une notice extraite de la *Révolution française* sur *La ville de Condé de 1792 à 1794* (Paris, 1894, in-8°).

« C'est, avec un aperçu de l'histoire militaire de la ville de Condé avant la Révolution, le récit des événements qui ont amené la prise de Condé en 1793 et sa reprise en 1794. En 1793, Condé, soumis à un blocus rigoureux tandis que Valenciennes était livré à un bombardement impitoyable, avait dû capituler manquant de vivres (10 juillet), capitulation qui entraîna celle de Valenciennes dix-huit jours plus tard (28 juillet). En août 1794, les deux villes furent reprises sans combat; ce fut le prix de la victoire de Fleurus et de la nouvelle conquête de la Belgique. Les Autrichiens, isolés dans les quatre places qui leur restaient, Le Quesnoy, Landrecies, Condé et Valenciennes, n'eurent plus qu'à les rendre. On aurait pu les reprendre plus tôt, mais en usant d'un moyen qui avait contraint Valenciennes à la capitulation, le bombardement; c'eût été l'armée française écrasant sous les bombes quatre villes françaises pour les reconquérir. C'est pour prévenir une pareille éventualité que l'on a, dans ces dernières années, démantelé une partie des villes de la frontière du Nord, ne gardant que les plus grandes et les entourant de forts qui servissent de défense à un camp retranché, comme Lille, ou quelques-unes des plus petites, considérées comme des forts défendant

(1) Guigue, *Topographie historique du département de l'Ain*, p. 135.

quelques positions capitales. C'est ainsi que les fortifications de Valenciennes ont été sacrifiées comme celles de Cambrai, de Douai, d'Arras, et que celles de Condé, protégeant à l'abri de ses inondations un point important de la frontière du Nord au confluent de la Haine et de l'Escaut, ont été conservées.

«M. Foucart fait un exposé lucide de ces événements, non sans donner un témoignage de regret à Chancel, le commandant de Condé et, plus tard, de Maubeuge, qu'il avait cru prudent de ne pas exposer par une sortie pendant la bataille de Wattignies; à O'Moran, à Davaine, deux autres généraux de l'armée du Nord, livrés comme Chancel au Tribunal révolutionnaire : il aurait bien fait de leur associer Custine, rendu responsable d'une inaction dont on aurait pu trouver plus haut les vrais coupables. Il joint à son récit un choix de pièces justificatives tirées des archives de Condé.»

M. Müntz offre à l'Académie, de la part de M. de Maulde, un volume intitulé : *Louise de Savoie et François Ier; trente ans de jeunesse (1485-1515)* (Paris, 1895, in-8°).

«Dans ce travail, qui peut être considéré comme complétant l'*Histoire de Louis XII,* l'auteur s'appuie sur un ensemble de documents des plus importants, tous de première main, pour tracer le tableau, aussi intéressant que vivant, du mouvement politique, social, littéraire et artistique à la fin du xve siècle.

«Il semble croire, d'une manière générale, à la réalité des accusations portées contre Louise de Savoie par la grande majorité des écrivains du xvie siècle, notamment par Brantôme. Il produit même, sur les sources auxquelles ce dernier a puisé, des détails fort instructifs : le père de Brantôme ayant été attaché de bonne heure au service personnel et intime de François Ier, son fils se trouvait par là même initié à tous les secrets de la petite cour d'Amboise.

«M. de Maulde établit, d'autre part, que l'on s'est exagéré le rôle de Louise de Savoie comme protectrice des arts. C'était assurément une femme d'une grande valeur, très instruite et très spirituelle; mais sa pension ayant été réduite à certains moments, elle se trouva plus d'une fois hors d'état d'accorder des encouragements véritablement efficaces. C'est ainsi qu'à l'époque même à laquelle on rapportait l'exécution de plusieurs manuscrits célèbres, ayant pris naissance, croyait-on, sous ses auspices, aucun artiste ne se trouvait attaché à sa maison. Ces manuscrits sont, en réalité, antérieurs d'une dizaine d'années.

«Tout en révélant les anecdotes amusantes et la chronique intime de la cour groupée autour de Louise de Savoie et de son fils, M. de Maulde a tenté de pénétrer plus profondément qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'esprit de l'époque de transition à laquelle appartiennent ses héros. Les conclusions auxquelles il est arrivé sont des plus intéressantes. On avait considéré Seyssel, cet auteur injustement oublié, comme un précurseur de la rénovation des études classiques : M. de Maulde reporte le début de cette révolution à plusieurs lustres en arrière : dès la fin du xve siècle l'humanisme triomphait en France, mais il était déparé par le mauvais goût et la manie de l'imitation. Seyssel, loin d'avoir découvert l'antiquité, a protesté contre l'abus que l'on en faisait; il a montré qu'il fallait, non pas la copier, mais la renouveler en se l'assimilant.

«De même, au point de vue de l'art, M. de Maulde établit que dès lors l'éclectisme dominait. Tout en faisant la part des influences flamandes, il attribue aux enseignements de l'art classique et à ceux de la Renaissance italienne la part la plus élevée et la plus durable dans l'évolution du génie français.

«On retrouve dans ce volume l'érudition si variée et si sûre, la netteté de composition et le talent d'exposition propres à M. de Maulde. C'est une contribution de plus à l'histoire de cette époque attachante et complexe, à l'étude de laquelle il s'est dévoué et qu'il a déjà enrichie de deux œuvres maîtresses qui s'appellent l'*Histoire de Louis XII* et la *Diplomatie au temps de Machiavel.*»

Sont encore offerts :

Étude sur le manuscrit G 1036 des Archives départementales de la Lozère. Pièces relatives au débat du pape Clément V avec l'empereur Henri VII, par M. P. Gachon, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier (Montpellier, 1894, in-4°; publication de la Société archéologique de Montpellier);

Annales du musée Guimet. Tome XXVI, 1re partie. *La Corée ou Tchösen* (*la Terre du calme matinal*), par M. le colonel Chaillé-Long-Bey (Paris, 1894, in-4°);

Documenti dell' antica costituzione del comune di Firenze, pubblicati per cura di Pietro Santini (Florence, 1895, in-4°; *Documenti di storia italiana*);

Fragments d'un manuscrit perdu des Éléments *d'Euclide* (*xe siècle*), publiés par M. H. Omont (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des Études grecques*).

SÉANCE DU 22 FÉVRIER.

Le Secrétaire perpétuel communique la lettre suivante, qu'il a reçue du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie :

Saint-Louis, le 15 février 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je viens de recevoir l'avis officiel de la nouvelle allocation que l'Académie a bien voulu m'accorder pour la continuation des fouilles et je m'empresse de lui adresser mes vifs et sincères remerciements. Cette nouvelle marque d'intérêt, que l'Académie daigne porter à mes travaux, est pour moi un précieux encouragement.

Grâce à la somme mise à ma disposition je vais pouvoir compléter l'exploration du terrain qui nous a déjà fourni tant de pièces archéologiques de l'époque punique. Le succès des nouvelles fouilles me paraît assuré.

Ces jours derniers, M. René Millet, notre nouveau résident de France à Tunis, sachant que nos fouilles étaient interrompues, a voulu me mettre en état de les reprendre au plus tôt. Grâce à sa générosité, en attendant les fonds de l'Académie, j'ai pu remettre aussitôt les ouvriers au travail et j'ai le plaisir d'informer l'Académie que nous avons trouvé, comme précédemment, des scarabées avec hiéroglyphes, un étui travaillé à jour avec le double cartouche de Mycérinus, ce roi d'Égypte qui construisit la troisième pyramide de Gizeh, enfin un petit disque en or semblable de forme et de dimension au disque portant l'invocation d'Iadamelek au dieu Pygmalion. Mais au lieu d'une inscription, la face du disque nouvellement découvert porte le globe entre deux urœus, surmonté de l'épervier aux ailes éployées tenant entre ses serres l'emblème religieux de Carthage, c'est-à-dire le croissant et le disque solaire.

Je signalerai à part une petite fiole de terre cuite assez grossière dont la panse porte une inscription punique écrite à l'encre sur deux lignes. Je joins à ma lettre une copie de ce petit texte qui commence par un nom propre.

Je suis surtout heureux de pouvoir adresser à l'Académie l'estampage d'une épitaphe punique gravée sur une pierre bleuâtre longue de 0 m. 29, haute de 0 m. 11 et épaisse de 0 m. 09. Elle a été trouvée dans une tranchée pratiquée aux abords immédiats de la nécropole parmi les décombres carthaginois et surtout romains. On sait combien les textes funéraires gravés sur la pierre sont rares à Carthage. Jusqu'à présent nous n'en possédions qu'un seul qui est l'épitaphe d'un Carthaginois nommé Akbarim, fondeur de fer. M. le marquis de Vogüé l'a communiqué à l'Académie dans la séance du 18 mars 1892.

Les deux pierres à inscription funéraire que nous avons trouvées à Carthage prouvent par leur forme et la place de l'épitaphe qu'elles n'étaient point destinées à être fixées en terre comme les stèles votives.

Ces nouvelles découvertes que j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'Académie sont le meilleur gage que je puisse lui offrir du succès réservé à la continuation des fouilles. Il y a tout lieu de s'attendre encore à d'intéressantes surprises. Je ne manquerai pas, d'ailleurs, de mettre l'Académie au courant des nouveaux travaux des fouilles que, grâce à sa générosité, je vais pouvoir poursuivre d'une façon continue.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'hommage des sentiments de vive reconnaissance et de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

H. Delattre.

La lettre du P. Delattre est renvoyée à la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum.*

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour une communication :

«Il y a en irlandais un adjectif *lour* «suffisant», noté plus tard *lór*, *leór* qui, écrit *Laurus* sur le continent, dans le monde romain, a été employé comme nom propre d'homme par les Gaulois barbares ou esclaves; les inscriptions d'Italie en offrent des exemples. Certains Gaulois, citoyens romains, en ont fait un *cognomen*; d'autres Gaulois, également citoyens romains, en ont tiré le gentilice Laurius; or de ces noms d'hommes et de leurs dérivés viennent des noms de lieux fréquents en territoire celtique, non seulement entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, mais au sud des Pyrénées et à l'est du Rhin.

«De ces noms de lieu, un des plus intéressants grammaticalement est le superlatif *Lourismo*, nom d'une localité d'Espagne en Galice, province de Coruña : c'est un ancien *fundus Laurismus* ainsi désigné du nom d'un propriétaire primitif appelé *Lourismos*, c'est-à-dire «très suffisant». On trouve en Galice quatre *Lauro*, chacun un *fundus Laurus*, trois Louriño, c'est-à-dire trois *fundi Laurinii*, et deux *Louriña*, c'est-à-dire *villae Lauriniae*, tous cinq ainsi dénommés à cause de propriétaires appelés *Laurinius*. *Laurinius* est aussi curieux à étudier que *Lourismo*. C'est un dérivé de *Laurinus*; or, dans une inscription d'Uzès, figure un certain *Laurinus Celti filius*; *Laurinus* est donc, semble-t-il, un nom celtique.

«Il y a en France deux noms de lieu dérivés immédiatement du nom d'homme *Lauros*; ce sont Laurac (Ardèche) et un autre Laurac plus connu, dans l'Aude; celui-ci a donné son nom au Lauraguais, petite province de France dès le XIIe siècle.

«Ce qui est plus fréquent en Gaule et hors de Gaule, ce sont les noms de lieu dérivés du gentilice *Laurius*, tiré lui-même du nom d'homme barbare *Louros*.

«Nous citerons en France : Loiré (Maine-et-Loire), appelé *Lauriacus* en 943; Loirac (Gironde), qui nous offre la prononciation méridionale du même mot; Lorris, Loiret, nommé *Lauriacus* dans un diplôme d'Hugues Capet (990), et aussi, à l'ouest du Rhin dans l'ancien département de la Moselle, Lorry-les-Metz, *Lauriacus* dans une charte de 945.

«Ces quatre noms de lieu occidentaux se retrouvent deux fois à l'est du Rhin, l'une en Würtemberg, et l'autre en Autriche, près de Vienne. Le dernier, aujourd'hui Lorch, sur l'Enns, est le plus connu. C'est le *Lauriacus* dont a été daté, en 341, un rescrit des empereurs Constance et Constant, dont le *Code Théodosien* et le *Code Justinien* ont conservé des extraits. Ammien Marcellin nous apprend que l'empereur Gratien y passa en 377. L'*Itinéraire* d'Antonin parle plusieurs fois de cette localité qui est aussi mentionnée dans la *Notitia dignitatum*.

«Le *Lauriacus* du Würtemberg, appelé aujourd'hui Lorch comme le précédent, n'apparaît qu'au XIIe siècle.

« Ces noms de lieu orientaux, rapprochés de ceux d'Espagne que nous avons cités en premier lieu et de ceux de Gaule mentionnés ensuite, sont des témoignages qui attestent quelle étendue a eue jadis le domaine celtique auquel on donne vulgairement comme limite les Pyrénées et le Rhin.

« Il est inadmissible que le nom d'homme *Laurius* dont ils dérivent soit primitivement un nom d'arbre, comme le P. De Vit l'a proposé. L'usage de tirer d'un nom commun d'arbre des noms propres d'homme est étranger au monde romain : aucun Romain ne s'est jamais appelé *Abies*, *Alnus*, *Quercus*, *Ulmus*. On trouve en grec les noms propres d'homme Ἀρκετός, Ἱκανός, qui tous deux signifient « suffisant » comme l'irlandais *lour*. Ces noms propres sont synonymes du nom propre gaulois *Louros*. »

M. Héron de Villefosse communique une note de M. P. Gauckler sur des inscriptions inédites de Tunisie fixant la position de deux villes antiques : *Thuraria*, station de la voie romaine de Carthage à Hippone la Royale, et *Meninx*, dans l'île de Djerba [1].

M. Gauckler a trouvé, entre Djedeïda et les marais d'El-Mebtouh, près de la ferme française de Chaouat, deux inscriptions, dont la première contient le nom de *Thuraria*; elle fournit de précieux renseignements sur cette ville, assez importante pour avoir reçu de César le titre de colonie romaine, et sur son organisation municipale. La seconde inscription est la dédicace d'un temple construit à Thuraria en l'honneur de Gordien III, et qui renfermait trois statues acrolithes des Victoires de l'empereur.

La troisième inscription a été découverte par M. Hartmayer, contrôleur civil, au sud-est de l'île de Djerba, à Houmt-Cedouikech. C'est le fragment d'un important *cursus honorum* qui confirme définitivement l'identification de Meninx avec les ruines antiques qui s'étendent entre cette localité et le bord de la mer.

A propos de cette dernière inscription, M. Héron de Villefosse

[1] Voir ci-après.

rappelle que le Musée du Louvre possède plusieurs monuments provenant de l'île de Djerba et trouvés sur un point nommé Gallela. Ce sont deux statues municipales drapées, envoyées en 1882 par l'amiral Conrad, puis tout un ensemble d'antiquités, envoyées également en 1882 par le général Jamais. On y remarque une autre statue municipale drapée, les fragments d'un lion en ronde bosse, les débris d'un sarcophage en terre cuite qui paraît avoir été décoré d'un bas-relief représentant un combat de Grecs et d'Amazones, des lampes, des fragments de mosaïques et d'enduits peints, un pilastre cannelé, etc.

M. Müntz communique, de la part de M. Antoine Thomas, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, une note su les manuscrits enluminés par un miniaturiste du xve siècle, Évrard de Pinques ou d'Espinques [1]. On savait, grâce aux recherches de M. Guibert, qu'Évrard, originaire du diocèse de Cologne, se fixa à Paris vers 1430, qu'il travailla entre autres pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et mourut en 1494. Il résulte des recherches de M. Thomas que deux des ouvrages enluminés par cet artiste en 1479-1480, un *Tristan*, en trois volumes, et un *Propriétaire*, en un volume, étaient destinés à Jean du Mas, sieur de l'Isle, et se trouvent aujourd'hui, le premier dans la Bibliothèque du duc d'Aumale, à Chantilly, le second à la Bibliothèque nationale, où il porte le numéro 9140 du fonds français.

L'identification faite par M. Thomas donne un intérêt tout particulier au mémoire dans lequel Évrard a consigné le chiffre de ses dépenses et le montant de ses honoraires. On y voit qu'il consacra quinze mois à l'illustration des quatre volumes; qu'il peignit tout ensemble les initiales, les vignettes et les «histoires» du *Propriétaire;* qu'il travaillait à raison de 40 sous tournois par mois, non compris le remboursement des dépenses faites pendant son séjour dans la Creuse. Outre l'or et l'argent, il employa dix couleurs différentes, qui sont toutes spécifiées dans son mémoire.

[1] Voir ci-après.

Il résulte de l'examen auquel M. Müntz a soumis le manuscrit de la Bibliothèque nationale qu'Évrard d'Espinques, quoique né dans les environs de Cologne, n'appartient ni à l'école allemande, ni à l'école flamande : pour la technique comme pour les types il s'inspire rigoureusement des traditions en honneur dans notre pays, où il résida pendant plus de soixante ans. Grâce à l'intéressante découverte de M. Thomas, cet artiste — laborieux plutôt qu'inspiré — est désormais en droit de revendiquer une place honorable, sinon brillante, parmi les représentants de la miniature française du XVe siècle.

M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres de Paris, commence la lecture d'un mémoire sur *Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique*[1].

COMMUNICATIONS.

NOTE SUR DES INSCRIPTIONS INÉDITES DE TUNISIE,

PAR M. P. GAUCKLER.

I. — Thuraria et Cigisa.

Au milieu de la riche plaine d'alluvions qui s'étend sur la rive gauche de la Medjerda inférieure, entre Djedeïda et les marais d'El-Mebtouh, s'élève un mamelon isolé d'une centaine de mètres d'élévation, le Djebel Chaouat. Du haut de ce belvédère, placé dans une situation très favorable, au point où se croisent les routes de Djedeïda à Utique et Bizerte, et de Tunis à Mateur, la vue s'étend au loin dans toutes les directions. Son altitude le préserve de la fièvre qui règne dans les bas-fonds. L'eau se trouve en abondance à quelques mètres dans le sous-sol, ce qui permet d'irriguer à souhait la

[1] Voir ci-après.

campagne environnante, qui est d'une remarquable fertilité. Toutes les conditions nécessaires à la prospérité d'un centre agricole s'y trouvent réunies.

Ce centre existait à l'époque romaine : il en reste de nombreux vestiges, dont je crois avoir été le premier à signaler l'intérêt[1]. Ils sont peu visibles à la vérité, les murs étant rasés jusqu'au sol, mais ils s'étendent sur tout le mamelon, et les travaux entrepris à la ferme française de Chaouat en font chaque jour découvrir de nouveaux. Parmi les ruines les mieux conservées, je citerai : des citernes voûtées, l'une notamment qui communique avec un vaste réservoir carré à ciel ouvert; des canaux d'irrigation en blocage; plusieurs puits antiques. L'un d'eux est accompagné d'un abreuvoir construit par les Arabes du voisinage, à l'aide de débris divers et de morceaux d'architecture d'une exécution très soignée, seuls vestiges d'édifices importants aujourd'hui disparus. Ce sont des colonnes cannelées en marbre rose, des chapiteaux, un beau piédestal en marbre blanc, des sarcophages : la margelle du puits est une base de colonne, dont on a conservé les moulures en évidant la partie centrale.

La brigade topographique opérant en 1890 à Chaouat y avait déjà relevé trois inscriptions, la première dédiée à Septime Sévère[2], la seconde à un certain M. Plotius Verus[3]; la troisième, assez fruste, fut photographiée par M. le capitaine Flich, mais ne put être lue dans son entier par M. Cagnat, faute d'un bon estampage[4].

J'ai revu ce texte avec soin, et je suis parvenu à déchiffrer les mots restés douteux, qui sont précisément les plus importants.

[1] *Bull. arch.*, 1894, p. 243, n° 31.
[2] *Bull. arch.*, 1891, p. 197, n° 13.
[3] *Bull. arch.*, 1891, p. 196, n° 12.
[4] *Bull. arch.*, 1891, p. 197, n° 14.

L'inscription est gravée sur le dé d'un grand piédestal, haut de 1 m. 50, en calcaire dur des carrières romaines de la Maïhena. Elle n'occupe que la partie inférieure de la face principale, qu'encadre une triple rangée de moulures. Le haut portait primitivement une autre dédicace, qui fut soigneusement retaillée, lorsqu'on changea la destination du piédestal.

Les lettres, grêles et allongées, présentant les formes caractéristiques de l'épigraphie du IIIe siècle en Afrique, sont hautes de 0 m. 065. Les deux premières lignes sont les plus effacées. L'inscription doit se lire ainsi :

PATRIAE SVAE·COL·IVL·TH·
SIMPLICE IN PATRIM ET MVNI
CIPES SVOS AMORE M·PAETIVS
VICTOR·F·P·IIVIR·FILIVS EIVS M P

Patriae suae, col(oniae) Jul(iae) Th(urariae), simplice in patriam et municipes suos amore, M(arcus) Paetius Victor, f(lamen) p(erpetuus), duovir, filius ejus, m(erito) p(osuit).

Si l'on admet mon interprétation du sigle TH, et je ne crois pas qu'elle puisse être sérieusement contestée, le texte acquiert

TABLE DE PEUTINGER.		
STATIONS.	DISTANCES en milles.	CHIFFRES corrigés.
Chartagine col. :		
Cisisa	XIX	XVIII
Thuraria	XV	III
Thuburbominus	III	XV
TOTAL		XXXVI

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.		
STATIONS.	DISTANCES en milles.	CHIFFRES corrigés.
Carthagine :		
Cigisa	XVIII	
Tuburbominus	XXVIII	XVIII
TOTAL	XXXVI	

une réelle importance. Il fixe à Chaouat l'emplacement de *Thuraria*, deuxième station de la voie romaine de Carthage à

Hippone, que Tissot identifiait, contre toute vraisemblance, avec Djedeïda[1]. Le tracé qu'il donnait de la voie entre Carthage et Thuburbo minus (Tebourba) subit par suite une rectification importante qui le rend plus conforme aux données concordantes de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger, dont Tissot avait été forcé de ne tenir aucun compte.

La route ne passait pas au sud du Djebel Ahmor, comme le prétendait Tissot[2] : on n'en trouve pas la moindre trace entre l'aqueduc d'Hadrien et Djedeïda[3]. Elle empruntait sans doute, comme le supposait Daux[4], la première partie de son tracé à la voie de Carthage à Utique, bifurquait à gauche en longeant les contreforts septentrionaux du Djebel Ahmor, et traversait la Medjerda au gué de Sidi Tabet, qui se trouve exactement à 18 milles de Carthage et auprès duquel je serais tenté de placer *Cigisa*[5]. Trois milles plus loin, la route atteignait *Thuraria*, où elle donnait naissance à un embranchement qui se dirigeait sur Mateur. Elle s'engageait ensuite dans la montagne, non loin de *Thubba*, desservait les carrières romaines de la Maïbena, et ne rejoignait la Medjerda qu'à la station de *Thuburbo minus* (Tebourba) après un détour d'une quinzaine de milles, la distance à vol d'oiseau ne dépassant pas dix milles. *Cigisa* se trouverait ainsi placée à égale distance de Carthage et de Thuburbo, comme l'indiquent les deux Itinéraires, et, dans la Table de Peutinger, il suffirait d'intervertir les chiffres des distances entre *Thuraria-Cigisa* et *Thuraria-Thuburbo* pour qu'ils s'appliquent exactement au tracé que je propose.

Le texte de Chaouat nous fournit en outre de précieux ren-

[1] Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, II, p. 247.

[2] Tissot, *l. c.*, p. 247.

[3] *Atlas archéologique de la Tunisie*, Tunis, n°s 11 et 12.

[4] Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des Emporia phéniciens*, p. 130.

[5] Cf. Carte de l'État-Major au $\frac{1}{50000}$: Ruines au nord du Djebel Mergheb

seignements sur cette station de *Thuraria* que nous ne connaissions jusqu'ici que par la Table de Peutinger. Il nous apprend que c'était une ville assez importante pour avoir reçu de César le titre de colonie romaine. Constituée en municipe, elle avait un sénat, des décurions, des duovirs, des flamines. Les renseignements que nous donne sur ce point la dédicace sont confirmés et complétés par un autre texte encore inédit, découvert au même endroit.

Il est gravé en lettres grêles, mais profondes, hautes de o m. o65 et remarquablement nettes, sur un linteau de pierre de la Maïhena, haut de o m. 5o, long de 2 m. 20, épais de o m. 35. Une bande plate en saillie occupe la partie supérieure; au-dessous se succèdent les quatre lignes de l'inscription. La pierre est brisée à gauche; il manque la première moitié de chaque ligne, mais les mots les plus importants nous ont été conservés, et les lacunes existantes n'obscurcissent guère le sens général du texte.

Cette inscription devait être placée au-dessus de la porte d'entrée du temple que fit construire, en l'honneur de Gordien III, un magistrat de Thuraria, dont le nom ne nous a pas été conservé. Ce temple, orné de colonnes, renfermait trois statues acrolithes des Victoires de l'empereur. Il faut lire en effet, *acrolithis* au lieu de *achroritis* qui n'a pas de sens. Ce barbarisme est excusable, venant d'un lapicide de village, qui devait être peu ferré sur les racines grecques. L'adjectif *acrolithus* est un mot de formation savante, grec d'origine, latin seulement de désinence, et d'ailleurs rarement usité. Je ne connais, pour l'avoir employé, qu'un seul auteur de basse latinité, Trébellien Pollion[1], à propos d'une statue élevée à Calpurnie, femme de Titus le Maure, l'un des trente tyrans. Vitruve[2], parlant de la statue colossale de Mars placée par

[1] Treb. Pollio, *XXX Tyrann.*, c. 30.
[2] Vitruvius, II, 8, 11.

ANI·SORORIS·FILI·M·ANTONI·GORDIANI·PII·FELICIS·AVG·FORTISSIMI·FELICIS·IMP·PONT[illegible]
R·FL·PERPETVS·TEMPLVM·VICTORIARVM·QVOD·EX·DVPLICATA·PECVNIA·HON
CVM·STATVIS·VICTORIARVM·TRIBVS·ACHRORITIS·AVG·N·ET COLVMN
SPORTVLAS DECVRIONIBVS·ET·EPVLVM·CVRİS·ET·VNIVERSO·POPVLO·DEDT

[Pro salute et victoriis imp(eratoris) Caes(aris), divi M(arci) Antoni(i) nepotis, divi Antoni(i) Gordi]ani sororis fili(i), M(arci) Antoni(i) Gordiani Pii Felicis Aug(usti), fortissimi felicis imp(eratoris), pont(ificis) [maximi..., ille... duovi]r, fl(amen) perpetu(u)s, templum Victoriarum, quod ex duplicata pecunia hon[oris... causa promiserat,] cum statuis Victoriarum tribus acrolithis Aug(usti) N(ostri) et column[is... aedificavit et dedicavit, idemque sp]ortulas decurionibus, et epulum curiis, et universo populo dedit.

le roi Mausole dans l'Acropole d'Halicarnasse, conserve au mot sa forme grecque «*statuam colossicam ἀκρόλιθον*».

Par contre, on le retrouve latinisé sur une inscription africaine de Djemila (*Cuicul*)[1] qui mentionne une statue de *Tellus* «*simulacrum deae acrolitum*».

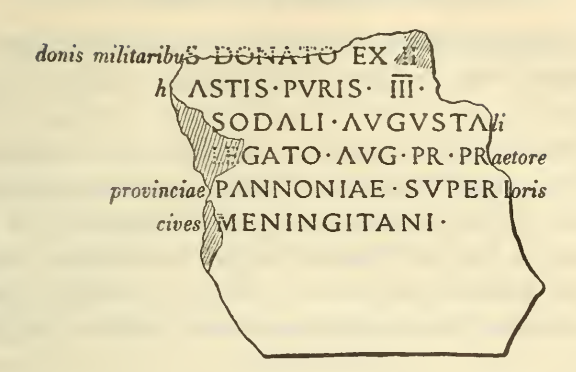
Ces statues acrolithes, où la tête seule, et quelquefois les mains et les pieds étaient en marbre, devaient être à la mode en Afrique, peut-être par économie. Ne serait-ce pas pour cette raison que l'on trouve dans ce pays tant de têtes isolées, arrêtées par une section nette et intentionnelle, et non par une brisure, à la naissance du cou, sans que l'on puisse jamais découvrir le moindre vestige des corps auxquels elles étaient adaptées, ceux-ci étant faits sans doute de bois, matière moins chère, plus facile à travailler, mais aussi moins durable.

Au temps des Gordiens, la ville de *Thuraria* était donc encore florissante, mais il semble qu'elle tomba ensuite rapidement en décadence. Aucun des textes épigraphiques découverts au Djebel Chaouat, ne paraît postérieur au milieu du IIIe siècle; la ville ne figure pas sur les listes d'évêchés; elle devait avoir perdu toute importance à l'époque chrétienne.

II. — Meninx.

M. Hartmayer, contrôleur civil de Djerba, vient de découvrir dans une mosquée de Houmt-Cedouikech, au sud-est de l'île de Djerba, l'inscription suivante, gravée sur une belle plaque de marbre, épaisse de 0 m. 04, qui servait de plateau aux lampes de la mosquée. La plaque est malheureusement brisée de partout, sauf en bas, et le texte, gravé en lettres de 0 m. 03 à 0 m. 035, est très incomplet. Je lis :

[1] *C. I. L.*, VIII, 8309.



[Illo . . . consuli . . . praetori, legato Augusti pro praetore provinciae . . . donis militaribu]s donato ex[. . . h]astis puris 3 [vexillis? 3 . . .] sodali Augusta[li . . .], legato Aug(usti) pr(o) pr(aetore) [provinciae] Pannoniae Superioris [cives?] Meningitani.

Malgré son mauvais état de conservation, ce texte est intéressant. Il est le premier à mentionner le nom des habitants de la ville de *Meninx*, la rivale de *Girba* et qui, avant celle-ci, avait donné son nom à l'île qui les contenait toutes deux. Sa découverte à Houmt-Cedouikech confirme définitivement l'identification de *Meninx* avec les ruines antiques très importantes qui s'étendent entre cette localité et le bord de la mer (Henchir El-Kantara)[1].

Le fragment n'est que la dernière partie d'une dédicace élevée par les citoyens de *Meninx* à un personnage dont le nom nous manque, mais dont nous pouvons affirmer qu'il occupait une des plus hautes situations de l'empire. Les dernières lignes de son *cursus honorum* nous ont seules été conservées, mais elles suffisent à prouver qu'il avait parcouru toute la carrière des honneurs, jusqu'au consulat inclusivement. En dernier lieu, il avait été appelé, en qualité de légat propréteur, à un poste des plus importants au point

[1] Tissot, *l. c.*, t. I, p. 196 *sq.*

de vue militaire : le gouvernement de la province de Pannonie Supérieure, où résidaient trois légions : c'était un poste consulaire.

Le texte ne peut donc être antérieur à 103, époque à laquelle les deux Pannonies ne formaient encore qu'une seule province ; il n'est certainement pas postérieur à l'an 297, car dans la liste de Vérone, rédigée à cette date, la province de Pannonie Supérieure a disparu pour faire place à deux nouvelles divisions administratives : *Pannonia I* et *Pannonia II*.

Les lettres sont alignées avec soin, et bien gravées ; mais leur forme dénote une assez basse époque. L'inscription ne semble pas pouvoir remonter plus haut que le milieu du IIIe siècle.

J'ai fait entrer ce texte intéressant au musée du Bardo, qui se développe de jour en jour.

UN BIBLIOPHILE FRANÇAIS ET UN ENLUMINEUR ALLEMAND À LA FIN DU XVe SIÈCLE : JEAN DU MAS, SEIGNEUR DE L'ISLE, ET ÉVRARD D'ESPINQUES, PAR M. ANTOINE THOMAS.

L'enlumineur Évrard d'Espinques n'était connu jusqu'ici que par une courte notice que lui a consacrée feu Pierre de Cessac en 1887[1]. Il résulte du témoignage de son petit-fils, Simon Évrard, notaire à Ahun, dans la Marche, vers 1560, qu'Évrard d'Espinques était originaire du diocèse de Cologne, qu'il avait habité d'abord Paris, et qu'enfin, entré au service du duc de Nemours et comte de la Marche, Jacques d'Arma-

[1] *Évrard de Pinques, peintre enlumineur de Jacques d'Armagnac*, p. 60-63 du tome VI des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Nous adoptons, avec M. L. Guibert, l'orthographe *Evrard d'Espinques*.

gnac, il s'était fixé dans la petite ville d'Ahun sous le règne de Louis XI. Aux termes d'une supplique, dont on ne possède qu'une copie mutilée et sans date, Jacques d'Armagnac lui avait constitué, au moment où l'artiste se maria dans ses terres, une rente sur son trésorier de la Marche «pour aucuns bons et agreables services qu'il luy faisoit chascun jour de son mestier de enlumineur et qu'il esperoit qu'il feroit le temps advenir». Une note, dont P. de Cessac n'avait pu contrôler l'exactitude, indiquait qu'Évrard d'Espinques avait fait son testament en 1494 : vraisemblablement il mourut peu de temps après.

M. Louis Guibert, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, a eu la bonne fortune de trouver, l'an dernier, dans les papiers d'une famille d'Ahun alliée à la famille Évrard, d'importants documents sur l'enlumineur de Jacques d'Armagnac, documents qu'il a signalés au dernier Congrès des sociétés des beaux-arts, et qu'il imprime en ce moment même dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Ces documents sont au nombre de trois : 1° le contrat de mariage de Jean Évrard, fils de l'enlumineur (1500); 2° le testament d'Évrard d'Espinques lui-même (1494); 3° un mémoire, qui paraît autographe, des travaux d'enluminure exécutés par Évrard d'Espinques du 1er août 1479 au 1er novembre 1480.

M. Louis Guibert ayant bien voulu me communiquer les épreuves de l'article où il publie et commente ces documents, je me suis attaché à la solution d'une question qu'il n'avait pu résoudre définitivement, celle de savoir pour qui Évrard avait travaillé en 1479-1480. J'ai pu du même coup retrouver et le nom du seigneur pour qui travaillait l'enlumineur et les manuscrits mêmes qu'il avait enluminés, lesquels se sont heureusement conservés. Ce double résultat me paraît impor-

tant en ce qu'il constitue dans l'histoire de la miniature en France un repère comme on en trouve peu d'établis, et où viennent en quelque sorte converger tous les renseignements que l'on peut souhaiter connaître sur une œuvre d'art : le nom et le *curriculum vitæ* de l'artiste, le lieu et la date de l'exécution, le nom du seigneur pour qui le travail a été fait, le mémoire des couleurs employées, du salaire payé, etc. Laissant à d'autres plus compétents le soin d'utiliser toutes ces données pour reconstituer et apprécier l'œuvre d'Évrard d'Espinques, je me bornerai à exposer brièvement par quelle série d'inductions je suis arrivé au résultat que je viens d'annoncer : cette simple exposition montrera, je crois, que la certitude du résultat ne peut être contestée.

Les premières lignes du mémoire n'ont pu être déchiffrées par M. Guibert, tant elles sont effacées; elles contenaient peut-être le nom du personnage pour qui l'artiste travaillait. En tout cas, j'ai supposé *a priori* que ce personnage devait résider en un lieu appelé « L'Isle », puisque Évrard nous apprend qu'il a « demouré pour enluminer et hystorier lesdits livres, *tant a L'Isle que audit lieu d'Ahun*, quinze mois entiers ». Par suite, j'ai pensé à Jean du Mas, seigneur de L'Isle[1], dont le nom revient plusieurs fois dans un recueil sur l'histoire de la Marche, commencé il y a plus de vingt ans et augmenté au jour le jour depuis, malgré l'entraînement d'études toutes différentes; le 14 février 1476, Pierre de Beaujeu, gendre de Louis XI, chargé de mettre la main sur les possessions et la personne de Jacques d'Armagnac, se trouve à Guéret et expédie des lettres de commissions, « le s[r] de L'Isle present »; le 31 décembre de la même année, les trésoriers généraux de France donnent une assignation de 1,500 livres sur le

[1] Château aujourd'hui en ruines, commune de Touchay, canton de Lignières (Cher).

receveur royal dans la Marche à «Jehan du Mas, escuier, s^r de L'Isle», par ordre du roi, etc.

Évrard nous apprend que, pendant qu'il travaillait à Ahun, il devait toucher une indemnité de quinze sous par mois, dont le taux avait été fixé «par *Mr de Chaseauben.* (avec une abréviation suspensive) et par Jacques Barthonnier». J'ai pensé que *Mr de Chaseauben.* devait être un abbé de *Chézal-Benoît* en Berry [1] : vérification faite dans le *Gallia christiana*, l'abbé de Chézal-Benoît, nommé par un bref apostolique du 18 août 1479, n'est autre que Pierre du Mas, frère du seigneur de L'Isle.

Je pouvais alors en toute tranquillité chercher si, parmi les les épaves de la collection formée au xve siècle par Jean du Mas se trouvaient les deux ouvrages enluminés par Évrard d'Espinques : un *Tristan* en trois volumes et un *Proprietaire* [2] en un seul. Je n'ai pas eu à aller bien loin. Le précieux *Cabinet des manuscrits* de M. Léopold Delisle m'a appris non seulement que deux manuscrits de la Bibliothèque nationale portaient la signature de Jean du Mas (ce n'étaient pas ceux que je cherchais), mais qu'un nombre assez considérable de manuscrits de même provenance se trouvaient dans la riche collection de Chantilly et avaient été signalés par M. le duc d'Aumale lui-même en 1854, dans un mémoire intitulé : *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du xve siècle.* Parmi les douze volumes «somptueusement décorés» que signale M. le duc d'Aumale, les n°s 315, 316 et 317 constituent précisément un *Tristan* en trois volumes, écrit dans la seconde moitié du xve siècle par «Gilles Gassien, natif de la ville de Poitiers», dont on peut à coup sûr considérer les «nombreuses miniatures» comme étant l'œuvre d'Évrard d'Espinques.

(1) Canton de Lignières (Cher).

(2) Nom donné au traité *De proprietatibus rerum* de Barthélemy de Glanville traduit en français pour Charles V par frère Jean Corbichon.

Restait à trouver le *Proprietaire*. Non seulement M. le duc d'Aumale ne signale pas cet ouvrage parmi les manuscrits du fonds du Mas, mais l'inventaire sommaire des manuscrits qui existaient à Chantilly au moment où la Révolution en amena la confiscation, inventaire conservé à la Bibliothèque nationale et dont je dois la connaissance à M. Omont, ne mentionne aucun *Proprietaire*. En revanche, les *Proprietaires* ne manquent pas à notre Bibliothèque nationale. M. Léopold Delisle, dans son *Inventaire des manuscrits français*, en signale dix-huit. Je déclare tout de suite que je n'ai pas eu à les examiner un à un pour retrouver parmi eux l'exemplaire de Jean du Mas, enluminé par Evrard d'Espinques. Ayant eu l'heureuse idée de relire, sur ces entrefaites, les *Notes* publiées il y a trois ans par M. Durrieu sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans les bibliothèques d'Allemagne, j'y ai trouvé, assez à l'improviste, l'indication que le manuscrit français 9140 de la Bibliothèque nationale est aux armes de la famille du Mas[1]. Or ce manuscrit est un *Proprietaire*; l'écriture est de la seconde moitié du XVe siècle, les miniatures y abondent, et je n'hésite pas à y reconnaître, comme dans le *Tristan* de Chantilly, l'œuvre de l'enlumineur allemand d'Ahun, Évrard d'Espinques.

LE RÈGNE DE SÉLEUCUS II CALLINICUS ET LA CRITIQUE HISTORIQUE, PAR M. A. BOUCHÉ-LECLERCQ.

L'histoire du règne si mouvementé de Séleucus Callinicus est contenue tout entière — sauf quelques renseignements accessoires — dans trois récits sommaires, le *Prologue* XXVII de Trogue Pompée, le chapitre XXVII de Justin et une notice de l'Eusèbe (Porphyre) arménien; on se proposera ici d'examiner l'usage qui a été fait de ces trois sources depuis Niebuhr. L'il-

[1] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1892, p. 133, note.

lustre historien a été, en effet, le premier à utiliser le texte d'Eusèbe, connu seulement depuis 1818 (cf. Niebuhr, *Abhandl. d. Berl. Akad.*, 1819; — *Kl. Schriften*, I, p. 179-304).

On peut reprocher à Niebuhr d'avoir introduit dans la critique historique la liberté absolue d'interprétation à l'égard des auteurs inintelligents, et d'avoir érigé pour ainsi dire en principe le mépris de Justin. Tout le récit de Justin se trouve bouleversé par une hypothèse initiale de Niebuhr, lequel prétend trouver dans un texte de saint Jérôme (*In Daniel.*, XI, 7) la preuve qu'Antiochus Hiérax a été, dès 243, l'allié de Ptolémée III Évergète contre son frère Séleucus II.

J. G. Droysen, dans cette partie de son *Histoire de l'Hellénisme*, exagérant encore les libertés prises par le maître, tombe dans l'arbitraire pur. Il découpe les textes en menus fragments, qu'il intervertit et mélange à son gré, avec le parti pris de ne pas accepter d'« histoire pragmatique », c'est-à-dire de récit tout fait. L'hypothèse de Niebuhr oblige Droysen, qui l'accepte, à surcharger encore de batailles entre Séleucus et son frère les années durant lesquelles Séleucus soutient la lutte contre Ptolémée. C'est surtout dans les combinaisons diplomatiques que la fantaisie de Droysen se donne libre carrière. Il imagine une entente entre Antiochus et sa tante Stratonice contre Séleucus, une alliance entre Séleucus et Attale de Pergame contre Antiochus, enfin une alliance entre Antiochus et Antigone Doson contre Ptolémée; le tout sans autres preuves que des présomptions inconciliables avec le texte de Justin. Et, bien qu'opérant comme sur une table rase, Droysen n'arrive pas à constituer un récit vraisemblable. Les faits comme les caractères restent flottants et confus.

L'exemple de Droysen ayant mis en évidence les excès de la critique subjective, une réaction[1] se produit après

[1] Déjà inaugurée, quoique timidement, par C. Müller, dans ses annotations au texte de Porphyre (*Fragm. histor. graec.*, t. III [1849], p. 708-710).

lui. Au lieu de pulvériser les textes, auxquels vient s'ajouter le maigre tribut des inscriptions de Pergame (réunies dans *Die Inschriften von Pergamon*, I, Berlin, 1890), on cherchera à les concilier.

M. U. Kœhler, étudiant «la fondation du royaume de Pergame» (*Histor. Zeitschr.*, XLVII [1882], p. 1-14), espère mettre d'accord Justin et Eusèbe sans déranger une ligne dans l'un et l'autre texte. Mais ce scrupule honorable, combiné avec l'hypothèse de Niebuhr, l'amène à brusquer plus encore que ne l'avait fait Droysen la marche des événements. Il faut qu'il place avant la levée du blocus d'Orthosia, dont la date (241 avant J.-C.) est fournie par Eusèbe, les nombreux faits de guerre, y compris la bataille d'Ancyre, qui signalent la lutte entre les deux frères, et avant 240 — première année du «règne» d'Attale — les batailles livrées aux mercenaires gaulois d'Antiochus qui ont valu au dynaste de Pergame le titre de roi, sans compter la plupart des négociations supposées par Droysen, notamment l'alliance entre Séleucus et Attale. L'étude de M. Kœhler, d'ailleurs limitée à la période antérieure à 240, ne peut être considérée comme une solution plausible. Elle a plutôt démontré, contre l'opinion de son auteur, qu'il est impossible d'aboutir sans déplacer au moins une phrase qui forme une sorte de parenthèse au milieu de la notice d'Eusèbe.

M. Fr. Kœpp (*Rhein. Mus.*, XXXIX [1884], p. 209-230), s'attaquant de nouveau à cette énigme historique, s'est proposé de ne faire dans le texte d'Eusèbe aucune autre interversion que celle reconnue indispensable et de prendre Justin pour principal guide. Mais la confiance qu'il accorde à l'hypothèse de Niebuhr, décidément passée à l'état de dogme, pèse sur son jugement. Il va même plus loin que Niebuhr, en faisant remonter à 246, au début même du règne de Séleucus II, l'alliance entre Ptolémée et Antiochus Hiérax. Il peut ainsi espacer les

événements que ses devanciers accumulaient en quelques années, mais il se met plus nettement encore en contradiction avec Justin. Cependant il se refuse à poursuivre ce système d'interversion dans le texte de Justin, et il cherche à éliminer celles des conjectures de Droysen qui ont contre elles le témoignage exprès de cet auteur. Il y a progrès dans la méthode : mais, pour avoir hésité entre la tradition des sources et les postulats de l'école de Niebuhr, M. Kœpp, malgré la sagacité dont il fait preuve dans l'exégèse des textes, n'a obtenu que des résultats peu satisfaisants.

Enfin, M. J. Beloch (*Histor. Zeitschr.*. LX [1888], p. 499-512), jugeant par l'insuccès de M. Kœhler qu'il est indispensable de déplacer dans Eusèbe la phrase signalée plus haut, et, par les perplexités de M. Kœpp, qu'il fallait rompre avec les hypothèses issues de Niebuhr ou de Droysen pour en revenir à Justin, a été récompensé de sa déférence pour cet auteur si décrié. On est étonné de voir avec quelle facilité tous les renseignements venus d'ailleurs se placent dans le cadre tracé par Justin. Les succès de Séleucus en Asie Mineure et en Syrie — succès attestés par la fondation de Callinicon en 242 avant J.-C., — la levée du blocus d'Orthosia en 241, les revers qui suivent, tout cela est antérieur à la rébellion d'Antiochus, qui est elle-même suivie d'une paix générale en 237. La guerre avec l'Égypte est terminée, la discorde intestine apaisée par la cession de l'Asie cistaurique à Antiochus. Au bout d'un an environ, une rupture éclate entre les deux Séleucides; mais, après la défaite de Séleucus à Ancyre (235), ils signent de nouveau une paix définitive (234). Plus d'hostilités en partie double ou triple, de traités précaires, toujours défaits et refaits, à la mode de Droysen. Chacun des deux frères suit sa voie, Séleucus en Orient, Antiochus en Asie Mineure, où, devenu le gendre du roi de Bithynie (vers 232), il entre tout naturellement en conflit avec Attale. Vaincu par Attale à Per-

game et en Lydie et passé à l'état d'aventurier, il se rejette sur son frère, qui l'a laissé seul aux prises avec l'ennemi héréditaire, se fait expulser de la Mésopotamie, cherche un asile en Cappadoce et finalement se livre à Ptolémée, puis s'échappe de sa prison et va mourir en Thrace (226).

Le canevas proposé par M. Beloch est plausible en soi, conforme à l'ordonnance du *Prologue* de Trogue Pompée et du récit de Justin, conforme aussi, sauf une interversion reconnue nécessaire, au texte d'Eusèbe, et il se prête à l'intercalation des renseignements fournis depuis par les papyrus de Gurob (notamment Mahaffy, II, [1893], XLV). Il ne reste plus qu'à le rectifier dans le détail et à en éliminer certaines fantaisies qui sont comme de légers accès d'humeur indépendante. On ne saurait concéder à M. Beloch que la *Séleucide,* dont il est question dans l'inscription de Smyrne (*C. I. G.,* 3137), soit l'Asie Mineure, ni que la Thrace, où se réfugie Antiochus, soit un dernier débris de ses possessions. Il est inutile aussi de récuser Justin pour attribuer à Séleucus l'initiative des hostilités qui aboutissent à la bataille d'Ancyre.

Enfin, il vaut mieux, pour fixer la date approximative du mariage d'Antiochus avec la fille de Ziaélas de Bithynie, se contenter des données fournies par Eusèbe que de prétendre issue de cette union une Laodice, dite par Polybe (VIII, 22, 11) «fille de Mithridate».

Ainsi amendé, le système de M. Beloch est de tous celui qui approche le plus de la vérité, représentée ici par le vraisemblable. Il est rassurant de constater que la critique historique, dévoyée par ses propres hardiesses, tend à se faire une idée plus juste de sa tâche, et que, là où elle avait échoué en s'arrogeant tous les droits, elle réussit en se souvenant de ses devoirs.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le sixième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1894. Novembre-décembre (Paris, 1894, in-8°).

Le British Museum adresse à l'Académie les publications suivantes :

Catalogue of hebrew Books in the British Museum acquired during the years 1868-1892, by S. van Straalen (London, 1894, in-4°);

Catalogue of arabic Books in the British Museum, by A. G. Ellis, M. A. Vol. I (London, 1894, in-4°);

Supplement to the Catalogue of the arabic Manuscripts in the British Museum, by Charles Rieu (London, 1894, in-4°);

Designs from greek Vases in the British Museum, edited by A. S. Murray (London, 1894, in-fol.).

Sont encore offerts :

Plavti Amphitrvo, edidit Ludovicus Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry (Paris, 1895, in-8°);

Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae, editum. Vol. VI, pars iv, fasc. prior : *Inscriptiones urbis Romae latinae...* edidit Christianus Huelsen (Berlin, 1894, in-fol.);

The sacred Books of the East, translated by various oriental Scholars and edited by Max Müller. Vol. XLV : *Gaina Sûtras*, translated from Prakrit by Hermann Jacobi (Oxford, 1895, in-8°);

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. VI (Toulouse, 1894, in-8°);

Government of Bombay. General Department. Archaeology. Progress Report of the Archaeological Survey of Western India, for the months May 1893 to April 1894 (in-fol.).

M. le marquis de Vogüé offre à l'Académie, de la part de M. l'abbé Graffin, le premier volume d'une Patrologie syriaque, dont il a entrepris la publication : *Patrologia Syriaca;* pars prima ab initiis usque ad

annum 350. Tomus I... illustravit D. Joannes Parisot (Paris, 1894, gr. in-8°).

«M. l'abbé Graffin se propose d'éditer, suivant l'ordre chronologique, tous les ouvrages ecclésiastiques en langue syriaque, déjà publiés ou inédits. Les uns et les autres seront collationnés d'après les manuscrits, accompagnés de l'appareil critique et d'une traduction latine. Le premier volume contient les homélies ou lettres spirituelles d'Aphraate, surnommé le Sage Persan, qui écrivait, dans les provinces araméennes du royaume perse, dans la première partie du IVe siècle. C'est le plus ancien monument de la littérature ecclésiastique syriaque. Il emprunte un grand intérêt à l'époque et au lieu où il a été composé, au moment du triomphe de l'Église et dans une région qui échappait à l'influence directe du monde romain. Cette nouvelle édition fait le plus grand honneur au P. Parisot, savant bénédictin, qui l'a exécutée, sous la direction de M. Graffin. L'exécution matérielle est très soignée : un caractère a été fondu exprès. On ne peut que souhaiter le succès de cette vaste entreprise et l'Académie ne lui refusera ni sympathie, ni encouragements.»

M. G. Boissier présente à l'Académie le texte de deux conférences de M. le docteur Carton, faites à la Société de géographie de Lille, sur *Une campagne de fouilles à Dougga* (Lille, 1894, in-8°).

«Ces conférences sont intéressantes par le tableau qu'elles présentent des moyens qu'a employés M. Carton pour accomplir ses travaux : en deux mois il a pu transporter à 150 kilomètres de Tunis tout un matériel de rails, de wagons, de chariots, recruter cent ouvriers, les diriger, et obtenir d'eux assez de travail pour déblayer plus de 12,000 mètres cubes de débris accumulés dans le théâtre. Quant aux résultats de ces fouilles, M. Carton les a réunis dans un volume dont il sera rendu bientôt compte à l'Académie.»

M. Heuzey présente à l'Académie les nos 21 et 22 du deuxième volume des *Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (Paris, 1895, in-4°).

Ce volume contient des articles de M. Paul Milliet, sur *Un lécythe en forme de gland* au Musée du Louvre; — de M. Paul Jamot, sur *Minerve à la ciste*, statue appartenant au Musée du Louvre; — de M. E. Pottier, sur *Une aventure d'Hercule*, sur un vase peint du Louvre.

Ont encore été offerts :

Analecta Bollandiana, tome XIII, fasc. IV (Bruxelles, 1894, in-8°);

Annales du commerce extérieur. Année 1894, 11ᵉ et 12ᵉ fascicules; 1895, 1ᵉʳ fascicule (Paris, 1894, in-8°);

Annals of the American Academy of political and social Science, vol. V, n° 4, janvier 1895 (Philadelphia, in-8°);

Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da Cidade do Rio de Janeiro, n° 12, décembre 1894 (Rio de Janeiro, 1894, in-8°);

Archivio della R. Società Romana di Storia Patria, vol. XVII, fasc. III-IV (Roma, 1894, in-8°);

Archivio storico Pugliese. Periodico trimestriale diretto da G. de Ninno, N. di Cagno-Politi, E. Rogadeo, L. Sylos. Anno I, vol. I, fasc. 1, dicembre 1894 (Bari, 1894, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei. Anno CCXCI, 1894, serie quinta : classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. II, part. 2; Notizie degli scavi : Novembre 1894 (Rome, 1894, in-4°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa. 1894, n° 216 (Firenze, 1894, in-8);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1894, 11ᵉ livraison (Quimper, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. I, livraison 4 (Genève, 1894, in-8°);

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne. Année 1895, 1ᵉʳ semestre (Narbonne, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1894, n° 2 (Amiens, 1894, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, compte rendu des séances des années 1894 et 1895, décembre 1894 et janvier 1895 (Cracovie, 1894, in-8°);

Centralblatt für Bibliothekswesen, février et mars 1895 (Leipzig, 1895, in-8°);

Histoire de l'art pendant la Renaissance, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, livr. 131-139 (Paris, 1895, in-8°);

Journal asiatique, nᵒˢ 2 et 3, septembre-décembre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. III, fasc. 9 (Rome, 1894, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alex. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Institut, septembre-octobre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

Revue des questions historiques. 1er janvier 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville. Tome XXX, nos 1 et 2, juillet-octobre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

Revue épigraphique du midi de la France, n° 76, octobre-décembre 1894 (Vienne, 1894, in-8°);

Revue des Pyrénées, France méridionale, Espagne, dirigée par le docteur F. Garrigou; tome VI, 5e livraison (Toulouse, 1894, in-8°);

Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletin du 3e trimestre 1894 (Poitiers, 1894, in-8°);

Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und dem Cistercienserorden. Jahrg. XV, Heft IV, 1894 (Berlin, 1894, in-8°);

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, herausgegeben von Prof. Hettner und Dr J. Hansen, 13e année, fasc. 9 (Trèves, 1894, in-8°).

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 1er MARS.

M. HOMOLLE, membre de l'Académie, directeur de l'École française d'Athènes, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Athènes, 18 février 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré Confrère,

La table quinquennale du *Bulletin de correspondance hellénique* pour les années 1887-1891 vient de paraître; j'ai eu l'honneur d'en adresser un exemplaire à l'Académie. Permettez-moi de lui faire connaître par votre intermédiaire les auteurs de ce travail qui, par dévouement à l'École, n'ont même pas voulu que leur nom fût inscrit sur la couverture ou dans une préface. Il est l'œuvre de MM. Millet, Couve et Bourguet, membres de l'École. Ils ont fait ensemble le dépouillement avec le soin le plus minutieux. La plus grande part revient à M. Bourguet qui s'est chargé à lui seul de plusieurs volumes, qui a en outre fait le classement des fiches, et qui a supporté seul la correction des épreuves. Cela représente un effort énorme, aussi ingrat pour l'auteur qu'utile pour les travailleurs et d'autant plus méritoire qu'il reste anonyme.

Il me paraîtrait injuste que l'Académie au moins ne sût pas les noms des auteurs et que la Commission de l'École d'Athènes ne leur tînt pas compte, et en particulier à M. Bourguet, de ce travail supplémentaire

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'ils ont volontairement ajouté à celui de leurs mémoires, de leurs articles et des fouilles ou voyages qu'ils ont dirigés ou entrepris.

Je serais heureux que l'Académie voulût bien leur en exprimer sa satisfaction et me permettre de les remercier en son nom, particulièrement M. Bourguet.

Veuillez agréer, etc.

T. Homolle.

Le Secrétaire perpétuel priera M. Homolle d'adresser à MM. Millet et Couve, et notamment à M. Bourguet, les félicitations de l'Académie pour le travail si important et si désintéressé auquel ils se sont livrés.

L'Académie se forme en comité secret.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Œuvres complètes de R. Saadia ben Josef Al-Fayyoûmî, publiées sous la direction de M. J. Derenbourg, membre de l'Institut. Tome VI : *Les Proverbes*, version arabe et commentaire avec la traduction française du texte, par J. Derenbourg et Mayer Lambert (Paris, 1894, in-8°);

Nouveaux documents sur Gérard Morrhe, imprimeur parisien (1527-1532), publiés par M. H. Omont (extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1895, in-8°);

Société centrale des architectes français. Annuaire pour l'année 1895 (Paris, 1895, in-8°);

The Progressiveness of modern christian Thought, by James Lindsay (Edinburgh and London, 1892, in-8°).

M. A. Bertrand a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Oscar Montelius, et du traducteur, M. Salomon Reinach, d'un volume intitulé : *Les Temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves* (Paris, 1895, in-8°), avec carte, 20 planches contenant 120 figures et 427 figures dans le texte.

«En traduisant le très intéressant volume de M. Oscar Montelius, M. Salomon Reinach a rendu un nouveau et très signalé service à la science. Nous lui devons déjà la traduction des *Antiquités de la Russie méridionale.* Il nous initie ainsi à la connaissance trop négligée d'un monde nouveau. Les antiquités du Nord et de l'Est ont joué un rôle plus important qu'on ne le croit généralement dans la constitution définitive de l'art et de l'industrie occidentale : l'étude des *Temps préhistoriques de la Suède et des autres pays scandinaves* sera pour beaucoup de lecteurs une révélation. Cet ouvrage, exempt de toute idée systématique, de tout charlatanisme national, est le fruit de longues et patientes recherches poursuivies par l'auteur, non seulement dans les pays scandinaves, mais dans une grande partie de l'Europe. C'est un recueil de faits classés avec méthode, accompagnés d'observations d'une netteté et d'une sobriété particulièrement méritoires en un pareil sujet. M. Montelius se présente à nous comme le digne successeur de Nilson; il est de ceux que l'Académie aimera certainement un jour à s'attacher comme correspondants étrangers.»

M. Louis Havet a la parole pour un hommage :

«La *Revue de métrique et de versification* (Paris, 1894, in-8°) vient d'être fondée par deux professeurs du lycée de Versailles, MM. Comte et Verrier, spécialistes fort informés, fort compétents et capables de critique sévère. Elle en est à son second numéro; elle doit paraître à peu près tous les deux mois. Elle présente une véritable originalité par l'ampleur de son cadre, qui comprend la technique du vers dans tous les temps et chez tous les peuples. Il y a déjà été traité de l'hexamètre homérique, de la métrique germanique ancienne, et, dans un article en italien, de l'origine du *serventese.* Les comptes rendus font connaître tantôt les essais d'entrecroisement de plusieurs rimes, tentés par M. de Nolhac dans un volume de vers français, tantôt les théories d'un métricien juif sur la versification hébraïque du moyen âge, tantôt un manuel élémentaire de récitation anglaise. Cette extrême variété est piquante. On pourrait se demander si le rapprochement de tant de sujets divers n'est pas un peu artificiel; mais si l'on veut bien songer que la versification latine tout entière n'est qu'une adaptation de la métrique grecque; que le vers homérique, tel que l'ont façonné les Latins, pourrait bien être l'ancêtre direct du décasyllabe français, et que celui-ci paraît avoir pour rejeton le vers de Shakespeare, il faudra reconnaître qu'il y a solidarité entre toutes les métriques, et qu'en refusant de tracer

à leur recueil des limites de convention, MM. Comte et Verrier se sont inspirés de l'esprit scientifique le plus exact aussi bien que le plus large.»

M. de Mas-Latrie présente à l'Académie, de la part de M. l'abbé J.-B. Chabot, l'*Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens (1281-1317), et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287)*, traduite du syriaque et annotée (Paris, 1895, in-8°).

«Le patriarche Jabalaha, estimé par les rois mongols qui régnaient à Pawâs, contribua à entretenir et à multiplier les rapports de ces princes avec les souverains d'Europe. Rabban Çauma fit plus encore. Il se rendit à Rome et en France, porteur de lettres du patriarche et du roi Argoun, et rapporta en Asie des réponses qui témoignaient du désir des princes occidentaux de resserrer les relations qui existaient déjà entre eux, pour en arriver à une action commune contre les Sarrasins de Syrie. Il mourut de retour à Bagdad en 1294.

«L'histoire publiée par MM. Bodjan et Chabot est un document dont l'importance égale l'intérêt. C'est un complément précieux du mémoire de M. Abel Rémusat *sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des papes et des rois de France avec les empereurs mongols.*»

M. L. Delisle présente à l'Académie un volume intitulé: *Mélanges Julien Havet. Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)* (Paris, 1895, in-8°); c'est un hommage posthume rendu à la mémoire du jeune et regretté savant par ses anciens maîtres et ses nombreux amis.

SÉANCE DU 8 MARS.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, informe l'Académie que M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dont le mandat est sur le point d'expirer, désire qu'il soit pourvu à son remplacement. Il prie, en conséquence, la Compagnie de vouloir bien lui présenter, conformément aux dispositions de

l'article 2 du décret du 20 novembre 1875, une liste de candidats pour les fonctions de directeur de l'École française de Rome.

L'Académie dressera, dans la prochaine séance, la liste des candidats.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire par la mort de sir Henry Rawlinson, et il rappelle dans les termes suivants la carrière scientifique de notre associé étranger :

« Messieurs,

« L'Académie vient de perdre l'un des plus illustres parmi ses associés étrangers : sir Henry Rawlinson est mort, il y a trois jours, de la grippe qui sévit sur l'Angleterre aussi cruellement que sur la France.

« Il était né en 1810, et sur quatre-vingt-quatre années de vie, il comptait plus d'un demi-siècle d'activité scientifique. Entré fort jeune dans l'armée des Indes, puis détaché en Perse comme officier-instructeur au service du Shah, il s'y prit d'une passion tenace pour l'histoire et pour les monuments anciens du pays où son esprit aventureux l'avait conduit. Les glorieux travaux de Burnouf l'initièrent au déchiffrement des écritures achéménides, mais il passa bientôt à l'étude des longs documents cunéiformes sous lesquels on devinait déjà les idiomes de la Médie et de la Chaldée. Dès 1837, il s'attaqua au rocher de Béhistoun et à la triple inscription qui en couvre la surface. Pendant dix ans et plus, les Sociétés asiatiques de Londres et de Paris, qui suivaient avec anxiété le progrès de son entreprise, reçurent par intervalle quelques notes trop brèves où il consignait à la hâte le résultat de ses recherches. Ce fut d'abord comme l'écho indécis d'une vieille légende qui leur arriva, étouffé à demi par la distance et par le temps, puis à mesure que les textes cédaient aux efforts de l'interprète, la voix de Darius s'éleva plus puissante et plus claire dans chacune des trois langues maîtresses qu'il lui avait plu parler à son empire. Le sens des phrases se dégageait net et précis, les groupes se décomposaient, les signes s'isolaient et trahissaient leur valeur. Lorsque en 1851 Rawlinson se décida à

tout publier, les savants qui lurent son mémoire sans préjugé s'accordèrent à proclamer qu'il avait surmonté les difficultés les plus grosses, et qu'en appliquant ses méthodes, on lisait vraiment ce que les rois de Ninive ou de Babylone avaient écrit sur leurs monuments.

«Vous savez, Messieurs, avec quelle rapidité l'assyriologie s'est développée. Les représentants de son âge historique, ceux qui la guidèrent avec Rawlinson à ses premiers pas, ne siègent-ils pas encore vigoureux parmi nous, comme pour nous rappeler combien peu de temps s'est écoulé depuis qu'elle naquit? En moins de quarante ans, elle a gagné non seulement l'Angleterre et la France, mais l'Allemagne, l'Italie, l'Europe entière; elle a franchi les mers et elle s'est répandue sur l'Amérique du Nord. De concert avec l'égyptologie, son aînée, elle a renouvelé la face du monde antique et elle a reconquis sur l'oubli trente ou quarante siècles que l'on croyait perdus. Rawlinson combattit pour elle tant que ses forces le lui permirent : quand la vieillesse vint avec les infirmités, s'il fut obligé de modérer son ardeur, il ne consentit jamais à se retirer complètement de la mêlée, et ses dernières œuvres, rares et courtes qu'elles sont, montrent pourtant qu'il garda jusqu'à la fin toute la jeunesse de son esprit. Plus heureux que notre Champollion, il a eu la fortune de vivre assez pour assister au plein épanouissement de la science qu'il créa : s'il a lutté fort et dur avant de lui assurer la victoire, du moins a-t-il pu jouir longuement de la gloire qu'elle lui donnait et à laquelle il avait droit.»

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

«M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, vient d'offrir au Musée de Saint-Germain-en-Laye une patère en argent dont le manche est décoré d'intéressants bas-reliefs. J'ai l'honneur de la présenter à l'Académie.

«Cette patère a été recueillie, en 1891, au lieu dit *Plan du Truy*, près d'Aigueblanche (Savoie); elle a été trouvée à plus de deu mètres de profondeur, dans une couche de sable, par des ouvriers

employés aux travaux du chemin de fer en construction entre Albertville et Moutiers. Une seconde patère, presque identique, a été découverte en même temps. Ces deux patères étaient emboîtées l'une dans l'autre. Je regrette de ne pouvoir mettre sous les yeux de l'Académie que l'un de ces objets.

« Il existe une assez nombreuse série de patères-casseroles, en argent, dont les manches sont ornés d'une manière analogue. Leur décoration semble uniforme et monotone si on ne la considère que dans son ensemble, mais, en l'étudiant de près et en détail, on en constate au contraire la richesse et la variété. Cette décoration appartient à l'art alexandrin auquel elle emprunte la plupart de ses motifs; elle en a la grâce, l'animation et l'originalité. Elle arrive à l'harmonie par la disposition ingénieuse et variée des mêmes ornements.

« L'extrémité du manche de ces patères est souvent décorée d'une tête de face. Ici c'est une tête de bacchante couronnée de lierre et chargée de bandelettes. Deux oiseaux, placés symétriquement de chaque côté et confondant leurs corps avec les bords du manche, sont représentés de profil; ce sont deux perruches à collier, tournées de telle sorte que leurs longues queues et leurs ailes, en relief sur le plat du manche, contribuent à son ornementation. Au-dessous apparaît la figure principale, un jeune enfant nu, marchant vers la droite, et portant sur l'épaule un long bâton recourbé, une sorte de *pedum*, tandis qu'il tient dans la main un petit récipient ayant l'apparence d'une corbeille. Le modelé de ce corps enfantin, plein de vie et de grâce, est rendu avec une vérité frappante; l'attitude en est simple et naturelle. Au-dessous, dans la partie large du manche, sont jetées, comme par hasard, trois têtes humaines ou plutôt trois masques bachiques, deux de profil et un de face, un petit hermès, une syrinx et un pin. Puis le manche s'élargit encore : deux oreillettes en relief en indiquent les extrémités et représentent chacune une petite grotte abritant un hermès. Le manche se rattache enfin à la panse de la patère par un ornement en forme de double tête de canard. Ces différents reliefs sont rehaussés de dorures.

« C'est bien la décoration ordinaire de ces objets d'argent, dans

laquelle reviennent sans cesse les mêmes motifs. On y remarque souvent des oiseaux, tels que les perruches, les paons, les cygnes au cou long et flexible. Des quadrupèdes, et en particulier le lion, le griffon, la panthère, le sanglier, l'ours, la biche, le chien, y apparaissent tantôt isolés, tantôt disposés sur une frise, alternant avec un cippe, un coffret, un masque, une ciste, une corbeille, avec des attributs champêtres et bachiques, séparés par des guirlandes, des thyrses, des flûtes, des pommes de pin, des fruits, etc. Un autel rustique, une scène de sacrifice, un petit édicule, une image de divinité (Mercure, l'Amour, la Fortune, Jupiter, Neptune, Minerve ou la Mère des dieux) occupent généralement le centre de ces petites compositions.

« Il faut noter que les deux patères trouvées près d'Aigueblanche ont été découvertes ensemble et même emboîtées l'une dans l'autre, c'est-à-dire qu'elles forment une paire d'ustensiles destinés sans doute à un usage religieux. Elles ont en effet les mêmes dimensions : le diamètre intérieur est de 0 m. 10 ; la longueur du manche atteint 0 m. 87. Seule la hauteur diffère : elle est pour l'une de 0 m. 10 ; pour l'autre elle est seulement de 0 m. 06 [1].

« Il existe dans les collections publiques de l'Europe un certain nombre de patères en argent de la même catégorie. Parmi celles qui ont été découvertes en France on peut citer, comme les plus remarquables, les deux patères à manche, en argent, trouvées *ensemble*, en 1868, dans le Rhône entre Arles et Tarascon ; elles sont conservées aujourd'hui au Musée d'Avignon.

« Je pensais que, comme tous les objets similaires, les patères d'Aigueblanche portaient sous la panse ou sous le manche des inscriptions tracées légèrement à la pointe et mentionnant, avec le poids du vase, le nom de son propriétaire ou celui de la divinité au service de laquelle il était consacré, mais je n'ai pu en découvrir la trace sur la patère présentée.

« On ne saurait trop remercier M. Noblemaire d'avoir eu la bonne

[1] La trouvaille d'Aigueblanche a été signalée en 1891 par M. Borrel, correspondant du Comité des travaux historiques à Moutiers-en-Tarentaise. Voir le *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 93 à 96 ; une des patères est reproduite en phototypie sur la planche X.

pensée d'offrir au Musée de Saint-Germain un précieux monument sorti du sol de la Gaule. Ce bon exemple sera contagieux, il est permis de l'espérer. Les directeurs de nos grandes compagnies de chemins de fer tiendront à honneur de l'imiter et, lorsque l'occasion s'en présentera, ils contribueront avec la même générosité à l'enrichissement de nos collections nationales.»

LIVRES OFFERTS.

Est offert à l'Académie :

Numismata Londinensia. Medals struck by the Corporation of London to commemorate important municipal Events, 1831 to 1893, with descriptive Notice by Charles Welch, F. S. A., Librarian to the Corporation of London (London, 1894, in-4°).

M. Edm. Le Blant offre à l'Académie son *Catalogue des monuments chrétiens du musée de Marseille, inscriptions, sarcophages, marbres divers, terres cuites, bijoux* (Paris, 1894, in-8°).

M. A. de Barthélemy présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M. René Merlet, une *Étude sur l'origine de Robert le Fort* (Paris, 1895, in-8°; extrait des *Mélanges Julien Havet*).

«M. Merlet, qui m'a chargé de faire hommage à l'Académie du travail ci-dessus mentionné, est venu à son tour chercher l'origine de la maison dont sont issus les Capétiens. Il s'attache à établir que la famille de Robert le Fort, qualifié de *Francigena* dans les documents les moins éloignés de date de l'époque à laquelle il vécut, était venue de la *Francia*, qui comprenait au ixe siècle les territoires de Spire, Worms et Mayence; à l'époque mérovingienne on aurait dit que cette famille était austrasienne. M. Merlet écarte le nom de Witichin donné par Richer au père de Robert et pense que les chroniqueurs du xe siècle ont emprunté ce détail à quelque récit légendaire. Pour lui, Robert le Fort est fils de Guillaume, comte de Blois, tué dans un combat en 834, et frère de Robert, comte de Châteaudun. Je ne puis guère critiquer la thèse soutenue par M. Merlet puisqu'il vient reprendre et soutenir, beaucoup plus solidement que je ne l'ai fait il y a vingt ans, une conjecture présentée par moi. Je dois ajouter que l'argumentation de mon jeune confrère met en relief des faits qui méritent d'être médités.»

SÉANCE DU 15 MARS.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts informe l'Académie que, par décret du 14 janvier dernier, la chaire de langue et littérature de la Perse, vacante au Collège de France par suite du décès de M. J. Darmesteter, a été transformée en chaire de langue et littérature araméennes, et il invite la Compagnie à s'occuper, dans l'une de ses prochaines séances, de la désignation de deux candidats à ladite chaire.

Le Ministre adresse en même temps à l'Académie un extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle l'assemblée des professeurs du Collège de France a présenté, en première ligne, M. Rubens Duval, et, en seconde ligne, M. l'abbé Chabot.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie a désigné comme candidats à la place de directeur de l'École française de Rome :

En première ligne, M. l'abbé Duchesne;

En seconde ligne M. Eug. Müntz.

M. le comte de Lasteyrie commence la lecture d'un mémoire sur les œuvres de peinture attribuées à André Beauneveu, un des plus grands artistes français du temps de Charles VI. Le point de départ de cette étude est une communication que M. Paul Durrieu, conservateur au Musée du Louvre, fit à l'Académie, au printemps dernier [1]. Il s'agissait d'un dessin à la plume attribué jusqu'ici à l'école de Giotto et dont M. Durrieu voulait faire honneur à Beauneveu.

M. de Lasteyrie démontre avec une grande abondance de

[1] Voir *Comptes-rendus* (1894), t. XXII, p. 95.

preuves que ce dessin ne saurait être l'œuvre de Beauneveu; puis passant en revue toutes les miniatures où l'on a voulu jusqu'ici reconnaître l'œuvre de cet artiste, il montre que nous ne possédons actuellement qu'un seul manuscrit, — c'est un Psautier du duc de Berry, appartenant à la Bibliothèque nationale, — auquel la collaboration de Beauneveu semble indiscutable. Par contre, les deux belles miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, représentant le duc de Berry agenouillé devant la Vierge, et qu'on est généralement d'accord pour attribuer à Beauneveu, ne sont pas de lui, mais de Jacquemart de Hesdin. C'est à ce dernier, un des plus grands artistes de la fin du XIVe siècle, et dont on a trop méconnu l'importance, qu'il faut restituer deux magnifiques manuscrits de la Bibliothèque nationale, les *Grandes heures* et les *Petites heures* du duc de Berry, que M. Durrieu a attribuées aussi, avec quelques autres critiques, à Beauneveu.

En terminant, M. de Lasteyrie donne des renseignements sur cinq très curieuses miniatures, évidemment de la même école, que Curmer avait jadis reproduites dans une de ses belles publications d'enluminures et dont on avait depuis complètement perdu la trace. Elles viennent d'être acquises par M. Maciet.

M. Bouché-Leclercq termine la lecture de son mémoire sur *Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique.*

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Le sud-ouest de la Gaule franque depuis la création du royaume d'Aquitaine jusqu'à la mort de Charlemagne, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*).

M. Delisle présente au nom des auteurs les deux publications suivantes :

1° *Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion*, provenant des archives de Matignon, publié par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier, prince souverain de Monaco, par M. Gustave Saige (Monaco, 1895, in-4°).

«Les archives du Palais de Monaco ont recueilli les titres relatifs aux domaines que la maison des Grimaldi a possédés dans plusieurs de nos provinces. Le prince Albert Ier a voulu faire jouir le public de trésors dont l'existence, jusqu'à ces derniers temps, n'était pas même soupçonnée de ceux qui auraient eu le plus d'intérêt à s'en servir. Il a chargé notre correspondant, M. Saige, archiviste du Palais, de publier les plus importantes séries d'anciennes chartes conservées à Monaco. La publication a été inaugurée par un petit cartulaire, celui de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion, au diocèse de Bayeux. Les chartes qu'il renferme appartiennent presque toutes au XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Elles sont surtout curieuses pour l'étude de la topographie et de la féodalité normandes. L'éditeur ne s'est pas contenté de nous en offrir un bon texte : il les a soigneusement analysées dans une introduction pour laquelle il a mis à profit un cartulaire de la seigneurie de Briquebec, conservé à Caen dans la collection Mancel.»

2° *Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant la Révolution*, par M. le chanoine E. Allain (Paris et Bordeaux, 1895, in-8°).

«Ce volume contient les résultats d'une enquête minutieuse, conduite avec une critique et une impartialité irréprochables, dans toutes les archives du département de la Gironde, sur l'état des petites écoles de toutes les paroisses du diocèse de Bordeaux, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le volume s'ouvre par une introduction dans laquelle sont résumés très clairement les textes recueillis par l'auteur.»

SÉANCE DU 22 MARS.

Le Secrétaire perpétuel annonce que le Ministre de l'Instruction publique a répondu à la lettre que l'Académie lui a adressée, relativement au barrage projeté de la première cataracte du Nil, barrage qui pourrait compromettre l'existence des monuments de l'île de Philæ.

Le Ministre dit qu'il a recommandé à son collègue des Affaires étrangères la démarche faite par l'Académie, à laquelle il s'est associé lui-même. Il ajoute que, d'après les informations qu'il a reçues, rien n'est encore décidé sur le mode d'exécution de ce barrage et il promet de faire connaître à l'Académie ce qui lui sera communiqué sur cet important sujet.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de langue et littérature araméennes vacante au Collège de France.

Sont présentés à l'unanimité : en première ligne, M. Rubens Duval; en seconde ligne, M. l'abbé Chabot.

L'Académie désigne M. Müntz pour lire à la prochaine séance trimestrielle son étude sur l'*Histoire des roses d'or pontificales pendant le moyen âge.*

M. de Lasteyrie achève la lecture de son mémoire sur *Les œuvres de Beauneveu, sculpteur et miniaturiste du* XIV*e siècle.*

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts à l'Académie :

De quelques étymologies basques, par M. H. de Charencey (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 38);

Jeanne de Montmorency, duchesse de la Trémoille, et sa fille la princesse de Condé, 1573-1629 [par M. le duc de la Trémoille] (Nantes, 1895, in-4°);

Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, 3e série, 1700-1794, tome VIII, contenant les ordonnances du 12 janvier 1756 au 28 décembre 1762, par M. J. de Le Court, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles (Bruxelles, 1894, in-fol.);

Coutumes du pays et duché de Brabant. Coutumes de la ville d'Aerschot, de Neder-Assent et de Caggevinne, par M. Constant Casier, conseiller à la Cour de cassation de Bruxelles, traduction par M. Charles Stallaert, membre de l'Académie royale flamande (Bruxelles, 1894, in-4°);

U. S. Bureau of Education. Report on Introduction of domesticated Reindeer into Alaska, with Maps and Illustrations, by Sheldon Jakson, D. D., general Agent of Education in Alaska, 1894 (Washington, 1894, in-8°).

Le Président présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M. José Gestoso y Perez, les publications suivantes:

Pedro Millan, ensayo biográfico-crítico (Sevilla, 1894, in-8°);

Guia artistica de Sevilla, historia y descripcion de sus principales monumentos religiosos y civiles, y noticia de las preciosidades artístico-arqueológicas que en ellos se conservan (Sevilla, 1886, in-8°);

Sevilla monumental y artistica, historia y descripción de todos los edificios notables, religiosos y civiles, que existen actualmente en esta ciudad y noticia de las preciosidades artísticas y arqueológicas que en ellos se conservan. Tomes I et II (Sevilla, 1889 et 1890, 2 vol. in-8°);

Noticia histórico-descriptiva de la bandera de la hermandad de Nuestra Señora de los Reyes y San Mateo (vulgo de los Sastres) (Sevilla, 1891, in-8°);

Los reyes católicos en Sevilla (1477-1478) (Sevilla, 1891, in-8°;)

Recuerdos del monasterio de Nuestra Señora de Regla (Sevilla, 1894, in-8°).

M. Perrot dépose sur le bureau le 1er fascicule du tome II de la *Fondation Eugène Piot, Monuments et mémoires*, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, 1895, in-4°).

M. de Boislisle offre le tome XI de sa nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 29 MARS.

Le recteur de l'Académie de Lille invite la Compagnie à se faire représenter à l'inauguration, qui aura lieu les 1er et 2 juin prochain, des constructions universitaires élevées dans cette ville pour l'installation des différents services de l'enseignement supérieur.

L'Académie prendra ultérieurement une décision au sujet de cette invitation.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie un rapport de M. J. de Morgan sur les résultats de ses travaux jusqu'à ce jour pendant sa deuxième campagne de fouilles à Dahchour.

Renvoi à la Commission des études du nord de l'Afrique.

M. P. Foucart lit, au nom de M. G. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, une étude sur l'emplacement de Dorylée, une des plus anciennes villes d'Asie Mineure. Par l'examen de la localité, par l'étude des auteurs grecs et byzantins, mais surtout par le témoignage des inscriptions qu'il a découvertes dans sa mission de 1893, M. Radet démontre que le site de Chehir Euïuk est l'emplacement de la Dorylée qui existait sous les successeurs d'Alexandre et à l'époque romaine. Pour les différentes positions que la ville a occupées, nous reproduisons les conclusions mêmes de M. Radet, parce qu'elles ont un intérêt général et montrent quelles furent, au cours des siècles, les vicissitudes des villes importantes de cette région.

«Il nous est possible de reconstituer maintenant, avec une probabilité suffisante, les révolutions topographiques de Dorylée. L'établissement le plus ancien était à Karadja-Hissar; c'est sur ce point qu'il faut localiser les traditions relatives à Dorylaos d'Érétrie, le fondateur mythique. Dans un des textes que nous avons

exhumés en fouillant la tranchée de Chéhir-Euïuk, le nom de Dorylaos est associé à celui d'Acamas. Or Acamas, fils de Thésée, passait pour avoir bâti en Phrygie, au retour du siège de Troie, une ville d'Acamantion qui paraît être identique à Synnada[1]. Il y a certainement quelque réalité au fond de ces légendes. On croit en général que les colons grecs du XIIe et du XIe siècle ont limité leur effort à la conquête du littoral asiatique. Mais cela pourrait bien être une illusion. Plus d'une tradition prouve qu'ils s'avancèrent parfois très loin dans l'intérieur[2]. Quand Étienne de Byzance nous montre un chef attique, fils de Thésée, guerroyant au cœur du pays phrygien, rien n'empêche d'admettre qu'à l'âge héroïque des grandes migrations coloniales certaines bandes ioniennes, plus aventureuses que d'autres, aient en effet pénétré jusque-là. De même, pour peu qu'on réfléchisse au nombre considérable d'établissements qui sont dus à l'esprit d'initiative des Eubéens, on sera en droit d'attribuer à un chef d'Érétrie la fondation de la plus ancienne Dorylée, comme le font les Doryléens dans ces archives locales que les fouilles nous ont rendues en partie. Il y a là, entre les sources écrites et les données épigraphiques, une concordance singulière qui augmente leur valeur réciproque.

«Que la Dorylée primitive soit ou non une colonie grecque fondée par un chef érétrien, elle demeura jusqu'à la fin de la domination perse sur l'étroit plateau qui termine la hauteur abrupte de Karadja-Hissar. Les acropoles les plus élevées, les moins accessibles, celles dont les remparts énormes enserraient le mieux des cimes vertigineuses au bord d'abîmes profonds, les citadelles bâties en vastes blocs cyclopéens; les châteaux-forts à pic sur des gorges où mugissait un fleuve, telles étaient les résidences préférées par les hommes de ces époques lointaines[3]. Avec la con-

(1) Étienne de Byzance, s. v. Ἀκαμάντιον et Σύνναδα. Raoul Rochette, *Hist. des colonies grecques*, t. I, p. 393-395.

(2) Jusqu'à Selgé par exemple (Strabon, XII, 7, 3, et Denys le Périégète, v. 860).

(3) Cf. ce que dit Plutarque, *Solon*, 26, d'une petite ville fondée par Démophon, frère d'Acamas.

quête d'Alexandre, un changement s'opère dans les goûts; l'horizon s'élargit; on ne cherche plus à s'enclore, mais au contraire à déborder. Smyrne, autrefois perdue sur une des crêtes du Sipyle, est reconstruite au bord de la mer, le long des basses pentes du Pagus; le vieux rocher phrygien de Célènes est abandonné pour les terrasses qui s'étalent à son pied et là, dans un site admirable qu'arrosent les sources du Méandre, en face d'une vallée magnifique; Apamée grandit jusqu'à devenir le marché le plus considérable de l'Asie Antérieure après Éphèse[1]. Ce fut évidemment alors, et non à l'époque romaine, comme le suppose W. von Diest[2], que les Dorylécns quittèrent la hauteur incommode de Karadja-Hissar et se fixèrent dans la plaine. Les princes hellénistiques, pour fonder leurs innombrables colonies, recherchèrent toujours avec un soin extrême les emplacements qui aux avantages d'une forte position stratégique joignaient ceux d'une belle situation commerciale. Dès qu'on rencontre en Asie Mineure, au milieu d'un bassin fertile, une colline isolée vers laquelle converge un réseau de routes, on peut être sûr qu'il y a eu là un établissement macédonien. J'en ai fourni la preuve ailleurs[3]. Le tertre de Chéhir-Euïuk n'a pu rester inaperçu en un temps où les divers souverains de la péninsule, avides de s'assurer la possession exclusive de la contrée, se disputaient avec acharnement les coins de territoire qui semblaient de nature à favoriser leurs desseins. Comme le tumulus d'Olukman, où les Attalides bâtirent Apollonie de Pisidie[4], comme l'escarpement de Yalovadj, où Antioche de Pisidie fut élevée par les Séleucides[5], comme bien d'autres *λόφοι* du même genre, le mamelon de Chéhir-Euïuk appelait une fondation macédonienne, et nous avons en effet signalé, parmi les ruines, un soubassement dont l'appareil superbe est

[1] Strabon, XII, 8, 5; Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asia cis-Taurum deductis*, p. 66.

[2] W. von Diest, *Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus*, p. 52, col. 1.

[3] Radet, *De coloniis*, p. 67.

[4] Ramsay ap. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, p. 500.

[5] Strabon, XII, 8, 14; Arundell, *Discoveries in Asia Minor*, t. I, p. 268 et suiv.; Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 472 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

bien dans les traditions savantes et grandioses de l'âge hellénistique.

« À l'époque byzantine, Karadja-Hissar, qui semble avoir obscurément végété pendant la période classique, reprit une importance nouvelle. C'est là un phénomène général en Asie Mineure. Tandis qu'à l'époque hellénistique et à l'époque romaine, l'afflux de la population se porte vers les emplacements spacieux et commodes, aux siècles qui suivent, les troubles, les invasions, l'insécurité des routes, la difficulté de se défendre en rase campagne contre les malandrins provoquent un retour en arrière. On remonte de la plaine dans la montagne. Colosses, par exemple, est abandonnée et les habitants de cette très vieille ville, quittant les bords du Lycus pour les rampes du Cadmus, se juchent à Khonas. Vers le même temps, Karadja-Hissar reçoit les fortifications dont l'enceinte couronne aujourd'hui encore le sommet du pic. Quand Manuel, en 1175, se dirige vers les plaines doryléennes pour ravitailler les forts qui se trouvaient de ce côté[1], il est évident que Karadja-Hissar est l'une de ces citadelles. Ainsi, comme tant d'autres localités de la péninsule, Karadja-Hissar, après avoir été l'une des acropoles de l'Anatolie primitive, finit par devenir l'un des châteaux de l'âge byzantin. »

M. Dieulafoy fait une communication sur la dernière campagne des Philistins et la bataille de Rephaïm[2].

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire sur *La représentation de la nudité féminine dans l'art grec et dans l'art oriental.*

[1] Cinname, VII, 2, éd. de Bonn, p. 394, l. 9-11 : Ἐξῄει ἐπὶ τὰ Δορυλαίου πεδία, τὰ ἐκεῖσε Ῥωμαίων φρούρια τῶν ἐπιτηδείων ἐμπλησόμενος.

[2] Voir ci-après.

COMMUNICATION.

LA DERNIÈRE CAMPAGNE DES PHILISTINS ET LA BATAILLE DE RÉPHAÏM, PAR M. DIEULAFOY.

Au lendemain de la prise de Jérusalem par David et de l'établissement de la monarchie israélite, les Philistins inquiets voulurent écraser le jeune royaume. En s'appuyant sur les textes, on peut constater qu'ils franchirent inopinément la frontière près de la ville d'Ekron et que David, craignant d'être bloqué dans sa capitale, gagna le district d'Hadullam, retraite inabordable d'où il pouvait surveiller les envahisseurs. Cette première campagne, très bien conduite, se termina heureusement pour les Hébreux.

Mais les Philistins ne tardèrent pas à reparaître et occupèrent le plateau de Réphaïm, situé au pied des rampes qui, de l'ouest, conduisent à Jérusalem. La guerre dura longtemps avec des alternatives de succès et de revers. C'est alors que David, harcelé par les ennemis, conçut et exécuta une des plus belles manœuvres dont l'histoire militaire ait conservé le souvenir et qui n'a jamais été signalée.

Avant les guerres médiques, aucun peuple n'a pratiqué ni connu les règles de la tactique supérieure et de la haute stratégie: David, le premier parmi les chefs israélites, forma des troupes manœuvrières et disciplinées et sut tirer parti de cette armée sur le plateau de Réphaïm. Le plan de bataille, très bien décrit dans la Bible (II *Samuel*, V, 22 à 25, et I *Chroniques*, XIV, 13 à 16), qui en fait remonter la conception à Jéhovah, comportait une marche de flanc, un changement de front rapide, l'enveloppement de l'aile gauche des Philistins et une attaque à revers de l'aile enveloppée. C'était un mouvement tour-

nant compliqué, audacieux, d'une réussite difficile et de tous points extraordinaire, si on se reporte à l'époque de David. En s'aidant de la topographie générale des lieux pour restituer les grandes phases de la bataille, on est amené à remarquer que ce mouvement présente des analogies frappantes avec ceux qui ont été exécutés par Frédéric II à Mollwitz (10 avril 1741) et à Rosbach (5 novembre 1757), et avec celui dont l'échec occasionna, pour les Austro-Russes, la perte de la bataille d'Austerlitz. Dans la conduite de cette opération, David se montra d'une habileté suprême, profitant de tous les accidents de terrain, se reformant dans un bois, chargeant avec impétuosité, et son succès fut si écrasant que les Philistins, contraints d'accepter une paix très dure, virent bientôt la fin de leur puissance. Si David a inventé cette manœuvre, comme on ne peut en douter, la préparation des troupes qu'elle nécessite, la conception parfaite du plan de bataille, la conduite des opérations donnent la mesure du génie prestigieux et expliquent la fortune extraordinaire du pâtre de Bethléem.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts à l'Académie :

Description générale des monnaies mérovingiennes, par ordre alphabétique des ateliers, publiée, d'après les notes manuscrites de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, par M. A. de Belfort, t. V (Paris, 1890, gr. in-8°);

Archaeologia : or miscellaneous Tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London, Vol. LIV; second Series, Vol. IV (London, 1894, in-4°);

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1895 (Louvain, 1895, in-12).

SÉANCE DU 5 AVRIL.

Le Président annonce que la prochaine séance sera, en raison du vendredi saint, avancée au mercredi 10 avril.

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la Commission du prix Gobert, en remplacement de M. l'abbé Duchesne, nommé directeur de l'École française de Rome.

M. G. Paris est élu.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur *La représentation de la nudité féminine dans l'art grec et dans l'art oriental.* On admet généralement que les nudités de l'art classique dérivent, en dernière analyse, d'un prototype babylonien, l'image de la grande déesse chaldéenne Istar. M. Reinach essaye de montrer que cette opinion n'a pas le moindre fondement. Il n'y a pas de divinité nue dans le panthéon babylonien; Istar, divinité guerrière, est représentée armée et parée; si elle quitte ses vêtements lors de sa descente aux Enfers, le dévêtement est une humiliation pour elle. En revanche, dans l'Archipel et à Troie, on trouve, dès les environs de l'an 2000 avant J.-C., des statuettes de femmes nues; un tumulus très ancien de la Thrace en a fourni un exemplaire analogue à celui de Troie. Nous savons qu'à la même époque il existait, dans les îles grecques, des statues de femmes nues aussi grandes que nature; l'une d'elles est conservée à Athènes. M. Reinach pense que des statues de ce genre ont pu être enlevées sur la côte asiatique par un conquérant babylonien et devenir des objets de culte à Babylone; ainsi s'expliquerait, sur certains cylindres, l'image d'une déesse nue qui est quelquefois posée sur un piédestal. C'est donc la Grèce préhistorique qui aurait fait pénétrer en Asie le type des divinités nues, type qui se maintint en Phénicie et repassa de là dans la Grèce historique, qui le transmit au monde romain. Pendant les dix siècles du moyen âge, il s'ef-

façа; lorsqu'il reparut, au début de la Renaissance, c'est encore des leçons et des exemples de la Grèce que s'inspirèrent les peintres et les sculpteurs.

Cette communication provoque différentes observations de MM. Oppert, Perrot, Menant, Heuzey et Collignon.

M. Oppert fait la communication suivante :

«Il y a quarante ans depuis qu'en 1855 j'ai commencé l'étude du fameux caillou de Michaux, dont un moulage me fut donné par Charles Lenormant. L'original, rapporté il y a plus d'un siècle, par un voyageur français, nommé Michaux, des environs de Ctésiphon, et conservé à la Bibliothèque nationale, a été publié et discuté par plusieurs savants depuis l'époque de Millin et Sylvestre de Sacy. Aucun de mes prédécesseurs n'avait pu l'expliquer; la trouvaille, faite à Londres, de l'explication d'un groupe dont l'assyrien *Kallatu* devait signifier fiancé, me mit à même de découvrir le sens du monument écrit. C'est un titre de propriété relatif à un terrain donné par un beau-père, Sir-nasir, de la tribu de Habban, à Tab-asap-Marduk, fiancé à sa fille Dur-Sarginaït. Cette donation, faite pour tous les temps, est suivie de défenses de diminuer, de partager le domaine, de le détourner de son but, et menace de terribles fléaux ceux qui, d'une manière ou d'une autre, détruiraient la borne et rendraient illisible le document qu'elle contient. Le caillou de Michaux est le pendant de beaucoup d'autres monuments trouvés depuis. La traduction, publiée dans l'*Athénеum français* et dans les *Annales de philosophie chrétienne*, a créé l'interprétation de ces textes : j'ai revisé ma traduction dans les *Documents juridiques*, où j'ai ajouté la première traduction des documents similaires du Musée britannique.

«Le caillou de Michaux est le seul qui débute par une indication des mesures de longueur afférant aux quatre côtés du quadrilatère; mais tous les documents qui ne fournissent pas des données aussi exactes débutent par une formule identique, variant seulement par le chiffre qui commence la phrase.

«Or, c'est cette phrase, contenue dans ces inscriptions, datant toutes des XIIIe et XIIe siècles avant l'ère chrétienne, qui vient d'être

expliquée seulement maintenant, après quarante ans d'incertitude. L'opinion première, qui fut abandonnée depuis, est la seule exacte : la première ligne énonce l'étendue du bien-fonds dont la pierre forme la borne.

« Ces pierres ayant la forme d'une tiare ou cidaris royale, *kudurru* en assyrien, le *keter* hébreu, la borne elle-même a reçu le nom de *tiare*. C'est ce mot qui, par parenthèses, se trouve dans le nom de Nabuchodonosor, *Nabu-kudurr-usur*, « Dieu Nebo, protège la tiare ».

« La vraie lecture et la véritable interprétation de cette ligne initiale n'a pu être possible qu'à la suite de la découverte, faite en 1885, des signes numériques des mesures de capacité. Un caractère , signifiant trois sixièmes de l'amphore, avait été pris à tort pour un signe syllabique exprimant le son de *as*, et signifiant aussi le mot *hasah*, être nécessaire; on lisait la ligne comme si elle voulait parler de la somme de blé variable pour ensemencer une grande mesure, et cette quantité variable se modifiait (d'après cette interprétation) selon la bonté du sol. Les chiffres différents, commençant la phrase, ne sont ordinairement pas suivis d'un coefficient; celui-ci restait incertain, et la fixation de cette valeur de capacité a été successivement modifiée.

« Aujourd'hui seulement, on peut évaluer ce coefficient et établir qu'il s'agit d'une mesure de superficie, exprimée par une mesure de capacité ayant un rapport invariable avec une aire donnée.

« Voici le texte de la pierre de Michaux que nous prenons pour prototype :

« 20 (cori) sementis. Arvum aratum trihecteo uni magnæ mensuræ æquiparatur.

« 20 (cors) d'ensemencement. Le champ fertilisé par trois hectes équivaut à une *grande aire*.

« M. Delitzsch a publié, dans les *Beiträge*, (tome I, pages 243 et suivantes), un document conservé au Musée de Berlin, daté du

règne de Mérodachbaladan qui régna, selon moi, de 1274 à 1261 av. J.-C. C'est cette inscription qui nous a mis sur le vrai chemin. Elle relate la donation d'un domaine composé de trois lots, dont elle donne la dimension en *U* ou par côté, et la surface en *cors*, qui, dans le système des Babyloniens, se composent de 180 *qa* ou de 5 *pi* à 6 hectes à 6 *qa*; dans celui des Assyriens, de 300 *qa* ou de 5 *pi* à 6 hectes à 10 *qa*. Or, voici les trois lots :

« 1° 50 cors, formés par un tétragone de 16,600 et de 12,000 *U* de côté;

« 2° 44 $\frac{13}{30}$ cors, d'un rectangle de 10,000 et de 1,600 *U* de côté;

« 3° 5 cors, formés de deux parcelles, dont la première, de 3,800, 3,300, 400 et 30 *U* de côté, mesurait 2 cors, et la seconde, 10 carrés, formait 3 cors.

« En tout, 99 $\frac{13}{30}$ cors.

« Or voici les *maxima* résultant d'un rectangle, mais naturellement diminués si le terrain, limité par le cours d'un canal, était un losange :

1°

$$\frac{16,600 \times 1,200}{50} = 398,400.$$

2°

$$\frac{10,000 \times 1,600}{44\,\frac{13}{30}} = 360,000.$$

3°

$$\frac{3,300 \times \frac{400+30}{2}}{2} = 354,750.$$

« Il convient de dire qu'un quadrilatère de 3,300, 300, 400 et 30 *U* ne peut pas contenir 709,500 *U* carrés, comme le comprenaient les Chaldéens, mais seulement 708,385. La fraction de 44 $\frac{13}{30}$ ou 44 $\frac{26}{60}$ est peut-être pour 44 $\frac{13}{30}$ 1/2 ou 44 $\frac{4}{9}$ ou $\frac{400}{9}$; ce qui donnera pour le *cor* 360,000 *U* carrés juste, au lieu de 360,090.

« Il en résulte avec une certitude mathématique, que la valeur du troisième lot n'est qu'approximative, que le premier lot formait un parallélogramme et que le second lot constituait un rectangle.

« Le cor (*gurru*) d'ensemencement équivalait donc à un carré de 360,000 *U* carrés, ou de 600 *U* de côté.

« Et puisque le triple hecte [cuneiform sign] était le dixième du cor, une grande aire, que nous nommons *aroure*, se composait de 36,000 *U* carrés.

« Appliquons ces volumes à l'arpentage du terrain du caillou de Michaux, dont l'aire était de 20 cors, ou de 7,200,000 *U* carrés, et dont le côté était de $\frac{3}{90}$ de perches (*soss*) et d'un soss et de 50 perches, donc de 180 et 110 perches de côté.

« Si donc le bien-fonds de Habban mesurait le maximum du possible, il avait 19,800 perches carrées, et le maximum d'un cor équivalait à 990 perches carrées.

« Le *minimum* du rapport de la perche ou double canne à *U* est donc :

$$\sqrt{\frac{360,000}{990}} = \sqrt{363,636} = 19,07.$$

« Dans le système de ces pierres de bornage, la perche avait donc 20 *U* et la canne 10 *U*, tandis que dans d'autres systèmes la canne a 6 et 7 *U*.

« Le bien-fonds du fameux monument mesurait donc 7,200,000 *U* carrés; ce n'était donc pas un rectangle, car les 3,608 et 2,200 *U* de côté auraient donné 7,920,000 *U* carrés. Situé sur le fleuve dont il suivait les sinuosités, il formait un parallélogramme de près de 65 $\frac{1}{2}$ et de 114 $\frac{1}{2}$ degrés, car :

$$\frac{720}{792} = \frac{10}{11} = \sin 65^\circ 27'.$$

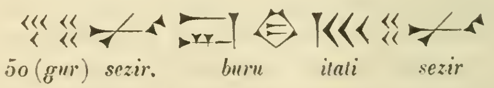
« Mais quelle est cette mesure du *U*?

« Nous savons par les inscriptions de Khorsabad que le palais de Sargon mesurait dix *grandes mesures* ou *aroures*. Les 970 aunes qu'il couvrait donnent donc, pour chaque aroure, un peu moins

qu'un hectare. Le calcul des mesures de Khorsabad confirme cette évaluation. Dans les textes babyloniens contemporains de Sargon, l'aune carrée est de 1^{mq} 8, et le trihecte, ou 18 de 18 *qa* à 300 aunes carrées, est de 97 ares 4; comme cette grande mesure n'a pas pu probablement varier, les 36,000 *U* carrés de l'aroure équivalent donc à 5,400 aunes carrées. La proportion de 5,400 à 36,000 ou de 3 à 20 ou de 1 à 6 $\frac{2}{3}$ du carré donne, pour le côté, 1 à 2,58; donc le *U* est la coudée égypto-chaldéenne de 0 m. 625 qui est dans la proportion indiquée à l'aune sargonienne et babylonienne moderne de 1 m. 343.

«Le cor équivalait donc, d'après cette fixation, à 9 ares 9225, et l'aroure était de 99 ares 225 : la terre de Habban était donc de près de 2 kilomètres carrés.

«Il nous reste encore à dire un mot de l'interprétation des signes. Le terme *dil gan* se compose du trait horizontal, «percer», et de *gan* qui exprime le champ. Le groupe désigne probablement la charrue : l'étoile de Dilgan apparaît au printemps : c'est α Aurigae, la Chèvre, ou la constellation australe du Phénix. Le dieu de la charrue est Mérodach et quelquefois l'étoile de ce dieu est assimilée à la planète de Jupiter. Le signe *gan* seul est une grande mesure agraire dans les documents de la première dynastie, et elle semble équivalente à l'aire du cor. Le *gan*, prononcé *būru*, était peut-être assimilé au talent *gun;* il était le décuple de l'aroure, et le centuple du *sar*, 3,600; le *sar* avait 60 *tu* ou drachmes, et 3,600 *sē* ou grains, dont chacun valait une coudée carrée. Mais notre mot *dilgan* est absolument étranger à cette mesure antique, si mesure il y avait. En tout cas, il existe un passage assez difficile où se trouve la lettre *gan* seule, et où il explique précisément le sens de la phrase qui nous occupe. On lit (B., IV, pl. 41, l. 1-2) dans la Borne de Mérodachbaladan du Musée britannique :



50 (cori) sementis. Area *buru* (est) superficies sementis.

cilya 3 1. U. rabiti

arvum aratum 6 tribecteo uni arurae (aequiparatur)

« Cinquante cors de semence. La surface de l'unité de la semence est égale à un *bur*. Le champ fertilisé par un triple hecte équivaut à une aroure. »

« On voit que les quatre lettres insérées forment une parenthèse explicative, assez concise pour être obscure, mais dont la signification doit en tout cas se rapprocher de ce que nous proposons.

« Nous avons donc pu arriver, après un temps si long, à l'interprétation d'une phrase qui nous avait occupé depuis quarante ans. Bien des questions qu'on croit résolues restent encore en suspens, et attendent patiemment une réponse acceptable. »

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le premier fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895. Janvier-février (Paris, 1895, in-8°).

Sont encore offerts :

Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Monographie; Palais; Jardins; Constructions diverses, par feu M. A. Alphand, membre de l'Institut, avec le concours de M. Georges Berger, député, directeur général de l'exploitation de l'Exposition. Publication achevée sous la direction de M. Alfred Picard, inspecteur général des ponts et chaussées, accompagnée d'un atlas de 219 planches (Paris, 1892-1895, grand in-8°);

Danske Tufstens-Kirker (Copenhague, 1894, in-fol., avec un atlas de planches);

Inscriptiones græcæ insularum Rhodi, Chalces, Carpathi cum Saro Casi, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ Borussicæ, edidit Fri-

dericus Hiller de Gaertringen, accedunt tabulæ geographicæ tres ab Henrico Kieperto descriptæ (Berlin, 1895, grand in-4°);

Le musicographe Alypius corrigé par Boèce, par M. Ch.-Em. Ruelle (extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, décembre 1894, in-8°);

La clef des songes d'Achmet Abou-Mazar, fragment inédit et bonnes variantes, par le même (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*);

Géographie politique du sud-ouest de la Gaule franque au temps des rois d'Aquitaine, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Agen, 1895, in-8°);

Inscription cunéiforme de Ganli-Tapa, près d'Érivan, par M. V. Nikolski (en russe) (Moscou, 1894, in-4°; extrait des publications de la Commission archéologique de Moscou);

Carlo Emanuele I, secondo i più recenti studi, par M. Giovanni Curti (Milan, 1894, in-8°);

La literatura siciliana (ensayo sobre el Folk-lore), por E. Contamine de Latour (Paris, 1894, in-8°).

M. G. Schlumberger offre à l'Académie deux notices, dont il est l'auteur, intitulées :

Une monnaie inédite de l'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII, sœur de Zoé (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

Mereaux, tessères et jetons byzantins (Paris, 1895, in-8°; extrait de la même *Revue*).

M. Delisle présente, au nom de l'auteur, M. Alfred Coville, *Les États de Normandie, leurs origines et leur développement au XIVe siècle* (Paris, 1894, in-8°).

«Ce volume est le développement d'une thèse présentée il y a dix ans à l'École des chartes. L'auteur a recueilli tout ce qu'il est aujourd'hui possible de trouver sur l'origine des États de Normandie et sur la façon dont cette institution a fonctionné au XIVe siècle; il a tiré un excellent parti de ses recherches. Son livre composé d'après des textes authentiques, en grande partie inédits, ne sera pas seulement consulté avec profit pour éclaircir des points importants de l'histoire de la Normandie; il renferme de judicieuses observations dont il faudra tenir compte pour bien apprécier le caractère des États provinciaux au XIVe siècle dans les différentes parties de la France.»

SÉANCE DU 10 AVRIL.

(Séance avancée au mercredi à cause du vendredi saint).

M. Corroyer, vice-président de la Société centrale des architectes, écrit au Secrétaire perpétuel pour le prier de lui faire connaître le nom du membre de l'École française d'Athènes, ou de celle de Rome, à qui devra être décernée la médaille que la Société accorde tous les ans pour travaux archéologiques.

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Eug. Müntz fait une communication sur *La tiare des papes du XIIe au XIVe siècle.*

Parmi les insignes destinés à marquer la puissance temporelle des papes, aucun n'a tenu autant de place et n'a donné lieu à autant de péripéties que la tiare. Du XIIe au XIXe siècle, elle a été associée aux triomphes comme aux tribulations du Saint-Siège. Tout près de notre époque, on a vu le général Bonaparte dépouiller Pie VI de ses quatre tiares, et l'empereur Napoléon Ier racheter, quelques années plus tard, une partie des pierreries qui en provenaient pour faire exécuter une tiare nouvelle destinée à Pie VII.

M. Müntz entreprend d'élucider l'histoire de cet ornement, si obscure jusqu'ici. En mettant à contribution les mandats de payement conservés dans les Archives secrètes du Vatican, les inventaires, les statues tombales, et une longue série de reproductions anciennes dessinées ou gravées, il montre tout d'abord que la plupart des tiares représentées dans les peintures du moyen âge et même de la Renaissance sont de pure fantaisie. Si l'on recourt aux témoignages véritablement dignes de foi, on arrive à la conviction que la forme d'un emblème, en apparence essentiellement hiératique et immuable, a constamment varié. Ces chan-

gements toutefois ont eu pour point de départ, non une intention symbolique, mais les évolutions mêmes du goût. Tour à tour conique, puis renflée vers le milieu, finalement évasée dans le haut; surmontée d'une grosse pierre précieuse formant bouton ou d'un globe supportant une croix, la tiare a le plus souvent servi de thème aux fantaisies des joailliers. (Les orfèvres proprement dits n'y ont d'ordinaire travaillé qu'en sous-ordre, sauf pendant la première moitié du xve siècle, époque à laquelle Ghiberti orna de figures en relief les tiares de Martin V et d'Eugène IV.)

Les modifications introduites lors de l'établissement de la papauté à Avignon consistent principalement dans la substitution de motifs héraldiques gothiques aux motifs romans, auparavant en usage. Flottante jusqu'au pontificat de Benoît XII (1334-1342), la tiare s'enrichit finalement, sous ce pape, de trois couronnes distinctes, nettement superposées.

Aux approches de la Renaissance, on assiste à la formation d'une légende fort curieuse : celle de la prétendue tiare de saint Sylvestre. M. Müntz montre que cette tiare est identique à la tiare de Nicolas IV et de Boniface VIII; emportée en France par Clément V, rapportée à Rome par Grégoire XI, elle reprit le chemin d'Avignon sous l'antipape Clément VII, puis alla échouer en Espagne avec l'antipape Benoît XIII; après avoir été définitivement reconquise par Martin V, en 1429, elle fut volée en 1485, et depuis on en a perdu toute trace. Heureusement, plusieurs sculptures nous en ont conservé l'image : cet insigne, orné d'un cercle gemmé (et non d'une couronne), ne se distingue que par sa lourdeur et son archaïsme.

Dans une prochaine communication, M. Müntz se propose d'étudier l'histoire de la tiare pendant le xve et le xvie siècle.

M. Bréal propose une explication de l'inscription STANTES MISSI qu'on trouve sur une lampe décrite par M. Héron de Villefosse, dans le tome II des *Mémoires et documents* de la Fondation Piot, ainsi que sur une inscription du tome VI du *Corpus inscr. lat.* (n° 10194). D'après M. Bréal, ces deux mots veulent dire : « Aux survivants la liberté! »

MM. G. Paris, Boissier, Héron de Villefosse et M. le Secrétaire perpétuel ajoutent quelques observations.

M. Moïse Schwab fait une communication relative à la paléographie hébraïque au moyen âge. Dans deux manuscrits latins de la bibliothèque municipale de Chartres, il a lu trois petits textes hébreux, composés de quelques lignes, dans lesquels sont mentionnés des prêts consentis par un juif au commencement du mois d'octobre 1285. Ces textes ne sont pas seulement intéressants comme spécimen de l'écriture hébraïque cursive en usage au XIIIe siècle, mais encore comme mode de transcription de noms propres français de l'époque, soit de lieux, soit de personnes; l'un d'eux est transcrit de deux manières différentes quant aux voyelles, ce qui semble révéler deux prononciations différentes du même mot. Enfin, tant pour la forme de ce spécimen d'écriture cursive que pour la rédaction et la disposition des termes, on ne trouve guère en France qu'un seul exemple analogue : ce sont deux livres de commerce, du commencement du XIVe siècle, conservés, sous les cotes B 10410 et 10411, aux archives de la Côte-d'Or, à Dijon. En raison de la rareté de tels textes, il importe de les signaler.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« En rendant compte à l'Académie de l'exploration si intéressante du lieutenant Lecoy de la Marche dans la Tripolitaine, j'ai donné, d'après un estampage, le texte d'une inscription latine, mutilée. trouvée par cet officier à Ras-el-Aïn, dans les ruines du camp fortifié de la VIIIe cohorte [1]. Cette inscription contenait la fin du nom d'un personnage, ancien gouverneur de la province, que je n'ai pas su compléter. M. Pallu de Lessert a bien voulu me signaler un texte qui m'avait échappé et qui renferme le nom complet de ce personnage [2]. Ce texte a été trouvé à *Gigthis* (Henchir Djorf bou Grara), ville et port très important de la province Tripolitaine.

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 476, n° 4.

[2] *Corpus inscr. latin.*, vol. VIII, n° 11031.

«Il est gravé sur le piédestal d'une statue élevée par les habitants de *Gigthis* à *T. Archontius Nilus, vir perfectissimus, praeses et comes provinciae Tripolitanae.*

«Il en résulte que, dans le fragment de Ras-el-Aïn, il faut ainsi compléter la ligne 3 :

*t. archon*TIVS NILV*s. v. p. p. et. comes p. t.*

«Les vestiges de lettre que je prenais pour les restes d'un A appartiennent, en réalité, à un N. Au lieu de *v. e.* il faut suppléer *v. p.*

«Le nom *Archontius* est rare. Il se retrouve, sous sa forme féminine, dans une célèbre épitaphe métrique de l'époque chrétienne, trouvée à Rome, l'épitaphe de *Remus* et d'*Arcontia natione Galla* (1).»

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Koue-Yu, Discours des royaumes, annales oratoires des états chinois du x*e au* v*e siecle A. C.*, traduites pour la première fois par M. C. de Harlez, partie II (Louvain, 1895, in-8°);

Starohrvatska Prosvjeta. Glasilo hrvatskoga starinarskog Družtva u Kninu, urednik Joj Frano Radić (Kninu, 1895, in-8°).

M. G. Schlumberger dépose sur le bureau sa notice sur *La croix byzantine, dite des Zaccaria* (*Trésor de la cathédrale de Gênes*) (Paris, 1895, in-4°; extrait des *Monuments et mémoires* de la Fondation E. Piot).

M. Bréal présente, au nom de l'auteur, M. Paul Reynaud, des *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin,* première partie : *Phonétique* (Paris, 1895, in-8°).

«Les idées de l'auteur, en linguistique et en philosophie, sont déjà connues par ses précédentes publications. Je n'ai donc pas à insister.

«M. Reynaud a l'intention de faire suivre ce volume d'une phonétique

(1) J.-B. De Rossi, *Inscr. christ.*, vol. I, n° 710.

historique du sanscrit et du zend, faite sur le même plan, puis d'un travail semblable sur les langues germaniques.»

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de l'auteur, un volume intitulé : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie* (*région de Dougga*), par le docteur Carton, médecin-major du 19ᵉ chasseurs (Paris, Leroux, 1895, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*).

«L'éloge du docteur Carton comme explorateur n'est plus à faire. C'est un des officiers qui, pendant ces dernières années, ont contribué avec le plus de zèle à la recherche des antiquités de la Tunisie. A diverses reprises il a fait part de ses découvertes à notre Académie et son nom revient fréquemment dans nos bulletins. Le nouveau volume présente une importance particulière pour l'étude de la géographie ancienne et de l'archéologie dans la région de Dougga. Fixé pendant deux années à Teboursouk par les nécessités de son service, il en a profité pour explorer dans tous les sens les environs de cette localité, relevant les inscriptions, notant avec soin tous les vestiges antiques, visitant en détail une contrée qui fut une des plus prospères et des plus fertiles de l'Afrique romaine. Avant tout, il a cherché à établir la direction et à relever le tracé des anciennes voies. C'est un système d'exploration très pratique, puisque c'est le long de ces voies que se trouvaient les centres d'habitation les plus considérables.

«Une des routes les plus fréquentées de la région, la grande voie de Carthage à Théveste, établie par la troisième légion en 123, six ans avant le voyage d'Hadrien en Afrique, traverse ce pays. En la suivant, le docteur Carton a retrouvé en place un certain nombre de milliaires datant de l'époque de sa construction et d'autres mentionnant des réparations faites en 240, sous Gordien. La plupart des ponts sont restés debout; beaucoup de fontaines antiques existent encore. A droite et à gauche s'étendent des plaines fertiles qui conservent les traces des multiples travaux d'art exécutés par les Romains pour mettre en valeur les ressources du sol et pour en exploiter les produits : barrages, acqueducs, citernes, réservoirs; tout a été relevé et dessiné. L'auteur s'est appliqué, en outre, à rechercher les points de raccordement des voies, grandes et petites; il en a expliqué l'agencement pour la facilité des communications. Rien de ce qui avait un intérêt pour la défense du pays ne lui a échappé; il n'a pas manqué d'indiquer les fortins, les postes de vigie et tous les édifices isolés qui semblent avoir eu une destination analogue.

IMPRIMERIE NATIONALE.

«La récolte épigraphique est très abondante; elle se compose de près de 600 textes dont plusieurs sont importants. Il suffit de rappeler l'inscription d'Aïn-Ouassel, étudiée par l'auteur dans la *Revue archéologique*, inscription d'un intérêt particulier pour l'administration des domaines impériaux en Afrique. Il faut mentionner également une décision de l'empereur Antonin le Pieux au sujet du bornage du territoire de Musti, l'inscription de la porte d'entrée du domaine de Rufius Volusianus à Bir-Tersas et celle du domaine de Celsinius Pupianus, chevalier romain, à Henchir-el-Cadi. Signalons aussi de nombreuses stèles votives à Saturne avec les attributs ordinaires, des ex-voto à la déesse Céleste. à Esculape, à Neptune, une *tabula lusoria* et des stèles funéraires ornées de figures. Les nécropoles de Dougga et d'Uci-Majus paraissent avoir livré tous leurs secrets au docteur Carton. Outre des noms indigènes, puniques ou berbères, ces nécropoles ont fourni aussi des inscriptions libyques.

«L'illustration est luxueuse. Dix planches en héliogravure, plus de 200 vignettes reproduisant des basiliques, des fragments d'architecture, des chapiteaux, des statues, des monuments votifs ou funéraires de toutes les époques et de tous les styles. des plans et en particulier celui de la ville de Dougga (p. 152), avec l'emplacement de tous les édifices antiques, font de cet ouvrage un véritable album archéologique. On lira avec intérêt les derniers chapitres consacrés aux monuments mégalithiques et contenant la description détaillée de diverses sépultures dont la date ne peut être fixée d'une façon précise.

«En rendant hommage à l'intelligente activité du docteur Carton dont ce volume nous apporte un nouveau témoignage, en constatant les heureux résultats de recherches d'autant plus méritoires qu'elles ont été menées à bonne fin sans aucun secours officiel et souvent dans des circonstances pénibles et difficiles, il est juste d'adresser aussi des félicitations à la Société des sciences de Lille qui a publié à ses frais ce travail important, et qui n'a rien négligé pour en assurer le succès.»

M. Barbier de Meynard présente à l'Académie une *Description de Damas*, traduction de l'arabe, par M. H. Sauvaire, correspondant de l'Institut (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Journal asiatique*).

«M. Henri Sauvaire, correspondant de l'Académie, publie dans le *Journal asiatique* un travail d'une réelle importance pour l'histoire de la civilisation musulmane. C'est la traduction d'une description de Damas rédigée dans la première moitié du XVIe siècle et qui n'est elle-même que

l'abrégé d'un ouvrage d'une étendue considérable, dont le texte original fait partie de la riche collection de notre confrère M. Schefer. Malgré son titre d'*Abrégé*, le document mis au jour par M. Sauvaire abonde en renseignements sur les principaux édifices de Damas et, en particulier, sur ceux qui étaient consacrés au culte et à l'enseignement du *Chery'at* ou loi religieuse. C'est, à vrai dire, l'objet principal du livre et ce qui lui assigne un rang inférieur à celui de grandes descriptions consacrées à l'Égypte et au Caire par Maqrizi et Ibn Doqmaq. Il y a, néanmoins, une foule de renseignements nouveaux à tirer de ce document, que M. Sauvaire a traduit avec la précision et l'exactitude scrupuleuse qui distinguent tous ses travaux. Cette fois surtout, ne donnant pas le texte arabe, le traducteur a dû employer un système de transcription qui, au premier abord, paraît un peu compliqué, mais qui a l'avantage de reproduire fidèlement, pour les gens du métier, l'orthographe des noms propres. Dans les notes qui accompagnent chaque chapitre, le savant orientaliste n'a rien oublié de ce qui pouvait compléter les données parfois trop concises de son auteur, et a tiré un excellent parti des inscriptions recueillies par feu M. Waddington et, dans une exploration toute récente, par M. van Berchem. Au moment où l'on relève avec ardeur, de différents côtés, les inscriptions de la Syrie, de l'Égypte et de l'Afrique du Nord, le travail de M. Sauvaire sera accueilli avec empressement pour le contingent précieux qu'il apporte au futur *Corpus* d'épigraphie musulmane.

«Le volume que je présente aujourd'hui à l'Académie, au nom de l'auteur, ne renferme que la première partie du recueil arabe; la seconde, comprenant la description des mosquées, couvents, hospices et mausolées de la capitale de la Syrie, est en cours de publication et paraîtra avant la fin de l'année.»

M. G. Perrot offre, au nom des auteurs, un *Atlas archéologique de la Tunisie*, par MM. Babelon, Cagnat et Reinach (3e livraison, contenant quatre cartes : *El Metline, Porto-Farina, El Ariana, la Marsa*).

«Suivant la méthode habituelle, chaque ruine est indiquée par un numéro; et les plus importants de ces numéros sont reportés sur un texte annexé à la carte, qui contient les renseignements archéologiques que les auteurs ont pu se procurer.

«Dans la livraison actuelle ont été insérés deux plans de villes antiques très importants : celui d'Utique, établi d'après les relevés de M. Caillat, architecte à Tunis, et non d'après les hypothèses de Daux, qu'on ne peut

contrôler; et celui de Carthage, qui donne l'état actuel de la topographie de Carthage punique et romaine. Le texte ne contient pas moins de six pages in-folio et renferme 116 références.

«A noter aussi sur toutes ces cartes le tracé des différents lits du Bagradas et des changements de la côte, depuis l'antiquité, par suite des apports de ce fleuve.»

M. Gaston Boissier offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Roger Peyre, professeur d'histoire au Collège Stanislas, un livre intitulé: *L'Empire romain* (Paris, 1895, in-8°).

«C'est un tableau très vivant, fort curieux du monde romain, sous l'empire. Cet ouvrage, destiné aux élèves et aux gens du monde, leur fait connaître sommairement l'organisation politique, la société, les lettres et les arts, dans les premiers siècles de notre ère. Il n'est pas surprenant que dans cette étude immense l'auteur ait laissé se glisser quelques erreurs de détail, qu'il lui sera facile de corriger dans la suite. Mais l'ensemble est plein d'intérêt, éclairé par des illustrations qui reproduisent les principaux monuments et les objets d'art de cette époque, et donne une idée très exacte de la situation de l'empire depuis le règne d'Auguste jusqu'au commencement de la décadence.»

SÉANCE DU 19 AVRIL.

M. Fernand Foureau, chargé par l'Académie d'une mission dans le Sahara, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante:

Biskra, 8 avril 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je viens vous aviser de mon nouveau départ pour le Sahara,

J'ai maintenant — comme je vous l'expliquais dans ma dernière lettre de janvier, au moment de mon arrivée ici — les meilleures chances de passer, et j'ai tout lieu de croire que cette fois je remplirai complètement le programme que je me suis tracé.

Mon séjour en France a été trop court pour que je puisse vous préparer mon rapport sur le dernier voyage chez les Touareg, que j'ai accompli depuis octobre 1894 jusque vers fin janvier 1895. Ce travail

sera fourni en même temps que le rapport concernant la mission que j'entreprends actuellement.

Je joins à cette lettre deux photographies d'une des tombes dont j'ai constaté l'existence dans le Sahara et dont j'ai dit quelques mots à



MM. Hamy, Barbier de Meynard, Schéfer, etc., membres de la Commission de la Fondation Garnier.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments respectueux.

F. Foureau.

P.-S. — Je quitterai Biskra le 11.

M. Menant présente à l'Académie quatre tablettes en caractères cunéiformes perses découvertes par M. Chantre au village de Kara-Euyuk, près Césarée de Cappadoce, et il en donne une transcription et une traduction. A cause du grand intérêt que ces tablettes présentent, M. Menant annonce, au nom de M. Chantre, qu'il en sera fait des moulages qui pourront être communiqués aux savants qui s'occupent de ces études[1].

M. Oppert ajoute quelques observations à la suite de cette communication.

M. l'abbé F. Poulaine adresse à l'Académie, pour le concours

(1) Voir ci-après.

des Antiquités de la France de l'année 1896, cinq brochures dont il est l'auteur et qui sont intitulées :

Les découvertes archéologiques dans la vallée de la Cure en 1893 (Avallon, 1894, in-12; extrait de la *Revue de l'Yonne*);

Les médailles antiques de la vallée de la Cure, gauloises et romaines (Avallon, 1894, in-12; extrait de la *Revue de l'Yonne*);

Une antique carrière de Voutenay, étude géologique (Avallon, 1894, in-12; extrait de la *Revue de l'Yonne*);

Voutenay, histoire d'un village (2e édition; Avallon, 1895, in-8°);

La grotte du muet à Saint-Moré (Avallon, in-12).

M. Lemoine, archiviste du Finistère, donne lecture d'un mémoire sur *Richard Lescot, un nouveau chroniqueur et une nouvelle chronique de Saint-Denis (1268-1364)*[1].

M. Ed. Le Blant signale à l'Académie un nouvel exemple de ces talismans auxquels, jusqu'à un âge bien rapproché de nous, on attribuait une vertu protectrice dans les combats. C'est une pointe de lance de silex, enveloppée d'un morceau de boyau cousu tout autour, qui a été trouvée dans un tumulus, à Hvidegärd, près de Copenhague[2].

De ce fait, que le savant conservateur du musée de Stockholm se borne à constater, M. Le Blant rapproche deux passages du livre d'Olaus Magnus, *De gentium septentrionalium variis conditionibus* : «Il était, dit l'auteur, un guerrier de haute renommée, appelé Visinus, dont le seul regard émoussait les armes de ses ennemis : il périt cependant sous les coups du géant suève Starchatere. Ce dernier avait tenu son glaive enveloppé d'une peau légère, ce qui est l'unique remède contre le pouvoir d'émousser les armes[3].» Ailleurs, en racontant la dramatique histoire du héros Haldanus, il explique comment ce dernier tua son frère Hildiger, vainqueur de soixante-dix champions : «Il avait, pour conjurer les charmes, enveloppé son glaive d'une étoffe[4].»

(1) Voir ci-après.

(2) Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède*, traduction S. Reinach, p. 132-133.

(3) L. III, c. XVII, éd. de Bâle, 1567, p. 116.

(4) L. V, c. XI, *ibid.*, p. 166.

M. F. de Mély fait la communication suivante :

« Les lapidaires chinois, dont M. Courel vient de terminer la traduction, permettent de considérer sous un jour nouveau l'alchimie du moyen âge, dont les lapidaires sont un chapitre des plus curieux. L'idée de la transmutation des métaux est commune à tous les peuples, mais le génie particulier des Chinois, qui est essentiellement analytique, alors que celui des Occidentaux est spécialement synthétique, nous révèle des détails que les alchimistes occidentaux ne nous ont pas conservés. C'est ainsi que des textes chinois, parfois légèrement modifiés, adaptés aux idées de l'Extrême-Orient, mais le plus souvent textuels, d'auteurs grecs, latins, syriaques, arabes, nous expliquent que la transmutation avait lieu de deux manières, par voie sèche et par voie humide, mais que cependant la matière intérieure du métal n'était pas modifiée. Dans le deuxième cas, nous nous trouvons certainement en présence d'un véritable procédé galvanoplastique et nous pouvons en déduire que la recherche de la pierre philosophale était peut-être la poursuite d'un sel d'or, un cyanure par exemple, qui, sans aucune apparence extérieure d'or, devait déposer sur le métal avec lequel il se trouvait en contact l'or décomposé qu'il contenait.

« Sans donner aucune date à ces textes, M. de Mély en rapproche les extraits des Annales chinoises relatifs au verre, qui était inconnu des Chinois avant 450 et dont le secret leur aurait été apporté à cette époque par des Syriens, de qui nous viennent les plus savants traités d'alchimie. »

M. Hervieux lit une *Notice sur Eudes de Chériton et sur son œuvre* [1].

[1] Voir ci-après.

COMMUNICATIONS.

NOTE DE M. J. MENANT SUR QUATRE TABLETTES ACHÉMÉNIDES DÉCOUVERTES PAR M. CHANTRE À KARA-EUYUK.

M. Chantre s'est procuré au cours de son exploration en Asie Mineure, au village de Kara-Euyuk, situé à quatre milles au nord de Césarée, plusieurs tablettes couvertes d'inscriptions en caractères cunéiformes du style perse achéménide. Il m'a prié de vous les faire connaître.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les inscriptions perses unilingues sont jusqu'ici très peu nombreuses; la découverte de ces tablettes présente par cela même un grand intérêt. Je rappellerai à cette occasion qu'une tablette de ce genre a été achetée par le Musée Britannique, et que M. Oppert en a fait l'objet d'une communication, le jour même où je vous annonçais la découverte de M. Chantre[1].

Le tumulus de Kara-Euyuk offre aujourd'hui l'aspect d'un ensemble de constructions en ruines bouleversé par des révolutions géologiques fréquentes en Cappadoce et par des révolutions politiques non moins désastreuses; aussi on y trouve des vestiges des différentes civilisations qui ont occupé ces contrées.

Ces tablettes sont au nombre de quatre; trois sont fabriquées avec une argile très pure et cuites à un grand feu qui les a, pour ainsi dire, vitrifiées. Leur couleur est d'un rouge clair mêlé de jaune; l'une d'elles présente un aspect plus sombre.

L'écriture est nettement formée; les lignes sont séparées par des traits horizontaux, et les caractères n'ont été altérés

[1] Voir dans les *Comptes rendus* de l'Académie, séance du 11 mai 1894, t. XXII, p. 180.

par aucun accident. La quatrième sera l'objet d'observations spéciales.

Deux tablettes ont d'abord appelé mon attention; elles ont été remises à M. Chantre, lors de sa première exploration en Asie Mineure, en 1893, par des habitants de Kara-Euyuk. Elles sont d'inégale grandeur. Nous désignerons la plus grande par la lettre A et la plus petite par la lettre B.

La plus grande mesure 0 m. 064 sur 0 m. 045; la plus petite 0 m. 055 sur 0 m. 040. Elles portent toutes les deux de chaque côté dix lignes d'écriture, et contiennent, l'une et l'autre, le même texte avec des variantes que nous aurons à signaler. Sur la partie de chacune d'elles que j'appellerai le *recto*, on lit le nom de « Darius »; au *verso*, celui de « Xerxès ».

Je signalerai d'abord une particularité qui les distingue des tablettes assyro-chaldéennes. Le texte de Darius commence au *recto* en haut avec la première ligne; le texte de Xerxès commence également à la première ligne en haut sur le *verso*. Pour lire les deux textes, il faut faire pivoter la tablette, non pas de bas en haut comme les tablettes assyro-chaldéennes, mais de droite à gauche dans le sens de l'écriture; de sorte que la première ligne du *recto* qui porte le nom de Darius correspond à la première ligne du *verso* qui porte le nom de Xerxès. Il y a là une preuve de l'indépendance des deux textes: celui de Xerxès n'est pas la suite de celui de Darius, ni réciproquement.

La lecture est des plus faciles[1]; le texte qui porte le nom de Darius est à peu près le même que celui qui se répète sur les fenêtres du palais de Darius à Persépolis, et qui est marqué B par tous les savants qui se sont occupés des inscriptions persépolitaines. Le texte qui porte le nom de Xerxès est le

[1] On sait que ce sont ces textes qui ont été l'objet des premières interprétations de Grotefend en 1802, et que leur traduction est depuis longtemps acquise à la science.

même que celui de l'inscription G du palais de Xerxès; il se répète sur les montants des portes et sur la robe du roi.

Je donne immédiatement la transcription et la traduction de ces deux tablettes [1].

TABLETTE A (*recto*).

Inscription de Darius.

1 *Da - â - ri - ya - va - u - s .*

2 *kh - s - â - ya - th - i - ya*

3 *. va - za - r - ka . kh - s - â*

4 *ya - th - i - ya . kh - s - â - ya -*

5 *th - i - ya - â - n - â - m .*

6 *V - i - s - ta - â - s - pa - h - ya -*

7 *â . pu - u - tra . Ha* [2] *- kh - â*

8 *ma - n - i - s - i - ya . hi -*

9 *ya . i - ma - m . ta - ç* (?) [3]

(1) Je présente les textes tels qu'ils résultent de l'écriture même des tablettes, en indiquant en note les rectifications qu'ils comportent.

(2) Lisez :

(3) Lisez :

10 𐎼 𐎶 𐏐 𐎠 𐎤 𐎢 𐎴 𐎢 [𐏁[1]]
ra - m . â - k - u - na - u - s.

Darius, rex magnus, rex regum,
Hystaspis filius, Achæmenides (qui)
Hoc palatium fecit.

TABLETTE A (*verso*).

Inscription de Xerxès.

1 𐎧 𐏁 𐎹[2] 𐎠 𐎼 𐏁 𐎠 [𐏐]
Kh - s - ya - â - r - s - â .

2 𐎧 𐏁 𐎠 𐎹 𐎰 𐎹 [𐏐]
kh - s - â - ya - th - ya- .

3 𐎺 𐏀 𐎼 𐎣 𐏐 𐎧 𐏁 𐎠
va - za - r - ka . kh - s - â -

4 𐎹 𐎰 𐎡 𐎹 𐏐 𐎧 𐏁 𐎠 𐎰
ya - th - i ya . kh - s - â - th-

5 𐎡 𐎹 𐎠 𐎴 𐎠 𐎶 𐏐 𐎭[3] [𐎠[4]] 𐎼
i - ya - â - n - â - m . D - â - r-

6 𐎹 𐎺 𐏃 𐎢 𐏁 𐏐 𐎧 𐏁[5]
ya - va - h - u - s . kh - s-

7 𐎠 𐎹 𐎰 𐎰[6] 𐎡 𐎹 𐏃 𐎹[7]
â - ya - th - ya - i - ya - hi - ya -

[1] Le signe 𐏁 manque.

[2] Lisez : 𐎹.

[3] Lisez : 𐎡.

[4] Le signe 𐎠 manque.

[5] Lisez : 𐏁.

[6] Lisez : 𐎹.

[7] Lisez : 𐎹.

8 *â . p - u - tra . Ha - kh - â - ma-*

9 *n - i- s - i - ya . Kh - sa -*

10 *ya - â - r - sa - â . ...*

Xerxes, rex magnus, rex regum,
Darii regis filius, Achæmenides.
Xerxes...

TABLETTE B (*recto*).

Inscription de Darius.

1 *D - â - r - ya - v - u - s .*

2 *kh - s - â - ya - th - i - ya .*

3 *va - za - r - ka . kh - s - â - ya-*

4 *th - i - ya . kh - s - â - ya-*

5 *th - i - ya - â - n - â - m .*

6 *V - i - s - ta - â - s - pa - h -*

(1) Lisez : 𐎠.

(2) Lisez : 𐏃.

(3) Lisez : 𐎹. Le signe est coupé à la fin de la ligne.

7 *ya . Ha - kh* [1] *- â - ma - n - i - s - i* [2] *- ya.*

8 *. h* [3] *- ya . i - ma - m .*

9 *ta - ça* [4] *- ra - m . â - k - u .*

10 *na - u - s .*

Darius, rex magnus, rex regum,
Hystaspis [filius], Achæmenides, (qui) hoc palatium fecit.

Tablette B (*verso*).

Inscription de Xerxès.

1 *Kh - s* [5] *- ya - â - r - s* [6] *- â .*

2 *kh - s - â - ya - th - ya .*

3 *va - za - r - ka . kh - sa -* [7]

4 *ya - th - i - ya . kh - s - â -*

(1) Le mot *pûtra* manque, et les trois signes suivants :

(2) Lisez :

(3) Lisez :

(4) Lisez :

(5) Lisez :

(6) Lisez :

(7) Lisez : Le second élément du signe est reporté à la ligne suivante.

5 (1)
ya - th - i - ya - n - a -

6 (2) (3)
m . D - â - r - ya - va - h -

7 [(4)] (5)
u - s . kh - s - â - ya - th - i -

8 (6)
ya - h - ya . p - u - tra .

9 (7)
Ha - kh - â - ma - n - i . . .

10 (8)
s - i - ya . . . .

Xerxes, rex magnus, rex regum,
Darii regis filius, Achæmenides,. . .

Il résulte des dimensions matérielles des deux tablettes et de leur forme particulière qu'elles ne sont pas la copie servile l'une de l'autre; elles ont chacune leur individualité propre. Si l'on compare les deux rédactions, on s'aperçoit immédiatement qu'elles ne proviennent pas du même scribe, et que leur rédacteurs, en reproduisant un texte commun, l'ont fait avec une intelligence qui se révèle même dans leurs erreurs.

(1) Lisez : .

(2) Lisez : .

(3) Lisez : . Le signe est coupé à la fin de la ligne.

(4) Le signe manque.

(5) Lisez : .

(6) Lisez : .

(7) . Signe de trop, répeté à la dernière ligne.

(8) Le signe est encore de trop ici.

La coupure des lignes n'est pas la même, et malgré cela la coupure des mots est scrupuleusement suivie et nettement indiquée. Les fautes qu'on relève dans l'exécution de quelques caractères, si elles dénotent l'inattention du scribe, n'accusent pas son ignorance; elles sont, d'ailleurs, toutes explicables et n'altèrent pas le sens de l'inscription.

Le texte de Darius de la tablette A est pour ainsi dire d'une correction parfaite, et ne soulève qu'une légère remarque qui s'applique également à celui de la tablette B. Si l'on compare ce texte à celui de l'inscription persépolitaine, on voit que le scribe des tablettes a oublié après la 5ᵉ ligne les mots : *Khsâyathiya Dayunam,* «Roi des Provinces» qui, pour une raison que nous n'avons pas à rechercher, n'ont pas trouvé leur place sur les tablettes. Nous mentionnerons à la 9ᵉ ligne, tablette A, le mot *taçaram,* écrit par le signe ⟨ŢŢ— qui est étranger à l'alphabet persépolitain. Doit-on le considérer comme une erreur du scribe? Je serais porté à le croire, les deux signes ayant des formes si voisines; mais comme le même signe se retrouve sur la tablette B dans le même mot, nous en ajournons un moment l'examen.

Le texte de la tablette B présente des incorrections assez nombreuses; l'écriture n'est pas aussi belle et annonce la main d'un scribe moins exercé. Voici les observations auxquelles elle donne lieu :

A la ligne 5 du texte de Darius, on trouve le signe ŢŢ au lieu de ŢŢŢ;

A la ligne 6 nous avons ⟨⟨⋿ au lieu de ⟨⋿⟨ (1); à la fin de la ligne nous voyons le clou perpendiculaire Ţ qui doit se relier avec l'élément suivant ⟨— commençant la 7ᵉ ligne pour former le signe Ţ⟨—; mais ce détail indique peut-être que non

(1) Le scribe suit ici l'orthographe de Persépolis.

seulement les mots, mais encore les signes pouvaient se couper à la fin des lignes, car nous relèverons d'autres exemples analogues.

A la même ligne 7, le mot *putra* « fils » est oublié ainsi que le clou transversal ⟍ et les deux premiers signes ⟨⫤⟨ ⟨⟨ΤΤ, *Hakh,* du mot [*Ha-kh-*] *â-ma- ni-si-ya.*

A la 9e ligne nous trouvons encore le mot *Taçaram* de l'inscription A, écrit avec le signe ⟨ΤΤ⊢. Est-ce encore une faute du scribe? Les inscriptions de Persépolis portent partout ΤΤ⊢. On peut donc croire à un lapsus, d'autant plus que la rédaction de la tablette B est assez négligée, comme nous venons de le voir, et ne permet pas de la prendre pour un contrôle sérieux de la tablette A. Cependant le caractère ⟨ΤΤ⊢ est si bien formé sur les deux tablettes qu'il serait permis de croire à une variante locale. Dans tous les cas, le signe ⟨ΤΤ⊢ aurait certainement la même valeur que celui de Persépolis, si bien indiquée par la transcription médique *Tazzaram,* et le mot, la signification de « Palais » établie par la traduction *Bit* du texte assyrien.

Les inscriptions de Xerxès donnent lieu à des observations analogues à celles de Darius.

La tablette A présente peu d'incorrections; je signalerai toutefois à la 5e ligne, le signe ΤΤ au lieu de ΤΤ, et l'absence du signe ΤΤΤ (*â*) dans le mot *Daâriavahus.*

A la ligne suivante nous avons Τ⟨Τ au lieu de Τ⟨⊢, et à la fin de la ligne, le signe Τ⟨ au lieu de Τ⟨⊢.

L'inscription de la tablette B est plus incorrecte; à la 1re ligne nous trouvons deux fois le signe ΤΤ au lieu de ⟨⟨.

A la 3e ligne, le signe Τ⟨⊢ est coupé à la fin de la ligne comme à la ligne 6 de l'inscription de Darius.

A la 5e ligne, nous avons le signe Τ⟨+ au lieu de Τ⟨⊢.

A la 6e nous lisons encore ΤΤ au lieu de ΤΤ, et le signe ⟨ΤΤ est coupé à la fin de la ligne où l'élément ⟨ est détaché de la

partie ⊤⊤ reportée au commencement de la ligne suivante; à la même ligne nous remarquons le signe ⟨⟨ au lieu de ⟨⟨.

A la 7e ligne, le clou en diagonale ⟍ manque, et nous avons encore le signe ⟨⟨ au lieu de ⟨⟨.

A la 8e ligne, ⊤⟨ au lieu de ⊤⟨–.

A la 9e, *fine,* le signe ⟨, et, à la 10e, le même signe ⟨ au commencement ne s'expliquent pas.

La fin des inscriptions de Xerxès est très remarquable. Sur la tablette A, 10e ligne, après le mot *Khsâyathiya* au nominatif, comme sujet d'une phrase, nous trouvons les deux signes –⊤⊤⊤ ⟨⊤ qui devaient la compléter et qui sont inconnus dans l'écriture achéménide. Sur la tablette B, nous trouvons également les signes ⟨⊤–+⊤ –⟨⟨ qui terminent l'inscription et qui ne se rencontrent pas dans les textes de Persépolis. Il m'est impossible, quant à présent, d'en déterminer la signification; nous nous bornons à les signaler comme des signes exceptionnels, peut-être des idéogrammes qui doivent s'ajouter à ceux qu'on connaît déjà.

Dans son exploration de 1894, M. Chantre a recueilli au même endroit une troisième tablette qui serait identique dans son ensemble aux deux premières, si elle était intacte. Malheureusement ce n'est qu'un fragment, mais un fragment assez étendu d'une belle brique et d'une parfaite écriture. Nous le désignons par la lettre C.

L'état matériel de ce fragment est à constater. La brique est d'une belle terre brune, d'une cuisson intelligente; elle n'est pas atteinte dans la largeur; elle serait un peu plus grande que les autres, car elle a 0 m. 065 de largeur. Une première cassure a enlevé dans la partie supérieure, au *recto,* quelques signes, les derniers du nom de Darius (*va-u-s*), et, au *verso,* les premiers du nom de Xerxès (*Kkh-sa-ya*). Une cassure analogue, mais plus importante, a enlevé les dernières lignes. Il

IMPRIMERIE NATIONALE

reste, du côté du *recto*, huit lignes intactes; et, du côté du *verso*, six lignes seulement.

Comme les moindres détails sont à noter, je donnerai encore ici une transcription et une traduction de ce texte, bien que ce soit une répétition de la formule que nous connaissons déjà.

TABLETTE C (*recto*)

Inscription de Darius.

1 *D - â - r - ya - [v - u - s.]*

2 *kh - s - â - ya - [th - i - ya . va -]*

3 *za - r - ka - . kh - s - â - ya - th -*

4 *i - ya . kh - s - â - ya - th - i -*

5 *y - â - n - â - m - . V - i - s - t -*

6 *â - s - pa - h*(1) *- ya - â . pa - u - tra .*

7 *Ha - kh - â - ma - n - i - s - i - ya .*

8 *h - ya . i - ma - m .*

9

Darius rex magnus, rex regum,
Hystaspis filius Achæmenides (qui) hoc. . .
. . . .

(1) Lisez : [signe cunéiforme].

Tablette C (*verso*).

Inscription de Xerxès.

1 [*Kh - s - ya*] - *â - r - sa - â . kh -*

2 *s - â -* [*ya*] *- th - i - ya . v - za -*

3 *r - ka . kh - s - â th - i -*

4 *ya . kh - s - â - ya - th - i - ya -*

5 *â - ya*[1] *- n - â m . D - â - r - ya -*

6 *va - h - u - s . kh - s - â -*

7 . . . . .

8 . . . . .

Xerxes rex magnus, rex regum,
Darii regis. . .

La brique, lorsqu'elle était entière, comportait sans doute le même nombre de lignes que les précédentes; mais la coupure des lignes et des mots est différente, et prouve encore l'indépendance des rédactions; elle est du reste d'une grande correction. J'y relève à peine deux ou trois inadvertances, par

(1) Lisez : 𐎹.

exemple ⟨⟨⊏ au lieu de ⟨⊏⟨ à la 6[e] ligne du *recto,* et ⟨— au lieu de Ĭ⟨— à la 5[e] ligne du *verso.*

La cassure commence à la 8[e] ligne de l'inscription de Darius, précisément avant le mot *taçaram* dont il aurait été intéressant de connaître l'orthographe à cause de la forme du signe ⟨⊤⊤— qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Au revers, la cassure commence à la 7[e] ligne de l'inscription de Xerxès, et nous prive de la partie finale; de telle sorte qu'on ignore si elle se terminait comme les précédentes par des signes nouveaux ou par une transcription qui nous aurait peut-être donné quelque renseignement sur la valeur des signes inconnus?

J'arrive à la quatrième tablette que M. Chantre a recueillie également à Kara-Euyuk en 1894, et qui présente un caractère tout particulier. C'est une petite brique de 0 m. 060 de large sur 0 m. 095; elle est également couverte d'écriture cunéiforme. La matière est moins belle que celle des briques précédentes; l'écriture est tout aussi nette, mais la rédaction paraît plus précipitée. Ce document comporte onze lignes de chaque côté; les lignes ne sont pas séparées par des traits horizontaux, et les signes se pressent quelquefois les uns sur les autres. La disposition du texte est la même que celle des tablettes précédentes. Il commence sur le côté que je considère comme le *recto* par le nom de Darius, et se continue sur le *verso* en faisant pivoter la tablette de droite à gauche comme précédemment.

Les trois premières lignes du *recto* sont très lisibles; elles présentent, en caractères achéménides d'une correction satisfaisante, le nom et le titre de Darius; les mots sont séparés par le clou ⟍ en diagonale, et la rédaction serait parfaite, si ce n'est que le signe Ĭ→Ĭ (*za*) manque dans la troisième ligne au milieu du mot *Vazarka.*

A la 4[e] ligne, le système graphique change subitement; les mots ne sont plus séparés, on reconnaît çà et là un grand nombre de caractères perses parfaitement formés, mais on y trouve aussi un nombre non moins grand de caractères qui n'ont pas leurs semblables dans l'alphabet arien tel qu'il est établi; aussi, pour notre part, nous avons renoncé à toute tentative d'interprétation.

Voici toutefois le texte de ce curieux document.

Tablette D (*recto*).

1
** D - â - ri - ya - v - u -*

2
s . kh - s - â - ya - th - i - ya -

3 (1)
i - ya . va - [za] - r - ka . . . .

4
. . . . .

5
. . . .

6
. . . . .

7
. . .

8
. . . .

9
. . . .

(1) Le signe manque.

10

. . . .

11

. . . .

Darius rex magnus. . . . .

. . . .

. . . .

Tablette D (*verso*).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Cette dernière tablette doit appeler particulièrement notre attention à cause de la variété du système graphique qu'elle présente à partir de la quatrième ligne. En effet, cette variété n'est pas une exception. M. Chantre a recueilli, dans la même localité, un certain nombre de tablettes et de fragments de tablettes qui présentent exactement le même système d'écri-

ture, et dès lors je ne saurais me prononcer sur leur contenu. Je dirai toutefois que, si leur état matériel diffère sous certains rapports des tablettes purement achéménides, il se rapproche beaucoup de celui que nous venons de signaler. L'argile est d'une moins belle qualité et la cuisson moins intense, quelques fragments permettent particulièrement de constater cette différence. Quant à l'écriture, elle est un peu moins soignée, bien que chaque signe soit fait sans hésitation; dans tous les cas, ces tablettes se relient, par leur état matériel et par la nature du système graphique, à la dernière de nos tablettes achéménides, et méritent dès lors un sérieux examen.

J'ai cru devoir me borner, pour le moment du moins, à vous faire connaître les tablettes achéménides de M. Chantre, en quelque sorte, par un procès-verbal minutieux. Ce ne sont pas, du reste, les seuls documents qu'il a recueillis dans le tumulus de Kara-Euyuk, et il est certain que des fouilles intelligentes amèneront un jour ou un autre, sur ce point, des découvertes inattendues. Aussi je me suis abstenu de tout commentaire sur l'importance que ces documents peuvent avoir au point de vue de l'archéologie et de l'histoire. M. Chantre, d'ailleurs, ne tardera pas à en publier des photographies et s'empressera même d'en mettre des moulages à la disposition des savants que cette étude pourrait intéresser.

RICHARD LESCOT. — UN NOUVEAU CHRONIQUEUR ET UNE NOUVELLE CHRONIQUE DE SAINT-DENIS (1268-1364), PAR M. J. LEMOINE.

Si, par leur origine, par la précision et l'abondance de leurs informations, l'ensemble des chroniques connues sous le nom de *Chroniques de Saint-Denis* et de *Grandes chroniques de France* constituent une des sources les plus importantes de notre his-

toire au moyen âge, il s'en faut qu'on ait résolu toutes les questions que soulève leur composition, déterminé les rapports entre les diverses rédactions, les sources auxquelles elles ont puisé et l'emploi qu'en ont fait les autres chroniqueurs contemporains ou postérieurs. Pour le XIVe siècle notamment, à part Guillaume de Nangis, mort en 1300, et le moine Yves, auteur d'une compilation offerte au roi Philippe le Long, nous ne connaissions jusqu'ici le nom d'aucun des chroniqueurs de Saint-Denis; de même, les continuations de Guillaume de Nangis, rédigées à Saint-Denis, s'arrêtaient à 1340, et ce n'est qu'après une lacune de quarante années qu'on retrouvait, avec l'auteur anonyme de l'Histoire de Charles VI, un nouveau texte latin rédigé en cette abbaye. L'œuvre que nous nous proposons de signaler peut donc à ce point de vue présenter quelque intérêt [1]. Elle constitue, en effet, pour une période de près d'un siècle, un texte rédigé à Saint-Denis, qui de 1268 à 1340 peut être l'objet de rapprochements intéressants avec l'œuvre de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, et de 1340 à 1364 est le seul texte latin que nous connaissions rédigé à Saint-Denis dans le but de continuer la chronique latine de cette abbaye.

Cette chronique nous est fournie sous sa forme la plus complète par le ms. 5005 c du fonds latin de la Bibliothèque nationale, où elle se présente comme une continuation de la compilation d'un auteur du XIIIe siècle, Gérard de Frachet. C'est à ce titre que des fragments en avaient été publiés, pour la période comprise entre 1268 et 1328, dans la collection des *Historiens de France* [2] et plus récemment par M. Holder-Egger dans le tome XXVI des *Monumenta Germaniae historica.*

[1] Cette chronique sera prochainement l'objet d'une étude plus étendue dans la préface d'un volume actuellement en préparation pour la *Société de l'Histoire de France* et qui contiendra la partie inédite de l'œuvre de Richard Lescot.

[2] *Hist. de France*, t. XXI, p. 6 à 70.

Sans en soupçonner l'origine, les éditeurs des *Historiens de France* avaient déjà été frappés des heureuses corrections que cette chronique permettait d'apporter au texte de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs [1]. Un examen attentif nous a permis d'en déterminer la cause. A l'année 1329, en effet, on y lit cette mention caractéristique : *In crastino Natalis Domini, ego frater Richardus Scoti in ecclesia Sancti Dyonisii monachus sum effectus.* La preuve était désormais acquise que l'œuvre que nous avions sous les yeux avait été composée à Saint-Denis. De plus, cette circonstance tirait encore une nouvelle importance du nom même du personnage qui s'y trouvait cité.

Frère Richard Lescot semble, en effet, avoir été un des personnages les plus importants de l'abbaye de Saint-Denis au xive siècle. En 1410, au cours d'un procès entre l'abbaye et le chapitre de Notre-Dame au sujet du chef de saint Denis, et dont M. Delaborde a récemment exposé la curieuse histoire, il fut vivement attaqué par les chanoines qui l'accusaient d'avoir fabriqué et placé dans l'église de l'abbaye des écriteaux et de les avoir vieillis à dessein pour faire croire à l'ancienneté des prétentions de Saint-Denis.

«Item et est certain que avant le temps d'un religieux de Saint-Denis, qui ce nomme frère Richard Lescot, qui naguères trespassa, et qui multiplia mout de paroles rimées et autres en ceste matière, ne sera point trouvé que oncques tel tableau y feut mis. Car ledit religieux en forgea un à sa devise en usant d'aucunes paroles qui sont és compilacions de l'abbé Gilles et autres... Item et n'a pas grantment car c'est du

[1] «La compilation de Gérard de Frachet aurait à peine mérité d'être publiée si elle n'était pas accompagnée d'une continuation qui, dans un abrégé ordinairement très correct, rectifie souvent la dernière partie de la chronique de Guillaume de Nangis, et tout ce qu'y ont ajouté ses deux premiers continuateurs.» (*L. cit.*, p. xii.)

temps de plusieurs, qui encore vivent et qui en saront bien parler quant mestier sera, qu'il y eust un desdits religieux nommé frère Richard Lescot, lequel ne savoit rien de science quelxconques, fors seulement qu'il estoit grammarien; et pour ce qu'il savoit ung pou rimer et versifier il cuidoit bien estre ung grand clerc, et à ceste occasion, il fist et multiplia mout de celles escriptures très nicement et bien clèrement faictes et dictées, et par lesquelles il peut apparoir que il n'estoit ne saiges ne bon clerc. . . [1] »

La colère même des chanoines de Notre-Dame, comme l'a excellemment remarqué M. Delaborde, montre l'importance du rôle de Richard Lescot. Nous en avons d'autres preuves. En 1358, à la prière d'Anceau Choquard, conseiller du roi Jean, il composait un traité contre les prétentions à la couronne de France de Charles le Mauvais, roi de Navarre, de ce rat, comme il l'appelle, qui «de ses dents très menues déchire le royaume de France (istius muris, dentibus licet minutissimis regnum Francie multipliciter corrodentis)» Or ce traité, que nous possédons encore et que nous nous proposons de publier prochainement à la suite de sa chronique, est le premier, comme l'a signalé M. Monod, qui fasse mention de la loi salique comme argument en faveur des Valois. Cet argument devait d'ailleurs être développé plus longuement dans un autre traité analogue que Richard Lescot avait composé contre Édouard III, et que nous trouvons mentionné dans une compilation inédite du XVe siècle, connue sous le nom de *Miroir historial.* On y trouve, en effet, à l'année 1314, au sujet du supplice des frères d'Aunoy, ce passage : «La cause de cette punition trés cruelle est déclairée en l'épistre que fit faire Richard Lescot à l'encontre des Anglois et Navarrois, tous prétendans avoir droit à la couronne de France, dont est fait

[1] *Le procès du chef de saint Denis*, publié par H. Delaborde, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI (1884), p. 344 et 392.

un traité particulier qui se commence : *Pour ce que manifestation de verité.* » Et plus loin : « De cette succession à la très digne couronne de France en la personne de Philippe de Valois, a été composé et fait un trés bel traité particulier contre les Anglois et Navarrois, qui, par moyens de femmes, prétendoient avoir droit en la couronne de France, et ce commence ledit traité : *Pour ce que manifestation de verité.* »

Enfin, d'après une autre compilation du xve siècle, dont nous avons retrouvé plusieurs manuscrits à Paris et à Londres, Richard Lescot serait l'auteur d'une grande chronique, en français, remontant au moins au règne de Philippe Auguste, car son témoignage est invoqué au sujet de la bataille de Bouvines.

Outre cette vaste compilation en français et les deux traités contre les Anglais et les Navarrais que nous venons de citer, on doit encore à Richard Lescot une partie importante de la chronique latine que nous nous proposons d'étudier et qui constitue son œuvre la plus considérable. Toutefois, si l'autorité dont il semble avoir joui auprès de ses contemporains permet d'attacher son nom à ce texte, il ne s'ensuit pas qu'il doive lui être attribué en entier. Un examen même rapide permet, en effet, d'y démêler plusieurs parties composées à des époques différentes et par des auteurs différents. Nous énumérerons rapidement chacune de ces parties en nous efforçant de déterminer la part qui revient en propre à Richard Lescot.

Cette chronique, avons-nous dit, se présente comme une continuation à Gérard de Frachet. Or nous trouvons cette continuation dans trois manuscrits : le ms. 5039 latin de la Bibliothèque nationale, où elle s'arrête à 1285 ; le ms. 46 de Saint-Marc de Venise qui conduit le récit jusqu'en 1300 ; enfin le ms. 5005 c de la Bibliothèque nationale, qui, comme nous l'avons vu, va jusqu'en 1364. Ces différents arrêts dans la con-

tinuation marquent, à notre avis, autant d'étapes qui n'ont été franchies qu'à des moments différents. Nous distinguerons donc dans les continuations faites à Saint-Denis quatre parties :

1268-1285. — Dans une étude approfondie sur les sources auxquelles Guillaume de Nangis avait puisé pour la rédaction de ses divers ouvrages, M. Hermann Brosien, après avoir montré combien était faible l'apport personnel du chroniqueur, avait signalé les emprunts considérables faits par lui à la chronique de Martin de Troppau et à ses continuateurs. D'autre part, comme les passages ainsi utilisés se présentent sous une forme souvent assez différente dans l'œuvre de Nangis, M. Brosien s'était demandé si les continuations de Martin de Troppau, avant de passer dans l'œuvre de Nangis, n'avaient pas déjà subi un premier remaniement à Saint-Denis. C'est cette rédaction intermédiaire que nous croyons pouvoir reconnaître dans la première continuation de Gérard de Frachet. Tout s'accorde, en effet, pour prouver l'ancienneté de sa rédaction. Non seulement elle ne donne jamais à saint Louis le nom de saint, qu'on retrouve si souvent dans la deuxième rédaction de Nangis, postérieure à 1297, mais elle nous offre encore le texte le plus voisin de Martin de Troppau. On est donc amené à s'expliquer sa genèse de la manière suivante. Guillaume de Nangis, qui, pour sa chronique universelle, a utilisé plusieurs passages de Gérard de Frachet, aurait reproduit ou fait reproduire à la suite du texte de ce dernier, qui s'arrête en 1268, les premières continuations de Martin de Troppau, en les modifiant un peu et en y ajoutant un certain nombre de faits relatifs à l'histoire de France. La réunion de ces notes aurait constitué le texte que nous signalons. Guillaume de Nangis s'en serait amplement servi pour sa vie de Philippe III et, plus tard, pour sa chronique universelle, mais en réduisant et en

abrégeant de plus en plus l'histoire des événements de Rome et de Sicile.

1285-1300. — Cette seconde partie a été, comme la première, incontestablement composée à Saint-Denis. On en a la preuve dès l'année 1286, où l'auteur, parlant de la mort de Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, a remplacé l'éloge qui figurait dans le texte de Guillaume de Nangis par cette phrase caractéristique : *Multa quidem et alia magna gessit que in sententia quolibet anno lecta in capitulo plenius continentur.* Mais elle n'a pu être composée que longtemps après la première partie. En effet, tandis que celle-ci est toujours conforme à la première rédaction de Nangis, le nouvel auteur a connu les deux rédactions de Nangis et a, de préférence, suivi la seconde en y introduisant toutefois de nombreuses modifications de style. Enfin cette deuxième partie est postérieure même à la rédaction des *Grandes chroniques* dont elle est beaucoup plus éloignée que la deuxième rédaction de Nangis. Pour toutes ces raisons, on ne peut donc lui reconnaître qu'une importance secondaire. Il n'en est pas de même de la troisième partie que nous limiterons entre les années 1300 et 1344.

1300-1344. — Cette troisième partie forme-t-elle un tout indissoluble et doit-elle être attribuée tout entière à Richard Lescot, dont nous avons trouvé le nom en 1329? Nous ne saurions l'affirmer pleinement. Quoi qu'il en soit, elle doit occuper dans le travail historiographique de Saint-Denis une part considérable, et la comparaison que nous en avons faite avec les continuations latines de Guillaume de Nangis d'une part, et de l'autre avec les *Grandes chroniques de France,* nous permet d'aboutir dès maintenant aux conclusions suivantes :

1° La partie du ms. 5005 c pour les années 1300 à 1344 constitue un remaniement des continuations de Nangis de 1300 à 1340, et peut être considérée, pour toute cette période, comme une sorte de rédaction définitive et officielle des *Chroniques latines de Saint-Denis*. De plus elle poursuit jusqu'en 1344 le texte de ces chroniques qui s'arrête en 1340 dans les continuations de Nangis.

2° Les *Grandes chroniques de France* ont suivi de préférence cette édition dans les nombreuses modifications qu'elle apporte au texte primitif, et par suite leur composition est postérieure à ce remaniement.

3° Ce remaniement étant pour la plus grande part, sinon en entier, l'œuvre de Richard Lescot, il n'est pas téméraire de supposer que ce religieux n'a pas été étranger à la rédaction des *Grandes chroniques de France* pour la période correspondante.

1344-1364. — Bien que Richard Lescot n'ait composé son traité contre le roi de Navarre qu'en 1358 et ne soit mort qu'assez longtemps plus tard, on doit cependant considérer la dernière partie de notre compilation comme l'œuvre d'un autre religieux, rédigée à une époque plus récente. Non seulement, en effet, la division en chapitres et en paragraphes, adoptée par Richard, cesse en 1344, mais plusieurs mentions qu'on y relève ne permettent pas de penser qu'elle ait été terminée, sous sa forme actuelle, avant 1390. Toutefois, c'est encore à n'en pas douter une œuvre de Saint-Denis. En 1349, l'auteur, parlant des ravages de la peste noire, donne, comme Jean de Venette et les *Grandes chroniques*, le nombre des victimes à Paris et dans la ville de Saint-Denis, mais il y ajoute celui des religieux de l'abbaye. Il mentionne soigneusement, ce que ne font ni Jean de Venette, ni les *Grandes chroniques*, la mort et l'avènement des abbés, en y ajoutant le récit des principaux

actes de chacun. En 1358, il se répand en plaintes amères contre le roi de Navarre qui, réfugié à Saint-Denis, pour subvenir à l'entretien de ses hommes d'armes, a réduit les moines à la dernière misère et contraint l'abbé à engager ou à vendre les joyaux les plus précieux de l'abbaye.

Postérieure, du moins sous la forme sous laquelle nous la possédons, à l'œuvre de Jean de Venette et aux *Grandes chroniques* de Pierre d'Orgemont, cette partie offre de nombreux passages communs à ces deux auteurs et permet de préciser certaines questions qui s'y rattachent. Des rapprochements que nous avons faits, il ressort notamment que :

1° La chronique de Jean de Venette n'est pas une suite naturelle des continuations latines de Nangis et ne s'y est trouvée ajoutée que par hasard. La preuve en est que ces continuations ont été poussées jusqu'en 1344 par Richard Lescot, et que, de 1340 à 1344, les *Grandes chroniques,* qui ne semblent pas connaître Jean de Venette, ont au contraire reproduit presque intégralement le texte de Lescot.

2° Néanmoins, l'œuvre de Jean de Venette a été utilisée plus tard à Saint-Denis et nous en trouvons de nombreuses traces dans la continuation de Lescot.

3° Si cette dernière continuation et les *Grandes chroniques* de Pierre d'Orgemont présentent de nombreux passages communs, il ne semble pas en résulter que la continuation ait copié Pierre d'Orgemont. Tous deux semblent plutôt avoir puisé à un fonds constitué par des mémoires et des notes conservés à Saint-Denis, et l'œuvre propre du chancelier de Charles V n'a peut-être consisté qu'à prêter son nom à un travail dont les matériaux avaient été fournis pour la plupart par l'abbaye de Saint-Denis.

Outre les nombreux passages où elle se rencontre avec Jean de Venette et Pierre d'Orgemont, la continuation de Richard Lescot présente de nombreux développements, dont il faut

chercher ailleurs l'équivalent. On se souvient que Jean de Venette, ayant à parler des guerres de Bretagne, dit qu'il n'en parlera pas, laissant ce soin à des personnes mieux informées. D'autre part, le manuscrit de Cuvelier conservé à l'Arsenal présente au début du poème un passage dont on ne semble pas avoir jusqu'ici tenu suffisamment compte. L'auteur y prévient ses auditeurs qu'il a puisé l'histoire de son héros à des sources très sûres, notamment dans des chroniques « à Saint-Denis en France, escriptes en latin ».

On avait pu jusqu'ici considérer cette phrase comme une précaution habile, souvent prise d'ailleurs par les trouvères pour se ménager la confiance du public, d'autant plus qu'on ne connaissait dans l'œuvre de Saint-Denis rien qui ressemblât d'un peu près au récit de Cuvelier. Mais l'impression change si l'on compare ce récit à la continuation de Richard Lescot. De 1356 à 1364, en effet, non seulement les faits essentiels de la vie de Du Guesclin se trouvent reproduits de façon identique dans les deux auteurs, mais plusieurs fautes du texte latin ont été fidèlement reproduites par le trouvère picard. C'est ainsi que les châteaux de Trongoff et de Pest'vien, appelés *Turgot* et *Pestien* dans le texte de Saint-Denis, portent les mêmes noms dans Cuvelier. *Baudoin* d'Ennequin, le fameux maître des arbalétriers à Cocherel, qui est devenu dans notre chronique *Geoffroy* d'Ennequin, s'appelle également Geoffroy dans Cuvelier. Si la rédaction du texte que nous possédons est un peu postérieure à l'œuvre de Cuvelier, on doit donc admettre que celui-ci, qui d'ailleurs habitait Paris, a pu largement consulter à Saint-Denis les mémoires que possédait l'abbaye sur la vie du connétable et qui ont servi de matériaux à notre chronique.

Or ces rapports entre un texte de Saint-Denis et le roman de Cuvelier ont pour l'histoire de Bertrand du Guesclin des conséquences dont on reconnaît aisément l'importance. D'une

part, les faits que Cuvelier a puisés à Saint-Denis reçoivent ainsi une nouvelle confirmation, mais en même temps il nous est possible de mieux distinguer la part d'imagination qu'a pu y joindre l'auteur. En d'autres termes, il devient presque possible, à l'aide du texte de Saint-Denis que nous offre le manuscrit de la Bibliothèque nationale, de faire le départ entre l'histoire et la légende dans une œuvre qui, pour une assez longue période, constitue la seule source de l'histoire du grand connétable.

NOTICE SUR EUDES DE CHERITON ET SUR SON OEUVRE, PAR M. LÉOPOLD HERVIEUX.

Messieurs,

En 1884, au moment où j'allais faire paraître les deux premiers volumes de mon ouvrage sur les fabulistes latins, j'ai eu l'honneur de vous en présenter un résumé. La bienveillance avec laquelle vous avez accueilli cette première communication m'encourage à vous en faire aujourd'hui une nouvelle.

Mes deux premiers volumes étaient relatifs à Phèdre et aux auteurs latins, qui l'avaient imité et parmi lesquels j'avais placé un écrivain de nationalité anglaise, alors très imparfaitement connu. Dans une fort remarquable étude critique publiée dans les numéros du *Journal des Savants* de décembre 1884 et de janvier 1885, il a été judicieusement observé que, dans l'œuvre de cet écrivain, à qui j'avais donné le nom d'Odo de Sherrington, le nombre des fables indirectement issues de celles de Phèdre était relativement restreint et que, dans ces conditions, cette œuvre n'était peut-être pas tout à fait à sa place parmi celles des imitateurs du fabuliste romain.

J'ai tenu compte de cette observation : dans une seconde édition de mes deux premiers volumes j'ai cessé de faire figu-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rer l'auteur anglais parmi ses dérivés, et j'ai consacré à ce dernier et à ses propres imitateurs un volume spécial qui est terminé, mais non encore publié, et qui, venant après celui dont Avianus et ses imitateurs ont été le sujet, sera le quatrième de mon ouvrage.

C'est une courte analyse du contenu d'une partie de ce volume que je me permets maintenant de vous soumettre.

I

J'ai eu d'abord à me demander quel était le véritable nom de l'auteur; celui de S. Basile lui est donné par un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, celui d'Hugues de S. Victor par un autre de la même bibliothèque et celui de Bromyard par un troisième qui appartient à la bibliothèque d'Arras; mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces attributions fantaisistes, faites par des copistes à des personnages connus, d'œuvres qui certainement leur étaient étrangères. Les autres manuscrits, et ils sont nombreux, ou ne portent aucun nom, ou donnent à l'auteur celui d'*Odo*, dont la forme française est *Eudes*. Quant aux anciens biographes, il n'existe entre eux aucun désaccord : Leland, Bale, Possevin, Pits, de Visch, du Boulay, Oudin. Fabricius, Tanner et Ducange l'appellent Odo, et c'est ainsi que le désignent également les critiques de notre siècle, tels que Douce, Mone, Grimm, Knust, Wright, du Méril, Œsterley et Voigt.

Mais, au moyen âge, il a existé bien des écrivains dont le nom latin a été Odo. Il fallait donc essayer de dégager la personnalité du fabuliste de celle de ses homonymes. Les manuscrits en donnaient le moyen; son nom y est toujours précédé du titre de *magister* qui n'est donné qu'à lui et qui, dans la pensée des copistes, le désigne si bien que souvent, se bornant à y ajouter l'initiale de son nom, ils l'appellent *magister O.*

En outre, dans les *explicit* de ses ouvrages, on lit, à la suite de son nom, ces mots qui ne sont jamais ajoutés qu'au sien : *Ad laudem ipsius qui est alpha et ω.*

II

Mais ces particularités, si elles étaient les seules, ne nous feraient pas connaître ce qu'a été ce personnage; car elles ne nous renseigneraient ni sur sa nationalité, ni sur l'époque à laquelle il a vécu.

En ce qui touche sa nationalité, comme dans plusieurs manuscrits le nom de son pays natal a été ajouté au sien, on pourrait croire qu'on a dû être facilement fixé sur le lieu de sa naissance. Il n'en est rien : car les manuscrits donnent à ce lieu des dénominations variées, telles que Ceritona, Ciringtonia, Ciridunia, Cheritona, Syrentona, Sheritona, etc.

Toutes ces dénominations faisaient clairement apparaître l'origine anglaise d'Eudes, mais en même temps elles étaient trop différentes les unes des autres pour correspondre à une seule et même localité; aussi, dans les ouvrages imprimés, le nom d'Eudes est-il complété par ceux que portent actuellement des villes très diverses, tels que Shirton, Chirton, Sherston, Sherington, Sherrington, Cherrington, Selithon et Cheriton. Ce qui aggravait l'embarras, c'est que, parmi ces noms actuels, il y en avait qui appartenaient à plusieurs villes. Ainsi il existe deux Sherston, trois Cherrington et six Cheriton.

Je passe sur tous les raisonnements par lesquels chacun des critiques qui ont examiné la question a cherché à justifier son hypothèse. Ce qui importe, c'est que la vraie solution a été trouvée.

Dans sa *Biographia Britannica*, en 1846, M. Thomas Wright s'est occupé d'un moine du XIIe siècle très connu sous le nom d'Eudes de Kent, *Odo de Cantia*, qui fut successivement prieur

de Cantorbery et abbé de Saint-Martin-de-Battle. Au British Museum, dans le manuscrit 231 du fonds Arundel, qui contient uniquement une collection de sermons, il a cru, s'en rapportant aux termes de l'*explicit* qui les terminait, avoir trouvé ceux de cet Eudes mêlés, sans que rien les en distinguât, à ceux de Jean d'Abbeville et de Roger de Salisbury. Il a extrait de ces sermons l'exemple bien connu de ce singulier sage, qui, assis à table, à côté du roi, lui crache sur la barbe. M. Wright, dans le chapitre concernant Eudes de Kent, a transcrit cet exemple. Or, dans les manuscrits des sermons de maître Eudes sur les évangiles des dimanches et notamment dans ceux de la Bibliothèque nationale, qui dans les *explicit* lui en attribuent clairement la paternité, on retrouve le même exemple.

Cette coïncidence a été aperçue par l'un des savants membres de cette Académie; il en a conclu que l'auteur, appelé, dans le manuscrit du British Museum, Odo de Cantia, n'était autre que le fabuliste, et que, le comté de Kent possédant dans le voisinage de Folkestone une bourgade appelée Cheriton, c'était celle dont le nom avait été ajouté au sien comme étant son pays d'origine.

Cette conclusion devait-elle être considérée comme exacte? Pour m'en rendre compte, je me suis fait adresser une copie entière du sermon du manuscrit du fonds Arundel qui contient l'exemple du prétendu sage. Or, cinq ou six fois plus long que celui de maître Eudes, ce sermon, dans son commencement, en diffère complètement, et, dans le surplus, on retrouve bien le même thème et souvent les mêmes expressions, mais toujours avec des développements beaucoup plus considérables; seules les paraboles, qui d'ailleurs sont les mêmes et dans le même ordre, sont conçues en termes identiques.

La différence de rédaction devait-elle faire attribuer ce sermon, non au fabuliste, mais à son homonyme du XIIe siècle, dont il aurait abrégé l'œuvre, ou au contraire était-ce son

propre sermon, qui, composé le premier, aurait ensuite été largement paraphrasé?

Entre ces deux hypothèses l'hésitation ne me semble guère possible. Il me paraît à peu près certain que les sermons du manuscrit du fonds Arundel, s'ils ne renfermaient pas le texte d'Eudes, en possédaient la paraphrase; que, dans ces conditions, c'était à lui que l'amplificateur avait voulu en faire honneur et que, s'il l'avait nommé Eudes de Kent, c'était, non pas parce qu'il l'avait confondu avec l'abbé de Saint-Martin-de-Battle, mais parce qu'il le savait originaire de ce comté.

En somme, ce qui appert du manuscrit du fonds Arundel, c'est qu'Eudes était né dans le comté de Kent, et ce qu'il faut ajouter, c'est que la localité de Cheriton, dont les autres manuscrits, envisagés dans leur ensemble, le font originaire, c'est celle qui est située dans le voisinage de Folkestone.

J'hésite d'autant moins à adopter cette double solution que c'est celle à laquelle avant moi votre confrère précité avait abouti et que c'est aussi celle qui a déjà été admise par un autre savant, M. H.-L. Ward, à la suite de fructueuses recherches, faites au British Museum.

III

Après tout ce qui précède, un point très intéressant reste à fixer, c'est celui qui est relatif à l'époque à laquelle vécut Eudes de Cheriton. Fut-il le contemporain de celui dont il a été question plus haut, qui est ordinairement appelé Eudes de Kent et qui, après le meurtre de l'archevêque Thomas Becket, a joué un rôle politique, ou au contraire appartient-il à une génération postérieure? Telle est la question à résoudre.

Et d'abord voyons en quel temps vécut Eudes de Kent. Bale et Cave supposent qu'en 1160 il était à l'apogée de sa réputation. Oudin le montre, en 1170, prieur de l'église métro-

politaine de Cantorbery; en 1172, luttant contre les empiétements de la royauté sur les droits de l'Église, et, en 1175, devenant abbé du monastère de Saint-Martin-de-Battle. Il est vrai que sur tous ces points les biographes ne s'entendent pas, et le désaccord entre eux est assez grand pour que les uns, comme Ducange, affirment qu'il mourut en 1160, tandis que les autres, comme Tanner, prolongent son existence jusqu'à l'année 1200. La réalité est probablement à distance à peu près égale de ces deux dates. Mais, quelle qu'elle soit, ce qui est certain, c'est qu'Eudes de Kent appartient à la deuxième moitié du XII[e] siècle.

Est-ce pendant la même période que s'est écoulée l'existence du fabuliste? Les anciens biographes sur ce point ne sont guère en dissidence; car c'est à des dates comprises entre 1180 et 1184 qu'ils placent le point culminant de sa vie. Mais ils se sont copiés tour à tour et ont ainsi commis une grave erreur, qu'en se référant aux manuscrits des sermons d'Eudes ils auraient pu aisément éviter. Celui de vos confrères, qui, le premier, a indiqué le vrai lieu de naissance d'Eudes, a recouru à ceux de la Bibliothèque nationale, et parmi eux il en a trouvé deux, dont les *explicit,* conçus en termes identiques, indiquaient que l'ouvrage avait été achevé, non par le copiste, mais par Eudes lui-même, la veille des calendes de janvier 1219. De cette date il résultait que, non seulement il ne devait pas être confondu avec l'abbé de Saint-Martin-de-Battle, mais encore qu'il n'en avait pas été le contemporain.

Je dois ajouter que la date de 1219 était en parfaite concordance avec les renseignements que M. Ward avait bien voulu me fournir. En effet, des recherches auxquelles il s'est livré, il ressort que maître Eudes avait, en 1211, été chargé de la garde et du service de l'église de sa localité, qu'il avait en 1233 recueilli l'héritage paternel et qu'il le possédait encore à l'époque de sa mort survenue en 1246 ou 1247.

IV

Terminons ce qui concerne la personnalité de l'auteur par quelques renseignements biographiques.

Il est certain qu'il passa plusieurs années à Paris. Si, contrairement à la qualification qui lui est donnée dans une édition de ses sermons publiée en 1520, il n'y fut pas chancelier de l'Université, du moins il y termina ses études commencées en Angleterre.

Il y a même dans la moralité de sa première fable un passage où il se montre instruit de choses qu'un séjour prolongé avait seul pu lui faire connaître. Il raconte qu'un évêque de Meaux, que les manuscrits les plus nombreux désignent par la simple lettre H, un jour qu'il était venu voir à Paris les amis qu'il y avait laissés, leur dit : «Si j'avais un ennemi mortel et si je lui souhaitais le pire des maux, je prierais Dieu de faire de lui un évêque.»

Les critiques ont essayé de découvrir le nom dissimulé sous la lettre H. Je ne m'arrête pas à l'hypothèse présentée par le savant allemand Voigt, qui n'a formulé sur Eudes que des conjectures erronées; mais, dans les deux articles du *Journal des Savants* précédemment indiqués, un de vos éminents confrères, se fondant sur ce qu'un manuscrit de Berne, au lieu de la seule lettre H, portait le mot Hugo, en français *Hugues*, a supposé que la lettre initiale désignait un évêque de ce nom qui de 1161 à 1162 avait occupé le siège de Meaux. Cette supposition pouvait sembler rationnelle au moment où elle était conçue, parce qu'alors l'époque de l'existence de maître Eudes était encore très incertaine; mais aujourd'hui qu'il est avéré qu'Eudes appartient à la première moitié du XIIIe siècle, elle n'est plus admissible; et j'ai dû en adopter une autre qui m'a été suggérée ou, pour mieux dire, imposée par un manuscrit, il est

vrai peu ancien, de la Bibliothèque royale de Berlin. Dans ce manuscrit, l'évêque de Meaux est appelé Gwillelmus, et, comme un évêque de ce nom a occupé le siège de cette ville de 1214 à 1221, il me semble que ce manuscrit donne le mot de l'énigme.

Remarquez, en effet, que ce Guillaume est devenu évêque trois ans seulement après la remise à Eudes de la direction de l'église de Cheriton. D'autre part, le *Gallia christiana* nous apprend que ce personnage, lorsqu'il fut promu à l'évêché de Meaux, résidait à Paris où il était *cantor*, c'est-à-dire maître du chœur, et que ses fonctions épiscopales ne furent pas pour lui une agréable sinécure, de sorte qu'en lisant la notice mise à la suite de son nom, on conçoit que, dans ses voyages à Paris, il ait dû exposer ses doléances aux amis qu'il y avait nécessairement laissés.

Il est probable que c'est pendant son épiscopat qu'Eudes se trouvait à Paris, où, en relation avec les amis de l'évêque, il avait eu par eux connaissance de son langage attristé.

Eudes entra-t-il dans l'ordre de Cîteaux ? Ce point est loin d'être établi. C'est Bale, qui, sans vérification préalable, lui donna le premier la qualification de moine cistercien, et sur ce point les biographes postérieurs ont trouvé commode de le suivre.

M. Voigt non seulement a accepté leur affirmation, mais encore a essayé d'en démontrer l'exactitude. Il se fonde, pour faire d'Eudes un moine, sur son aversion non dissimulée pour le clergé séculier, et, pour en faire un cistercien, sur la fable dans laquelle un comte, qui est en même temps un bandit, porte et fait porter par ses gens, pour mieux surprendre les passants, les capuchons blancs en usage dans l'ordre de Cîteaux.

Pour se payer de pareilles raisons, il faut que M. Voigt n'ait guère pris connaissance de l'œuvre d'Eudes; car ce der-

nier attaque bien les vices du clergé séculier, mais il ne ménage pas davantage les membres des ordres monastiques. Il me serait fort aisé d'en extraire de ses fables de nombreuses preuves. Je veux m'en tenir à celle que M. Voigt invoque : dans la moralité de cette fable, Eudes, loin de faire l'éloge des moines, les assimile au comte et à ses gens : « Idem faciunt, dit-il, quidam monachi ; veniunt ad divitem infirmum, et, si possunt, sub specie securitatis omnibus bonis ipsum spoliant. »

Maintenant est-il vrai qu'Eudes ait eu pour les moines de Cîteaux une estime particulière ? On peut répondre affirmativement, mais il faut ajouter qu'ils ne lui ont pas non plus paru complètement irréprochables, et il est probable que, si M. Voigt, au lieu de n'examiner que les fables, avait jeté un coup d'œil sur les sermons du même auteur, il ne lui aurait pas, avec tant d'assurance, attribué à leur égard une si absolue prédilection. En effet, dans deux exemples contenus dans les sermons sur les évangiles des cinquième et quinzième dimanches après la Pentecôte, il ne ménage pas les Cisterciens : dans le premier, il fait vivement invectiver un archevêque, qui était en même temps un moine de cet ordre, par une pauvre vieille qui, se plaignant des exactions de ses préposés, lui dit : « *Nos vivos devoratis*, vous nous dévorez tout vifs »; dans le deuxième, il fait tenir par un roi le langage suivant : « *Cistercienses cupiditatem sibi maritaverunt*, les Cisterciens ont contracté mariage avec la cupidité. »

On le voit, M. Voigt s'est appuyé dans son raisonnement sur des prémisses qui ne sont pas très exactes; mais, le fussent-elles, elles ne fourniraient qu'une bien faible base à la conclusion qu'il en déduit. Quand même Eudes aurait mis le clergé régulier au-dessus de l'autre et les moines cisterciens au-dessus des autres, il ne s'ensuivrait pas nécessairement qu'il ait fait partie des premiers.

M. Ward, pour qui Bale n'est qu'une autorité peu solide, ne paraît pas croire qu'Eudes ait été un moine cistercien, et, quand on songe qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie le domaine patrimonial, dont la mort de son père l'avait fait hériter, on doit plutôt être enclin à voir en lui un membre du clergé séculier.

V

Passons à son œuvre.

Si, pour savoir de quels ouvrages il a été l'auteur, on se référait aux listes qui en ont été dressées par ses biographes, on serait complètement induit en erreur, car elles sont entachées tout à la fois de doubles emplois et d'omissions.

Ce qui me paraît avoir entraîné les biographes à commettre des doubles emplois, c'est que, trompés par les titres différents souvent donnés dans les divers manuscrits à une seule et même œuvre, ils ont cru, faute d'attention suffisante, quand ils n'en avaient rencontré qu'une, en avoir aperçu plusieurs. C'est ainsi que les listes des biographes portent toutes l'indication de quatre ouvrages qui auraient reçu les titres suivants : 1° *Bestiarium vel brutarium;* 2° *Opus sexaginta parabolarum;* 3° *Parabolarum aliud opus ;* 4° *Narrationes quædam.* Or, lorsqu'on a bien recherché à quoi peuvent s'appliquer ces titres, on acquiert la conviction qu'ils se rapportent à une seule et même collection de fables ésopiques.

Les sermonnaires d'Eudes ont donné lieu à des doubles emplois semblables. Si l'on consulte Tanner, on lit dans sa nomenclature trois titres qui semblent être ceux de trois ouvrages distincts, et cependant, après examen, il devient constant qu'il n'existe qu'un sermonnaire auquel ils puissent convenir, à savoir celui sur les évangiles des dimanches. Dans la même liste figurent quatre autres titres qui ne sont justifiés que par le recueil de sermons qu'Eudes a composé pour les fêtes des saints. Enfin il est l'auteur d'un traité de la confes-

sion et de la pénitence, dont cette même liste fait quatre ouvrages distincts.

Les nomenclatures établies par les biographes ne sont donc qu'un trompe-l'œil, et, comme un verre grossissant, donnent à l'œuvre d'Eudes des proportions bien supérieures à celles qu'elle a en réalité. Mais, alors même qu'elle se réduirait à ce que les nombreux manuscrits que j'ai compulsés m'ont fait découvrir, elle serait encore considérable, car je peux, à bon escient, affirmer qu'elle comprend :

1° La très importante collection de fables que j'ai déjà publiée;

2° Un volumineux recueil de sermons sur les évangiles des dimanches;

3° Un recueil de sermons sur les fêtes des saints;

4° Un traité de la confession et de la pénitence;

5° Une dissertation sur la passion de Jésus-Christ;

6° Un long commentaire sur les épîtres dominicales.

VI

Cherchant uniquement dans l'œuvre d'Eudes ce qui fait de lui un fabuliste, c'était surtout de son recueil ésopique que j'avais à m'occuper dans le volume que je lui ai consacré.

Ce serait, à mon sens, une grave erreur que de croire qu'Eudes avait écrit ses fables à l'usage des orateurs de la chaire, à qui il aurait semblé bon de les introduire dans leurs sermons. Lorsqu'on lit ses affabulations, on ne peut éprouver d'incertitude à cet égard; on s'aperçoit tout de suite que ses fables avaient été composées pour combattre la démoralisation des clergés régulier et séculier de son temps. Voilà pourquoi ses déductions morales sont d'une longueur démesurée; elles sont pour lui la chose principale, dont le récit ésopique n'est en quelque sorte que l'ornement accessoire.

Il n'en est pas moins constant que ses fables ont été promptement détournées de leur destination spéciale par les prédicateurs, qui, les recopiant pour leur usage, tantôt les ont allongées, raccourcies ou transformées, tantôt en ont augmenté le nombre par d'autres, empruntées à des auteurs innommés ou puisées dans leur propre imagination.

C'est dans cet état que la plupart des manuscrits nous les ont conservées. Il ne m'en paraît pas moins possible de distinguer celles qui sont dues à Eudes de celles qui, quoique mêlées aux siennes, lui sont complètement étrangères.

M. Voigt, à l'aide d'un nombre très restreint de manuscrits, a essayé d'en dresser le tableau. En comptant souvent deux fables et quelquefois plus pour une seule, à cause de l'identité du sujet traité, il les a réunies sous soixante-seize numéros. Je suis d'accord avec lui pour considérer celle placée sous le n° 76 comme n'appartenant pas à Eudes. Mais il ne s'en tient pas là, et, pour lui, celles qui sont groupées sous les quinze avant-derniers numéros ne sont pas davantage authentiques. Ce serait vraiment abuser des instants de l'Académie que de réfuter ici cette thèse, qui ne s'appuie sur aucune bonne raison et dont tout, au contraire, démontre la fausseté. Je dirai seulement que, si M. Voigt, comme je l'ai déjà fait observer, n'avait pas complètement négligé l'examen des sermons, il aurait sans doute pensé autrement; car il aurait vu qu'Eudes, qui n'a composé ses fables que postérieurement, a transporté souvent ses exemples de ses sermons dans son œuvre ésopique, et que c'est aussi bien dans les fables rangées sous les quinze avant-derniers numéros que dans les autres qu'on retrouve ce qu'il a tiré de son œuvre homilétique.

En somme, toutes les fables comprises dans les soixante-quinze numéros doivent être laissées sous le nom d'Eudes, et, comme sous ces soixante-quinze numéros il y en a cent douze,

c'est à ce nombre qu'il faut fixer celles dont il est l'auteur. Je vous en épargne la nomenclature.

Je ne vous expliquerai pas non plus comment je suis parvenu à rétablir l'ordre véritable dans lequel les fables avaient été rangées par leur auteur, et qui avait été complètement bouleversé d'abord par M. Œsterley et ensuite par M. Voigt. Pour en finir avec les fables, je vous dirai seulement à quelle époque elles me paraissent avoir été composées.

Sur ce point je suis encore en divergence d'opinion avec M. Voigt, qui, plaçant à tort l'existence d'Eudes presque entièrement dans la seconde moitié du xii[e] siècle, affirme, comme un fait certain, que le livre des fables a été terminé vers l'an 1200.

Or, ce fait non seulement n'est pas certain, mais encore est impossible. Il ne faut pas oublier qu'Eudes n'a achevé qu'en 1219 la rédaction de son principal recueil de sermons; qu'à cette date, étant donnée celle de sa mort, il ne pouvait être qu'un homme encore bien jeune; que, selon M. Voigt lui-même, la maturité et l'érudition dont ses fables témoignent ne permettent pas d'y voir une œuvre de jeunesse; qu'elles avaient surtout pour objet de régénérer le monde clérical; qu'un jeune prêtre n'aurait pu avoir l'autorité nécessaire à une telle entreprise; qu'il est invraisemblable qu'après la composition de ses fables il ait encore vécu quarante-six ans, et qu'en définitive leur apparition n'a pu être antérieure à 1219.

Mais peut-on être plus précis et la placer entre deux dates rapprochées? Il semble résulter de l'ensemble des manuscrits qu'Eudes n'avait désigné l'évêque de Meaux que par une simple lettre initiale. S'il a agi ainsi, n'est-ce pas par discrétion, c'est-à-dire par égard pour un haut dignitaire ecclésiastique encore vivant? Or, c'est en 1221 que ce dignitaire est décédé, de sorte qu'on peut, sans témérité extravagante, risquer la supposition que ses fables ont été écrites entre 1219 et 1221.

VII

Après m'être, dans mon quatrième volume, longuement occupé des fables d'Eudes, j'ai dû, pour dégager de ses autres œuvres ce qui fait également de lui un fabuliste, diriger mes investigations sur ses sermons.

A l'époque où il écrivait, les auteurs de sermonnaires avaient l'habitude, sans doute pour rendre leurs homélies plus attrayantes, de les parsemer d'anecdotes, auxquelles ils donnaient le nom de paraboles et qui étaient de véritables fables.

Eudes, qui sur ce point s'est largement conformé à l'usage de son temps, ne s'est pas contenté de recourir sans cesse à la parabole; dans le sermon qu'il a composé pour le dimanche de la Sexagésime, il a pris la peine d'en donner en ces termes tout à la fois l'étymologie et la définition : «Parabola dicitur a *para*, quod est juxta, et *bole*, quod est sententia. Parabola enim est similitudo quæ ponitur ad sententiam rei comprobandam.»

Ce qui ressort de cette façon d'envisager la parabole, c'est qu'elle a tout à la fois la même forme et le même objet que la fable. Comme elle, elle consiste dans une fiction, dans laquelle figurent des personnages pris tantôt dans l'espèce humaine, tantôt en dehors et qui doit servir à la justification d'une thèse déterminée. En un mot, c'est une fable, à laquelle, lorsqu'elle est employée dans l'enseignement religieux, on est tacitement convenu de donner une dénomination spéciale.

Ce ne sont donc pas seulement ses écrits purement ésopiques, ce sont encore ses compositions homilétiques qui ont fait d'Eudes un fabuliste. C'est ainsi d'ailleurs que l'a, à bon droit, entendu le moine prémontré Mathieu Makerel, qui, juste trois siècles après leur apparition, a entrepris la publication d'un abrégé de ses sermons sur les évangiles des di-

manches. En tête de l'édition il a placé une épître dédicatoire adressée par lui à Jean Fischer, évêque de Rochester et chancelier de l'université de Cambridge, et l'une des phrases qui la terminent est ainsi conçue : « Invenies in eis lepidos *apologos,* festivos sales, *exempla* apposita, licet interdum *mythica,* et ubique bonæ eruditionis ingentem farraginem. »

On peut remarquer que l'auteur de la dédicace se sert des deux expressions *apologos* et *exempla,* qui, dans sa pensée, devaient vraisemblablement correspondre à deux idées distinctes. En effet, il ne faut pas, dans les sermons d'Eudes, confondre les apologues ou paraboles avec les exemples, ou, si l'on veut donner aux paraboles la qualification d'exemples, il faut admettre deux sortes d'exemples, ceux qui, contenant le récit d'un fait imaginaire, offrent les caractères de la fable et sont appelés paraboles, et ceux qui se bornent, sans application à aucun cas spécial, à faire mention des habitudes d'une catégorie d'êtres quelconques. Dans les sermons d'Eudes ces derniers sont les plus nombreux. Dans mon livre nouveau je les ai négligés complètement, ou du moins je n'ai reproduit, pour qu'on puisse comparer les deux rédactions, que ceux qu'Eudes a cru devoir transporter dans son recueil de fables. On ne trouvera donc dans ce livre que ce qui, dans les homélies d'Eudes, peut être considéré comme paraboles.

Encore ai-je cru devoir limiter ma tâche aux paraboles contenues dans le recueil de sermons sur les évangiles des dimanches; car, si j'avais voulu publier toutes celles qui sont répandues dans ses divers ouvrages, elle aurait pris des proportions que je n'ai pu me résigner à lui donner. On le comprendra, si l'on songe que j'ai extrait environ deux cents exemples de cet unique recueil et que les autres ouvrages d'Eudes en renferment un nombre encore plus considérable.

VIII

Qu'il me soit permis de terminer cette notice par quelques mots sur les mérites de l'écrivain.

Les anciens biographes ont tous successivement fait de lui un éloge hyperbolique. «Théologien, orateur sacré, naturaliste, philosophe, Eudes, suivant Bale, était en toutes choses un homme supérieur, rendu aussi illustre par sa grande expérience des affaires humaines que par sa merveilleuse connaissance des questions religieuses.»

Quelque estime que j'aie pour sa haute valeur intellectuelle, Eudes ne me semble pas avoir été un génie aussi universel. Mais, ainsi que ma première édition de ses fables l'a déjà montré, il faut reconnaître qu'il a eu une notion très étendue non seulement des textes bibliques et des écrits des Pères de l'Église, mais encore des œuvres philosophiques et littéraires des auteurs profanes. Ce que ses fables avaient permis d'apercevoir, ses sermons le font, s'il se peut, encore mieux apparaître.

Tout naturellement ses citations les plus nombreuses sont celles qui sont tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la littérature patrologique, mais son érudition était assez variée pour que celles qui ont été puisées à d'autres sources ne fussent pas mêlées par lui à ses ouvrages dans une proportion négligeable.

S'il n'est pas très initié à la langue des anciens auteurs grecs, en revanche il est visiblement très versé dans la bonne latinité. Les anciens prosateurs, et principalement parmi eux Sénèque, lui sont très familiers et il les cite. Mais c'est surtout des poètes qu'il aime à rappeler les vers; il met ainsi à contribution Virgile, Horace, Juvénal, Claudien, Boèce et surtout Ovide.

On devine que, s'il a une si parfaite connaissance des anciens poètes latins, ceux du moyen âge, à plus forte raison, ne doivent pas lui être étrangers. Comme leurs poèmes, le plus souvent consacrés à des sujets religieux, se rapportent mieux aux thèses qu'il discute, c'est d'eux principalement qu'il extrait les vers dont il émaille ses sermons.

Malheureusement il s'abstient d'en indiquer la provenance. Comme en grande partie ils sont rythmiques ou léonins, et quelquefois même parés du double ornement de la rime ordinaire et de la rime léonine, en un mot construits dans les conditions particulièrement chères aux poètes du XIIe siècle, on peut supposer que ses citations sont le plus souvent extraites de poètes latins dont il était le contemporain.

Quant aux vers composés dans les formes normales qu'il ne dédaigne pas non plus, mais dont il n'indique pas davantage l'origine, il est probable que pour la plupart ils ne sont pas plus anciens que les autres.

J'ai relevé tous ceux qui figurent dans ses sermons sur les évangiles des dimanches. Ils ont leur place marquée dans mon nouveau volume.

Voilà, bien écourtée, l'analyse de ce qu'il contiendra dans sa première partie.

L'œuvre d'Eudes était trop importante pour passer inaperçue. A une époque peu éloignée de leur apparition ses fables ont été traduites partiellement en français et entièrement en espagnol, et au XIVe siècle un évêque de Rochester, Jean de Sheipey, en a fait un abrégé en langue latine. Quant aux exemples contenus dans ses sermons, ils sont entrés, plus ou moins modifiés, dans des compilations, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous.

Tout cela figurera dans ma nouvelle édition et en formera la deuxième partie. Je devrais peut-être vous en donner un

IMPRIMERIE NATIONALE

aperçu sommaire. Mais je crains d'avoir été déjà trop prolixe, et je n'ose aujourd'hui retenir davantage votre patiente attention.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Lal. di «moins», et *Nig. Gas* «un peu en moins», par M. J. Oppert, membre de l'Institut (*S. l. n. d.*; extrait de la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. X);

Phonologie mécanique de la langue française, par M. J.-E. Blondel (Paris, 1895, in-8°);

Satire de Garnier de Rouen contre le poète Moriuht (x^e^-xie *siècle*), par M. H. Omont (Paris, 1895, in-8°; extrait de l'*Annuaire-Bulletin... de la Société de l'histoire de France*, t. XXXI, 1894);

La sépulture à travers les siècles, par M. L. Pascal, statuaire (Paris, 1894, in-8°).

M. L. Delisle présente, de la part de l'auteur, un mémoire sur *Basville et l'épiscopat de Languedoc*, par M. Ch. Joret, correspondant de l'Institut (Toulouse et Paris, 1895, in-8°; extrait des *Annales du Midi*, t. VI et VII).

«Sous ce titre, notre savant correspondant a publié, d'après les originaux de la bibliothèque Méjanes, une trentaine de lettres adressées à Basville, intendant de Languedoc, par différents évêques de la province. La plupart des lettres renferment des renseignements précieux sur l'état du Languedoc pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV et notamment sur les mesures qui furent prises après la révocation de l'édit de Nantes. Au texte des lettres M. Joret a joint des notices qui donnent une juste idée du caractère des correspondants de Basville et de la façon dont ils administrèrent leurs diocèses.»

SÉANCE DU 26 AVRIL.

Le Secrétaire perpétuel donne communication de deux lettres adressées au Président de l'Institut : l'une par M. Puvis de Chavannes, président de la Société nationale des beaux-arts, et l'autre par M. Ed. Detaille, président de la Société des artistes français, qui informent les cinq académies que les membres de l'Institut seront admis, sur la présentation de leur médaille, à visiter, pendant toute leur durée, les expositions des beaux-arts, des Palais du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées.

M. Barbier de Meynard donne lecture à l'Académie, au nom de la Commission de l'Afrique du Nord, de la lettre suivante de M. de Morgan sur sa seconde campagne de fouilles en Égypte :

Dahchour, le 8 mars 1895.

Monsieur le Président,

Depuis le début de ma seconde campagne de fouilles à Dahchour, j'ai repris les travaux commencés l'an dernier aux pyramides de briques, et j'ai attaqué une ruine située entre ces deux premiers monuments, monticule que Lepsius, sur son plan de la nécropole memphite, désigne sous la rubrique «Pyramide n° LI». L'ensemble des tombeaux examinés jusqu'à ce jour couvre les collines les plus proches de la vallée. Je réserve pour la campagne de 1896 les monuments situés plus avant dans le désert, c'est-à-dire les deux grandes pyramides de pierre et les mastabas qui les avoisinent.

J'avais, l'année dernière, exploré tous les terrains voisins de la pyramide d'Usertesen III (pyramide septentrionale de briques). C'est là que j'avais découvert, dans l'enceinte royale, la galerie des princesses et leurs bijoux, les ruines de la chapelle funéraire et les traces des nombreux monuments construits jadis à côté de la sépulture royale. Il ne me restait plus qu'à découvrir le tombeau du roi lui-même; c'est ce qui advint, le 23 novembre 1894, sept jours après la reprise des travaux en galeries souterraines. En effet, bien que mes galeries de recherches

fussent déjà fort avancées au 15 juin, j'avais dû cependant faire cesser les fouilles à cette époque, des chaleurs étant survenues, l'aérage naturel se trouvant insuffisant pour les ouvriers, et enfin la roche, croulante par places, me donnant des inquiétudes.

En recommençant l'attaque au mois de novembre, mon premier soin fut d'établir un aérage artificiel comme cela se pratique dans les mines, puis de boiser les parties dangereuses, travaux d'autant plus pénibles pour moi que, n'ayant pas à ma disposition d'ouvriers spéciaux, je dus jouer en même temps le rôle d'ingénieur et de contremaître, travaillant de mes mains pour enseigner à mes hommes les divers travaux du mineur et du boiseur. Aujourd'hui mes ouvriers sont devenus habiles et, grâce à eux, je puis réaliser les ouvrages les plus compliqués.

Je pensais, à juste titre, que les chambres renfermant la momie royale n'avaient pas été construites sous la pyramide dans une cavité pratiquée à ciel ouvert avant la construction du monument, mais bien qu'elles avaient été élevées dans un vaste souterrain creusé dans l'épaisseur des grès qui forment le plateau. Mon opinion était appuyée sur ce que j'avais vu dans les mastabas voisins et à la galerie des princesses. La roche composée de grès tendre est en effet assez consistante pour que les architectes de l'antiquité aient songé à en tirer parti. Mais aussi je croyais que cette sépulture se trouvait située, sinon exactement sous le centre de la pyramide, du moins en un point très voisin.

Ces déductions m'avaient amené à explorer en galeries tout le terrain situé sous le centre de la pyramide; trois rameaux avaient été conduits à des niveaux différents et tous me donnèrent des résultats négatifs.

Dès la reprise des travaux, le 16 novembre, je dirigeai une galerie vers le centre de la face occidentale, pensant à faire ensuite une traverse qui, dirigée du nord au sud, recouperait toute cette partie des assises situées sous le monument. Mais ce travail ne fut pas nécessaire, car ma première galerie atteignit rapidement la chambre royale.

Les appartements funéraires du roi Usertesen III se composent de trois pièces, d'un vestibule et d'une galerie étroite par laquelle fut introduite la momie. Le sarcophage fut apporté par une autre voie que la difficulté de fouiller de bas en haut ne m'a pas permis encore de suivre en entier.

Le point principal des appartements royaux, celui où se trouvait la momie, est situé au nord-ouest du centre du monument et à une assez grande distance. En effet, les coordonnées de ce point par rapport au croisement des diagonales de la base de la pyramide sont : 26 m. 50 vers

l'ouest et 9 mètres vers le nord. Cette position était tout à fait imprévue d'après les données que nous possédions sur les pyramides.

Le sarcophage est de granit rose d'Assouan, admirablement travaillé et poli, orné de stèles, mais ne portant aucune inscription. Il se trouve au fond d'une vaste salle voûtée et également construite en granit. Toutefois, la pierre dure d'Assouan a été recouverte d'une couche de plâtre et blanchie intentionnellement.

Les autres salles, de moindre taille, sont bâties en calcaire blanc de Tourah; elles ne portent aucun texte, mais les spoliateurs de l'antiquité ont dessiné sur leurs murailles une série de personnages fort originaux, qui peut-être permettront un jour de fixer la date de la spoliation.

Tout avait été enlevé dans cette sépulture et, sauf un poignard de bronze retrouvé en fragments dans les décombres, il ne restait plus le moindre objet. Aucune inscription ne venait indiquer le nom du défunt qui reposait dans le sarcophage et, sans les indications précises relevées dans les ruines du temple funéraire, il ne me serait pas possible d'affirmer aujourd'hui que ce tombeau fut celui d'Usertesen III de la xii[e] dynastie.

Après la découverte des appartements royaux, je cessai les travaux à la pyramide septentrionale de briques pour reporter mes ateliers de mineurs à la pyramide du sud.

Au printemps de 1894, j'avais exploré tous les terrains compris entre le pied du revêtement de la pyramide et le mur d'enceinte du périmètre réservé à la famille royale. C'est là que j'avais découvert, le 16 et le 19 avril, les tombes du roi Hor-Aouab-Ra (Fou-ab-Ra) et de la princesse Noub-Hotep, ainsi que cette belle statue du jeune roi, aujourd'hui exposée à Gizeh et à laquelle le public rend justice en la tenant pour l'une des plus belles œuvres d'art de l'ancienne Égypte.

Dans les ruines de la chapelle funéraire, j'avais rencontré de nombreux cartouches d'Amenemhat III, du souverain qui avait scellé de son cachet la tombe du roi Hor; mais je n'avais pas encore exploré les ruines dont on voyait les traces à droite et à gauche de l'avenue qui, du temple funéraire, conduisait jadis à la vallée.

Cette exploration, terminée aujourd'hui, m'a mis en possession d'un grand nombre de cartouches d'Amenemhat III (sous la forme Ra-n-mat ou Amenemhat) et m'a fait découvrir les fondations de bâtiments dont l'usage m'est encore inconnu, mais qui bien certainement ont été plutôt employés comme habitations que comme tombeaux. Seraient-ce là les maisons où vivaient les prêtres de la pyramide? Je suis porté à le croire.

L'avenue du temple funéraire était dallée dans toute sa longueur. Elle se termine près de la vallée par un vaste pont construit en matériaux énormes et recouvert en plates-bandes.

Les opérations préliminaires étant presque terminées, c'est le 21 novembre que j'ai commencé l'attaque de la pyramide elle-même et, afin de ne dégrader en rien le monument, j'ai pratiqué une descenderie qui, partant du milieu de la face septentrionale, à 6 mètres du pied du revêtement, s'avance vers le centre en descendant à une profondeur de 8 mètres. Elle le dépasse d'une vingtaine de mètres environ.

Une autre galerie, tournant vers l'ouest, allait en même temps examiner les terrains au point symétrique de celui où, dans la pyramide du nord, se trouvait la tombe d'Usertesen III.

Ces deux attaques me démontrèrent qu'à 8 mètres de profondeur il n'existait pas de chambres aux points où rationnellement je pouvais espérer les rencontrer. Dès lors, j'examinai, à l'aide de travaux de recoupe des artères principales, la majeure partie des terrains et, par des galeries montantes, j'allai reconnaître, dans la hauteur et sur de nombreux points, les assises inférieures de briques de la pyramide.

Ces travaux n'ont pas encore amené de résultats, et maintenant je m'efforce de pénétrer dans les couches inférieures en pratiquant des puits. C'est un travail pénible qui exigera beaucoup de temps.

Depuis le commencement de mon séjour à Dahchour, j'avais été frappé par l'aspect d'un monticule de débris de calcaire de Tourah, qui se trouvait situé sur une colline voisine de la vallée et à environ mi-chemin entre les deux pyramides de briques. Lepsius sur son plan portait cette butte comme étant les restes d'une pyramide. Mais son appréciation pouvait n'être pas juste car, près d'Aboukir, j'avais découvert, en 1893, le mastaba de Ptah-Chepses dans un lieu que le savant allemand croyait être celui d'une pyramide.

Dans le pays on désignait autrefois la butte, qui appelait ainsi mon attention, sous le nom de *El-mastaba el-beïdah*, «le mastaba blanc». Toutefois, la disposition générale des ruines, l'existence d'une avenue partant du côté oriental et marchant vers la vallée, me portaient à penser que Lepsius était dans le vrai, que j'avais bien affaire aux ruines d'une pyramide, et le 10 décembre je commençai les travaux par un sondage pratiqué au centre même de la butte principale.

En peu de jours, mes ouvriers rencontrèrent de gros blocs de calcaire de Tourah, placés fort régulièrement suivant des directions nord-sud et est-ouest; puis ils découvrirent d'autres lignes dirigées du sud-ouest au

nord-est et du sud-est au nord-ouest. À mon sens, ces dernières représentaient les diagonales d'une pyramide, tandis que les autres servaient à l'appareillage des faces.

Ce monument avait été jadis entièrement construit en calcaire de Tourah, matière relativement précieuse pour les habitants de la rive gauche du Nil et que les villageois avaient exploitée dès l'antiquité. Il ne restait donc plus que les assises inférieures, dont chaque pierre portait des marques de carriers et des indications, écrites en hiératique, destinées à faciliter aux maçons la mise en place des matériaux. L'assise formant la base reposait sur du sable remanié, de telle sorte que, comme j'avais ordonné de descendre jusqu'au sol géologique en place, le sondage continua, malgré la grande difficulté que nous éprouvions au milieu d'un terrain aussi fluide.

Sous les sables se trouvaient d'autres blocs, mais ceux-là étaient rangés symétriquement en forme de toiture : nous avions rencontré la couverture des appartements royaux, telle qu'on l'avait trouvée du vivant de Mariette dans les ruines de la pyramide de Pepi et que nous la montrent les monuments funéraires royaux de l'ancien empire.

Le déblaiement des chambres fut long et pénible; tout avait été visité par les spoliateurs de l'antiquité et une partie même du couloir avait été exploitée.

Cette pyramide ne renfermait aucun document épigraphique, aucun objet qui pût fournir une indication sur sa date. Le sarcophage, brisé, gisait en morceaux dans les décombres. Toutefois, dans une niche, j'ai rencontré un fragment de statue ayant appartenu à un scribe d'époque indéterminée, mais qui, par son inscription, pouvait être attribué à la XIIe dynastie.

Pendant que j'exécutais ces travaux dans la pyramide, je sondais tous les terrains situés au nord du monument royal, pensant que cette partie était plus importante que toute autre. C'est, en effet, au nord des pyramides d'Usertesen III et d'Amenemhat III et dans leur enceinte, que j'avais découvert les tombes des membres de la famille royale. J'espérais obtenir le même résultat près du *mastaba el-beïdah*.

Plusieurs milliers de sondages furent exécutés dans les six ou huit hectares qui s'étendent au nord de la pyramide; ils mirent à jour une trentaine de mastabas de l'époque de Snéfrou, premier roi de la IVe dynastie ou, suivant quelques auteurs, dernier souverain de la IIIe. Tous ces tombeaux étaient construits sur le même plan, en briques crues; les chambres et les couloirs étaient voûtés en plein cintre. Un corridor,

dans chacun d'eux, conduisait à la salle où se trouvait la stèle, dans la plupart des cas, faite en calcaire de Tourah.

Trois de ces mastabas avaient été intérieurement couverts de fresques, dont il reste aujourd'hui de grandes portions, fort bien conservées, qui seront transportés au musée de Gizeh. Ces peintures représentent les scènes ordinairement figurées sur les murailles des mastabas de l'ancien empire à Saqqarah : bateaux, transports d'offrandes, scènes de pêches, de chasses, récoltes, travaux divers, etc.; l'exécution en est facile, quoique fort soignée; les personnages possèdent une souplesse et des poses naturelles bien rares dans les tombeaux égyptiens et qui font de ces fresques des monuments de première importance, tant par l'antiquité reculée de leur origine que par leur valeur artistique.

Les principaux personnages de l'époque de Snéfrou, dont les tombeaux ont été retrouvés, sont les suivants :

Ka-Nefer, qui est peut-être le même personnage que Nefer-Kaou (Denk. II, 16, 17). Ses titres sont : «Fils du flanc royal, celui qui est chef de par son père, fils de Snéfrou, aimé de son père chaque jour, commandant du palais, chef des secrets du Daït, aimé de son père, féal de son père, prophète de Snéfrou, commandant des prêtres, chef de clan, gardien du palais, gouverneur de la maison des cinq-grands, chef de la comptabilité, chargé du sceau, grand prêtre d'Héliopolis, serviteur des esprits de Pa, officiant, fils aîné issu du flanc royal, chef de la pyramide de Snéfrou, prophète d'Ounnout du Midi, docteur, curateur, prophète d'Horus-Neb-Mat (prophète du nom d'épervier de Snéfrou), chargé du sceau de la barque du dieu, prophète d'Horus, maître de Mesen, etc., commandant des prêtres de Nekheb (El Kab).»

La dédicace nous apprend que cette stèle a été faite par les soins de son fils Khouab, afin que Khont-Amenti (?) prenne soin de son double.

La femme de Ka-Nefer, Khouensou, possède également un grand nombre de titres; elle est «prophète d'Ap-Ouaïtou et de Neïl du mur du nord, prophète d'Hator, dame du Sycomore (temple près de Memphis), féale du dieu grand, connue du roi, favorite royale».

Ce monument nous permet même de descendre jusqu'à la quatrième génération, car il nous fournit les noms des enfants de Ka-Nefer, nommés Ka-Ouab, la dame Kamérit et Mer-es-er-Ankh. Il nous donne aussi le nom du fils de Ka-Ouab nommé, comme son grand-père, Ka-Nefer.

Nous trouvons également dans ce texte les noms propres Snéfrou-Daït, Snéfrou-Khaf, Snéfrou-ba-ef, etc., qui désignent des personnages apportant des offrandes à l'ombre du défunt.

D'autres stèles portent les noms de :

Snéfrou-n-Ankh, docteur, surveillant des scribes ;

Sam-Nefer, féal du dieu grand et du roi, scribe royal plaçant l'archive devant lui ;

Snéfrou-an-i, surveillant des prêtres, chef des secrets, connu du roi ;

La princesse, ou le prince Snéfrou-Nofer-hi ;

Khet-Chepsès, prophète de Snéfrou, prophète de son nom d'Horus, féal de son maître, chef de clan, fils du flanc royal, connu du roi. Son fils se nomme Khet-Chepses comme lui ; il est connu du roi et chef des secrets ;

Khenti ;

Oudjaou ;

Nofiriritenes.

Cet ensemble de noms du début de la IVe dynastie est fort important, d'autant que bon nombre des personnages cités sur les stèles font partie de la famille royale. Le tableau généalogique fourni par les inscriptions est le suivant :



Ces noms doivent être ajoutés à ce que l'on connaissait déjà de la descendance de Snéfrou.

La présence, en ce point de la nécropole de Dahchour, de mastabas appartenant aux principaux personnages du règne ou de la famille de Snéfrou semblerait indiquer que la pyramide de ce roi est située non loin de là. M. G. Maspero a déjà annoncé que Snéfrou avait construit un tombeau à Dahchour. Les preuves s'accumulent aujourd'hui à l'appui de l'assertion du savant égyptologue.

Après avoir examiné les terrains situés au nord de la pyramide, j'ai dirigé mes chantiers vers la partie de l'ouest ; c'est là que j'ai rencontré

les trois groupes de tombes princières, dont un seul avait été spolié et qui ont fourni les derniers trésors apportés au musée de Gizeh.

Une large cavité rectangulaire avait été creusée dans le sol pour chacun des groupes, et, à 6 mètres environ de profondeur, les architectes avaient construit deux chambres, juste assez grandes pour renfermer les sarcophages. Un couloir à section carrée, conservé libre jusqu'à l'ensevelissement, permettait d'apporter les corps, et sous ce couloir, en face de chacun des cercueils, se trouvait la pièce destinée à recevoir les offrandes.

Après la cérémonie des funérailles, les couvercles des sarcophages ayant été fermés, toutes les cavités du monument avaient été bouchées, y compris le couloir, avec des blocs de calcaire soigneusement appareillés, préparés à l'avance et numérotés suivant la position qu'ils devaient occuper. Entre le couloir et le tombeau se trouvait une herse de calcaire destinée à accroître encore les difficultés pour les spoliateurs.

Le premier monument de ce genre fut ouvert les 15 et 16 février ; il était resté vierge et renfermait au nord les restes de la princesse Ita, au sud ceux de la princesse Khoumit. Comme de juste, tous les objets étaient encore à la place où ils avaient été mis dans l'antiquité, de telle sorte qu'il m'a été possible de relever des croquis très détaillés de l'ensemble.

A gauche de la momie de la princesse Ita étaient ses sceptres, ses cannes, sa massue, son flagellum, son arc et un poignard de bronze dont la poignée, en or massif, est incrustée de pierreries, tandis que le pommeau est fait d'un seul morceau de lapis-lazuli. Cette arme est fort remarquable.

Sur la momie, dont le masque portait des yeux enchâssés d'argent, j'ai rencontré : un collier fait de perles d'or, d'argent, de cornaline, de lapis-lazuli et d'émeraude égyptienne ; un bracelet placé à la saignée du bras gauche, deux aux poignets et deux aux chevilles. Ces bijoux sont faits de perles d'or et des mêmes gemmes que le collier. Ceux qui ornaient les poignets portaient des fermoirs d'or, où le signe *Dad* est incrusté de pierres.

Dans la chambre des offrandes, j'ai rencontré un grand nombre de vases de toutes les formes, un brûle-parfums de bronze, les débris de deux petites tables, une quarantaine de menus instruments de bronze, des plats renfermant encore des restes d'oiseaux aquatiques, des ossements de bœuf, le coffret des parfums avec ses huit vases d'albâtre, portant chacun le nom de la matière qu'il contenait, la caisse renfermant les

canopes et une foule de débris d'étoffes et de matières détruites par le temps, parmi lesquelles était un réseau de perles de pâte, dont fort heureusement j'ai pu reconnaître l'agencement et qui a été reconstitué.

La tombe de la princesse Khnoumit, construite exactement de la même manière, renfermait des objets semblablement disposés. J'y ai trouvé : à gauche de la momie, les sceptres, l'arc et la massue, ainsi que le flagellum ; au cou, un collier composé de perles d'or, de cornaline, de lapis et d'émeraude et d'une série de signes *Ankh, Dad* et *Ouas* faits d'or et de pierres enchâssées ; à la saignée du bras gauche, aux poignets et aux chevilles, dix bracelets, dont un d'or massif et les autres formés de petites perles de pierres et d'or ; quelques fermoirs portent de très belles incrustations.

Le corps tout entier de la défunte était couvert d'un réseau de perles d'or, de lapis, de cornaline et d'émeraude, malheureusement disjoint par suite de la corruption des fils ; les perles d'or seulement sont au nombre de 2,020 ; chacune est grosse comme un noyau de datte.

La chambre des offrandes contenait : la caisse à canopes, le coffret des parfums, des ossements de bœuf, d'oies, de canards, un brûle-parfums de bronze, des vases de tout genre et enfin un amoncellement de bijoux de la plus grande beauté, placés sans ordre sur le dallage.

Les pièces les plus importantes sont : une couronne composée de fleurons d'or massif couverts d'incrustations, une autre couronne en fils d'or reliés entre eux par des rosaces en forme de croix, composées de quatre fleurs de lotus. Chaque fil d'or porte un grand nombre de petites fleurs incrustées de turquoise et de cornaline et de petites graines de lapis-lazuli. Un vautour en or massif d'un travail hors ligne, une dizaine d'ornements en filigrane d'or d'une grande finesse d'exécution, un grand nombre de signes hiéroglyphiques en or incrusté qui probablement autrefois faisaient partie d'un collier, des fermoirs, etc.

L'ensemble des bijoux trouvés dans ces deux tombeaux est considérable, tant au point de vue du nombre que de l'importance des pièces d'orfèvrerie ; mais le fait le plus remarquable de cette découverte est l'art et la perfection avec laquelle tous ces joyaux ont été exécutés. La trouvaille de la galerie des princesses de l'époque d'Usertesen III avait, l'an passé, jeté un jour tout nouveau sur les arts au moyen empire égyptien. Celle de cette année vient compléter l'opinion qu'on pouvait se faire du talent des artistes. La finesse de l'exécution est encore plus grande dans les joyaux découverts cette année.

Les tombes d'Ita et de Khnoumit furent ouvertes le 15 et le 16 février :

le 21, leurs trésors, débarrassés des poussières et du bitume, étaient exposés au musée de Gizeh.

Dans les deux tombes que je viens de décrire sommairement, les inscriptions étaient situées à l'intérieur des cercueils de bois et des caisses à canopes ; elles fournissent les noms et les titres des princesses. Dans la tombe de Khnoumit, une table d'offrandes nous apprend que ces princesses étaient contemporaines du roi Amenemhat II, dont j'ai d'ailleurs retrouvé le cartouche et la bannière dans les ruines de la chapelle funéraire à l'est de la pyramide.

Pendant que je fouillais ce premier monument, mes ouvriers en mettaient à jour deux autres situés au sud et à peu de distance ; l'un, celui du sud-est, avait été violé ; l'autre était vierge. Celui du sud-est renfermait également deux sépultures, mais tout avait été brisé par les spoliateurs.

Un couloir incliné, construit en briques, conduisait jadis à la porte du tombeau où Amenhotep, l'ami unique, le préposé au sceau, avait été enseveli. C'est ce couloir qui décela aux chercheurs la présence du monument.

La troisième sépulture, située au sud-ouest de la première, fut ouverte, le 26 février, en présence de M. Cogordan, ministre de France au Caire ; elle renfermait les restes des princesses Sit-Hat et Ita-Ourt.

Moins riches que les tombes ouvertes au début, ces sarcophages contenaient cependant encore de véritables richesses, des colliers d'or, de pierreries, des bracelets, divers objets d'or, les sceptres, les arcs, les massues, les flagellum, les houes, etc. Dans les chambres à offrandes, j'ai rencontré le même mobilier funéraire que dans toutes les tombes voisines, et, en plus, des cygnes en bois de grandeur naturelle, des sandales et un diadème de perles.

Je n'insisterai pas sur la valeur artistique et scientifique de ces découvertes ; la publication *in extenso* de tous ces documents fournira au monde savant le sujet de bien des déductions. J'insisterai uniquement sur ce fait que, depuis le début de mes fouilles à Dahchour, j'ai examiné seulement les terrains voisins de trois pyramides : celles d'Usertesen III, d'Amenemhat III et d'Amenemhat II ; que ces trois fouilles ont donné d'excellents résultats qui établissent que, tout au moins en ce qui concerne la XIIe dynastie, les princes et les princesses étaient ensevelis dans le terrain royal compris entre la pyramide et son enceinte.

Les pyramides étaient des monuments trop visibles pour que les spoliateurs n'aient pas concentré sur elles tous leurs efforts. Aussi avons-

nous bien des chances de n'en jamais rencontrer qui n'aient été violées. Quant aux tombes des membres de la famille royale, moins remarquables à l'extérieur, quelques-unes sont restées inviolées.

Près de la pyramide d'Usertesen III, j'ai trouvé les tombes spoliées de douze princesses; près de celle d'Amenemhat III, j'ai rencontré deux tombes, dont une vierge, celle de la princesse Noub-Hotep; enfin, près de celle d'Amenemhat II, j'ai trouvé deux tombes non violées sur six. Il résulte de cet ensemble de découvertes, qu'en examinant les terrains voisins des autres pyramides, nous pouvons espérer encore de nouvelles trouvailles importantes.

Bien des pyramides sont restées muettes sur le nom du souverain auquel elles sont dues; mais, ainsi que nous le voyons par les récents travaux, elles sont toutes entourées de monuments funéraires élevés par des grands personnages de leur époque. C'est autour d'elles, dans les terrains les plus proches de leur revêtement, qu'il faut rechercher la solution des questions historiques qu'elles ne nous ont point encore révélées.

Tels sont, Monsieur le Président, les résultats de mes travaux à Dahchour jusqu'à ce jour; les fouilles se continuent activement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

J. de Morgan.

Sur le rapport qui lui est fait, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, par M. Georges Perrot, l'Académie désigne à la Société centrale des architectes, pour la médaille qu'elle donne à un membre des Écoles d'Athènes ou de Rome, M. Chamonard, ancien membre de l'École d'Athènes, en raison des fouilles qu'il a exécutées en 1892 et 1893 à Délos et à Lagina : à Délos, dans le théâtre et dans le quartier qui entourait cet édifice; à Lagina, en Carie, dans le temple d'Hécate.

M. Foucart fait une première lecture d'un mémoire sur le personnel du culte d'Éleusis.

M. Collignon donne lecture d'une *Note sur des dessins inédits de Cockerell, reproduisant des bas-reliefs du nymphæum de Sidé*[1].

[1] Voir ci-après.

M. E. Müntz complète ses précédentes communications sur les collections d'antiques formées au xvie siècle par les Médicis. Il signale un inventaire inédit, rédigé à la mort de Cosme, premier grand-duc, inventaire qui donne la liste d'une série de statues, de bas-reliefs, de fragments de toute nature réunis par ce zélé collectionneur.

COMMUNICATION.

NOTE SUR DES DESSINS INÉDITS DE COCKERELL REPRODUISANT DES BAS-RELIEFS DU NYMPHÆUM DE SIDÉ, PAR M. MAX. COLLIGNON.

Dans sa publication sur les villes de Pamphylie et de Pisidie, le comte Lanckoronski a consacré plusieurs pages à l'étude du *nymphæum* de Sidé[1]. On sait que ce monument, signalé par Beaufort, Fellows, Daniell, et identifié définitivement par Hirschfeld, offre le type le plus remarquable de ces châteaux d'eau, dont on a trouvé les traces dans plusieurs villes grecques d'Asie Mineure. Au IIe siècle de notre ère, ce genre d'édifice avait pris des proportions considérables, et on lui donnait une ampleur qui en faisait un véritable monument décoratif. Tel était le cas pour le *nymphæum* de Sidé. Il est facile d'en juger, en se reportant à la planche XXX de l'ouvrage du savant autrichien, où sont reproduits l'état actuel et le plan de l'édifice. La sculpture y trouvait sa place. En avant de la façade était creusé un large bassin, fermé par une balustrade haute de 1 m. 10 environ. Le décor de cette sorte de barrière consistait en dalles de marbre ornées de reliefs, alternant avec des vasques profondes en forme de vases, par où s'écoulait l'eau du bassin. D'après les calculs du comte Lanckoronski, le

[1] *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, herausgegeben von Karl Grafen Lanckoronski, t. I, p. 139-146.

nombre des plaques sculptées devait s'élever à quatorze ou à quinze.

Au cours de ses voyages sur la côte sud de l'Asie Mineure, en 1811 et 1812, Francis Beaufort avait constaté la présence de ces bas-reliefs, dont les sujets, disait-il, étaient empruntés à la mythologie courante, comme l'enlèvement de Proserpine, Diane et Endymion [1]. Le comte Lanckoronski a pu en retrouver quatre, dont il a donné des croquis [2]. Des dessins inédits de l'architecte anglais C.-R. Cockerell, que j'ai l'honneur de communiquer à l'Académie, permettent d'ajouter à cette série deux nouveaux bas-reliefs, et de rectifier, sur quelques points de détail pour deux autres, les reproductions données par le comte Lanckoronski.

Voici dans quelles circonstances ces dessins ont été retrouvés. Il y a une dizaine d'années, à l'occasion d'une de ses lectures à University College, M. Newton invita ses auditeurs à lui communiquer les recueils d'inscriptions grecques, rapportés d'Orient par des voyageurs anglais, dont ils pourraient avoir connaissance. M. Frédéric Cockerell adressa à M. Newton un manuscrit trouvé dans les papiers de son grand-père, C.-R. Cockerell, et portant pour titre *MS. Inscriptions collected in Greece by C. R. Cockerell,* 1810-1814. Une note indiquait que c'était une copie faite à Rome, en 1815, d'après le manuscrit original, par Amati, et revue par Akerblad. M. E.-A. Gardner publia en 1885 celles des inscriptions qui étaient inédites [3]. Plus récemment, la famille de Cockerell a pu retrouver les documents originaux d'où étaient extraites ces copies. Ils consistent en cinq carnets de notes, de dessins, de copies d'inscriptions, ces dernières intégralement reproduites dans le recueil d'Amati. Le premier carnet est consacré à Égine et au

[1] Beaufort, *Karamania,* p. 157.

[2] *Ouvrage cité*, p. 141-142; fig. 101-104.

[3] E.-A. Gardner, *Journal of Hellenic Studies*, 1885, p. 143 et 248.

Péloponnèse, le second à Athènes, et les trois autres à l'Asie Mineure et aux îles. Ils ont été pendant quelque temps déposés au British Museum, où M. J. Delamarre a pu les examiner, et obtenir, grâce à l'obligeance de M. Petersen, qui se trouvait alors à Londres, les photographies des dessins relatifs au *nymphæum* de Sidé.

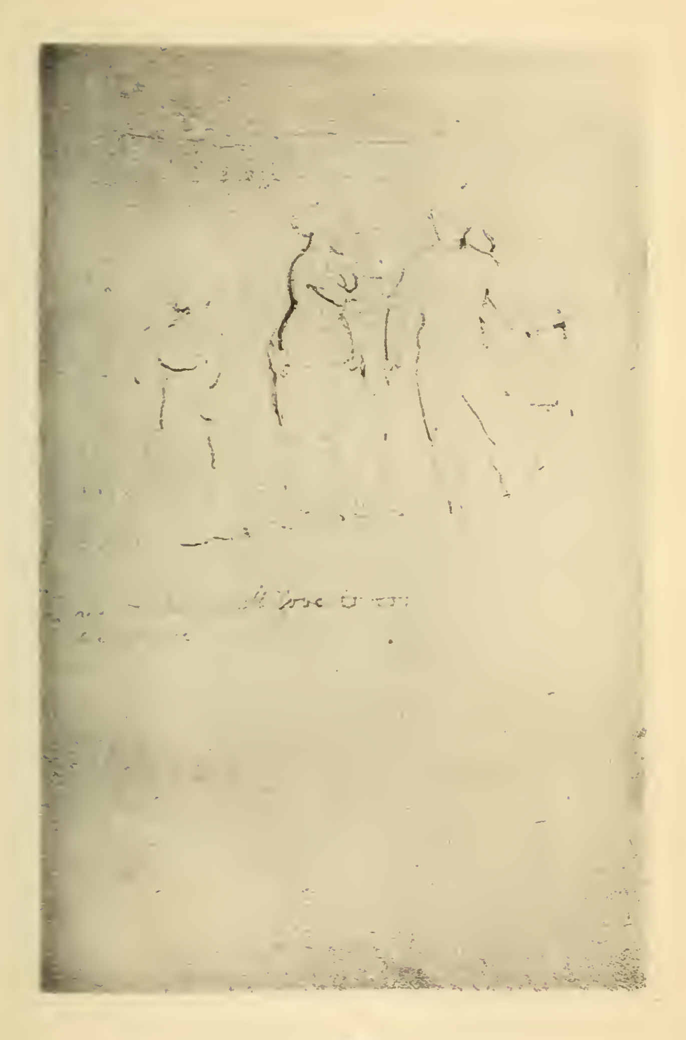
Ces dessins, ou plutôt ces croquis, légèrement tracés au crayon, reproduisent quatre des bas-reliefs du *nymphæum*.

1° Arès groupé avec Aphrodite[1]. En comparant le dessin de Cockerell avec celui du comte Lanckoronski on s'aperçoit que l'Éros, placé à gauche du groupe, n'est pas posé sur une kliné, mais sur la cuirasse d'Arès, que le dieu vient de dépouiller. Le sens de la scène devient fort clair. C'est le thème bien connu du désarmement d'Arès par Aphrodite.

2° Déméter montant sur son char. Ce bas-relief figure également dans la publication autrichienne. Pour la figure de Déméter, monté sur son char attelé de deux serpents, et brandissant une torche de la main droite, il n'y a ici que des variantes insignifiantes. Quant au personnage qui court devant le char et où le voyageur autrichien reconnaît Hermès, Cockerell l'a interprété très nettement comme Triptolème. Son dessin montre un personnage imberbe, vêtu d'une tunique, chaussé de brodequins, et portant sur le bras droit une gerbe d'épis. A-t-il vu juste? La divergence des deux croquis semble prouver que dans cette partie le bas-relief est très mutilé. J'incline à croire que c'est bien là la plaque sculptée où Beaufort a vu l'enlèvement de Coré; il a reconnu Hadès dans la figure virile, et a pu prendre pour le corps de Coré la masse indistincte que le personnage soutient du bras droit. Peut-être Beaufort ne s'est-il pas trompé, car la figure de Déméter, armée de torches et montant sur son char, est un des éléments

[1] Lanckoronski, *ouvrage cité*, p. 141, fig. 102. Cf. Ravaisson, *La Vénus de Milo*, pl. VII, fig. 3.

I



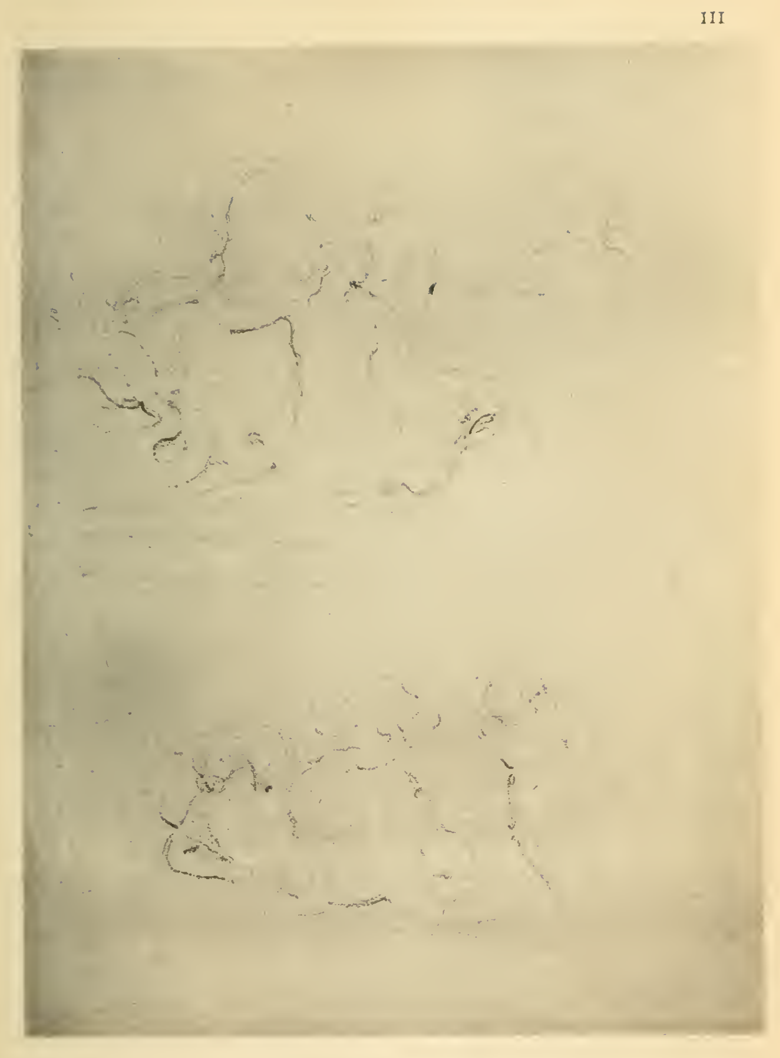
BAS-RELIEF DU NYMPHÆUM DE SIDÉ

1. Arès, Aphrodite et Éros.



BAS-RELIEF DU NYMPHÆUM DE SIDÉ

2. *Le Char de Déméter.*



BAS-RELIEF DU NYMPHÆUM DE SIDÉ

3-4. Néréide. — Endymion et Séléné.

typiques de la scène de l'enlèvement de Coré, telle qu'elle est représentée sur les sarcophages romains et sur les monnaies d'Asie Mineure [1].

3° Divinité marine. Ce bas-relief n'était pas connu. La figure principale est celle d'une divinité féminine, le buste nu, qui paraît émerger à mi-corps des flots de la mer. Les boucles de sa chevelure flottent sur ses épaules; d'autres voltigent au-dessus du front. Elle tient à deux mains un voile que la brise fait flotter, et qui s'arrondit en demi-cercle au-dessus de sa tête. Son visage est tourné vers la droite, où, dans le champ du bas-relief, une figure nue semble voler, tenant un objet que Cockerell a interprété comme une double flûte. En avant de la figure centrale, un dragon marin nage à la surface de la mer. C'est la monture souvent attribuée aux Néréides, notamment dans la célèbre frise des noces de Poseidon et d'Amphitrite à Munich, et dans la frise du sarcophage d'Actéon au Musée du Louvre (Clarac, pl. 208, 195); le voile flottant achève de caractériser une Néréide. Il est fort probable que cette plaque sculptée appartenait à une composition occupant plusieurs panneaux, au milieu de la balustrade, et montrant le cortège d'Aphrodite portée sur les flots par un hippocampe [2]. Si l'on considère la direction de la tête de la Néréide, qui regarde vers la droite, le bas-relief dessiné par Cockerell trouverait place dans la partie gauche, et la figure volante placée dans le champ serait un des Éros qui accompagnent Aphrodite et voltigent parmi les divinités marines de son escorte.

4° Le dernier bas-relief, également inédit, est certainement celui que signale Beaufort : «Diane et Endymion.» Le jeune chasseur est endormi, étendu dans une attitude nonchalante,

[1] Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, III, p. 660, et *Münztafel*, IX, 19, 20: cf. Atlas, pl. XVII, pour la série des sarcophages.

[2] Bernoulli, *Aphrodite*, p. 404.

IMPRIMERIE NATIONALE.

accoudé sur le bras droit, le bras gauche ramené vers la tête. On aperçoit la tête de son chien, couché à ses pieds, et qui aboie. Un Éros conduit vers Endymion Séléné, qui tient une torche, et dont la tête semble nimbée d'un croissant. La déesse touche à peine le sol; elle vole plutôt qu'elle ne marche; l'artiste l'a représentée descendant du ciel pour visiter le beau chasseur endormi. Cette scène offre un intérêt particulier, parce qu'elle permet de reconnaître à quelle source le sculpteur a emprunté son sujet. Elle se retrouve, en effet, exactement composée de la même manière, dans une peinture pompéienne de la *Casa dei Capitelli figurati* [1], avec cette seule différence que, dans la peinture, la composition est renversée. Mais on relève sans peine des analogies étroites pour le groupement des figures et pour le mouvement si caractéristique de la déesse, qui, guidée par Éros, va prendre pied sur le sol. Le sculpteur de Sidé a certainement connu le modèle auquel s'est adressé de son côté le décorateur pompéien.

Autant qu'on en peut juger, cette série de tableaux sculptés, dont les thèmes sont empruntés en grande partie aux amours des dieux, trahit nettement l'influence hellénistique. Mieux conservés, les bas-reliefs de Sidé constitueraient d'intéressants documents pour une étude trop négligée jusqu'ici, pour l'histoire de l'art dans les pays helléniques après la conquête romaine. Les dessins de Cockerell ne remplacent pas les originaux disparus : ils permettent au moins de prendre une idée plus complète de la décoration sculpturale du *nymphæum*.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Notice sur l'abbé Jean-François du Resnel, de l'Académie française, par M. Charles de Beaurepaire (Rouen, 1895, in-8°);

[1] *Museo Borbonico*, XIV, 3; Helbig, *Wandgemaelde*, n° 954.

Rozprawy Akademii Umiejętności wydział filologiczny. Série II, tome VIII (Cracovie, 1894, in-8°).

Rocznik Akademii Umiejętności Krakowie w. Rok 1893-1894 (Cracovie, 1894, in-8°);

Catalogue of the Sanskrit Manuscripts in the Library of the India Office. Part IV. *Samskrit Literature : A. Scientific and technical Literature. Philosophy and Tantra,* by Ernst Windisch, Ph. D., Professor of Sanskrit in the University of Leipzig, and Julius Eggeling, Ph. D., Professor of Sanskrit and comparative Philology in the University of Edinburg (London, 1894, in-4°);

Judaism at the World's Parliament of Religions, comprising the Papers on Judaism read at the Parliament, at the Jewish denominational Congress, and at the Jewish Presentation. Published by the Union of american hebrew Congregations (Cincinnati, 1894, in-8°).

Ont encore été offerts :

Analecta Bollandiana, t. XIV, fasc. 1 (Bruxelles, 1895, in-8°);

Annales du commerce extérieur, année 1895, 2e et 3e fasc. (Paris, 1895, in-8°);

Annals of american Academy of political and social Science, vol. V, n° 5, mars 1895 (Philadelphie, 1895, in-8°);

Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da cidade do Rio de Janeiro. Prefeito : Dr Furquim Werneck; Redactor : Mello Morales Filho. Nos 3 et 4, mars et avril 1895 (Rio de Janeiro, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCXCI, 1894, serie quinta, classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. II, part. 2. Notizie degli scavi; novembre-décembre 1894 et janvier 1895 (Roma, 1894, 1895, in-4°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane, ricevute per diritto di stampa, 1895, n° 220 (Florence, 1895, in-8°);

Bibliothèque de l'École des chartes, 6e livraison, novembre-décembre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes rendus des séances de l'année 1895, février (Cracovie, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome XXII : Procès-verbaux et Mémoires, 1re, 2e et 3e livraisons de 1895 (Quimper, 1895, in-8°);

Bulletin et Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. XVII, 2e série, année 1894, fascicule supplémentaire (Poitiers, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3e série, n° 25 (Vesoul, 1894, in-8°);

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, XIVe année, fasc. v, décembre 1894 (Paris et Rome, in-8°);

Histoire de l'art pendant la Renaissance, par M. Eug. Müntz, membre de l'Institut, livraisons 140-149 (Paris, 1895, in-8°);

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 14e année, nos 1, 2 et 3 (Trèves, 1895, in-8°);

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, Session 1893-1894 (London, in-8°);

Proceedings of the Society of biblical Archæology, vol. XVII, part. 1 et 2 (London, 1895, in-8°);

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. III, fasc. 11-12, et Indice del volume; vol. IV, fasc. 1 (Roma, 1895, in-8°);

Revue africaine, nos 214 et 215, 3e et 4e trimestres 1894 (Alger, 1894, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alex. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Institut, janvier-février 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue biblique internationale, publiée sous la direction des professeurs de l'École pratique d'études bibliques établie au couvent dominicain Saint-Étienne de Jérusalem, 4e année, n° 2, 1er avril 1895 (Paris, in-8°);

Revue épigraphique du midi de la France, n° 77, janvier-mars 1895 (Vienne, 1895, in-8°);

Revue des questions historiques, 114e livraison, 1er avril 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Società reale di Napoli. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti, VIIIe année, juillet à décembre 1894 (Naples, 1894, in-8°);

Société des antiquaires de l'Ouest, Bulletin du 4e trimestre 1894 (Poitiers, 1894, in-8°);

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, herausgegeben von Prof. Hettner und Dr J. Hansen, 14e année, fasc. 1 (Trèves, 1895, in-8°).

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 3 MAI.

Le Secrétaire perpétuel annonce à l'Académie que l'Institut vient d'entrer en possession du legs que lui a fait M. Estrade-Delcros. Le montant de ce legs devra être partagé par portions égales entre les cinq classes de l'Institut pour servir à décerner tous les cinq ans un prix sur le sujet que choisira chaque Académie.

Ce prix quinquennal, de la valeur de 8,000 francs environ, sera décerné, en 1897, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le Président rappelle que deux mois se sont écoulés depuis la mort de sir Henry Rawlinson, associé étranger. Il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de le remplacer.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu.

La Commission chargée de présenter une liste de trois candidats sera nommée dans la prochaine séance.

M. Gaston Paris, au nom de la Commission du prix De la Grange, fait le rapport suivant :

« La Commission décerne le prix à M. Alfred Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses *Observations*

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur le théâtre religieux au moyen âge dans le midi de la France (1894), auxquelles elle joint sa publication, en collaboration avec M. Teulié, du manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale contenant une collection de mystères provençaux.»

M. Barbier de Meynard, au nom de la Commission du prix Stanislas Julien, donne lecture du rapport suivant :

«La Commission décerne le prix au R. P. S. Couvreur pour son volume intitulé : *Choix de documents, lettres officielles, proclamations, édits, mémoriaux, inscriptions, etc.*, texte chinois avec traduction française (Ho Kien fou, 1894, in-8°). Ce livre est de la plus haute importance pour la connaissance du style littéraire propre aux documents administratifs et diplomatiques. On ne possédait aucun traité de ce genre qui eût, comme celui-ci, le mérite de fournir un modèle du style écrit, plein de citations empruntées à l'antiquité. L'auteur a donné deux traductions : l'une en latin, qui suit l'ordre des mots du texte chinois et montre ainsi la structure de la phrase ainsi que la valeur précise de chaque expression; l'autre en français, qui s'attache davantage à la pensée du texte original, la précise et en dissipe toutes les obscurités. Enfin, par le choix des documents qu'il a empruntés aux archives de la vie administrative et politique du Céleste Empire, l'auteur a réuni les renseignements authentiques les plus instructifs et les plus curieux sur les mœurs, le fonctionnement des institutions et la procédure des tribunaux de la Chine.»

M. Delisle dépose sur le bureau, pour le Concours des antiquités de la France de 1896, un volume intitulé : *Les défenseurs du Mont-Saint-Michel (1417-1450)*, par M. le vicomte Oscar de Poli (Paris, 1895, in-8°).

M. Heuzey annonce à l'Académie qu'il a reçu de M. de Sarzec les estampages de plusieurs monuments qui sont d'un intérêt majeur pour l'histoire de la haute antiquité chaldéenne. Ce sont surtout deux *bétyles*, ou galets de fondation, sur lesquels Eannadou, le roi guerrier de la *Stèle des Vautours*, a gravé une relation de

son règne. L'un d'eux ne contient pas moins de 150 cases d'écriture. A côté des longues litanies religieuses, qui constituent presque toute l'épigraphie de cette époque très reculée, ces *res gestæ* sont jusqu'ici les seules inscriptions contemporaines vraiment historiques que nous en possédions.

D'abord, Eannadou a travaillé activement à étendre et à pourvoir de défenses militaires les villes ou quartiers détachés qui formaient l'agglomération de Sirpourla; il a fortifié particulièrement *Ourou-azagga* (la Ville sainte).

La liste de ses victoires comprend le pays d'*Elam* et celui d'*Isban*, qui sont les ennemis traditionnels, puis les cités historiques d'*Erech*, d'*Our*, et aussi la *Ville-du-Soleil* (évidemment *Larsam*), enfin plusieurs autres villes dont les noms sont moins bien établis, la ville du *Pays d'Az*, *Ouroua-ki*, *Mighémé-ki*, *Aroua-ki*.

Dans sa partie moyenne, la relation laisse entrevoir des alliances entre quelques-unes de ces villes, appuyées par l'intervention d'un nouvel adversaire, le pays de *Kish*. Les articles qui le concernent ne s'en terminent pas moins par la formule ordinaire exprimant sa défaite.

Sur la Stèle des Vautours, Eannadou porte le titre de roi de Sirpourla et il le donne aussi à son père Akourgal et à son grand-père Our-Nina; sur les galets, il ne prend pour lui-même, pour son père et peut-être même pour son aïeul, que le titre religieux de *patési* de Sirpourla. En revanche, il se glorifie d'avoir été investi du *patésiat* (en sumérien *nam-patési*) par la déesse Istar, qui était la «dame des batailles». Ce sont là des particularités qui tiennent surtout à la constitution théocratique des premières principautés chaldéennes. Elles n'empêchent que le petit état de Sirpourla ne nous apparaisse, dès les origines de l'histoire, comme activement mêlé au mouvement des populations de la Chaldée et tenant parmi elles une place importante[1].

M. Foucart communique la note suivante :

Dans la dernière notice que le *Bulletin de correspondance hellé-*

[1] Voir ci-après.

nique (1894, p. 176) a publiée sur les restes d'architecture du temple d'Apollon, la forme des chapiteaux doriques paraît avoir surpris et embarrassé :

« On ne compte pas moins de dix chapiteaux et aucun n'est intact. Ils ne rappellent aucunement ni par l'épaisseur et la saillie de l'abaque, ni par le galbe de l'échine, les types du VIe siècle. Les lignes à peine renflées et presque droites ont une maigreur et une sécheresse auxquelles on assignerait volontiers une date notablement inférieure au Ve siècle. . . Si l'on n'avait qu'un spécimen, on pourrait le croire restauré et postérieur à la première construction; mais ils se ressemblent tous, et l'on a peine à supposer une restauration totale dont aucun auteur n'aurait dit mot. »

J'ai déjà indiqué sommairement la raison de cette anomalie apparente; mais il ne sera pas inutile de réunir ici les textes qui prouvent qu'au IVe siècle le grand temple de Delphes n'était pas terminé.

Il fut commencé au milieu du VIe siècle; la famille athénienne des Alcméonides s'était chargée de l'entreprise pour s'assurer l'appui de l'oracle contre les Pisistratides [1]. Après les guerres médiques, le temple n'était pas achevé, mais il était assez avancé pour que les Athéniens aient pu y consacrer les dépouilles des Perses [2]. Les statues des frontons étaient en place bien avant la fin du Ve siècle, puisqu'elles furent l'œuvre de sculpteurs appartenant à l'ancienne école attique [3]. Dans la tragédie d'Ion, le chœur célèbre la beauté du temple avec ses colonnes et son double fronton et décrit les sculptures de quelques métopes [4].

Cependant le scholiaste d'Eschine rapporte que l'édifice ne fut pas terminé avant le règne de Néron [5]. D'autre part, les auteurs anciens ne nous font connaître aucune catastrophe qui ait obligé à reconstruire le temple de Delphes. S'il a subi quelques dommages

(1) Herodot., V, 62.

(2) Æschin., III, 116.

(3) Pausan. X, 19.

(4) Eurip., *Io*, v, 184-218.

(5) *Λέγουσι δ' ὅτι ἔμεινεν ἐπὶ πολὺν χρόνον ἀτελὴς, ἕως οὗ ὕστερον Νέρων, ὁ βασιλεὺς Ῥωμαίων, ἐπλήρωσεν αὐτὸν, ἐκεῖσε παραγενόμενος.* Schol. Esch., p. 514, édit. Didot.

par suite de tremblements de terre ou d'incendies, ils ne furent pas assez graves pour entraîner la réfection de l'œuvre. Pausanias vit encore dans les frontons les statues qu'on y avait placées au ve siècle. Une cause plus simple amena l'arrêt des travaux ou au moins leur ralentissement; ce fut le manque de ressources. Les désastres de la guerre du Péloponèse et des guerres qui suivirent, ainsi que les divisions de la Grèce, expliquent comment les cités helléniques ne purent pas ou ne voulurent pas donner les sommes nécessaires pour l'achèvement du sanctuaire. Le témoignage des scholiastes est d'une valeur si variable, que j'hésiterais à tenir aussi grand compte de la scholie d'Eschine, si elle n'était d'accord avec des textes d'une autorité incontestable.

C'est d'abord un passage de Xénophon qui n'a pas été remarqué ou dont le sens n'a peut-être pas été compris (Hellen., VI, iv, 2).

Immédiatement après le congrès tenu à Sparte en juin 371 et la paix dont les Thébains seuls furent exclus, le roi Cléombrote, qui était à la tête d'une armée en Phocide, demanda ce qu'il devait faire. Dans l'assemblée, où l'on délibéra sur la réponse à lui envoyer, Prothoos, qui fut à peu près le seul de son avis, proposa d'exécuter strictement les conditions de la paix : renvoyer les contingents des alliés *καὶ περιαγγείλαντας ταῖς πόλεσι συμβαλέσθαι εἰς τὸν ναὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ὁπόσον βούλοιτο ἑκάστη πόλις*; dans le cas seulement où quelqu'un refuserait de reconnaître l'autonomie des cités, de convoquer de nouveau les alliés pour marcher contre lui; c'était, suivant lui, le moyen le plus sûr de s'assurer la bienveillance des dieux et de ne pas indisposer les cités.

Le membre de phrase *συμβαλέσθαι εἰς τὸν ναὸν τοῦ Ἀπόλλωνος* est traduit dans l'édition Didot par : « Ut singulæ tantum conferrent in fanum Apollinis quantum quæque vellet. » Cette traduction littérale n'est pas beaucoup plus claire que le texte. M. Dittenberger, dans son *Sylloge inscriptionum græcarum*, p. 128, dit dans une note : « Ut jam belli Peloponesiaci ætate, sic etiam in pace mense Junio 371 facta, cautum fuisse ne templi Apollonis Delphici jura et privilegia violarentur sagacissime ex Xen. Hell. conjecit Kœhler. » Dans l'édition Teubner, la note explicative donne à ce passage une interprétation fausse : « *Συμβαλέσθαι*, einen Beitrag zur Führung des

gemeinschaftlichen Krieges geben. Der Apollotempel, in welchem einstweilen diese Beitræge niedergelegt werden sollten, ist wohl der in Delphi. » — Si le verbe *συμβαλέσθαι* signifie bien *verser une contribution*, la préposition *εἰς* ne marque pas l'endroit où elle est versée, mais l'objet pour lequel elle doit être employée. Telle est l'acception, non douteuse, que Xénophon donne à cette locution dans deux autres passages des Helléniques : *Οἱ δὲ Ἠλεῖοι καὶ ἀργυρίου τρία τάλαντα συνεβάλοντο αὐτοῖς εἰς τὴν περὶ τὸ τεῖχος δαπάνην* (VI, v. 5). — *Οἱ δ' Ἀθηναῖοι αὐξανομένους μὲν ὁρῶντες διὰ σφᾶς τοὺς Θηβαίους, χρήματά τε οὐ συμβαλλομένους εἰς τὸ ναυτικόν* (VI, II, 1). L'emploi est le même dans les orateurs attiques[1] et dans une inscription d'Orchomène qui contient une liste de souscriptions pour le temple d'Asclépios : *Τοὶ [συ]νεβάλονθο ἐν τὸν ναὸν [τῶ] Ἀσκλαπιῶ*[2].

A quoi pouvaient servir ces sommes versées pour le temple d'Apollon, sinon à son achèvement ? Si Prothoos en parle à l'occasion de la paix, c'est probablement parce que, dans les conditions jurées par tous les Grecs, il y avait une clause relative au sanctuaire d'Apollon, comme dans la paix de Nicias[3].

Une inscription postérieure de peu d'années fait aussi mention de cette double question de la paix et de la construction du temple. En 368, un envoyé du satrape Ariobarzane réunit à Delphes un congrès et tenta inutilement de rétablir la paix entre les Lacédémoniens et les Thébains[4]. Au mois de juin de la même année, Denys, l'allié fidèle de Sparte, adressa aux Athéniens une lettre qui traitait *τῆς οἰκοδομίας τοῦ νεὼ καὶ τῆς εἰρήνης*. Nous avons la décision du conseil des Cinq-Cents invitant les alliés à présenter un projet de résolution sur les propositions de Denys[5]. Nous ignorons la suite donnée à cette affaire; il en ressort seulement que le temple n'était pas achevé et que le monde hellénique se préoccupait des moyens d'y pourvoir.

(1) Demosth., *adv. Neær.*, 70; Lycurg., *contr. Leocrat.*, 44.
(2) *Corpus inscr. græc. sept.*, 3191.
(3) Thucyd., IV, 113; V, 18.
(4) Xenoph. *Hellen.*, VII, 1, 27.
(5) *Corpus inscr. attic.*, II, 52.

Les deux textes que nous venons de citer concordent avec les inscriptions et les restes d'architecture mis au jour dans les fouilles de Delphes. On a découvert une longue inscription contemporaine de la guerre sacrée, qui contient les comptes d'une commission dont les membres sont appelés *ναοποιοί*. Ils sont au nombre de trente-six et sont pris parmi les peuples qui avaient droit de suffrage au conseil amphictyonique. Quelques-uns d'entre eux vont en personne surveiller l'exploitation de carrières à Tégée ou l'extraction de blocs de pierre à Corinthe; ils s'occupent aussi du transport de ces matériaux à Delphes, ainsi que de la taille et de la mise en place; les ouvriers, les entrepreneurs et l'architecte sont sous leurs ordres et payés par eux. Ces *ναοποιοί* sont, à n'en pas douter, les commissaires délégués par les Amphictyons pour veiller aux constructions du temple d'Apollon. Entre autres dépenses, il est fait mention de la fourniture et de la pose de six blocs d'architraves et de douze triglyphes[1]. Au milieu du IVe siècle, on travaillait donc à la colonnade extérieure qui, au moins dans une partie, était arrivée à l'entablement, mais la faible dépense inscrite dans les comptes montre que le travail n'était pas poussé vigoureusement. Une autre table de comptes du sanctuaire, postérieure à la guerre sacrée, n'est encore connue que par une brève mention insérée dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (1894, p. 181) : «Elle contient en outre des renseignements sur des travaux d'architecture qui semblent avoir été entrepris dans le temple : fourniture et pose de têtes de lion, d'épistyles, de triglyphes et de corniches, travaux dans le *πρόδομος* et l'opisthodome.» Évidemment, il s'agit de la continuation des travaux du temple d'Apollon.

Par conséquent, il n'y a pas lieu de s'étonner de la forme des colonnes doriques trouvées dans les fouilles et du profil de leurs chapiteaux; leur style convient au IVe siècle, pendant lequel on éleva la colonnade extérieure. Un décret du IIe siècle avant notre ère, connu depuis longtemps, rappelle les travaux exécutés par

[1] Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1894, p. 601-604.

l'architecte du temple[1]. Peut-être de nouvelles inscriptions justifieront-elles l'assertion du scholiaste d'Eschine, en montrant que la construction du temple d'Apollon traîna jusqu'au commencement de l'empire.

COMMUNICATION.

LES GALETS SACRÉS DU ROI EANNADOU, NOTE DE M. L. HEUZEY.

J'ai reçu de M. de Sarzec les estampages de plusieurs monuments qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la haute antiquité chaldéenne. Aujourd'hui je voudrais signaler particulièrement à l'Académie deux bétyles ou galets de fondation, dont Eannadou, le roi guerrier de la Stèle des Vautours, s'est servi, au lieu de tablettes, pour y graver une relation de son règne. Parmi les princes de cette époque très reculée, il est jusqu'ici le seul dont nous possédions des textes contemporains vraiment historiques. Les autres n'ont guère employé l'écriture que pour rappeler à satiété leurs fondations pieuses, et c'est par hasard que l'on glane dans ces longues litanies quelques détails sur les événements auxquels ils ont participé. Il en est tout autrement d'Eannadou, comme on pouvait le pressentir par ses briques, qui portent un sommaire de la même relation.

La *Revue d'assyriologie* a déjà publié une de ces briques, avec un essai de traduction de M. Oppert; mais M. de Sarzec en a retrouvé un autre type plus abrégé encore, dont la rédaction, par sa concision même, peut servir à débrouiller le texte plus étendu des galets, de même que celui-ci aidera à l'interprétation des développements emphatiques et poétiques

[1] Le Bas, *Inscr. de la Grèce du nord*, 840.

de la Stèle des Vautours. L'avantage qu'elle présente, même sur la brique n° 1, c'est de dégager, en les enfermant dans une seule case d'écriture, au lieu de trois, les éléments essentiels de la formule verbale où M. Oppert a reconnu l'idée de domination et de victoire.

Voici, à titre de comparaison, l'inscription de cette nouvelle brique d'Eannadou, interprétée d'après les traductions précédentes :

I. Èannadou, — patési — de Sirpourla-(ki), — gratifié de la puissance — par le dieu En-ghé (Bel), — nourri des mamelles — de la déesse Nin-harsag, — nom choisi — par le dieu Nin-Ghirsou, — l'élu du cœur de la déesse Nina, —

II. le fils d'Akourgal — patési de Sirpourla-(ki), — les montagnes d'Élam[1] — il a soumises, — la ville d'Ourou-a-(ki) — il a soumise, — le pays d'Isban-(ki) — il a soumis, — la ville d'Our — il a soumise. Du jour où, —

III. en l'honneur du dieu Nin-Ghirsou — l'esplanade..... — pour le puits en briques de la plaine — il a construite, — (son dieu — est le dieu Doun-sir), — de ce jour, — du dieu Nin-Ghirsou — Èannadou — fait les délices.

Notons en passant un fait qui confirme le système de lecture adopté pour les idéogrammes chaldéens. Ces briques, marquées, comme toutes celles d'Eannadou, par l'impression du pouce et de l'index, forment encore le revêtement intérieur d'un puits, situé au pied des tells, sur le bord de la plaine; c'est le plus grand de toute la région, et il est resté légendaire parmi les Arabes, qui le croient hanté par les *djins*.

I

La relation dont nous allons parler maintenant est bien autrement développée.

[1] L'emploi du signe *kour* est à noter ici, comme équivalent du mot *harsag*, toujours associé au nom d'Élam par les autres textes.

L'un des deux galets (que nous appellerons le galet A), contient le texte entier, du commencement à la fin, moins quelques lacunes. Il compte jusqu'à cent cinquante lignes ou cases d'écriture, tandis que la brique n'en présentait que trente-cinq. Quant au galet B, il est brisé à moitié et la partie inférieure manque; mais, comme la rédaction est la même, à part quelques différences de dispositions, il sert à combler les lacunes du premier et à fixer avec une certitude absolue une partie importante du texte commun.

Le devoir qui s'imposait, en présence de ces documents si antiques et par cela même si précieux, c'était, avant toute chose, d'arriver à en établir une copie. L'opération n'était pas sans présenter en elle-même de sérieuses difficultés, les deux galets étant éclatés en plusieurs fragments et les cassures venant s'ajouter aux parties frustes, sans compter la courbure des surfaces qui contrariait la mise en place de l'ensemble. J'espère cependant présenter aujourd'hui à l'Académie une reproduction aussi fidèle que possible de ces inscriptions. J'ai tenu en particulier à figurer les signes dans leur état actuel, sans vouloir, comme on le fait trop souvent, restituer les linéaments effacés ou douteux, ce qui est regrettable surtout pour les formes archaïques encore mal connues.

Il appartient aux savants spéciaux d'étudier le texte dans ses détails et d'en aborder la traduction. Cependant on peut déjà, par un examen attentif des parties qui le composent et par la comparaison avec les inscriptions publiées, en extraire quelques données historiques parfaitement certaines et intéressantes à connaître dès maintenant.

Inutile de nous attarder au long protocole dans lequel Eannadou énumère ses dieux protecteurs. Il suffira de signaler deux mentions qui ne figuraient pas dans ses autres inscriptions : il se glorifie d'être « regardé d'un œil vivifiant — par

le dieu *Pasag*» et «le . . . . . bien-aimé — du roi dieu de la ville de *Ghisgalla-(ki)* [1]». Venons aux faits historiques.

Nous apprenons tout d'abord qu'Eannadou, continuant l'œuvre de son grand-père Our-Nina, travailla très activement à fortifier le pays contre les incursions armées. Sur le galet B, l'indication a même été placée comme en vedette, évidemment à cause de son intérêt exceptionnel. On y lit dès le début, avant la longue litanie des dieux protecteurs :

En l'honneur de la déesse Nina, — Êannadou — le mur (ou la forteresse) — de Sirpourla-(ki) — a construit.

Aussitôt après le protocole religieux, les deux textes s'accordent à nous donner en termes identiques des renseignements plus précis à ce sujet et ils nous montrent sur quel point avaient particulièrement porté les travaux d'Eannadou :

En l'honneur du dieu Nin-Ghirsou — Ghirsou-ki — il a rétabli; — le mur (ou la forteresse) d'Ourou-Azagga — il a construit; — en l'honneur de la déesse Nina — Nina-ki — il a construit.

Il s'agit des villes secondaires ou des quartiers détachés que l'on peut comparer aux *mahalas* de certaines villes turques et qui composaient l'agglomération de Sirpourla. *Ourou-Azagga*, dont le nom, bien connu par les inscriptions de Goudéa, a été traduit par la *Ville-Sainte*, était pourvue d'une défense spéciale. La localité de *Ghirsou*, ruinée peut-être par une guerre antérieure, était reconstruite; *Nina-ki* doit être considéré comme une fondation nouvelle, une extension de ces centres habités.

L'attention portée aux défenses militaires est bien en rapport avec le caractère guerrier du règne. Aucun vestige de ces fortifications n'a été, il est vrai, retrouvé et l'on peut se de-

[1] Ville non identifiée, dont le nom serait *Irima-(ki)* d'après Jensen. Nous donnons ici la lecture d'Amiaud et de Hommel; ce dernier a proposé récemment d'y reconnaître un ancien nom de Babylone.

mander si elles n'étaient pas simplement en briques crues ou en terre. Toujours est-il qu'elles ont précédé de beaucoup de générations les murs de briques cuites élevés autour de la ville d'Our par les rois contemporains de Goudéa. Elles attestent l'indépendance en même temps que la précoce importance de Sirpourla. Il faut se rendre compte que Sirpourla était, du côté du Tigre, une place d'avant-garde, exposée au choc des belliqueux riverains de ce fleuve, les peuples d'Élam, et par cela-même elle servait de rempart aux nombreuses cités situées plus à l'ouest dans le bassin de l'Euphrate. En fait de travaux, il est en outre question de deux canaux et particulièrement du Grand Canal de la Plaine, cher au dieu Nin-Ghirsou. Seulement ces ouvrages sont mentionnés plus loin, à deux places différentes, dans le corps de l'inscription; les articles qui les concernent viennent couper la suite des expéditions militaires. On peut en conclure que la rédaction, au lieu d'être divisée par catégories de faits, suivait plutôt l'ordre des temps, ce qui en accentue encore le caractère historique.

II

Dans la liste des pays soumis ou vaincus par les armes de Sirpourla, un groupe de noms se distingue d'abord par l'amplification de la formule verbale, qui, répétée après chacun d'eux, caractérise l'action du vainqueur. Cette formule se compose de trois cases d'écriture, dont une seule, la première, suffisait, sur la brique précédemment traduite, pour rendre la même idée. Les deux cases suivantes, où l'on remarque l'idéogramme de « poussière », ne font évidemment que développer le sens. Les pays indiqués sont :

Elam, les montagnes;

La ville d'*Ourou-a-*(*ki*), et son patési (dont le nom paraît être donné);

Le pays d'*Is-ban-(ki)*.

On remarque que, dans toutes les listes, Élam vient toujours en tête, comme représentant l'ennemi héréditaire. *Ourou-a-(ki)* est un nom dont la lecture est provisoire; nous savons, par une autre inscription, que l'on tirait de là une argile bitumineuse, susceptible de durcir comme la pierre et de servir pour la sculpture; c'est un détail qui pourra servir à retrouver la position de cette localité. *Is-ban-(ki)*, c'est-à-dire, d'après M. Oppert, le Pays de l'Arc, est aussi une contrée en guerre incessante avec Sirpourla et dont le nom revient à tout instant sur la Stèle des Vautours.

C'est à cet endroit que la narration, laissant les expéditions guerrières, rappelle la réfection du Canal de la Plaine. Puis reprend une nouvelle série de victoires, celles-ci indiquées simplement par la formule plus brève de la brique n° 2. Cette partie comprend trois villes chaldéennes historiquement connues qui étaient les voisines de Sirpourla :

La ville d'*Érech;*

La ville d'*Our;*

La ville du dieu Soleil (évidemment *Larsam*).

La dernière, Larsam, est simplement désignée ici par les caractères *Ki-dinghir-Oud;* mais elle se retrouve sous la forme ordinaire et plus complète *Oud-oun-(ki)*, sur l'un des fragments de la Stèle des Vautours. A côté d'elle y est mentionné le célèbre sanctuaire *Ê-barra,* le temple du Soleil, désigné par le mot *Oud* deux fois répété : *Ê-Oud-Oud.* Ces indications surmontent la curieuse scène qui représente le roi Eannadou à pied, commandant une phalange couverte par de grands boucliers. C'est évidemment un épisode de la campagne dirigée contre Larsam, et l'on s'explique aussi par là que, sur un fragment voisin, celui qui montre des vautours emportant des débris humains, l'inscription de la Stèle contienne les restes d'une invocation lyrique au Soleil. Eannadou cherchait d'au-

tant plus à se rendre le dieu favorable, qu'il guerroyait contre sa ville sainte.

Beaucoup plus malaisés à déterminer sont les noms géographiques qui viennent ensuite :

La ville du pays d'*Az,* et son patési;

Une localité désignée par les éléments *Mi-ighé-mé-(ki);*

La ville d'*A-rou-a-(ki).*

Leur défaite est exprimée par des formules diverses, où l'on peut entrevoir les idées d'écraser, de traiter en ennemi. La ville du Pays d'*Az* est la seule sur laquelle il soit possible de donner une indication au moins générale : dans l'inscription de la masse d'armes de Goudéa, il est dit qu'elle était située près de la mer d'Élam, c'est-à-dire vers le golfe Persique.

La partie moyenne du texte contient des indications historiques encore plus importantes; mais les difficultés de l'interprétation sont de beaucoup augmentées, tant par la nouveauté et par la complexité des formules que par les cassures, qui çà et là rendent douteuse la lecture de quelques signes. Les noms des villes et des pays en rivalité avec Sirpourla ne sont plus séparés nettement les uns des autres; ils se trouvent réunis à plusieurs dans les mêmes phrases et jusque dans les mêmes cases d'écriture. De pareils rapprochements indiquent assurément des alliances, des coalitions. Le principal rôle paraît y être tenu par un pays qui ne figurait pas jusqu'ici dans l'inscription, le pays de *Kish,* dont la réalité géographique, affirmée récemment par M. Hilprecht, résulte avec certitude de la forme *Kish-(ki),* que j'ai déjà signalée sur les nouveaux fragments de la Stèle des Vautours, et qui se retrouve plusieurs fois sur le galet A d'Eannadou[1].

A côté de Kish figurent le pays d'Élam et peut-être une ville d'*Élam-doun-(ki)*, la ville et le pays d'*Ourou-a-(ki)*, enfin un

[1] Et même *Kish-(ki)-kour.*

pays d'*Oud-ban-*(*ki*) cité à plusieurs reprises et rappelant de très près le nom d'*Is-ban-*(*ki*), le Pays de l'Arc, de la liste précédente. Du reste, le signe *is* (avec le sens de *bois*) n'étant ici qu'un explétif du mot *arc*, on pourrait songer à un nom double, à un composé géographique[1] marquant une étroite union entre Larsam, la ville du Soleil et le Pays de l'Arc. Cette union est renforcée encore par l'intervention du pays de Kish, car nous trouvons enfermés dans une seule et même case les deux noms *Kish-*(*ki*) *Oud-ban-*(*ki*). C'est une association tout à fait analogue à celle de *Is-ban-*(*ki*) *Kish-*(*ki*)*-an*, que nous avons également signalée sur la Stèle des Vautours. Il importe d'ajouter que les passages indiquant ces coalitions de peuples se terminent par la formule verbale ordinaire, qui marque la victoire de Sirpourla sur les ennemis. Ici encore, je dois rappeler ce fragment de la Stèle des Vautours, où la figure d'un chef ennemi, fait prisonnier et frappé par la lance royale d'Eannadou, se trouve être contiguë à une case d'écriture qui mentionne le roi de Kish.

III

Sur la Stèle des Vautours, Eannadou porte le titre de roi de Sirpourla et il le donne aussi à son père Akourgal et à son grand-père Our-Nina, tandis que, sur ses galets et sur ses briques, il ne prend pour lui-même et pour Akourgal que le titre religieux de patési de Sirpourla. En revanche, dans l'inscription du galet A, un passage, qui sera très commenté, attribue à la déesse Ninni (identique à l'Istar assyrienne), d'avoir conféré à Eannadou le *patésiat* (en sumérien *nam-patési*) sur la ville de Sirpourla. Il ne faut pas oublier que, déjà pour les Chaldéens, cette divinité était la « dame des batailles ». Peut-être même le texte ajoute-il que la déesse a enlevé des terri-

[1] Comme nous disons Austro-Hongrois.

toires au pays de Kish[1]. Par malheur, une case fruste jette quelque obscurité sur tout le paragraphe.

La relation finit par une généalogie qui contient aussi quelques particularités inattendues. Au lieu de venir, comme d'ordinaire, à la suite du protocole religieux, elle forme une phrase complète, terminée par le signe *kam,* que l'on traduit par «il est». Voici une sorte de paradigme, disposé d'après l'ordre même du texte, sans aucune ponctuation, pour ne pas préciser justement ce qui reste douteux :

Fils d'Akourgal — patési — de Sirpourla-(ki-ghé) — *shab-bil-ga-ni* — d'Our-Nina — patési — de Sirpourla-(ki) il est.

Le titre de *shab-bil-ga-ni,* remplaçant pour Akourgal celui de fils d'Our-Nina, qui lui est donné par toutes les inscriptions, y compris celle du galet B, paraît extraordinaire. Pourtant le sens n'est peut-être pas impénétrable, si l'on se reporte aux curieux bas-reliefs figurant le roi Our-Nina entouré de sa famille. Là, le petit Akourgal, qui semble avoir été son fils préféré, tient à la main un vase à long bec comme les échansons royaux. Il devait remplir, auprès de son père, un office analogue à celui de grand échanson. Or le titre dont nous avons reproduit les éléments commence par le signe complexe *shab,* qui veut dire un vase à verser. L'inscription se sera plu à rappeler un titre domestique, témoignage de la confiance et de la prédilection paternelles.

La lecture des deux dernières cases sera aussi fort discutée. Il semble qu'Eannadou y donne indifféremment le titre de patési même à son grand-père, Our-Nina, qui partout ailleurs, sur ses propres inscriptions et même sur celles d'Entéména, conserve le titre royal. Seulement, comme les mots «patési de

[1] Rapprocher une inscription de Londres, où Eannadou se vante d'avoir pris au roi de Kish son territoire, *lougal Kish ki-bi na-dibbi* : lecture de M. Hommel dans les *Proceedings Soc. bibl. archæol.,* XIII, p. 64.

Sirpourla » ne sont accompagnés ici, la seconde fois, d'aucune postposition et qu'ils se trouvent suivis immédiatement, dans la même case, par le verbe « il est », il y a doute sur la question de savoir si, la seconde fois, ils ne se rapportent pas à Eannadou lui-même.

La préférence accordée aux titres religieux se montrait déjà dans le titre encore inexpliqué de « *kour-tik-ni-ni* du dieu Nin-Ghirsou », le seul que le roi Eannadou admette auprès de son profil dans les représentations guerrières de la Stèle des Vautours. Il le porte également sur le galet A, après le titre de patési. Par une formule analogue, ses successeurs immédiats s'intituleront « grands patésis du dieu Nin-Ghirsou ». Il y a là, croyons-nous, des formes d'étiquette religieuse encore mal connues, qui tiennent à la constitution théocratique des premières principautés chaldéennes. On ne doit pas se hâter de les interpréter, sans preuves suffisantes, dans un sens ou dans un autre, tout équivalent restant, jusqu'à nouvel ordre, une conjecture.

Je me suis contenté d'exposer sommairement, sans aucun parti pris, les faits politiques et militaires qui constituent désormais les *res gestæ* d'Eannadou. Quelle qu'en soit l'exacte portée, toujours est-il que le petit état de Sirpourla nous apparaît, aux origines de l'histoire, comme activement mêlé au mouvement des populations chaldéennes et tenant parmi elles une place dont l'importance ne saurait être mise en doute.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

La poésie du moyen âge, leçons et lectures par M. Gaston PARIS, membre de l'Institut (Paris, 1895, in-8°);

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4ᵉ série, tome VIII, année 1894 (Angers, 1895, in-8°);

Le Tsar dans le proverbe russe, par M. Paul Masson (Baugé, 1895, in-8°);

Die Restauration der Venus von Milo, den Manen de Clarac's gewidmet von Geskel Saloman (Stockholm, 1895, in-4°).

M. Oppert offre, au nom de l'auteur, M. Abraham Vaporides, *L'histoire et la biographie des sultans de l'empire ottoman*, Βιογραφικὴ ἱστορία τῶν Σουλτάνων τῆς Ὀθωμανικῆς Αὐτοκρατορίας (Constantinople, 1894, in-12).

SÉANCE DU 10 MAI.

M. Clermont-Ganneau présente à l'Académie, de la part de M. Jean Farah, de Tyr, une grande inscription grecque rapportée de Syrie et offerte par celui-ci au Gouvernement français, ainsi que diverses autres antiquités, dont il a fait également le don gracieux au Louvre[1]. Cette inscription, provenant des environs de Djerach, est un fragment d'une loi antique, ou d'un arrêté administratif destiné à protéger les vignobles contre le maraudage et les déprédations; les divers cas délictueux sont définis et frappés d'amendes progressives en raison de leur gravité.

M. Clermont-Ganneau signale à ce propos les témoignages des auteurs antiques et des vieux géographes arabes montrant la grande extension que la culture de la vigne avait prise dans cette région transjordanique.

L'Académie décide que ce petit monument sera mis à la disposition du Musée du Louvre.

[1] Une grande tête de lion rugissant, en calcaire dur, provenant d'une fontaine antique; — une lampe en terre cuite, en forme de bouc dressé sur ses pattes de derrière; — un petit buste de guerrier en terre cuite, et divers autres objets en terre cuite et en plomb.

M. Bertrand a la parole pour une communication :

«Notre confrère, M. de Villefosse, en présentant à l'Académie la patère d'argent offerte par M. Noblemaire au musée de Saint-Germain, au nom de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, regrettait que la seconde patère découverte en même temps que la première, sa véritable sœur jumelle, en fût séparée. J'ai le plaisir d'annoncer à la Compagnie que M. Noblemaire vient de compléter sa donation. Dès aujourd'hui la seconde patère est exposée au musée.

«Les fouilles continuent à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Un très remarquable lampadaire de bronze, un véritable lustre, vient de sortir de terre. J'ai obtenu l'autorisation de le faire restaurer dans les ateliers du musée. J'en mettrai, après restauration, la photographie sous les yeux de mes confrères. J'espère qu'il sera également déposé au musée de Saint-Germain. La science doit de nouveaux remerciements à la Direction du chemin de fer de Lyon, qui prend ce souci de nos antiquités nationales.»

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la nomination de la Commission qui sera chargée de présenter une liste de trois candidats à la place d'associé étranger vacante par suite du décès de sir Henry Rawlinson.

Sont désignés : MM. Perrot, Bréal, G. Paris et Croiset.

M. Heuzey continue d'indiquer plusieurs faits historiques qui résultent des découvertes de M. de Sarzec. Il fait connaître par des moulages deux fragments d'une stèle de victoire, moins ancienne, par le style des figures et par celui de l'inscription, que la Stèle des Vautours. C'est la preuve que les chefs de la ville chaldéenne de Sirpourla n'ont cessé à aucune époque d'être des chefs militaires. L'inscription, quoique très mutilée, contient un détail important : on y trouve pour la première fois, sur un monument de Tello, le nom de la ville d'*Agadé*, qui fut avant Babylone une des capitales de la Chaldée. Il y a là l'indication d'un syn-

chronisme, que les découvertes ultérieures pourront préciser encore et qui sera des plus utiles pour la reconstruction de cette très antique chronologie[1].

COMMUNICATION.

LE NOM D'AGADÉ SUR UN MONUMENT DE SIRPOURLA, NOTE DE M. L. HEUZEY.

De ce que le roi Eannadou est le seul jusqu'ici des chefs de Sirpourla dont nous possédions une relation des exploits guerriers, il ne faudrait pas se hâter de conclure que les princes de la même ville qui l'ont précédé ou suivi n'aient pas été aussi des chefs militaires. D'autres fragments de stèles de victoire, retrouvés par M. de Sarzec, prouvent que, rois ou patésis, ils possédaient ce pouvoir, le premier des droits souverains, et qu'ils en ont usé.

Les fouilles de 1889 ont mis à découvert la partie inférieure d'une grande stèle qui offre beaucoup d'analogie avec celle d'Eannadou. Elle était posée sur le dallage d'une construction dont les arasements s'étendaient au-dessous de l'édifice d'Our-Nina, ce qui lui assigne une date antérieure même à ce roi. L'épaisseur de la plaque et la nature de la pierre ne permettent d'ailleurs aucune identification entre les deux monuments. La dalle ne paraît avoir été sculptée que sur l'une de ses faces, où l'on distingue encore les jambes d'une file de six figures, qui sont coupées par une cassure au-dessus des cuisses. La première de ces figures devait être nue, ainsi que la troisième et la cinquième. La deuxième, au contraire, de même que les deux autres figures alternantes, quatre et six,

[1] Voir ci-après.

portait le vêtement de *kaunakès,* représenté de la façon la plus archaïque, c'est-à-dire par une série de languettes anguleuses, tombant au-dessus de la cheville. C'était déjà une scène de guerre : car une pareille disposition ne peut s'appliquer qu'à une suite de prisonniers, escortés un à un par les guerriers de Sirpourla.

Si le fragment ci-dessus décrit est plus ancien que la Stèle des Vautours, en voici d'autres, au contraire, qui appartiennent à un art un peu plus avancé.

A la catégorie des grandes plaques sculptées, arrondies par le haut, se rattachent encore deux débris trouvés dans les fouilles de 1894. Ce sont de faibles restes d'un même monument, dont ils donnent les deux bords opposés vers le point où la courbe supérieure commence à se prononcer. Le champ est toujours divisé en plusieurs registres par des listels saillants, et il reste les traces de trois zones superposées. Les bas-reliefs semblent n'avoir occupé aussi qu'une seule des deux faces; l'autre conserve quelques lambeaux de l'inscription.

La principale différence avec la Stèle des Vautours est dans la distribution des figures, qui ne représentent pas la bataille par des scènes d'ensemble, mais qui la décomposent en groupes espacés, le plus souvent de deux personnages, où les ennemis de Sirpourla jouent inévitablement le rôle de vaincus. Au lieu d'un effort, si enfantin qu'il puisse être, pour figurer les masses stratégiques et les troupes en mouvement, on n'a plus qu'une succession de corps à corps à la manière homérique. Cet arrangement conventionnel a permis à l'artiste de varier et de mieux étudier les attitudes. Son œuvre gagne en clarté sculpturale ce qu'elle perd du côté du pittoresque et de l'exactitude historique, comme aussi du grand caractère tragique si remarquable dans la stèle du vieux roi Eannadou. Dans la faible partie qui subsiste, on reconnaît surtout des immolations de prisonniers après la victoire.

Les groupes à main gauche (fragment A) font face à ceux de droite (fragment B) et paraissent leur répondre. Ils sont les uns et les autres assez mutilés; cependant les écailles de la pierre calcaire que le temps a détachées laissent subsister çà et là quelques figures ou quelques parties de figures, où le travail du ciseau est encore intact et permet de juger le mérite de l'œuvre. Pour éviter une trop longue description, voici un tableau qui met en regard les zones correspondantes, en commençant par la première, du moins par la plus haute de celles qui sont conservées.

Fragment A.	Fragment B.
A main gauche.	*A main droite.*
1er registre. — File de trois guerriers marchant vers la droite; deux sont certainement des archers et portent à l'épaule de grands carquois, ornés de gros glands qui pendent en arrière [1].	1er registre. — File de deux guerriers (très effacés) marchant vers ceux de l'autre fragment. L'un d'eux tient horizontalement une hache à douille et à tranchant rectangulaire.
2e registre. — Un archer, très bien campé, tirant de l'arc, vêtu d'une longue tunique striée; à ses pieds, un ennemi couché sur le dos, nu, levant la main en signe de supplication. — Guerrier casqué, vêtu d'un châle à franges, qui croise en jupon sur les jambes et que maintient une ceinture; il lève sa masse d'armes (?) sur un vaincu qu'il a saisi par la barbe; celui-ci debout, entièrement nu, écarte ses bras tombants avec un geste de protestation	2e registre. — Traces d'un trône (?) — Un guerrier, coiffé aussi du casque, terrasse un chef ennemi à longue barbe, en lui mettant le pied sur le ventre [2], et le frappe à la tête de sa masse d'armes, au moment où celui-ci se relève à demi, en faisant des deux mains le geste de l'*aman*. — Autre soldat casqué, qui tient au port d'armes sa longue lance, acérée en forme de broche, dans une pose très énergique; il pousse devant lui

[1] Les mêmes glands sont figurés sur un cylindre d'Erech.

[2] La même attitude se rencontre sur le bas-relief rupestre de *Cheïkh-Khane*, estampé par le capitaine Léon Berger, *Revue d'Assyriologie*, IV, p. 117.

résignée. — Autre guerrier marchant vers la droite (incomplet).

un captif nu, plus petit que le précédent, avec la barbe plus courte, les deux bras liés derrière le dos.

3e registre. — Partie supérieure d'un guerrier, frappant de haut en bas avec sa pique qu'il tient presque à bout de manche. — Vestiges d'un édifice ou d'un char (??).

3e registre. — Tête d'un archer à la chevelure striée; on distingue le haut de son arc et les flèches de son carquois... (Du troisième registre il ne reste pas autre chose.)

Comme faits intéressants, il faut remarquer la présence des archers, qui manquaient sur les fragments jusqu'ici retrouvés de la Stèle des Vautours. L'infanterie régulière conserve le casque conique à large couvre-nuque des soldats du roi Eannadou; elle porte aussi comme eux une bande croisant sur la poitrine; mais ce n'est peut-être qu'un arrangement du châle à franges, que les guerriers de Sirpourla enroulent autour de leur taille. On observera la disposition, déjà plus habile, que le sculpteur a donnée à ce vêtement, en l'allongeant par derrière de façon à lui faire accuser la saillie de la jambe. En effet, le dessin de la forme humaine et le modelé des musculatures dénotent un progrès sensible sur les bas-reliefs primitifs antérieurement décrits d'Eannadou et d'Our-Nina. Dans le nu des prisonniers il y a quelque pauvreté et comme un léger sentiment de caricature; mais les figures des vainqueurs se découpent sur le fond avec une vigueur encore inconnue, ainsi que l'on peut en juger par le tireur d'arc et surtout par le soldat au port d'arme, dont le bras nerveux, la main serrant la lance et le fier contour ont déjà beaucoup d'expression et de vie. Ce sont les marques certaines d'un archaïsme qui se perfectionne et l'indication d'une date plus avancée de plusieurs générations que l'époque d'Eannadou et de la Stèle des Vautours.

Au revers, un progrès parallèle se montre, comme toujours, dans le style de l'inscription. Les éléments cunéiformes y sont déjà visibles, et l'apex ou tête de clou marque souvent le dé-

part des principaux traits. Cependant l'emploi général des coins ou clous ne vient pas encore rompre le dessin très net et les lignes continues des caractères. Ceux-ci ont leurs contours limités par des sillons rectilignes, régulièrement creusés comme autant de petits canaux. Les clous n'interviennent d'ordinaire que pour les traits additionnels et de surcharge, très multipliés à cette époque de transition. Il y a là de frappants rapports avec les inscriptions de la ville d'Agadé, portant les noms royaux de Sargani et de Naram-Sin. Je ne parle que du style général de l'écriture, car certaines particularités indiquent néanmoins une époque un peu moins ancienne que celle de ces deux princes. L'idéogramme de *roi*, auquel les scribes d'Agadé affectent de conserver exceptionnellement une forme primitive très compliquée, compte ici jusqu'à cinq barres transversales; seulement elles sont en forme de clous et ne remplissent pas complètement l'intérieur du signe, en quoi ce caractère rappelle les inscriptions d'Entéména plus que celles de Naram-Sin et continue de se rattacher au type local de Sirpourla.

Ces observations sont d'autant mieux en situation que j'ai eu l'heureuse surprise de lire sur notre stèle le nom même de la ville d'Agadé, qui s'y trouve placé non loin de celui de Sirpourla et qui fait ainsi *pour la première fois* son apparition dans l'épigraphie de la Basse-Chaldée. Vainement, en effet, nous l'avions cherché jusqu'ici sur les inscriptions plus antiques et particulièrement dans les énumérations des villes rivales de Sirpourla, que donnent les textes du roi Eannadou. C'est là un fait dont l'intérêt historique ne saurait échapper à ceux qui suivent le développement des découvertes chaldéennes. Seulement les quatre colonnes dont il reste ici quelques parties forment à peine un nombre de vingt-cinq cases, dont la moitié tout au plus sont complètes. Impossible d'obtenir un sens suivi avec des lambeaux aussi dispersés.

Contentons-nous de noter les faits suivants. Le nom de Sirpourla appartient à la troisième des colonnes en partie conservées, celui d'Agadé à la quatrième. Ils sont associés l'un et l'autre à une énumération qui comprend beaucoup de chiffres, précédés souvent du signe de total; il semble qu'il y soit question de terrains et aussi de troupeaux. Quatre cases plus loin que le nom de Sirpourla, après une case vide, qui marque le commencement d'un nouveau paragraphe, on trouve deux noms d'hommes, unis par un rapport de filiation; mais il y peut manquer un ou deux signes [1], et leurs titres, s'ils suivaient, sont enlevés par la brisure de la pierre. D'autre part, le nom d'Agadé est suivi immédiatement par le mot *namlougal,* c'est-à-dire *royauté,* remplissant à lui seul la case voisine; puis vient une formule inexpliquée [2], après laquelle la colonne est coupée par la cassure. C'est là, de toute manière, une indication précieuse, qui ajoute encore à l'intérêt historique du document.

Il est infiniment probable que, si cette inscription était complète (et il ne faut pas désespérer que les fouilles n'en fassent découvrir d'autres fragments), elle nous donnerait, outre des compléments aux listes princières de Sirpourla et d'Agadé, un synchronisme qui trancherait de graves questions et qui serait capital pour la reconstruction de la primitive histoire de Chaldée. Telle qu'elle est, elle nous fournit toutefois une indication synchronique plus générale, qui a son importance. La ville d'Agadé y apparaît à un moment où elle forme encore un royaume distinct, avant que l'hégémonie de la Chaldée ne se soit définitivement centralisée à Babylone. Cette époque (qui ne doit pas être très éloignée de celle de Naram-

[1] Voici les éléments de ces deux noms : « . . . (?) - *dé-an-ma-our*, fils de *Mar-ab* - . . . (?) - *né*. »

[2] Éléments : *a-ba-ab-ti-a-te*.

Sin) répond, pour la ville de Sirpourla, à une période qu'il est possible de limiter avec une certaine précision.

En effet, l'archaïsme avancé des bas-reliefs, comparé au style de transition de l'écriture, nous permet de placer la stèle dont il s'agit quelque temps après l'époque du *grand-patési* Enannatouma II, fils d'Entéména, dans la période, encore mal connue et probablement assez longue qui le sépare du patési Our-Baou. Il y a là, dans la succession des princes de Sirpourla, une grande lacune. C'est en effet la période où l'écriture passe du type intermédiaire, dont nous avons encore ici un exemple, au type purement cunéiforme, et c'est à ce moment que se produit la première rencontre, jusqu'ici constatée, entre les villes de Sirpourla et d'Agadé. Pendant cette même époque, une grande ressemblance, mais non une similitude absolue, se manifeste entre l'écriture des deux villes. De pareils faits, qu'il faut laisser aux découvertes ultérieures le soin de développer, ne sont pas favorables au système qui voudrait faire passer les rois sémites d'Agadé, Sargani et Naram-Sin et leurs monuments, d'un art déjà très développé, avant les vieux rois sumériens de Tello et avant l'époque primitive qu'ils représentent dans la sculpture chaldéenne.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur, M. Ernest Jovy, un *Essai de solution d'un petit problème d'histoire littéraire relatif à Pascal. Pascal et Montalte* (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1894).

«M. Jovy examine en quelques pages ce problème d'histoire littéraire: pourquoi Pascal a-t-il signé les *Provinciales* du pseudonyme Louis de Montalte? M. Jovy rappelle les solutions proposées sous toutes réserves

par Sainte-Beuve, Prosper Faugère, Ernest Havet, et il émet l'opinion que Pascal a emprunté le nom de Ludovicus Montaltus, d'une noble famille de Syracuse, qui a publié plusieurs traités théologiques, entre autres un *Tractatus reprobationis sententiæ Pilati*, imprimé à Paris, en 1493. Pascal a dû connaître cet auteur, et l'une de ses pensées semble inspirée de l'opinion développée par ce Montalte dans son traité.»

M. Delisle a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le premier exemplaire du *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par MM. E. Babelon et J.-Adrien Blanchet, avec dessins de M. Saint-Elme Gautier (Paris, 1895, grand in-8°).

«Je laisse à ceux de nos confrères qui s'occupent d'études archéologiques le soin d'apprécier la valeur et l'importance de cet ouvrage.

«Mais j'ai tenu à présenter ce volume pour avoir l'occasion de remercier l'Académie du subside qu'elle a bien voulu donner, sur les fonds de la Fondation Piot, pour publier le catalogue d'une des séries les plus intéressantes du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.»

Sont encore offerts :

Le Mathematicus *de Bernard Silvestris, et la* Passio sanctæ Agnetis *de Pierre Riga,* publiés par M. B. Hauréau, membre de l'Institut (Paris, 1895, in-8°);

Les grands musiciens du nord. L'École flamande du xv*e* *siècle,* par M. F. de Ménil (Paris, 1895, in-8°);

La France à Madagascar (1815-1895), par M. Louis Brunet, député de la Réunion; 2e édition (Paris, 1895, in-8°);

L'Italia alla fine del secolo xvi*: Giornale del viaggio di Michele de Montaigne in Italia nel 1580 e 1581,* par le professeur A. d'Ancona. Indice alfabetico da servire alla prima edizione del 1889 (Città di Castello, 1895, in-12);

Storia della marina militare antica. Doçumenti, t. II. *La marina in Omero e in Virgilio,* parte I, par le professeur F. Corazzini (Florence, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 17 MAI.

Après la lecture du procès-verbal, l'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le PRÉSIDENT annonce que le prix Loubat est décerné à M. G. Marcel, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, pour ses *Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècle*, texte et atlas (Paris, 1894, grand in-4° et in-folio).

M. L. HAVET rapproche une fable de Phèdre (*L'homme véridique, le menteur et les singes*), perdue en grande partie, mais dont la substance a été conservée par une paraphrase en prose, d'un passage de Dion Cassius et d'un passage de Suétone sur l'empereur Caligula. Il montre que le singe, jouant le rôle d'empereur, représente Caligula jouant le rôle de Jupiter et prétendant faire agréer à tous sa folie.

M. OPPERT annonce la découverte importante que le R. P. Scheil, dominicain, vient de faire, au musée de Constantinople, d'une stèle en basalte du roi Nabonide (556 à 539). L'inscription qui se lit sur cette stèle, disposée sur six colonnes, mais malheureusement fruste, relate des faits historiques, notamment la destruction de Ninive, dont aucun document connu jusqu'ici n'avait parlé. M. Oppert soumettra prochainement à l'Académie le travail du P. Scheil.

M. MÉNANT présente à ce sujet quelques observations.

M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE fait la communication suivante :

Tout le monde connaît la hiérarchie honorifique romaine dans le siècle qui a précédé la chute de l'empire d'Occident :

a. ORDRE SÉNATORIAL : VIRI *illustres*, VIRI *spectabiles*, VIRI *clarissimi*.

b. ORDRE ÉQUESTRE : VIRI *perfectissimi*, VIRI *egregii*.

En Gaule, suivant la *Notitia dignitatum*, le *praefectus praetorio* est VIR *illustris* (1); est aussi classé parmi les VIRI *illustres* le *magister equitum Galliarum* (2); mais le *dux tractus Armoricani et Nervicani*, le *dux Belgicae secundae*, le *dux Germanicae primae* portent chacun le titre de VIR *spectabilis*, qui est également donné au *vicarius septem provinciarum*. Enfin, dans les inscriptions du ve siècle, comme plus tard dans celles du VIe, les consuls sont qualifiés de VIRI *clarissimi*.

VIR *perfectissimus* est dans les inscriptions le titre du *praeses*; VIR *egregius*, celui du *procurator*.

Au-dessus planait l'empereur, qu'on appelait non pas VIR, mais DOMINUS *noster*, en ajoutant à ces deux mots divers adjectifs : *fortissimus*, *piissimus*, *clementissimus*, *victoriosissimus*, *gloriosissimus*, etc. Dans une inscription de Rome on lit : *Fortissimo*, *clementissimo et gloriosissimo principi* D[OMINO] *n*[*ostro*] *Flavio Val. Constantino* (*C. I. L.*, VI, 1143). Il s'agit de l'empereur Constantin Ier. M. L. Renier a restitué une inscription d'Algérie, en partie détruite, où les empereurs Valentinien et Valens sont qualifiés de *fortissimi et gloriosissimi principes* DOMINI *nostri* : *Fortissimorum et gloriosissimo*[*rum principum* DOMINORUM *nostrorum Valentiniani et Val*]*entis* (*C. I. L.*, VIII, 315).

Des épithètes juxtaposées au nom des empereurs, celle de *gloriosissimus* est celle que le droit canonique de l'Eglise chrétienne paraît avoir le plus souvent employée, sans supprimer les autres ou les équivalents. Nous le voyons par les canons de l'église d'Afrique (2e concile de Carthage, 390; concile de *Telepte*, 418; *Codex canonum ecclesiae Africanae*, au 6e concile de Carthage, 419).

Cet usage pénétra parmi les sujets des rois wisigoths, tant en Gaule qu'en Espagne. Ainsi, au concile d'Agde (506), le préambule porte que l'assemblée des évêques s'est faite avec la permis-

(1) Les inscriptions donnent aussi aux patrices le titre de *vir illustris*.

(2) Voir, par exemple, Mispoulet, *Les institutions politiques des Romains*, t. I, p. 312 et suivantes.

sion du roi des Wisigoths, Alaric II : *Ex permissu* DOMINI *nostri gloriosissimi, magnificentissimi piissimique regis.* Le concile de Narbonne, de 589, se réunit : *per ordinationem gloriosissimi* DOMINI *nostri Reccaredi regis.*

Le troisième concile de Tolède, de 589 également, a lieu *anno regnante quarto gloriosissimo atque piissimo ac Deo fidelissimo* DOMINO *Reccaredo rege.* C'est dans ce concile que les Wisigoths abjurèrent l'arianisme. La profession de foi catholique y fut signée de six évêques ariens. Suivent les signatures de grands seigneurs wisigoths :

Signum Gussini, VIRI *illustris*, *proceris.*

Fansa, VIR *illuster, anathematizans*, *subscripsi.* — *Afrila*, VIR *illuster, anathematizans, subscripsi.* — *Agila*, VIR *illuster, anathematizans, subscripsi.* — *Ella*, VIR *illuster, subscripsi.*

Puis le roi Reccarede (*gloriosissimus* DOMINUS *noster Reccaredus rex*) prononce un discours.

Cette opposition entre le roi, qui n'est jamais appelé VIR, et les plus grands de ses sujets se retrouve au concile de Séville, en 618 : *anno nono regni gloriosissimi* PRINCIPIS *Sisebuti.* A ce concile, les évêques sont assis *cum illustribus* VIRIS *Sisisclo, rectore rerum publicarum, atque Suanilane, actore rerum fiscalium.*

Un usage analogue est établi par l'étude des documents ostrogoths.

En France, le plus ancien témoignage nous est fourni par la lettre du premier concile d'Orléans (511) au roi Clovis : DOMINO *suo, catholicae ecclesiae filio, Chlothovecho gloriosissimo regi;* comparez : le deuxième concile d'Orléans (533), *cum ex praeceptione gloriosissimorum regum;* le premier concile de Clermont, *consentiente* DOMNO *nostro gloriosissimo piissimoque rege Theodoberto;* le premier concile de Mâcon (581), *cum ex evocatione gloriosissimi* DOMNI *Guntramni regis;* le deuxième concile de Mâcon (585) *in regno gloriosi* DOMINI (ou DOMNI) *Guntramni regis;* en regard desquels se place le deuxième concile d'Orange (529), *cum ad dedicationem basilicae quam illustrissimus praefectus et patricius filius noster Liberius in Arausica civitate fidelissima devotione construxit.* Le mot VIR manque ici avant *illustrissimus*, mais on le trouve dans les

autres documents analogues. L'étude des monnaies, des formules de Marculfe, de l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, des recueils de lettres écrites à l'époque mérovingienne fournit de nombreux exemples à l'appui de notre doctrine, qui s'accorde avec celle de Julien Havet[1]. Jamais le titre de VIR *inluster* n'a été porté par les rois mérovingiens; c'est un titre des fonctionnaires leurs sujets.

M. DIEULAFOY fait la communication suivante :

Les archéologues allemands s'intéressent de nouveau à l'identification de Mechhed Mourgab. Reprenant une théorie ancienne souvent réfutée entre autres par MM. Lassen et Oppert, ils y voient le site où s'élevait le tombeau de Cyrus, la Pasargade des auteurs classiques. Ils pensent trouver un argument décisif non plus dans la présence en ce lieu de l'édicule connu sous le nom de Gabre Maderè Soleïman, — ils conviennent qu'il ne répond pas à la description d'Arrien, — mais dans la ruine d'une tour carrée en tout conforme au monument qu'avait vu l'historien d'Alexandre.

Cette observation, M. Dieulafoy l'avait faite dès 1883. Mais, tout en la développant, il n'avait jamais considéré qu'elle pût constituer une preuve en faveur de l'identification proposée. Beaucoup d'autres princes achéménides antérieurs à Cyrus ou ses contemporains purent avoir des tombeaux semblables à celui du fondateur de la monarchie perse. L'objection invincible qui s'élèvera toujours contre l'identification de Mechhed Mourgab avec la ville où se trouvait le monument funéraire de Cyrus est toute géographique. M. Dieulafoy a constaté sur place qu'il était impossible de passer par Mechhed Mourgab quand on venait de l'est et qu'on se dirigeait vers Persépolis. C'était le cas des Macédoniens à leur retour de l'Inde. Le désert, en ce point, est tellement aride, tellement étendu, qu'il est infranchissable en toute

(1) Au VIe siècle l'épithète *gloriosissimus* et ses équivalents *excellentissimus*, *praecellentissimus*, avilis aux yeux de la cour de Byzance par l'emploi qui en est fait pour les rois barbares, sont attribués par elle aux préfets du prétoire, aux maîtres de la milice, aux patrices, en général aux anciens *illustres*, qui sont ainsi élevés d'un rang dans la hiérarchie et mis au niveau des rois.

saison. Le seul endroit où durent aboutir Alexandre et son escorte est l'extrémité de la bande de terre fertile qui, de Persépolis, s'avance vers l'Orient comme un promontoire et dont Fesa et Darabdjerd sont les villes principales. C'est de ce côté qu'il faut chercher l'emplacement de la sépulture de Cyrus et le patrimoine de la tribu des Pasargades, d'où sortit la famille des Achéménides.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Un prétendu trésor sacré des premiers siècles (Le «Tesoro sacro» du chev. Giancarlo Rossi à Rome), étude archéologique par H. Grisar, S. J., traduit de l'allemand par J. Vetter (Rome, 1895, in-4°);

Documente privitóre la Istoria Românilor, publiés par M. E. de Hurmuzaki. Supplément II du volume II (1601-1640) et supplément Ier du volume VI (1827-1849) (Bucarest, 1895, 2 vol. in-4°);

Le catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi au XVIIIe siècle, par M. H. Omont (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des bibliothèques*).

M. Schlumberger dépose sur le bureau de l'Académie deux brochures, dont il est l'auteur, et qui sont intitulées :

Poids de verre étalons monétiformes d'origine byzantine (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*);

Deux volets d'un triptyque byzantin en ivoire du XIe siècle (Sceaux, 1895, in-8°; extrait de la *Gazette des beaux-arts*).

M. Edm. Le Blant offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Jules Momméja, un volume intitulé : *Les sarcophages chrétiens et antiques du Quercy* (Cahors, 1895, in-8°).

«En publiant des études d'ensemble sur nos sarcophages antiques, le Comité des travaux historiques a fait appel aux savants de la province pour les engager à rechercher les débris de ces monuments épars dans des collections, dans des propriétés particulières, ou mentionnées par d'anciennes notes encore inédites. Dans un premier mémoire qu'un autre encore va suivre, M. Momméja vient de répondre à ce vœu, en ce qui touche le Quercy. Après avoir étudié les tombes chrétiennes à sculptures

de Cahors et de Lalbenque, il mentionne à Mondoumerc, à Perges, à Moissac, des fragments, autrefois signalés ou existant encore, où figurent Daniel entre les lions, le Bon Pasteur, la multiplication des pains, le Christ remettant à saint Pierre les clefs symboliques. Conduite avec une parfaite connaissance de l'archéologie chrétienne, l'étude de M. Momméja peut être citée comme un exemple à suivre; elle fait souhaiter que sur d'autres points de notre sol on poursuive la même enquête, si utile pour sauver de l'oubli comme de la destruction des monuments que nos révolutions ont trop souvent mutilés ou brisés. »

SÉANCE DU 24 MAI.

Le Président annonce à l'Académie que M. Helbig, associé étranger, assiste à la séance.

Le Directeur de l'enseignement supérieur adresse à l'Académie une copie du rapport de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les travaux des membres de cette école, ainsi que les mémoires de MM. Bourguet et Perdrizet, membres de ladite école.

L'Académie se forme en Comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que M. Théodore Mommsen, de Berlin, est élu associé étranger en remplacement de Sir Henry Rawlinson, décédé.

Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. A. de Barthélemy, au nom de la Commission du prix de numismatique, fait le rapport suivant :

« La Commission du prix de numismatique Allier de Hauteroche, après avoir pris connaissance des ouvrages publiés en 1894 sur la numismatique antique, a décerné le prix à M. Six, d'Amsterdam, pour ses derniers travaux sur les monnaies grecques inédites et incertaines.

IMPRIMERIE NATIONALE.

«Ces travaux, publiés dans le *Numismatic Chronicle*, comprennent une étude sur un groupe de monnaies étoliennes attribuées par M. Six à Démétrius, roi de Macédoine (239-229); un groupe de monnaies de Carystus, classé à Alexandre, fils de Crateros, roi de l'île d'Eubée, vers 250; un autre groupe formé de drachmes à types sinopéens sur lesquels M. Six pense reconnaître le nom de Sisynas, fils du satrape Datame; de monnaies de Sigée, en Troade, qui auraient été frappées par Charès, despote de Sigée et de Lampsaque, au milieu du IVe siècle; de monnaies du satrape Orontas, de Mithridate, dynaste de Cios et de Carèné (337-302); de Gorgion, dynaste de Gambrium (399); de Gongylos, dynaste de Myrina et de Grynium.

«L'ensemble du travail de M. Six renferme un grand nombre de points définitivement élucidés; l'auteur fait preuve d'une érudition solide, nourrie de faits et de documents, et les questions qui laissent prise à la discussion sont présentées avec une grande habileté, appuyée sur des textes.»

M. Oppert donne lecture d'une note du R. P. Scheil, relative à la découverte de l'inscription de Nabonide, dont il a déjà entretenu l'Académie[1].

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une communication sur *Les sarcophages peints de Clazomènes*.

COMMUNICATION.

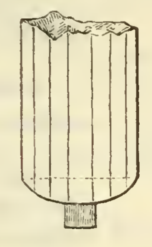
UNE NOUVELLE INSCRIPTION DE NABONIDE,

PAR LE P. V. SCHEIL.

Pendant l'été dernier, en cherchant d'anciennes briques pour les travaux des digues de l'Euphrate, les entrepreneurs mirent au jour à Mudjellibeh, proche de Hilleh, une stèle

[1] Voir ci-après.

en diorite, de forme demi-circulaire, avec près de cinq cents lignes d'inscription archaïque, réparties en sept colonnes sur la partie circulaire, et en quatre colonnes sur la surface plate où débute d'ailleurs le texte. Le monument mesure environ



o m. 50 de hauteur et est tronqué au sommet. A en juger par les lacunes présumées des textes, nous en aurions à peine la moitié. Un pied à la base servait à le fixer dans un socle.

Transporté à Bagdad, d'où M. Pognon en signala l'importance à Hamdy-bey, directeur des Musées nationaux, il fut aussitôt dirigé sur Stamboul.

Avant de publier *in extenso* ce long texte où Nabonide, comme d'habitude, ne fait que parler liturgie et architecture, je veux livrer de suite, avec la gracieuse autorisation de Hamdy-bey, les passages rares, très importants d'ailleurs, qui offrent un intérêt purement historique.

La première colonne se rapporte à la conquête de la Babylonie par Sennachérib :

. . . .	. . . .
7. *ana Tintirki* [*illik*]	Il vint à Babylone, il nivela les
unammi	temples, enleva la terre,
ešrêti, epiri	
10. *usaḫḫi*	
uṣurâti	détruisit les reliefs et les statuts
billudê	(écrits).
ušalpit	Il prit la main du seigneur Mar-
gati rubû Marduk	duk et le fit entrer à Ašur.

iṣbat ma
ušerib
kirib PALTILAKI
kima uzzi ili-ma
itepuš matu
ul ipšur
ki] miltašu
rubû Marduk
21 šanâti
kirib PALTILAKI
irtame šubatsu
arkû umê
ikšuda adannu
inuḥma
uzzašu
ša šarru ilâni bêlê
Esaggil
u Kadingirraki
iḥsus
šubat belutišu
šarru SUGABURKI
ša ina uzza Marduk
šalputtim
mati iškunu
dumu ṣit libbišu
ina kakku
urassipšu

Selon la colère du Dieu, il traita le pays.

Le seigneur Marduk ne tempéra pas son courroux.

Pendant 21 ans, il fit sa demeure à Ašur.

Enfin le temps arriva où la colère du roi des seigneurs dieux se calma, et il pensa à l'Esaggil et à Babylone, le siège de sa seigneurie.

Quant au roi d'Assyrie qui, durant le courroux de Marduk, avait fait la ruine du pays, son fils issu de son cœur le tua de ses armes.

Il est ici question de la captivité de Marduk dans la ville d'Ašur, pendant vingt et un ans, après lesquels il rentra à Babylone. Or ce retour à Babylone eut lieu, d'après la Chronique babylonienne (B, IV, 34), dans la première année de Samaš-šum-ukin, en 668. En y ajoutant les vingt et une années du texte, nous obtenons 689, qui est l'année où Sennachérib, d'après ses propres inscriptions, ruina à fond Babylone, vida ses temples et ses palais.

Le texte a donc trait à Sennachérib. Ce qui le confirme péremptoirement, c'est que, dans les dernières lignes de la

première colonne, nous apprenons (et c'est la première fois dans un texte discursif) que ce roi cruel, auteur de la ruine de Babylone, fut tué de la main de son fils. Or c'est précisément ce que nous savons de Sennachérib par la Chronique babylonienne (B, III, 34), par Bérose et par la Bible, qui double le nombre des assassins.

C'est pour la première fois aussi que nous rencontrons, pour désigner l'Assyrie, le nom de *SUGABURKI*, si semblable aux noms sumériens de Sumer et Accad. *Sugaburki* devait avoir le sens (en partie du moins) de *pays haut*. *Suga* égale *elatum* (*Brünnow*, 217).

C'est sans doute là un nom donné par les Babyloniens à l'Assyrie, usité seulement chez eux, et tiré de la situation géographique de l'Assyrie par rapport à la Babylonie. *PAL TI LA KI* nous fixe aussi sur la lecture de l'idéogramme d'Ašur, *Pal-bat-ki*.

La deuxième colonne se rapporte au fait mémorable de la fin du royaume d'Assyrie, mentionné pour la première fois dans un texte cunéiforme :

. . . .

riṣu iddin šu[*mma*]
tappâ ušaršiš
šarru Ummanmanda
ša maḫiri la išu
ušakniš
kibituššu
ušalik riṣutzu
eliš u šapliš
immu u šumelu
abubaniš ispun
utir gimillu
Tintirki
Iriba-tuktê
šar Ummanmanda

. . . .

il le donna comme allié, il en fit un compagnon; il soumit le roi des Ummanmanda qui n'a pas de rival, à ses ordres il le fit marcher à son aide,

En haut, en bas, à droite, à gauche, comme un ouragan il sévissait et prenait la revanche de Babylone;

Iriba-Tuktê, roi des Ummanmanda l'intrépide,

la adiru
ušalpit
ešritsun
ša ilu[1] *mât* SUGABURKI
kalàšunum
u alâni pad mât KIBURBUR
ša itti šarru mât KIBURBUR
nakruma
la illiku
risutzu
ušalpitma
mêsišun
manama la izib
ušaḥrib
maḥazišun
ušatir
abubiš
šar Tintirki
šipir Marduk
ša šillati
iqqibšu
la ubil qatâ-zu
ana billudê
ilâni kalama
išlimma lâ
maial NI GAR ( )
inal

détruisit dans leur totalité les temples des dieux d'Assyrie; et les villes d'Accad, qui étaient ennemies du roi d'Accad et n'avaient pas marché avec lui comme alliées,

il détruisit leurs sanctuaires, n'en épargna aucun; il dévasta leurs cités.

Le roi de Babylone, comme un ouragan, accomplit amplement l'œuvre des malédictions expiatrices de Marduk. Il n'usurpa sur les prescriptions d'aucun dieu, il les sauvegarda; il ne reposa point(?) et........................

Voilà certes la description d'une immense dévastation de l'Assyrie. C'est la revanche, dit le texte, de Babylone détruite par Sennachérib. Ce n'est pas sous Asurbanipal qu'un tel événement eût pu se passer. Il reste donc à l'identifier avec le désastre *suprême*. Naturellement Nabonide ne pouvait le présenter comme tel. C'est la postérité plus reculée qui juge si une ruine a été définitive.

Notre texte se concilie d'ailleurs parfaitement avec les au-

[1] Il faut évidemment *ilâni*.

teurs classiques, dans ce qu'ils disent de la ruine de Ninive; de plus, il les concilie entre eux dans leurs contradictions apparentes.

Hérodote dit que les Mèdes seuls anéantirent Ninive. Abydenus dit que Nabopolassar avait fait alliance avec les Mèdes contre l'Assyrie et même qu'il avait fait épouser la fille d'Astyage à son fils Nabuchodonosor.

D'après notre texte, Nabopolassar, en effet, se fait des alliés; il subjugue le roi des *Umman-manda,* que les auteurs classiques, à tort ou à raison, appellent *Mèdes* dans l'histoire de la chute de Ninive, comme ils appellent Astyage, *un Mède,* alors que Nabonide (V. Rawl, 64, 1, 32) en fait un *Umman-manda.*

Après les avoir soumis, Nabopolassar leur impose son alliance et les fait marcher à son service. *Kibituššu* pour *ina kibitišu* «par son ordre, sous ses ordres» est une forme connue. (Voir Delitzsch, *Gram.,* p. 220, l. 14.)

En fait, c'est *Iriba-Tuktê,* le roi des Umman-manda, qui est dit «détruire l'Assyrie, venger Babylone et ravager les villes d'Accad qui avaient résisté au roi d'Accad et n'avaient pas voulu entrer dans son alliance». Mais ce que fait l'un des alliés, l'autre aussi est estimé l'accomplir.

Cet événement mémorable de la ruine de Ninive eut lieu en 607 avant Jésus-Christ. Dans la colonne dixième de notre texte, il est dit que les Umman-manda détruisirent l'Assyrie 54 ans avant la reconstruction du temple de Sin à Ḫarrân. Or cette reconstruction eut lieu trois ans après l'avènement de Nabonide (556), d'après V. Rawl, 64, 1, 28, ce qui nous donne 553 + 54 = 607.

Il y eut donc, d'après ce que nous venons de dire, des villes en Accad qui demeurèrent fidèles à l'Assyrie jusqu'à la fin, et ainsi s'explique la découverte, en plein pays d'Accad, de tablettes datées du règne de Sinšariškun, par exemple,

alors que la puissance assyrienne touchait au déclin, dans son centre même, et que la babylonienne atteignait à l'apogée.

Ces cas de fidélité sont d'ailleurs étranges. Si Nabopolassar n'avait été qu'un chef de patriotes, il aurait rallié tout le monde. Peut-être, comme le dit Abydenus, était-il réellement un général du roi d'Assyrie, traître à son seigneur! On comprendrait mieux alors l'hésitation de certaines villes à le suivre, et leur défiance à son endroit!

La troisième colonne se rapporte à des transferts de divinités faits par Nabuchodonosor ou Nergalšaruṣur. Intéressante à ce point de vue, elle n'offre comme détail historique que le nom du roi *Irba-Marduk,* connu seulement, par l'inscription de Mérodach-Baladan, comme chef de dynastie :

. . . .	. . . .
ana šušubu maḫaza *ilâni ḫarbutum* *imbûniššu* *tilê nadûti*	ils le désignèrent pour peupler les cités détruites des dieux, appliquèrent son activité aux *tells* ruineux, aux temples des dieux.
ešrêti ilâni *iškunu qatuššu* *an RI Ninâ(ki)* *rubâti ṣirti* *ašibât admanu ḫuraṣi* *ša ṣandati* *7 labbu*	(Ainsi fit-il pour) la déesse Ninâ, la princesse auguste qui habite un sanctuaire d'or, qui attelle sept lions.
ša ina pale *Erba-Marduk šarri* *Amil-Urukai* *šuluḫḫišu* *ušpellu*	dont les gens d'Uruk, sous le règne du roi Irba Marduk, avaient détruit la cabine, renversé le sanctuaire et brisé l'attelage.
admanšu idkuma *ipṭuru ṣimidšu* (texte *ku*) *ina uṣṣi* *ištu kirib Êanna* *tuṣuma*	En colère, elle était sortie d'Êanna et avait demeuré dans un endroit impropre!

tušibu la šubatsu
an Papsukal simat Êanna
uščšibu
ina simmakkišu
Anunnaki ušallim admanšu
ukinšu, 7 labba
simat ilutišu
iṣmidsu
Annunaki la simâtum
ištu kirib Êanna
ušeṣi ma
an In-nin-na
utir ana Êanna
kiṣṣišu
Ištar
belit Nimmaki
rubâtim
ašibat Šuši(ki)

Il remit dans son *naos* Papsukal qui appartient à Êanna; il acheva la demeure du groupe des Anunnaki,

l'y plaça, y attela sept lions, apanage de sa divinité.

Il fit sortir de l'Êanna les Anunnaki qui n'y devaient pas être. Il introduisit Inninna dans Êanna, sa résidence; et Ištar la dame d'Elam, la princesse habitante de Suse....

La quatrième colonne a le même objet. Toutefois les dernières lignes nous annonçent la mort de Nergalšaruṣur et l'avènement de Labaši-Marduk. Bérose nous disait que ce dernier était enfant et incapable : notre texte dit la même chose, en toutes lettres, «petit, ne sachant pas régner et porté au trône à l'encontre de la volonté divine» :

....

Sa ištu umû
ruqûti
mamman
la ippalsuš
ina (abnu) gišširgal
ša kima umi
ittananbiṭ
u ḫurâṣu ruššû
ukin šubatsa
Anunitum
ašibat Sippar(ki)
Anunitum

que personne n'avait vu de longtemps, il le replaça sur de la pierre *Giš širgal* qui brille comme le jour, et sur de l'or fauve (?).

Anunit, l'habitante de Sippar, Anunit dont l'ennemi avait naguère changé la demeure pour Arrapḫa

ša ina pani Amilu nakru
šubatzu ana kirib
Arrapḫa(ki)
unakkiruma

(laquelle demeure les Gutu avaient détruite),

Gutum ki
ušalpitu
mêsišu
Nergal šar uṣur
uddišma
tediq iluti
uddiqšu
Ê Sunamima
ina kirib Sippar(ki)
an Amnanu
šubti
ušarmišu
ukin nidbašu

Nergal-šar-utsur renouvela son temple, lui remit les ornements de (sa) divinité; il l'établit dans Èsunamima, dans Sippar an Amnanu, et lui fixa des offrandes.

ištu umu
imlû iṣbatu
uruḫ šimti
Lâbaši Marduk
maršu ṣaḫri
la aḫiz riddi
kima la libbi ilima
ina giš guza šarruti
ušimma

Après que (le roi) eut rempli son temps et pris le chemin de sa destinée, Lâbaši-Marduk, son fils (encore) enfant, et ne sachant pas gouverner, contre la volonté divine, monta sur le trône royal.

La cinquième colonne se rapporte à la proclamation de la royauté de Nabonide, à qui le peuple semble l'offrir et presque l'imposer. Il n'a d'ailleurs pas d'ascendance royale. Il se dit le messager puissant de Nabuchodonosor et de Nergalšaruṣur dont les armées n'ont ni démérité ni dégénéré entre ses mains. Il établit manifestement un contraste entre ces deux grands rois et leurs fils Amil-Marduk et Labaši-Marduk, qui ont désobligé les dieux(?) en transgressant leurs volontés. Bérose, qui traite le dernier d'enfant mal doué, dit de Amil-Marduk qu'il était *illégitime* et *tyrannique,* ce que ne contredit pas notre texte :

. . . .

1. *ana kirib É-PA*
ublu innima
bi)-latzunu ana šêpiya
iššapkunimma
5. *ušaššiqu šêpâi*
iqtanarrabu
šarrûti
ina amat (an) Marduk bêli
ana beluti mati
10. *annašima*
ema uzammaru
abi matima
šanini ul iši
ša Nabu-kudurri-uṣur
15. *u Nergal šar uṣur*
šarrâni alik maḫriya
našparšunu
dannu anaku
Ummanâtišunu
20. *gatûa paqda*
ana kibitšunu
la egakuma
kabattašunu
šuṭubbak
25. *Amil Marduk*
Mâr Nabû-kudur-uṣur
u Lâbaši Marduk
mar Nergal-šar-uṣur

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

33. *upaṭṭiru*
amâtišunu

. . . .

dans Èpa, ils me portèrent, répandirent à mes pieds leurs présents,

firent baiser mes pieds, acclamèrent ma royauté! Par la volonté du seigneur Marduk, je fus porté à la principauté du pays,

pendant qu'on chantait : Ô Père de la patrie! et il n'y eut point de rival!

C'est moi, l'envoyé puissant de Nabuchodonosor et de Nergalšarutsur, les rois mes prédécesseurs!

Je n'ai pas méconduit leurs armées, confiées par eux à ma main,

j'ai contenté leur cœur!

Quant à Amil-Marduk, fils de Nabuchodonosor, et Lâbaši Marduk, fils de Nergal-šar-utsur

. . . .

ils violèrent leurs décrets. . . . . .

. . . .

Dans la sixième colonne, nous trouvons le récit d'un songe de Nabonide :

. . . .

bêl idlu ina idiya
izzizma itamâ
ana yâti
Umma: dihuti el

le noble héros se tenait à côté de moi et me dit : Ce déclin ne porte pas sur un mauvais présage!

idati lumni
ul ibašši
ina šuttimma
šuati Nabukudurușur
šarru pani maḫrâ
u amil šakkannakû[1]
ina kakke uzuzzu
Amil šakkannakkû
ana Nabû-kudur-ușur
itame umma
itti Nabû na'id
dububma šuttu
ši ša iṭ-ṭu-lu
lušanni ka-ka-a-šu
Nabukudurușur

Dans ce même songe, le roi Nabuchodonosor, mon prédécesseur, et le *šakkanak* se tenaient en armes. Le *šakkanak* dit à Nabuchodonosor : Parle à Nabunaid et qu'il raconte le songe qu'il a vu! Nabuchodonosor écouta et me dit :

išmêšuma
itame ittiya
umma : minâ dumqi
ša taṭṭalu qibâ
yâši
aqbiš umma :
ina šuttiya
kakkabu rabu Sin u Marduk
ina kirib šamame šulutum
damqiš

Dis-moi ce que tu as vu de bon! je répondis : Dans mon songe, je vis une grande étoile, Sin et Marduk, monter d'une manière propice, dans les cieux!

appalissunuti
ina šumiya ilsannima

Il m'appela par mon nom. . . . .

Les cinq dernières colonnes ont toutes trait à la construction ou à la restauration des temples.

[1] Écrit *Amil-NIR SE GA* (*resp. TAḪ*)-*U* qui est l'équivalent de *Amil NIR NITA* = *Sakkannak. ŠE GA resp. ŠE TAH* est donc à lire *NI TAH*, comme je l'ai conjecturé (*ZA*, VII, 191).

LIVRES OFFERTS.

M. J. Oppert dépose sur le bureau de l'Académie son *Mémoire sur les mesures de Khorsabad* (Paris, 1895, in-4°; extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. III, n° 3).

La «Smithsonian Institution» adresse à l'Académie les publications suivantes :

Eleventh (and *Twelfth*) *Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, by J. W. Powell, director, 1889-1890 and 1890-1891 (Washington, 1894, 2 vol. in-8°);

Contributions to North American Ethnology, vol. IX : *Dakota Grammar, Texts, and Ethnography*, by Stephen Return Riggs, edited by James Owen Dorsey (Washington, 1893, in-4°);

An ancient Quarry in Indian Territory, by William Holmes (Washington, 1894, in-8°);

List of the Publications of the Bureau of Ethnology, with Index to Authors and Subjects, by Frederic Webb Hodge (Washington, 1894, in-8°).

M. Schefer présente à l'Académie, au nom de M. Henri Cordier, le troisième et dernier fascicule (supplément) de la *Bibliotheca Sinica* (Paris, 1895, gr. in-8°).

«Je n'ai point à faire l'éloge de cet important ouvrage auquel l'Académie a décerné, il y a quinze ans, le prix Stanislas Julien; le succès qu'il a obtenu dit assez les services rendus par lui aux personnes qui s'occupent de la littérature, de la géographie et de l'histoire de la Chine et des pays qui relèvent de ce vaste empire.

«Le troisième fascicule, que je dépose sur le bureau de l'Académie, est consacré à la connaissance qu'ont eue de la Chine les peuples étrangers, c'est-à-dire aux récits des voyages faits depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Les indications sont nombreuses au sujet des ouvrages publiés sur les ports ouverts au commerce étranger, sur la Corée et l'Annam. Enfin nous trouvons à la fin de ce fascicule la mention des publications récentes qui ont pour objet l'étude du gouvernement, de la jurisprudence, de l'histoire et des mœurs et coutumes d'un peuple qui

attire aujourd'hui l'attention universelle. Il est à souhaiter que M. Henri Cordier fasse paraître prochainement la table, qui est le complément indispensable de son estimable ouvrage.»

M. Müntz a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. le Dr Raphaël Blanchard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et membre de l'Académie de médecine, le travail qu'il vient de consacrer à *l'Art populaire dans le Briançonnais : les Cadrans solaires* (Paris, 1895, in-8°).

«Dans cette monographie, faite avec beaucoup de soin, l'auteur a dressé le catalogue de 122 cadrans, presque tous peints à fresque. Les peintures qu'il décrit, bien qu'appartenant la plupart au XVIIIe et au XIXe siècles, reproduisent souvent des motifs beaucoup plus anciens, et à ce titre, elles présentent un intérêt véritable pour l'histoire de l'art populaire ainsi que pour celle de l'iconographie. Il en est de même des légendes, dont beaucoup répètent des formules bien connues. Rien de plus curieux qu'une telle persistance de la tradition dans des milieux qui, de leur nature, semblent flottants et indépendants au premier chef.

«On ne saurait trop encourager M. le Dr Blanchard à poursuivre les études qu'il a commencées avec tant de succès, et il faut souhaiter que sa monographie *des Vertus et des vices,* figurés dans la même région, voie bientôt le jour.»

M. Clermont-Ganneau offre à l'Académie, de la part de l'éditeur, M. E. Fagnan, professeur à l'École supérieure d'Alger, un curieux petit poème populaire algérien, recueilli et traduit par Venture de Paradis : *Un chant algérien du XVIIIe siècle* (*Alger, 1895, in-8°*).

«C'est une chanson, en idiome barbaresque, faite à l'occasion du bombardement d'Alger par les Danois au mois de juillet 1770, démonstration infructueuse, comme tant d'autres du même genre, et dont le résultat final ne tourna ni à l'honneur, ni au profit du Danemark. Ce document inédit, que M. Fagnan a retrouvé dans les papiers de Venture de Paradis, conservés à la Bibliothèque nationale, assez intéressant pour l'histoire, l'est encore davantage pour la philologie arabe. C'est, en effet, un des rares spécimens écrits que nous possédions de ce dialecte algérien, qui, comme le dit assez justement Venture de Paradis, est un peu à l'arabe ce que le provençal est au français. Les mots et les éclaircissements que Venture a joints à sa traduction contiennent plus d'une indication utile.

On peut regretter seulement qu'il n'ait pas cru devoir l'accompagner d'une transcription phonétique, qui, lorsqu'il s'agit de textes d'arabe vulgaire, est si nécessaire pour leur donner toute leur valeur.

«J'ai l'honneur d'offrir également, de la part de M. Fagnan, un autre ouvrage d'une étendue et d'une portée plus considérables que cet opuscule anecdotique, et qui sera le bienvenu auprès de tous ceux qui s'occupent de l'Afrique du Nord. C'est la traduction française, faite par lui, d'après l'édition de Tunis et trois manuscrits conservés à Paris et à Alger, de la *Chronique des Almohades et des Hafçides, attribuée à Zerkechi* (Constantine, 1895, in-8°).

«Cette chronique complète sur certains points et continue celle de Ibn Khaldoûn, qui s'arrête vers la fin du XIVe siècle, et celle de Ibn Abou Dînâr Kairaouâni qui, pour la période ultérieure, était la source presque unique où pouvaient puiser les historiens non orientalistes. L'auteur, sur la personnalité duquel l'opinion de la critique n'est pas encore définitivement fixée et qu'on croit être, sans en être certain, Abou Abd Allah ez-Zerkechi, vivait, en tout cas, vers la fin de la dynastie Hafçide, auprès de la cour, sinon à la cour même. Son récit, qui nous mène jusqu'à l'année 1477, contient de précieux renseignements sur l'histoire de la Tunisie et de la région de Constantine pour une époque où nos informations étaient jusqu'ici des plus succinctes. C'est presque un chapitre nouveau à ajouter au deuxième volume de cette *Histoire de l'Afrique septentrionale* de M. Mercier, œuvre justement estimée, dont l'Académie a eu l'occasion d'apprécier la valeur et de récompenser le mérite.

«Le style de l'auteur, qui présente avec celui de Ibn Khaldoûn de sensibles analogies, comporte souvent des difficultés pour la solution desquelles M. Fagnan a trouvé, comme il se plaît à le reconnaître lui-même, un grand secours dans les travaux classiques de notre regretté confrère M. de Slane. Je crois devoir ajouter que le traducteur s'est acquitté de sa tâche avec le soin et l'érudition consciencieuse auxquels il nous a habitués dans ses publications antérieures. Des notes, substantielles dans leur sobriété, et un index détaillé facilitent la lecture et l'usage de ce nouveau document historique qui vient prendre place à côté de la chronique de Merrakechi, publiée précédemment par le même arabisant, dont je suis heureux de pouvoir signaler une fois de plus à la bienveillante attention de l'Académie le labeur assidu et l'activité digne d'éloges.»

M. Barth fait hommage, au nom de M. Bhandarkar, de la deuxième

édition de son histoire ancienne du Dékhan[1]. La première édition avait paru en 1884 sous les dehors modestes d'un tirage à part du *Bombay Gazetteer,* et elle était devenue aussitôt un *vade mecum* indispensable à tous ceux qui s'occupent du passé de l'Inde. Pour la première fois, les annales d'une grande province étaient présentées par un savant indigène sous un jour vrai, avec une abondance d'informations, une sûreté de critique et une sobriété qui eussent fait honneur à un historien occidental. Il n'y avait pas trace, dans le livre, de ce verbiage facile ni de ces défaillances qui déparent les meilleures publications des Hindous, quand il s'essayent à manier nos méthodes. Ces méthodes, l'auteur ne les imitait pas; il les possédait, elles étaient devenues siennes.

Par Dékhan, qui correspond à notre Midi et qui, comme lui, comporte diverses valeurs, en tant que terme géographique, M. Bhandarkar entend la partie du plateau central de la péninsule entre la Godâvarî et la Krishnâ, l'ancien Mahârâshtra, la contrée où domine la langue marâthî et où, vers le sud et vers l'est, elle se rencontre avec les langues dravidiennes. C'est une des régions de l'Inde les plus riches en inscriptions, et c'est principalement d'après ces inscriptions et d'après d'autres documents non moins sûrs, les monnaies, que M. Bhandarkar en a retracé l'histoire. Sur tout ce domaine, il s'était d'ailleurs signalé comme pionnier longtemps avant d'y paraître comme historien. Quant aux documents littéraires, soit généraux, soit particuliers à la région, pour lesquels il a aussi été un chercheur des plus laborieux et que nul n'a contribué plus que lui à débrouiller, il les emploie strictement pour ce qu'ils valent. Si on se représente la première éducation toute hindoue de l'auteur, combien sa jeunesse a été nourrie de la tradition de son peuple et combien celle-ci lui est restée profondément sympathique, on mesurera mieux ici la grandeur de l'effort et l'on admirera son riche et sobre travail autant pour ce qu'il en a exclu que pour ce qu'il y a mis.

La nouvelle édition compte 147 pages, contre 121 qu'avait l'ancienne. Vu l'impression compacte du livre et la manière d'écrire concise de l'auteur, ce supplément de 26 pages représente, en réalité, une masse considérable de matière neuve. Le plan et les proportions sont restés les mêmes; mais il est peu de paragraphes qui n'aient reçu quelque addition, et l'ouvrage a été mis absolument au courant des dernières trouvailles.

[1] *Early History of the Dekkan, down to the Mahomedan Conquest,* by Ramkrishna Gopal Bhandarkar. Second edition. Bombay, Government central Press, 1895, in-8°.

M. Delisle offre, au nom de l'auteur, une *Bibliographie de l'abbé Cochet*, par M. Marcelin Blanadet, avec une préface de M. l'abbé A. Tougard (Paris, Rouen et le Havre, 1895, in-8°).

Le Président présente au nom de son confrère, M. le Dr Hamy, un mémoire intitulé : *Recherches sur les origines de l'enseignement de l'anatomie humaine et de l'anthropologie au Jardin des plantes* (Paris [1895], gr. in-4°; extrait des *Nouvelles archives du Muséum*, 3e série, t. VII).

SÉANCE DU 31 MAI.

M. Théodore Mommsen adresse à l'Académie une lettre de remerciement pour l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant associé étranger.

M. F. Foureau adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Hani-bou-Seroual, 14 mai 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je viens vous aviser de ma rentrée en Algérie.

J'ai été encore une fois arrêté et dans des conditions telles, qu'elles me semblaient ne pouvoir aboutir qu'à une catastrophe, si mon chef d'escorte n'avait réussi, en sa qualité de chambbi de famille connue, et aussi grâce aux cadeaux qu'il m'a demandé de distribuer, à empêcher le ghezi, contre lequel nous nous sommes heurtés, de nous écraser.

C'est à El-Bïadh, le 4 mai, qu'a eu lieu la rencontre; nous avions affaire à un ghezi comptant plus de 80 hommes, composé de Chambba dissidents, de Djeramna, d'Oulad Ba-Hammou, etc.

Au premier moment, un de mes éclaireurs avait été fait prisonnier (ils l'ont assassiné peu de temps après), trois autres avaient vu leur mehara tomber entre les mains des gens du ghezi; mais ces trois derniers, ainsi qu'un quatrième (celui-là encore monté) ont pu se replier sur nous, après avoir grièvement blessé un ennemi.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous nous sommes alors avancés jusqu'à 200 mètres de l'ennemi environ, nous avons arrêté le convoi dans une petite cuvette de sable rapprochée du puits et nous avons couronné aussitôt avec nos hommes armés la crête d'une petite dune qui nous séparait du groupe hostile, qui lui-même tenait toutes les hauteurs voisines, c'est-à-dire toutes les crêtes de dunes couvrant le puits et d'où ils nous tiraient quelques coups de fusil.

Ils étaient alors occupés à faire boire les troupeaux volés et n'étaient arrivés à El-Bïadh que peu de temps avant nos éclaireurs.

Ils ont cependant voulu entrer en pourparlers avant d'engager à fond un combat dans lequel ils savaient devoir perdre beaucoup de monde.

La bande entière, y compris ses deux principaux chefs, Embarek-ben-El-Haïb et Ould Chatchok, avait toutefois la prétention de nous écraser et d'enlever mon convoi après avoir massacré les infidèles.

El-Hadj-abd-ul-Hâkem, mon chef d'escorte, chambbi de Ouargla, qui les connaît depuis longtemps, s'était donc avancé seul vers eux, sous le couvert de nos fusils braqués, et il était parvenu à les calmer momentanément au moyen de cadeaux promis et après avoir fait remarquer aux chefs du ghezou que lui et sa famille, de même que celles de tous les gens de l'escorte, Chambba comme eux, seraient molestés, emprisonnés à Ouargla s'il arrivait quelque chose aux Français ici présents.

Mes 27 hommes étaient du reste tout à fait insuffisants pour combattre avec efficacité, d'autant qu'ils étaient Chambba comme les autres et plus ou moins leurs parents et leurs alliés, et par conséquent très peu disposés à se battre contre leurs frères; et d'autre part, le ghezi tenant le puits, nous devions le déloger pour boire, — puisque nous marchions depuis cinq jours sans eau; — or pour cela il nous fallait de la force que nous n'avions pas.

Ce ghezi venait d'enlever 700 chameaux (il lui en reste ici 520) aux Azdjer, aux Ifaghas et aux Ahaggar, et il rentrait vers le Touat.

Ces gens avaient en outre anéanti en route trois caravanes, tué les hommes qui les composaient et pillé marchandises et chameaux, sans compter les esclaves qui en faisaient partie.

Quoi qu'il en soit, cette malencontreuse rencontre m'oblige à rentrer et voici pourquoi : d'abord mes hommes refusent d'avancer plus loin en aussi petit nombre à cause des chances que nous aurions maintenant de tomber sur diverses fractions des Touareg razziés cherchant à se venger; en outre, le ghezi a tué des Touareg Azdjer, leur a volé des chameaux

et des nègres (50 chameaux et 1 nègre à Ikhenou-Khen lui-même) et les a plus ou moins affolés.

Les Kebar des Azdjer se sont retirés dans les dunes d'Edeyen, et deux Schouaf qu'ils avaient chargés de les avertir de mon arrivée ont été massacrés par le ghezi dans l'ouad Tikhamalt.

Dans ces conditions, il me faut de nouveau échanger des lettres avec les Kebar avant d'espérer les trouver favorables et prêts à me guider.

Il est indispensable, en somme, d'effacer le mauvais effet produit par cette razzia de Chambba dissidents, que les Azdjer seront toujours tentés de confondre avec les Chambba de Ouargla qui constituent mon escorte.

C'est encore du temps perdu, c'est tout un travail à recommencer, travail auquel je vais m'employer sans retard.

Une fraction de la bande sur laquelle je suis tombé faisait partie du ghezi qui a attaqué, l'an dernier, le convoi militaire d'Hani-el-Ahomeur.

C'est un véritable ramassis de brigands déguenillés, affamés, mais bien armés; horde qui agit, dit-elle, au nom de Bou-Amama et dont on ne parviendra à arrêter les coups de main que lorsque nous serons maîtres d'In-Salah et du Touat.

Je vais préparer mon nouveau départ pour le pays des Azdjer, après échange de lettres avec les notables de cette fraction.

Je rentre à Paris où je m'occuperai de rédiger mon rapport sur la mission accomplie l'hiver dernier et sur ce voyage-ci de même.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

F. Foureau.

Le Président annonce que, dans sa dernière séance, tenue en comité secret, l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à M. Chatelain, directeur adjoint à l'École des hautes études, pour sa *Paléographie des classiques latins* et l'ensemble de ses publications.

M. Helbig, associé étranger de l'Académie, commence la lecture d'un mémoire sur l'art que l'on connaît surtout par les monuments de Mycènes et qui a pris pour cette raison le nom d'art « mycénien ».

La plupart des savants supposent que cet art s'est développé en Grèce. Cette supposition est contredite par les faits suivants :

1° Comme l'a observé justement M. Pottier, les monuments « mycéniens », certainement exécutés dans le Péloponnèse (les stèles sépulcrales, la porte des lions, la fresque du taureau, etc.) sont d'un travail de beaucoup inférieur à celui des chefs-d'œuvre parmi les objets mobiliers qui pourraient être importés de l'étranger (par exemple, les lames de poignard travaillées à *intarsia*, les manches de miroir, les sceaux d'or, les gobelets d'Amyclé, etc.). — 2° Les procédés techniques, plutôt compliqués, qui sont caractéristiques pour l'art « mycénien », comme l'*intarsia* en métal, la verroterie, la faïence, la glyptique en or et en pierre, ne sont pas continués dans l'art hellénique incontestable qui suit immédiatement l'époque « mycénienne ». — 3° Il n'y a aucun rapport entre le style « mycénien » et celui du Dipylon qui le remplace dans la Grèce propre. On ne peut admettre d'aucune façon que le même peuple, qui avait produit des scènes pleines de vie, telles que nous les voyons sur les gobelets d'Amyclé, ait pu passer aux silhouettes géométriques propres au style du Dipylon. — 4° Les artistes « mycéniens » empruntaient une grande partie de leurs ornements à la faune maritime (poissons, poulpes, élédones, seiches, etc.). Ce fait indique un peuple dans la vie duquel la pêche jouait un grand rôle; tel n'était pas le cas chez les Grecs primitifs. Les parties narratives de l'épopée homérique prouvent que les Grecs d'alors ne s'exerçaient pas à la pêche et ne mangeaient pas de poisson. — 5° On a trouvé des objets « mycéniens » dans certaines régions qui ne devinrent accessibles aux Grecs que longtemps après la fin de la période « mycénienne » (l'Égypte, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne); ces objets ne pouvaient donc pas être importés par des Grecs. D'après l'épopée homérique, les métiers et le commerce des Grecs étaient dans des conditions tout à fait primitives; nous n'y trouvons aucune indication que les Grecs aient exporté des produits de leurs industries.

Toutes les données relatives à l'art « mycénien » correspondent, au contraire, très bien avec ce que nous savons sur les Phéniciens. Nous pouvons prouver que les procédés compliqués, caractéristiques pour l'art « mycénien », l'*intarsia*, la verroterie,

la faïence étaient exercés par ce peuple dès le xve siècle avant Jésus-Christ. Le caractère de l'art « mycénien » peut très bien être rattaché à celui de l'art phénicien incontestable. Les Phéniciens se livraient à la pêche dès une antiquité très reculée; Sidon signifie « village de pêcheurs », et le culte des poissons jouait un grand rôle en Phénicie. Nous pouvons prouver que, dans tous les endroits où l'on a trouvé des objets « mycéniens », les Phéniciens étaient déjà établis ou qu'ils y trafiquaient. Enfin les indications que l'épopée homérique donne sur l'industrie des Phéniciens et sur leur commerce avec les Grecs remontent jusqu'à l'époque « mycénienne ». Dès le xe siècle, ce n'était plus Sidon, mais Tyr qui prédominait parmi les villes phéniciennes. Les poètes épiques ne mentionnent jamais Tyr, mais exclusivement Sidon. Ce fait prouve qu'ils suivaient une tradition antérieure au xe siècle, c'est-à-dire une tradition qui remonte jusqu'à l'époque « mycénienne ». Il résulte de toutes ces données que l'art « mycénien » n'était pas autre chose que l'art phénicien du IIe millénaire avant Jésus-Christ.

M. Alexandre Bertrand ne reconnaît pas dans les Phéniciens les véritables auteurs de l'art mycénien. Il voit au contraire une preuve des progrès artistiques des petits peuples grecs dans leur admirable développement littéraire.

M. Collignon fait remarquer que certains objets trouvés à Mycènes ont une origine égyptienne certaine et qu'il a pu y avoir à la cour des princes mycéniens un groupe d'artistes étrangers.

M. Ravaisson estime que l'art phénicien a une origine égyptienne, mais il est d'avis que l'art mycénien propre est différent de l'art égyptien; la comparaison des monuments permet de le constater très nettement.

M. Dieulafoy signale des traces certaines d'influence chaldéenne dans les objets d'art phénicien.

M. Ph. Berger pense que l'on ne peut mettre en rapport les développements littéraire et artistique d'un même peuple, témoin

le peuple hébreu qui possédait une littérature si remarquable et qui cependant n'a laissé aucune véritable œuvre d'art.

M. Bréal est aussi d'avis qu'on ne peut établir de comparaison entre la perfection de la langue et le développement de l'art d'une même nation; il y a des langues très savantes parlées par des peuples chez lesquels le sentiment artistique est tout à fait rudimentaire.

M. Clermont-Ganneau partage l'avis de M. Helbig au sujet de l'influence des Phéniciens sur les Grecs. Il n'en est besoin d'autre preuve que l'importation de l'alphabet, et les Grecs ont dû sans doute aux Orientaux beaucoup d'autres germes qui leur ont épargné des siècles de tâtonnements.

LIVRES OFFERTS.

Est offert à l'Académie :

Répertoire général de bibliographie bretonne, par M. René Kerviler. Livre Ier, *Les Bretons,* 21e fascicule, Cer-Chap (Rennes, 1895, in-8°).

M. G. Boissier offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. R. Cagnat, la description du *Musée de Lambèse,* publiée dans la collection des *Musées... de l'Algérie et de la Tunisie* (Paris, 1895, gr. in-4°).

M. Saglio présente à l'Académie le 20e fascicule (Fos-Gen) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* publié sous sa direction (Paris, 1895, in-4°).

« Ce fascicule contient plusieurs articles importants, tels que *Funus,* que se sont partagé M. Lécrivain, de la Faculté des lettres de Toulouse, pour les funérailles des Grecs, et M. Édouard Cucq, de la Faculté de droit de Paris, pour les funérailles des Romains; *Gemmae,* où tout ce qui se rapporte aux pierres précieuses ou jugées telles à divers titres par les anciens, à leur classification, à leurs emplois variés, à l'art de les tailler et de les graver, a été résumé avec une rare compétence par M. Babelon, le savant conservateur des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. M. Salomon Reinach, dans un article développé, *Galea,* fournit les

plus abondants renseignements sur les casques antiques, si différents dans leur forme générale et dans leurs détails, et tire, de la comparaison de ceux qui subsistent et des monuments où on en voit des reproductions, des notions tout à fait nouvelles. Au même auteur sont dus d'autres articles sur la coiffure appelée *galerus* et sur le javelot (*gaesum*) des peuples celtiques; à M. Lafaye, de la Faculté des lettres de Paris, plusieurs articles parmi lesquels il faut citer *Frenum,* où tout ce qui concerne le harnais de tête des chevaux et particulièrement le mors est expliqué avec la plus grande précision, et d'autres sur les fuseaux (*fusus*), sur les *Galli,* prêtres de la Mère des dieux, sur la chaussure nommée *gallica,* etc. M. Fougères, professeur à la Faculté de Lille, a rédigé un article très intéressant, *Fulmen,* sur la foudre, ses apparitions, les indications que l'on en tirait, ses représentations par l'art, et un article *Funda,* sur les frondes et les frondeurs.

« M. Saglio signale encore les articles *Genius* et *Furiae,* de M. Hild, doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, et d'autres de MM. Humbert, Alfred Jacob, Étienne Michon, Thédenat, Pottier, Blanchet, etc. »

SÉANCE DU 7 JUIN.

M. Massillon-Rouvet adresse pour le Concours des antiquités de la France de 1896 trois ouvrages dont il est l'auteur et qui sont intitulés :

Remparts et monuments de l'ancien Nevers, avec dessins de l'auteur (Nevers, in-8°);

Le pont d'Avignon, avec dessins de l'auteur (Nevers, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société académique du Nivernais*);

Le sarcophage de Saint-Parize-le-Chatel, avec dessins de l'auteur (Nevers, in-4°; extrait du *Bulletin des travaux historiques* et des *Mémoires de la Société académique du Nivernais*).

M. Longnon, au nom de la Commission des antiquités de la France, communique les résultats du concours.

La liste des ouvrages récompensés est arrêtée ainsi qu'il suit :

1re médaille. — M. François Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes* (Paris, 1894, in-8°);

2e médaille. — M. Ernest Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 1886-1895, 5 vol. in-8°);

3e médaille. — M. Édouard Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France* (Paris, 1893, in-8°);

1re mention. — M. A. Claudin, pour une série de brochures sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France (Paris, Limoges et Auch, 1893-1894, 13 brochures in-8°);

2e mention. — M. Louis Guibert, *Laron, topographie, archéologie, histoire* (Limoges, 1893, in-8°);

3e mention. — M. Jules Finot, *Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre du moyen âge* (Paris, 1894, in-8°);

4e mention. — M. Achille Bardon, *Histoire de la ville d'Alais de 1250 à 1340* (Nîmes, 1894, in-8°);

5e mention. — M. le marquis de Rochambeau, *Le Vendômois, épigraphie et iconographie* (Paris, 1889-1894, 2 vol. in-8°).

M. Helbig achève la lecture de son mémoire sur les origines de l'art mycénien.

M. Ravaisson ne peut souscrire aux conclusions de M. Helbig. Il lui semble que, si importants que soient, dans une discussion archéologique, les documents et rapprochements historiques et littéraires, les arguments décisifs doivent être tirés de la comparaison des monuments. Or, si l'on place à côté d'œuvres égyptiennes ou phénico-égyptiennes des œuvres mycéniennes, on sera frappé de trouver dans celles du Péloponnèse une énergie de mouvements, une vivacité d'allures, une souplesse, une puissance et une élégance de formes, jointes à une recherche des détails anatomiques, que n'ont jamais connues ni l'Égypte, même à sa meilleure époque, ni, peut-on ajouter, l'Assyrie ou la Perse.

Et ce sont là des traits essentiels du génie grec, traits qui, après l'éclipse que subit l'art mycénien, éclipse moins générale d'ailleurs qu'on ne l'a dit, reparaissent dans toute l'histoire de la sculpture et de la peinture helléniques. L'art mycénien, suivant M. Ravaisson, fut donc profondément original; on s'explique ses caractères distinctifs, si l'on réfléchit à la nature de la civilisation grecque, fortement imprégnée d'esprit héroïque en même temps que d'amour de la liberté et de la beauté, et, quoi qu'on en dise généralement aujourd'hui, de confiance en l'éternité.

Cette civilisation grecque, d'où procéda l'art que l'on trouve à Mycènes, Spata, etc., et dont on est trop généralement enclin à rapporter l'origine à l'Égypte ou à l'Orient, M. Ravaisson est plus disposé à croire que le berceau s'en trouve dans le nord de la Grèce, dans les contrées auxquelles se rattachent les légendes d'Orphée, de Jason, de Pélée, d'Achille, sujets des plus anciennes poésies dont s'inspirèrent les plus anciens artistes.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 2e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895, mars-avril (Paris, 1895, in-8°).

L'Académie roumaine adresse quelques-unes de ses publications :

Analele Academiei Romane, série II, tomes XIV-XVI, 1891-1894 (Bucarest, 1893 et 1894, 5 vol. in-8°);

Michail Kogălniceanu, discurs de recepțiune rostit in sedință solemnă sub présedinta, M. S. Regelui, la 17 martie 1895 de A. D. Xenopol, cu rĕspunsul d-luĭ Dimitrie A. Sturdza (Bucarest, 1895, in-8°);

Episcopulu Melchisedec, discursŭ de recepțiune, etc., de M. Joanŭ Kalinderu, etc. (Bucarest, 1894, in-8°);

Vasile Alecsandri, discursŭ de recepțiune, etc., de M. Jacobŭ C. Negruzzi (Bucarest, 1894, in-8°);

Cuvîntŭ de Primire, rostitŭ in sedința solemnă de la 2(14) aprilie 1894 de A. Naum, membru alŭ Academieĭ Române cu rĕsponsulŭ

d-lui T. Maiorescu, membru alŭ Academiei Române (Bucarest, 1894, in-8°);

Despre transmiterea proprietăţilor immunisante prin sângele animalelor immunisate, discours de réception, etc., du Dr Victor Babeş (Bucarest, 1895, in-8°);

Basmele Române in comparatiune cu legendele antice clasice si in legătură cu Basmele poporelorŭ invecinate şi ale tuturorŭ popórelorŭ Romanice, studiu comparativŭ de Lazăr Şăinénu (Bucarest, 1895, in-8°);

L'ancienne culture de la Croatie, organe de la Société archéologique croate de Knin (Dalmatie). Rédacteur : F. Radić, 1re année, n° 2 (en croate) [Knin, publié par la Société archéologique croate, 1895, in-8°].

Sont encore offerts :

Congrès archéologique de France, LIXe session, séances générales tenues à Orléans, en 1892, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments (Paris et Caen, 1894, in-8°);

XXIV. Jahresbericht der historisch-antiq. Gesellschaft von Graubünden. Année 1894 (Chur, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 14 JUIN.

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la Commission de publication des chartes et diplômes, en remplacement de M. l'abbé L. Duchesne.

M. Paul Viollet est élu.

La discussion est reprise sur la communication faite par M. Helbig, dans les deux séances précédentes, sur les origines de l'art mycénien.

M. Ravaisson montre, par des dessins reproduisant la figure humaine d'après des œuvres de l'art mycénien, que cet art procède, comme il l'a dit dans la précédente séance, d'un principe tout autre que l'art de la Phénicie et de l'Assyrie, aussi bien que de

l'Égypte, principe qui ne se retrouve pas hors de la Grèce et qui caractérise surtout un effort énergique pour exprimer, par des formes sveltes et flexibles à l'excès, les idées de la force et surtout de l'agilité héroïques.

Cette esthétique et cette morphologie spéciales à la Grèce, et dont l'essentiel se maintient à toutes les époques de son développement, l'expression la plus ancienne n'en est pas d'ailleurs celle qu'on a trouvée à Mycènes, à Vaphio, à Spata, à Menidi. Il se rencontre dans les musées, notamment au Louvre, un grand nombre d'objets, encore peu étudiés, qui sont des échantillons beaucoup plus élémentaires de cette manière de voir et de faire, et qui nous reportent à des temps encore plus reculés, très reculés peut-être. Parmi les plus frappants et les plus instructifs, il faut citer les vases peints, du style appelé communément, quoique inexactement, *géométrique*, et ornés de figures d'hommes et de chevaux des plus étranges, découverts, il y a longtemps déjà, près d'une porte d'Athènes (le Dipylon) et au cap Colias.

Où chercher maintenant le berceau du primitif art grec? Encore une fois, ce n'est ni dans l'Asie Mineure, ni en Égypte, mais plutôt (M. Ravaisson le disait déjà il y a dix ans) dans ces montagnes et ces vallées de la Grèce du nord, qui formaient la plus ancienne Thrace, où la mythologie mettait le séjour favori des dieux helléniques, où la poésie faisait naître la plupart des principaux héros, où l'on plaçait, avec Apollon «l'hyperboréen», patron d'Athènes, et avec son prêtre Orphée, premier auteur de la civilisation, le commencement de l'art comme de la science et de la philosophie.

M. Dieulafoy croit que l'art mycénien a beaucoup emprunté à la Phénicie, à l'Égypte et indirectement à la Chaldée. Mais les éléments étrangers ont été mêlés aux éléments nationaux. On ne peut nier les analogies. Dans le domaine de l'ornement, l'Égypte domine. Les rosaces, les palmettes, les méandres, les spirales sont mieux qu'inspirés, ils sont copiés. Tel plafond d'Orchomène eût été découvert dans les tombes de Thèbes sans provoquer de surprise. La sculpture rappelle au contraire les intailles chal-

déennes. Le siège, dont un épisode est reproduit sur un vase d'argent (Perrot, *La Grèce primitive*, fig. 365), est, aux costumes près, de style assyrien; le sculpteur a suivi de si près son modèle qu'il a reproduit jusqu'à l'architecture en terrasse, jusqu'au feuillage des arbres des vallées du Tigre et de l'Euphrate. Sur le vase de Vaphio (Perrot, *ibid.*, fig. 369 et 370), si souvent cité, et sur maintes gravures, l'homme avec sa musculature vigoureuse, très accusée, sa taille fine, étranglée dans une ceinture, ses larges épaules, semble détaché de l'un de ces antiques cylindres de l'époque de Sargon Ier, où l'on voit Isdoubar lutter contre les monstres. Les arbres qui l'entourent participent également des espèces chaldéennes. Quant aux pierres gravées, il en est quelques-unes dont le plus habile archéologue ne pourrait découvrir la provenance, soit en examinant le sujet traité, soit en étudiant la technique (Perrot, *ibid.*, fig. 426, 1, 2, 3, 4, 9, 10).

A côté de ces analogies, il y a aussi des différences marquées. Elles accusent la part que les habitants de la Grèce, des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie Mineure prirent à l'élaboration de l'art mycénien.

D'ailleurs entre Mycènes et Sidon, il y eut mieux que des emprunts et des contacts. Il y eut des unions si nombreuses que le type moyen des habitants de la Grèce en fut modifié: de blond, il devint brun. Hérodote, dans un passage dont on n'a pas signalé l'importance, raconte qu'aux temps très reculés où la Hellade portait encore le nom de Pélasgie, une colombe noire s'abattit sur un chêne de Dodone et institua le célèbre oracle de Zeus; et il ajoute que, par colombe noire, on doit entendre une jeune fille d'origine égyptienne. Les Pélasges de Dodone l'avaient comparée à une colombe, parce que son langage était barbare et semblable à celui d'un oiseau, et ils avaient reconnu qu'elle venait d'Égypte à la couleur noire de ses cheveux. La couleur noire des cheveux constituait donc en Grèce, à cette époque, un véritable phénomène et une telle anomalie, qu'elle accusait nettement l'origine étrangère de la jeune fille. Quant à l'arrivée d'une femme brune, elle fut un tel événement qu'elle devint le pivot d'une légende.

Quelques siècles plus tard, la population est brune. Les preuves abondent, mais la plus convaincante est que, dans l'épopée homérique et les légendes qui s'y rattachent, on trie déjà les blonds aux yeux bleus de la masse des bruns, on les signale. Ils forment une aristocratie divine et humaine : Aphrodite, Athéné, Artémis, les Nymphes, les Néréides, Apollon, Rhadamante parmi les immortels; Hélène, Achille, Ménélas, sur la terre. Polémon définit ainsi le Grec de grande race et de race pure : un homme aux larges épaules, grand, à peau blanche, à cheveux blonds. Quelques siècles plus tôt on citait, au contraire, les bruns à titre d'exception. On voit la différence et le sens de la transformation. Cette modification de couleur n'est pas due au climat, puisque les habitants du sud-est de la Perse, qui se marient entre eux, ressemblent pour la plupart à des Norvégiens égarés dans ces climats brûlants. Elle a donc pour cause principale les unions entre les filles des Pélasges et les populations brunes dont les établissements furent si nombreux en Grèce, dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure, durant la période antérieure aux invasions des Doriens. C'est ainsi que les hommes à cheveux noirs introduisirent par degrés dans la blonde et sauvage Pélasgie certains caractères de leur race, de très nombreux spécimens de leurs arts, quelques mots empruntés au langage technique et aussi des légendes et des rites religieux. On retrouve une nouvelle preuve de ce mélange et des caractères distinctifs des aïeux bruns et blonds dans une tradition conservée sur les vases peints. Ulysse, qui représente l'intelligence, l'industrie, la finesse, est brun; les héros, tels qu'Achille, sont blonds.

La civilisation mycénienne semblait à l'apogée quand les hordes doriennes, brutales et rudes comme les Scythes, au contact desquels elles avaient vécu et avec lesquels elles avaient contracté sans doute quelques alliances, descendirent des montagnes de la Thrace sur la Grèce achéenne. La crise résultant de ces invasions dura jusqu'aux guerres de Messénie; alors il se reforma un art nouveau et cet art, à ses débuts, fut tributaire de l'Orient. On s'en convaincra si l'on compare encore aux antiques cylindres chaldéens des scènes empruntées soit aux tombeaux de Xanthe.

soit aux vases grecs archaïques et représentant Hercule et le lion de Némée, Thésée et le Minotaure. Mais les élèves, au lieu de se complaire, comme leurs aînés, dans l'imitation de leurs maîtres, s'en affranchirent aussitôt. C'est le trait essentiel et saillant de l'art grec de cette seconde période. Le vieil arbre mycénien avait été abattu par la tourmente dorienne et ses racines ne devaient plus pousser de rejetons vigoureux. La société nouvelle différait même de l'ancienne au point de vue ethnique; un sang plus jeune, et peut-être mêlé d'un peu de sang scythe, lui avait été abondamment infusé par les races venues du nord. Il ne faudrait donc pas conclure, de ce que le génie propre de la Hellade eut une influence prépondérante dans la civilisation de l'époque classique, à ce qu'il fut aussi le facteur essentiel de la civilisation mycénienne; les Pélasges ou leurs congénères y prirent au contraire une part moyenne.

Enfin M. Dieulafoy examine un dernier point : la civilisation mycénienne reflète-t-elle une civilisation plus ancienne formée d'éléments égyptiens et chaldéens, ou a-t-elle été un foyer spontané et un foyer de rayonnement? Si elle était née en Europe et que, franchissant la mer, elle se fût dédoublée et eût produit au midi l'art égyptien et à l'est l'art chaldéen, il y aurait eu dans les contrées septentrionales un art original bien antérieur à l'époque de Sargon Ier, d'une part, et du Sphinx, de l'autre. Toutes les découvertes, tous les travaux contredisent jusqu'ici à cette hypothèse; cette objection paraît décisive.

En résumé, l'archéologie et même la légende, en parfait accord avec la tradition historique, paraissent accuser sur le sol de la Grèce, des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie Mineure deux périodes intellectuelles bien distinctes, ayant entre elles des analogies tenant à leur origine commune, et répondant à deux mélanges en proportion variable de peuples blonds et bruns. La seconde fut bientôt personnelle, originale et produisit des artistes et des philosophes dont le génie n'a jamais été dépassé ; la première, plus modeste, n'a pas atteint certainement à d'aussi hautes destinées et fut une image à peu près fidèle des mélanges ethniques, qui s'étaient opérés dans ces régions avant l'invasion des Doriens.

M. Collignon présente quelques objections portant surtout sur le caractère trop absolu de la théorie de M. Helbig. Il pense que les céramiques mycéniennes appartiennent à l'industrie indigène, et que les évolutions du style et de la technique ne s'expliqueraient pas si on y voyait des produits phéniciens.

M. de Vogüé est loin de contester le rôle des Phéniciens; mais, pour le bien définir, il estime qu'une bonne définition de l'art phénicien serait nécessaire et elle ne lui paraît pas avoir été suffisamment donnée pendant cette intéressante discussion.

Aucun monument incontestablement phénicien, antérieur aux monuments de Mycènes, n'a été découvert jusqu'ici : au moins M. de Vogüé n'en connaît pas, il ne saurait donc en décrire le caractère; mais, en procédant par analogie, il croit pouvoir affirmer qu'aux âges primitifs, comme aux âges plus modernes, les Phéniciens n'ont eu aucune originalité. Aucun des monuments authentiques que nous possédons ne révèle une inspiration personnelle : à toutes les périodes connues nous voyons les Phéniciens subir l'influence artistique du peuple dont l'influence politique domine en Syrie : Égyptiens, Assyriens, Perses, Grecs sont imités tour à tour et parfois simultanément; l'art phénicien est essentiellement hybride; M. de Vogüé croit avoir le premier émis cette opinion, il y a une quarantaine d'années; toutes les découvertes faites depuis l'ont confirmée : les plus anciens monuments phéniciens connus, les ivoires provenant des ruines de Ninive, sont égyptiens de style; les coupes ciselées découvertes sur divers points du littoral méditerranéen sont égyptisantes; aucun des milliers d'objets exhumés des tombeaux de Carthage par le P. Delattre n'est original. Industriels avisés, commerçants experts, ouvriers habiles plutôt qu'artistes créateurs, les Phéniciens ont été des vulgarisateurs.

Ils s'adonnaient surtout aux industries de ménage et de luxe, à la fabrication des objets de parure et d'ameublement, articles d'exportation facile et de placement avantageux : transportant sur toutes les côtes de la Méditerranée non seulement les produits de leur propre travail, mais surtout les produits du travail d'autrui.

Leur rôle a dû être assez semblable à celui de Venise pendant le moyen âge, répandant en Occident les tissus, les bijoux, les miniatures, les verreries, les ivoires de Byzance ou d'Orient, objets de petite dimension qui ont été la source presque exclusive des influences orientales sur les arts de l'Europe.

C'est également par le commerce des petits objets que les Phéniciens ont dû exercer une influence sur le développement des arts : ceux qu'ils transportaient en Grèce avant ou pendant l'époque mycénienne provenaient de l'Asie, de la Chaldée, de l'Égypte, des deux grands foyers d'art qui brillaient dans la vallée du Nil et dans celle du Tigre, rayonnant sur toute la civilisation naissante : si à ces objets ils ont ajouté des produits de leur propre industrie, ceux-ci relevaient, pour le style, soit de l'Égypte, soit de l'Assyrie, soit de l'un et de l'autre pays à la fois; c'est donc à ces deux centres surtout qu'il faut aller demander le secret des influences subies par la Grèce à ses débuts. Les Phéniciens n'ont été que des intermédiaires soit directs, soit indirects; en ce sens ils ont eu un rôle dans la genèse de l'art grec; ils ont fourni les éléments orientaux qui entrent pour une part incontestable dans les sources auxquelles il a puisé. Reste aux Grecs la gloire d'avoir fondu tous les éléments primitifs, importés ou indigènes, dans une unité merveilleuse et d'en avoir fait sortir l'art si original, si personnel qui a immortalisé leur nom, et s'est imposé à tout le monde antique, aux Phéniciens les premiers. Le nouveau foyer créé par eux a absorbé les autres; la question des origines disparaît un peu dans l'éclat qu'il a jeté et dont le rayonnement dure encore.

Le Président remercie M. Helbig de son intéressante communication. L'Académie a montré dans cette longue discussion toute l'importance qu'elle y attachait.

LIVRES OFFERTS.

Est offert à l'Académie :

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, t. XXIX, année 1894 (Constantine, Alger et Paris, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 21 JUIN.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation d'un décret, en date du 7 juin, par lequel le Président de la République a approuvé l'élection, comme associé étranger, de M. Théodore Mommsen, en remplacement de Sir Henry Rawlinson, décédé.

M. Foureau écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer de sa rentrée à Paris et de son intention d'envoyer bientôt son rapport à l'Académie. Rappelant par quelles circonstances sa mission a été interrompue, il annonce qu'il la reconstitue afin de repartir dans le plus bref délai possible; et, pour ce faire, il sollicite une nouvelle allocation sur les revenus de la fondation Garnier. Cette lettre sera renvoyée à la Commission Benoît Garnier avec le rapport, quand celui-ci sera parvenu à l'Académie.

M. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, remercie l'Académie pour le précieux témoignage d'encouragement qu'elle lui a accordé en lui allouant une somme de 2,000 francs sur la fondation Piot. Il annonce que le chantier des fouilles qu'il dirige à Oudna est en pleine activité; la villa romaine, dont l'existence avait été reconnue, est aujourd'hui entièrement déblayée et les résultats obtenus permettent d'espérer le succès complet de la campagne qu'il vient d'entreprendre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Édouard Favre remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en décernant la 3e médaille du Concours des antiquités de la France à son travail sur *Eudes, comte de Paris et roi de France.*

Le Président du Comité d'organisation du Congrès international des langues romanes adresse à l'Académie plusieurs exemplaires du règlement de ce congrès qui doit s'ouvrir à Bordeaux le 5 août prochain.

Est adressé au concours pour le prix La Fons-Mélicocq en 1896 : *Recherches historiques sur Palaiseau*, par M. F. Cossonnet (Versailles, 1895, in-8°).

MM. Croiset et A. de Barthélemy sont désignés pour vérifier les comptes des recettes et des dépenses de l'Académie en 1894.

M. L. Havet, au nom de la Commission du prix Saintour, annonce que la Commission a partagé le prix également entre les deux ouvrages suivants : *De l'origine des cultes arcadiens*, essai de méthode en mythologie grecque, par M. Victor Bérard (Paris, 1894, in-8°), et *Les métèques athéniens*, étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes, par M. Michel Clerc (Paris, 1893, in-8°).

M. Foucart commence la seconde lecture d'un mémoire sur le personnel des mystères d'Eleusis : les Eumolpides, les Kéryces et les autres familles sacrées attachées au culte de Déméter et de Coré.

M. G. Perrot présente quelques observations à la suite de cette lecture.

M. Louis Havet examine quelques points mal élucidés de l'orthographe latine. La confusion entre *b* et *v*, fréquente dans les bas siècles, s'est perpétuée jusqu'à nos éditions et nos dictionnaires. Il faut écrire par *ba*, et non par *va*, le mot *vulba*, matrice; les formes françaises *vulve*, *vulvaire*, *vulvite* reposent sur un pri-

mitif latin incorrect. Inversement, il faut écrire par *ve*, et non par *be*, le nom d'homme étrusque *Vivenna*. On s'est imaginé qu'un mauvais orateur, un aboyeur du Forum, s'appelait un enragé, *rabula;* en réalité l'expression latine signifiait une voix enrouée, et elle s'écrivait *ravula* ou *ravola*.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur la déesse Tanit et le culte de Déméter et Perséphone à Carthage.

LIVRES OFFERTS.

M. Barbier de Meynard a la parole pour deux hommages :

Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien, traduits et annotés par Ed. Chavannes, tome Ier (Paris, 1895, in-8°).

«La grande publication dont je présente aujourd'hui le premier volume à l'Académie, de la part de M. Chavannes, professeur de langue et de littérature chinoises au Collège de France, prendra place parmi les travaux qui font le plus d'honneur à l'érudition française. M. Chavannes a entrepris de faire connaître un document historique hautement apprécié par les lettrés chinois et qui mérite un accueil non moins favorable de la part de la critique européenne. Ce vaste recueil renferme une histoire générale de la Chine depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du Ier siècle de notre ère, date de sa rédaction. Pour Se-ma T'sien comme pour tous les annalistes de l'Extrême-Orient, le nom d'«histoire» doit être employé avec certaines restrictions; c'est une science qu'ils ne considèrent pas de la même façon que nous : l'histoire entre leurs mains est une mosaïque, un assemblage de marqueterie où les écrits des âges précédents viennent s'ajouter les uns à côté des autres, n'exigeant de l'artiste que le soin de les juxtaposer avec habileté. La critique chez les annalistes de l'Empire du Milieu consiste à éliminer les pièces qu'elle juge fausses ou incomplètes sans avoir à donner les raisons de ses préférences; elle agit en quelque sorte mécaniquement, ou du moins selon des procédés qui n'ont guère varié au cours des âges. On voit tout ce qu'une œuvre ainsi comprise exige de recherches et de laborieuses préparations de la part du traducteur. M. Chavannes n'a reculé devant au-

cune des difficultés de sa tâche; il l'a volontairement élargie en réunissant dans ses notes, véritable commentaire qui suit le texte pas à pas, tous les problèmes historiques et géographiques qui y sont renfermés.

«On lira avec un vif intérêt l'introduction qu'il a placée en tête de ce volume, où elle n'occupe pas moins de 200 pages. C'est presque une encyclopédie historique et littéraire; elle nous fait connaître la genèse des documents primitifs, leurs développements successifs, la raison des remaniements qu'ils ont subis, la biographie détaillée de l'auteur et celle de ses devanciers, le milieu politique et scientifique où ils ont vécu et l'analyse des sources où ils ont puisé. Les dernières pages de cette belle étude sont consacrées à l'examen de la méthode très personnelle dont Se-ma T'sien est l'inventeur, à la valeur de son jugement critique, et se terminent par la discussion de certaines difficultés que présente l'ancienne chronologie chinoise. Comme les matériaux mis en œuvre par l'auteur indigène remontent pour la plupart au IIIe ou au IIe siècle avant notre ère et qu'il les reproduit avec une fidélité scrupuleuse, il nous donne ainsi un spécimen des meilleures époques de sa langue, celles, où débarrassée des archaïsmes du style classique et non encore atteinte par la rhétorique raffinée des âges suivants, elle se présente avec une pureté parfaite. On y trouve par conséquent en même temps qu'un document historique de premier ordre un modèle précieux pour l'enseignement de la sinologie.

«La Société asiatique, où M. Chavannes vient de succéder comme secrétaire général au regretté J. Darmesteter, n'a pas hésité à accorder à une entreprise d'une telle valeur scientifique les encouragements qui en faciliteront l'achèvement. Je suis heureux d'en donner la première nouvelle à l'Académie et je ne doute pas que les éloges que j'adresse à M. Chavannes au nom de mes confrères orientalistes ne soient bientôt ratifiés par l'approbation unanime du monde savant.

«Je dépose en même temps sur le bureau de l'Académie le troisième et dernier fascicule du *Dictionnaire français-touareg* (Paris, 1895, in-8°) de M. Emile Masqueray, qu'une mort prématurée a enlevé à l'enseignement supérieur et aux lettres françaises presque au moment où l'Institut décernait à ce même travail le prix Volney. M. R. Basset, son digne successeur à l'École des lettres d'Alger, s'est chargé de surveiller l'impression de ce fascicule et nous promet de faire paraître prochainement les observations grammaticales auxquelles l'auteur n'a pu mettre la dernière main et qu'il considérait comme le complément indispensable de son livre. Le zèle bien connu de M. Basset et son dévouement à la mémoire

de son regretté devancier nous sont un sûr garant de la prompte réalisation de ses promesses.»

M. Georges Perrot présente l'*Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*, par M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres, ouvrage publié sous les auspices de la municipalité (Bordeaux, 1895, in-4°).

«Ce livre est à la fois un livre de science et un livre de luxe. La rédaction en a été confiée à un historien qui a déjà fait ses preuves dans la chaire où depuis plusieurs années il étudie, avec un succès toujours croissant, l'histoire de l'Aquitaine; par la publication qu'il a déjà faite, sous les auspices et aux frais de la municipalité, des inscriptions latines et des monuments gallo-romains de Bordeaux, M. Jullian était admirablement préparé à cette tâche, et l'enseignement dont il est chargé, qui a été créé pour lui, l'a mis à même de suivre jusqu'à nos jours les développements de la richesse et de la puissance de la grande cité à laquelle il s'est attaché depuis bientôt onze ans. Celle-ci lui a fourni les moyens d'illustrer cette histoire avec une merveilleuse libéralité. Fac-similés d'anciens documents et d'anciens dessins, vues de monuments, cartes, plans, tout concourt à donner de la vie de Bordeaux aux différents âges une idée aussi nette et vive que possible. C'est un plaisir de feuilleter l'ouvrage et de jeter les yeux sur toutes ces planches et toutes ces gravures; c'en est un plus grand encore de le lire. M. Jullian est un écrivain; il a de la couleur et du trait. Bordeaux ne pouvait mieux choisir son historien.»

SÉANCE DU 28 JUIN.

Le Président annonce que le prix Bordin, pour lequel le sujet mis au concours était une étude sur les rapports qui existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, a été décerné au mémoire inscrit sous le n° 2 et portant pour devise : «Droit et avant».

Le Président ouvre le pli cacheté joint au mémoire, et pro-

clame le nom de M. B. Haussoullier, directeur adjoint à l'École des hautes études.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie des photographies du merveilleux trésor d'argenterie romaine, découvert à Bosco Reale, près de Pompéi, trésor qui, grâce à la libéralité du baron Edmond de Rothschild, est resté en France et va bientôt enrichir les galeries du Louvre. On ne saurait trop remercier, ni trop féliciter le généreux donateur, qui témoigne ainsi pour la seconde fois, et d'une manière magnifique, l'intérêt très particulier qu'il porte au département des antiquités grecques et romaines [1].

M. le Président, en remerciant M. Héron de Villefosse de cette communication, le prie de transmettre à M. le baron Edmond de Rothschild les remercîments et les félicitations de l'Académie pour sa généreuse libéralité, qui, encore une fois, a su conserver à la France un trésor d'art d'une valeur inestimable.

Il ajoute que l'Académie croira sans doute répondre aux intentions du regretté Eugène Piot en décidant qu'un volume spécial de la *Fondation Piot* soit consacré à la description du trésor de Bosco Reale.

L'Académie adopte cette proposition en principe et la renvoie à la Commission de la *Fondation Piot.*

M. G. Bernardakis, directeur du gymnase grec de Mételin (Turquie d'Asie), communique à l'Académie plusieurs textes grecs et latins inédits qu'il a découverts au cours de ses recherches pour la nouvelle édition qu'il a entreprise des œuvres morales de Plutarque; ce sont :

1° Un ouvrage inédit de Plutarque;

2° Un «traité des âges» du célèbre grammairien Aristophane de Byzance;

[1] Voir ci-après.

3° Des fables latines inédites;

4° Une lettre inédite de l'empereur Arcadius au pape Innocent Ier à propos de l'exil de saint Jean Chrysostome;

5° Un poème épique sur l'enlèvement d'Hélène par Pâris, composé par un Byzantin.

Les textes communiqués par M. G. Bernardakis sont renvoyés à la Commission des travaux littéraires.

COMMUNICATION.

LE TRÉSOR D'ARGENTERIE DE BOSCO REALE, PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Je suis heureux de pouvoir annoncer à l'Académie que le trésor d'argenterie antique de Bosco Reale, récemment apporté à Paris, appartient aujourd'hui au Musée du Louvre. C'est à la générosité et au patriotisme éclairé de M. le baron Edmond de Rothschild que nos collections nationales doivent cet ensemble de vaisselle d'argent du plus haut intérêt. La délicatesse du donateur, la simplicité avec laquelle il a offert au Louvre ces insignes monuments, ajoutent encore au prix de son magnifique présent.

Ce trésor a été découvert, le 13 avril dernier, à Bosco Reale, à peu de distance de Pompéi, au pied du Vésuve, dans la propriété de M. Vincenzo de Prisco. Tous les vases dont il se compose avaient été enveloppés à la hâte dans une étoffe de laine, dont il reste encore des fragments adhérents au métal; ils avaient été déposés ensuite dans une sorte de petite logette. Devant cette cachette gisait un cadavre près duquel on a recueilli six bracelets en or, une chaîne double en or, de 0 m. 75 de longueur environ et plus de mille monnaies d'or

dans un état de conservation remarquable, portant les effigies des empereurs Néron, Galba, Othon, Vitellius et Vespasien. Néron était représenté par 964 pièces.

C'est hier seulement qu'il m'a été permis d'examiner à loisir cette importante trouvaille et d'étudier les vases qui en font partie. Aussi les renseignements que je puis fournir à l'Académie sont-ils encore très incomplets. Je désire cependant signaler dès aujourd'hui les pièces les plus remarquables. Cette tâche me sera facilitée par la présentation des photographies que M. le baron Edmond de Rothschild a fait exécuter pour être placées sous vos yeux. Il a voulu que les membres de notre Académie aient le plaisir d'être informés les premiers de cette précieuse conquête. Je me réjouis d'être l'interprète de son désir.

Le don fait par M. le baron Edmond de Rothschild au Musée du Louvre comprend 41 pièces. Au moment de la découverte, les anses et les pieds étaient tous dessoudés; quelques vases étaient en partie couverts d'une couche de cendres solidifiées; d'autres avaient souffert d'un contact trop direct et trop prolongé avec le sol. Un premier nettoyage, fait par les soins des vendeurs, a rendu ces monuments présentables, mais pour quelques-uns il reste encore à faire. C'est à la main délicate et habile de M. Alfred André que la restauration de ces vases a été confiée; on peut être certain qu'elle sera exécutée avec tout le respect nécessaire et avec la plus juste mesure. Elle consistera uniquement à rattacher les anses et les pieds, à consolider les parties malades et à enlever, quand cela sera possible et sans danger pour la pièce, les matières étrangères agglomérées sur le métal.

Les photographies de chacun de ces monuments sont placées sur le bureau. Pour l'un des plus beaux et des plus intéressants, il m'est très agréable de pouvoir faire davantage et de présenter à l'Académie le monument original.

L'état de conservation de cette belle patère (n° 1) est absolument parfait. Débarrassée de la cendre et des dépôts qui la recouvraient, il est facile d'en étudier tous les détails et d'en admirer la finesse. Le nettoyage a été fait avec le plus grand tact par M. Alfred André, qui veut bien se charger de faire passer l'objet sous vos yeux.

1

Grande patère, décorée intérieurement d'une couronne de feuilles de chêne et de laurier, servant d'encadrement à un buste de femme en relief.

Cette femme paraît être la personnification de la ville d'*Alexandrie* d'Égypte. Elle est vêtue d'une étoffe légère, agrafée sur les bras, qui laisse le haut de la poitrine à découvert. Coiffée de la dépouille d'un éléphant, elle tient dans la main droite le serpent sacré, *uraeus*. Autour du buste sont disposés quelques attributs divins : l'arc et le carquois de Diane, la massue d'Hercule, le sistre d'Isis, les tenailles de Vulcain, le serpent d'Esculape enroulé autour d'un bâton, le glaive de Mars dans son fourreau, la lyre d'Apollon. Sous le buste, un dauphin nageant au milieu des flots indique qu'il s'agit d'une ville maritime. Dans un pli du vêtement, qu'elle relève de la main droite, elle porte des fruits, des figues, un épi de blé; un paon est perché sur une grappe de raisin. Une panthère est debout près du sein gauche, tandis que, sur l'épaule droite, est assis un lion, qui semble être le gardien de la ville. Au bras gauche, elle tient une corne d'abondance surmontée du croissant d'Isis et remplie de fruits, surtout de raisins dont un petit oiseau picore les grains; on y remarque une grenade, symbole de la communauté juive d'Alexandrie. L'ornementation de la corne d'abondance se divise en trois registres occupés par trois représentations différentes : 1° le buste du

Soleil, coiffé de la couronne radiée et tenant son fouet; 2° l'aigle des Ptolémées, la tête tournée à gauche; 3° les bonnets des Dioscures, surmontés chacun d'une étoile.

Les cheveux de la femme sont épais et bouclés avec art. Les défenses de l'éléphant sont disposées de chaque côté du front comme les cornes d'un croissant, tandis que la trompe se dresse au-dessus de la tête, comme une aigrette. Les deux oreilles sont percées de petits trous auxquels étaient accrochées des boucles d'oreilles mobiles qui, malheureusement, n'ont pas été retrouvées. Tout le médaillon central est entièrement doré, à l'exception des chairs de la femme réservées sur l'argent. La couronne de feuillage, qui encadre le médaillon, est également dorée.

L'effet de cette belle figure est vraiment saisissant; le travail en est extrêmement délicat et soigné. C'est l'œuvre d'un artiste de talent.

Dessous cette patère, qui mesure 0 m. 22 de diamètre, on lit, gravée circulairement au pointillé, l'inscription suivante :

PHI · ET · EMB · P · P · IIS=ﾆ>VI · PHI · P · P · II=Σ · EMB · P · P · S–Σ

Phi(ala) et emb(lema) p(onderata) p(ondo) II, uncias X, scripula sex.
Phi(ala) p(onderata) p(ondo) II, uncias II, semunciam.
Emb(lema) p(onderatum) p(ondo) uncias VII, semunciam.

Cette inscription mentionne trois pesées :

1° Le poids de la phiale et de l'emblema;

3° Le poids de la phiale seule;

3° Le poids de l'emblema seul.

Les deux dernières pesées correspondent à la première, mais, dans les pesées séparées, on n'a pas tenu compte des scrupules.

2

Une seconde patère, plus grande que la première, est ornée en son centre d'un buste d'homme, âgé, imberbe, qui se détache en ronde bosse sur le fond. C'est évidemment un portrait bien caractérisé, peut-être celui du propriétaire de la villa où le trésor a été retrouvé[1].

3

Une coupe à deux anses portant la signature CABEINOC. L'artiste a eu l'idée de réunir autour de la panse tout ce qui pouvait servir à un repas. Aliments et ustensiles y sont jetés dans un désordre pittoresque et ce pêle-mêle constitue un charmant tableau de nature morte. Des légumes, un cochon de lait, une tortue, une corbeille chargée de fruits et de vases, une gaine élégante renfermant deux couteaux, une marmite à pied sur laquelle est gravée au trait la signature de *Sabeinos,* une œnochoé, une grande manne ronde en osier tressé, avec son couvercle, un lièvre, des grenades, des grives, un panier à demi renversé d'où s'échappent des fruits, tels sont les éléments de cette décoration dont l'exécution est particulièrement délicate et soignée.

Le relief est assez fort pour permettre de distinguer les moindres détails des objets que l'artiste s'est attaché à rendre avec une vérité frappante et qui sont ciselés avec une habileté peu commune. L'intérieur de la coupe est doré, ainsi que le bord extérieur.

(1) Un buste de femme, qui semble être le pendant de notre buste d'homme, a été trouvé dans la même fouille, mais sans la patère au fond de laquelle il était fixé. Mis dans le commerce, il a été acheté, dit-on, par le Musée britannique.

4

Une seconde coupe de même forme, exécutée par le même artiste, sert de pendant à la première. On y voit une branche de laurier, une caisse arrondie, une botte de raves, un sanglier assis, une amphore, des vases d'argent disposés sur une table ronde, un panier de jonc rempli de grosses crevettes, dont plusieurs se sont échappées, une oie entrouvrant ses ailes, un lapin suspendu par les pieds de derrière à un bâton recourbé (et c'est ici que se trouve de nouveau la signature CABЄINOC), des grives, une hotte remplie de raisins et renversée sur le sol.

Les anses sont ornées de petites rosaces et reliées aux lèvres des coupes par des chénisques; la partie qui adhère à la panse est découpée en feuille de trèfle.

Sur la panse de la première coupe, au-dessous d'une des anses, on remarque le chiffre VII gravé au trait; à la même place, sur la seconde coupe, se lit le chiffre III.

5

Canthare orné d'un lion monté par un Amour et par un Satyre ivre qui tient un thyrse et un canthare. Un second Amour tire la queue du lion; un troisième Amour joue devant lui de la double flûte. On voit à terre des emblèmes bachiques, une syrinx et un canthare renversé.

6

Canthare analogue. Bacchus enfant, portant un thyrse et paré d'une guirlande de feuilles de vigne, est à cheval sur une panthère; derrière lui un petit Amour, debout sur la croupe de la panthère, tient un parasol au-dessus de sa tête:

un second Amour placé devant la panthère tire l'extrémité d'un cep de vigne enroulé autour du corps de l'animal; un troisième Amour saisit la queue de la panthère. Deux masques de théâtre placés sur des colonnes séparent cette scène de la suivante où l'on voit un âne monté et tourmenté par des Amours.

7

Vase à deux anses surélevées, d'une forme très élégante. Des cigognes sont debout près de leur nid; l'une d'elles tient un serpent dans son bec, une autre cigogne se dispose à saisir un crabe installé dans le nid. — Une seconde scène représente les mêmes oiseaux apportant des vers et des insectes à leurs petits encore trop jeunes pour sortir du nid et pour aller chercher leur nourriture. Ces deux scènes sont séparées par des arbrisseaux au milieu desquels voltigent des oiseaux plus petits. Une mouche, un lapin, une écrevisse et une tortue, etc., circulent autour du pied.

8

Vase de même forme avec des sujets analogues, mais non semblables. Combat de deux cigognes au-dessus d'un nid où sont les petits; la mère est restée assise sur le bord du nid; le père saisit une sauterelle dans le bec d'une troisième cigogne et cherche à la lui arracher. Le père apporte à la mère l'insecte dont il s'est emparé; la mère le reçoit et la troisième cigogne s'enfuit. C'est le repas des cigogneaux. Mêmes accessoires.

9, 10

Deux vases de même forme. Quatre grues debout, cherchant leur nourriture ou se disputant à coups de bec, circulent autour de la panse.

Les vases ci-dessus (nos 7 à 10) sont décorés avec une aisance extraordinaire. Il y a dans l'exécution une facilité et une liberté qui font penser aux œuvres japonaises.

11, 12

Deux vases de même forme, ornés chacun de quatre petites branches de platane, attachées deux à deux et délicatement disposées.

13, 14

Deux canthares. La panse de chacun est ornée de deux branches d'oliviers, chargées de feuilles et de fruits, disposées et nouées avec une rare élégance. Le relief est très accentué. Cette décoration extrêmement simple produit un effet charmant.

Sous le pied de l'un d'eux on lit une inscription au pointillé

M·ATTI·CLARI

suivie de la notation pondérale

IIPvS·Σ>VI

15

Coupe profonde, de forme ovoïde, à anses plates, ornée de feuillages légers au milieu desquels des animaux se poursuivent. On distingue un cerf aux abois forcé par les chiens, un cerf terrassé par un ours, un sanglier suivi par un chien, des chèvres, des oiseaux, etc.

16

Coupe semblable. Rencontre d'un ours et d'un renard.

combat d'un lion et d'un taureau, un chien et un ours, une cigogne et divers autres animaux[1].

Des restes de l'étoffe de laine qui enveloppait les vases sont collés sur la panse.

17, 18

Deux petits vases, en forme de salière, portés sur trois griffes de lion. Ils sont décorés d'une torsade qui surmonte une frise composée de neuf rosaces en relief, séparées par autant de palmettes et par des rinceaux.

Sous le pied d'un de ces vases on lit une inscription au pointillé

PAMPHIL·CAESL[illegible]VPPI......

dont je n'ai pu encore saisir la suite qui renferme des notes pondérales.

Elle est répétée sous le pied de la seconde salière avec un point très visible entre CAES et L.

PAMPHILI CAES·L·IV......

19

Grand miroir à manche. Le disque est orné, du côté concave, d'un buste d'Ariane, couronnée de lierre, dont les cheveux flottent au gré du vent.

La tête de la jeune femme est tournée à gauche; la draperie, jetée sur les épaules, laisse le sein gauche à découvert; un thyrse surmonté d'une pomme de pin est placé derrière le buste. Travail très soigné et très fin. Le manche ajouré se compose de deux baguettes flexibles ornées de feuilles et déli-

[1] La décoration de ces deux coupes (n°s 15 et 16) ressemble d'une façon frappante à celle du grand cratère de Hildesheim. Cf. Fred. Wieseler, *Der Hildesheimer Silberfund*, pl. I.

catement enlacées. L'encadrement du disque est formé par quatorze découpures en forme de croissants dont les pointes sont garnies de petites boules. Une torsade circulaire entre deux rangées de perles est inscrite dans cet encadrement. Le fond du disque est décoré de filets concentriques en creux.

Sur le bord, entre deux croissants, on lit la signature de l'artiste tracée en lettres pointillées

M·DOMITIVS·I'ECE
POLYCNOS·

et un peu plus loin l'indication pondérale

PIS

Le côté convexe est encore poli et luisant.

20

Miroir à manche un peu moins grand que le précédent. Le disque est orné du côté concave d'un médaillon représentant Léda offrant à boire au cygne.

Léda est presque entièrement nue; sa draperie a glissé et ne couvre plus que le bas des jambes; ses bras sont ornés de bracelets. Elle s'appuie de la main gauche sur un rocher qui lui sert de siège et, de la main droite elle présente au cygne une patère. L'oiseau, debout devant elle, ouvre les ailes comme pour l'envelopper; sa tête est appuyée sur la patère et il contemple amoureusement la jeune fille. Il vient de poser une patte sur ses genoux et s'apprête à lui prouver sa flamme. Cette scène est traitée avec beaucoup plus de réserve que n'en mettent d'ordinaire les artistes romains quand ils représentent le même sujet.

Le disque est bordé d'oves et décoré de cercles concentriques. Le manche arrondi est réuni au disque par des chénisques. Le côté convexe est encore poli et luisant.

Les miroirs de ce genre sont rares; les deux spécimens qui font partie de la trouvaille de Bosco Reale sont particulièrement curieux.

Les deux pièces les plus intéressantes et les plus précieuses sont celles dont la description va suivre. Malheureusement elles ont été endommagées et certaines parties de la panse sont encore couvertes de cendres durcies et d'une couche de tartre qui ne permet pas de reconnaître tous les détails avec une entière certitude. Je ne donne ici qu'une lecture provisoire des inscriptions, me réservant de revenir sur ce sujet et de corriger les erreurs inévitables que j'aurais pu commettre dans une description faite très rapidement, mais que je me suis efforcé cependant de rendre aussi précise que possible.

21

Vase à boire, en forme de grand gobelet évasé, muni d'une petite anse ronde et soutenu par trois pieds arrondis ressemblant à des coquilles.

Il est orné d'une guirlande de roses en relief autour de la partie supérieure de la panse. Au-dessous sont figurés, également en relief, des squelettes accompagnés d'inscriptions grecques au pointillé.

Ces inscriptions fournissent heureusement les éléments nécessaires pour expliquer les scènes qui se développent autour de la panse; elles permettent d'en saisir le sens, de comprendre la pensée philosophique ou morale qui a présidé au choix des personnages, de goûter même l'ironie de ces étranges représentations. On peut diviser les squelettes en plusieurs groupes.

Euripide. — Le grand poète tragique est représenté debout, la main gauche appuyée sur un thyrse; la main droite est levée; la paume ouverte est tournée vers un grand masque

IMPRIMERIE NATIONALE.

tragique que lui présente un petit squelette. Un squelette, encore plus petit, regardant Euripide, joue de la double flûte. Près du poète on lit ces mots :

ΕΥΡΙΠΙΔΗϹ
ΑΘΗΝΑΙΟϹ

Monimos. — En suivant la panse à droite on rencontre un second groupe composé de deux grands squelettes entre lesquels on lit :

ΜΟΝΙΜΟϹ[1]
ΑΘΗΝΑΙΟϹ

Ces deux squelettes se font face. Le premier, auquel paraît se rapporter l'inscription, est chargé d'une besace; appuyé sur un bâton, il montre du doigt le second. Ce dernier lui présente un objet difficile à déterminer, peut-être un petit serpent. Entre eux sont placés deux chiens, dressés sur leurs pattes de derrière, et s'élançant en sens inverse vers chacune des figures.

La partie qui suit est couverte d'un croûte assez épaisse; on y distingue cependant deux crânes placés sur le bord d'une petite base surmontée d'une colonnette torse. Nous retrouverons sur le second vase le même motif plus visible.

On remarque ensuite un grand squelette debout, tenant dans la main gauche un crâne qu'il examine avec attention. Au-dessus du crâne on lit :

ΤΟΥΤΑΝΘΡΩ
ΠΟϹ

Un autre squelette de même taille lui fait face. Dans la main gauche élevée il soutient un plat rond chargé d'offrandes; dans la main droite abaissée, il porte un lécythe dont il verse le

[1] M. Foucart me fait remarquer que ce nom de *Monimos* est probablement celui d'un célèbre acteur athénien dont le nom revient souvent dans les listes de victoires dionysiaques. Cf. *Corp. inscr. Atticarum*, vol. II, n. 975, *b*.



Phototypie Berthaud, Paris.

GOBELET DE BOSCO REALE

(MÉNANDRE ET ARCHILOQUE)



Phototypie Berthaud, Paris.

GOBELET DE BOSCO REALE

(ZÉNON ET ÉPICURE)

contenu sur un cadavre sortant à peine de terre et représenté dans la position horizontale. Au-dessus du cadavre est tracée cette inscription :

ΕΥϹΕΒΟΥ
ϹΚΥΒΑΛΑ

qui fournit une explication ironique du sujet. Des bandelettes(?) et un petit squelette jouant de la lyre complètent la scène.

Ménandre et Archiloque. — Un petit squelette jouant de la flûte, au-dessus duquel on lit l'inscription :

ΕΥΦΡΑΙΝΟΥ
ΟΖΗϹΧΡΟΝΟΝ

se tient debout près d'un autre squelette plus grand. Ce grand squelette, qui représente Ménandre, porte dans la main droite une torche allumée, près de laquelle est écrit le mot :

ΖωΝ

Dans la main gauche, il tient un masque de femme aux longs cheveux bouclés, qu'il semble contempler avec amour. Au-dessous de ce masque féminin on lit :

ΜΕΝΑΝΔΡΟϹ
ΑΘΗΝΑΙΟϹ

Un peu plus bas un masque de Satyre imberbe est posé sur un tabouret et surmonté du mot :

ϹΑΤΥΡΟΙ

Vis-à-vis Ménandre et le regardant, un grand squelette, jouant de la lyre, est accompagné de l'inscription :

ΑΡΧΙΛΟΧΟϹ
ΜΥΡΙΝΑΙΟϹ

Les dimensions de ce vase sont les suivantes : hauteur, 0 m. 10; diamètre à la base, 0 m. 075; diamètre à la partie supérieure, 0 m. 10.

22

Le second vase est le pendant du précédent. Il est également entouré d'une guirlande de roses, au-dessous de laquelle on remarque les représentations suivantes :

Zénon et Épicure. — Zénon est debout, la main gauche appuyée sur un bâton; il porte une besace sur l'épaule gauche; son bras droit est levé à la hauteur du cou et d'un geste violent il montre du doigt Épicure placé en face de lui. Près du crâne on lit :

ZΗΝωΝ
ΑΘΗΝΑΙΟC

Épicure, appuyé également de la main gauche sur un bâton, et le torse légèrement incliné, touche de la main droite un grand vase arrondi, posé sur un trépied et surmonté de ces mots :

ΤΟΤЄΛΟC
ΗΔΟΝΗ

Au pied du trépied se dresse un petit cochon, qui semble désireux de goûter le contenu du grand vase. Près du crâne d'Épicure on lit :

ЄΠΙΚΟΥΡΟC
ΑΘΗΝΑΙΟC

Vient ensuite une base carrée sur laquelle sont posés deux crânes; elle supporte une colonnette torse, servant elle-même de soutien à un petit squelette, qui porte des vêtements de femme et dont les bras sont tendus en avant; cette figure est désignée par le mot :

ΚΛωΘω

D'un côté de la colonnette on lit :

ϹΟΦΙ
Α

De l'autre côté, et plus près de la base, au-dessus des deux crânes, est inscrit le mot :

ΔΟΞΑΙ

Le squelette suivant est représenté debout, tenant dans la main droite abaissée une bourse bien garnie, surmontée du mot :

ΦΘΟΝΟΙ

De l'autre main, il serre délicatement entre ses doigts les ailes d'un papillon, accompagné de l'inscription :

ΨΥΧΙΟΝ

Entre le papillon et le joueur de lyre qui suit on distingue le mot :

ΤΕΡΨΙϹ

Au-dessous se trouve un petit joueur de lyre, tourné vers un grand squelette, occupé des deux mains à poser sur sa tête une couronne de fleurs et près duquel sont tracées ces quatre lignes :

ΖΩΝ ΜΕΤΑ
ΛΑΒΕΤΟΓΑΡ
ΑΥΡΙΟΝΑΔΗ
ΛΟΝ ΕϹΤΙ

Au-dessous de cette inscription est placé un petit squelette agitant ses bras pour applaudir. Vient ensuite un troisième grand squelette qui, dans la main gauche, porte une guirlande accompagnée du mot :

ΑΝΘΟϹ

Il regarde avec attention un crâne qu'il soulève de la main

droite. Les quatre lignes, relatives à la nécessité de jouir de la vie à cause de l'incertitude du lendemain, sont précisément tracées au-dessus de ce crâne.

Sophocle. — Sophocle est debout, appuyé de la main droite sur un grand bâton orné d'une bandelette. Devant lui on lit :

ΣΟΦΟΚΛΗC
ΑΘΗΝΑΙΟC

Cette partie du gobelet est endommagée, mais on peut, à l'aide de ce qui subsiste, supposer que devant Sophocle se dressait un petit squelette portant un masque tragique, motif semblable à celui qui se voit sur le premier vase devant Euripide.

Moschion. — Il est debout et tient de la main droite un masque de femme aux cheveux bouclés, qu'il contemple avec attention :

ΜΟCΧΙΩΝ
ΑΘΗΝΑΙΟC

Dans la main gauche abaissée il porte une torche accompagnée du mot :

ΖΩΝ

Près de lui, sur un tabouret, est posé à plat un masque d'homme âgé et barbu, surmonté de l'inscription :

CΚΗΝΗ
Ο ΒΙΟC

Derrière Moschion, un petit squelette paraît applaudir; un grand squelette l'accompagne en jouant de la lyre. Au-dessus de la lyre on lit :

ΤΕΡΠΕΖΩΝ
C Ε Α Τ Ο Ν

Les cordes de la lyre portent des traces de dorure.

Au point de vue archéologique, ces deux vases sont sans contredit les plus précieux du trésor.

On connaissait déjà quelques vases en terre cuite décorés de personnages sous forme de squelettes. Notre regretté confrère M. le baron de Witte a signalé, le premier, le vase du Musée d'Orléans trouvé à Heudebouville (Eure)[1]. Plus récemment Mme la comtesse E. Caëtani Lovatelli a mis en lumière des vases analogues de la fabrique d'Arezzo[2]. Mais aucun de ces monuments n'offre l'intérêt extraordinaire des gobelets de Bosco Reale où les squelettes représentent les philosophes et les poètes les plus célèbres de la Grèce; aucun ne porte de ces acclamations joyeuses, qui invitent à profiter sans réserve du temps présent et qui nous offrent une série de préceptes courants empruntés au code de la sagesse épicurienne. Il est hors de doute que ce sont des vases à boire et tout le monde se rappellera, à leur propos, le fameux passage de Pétrone, dans le banquet de Trimalcion, relatif au squelette d'argent articulé qu'un esclave présente aux convives pendant qu'on est à table. Trimalcion, à cette vue, se livre d'abord à de tristes réflexions sur la fragilité de la vie, puis il s'écrie :

Ergo vivamus, dum licet esse bene[3].

23

Grande œnochoé à goulot trilobé. Sur le col est figuré un enfant sortant d'un fleuron et offrant à boire à un griffon. Sur la panse est représentée Rome casquée, armée d'une lance et d'un bouclier, debout sur un autel orné de guirlandes. A sa

[1] *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXXI, p. 160.

[2] *Di una piccola larva convivale in bronzo* (extr. des *Monumenti antichi*, V, 1895).

[3] *Satyricon*, 34.

droite, une Victoire sacrifie un taureau; à sa gauche, un Génie aîlé s'apprête à immoler un autre taureau. L'anse est ornée d'un mascaron.

24

Grande œnochoé semblable à la précédente. A droite de Rome, une femme ailée est assise sur un bélier, auquel elle présente une branche de feuillage; à gauche, une Victoire immole un taureau.

25

Patère-casserole à manche. La panse est ornée de baguettes plates symétriquement disposées les unes à côté des autres, décoration qui se retrouve sur les vases en terre cuite. Le manche est décoré d'un thyrse avec bandelettes.

26

Patère-casserole à manche d'une dimension un peu moindre que la précédente, mais portant la même décoration.

27

Patère-casserole à manche. La panse est unie; le manche est décoré de feuillages; il est orné à son extrémité d'une coquille entre deux chénisques.

28

Grand manche, à tige arrondie, terminé par une partie plane ornée de deux têtes de cygnes. Il est muni à l'autre extrémité d'une collerette qui servait de soutien à un récipient.

29

Petite coupe à pied, ornée de rosaces et de rinceaux.

30

Cuiller à puiser, munie d'un long manche (*simpulum*). Le récipient est orné de palmettes reliées par des courbes géométriques; le manche découpé est décoré d'une fleur.

31, 32

Deux récipients ronds, à goulot, munis de leurs manches.

33

Vase à verser, en forme de carafe, à goulot rond. L'anse est ornée de feuillages, de rosaces et de deux chénisques.

34

Petite œnochoé à goulot trilobé. L'anse est ornée de feuillages, de rosaces et de deux chénisques.

35, 36

Deux petites tables rectangulaires, exactement semblables, posées sur un pied arrondi. Elles sont ornées au centre d'une double palmette et entourées d'un encadrement formé par une rangée de petites palmettes.

L'usage de ces petites tables est difficile à déterminer.

37

Cuiller à puiser (*simpulum*) munie d'un manche plat et uni.

38 à 41

Quatre plateaux unis, de forme ronde, entourés d'un rebord. Deux d'entre eux portent, à la partie inférieure, les lettres L C H, tracées à la pointe, initiales sans doute de trois noms.

Telles sont les premières indications que je puis fournir à l'Académie sur le trésor d'argenterie de Bosco Reale. A côté de quelques ustensiles et de certains objets d'un usage courant, il contient des pièces d'un intérêt exceptionnel, exécutées par des artistes de grand talent dont plusieurs, tels que *Sabeinos* et *M. Domitius Polycnos,* nous sont heureusement connus par leurs signatures. Il nous offre surtout des représentations tout à fait nouvelles. L'image de la ville d'Alexandrie fournira un argument décisif aux savants qui ont rattaché la décoration des vases d'argent à l'école d'art, arrivée dans cette ville à sa plus haute perfection; les inscriptions grecques tracées sur les gobelets auront, au même point de vue, une très grande importance. Inutile d'ajouter que certains des poètes grecs dont les noms sont inscrits sur nos vases, Moschion, par exemple, étaient fort goûtés des Alexandrins.

Je suis certain que l'Académie voudra s'associer aux chaleureux remerciements que j'adresse ici à M. le baron Edmond de Rothschild, au nom du Musée du Louvre. Le trésor de Bosco Reale y occupera une place d'honneur; il y perpétuera le souvenir d'un grand amateur et d'un généreux citoyen.

LIVRES OFFERTS.

Est offert :

Report on Indians taxed and Indians not taxed in the United States (except Alaska) at the eleventh Census : 1890 (Washington, 1894, in-4°).

L'Université de Pennsylvanie adresse à l'Académie quelques-unes de ses publications, savoir :

Catalogue of the University of Pennsylvania, 1894-1895 (Philadelphia, 1894, in-8°);

Translations and Reprints from the original Sources of European History, published by the Department of History of the University of Pennsylvania. Vol. I, N° 4 : *Letters of the Crusaders,* edited by Dana Carleton Munro. — N° 5 : *The French Revolution, 1789-1791,* edited by James Harvey Robinson. — N° 6 : *English constitutional Documents,* edited by Edward P. Cheyney. — Vol. II, N° 1 : *English Towns and Gilds,* edited by Edward P. Cheyney (Philadelphia, 1894 et 1895, 4 br. in-8°);

Publications of the University of Pennsylvania, Series in Philology, Literature and Archæology. Vol. III, N° 1 : *Assyriaca eine Nachlese auf dem Gebiete der Assyriologie,* von Dr. H. V. Hilprecht. — N° 2 : *A primer of mayan Hieroglyphics* by D. G. Brinton (Philadelphia, 2 vol. in-8°);

Report of the Provost of the University of Pennsylvania, from october 1892 to june 1894 (Philadelphia, 1894, in-8°);

A Study of the chemical Behavior of Tungsten and Molybdenum and their Trioxides, Thesis presented to the Faculty of the Department of Philosophy of the University of Pennsylvania, for the Degree of Doctor of Philosophy by Charles Hatch Ehrenfeld (1894, in-8°).

Tungstates and Molybdates of the rare Earths, Thesis presented, etc., by Fanny R. M. Hitchcock (1894, in-8°).

M. Schefer fait hommage, au nom de M. Houdas, professeur à l'École des langues orientales vivantes, de la traduction de l'*Histoire du sultan Djelal ed-din Mankobirti,* par Mohammed en-Nesawi, traduite de l'arabe (Paris, 1895, in-8°).

«Ce personnage a écrit l'histoire des dernières années du règne du sultan Mohammed Kharezm Châh et celle de son fils sultan Djelal Eddin Mankobirdy, dont il fut pendant six ans le secrétaire. Il nous donne dans son ouvrage, divisé en cent huit chapitres, le récit des événements

qui se sont déroulés sous ses yeux. Chihab Eddin accompagnait son maître, lorsque le camp de celui-ci, établi près d'Amid, fut envahi par les Mogols et qu'il dut se réfugier dans la montagne, où il périt misérablement de la main d'un Kurde qui ne le connaissait pas.

«L'histoire du sultan Djelal Eddin fut composée par Chihab Eddin Nessawy à la suite de la lecture qu'il fit de la chronique d'Ibn-el-Athir et elle fut achevée en 639 (1241 de notre ère). Ces mémoires relatifs à Djelal Eddin ont attiré l'attention des orientalistes et spécialement celle de M. Godtwaldt qui en avait apprécié toute l'importance.

«Le travail de M. Houdas a été fait sur le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque nationale de Paris; la lecture en est difficile, la copie présente souvent des omissions de points diacritiques et des erreurs, causes de quelques inexactitudes.

«Ce manuscrit présente, en outre, cette singularité qu'une page du texte est écrite sur le verso d'un feuillet transcrit en caractères mogols et signé en lettres arabes par un émir commandant la place forte de Korak.

«On doit savoir gré à M. Houdas des efforts qu'il a faits pour offrir aux personnes qui s'occupent de l'histoire orientale un document d'une importance capitale.»

Ont encore été offerts :

Analecta Bollandiana, tome XIV, fasc. 2 (Bruxelles, 1895, in-8°);

Annales du commerce extérieur, année 1895, fasc. 5 et 6 (Paris, 1895, in-8°);

Annals of the American Academy of political and social Science, vol. V, n° 6, mai 1895 (Philadelphie, 1895, in-8°);

Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da cidade do Rio de Janeiro. N°s 5 et 6, mai et juin 1895 (Rio de Janeiro, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCXCII, 1895, serie quinta : classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. III, part. 2; Notizie degli scavi, février et mars 1895 (Rome, 1895, in-4°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle publicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, 1895. N°s 224-227 (Florence, 1895, in-8°);

Bibliothèque de l'École des chartes, 1re et 2e livraisons. Janvier-avril 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Boletin da real associacão dos architectos civis e archeologos portuguezes. Terceira serie, nos 1 et 2 (Lisbonne, 1894, in-8°);

Bulletin de l'Institut égyptien. Janvier-mai 1894, fasc. 1-5 (Le Caire, 1894, in-8°);

Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome VII. 1er trimestre de 1895 (Poitiers, 1895, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes rendus des séances de l'année 1895, avril et mai (Cracovie, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome XXII : Procès-verbaux et mémoires, 4e et 5e livraisons de 1895 (Quimper, 1895, in-8°);

Instructor (El), periodico cientifico y literario. Editor y director: Dr Jesus Diaz de Léon; xie année, nos 9, 11, 12 et 19 (Aguas-Calientes, 1895, in-8°);

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 14e année, nos 4 et 5, avril et mai 1895 (Trèves, 1895, in-8°);

Proceedings of the Society of biblical Archæology, vol. XVII, part 3 et 4 (London, 1895, in-8°);

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. IV, fasc. 2 et 3 (Rome, 1894, in-8°);

Revue africaine. N° 216, 1er trimestre 1895 (Alger, 1895, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut, 3e série, tome XXVI, mars-avril 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville, tome XXXI, n° 2, mars-avril 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue des Pyrénées, France méridionale, Espagne, dirigée par le docteur F. Garrigou; tome VII, 2e livraison de 1895 (Toulouse, 1895, in-8°);

Revue de la Société des études historiques, tome XII, 1894 (Paris, 1894, in-8°);

Rivista di storia antica e scienze affini; diretto dal Dr Giacomo Tropea. Anno I, fasc. 1 (Messina, 1895, in-8°);

Società reale di Napoli. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti. Janvier-mars 1895 (Naples, 1895, in-8°).



COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 5 JUILLET.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire par la mort de l'un de ses correspondants étrangers, M. Rudolf de Roth, décédé à Tübingen, le 23 juin dernier.

M. R. de Roth, professeur à l'Université de Tübingen, s'était voué à l'enseignement du sanscrit. Il étudia plus spécialement la langue védique, publia l'Atharva-Véda, et fut avec Max Müller un des initiateurs de l'étude comparée des religions.

C'est une perte considérable et pour la science et pour l'Académie, dont il était le correspondant depuis 1882.

Le R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Saint-Louis, le 1er juillet 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'avais résolu d'achever l'emploi des fonds mis à ma disposition par l'Académie, avant de lui rendre compte du résultat de mes fouilles dans l'intéressante nécropole punique du terrain *Douïmès*, à Carthage. Mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

nous venons de trouver deux pièces que je tiens à faire connaître de suite à l'Académie.

La première est un disque en terre cuite, de 0 m. 095 de diamètre, sur lequel est représenté, moulé en relief, un guerrier sur un cheval galopant vers la droite. Le guerrier, aux traits effilés, au menton pointu et à chevelure abondante, est coiffé d'un casque muni d'un haut cimier.



Il est, en outre, armé d'une lance et d'un bouclier rond, ornementé de cercles concentriques.

Au-dessous du cheval, un chien, sorte de lévrier, portant un collier, court aussi vers la droite. Dans le champ de ce médaillon, on voit à droite une fleur de lotus, et à gauche, le croissant, les cornes en haut, embrassant le disque.

Le revers de cette pièce est légèrement convexe et complètement uni.

La seconde pièce est un masque en terre cuite, haut de 0 m. 195, y compris l'appendice supérieur, qui, percé d'un trou, servait à le suspendre. Le visage est ovale et porte des favoris ras que délimite sur les joues un trait partant de l'extrémité des sourcils, passant au bout des lèvres et se terminant en laissant le milieu du menton à découvert. Les cheveux sont crépus et forment calotte: ils s'arrêtent sur le front suivant



une ligne directe qui rejoint le sommet des oreilles. Les yeux sont légèrement obliqués de haut en bas vers le nez, qui est très régulier. La prunelle et les cils étaient peints en noir, la sclérotique en blanc, comme il convenait. Les sourcils sont saillants et accentués par une série de traits qui se croisent et ont été pratiqués à l'aide d'une lame fine. Toute la partie du visage où se montre la peau a été fortement colorée en rouge.

Ce qui rend cette pièce particulièrement précieuse, ce sont les pendants d'oreille et le *nézem*. Ces objets de parure ornaient encore le masque dans le tombeau où il a été déposé, il y a tant de siècles. Au moment de la découverte, le pendant de l'oreille gauche s'est détaché emportant l'extrémité de l'oreille. Mais celui qui ornait l'oreille droite est demeuré en place ainsi que le *nézem*. Ce dernier objet est en métal blanc, ressemblant plutôt à du plomb qu'à de l'argent. Les pendants d'oreille, simples anneaux entr'ouverts, sont en bronze.

J'ai pensé, Monsieur le Secrétaire perpétuel, que ces deux pièces d'art carthaginois dont j'ai l'honneur de vous adresser des reproductions photographiques méritaient d'être communiquées sans retard à l'Académie, qui s'est montrée si généreuse à mon égard.

Jusqu'à présent, les fonds mis à ma disposition m'ont permis de noter en détail le mobilier funéraire de 125 tombeaux puniques. Les nouvelles observations qu'il m'a été permis de faire ne changent rien aux données que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à l'Académie. Les sépultures sont toutes perpendiculaires ou parallèles à la mer. Le fond du mobilier est sensiblement le même : presque toujours deux vases d'assez grande dimension, deux petites fioles, la lampe et la patère. De temps en temps on y trouve joints divers objets, tels que miroir, cymbales, sonnette, anneaux, pendants d'oreille et bague, morceaux d'œufs d'autruche, etc. Plus rarement le mobilier est complété par des masques ou des figurines. Parmi ces dernières, je dois citer trois exemplaires qui sont autant de variantes de l'Astarté *classique*. Ici elle tient la colombe de la main droite; là, de la main gauche; enfin, dans un troisième exemplaire, malheureusement en morceaux, la déesse a les bras pendants et collés au corps.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A.-L. Delattre.

M. le baron Edmond de Rothschild, en réponse à la lettre de félicitations que le Secrétaire perpétuel lui a adressée à la suite de la communication que M. Héron de Villefosse a faite dans la dernière séance, écrit à M. Wallon la lettre suivante :

3 juillet 1895.

C'est avec un véritable sentiment de gratitude, Monsieur, que je réponds à l'honneur qui m'est fait par votre lettre. Quel honneur, en effet,

peut être plus désirable que celui qui vient de l'Institut, de la réunion des illustrations de notre pays? Je suis heureux que ces œuvres de l'art de l'antiquité, conservées par les cendres du Vésuve, aient pu être soumises à sa haute appréciation.

Pendant que M. Héron de Villefosse tenait en éveil l'attention de l'éminente assemblée par les aperçus de sa profonde érudition, il a attiré sur moi la bienveillance de l'Académie. Je me sens tout reconnaissant pour le témoignage qu'elle m'en donne, et vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu en être l'interprète.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Edmond DE ROTHSCHILD.

M. N. Madar-Remény adresse à l'Académie un mémoire intitulé : « Comparaisons à propos du mot *Melkarth*. »

Renvoi à l'examen de M. Ph. Berger.

M. Michel BRÉAL lit un travail sur différentes divinités de l'Italie ancienne.

L'opinion générale est que les Romains, quand ils furent mis en contact avec les Grecs, identifièrent leurs dieux avec les dieux helléniques : par exemple Mars avec Arès, Minerve avec Athéna, et ainsi des autres. M. Bréal pense que cette identification est plus ancienne et qu'elle a été faite déjà par les Étrusques. Les noms de Mars, Minerve ne sont pas latins, mais étrusques. Il en est de même pour Neptune, dont le nom se retrouve, sous la forme Nephtil, sur un miroir.

Cela n'empêche pas que la langue latine ne soit une langue indo-européenne. Il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute. Mais de ce que la langue est âryenne, il ne s'ensuit pas que la religion le soit, ou qu'elle le soit en son entier. Il suffit de considérer les cultes de l'Europe moderne pour voir que la religion et la langue ne dérivent pas nécessairement de la même source.

La religion étrusque a encore laissé d'autres traces chez les Romains et, par les Romains, même chez nous. Ainsi le nom de la *gens Aurelia*, à laquelle appartient entre autres l'empereur Marc-Aurèle, dérive du mot *usil*, qui désignait le soleil. Ce nom

n'est pas encore mort à l'heure qu'il est. Il est naturalisé en France grâce à la ville d'Orléans, et de France il a passé l'Atlantique, pour désigner l'un des états de la république américaine. A mesure qu'on y regarde de plus près, on aperçoit un plus grand nombre de collaborateurs à l'œuvre de la civilisation. A ces vieilles populations, éteintes en apparence, nous tenons de plus près que nous ne croyons. Leur langage n'est pas mort tout à fait. Il reparaît par intervalles, sous une allusion mythologique, dans un nom de pays, dans un nom de personne, de même qu'un trait du visage, une attitude, un geste perpétue chez les descendants l'ancêtre depuis longtemps oublié.

M. d'Arbois de Jubainville croit que les principes généraux posés par M. Bréal ne peuvent guère être contestés. Les doctrines religieuses des Romains contiennent des éléments empruntés aux Étrusques et qui ne sont pas indo-européens; telle est la doctrine que la gauche, dans l'art des haruspices, était de bon augure, et non la droite. Mais il y a quelques détails qui, jusqu'à plus ample informé, peuvent être discutés. Ainsi le mot *usil* «soleil» et le nom des *Aurelii*, primitivement *Auselii*, semblent dériver de la même racine que le latin *aurora* dont l'origine paraît indo-européenne.

M. Paul Viollet, au nom de la Commission du prix ordinaire, fait le rapport suivant :

«L'Académie avait mis au concours pour le prix ordinaire ce sujet : *Étude sur la chancellerie royale*, depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois.

«Trois mémoires ont été adressés. La Commission a décerné le prix au mémoire n° 1, portant cette devise : *La chancellerie est proprement le lieu où l'on scelle.*»

Le Président ouvre le pli cacheté qui accompagnait ce mémoire et y trouve, avec la répétition de la devise, le nom de M. Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.

Le nom de M. Langlois sera proclamé dans la prochaine séance annuelle de l'Académie.

L'Académie se forme en comité secret.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M[gr] le duc d'Aumale, *Le livre et mistère du glorieux seigneur et martir saint Adrien*, publié, d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. M[gr] le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire par M. Émile Picot. Imprimé pour le Roxburghe Club (Mâcon, 1895, in-4°).

M. Hamy fait hommage à l'Académie d'une notice qu'il a publiée sur *Francisque et André d'Albaigne, cosmographes lucquois au service de la France* (Paris, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, *1894*).

M. G. Perrot offre, au nom des auteurs, les deux ouvrages suivants :

1° *De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle*, par P. Girard (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des études grecques*).

« M. Girard, dans cette étude, s'est proposé de rechercher comment Eschyle et ses contemporains concevaient les jeux de physionomie qui accompagnent et qui éclairent l'action dramatique. Il était nécessaire, à cet effet, d'étudier la science de l'expression et d'en marquer les progrès, à la fois dans la littérature et dans l'art, jusqu'au v[e] siècle. M. Girard s'est acquitté de cette tâche complexe en maître; il connaît aussi bien les monuments figurés que les drames d'Eschyle et les moindres fragments des pièces perdues. Sa compétence et son goût sont les mêmes, qu'il fasse œuvre d'archéologue ou qu'il commente les textes. L'imagination des Grecs, instrument délicat par excellence, a eu ses développements successifs et son histoire; c'est un chapitre de cette histoire qu'il a écrit, en laissant peu de chose à faire aux critiques qui voudraient le suivre sur ce terrain. »

2° *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne,* par le Dr Carton (Bône, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*).

«L'étude que présente M. Carton est le résultat d'observations faites sur le terrain pendant un séjour en Tunisie qui a duré plusieurs années de suite et qu'ont suivi plusieurs voyages, entrepris à l'effet de reprendre et de continuer des fouilles auxquelles l'Académie a bien voulu prêter son concours. M. Carton est de ceux qui connaissent assez bien le pays pour avoir le droit d'exprimer une opinion sur des problèmes qui sont très discutés en ce moment dans notre belle colonie. Il est de ceux qui croient qu'un changement assez notable s'est produit dans son climat, et cela par la faute de l'homme, par l'effet du déboisement. Ses remarques s'appliquent surtout à la Byzacène; mais elles conservent toute leur valeur pour tout le reste de l'ancienne province d'Afrique. Il cite des faits qui ne laissent guère de doute sur la réalité de la dénudation progressive, qui a peu à peu dépouillé les plaines de leurs bois d'oliviers, et les montagnes, ici de leurs forêts et là de leurs broussailles, rendant ainsi les pluies plus rares et les empêchant, quand elles se produisent, de pénétrer aussi profondément dans le sol.»

M. Boissier présente à l'Académie la 3e livraison de l'ouvrage intitulé: *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain,* publié par MM. Bœswilwald et Cagnat (Paris, 1895, gr. in-4°).

«Elle comprend la fin du Forum et toute une étude sur le théâtre. Cette dernière étude est d'un très vif intérêt. M. Cagnat a fait ressortir ce que les fouilles de Timgad nous apprennent de nouveau sur les monuments de ce genre, et, grâce aux inscriptions qu'on y a trouvées et qu'il a interprétées fort habilement, il a fait connaître l'histoire de ce théâtre, la date de sa naissance et les circonstances de sa description.»

M. Oppert présente l'ouvrage intitulé: *Samaššumukin, König von Babylonien, 668-648 v. Chr.*, par C.-F. Lehmann (Leipzig, 1892, in-4°).

«Le travail très consciencieux du jeune auteur, docteur en droit et en philosophie, aujourd'hui *privat-docent* de l'histoire de l'antiquité à l'Université de Berlin, épuise d'une manière savante et circonstanciée presque tout ce que nous savons de l'histoire de ce roi de Babylone que les Grecs nommaient Sammghis et Saosduchin. Ce prince était fils d'Assarhaddon, roi d'Assyrie et de Babylone, et succéda dans cette dernière ville à son père comme roi de Chaldée, tandis que son frère germain aîné Asurbanabal (Sardanapale) occupa le trône de Ninive.

«Par un hasard heureux, nous avons sur ce règne des versions contradictoires. L'une, émanant de Sardanapale, présente ce dernier comme unique successeur d'Assarhaddon, et lui attribue le rôle du roi suzerain qui aurait institué comme roi de Chaldée son frère puîné Saosduchin. Le roi de Babylone, quoique Assyrien, établit la complète indépendance de la Chaldée; c'est à cause de cette révolte que le roi d'Assyrie lui fit une guerre fratricide. Babylone fut assiégée plusieurs fois; à la fin, la ville sainte de la Chaldée succomba, et Saosduchin fut jeté dans les flammes par ses propres sujets. Mais le roi d'Assyrie ne recueillit pas les fruits de sa guerre; jamais il ne fut sacré roi de Babylone; ce fut Kandalan, le Chiniladan des Grecs, qui probablement était un fils de Saosduchin.

«C'est à cette figure très intéressante qu'est consacré le livre de M. Lehmann, travail considérable, non seulement par son étendue (290 pages in-4° et 42 planches de texte); mais aussi par la grande science et surtout la rigoureuse méthode de l'auteur.

«M. Lehmann s'est servi de l'occasion que lui offrait l'interprétation de textes assyriens pour faire rentrer dans le silence quelques théories surannées sur la formation et l'invention des caractères, que leurs auteurs Hincks et Rawlinson avaient depuis longtemps abandonnées et que des polémiques oiseuses, aujourd'hui devenues muettes, ont tirées d'un oubli dont elles n'auraient jamais dû sortir.

«L'interprétation des textes de Saosduchin, et de ceux de son frère Sardanapale, constitue le vrai fonds du travail. Dans l'interprétation de ces textes M. Lehmann s'est montré philologue très exercé, quoique, dans le détail, des études ultérieures et des renseignements supplémentaires doivent certainement apporter des corrections sur beaucoup de points. Mais dans ces études nouvelles sur une langue et une littérature pour lesquelles toute tradition directe est perdue pour nous, il restera toujours une partie obscure à laquelle le mot du physicien est applicable: *Ignorabimus.*

«En attendant, l'œuvre de M. Lehmann est l'un des travaux les plus complets et surtout l'un des plus lisibles qui soient sortis de l'école assyriologique d'Allemagne. Il y a peu de mémoires de savants d'outre-Rhin qui unissent au même degré une science riche et abondante à une exposition aussi claire et méthodique.

«Donc, sans souscrire à toutes les particularités de détail, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici, nous sommes heureux de présenter ce grand travail à l'Institut, où les jeunes adeptes de cette science naissante pourront le consulter avec fruit.»

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie, de la part de l'auteur, le baron Jehan de Witte, une notice intitulée : *Le commandeur J.-B. de Rossi (1822-1894); ses découvertes aux Catacombes* (Paris, 1895, in-4°; extrait de la *Revue de l'art chrétien*).

«Cette biographie d'un de nos plus illustres confrères contient un excellent résumé des recherches qui ont occupé sa vie tout entière. Ses découvertes dans les catacombes y sont racontées avec une clarté et une précision dont il faut féliciter l'auteur. Le récit des patientes investigations du grand archéologue romain est particulièrement attachant. M. le baron Jehan de Witte a eu l'heureuse pensée d'illustrer le texte de cette notice. De nombreuses vignettes et des gravures permettent de saisir plus complètement l'intérêt des travaux du commandeur J.-B. de Rossi et d'apprécier, comme ils méritent de l'être, les résultats historiques auxquels il a été conduit par l'archéologie chrétienne, science dont il est le maître incontesté et le véritable fondateur.»

SÉANCE DU 12 JUILLET.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au président de l'Institut, annonce que la distribution des prix du Concours général entre les lycées et collèges de la Seine et de Versailles aura lieu, sous sa présidence, le 30 juillet, à midi précis, à la Sorbonne, et il exprime le désir que l'Institut soit représenté à cette cérémonie par une députation officielle.

L'Académie désigne pour la représenter M. Maspero, président, et M. Wallon, secrétaire perpétuel.

Le Directeur de l'enseignement supérieur transmet à l'Académie le rapport de M. le Directeur de l'École française de Rome, ainsi que les mémoires suivants, qui font l'objet de ce rapport :

Essai d'une histoire de l'art dans l'Italie méridionale. La période angevine (1266-1380), par M. Bertaux;

Essai sur les vases funéraires dits Apuliens, par M. Gastinel;

Étude sur les registres de Jean XXII, par M. Coulon;

Aperçu sur les rapports politiques de ce pape avec la France (*1316-1334*), par le même.

Renvoi à la Commission compétente.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que la Commission du prix Gobert propose pour le premier prix M. Élie Berger, auteur d'une *Histoire de Blanche de Castille, reine de France*, et pour le second prix M. l'abbé Clerval, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les écoles de Chartres au moyen âge* (*du ve au xvie siècle*).

Il est procédé au scrutin sur le premier prix.

Il y a 33 votants; majorité, 17.

M. Élie Berger obtient 32 voix. Il y a un bulletin blanc.

En conséquence, le premier prix Gobert est décerné à M. Élie Berger.

Il est ensuite procédé au scrutin sur le second prix.

Il y a 31 votants; majorité, 16.

M. l'abbé Clerval obtient 28 voix. Il y a 3 bulletins blancs.

En conséquence, le second prix Gobert est décerné à M. l'abbé Clerval.

M. Clermont-Ganneau a la parole pour une communication :

« Dans les pages dont j'ai eu l'honneur de lire quelques extraits devant l'Académie à la fin de son avant-dernière séance, j'avais essayé d'expliquer l'origine historique d'une déesse qualifiée de *déesse mère* (Amma ou Emm), dont l'existence à Carthage nous est révélée par trois inscriptions puniques découvertes dans cette ville. Dans une de ces inscriptions la déesse mère se trouve associée à une autre déesse, Baalah ha-hedrat, formant avec elle un couple mythologique sans analogue jusqu'ici dans le panthéon phénicien.

« A la suite d'une série de rapprochements, sur lesquels je ne

veux pas revenir, j'étais arrivé à cette conclusion, que, dans ce couple des deux déesses carthaginoises, dont la première est la déesse mère, la seconde probablement la déesse fille, il fallait reconnaître le couple, si populaire chez les Grecs, de Demeter et de son inséparable fille Persephonè-Cora, autrement dit Cérès et Proserpine. Je m'appuyais principalement sur un passage de Diodore de Sicile qui nous apprend qu'en 396 avant Jésus-Christ le culte de Demeter et de Persephonè avait été officiellement établi à Carthage dans des conditions que je m'étais borné à indiquer succinctement. Je crois utile de revenir sur ce fait essentiel qui éclaire d'une vive lumière l'histoire religieuse de Carthage, en nous montrant pourquoi et comment les Carthaginois avaient été conduits à ouvrir à deux battants les portes de leur panthéon aux deux déesses helléniques qui étaient les grandes protectrices de la Sicile. C'est à l'occasion de la désastreuse campagne des Carthaginois en Sicile.

« Le rapprochement que j'ai cru devoir faire a des conséquences assez inattendues. En effet, deux autres inscriptions puniques de Carthage identifient expressément à cette déesse mère, dont l'importation étrangère est patente, la fameuse Tanit Penè-Baal, qui tient une si grande place dans le culte de Carthage; il en résulte que la Tanit punique avait été assimilée à Demeter. Toute paradoxale qu'elle puisse sembler d'abord, cette conséquence s'impose. Elle est confirmée, comme je l'ai dit, par le fait que les plus anciennes monnaies de Carthage reproduisent la tête de Demeter, caractéristique du monnayage de Sicile. Elle l'est probablement aussi par l'existence de ce culte de la Cérès africaine qui, comme nous le montre l'épigraphie, reçoit un si grand développement après la conquête romaine. »

M. Ph. Berger lit un mémoire sur les fouilles faites par M. J.-E. Gautier pour déterminer l'emplacement de l'ancienne Kadès. Deux endroits, dans la vallée de l'Oronte, se disputent la possession de la ville de Kadès : le tumulus qui porte le nom de Tell Neby Mindoh, sur les contreforts du Liban, près du lac de Homs, et l'île située au milieu de ce lac.

M. Gautier, qui est un explorateur aussi courageux que modeste et désintéressé, s'est attaqué au lac de Homs. Il a emporté avec lui deux bateaux démontables, s'est installé dans l'île même, et, malgré toutes les difficultés que le climat et la nature opposaient à son travail, il a exploré le tumulus qui occupe le centre de l'île. Les conclusions de cette recherche consciencieuse ont été négatives; M. Gautier est arrivé à la conviction que Kadès n'était pas construite sur l'emplacement actuel du lac de Homs; mais ses fouilles lui ont permis de retrouver dans l'île les vestiges d'une série de constructions superposées, qui vont depuis l'époque byzantine jusqu'à l'âge du silex taillé, en passant par l'époque gréco-phénicienne, marquée par des murs de grand appareil, et l'époque de l'âge de bronze, qui a laissé comme témoins toute une série de tombes où, M. Gautier a retrouvé des instruments divers d'un haut intérêt[1].

M. Berger rappelle les fouilles heureuses entreprises cette année en Egypte par M. Gautier, et qui lui ont permis de retrouver dans une même cachette dix statues du même prince.

M. Berger entretient ensuite l'Académie d'une inscription latine trouvée à Maktar en Tunisie et qui lui a été communiquée par M. Cagnat. Cette inscription est ainsi conçue : «Moi, Q. Vibius Saiaga, fils de Caius, après avoir fait tous les frais de cet *idurio*, je m'y suis dressé une plaque funéraire pour moi et les miens.»

Qu'est-ce qu'un *idurio?* Le mot n'est pas latin; M. Berger suppose que c'est la transcription latine du mot sémitique *heder*, *hadrat*, qui désignait une enceinte sacrée. On pourrait aussi penser au grec *idrusis*, *idruma*, qui a un sens analogue; mais le nom du donateur, Saiaga, qui est certainement indigène, fait pencher vers la première explication.

Maktar est le centre le plus important, en Tunisie, de cette compénétration de l'élément phénicien et de l'élément latin, et cette inscription forme la contre-partie des nombreuses inscrip-

[1] Voir le prochain *Bulletin*.

tions néopuniques de Maktar dans lesquelles on trouve des noms latins transcrits en caractères phéniciens.

MM. Oppert, Boissier et Héron de Villefosse ajoutent quelques observations.

M. Henri Chevalier donne lecture d'une note sur la traduction de douze termes coréens jusqu'ici inconnus; il propose de les rapporter aux mois de l'année et aux signes du zodiaque de la manière suivante :

« 1° « Les lanternes brillent », allusion à la fête des lanternes du premier mois.

« 2° « Après la mort », sens douteux.

« 3° « Grande réjouissance », fête de l'équinoxe de printemps.

« 4° « Ministère du travail », fête de l'agriculture.

« 5° « Grand accomplissement », c'est l'équivalent du caractère cyclique chinois, *sse* 巳.

« 6° « Mille rivières », époque des pluies.

« 7° « L'archipremière », étoile du dragon.

« 8° « Resplendissant de victoire », Orion.

« 9° « Petite réjouissance », équinoxe d'automne.

« 10° « Congédier les hôtes », allusion à l'audience impériale.

« 11° « Cloche et tambour ».

« 12° « Tambour du fleuve ».

« Ces deux derniers termes font allusion aux signaux d'alarme pour prévenir de l'attaque des pillards, ces attaques ayant toujours lieu à l'entrée de l'hiver. »

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie des nouvelles découvertes faites à Carthage. Il lit une lettre du R. P. Delattre[1] qui annonce que plus de quarante tombes ont été fouillées pen-

[1] Voir ci-après.

dant le mois de mars; le mobilier de ces tombes est toujours à peu près semblable. Les dernières renfermaient cependant quelques petits vases grecs ornés de peintures. Une seule sépulture a fourni des masques en terre cuite; le R. P. Delattre envoie la photographie de l'un d'eux qui représente une tête de femme voilée. Ce masque porte un trou de suspension et conserve des traces de couleur rouge vif aux lèvres, aux oreilles et dans la coiffure.

Un dessin qui fait partie de l'envoi du P. Delattre représente un curieux objet en terre cuite. C'est un cylindre creux monté sur un pied rond; ce cylindre est surmonté lui-même de sept récipients en forme de vases, communiquant entre eux et avec lui; il est orné d'une tête de vache à longues cornes et d'une tête d'Hathor. L'influence égyptienne est évidente; il suffit de regarder la forme des vases et les attributs religieux qui les accompagnent pour en être convaincu. Cet objet devait être destiné à faire des libations; on versait les huiles ou autres liquides dans les sept récipients et le tout s'écoulait par l'extrémité de la tête de vache qui est percée d'un trou. Le P. Delattre continue ses fouilles avec ardeur et avec un succès toujours nouveau.

M. Maspero ajoute les observations suivantes :

«L'objet que M. Héron de Villefosse nous a présenté, de la part du P. Delattre, me rappelle immédiatement les plaques chargées de godets, que l'on rencontre assez souvent au voisinage des tombes égyptiennes. Les dispositions en varient sensiblement. On les trouve par six ou par huit sur deux lignes, par neuf sur trois lignes, par sept sur une ligne : ils sont posés sur un support commun plat, rectangulaire, et ne communiquent pas entre eux. Ils affectent des formes différentes selon les époques; ce sont de petits gobelets ouverts, de petits vases à ventre rond, à une seule tubulure ou des fioles analogues à celles de notre monument. Ils servaient de gobelets d'offrandes pour recevoir les liquides ou les pâtes présentés aux morts ou aux dieux, surtout les huiles canoniques, au nombre de sept ou de neuf en général, mais qui peuvent se réduire par omission facultative à huit, à

six, même à quatre et à deux. Il me semble que l'objet de Carthage est la copie assez fidèle d'une batterie de godets de ce genre [1]. »

COMMUNICATIONS.

LETTRE DU R. P. DELATTRE À M. HÉRON DE VILLEFOSSE SUR LES FOUILLES DE CARTHAGE.

Carthage, le 5 avril 1895.

J'ai l'honneur de venir vous donner des nouvelles de nos fouilles. Pendant le mois de mars, nous avons trouvé quarante tombes. Toutes étaient de simples fosses ou de simples auges fermées de dalles en tuf.

Le mobilier est toujours à peu près le même. La lampe ainsi que la patère, sur laquelle elle est placée, font très rarement défaut. Il en est de même de deux petites fioles renfermant sans doute chacune un liquide particulier. Toujours à peu près de même dimension, elles offrent constamment certaines différences caractéristiques de forme. Dans l'une, sorte d'œnochoé, l'anse, amorcée sur la panse, remonte au-dessus d'un orifice légèrement étranglé. Dans l'autre, l'anse est un simple oreillon qui n'atteint point l'orifice, lequel est toujours horizontal et circulaire, se développant parfois en large disque, ce qui donne à la fiole un aspect original.

Avec ces deux petits vases, avec la lampe et sa patère, on trouve ordinairement deux autres vases plus grands, sans col, à double oreillon, dont la forme générale se rapproche souvent plus ou moins de celle de l'œuf posé sur l'une ou l'autre de ses extrémités.

Ces poteries composent pour ainsi dire le fond réglementaire

[1] Voir plus loin la figure, p. 299.

du mobilier funéraire. Hier encore nous avons ouvert deux sépultures qui ne renfermaient pas d'autres vases.

C'est à titre de complément que les Carthaginois y ajoutaient parfois d'autres vases ou des objets divers, tels que poteries grecques, vases à onguents en albâtre, colliers, bracelets, pendants d'oreille, bagues, miroirs, peignes, cure-oreille, hachettes, cymbales, sonnettes, scarabées, amulettes et grains de parures, pectoraux et broderies, etc.

Sur les quarante tombes ouvertes, trois seulement renfermaient de petits vases grecs. L'un d'eux est orné d'une peinture représentant un lièvre sautant entre deux lions affrontés qui, à la partie opposée du vase, enlacent symétriquement leurs queues.

Une seule sépulture nous a fourni des masques en terre cuite. L'un d'eux fera, j'espère, plaisir à M. Heuzey, lorsqu'il sera parvenu au Musée du Louvre, auquel je le destine. Je vous envoie la photographie d'un de ces masques et la description du mobilier funéraire dont ils faisaient partie.

Je ne puis vous donner ici un exposé complet des fouilles du mois dernier. La présente lettre ne vous signale que les principaux résultats. Je tiens surtout à vous communiquer, pour être soumis à l'examen des membres de l'Académie, le dessin et les photographies que vous recevrez en même temps que cette lettre.

L'objet en terre cuite qui est reproduit en dessin est, je crois, une pièce fort intéressante. M. Clermont-Ganneau, à qui je l'ai montré avant-hier, pourra en parler *de visu*. Il l'a examiné avec soin et avec le plus vif intérêt.

Quant au bassin cylindrique dont on a multiplié la surface intérieure à l'aide de godets de terre cuite, nous ne savons à quelle hypothèse nous arrêter.

Les fouilles du mois dernier m'ont permis de constater, à l'époque punique, l'emploi des briques séchées au soleil.

IMPRIMERIE NATIONALE.

APPENDICE.

1° Bassin cylindrique.

Découvert dans le terrain des tombes puniques, à 3 mètres au-dessous du sol actuel, ce bassin offre une disposition toute particulière. Il mesure o m. 90 de diamètre. Le fond est formé d'une sorte de poudingue ou de béton poli; les parois sont recouvertes d'un enduit gris. A o m. 57 du fond on voit autour de ce bassin quatre rangées superposées de godets cylindriques, de o m. 20 de diamètre, profonds de o m. 42 à o m. 50. Chaque rangée se compose de 12 godets contigus s'ouvrant tous dans l'intérieur du bassin. Les interstices ont été soigneusement mastiqués et enduits de mortier, de sorte que ce bassin, dont les parois se développent dans l'intérieur à l'aide de ces godets, était parfaitement étanche.

On n'y a trouvé aucune trace de feu et il reste probable que sa destination était de renfermer de l'eau. Mais nous avons cherché en vain à déterminer l'usage d'un tel récipient. Il convient cependant de noter que ce curieux bassin a été découvert dans le voisinage d'un four dont les parois intérieures ont été vitrifiées par la haute chaleur d'un feu puissant.

2° Masque en terre cuite, rouge orange. (Haut., o m. 117.)

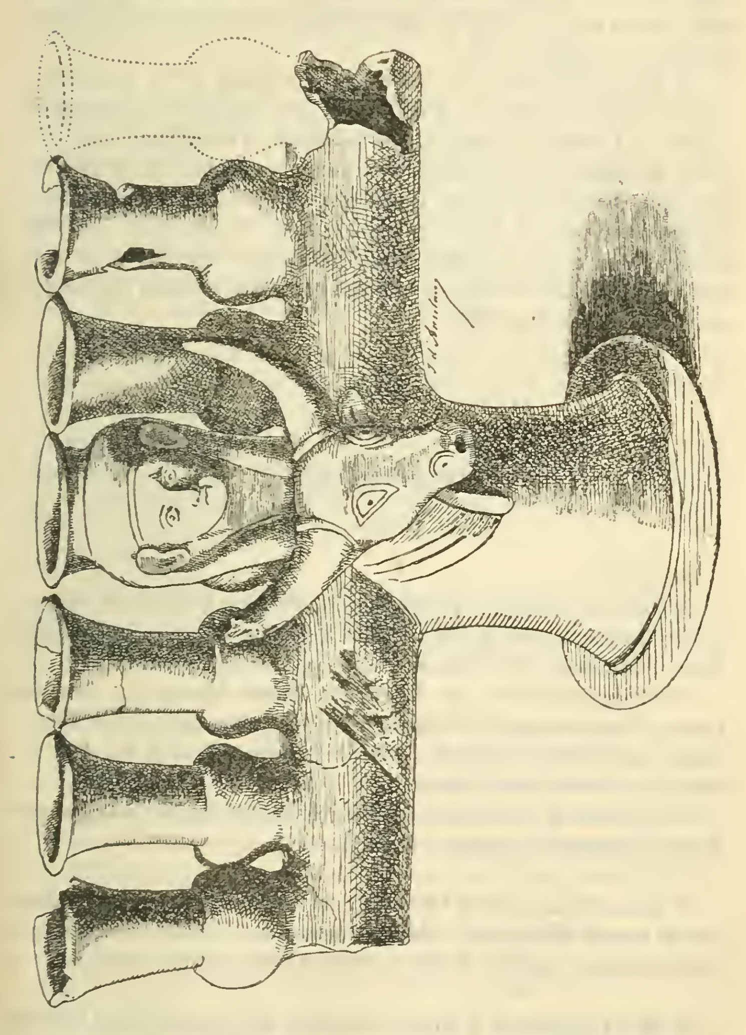
Trois exemplaires de ce masque, dont un malheureusement brisé, ont été retirés d'une tombe, le 20 mars. La sépulture était une simple fosse qui avait reçu deux cadavres.

Ces trois masques ont été moulés. Le revers de la face est creux. Ils portent au sommet un trou de suspension. L'un d'eux conserve des traces de couleur rouge vif aux lèvres, aux oreilles et dans la coiffure. Dans un autre ces marques sont complétées par une touche rouge aux pommettes et par un trait noir autour des yeux. La partie plate du cou était aussi mouchetée de points rouges.

La même sépulture renfermait encore deux lampes, quatre petites fioles à une anse, trois urnes à double oreillon dont deux sont ornées de zones et de filets, un gobelet décoré dans le même goût, des grains de collier, du corail rouge, des morceaux d'œufs d'autruche, une hachette, deux sonnettes et une anse de coffret en bronze, un anneau d'argent sigillaire et enfin un pendant en or à croix ansée plus largement pattée qu'à l'ordinaire et avec un anneau plus mince et plus allongé (Haut., o m. 039).

3° Objet en terre grise, commune, mal cuite.

L'ensemble de cet objet se compose d'un cylindre de 0 m. 30 de lon-



gueur, creux, fermé à ses extrémités et placé horizontalement sur un pied légèrement conique, haut de 0 m. 10.

Ce cylindre est percé de huit trous dont sept communiquent chacun avec une sorte de cornet ayant la forme d'un gobelet punique (hauteur, o m. 083). Le huitième trou communique avec une tête de vache à belles cornes qui fait saillie en avant au-dessous du cornet central, lequel est orné d'un masque d'Isis.

Cet objet a été trouvé, le 25 mars, avec la lampe et les deux petites fioles du mobilier ordinaire, des vases en belle terre noire, un *unguentarium* de fabrication grecque, des morceaux d'œufs d'autruche avec traces de peinture, des cymbales en bronze, un scarabée, un cercle d'argent ayant servi de collier, sur lequel sont encore enfilés des amulettes et des grains de pâte de verre, un pendant en or à croix ansée, de petits cylindres en or et enfin un petit disque pendeloque (diamètre, o m. 014) tout à fait semblable de forme à celui qui porte l'invocation à Pygmalion, mais sans aucune inscription.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

La collection Barracco, publiée par M. Frédéric Bruckmann, d'après la classification et avec le texte de MM. Giovanni Barracco et Wolfgang Helbig, livraisons I-XII (Munich, 1894, gr. in-fol.);

Archaeological Survey of India. The Bower Manuscript, facsimile Leaves, Nagari transcript, romanised Transliteration and english Translation, with Notes, edited by A.-F. Rudolf Hoernle, Ph. D., Part II, Fasc. II (Calcutta, 1895, in-4°);

Σιδηροδρομικαὶ Ἀναμνήσεις ἀπὸ Χαϊδαρ-Πασσα ἕως Ἐσκι-Σέχιρ, par J[ean] M[iliopoulos] (Athènes, 1894, in-12).

M. Schlumberger offre à l'Académie un volume qu'il vient de publier sous le titre de *Mélanges d'archéologie byzantine*, 1re série, accompagnée de nombreuses vignettes et de 16 planches (Paris, 1895, in-8°).

M. Müntz dépose sur le bureau un article, qu'il a publié dans la *Revue archéologique*, sur *Les Collections de Cosme Ier de Médicis, 1574* (Paris, 1895, in-8°).

M. Boissier présente à l'Académie, au nom de M. Du Coudray-La Blanchère (René-Marie), un mémoire intitulé: *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne* (Paris, 1895, in-8°; extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, t. VII).

«C'est un travail de grande importance. M. Du Coudray-La Blanchère estime que l'ancienne province d'Afrique pouvait contenir une population de 12 millions d'habitants : la Tunisie en a aujourd'hui 3 millions à peine. Cette prospérité était, selon lui, due presque entièrement à l'habile aménagement de l'eau. Il a étudié spécialement ce vaste domaine connu sous le nom d'*Enfida;* il y a relevé avec soin les débris de toutes les digues, de tous les barrages que les Romains y avaient construits; il a cherché à découvrir les principes qui les avaient dirigés dans ces constructions et les services qu'ils en avaient tirés. Il en a conclu que nous pourrions, en les imitant, obtenir les mêmes succès.»

M. Delisle présente, au nom des auteurs, les trois ouvrages suivants :

Bibliographie franco-roumaine du XIXe siècle, par M. Georges Bengesco; tome Ier (Bruxelles, 1895, in-8°);

Cartulaire de Saint-Victeur au Mans, prieuré de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (994-1400), orné de six fac-similés, complété avec dessins et une table par M. Paul de Farcy, publié pour la *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe,* par M. Bertrand de Broussillon (Paris, 1895, in-8°):

La Muse normande de David Ferrand, publiée d'après les livrets originaux (1625-1650) et l'inventaire général de 1655, avec introduction, notes et glossaire par M. Héron; tomes I-V (Rouen, 1891-1894, 5 vol. in-4°).

M. Bréal a la parole pour un hommage :

«Au nom de mon confrère M. Barth, absent, j'ai l'honneur de présenter, de la part de M. J. Halévy, ses nouvelles observations sur l'origine des alphabets indiens[1]. C'est une réponse à un travail récent de M. Bühler[2], dans lequel ce savant est arrivé à des conclusions radicalement différentes des vues autrefois émises sur cette origine par M. Halévy[3].

[1] *Nouvelles observations sur les écritures indiennes*, par J. Halévy (extrait de la *Revue sémitique*, juillet 1895; Paris, E. Leroux, 1895).

[2] Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, *philosophisch-historische Classe*, t. CXXXII, 1895.

[3] *Comptes rendus* de l'Académie, 1884, p. 214; *Journal asiatique*, t. VI (1885), p. 243.

Le mémoire est entièrement polémique : M. Halévy y maintient, à de très légères modifications près, ses premières conclusions et combat pied à pied celles de son adversaire. Je ne puis pas entrer dans le détail du débat et je prétends encore moins le trancher : de part et d'autre, on apporte une démonstration complète que, selon moi, les données actuelles ne comportent pas. Mais je dois résumer du moins l'état de la question et indiquer, aussi brièvement que je pourrai, ce qui me paraît être le fort et le faible dans les deux thèses en présence.

«On sait que sur les plus anciens monuments épigraphiques de l'Inde qui nous soient parvenus, les édits du roi Piyadasi-Açoka, qui sont du milieu du IIIe siècle avant notre ère, il est fait usage de deux sortes d'écriture. L'une, qu'on est convenu depuis peu de désigner du nom de *kharoṣṭhî*, de type peu régulier et cursif, va de droite à gauche, comme la plupart des écritures sémitiques : elle se rencontre sur des inscriptions et sur des monnaies, des deux côtés de l'Indus et dans le Penjab, et s'est éteinte après plusieurs siècles, sans laisser de postérité. L'autre, qu'on appelle maintenant la *brâhmî lipi*, est de style plus lapidaire et s'écrit de gauche à droite; on la trouve seule dans le reste de l'Inde, du golfe de Cambaye à celui du Bengale et de l'Himalaya au plateau du Maïssour; dans le Penjab même, elle a existé assez longtemps, on ne sait si depuis l'origine, à côté de la première, qu'elle a fini par y supplanter. Contrairement à celle-ci, elle a laissé de nombreux descendants : elle a été la mère de la plupart des écritures qui sont ou ont été en usage dans l'Inde, au Tibet, en Indo-Chine et dans les îles. Jusqu'ici on n'a rencontré ces deux alphabets sur aucun document auquel on puisse assigner avec certitude une date antérieure à celle des inscriptions du Piyadasi. Quelques caractères, il est vrai, de la *brâhmî lipi* sont parfois gravés à rebours et paraissent ainsi témoigner d'un état plus ancien; mais il n'y a pas, pour cette écriture, de véritable exemple, ni de la direction boustrophédon, ni de celle de droite à gauche, à l'exception d'un seul, une monnaie d'Eran en Malwa, dont la légende se lit de droite à gauche. Et encore, l'exemple n'est-il pas à l'abri de toute suspicion. Il se pourrait que le graveur eût omis par mégarde de graver son coin à rebours, et ce qui ferait croire qu'il s'est embrouillé en effet, c'est que, sur les quatre lettres de la légende pour lesquelles la direction entre en considération, deux sont gravées dans un sens et deux dans l'autre. Pendant quatre siècles on ne trouve les deux écritures que sur des monuments en prâcrit : jusqu'ici il n'y a pas d'inscriptions sanscrites en *kharoṣṭhî*.

«Quelle est l'origine de ces deux systèmes, au delà desquels on n'a

encore rien trouvé dans l'Inde? Pour la *kharoṣṭhî*, l'hésitation n'était guère possible et, depuis longtemps, on y a reconnu une écriture de provenance araméenne. Sur ce point, M. Halévy et M. Bühler sont d'accord. Par contre, l'origine de la *brâhmî lipi* a été l'objet des théories les plus diverses. Dans un mémoire écrit il y a juste quarante ans[1], M. Weber l'avait rattachée à l'alphabet phénicien archaïque. Mais les données paléographiques, tant du côté sémitique que du côté indien, étaient loin alors d'avoir la richesse et la précision qu'elles ont acquises depuis. Aussi les rapprochements forcément éclectiques tentés par M. Weber, avec des formes de provenance et d'âge divers, n'avaient-ils pas rencontré une entière confiance, ni interrompu le débit des anciennes et de nouvelles hypothèses : origine hiéroglyphique indigène, origine dravidienne, himyaritique, assyrienne.

«M. Weber avait à peine touché à l'écriture *kharoṣṭhî* : ce fut par elle que commença M. Halévy, quand, près de vingt ans après, il reprit l'examen de la question. Par une analyse complète et serrée, il établit dès lors, d'une façon incontestable, l'origine araméenne de cette écriture, origine jusque-là plutôt indiquée que démontrée, et, précisant encore davantage, il la dériva de l'alphabet des papyrus araméens d'Égypte de l'époque ptolémaïque. Elle aurait été introduite dans l'Inde après la chute de l'empire des Achéménides, au plus tôt en 330 avant Jésus-Christ. On remarquera que, au point de vue paléographique, cette dernière conclusion dépassait singulièrement les prémisses; car, si les papyrus sont rigoureusement datés, l'alphabet dans lequel ils sont écrits ne l'est pas. L'argument historique amené à l'appui, que l'introduction ne peut pas remonter à l'administration persane, parce que celle-ci ne s'est servie d'une cursive araméenne que dans les provinces occidentales de l'empire, n'est pas plus probant. Son moindre défaut est d'être un argument *a silentio*, que M. Halévy appelle quelque part «le pire des arguments», bien entendu, quand il le trouve chez l'adversaire. Aussi suis-je tenté de croire que ce ne sont pas là les vrais motifs qui lui ont fait adopter cette date de 330, mais qu'il y a été amené *a posteriori* par sa théorie de l'origine de la *brâhmî lipi*. Plaçant celle-ci en 325 au plus tôt, il ne pouvait guère remonter pour l'autre jusqu'à la domination achéménide et prolonger ainsi la période pendant laquelle le Penjab aurait seul été en possession d'une écriture.

«C'est au contraire dans cette période achéménide, où, pendant plus

[1] En août 1855. Publié dans la *Zeitschrift* de la Société orientale allemande, t. IX 1856) et reproduit par M. Weber dans ses *Indische Skizzen*, p. 124.

d'un siècle et demi, le Penjab fut une satrapie persane, que M. Bühler, qui n'a pas les mêmes raisons de compter avec les années, place la formation de l'écriture *kharoṣṭhî*. Il en cherche le modèle dans des documents épigraphiques qui vont du vi^e^ au ive siècle plutôt que dans les papyrus alexandrins et, naturellement, le détail des dérivations, sur bien des points, est autre chez lui que chez M. Halévy. Sans raisons venues d'ailleurs et au point de vue purement paléographique, il est difficile de se prononcer entre les unes et les autres; car, d'une part, les formes originales supposées sont d'ordinaire très voisines et, d'autre part, les transformations et les combinaisons à effectuer sont nombreuses et considérables, puisque, d'un alphabet de 22 signes, il s'agit d'en tirer un de 38 ou 39, avec cette condition aggravante, non seulement possible, mais probable, que, dans la plupart des cas, les formes originales exactes, les modèles immédiats sont inconnus. Quand M. Halévy a rédigé ses «Nouvelles observations», il ne connaissait pas encore le mémoire spécial que M. Bühler a consacré à la formation de la *kharoṣṭhî* [1]. Mais, sur les points essentiels, déjà suffisamment indiqués dans le premier mémoire de son adversaire, nous avons sa réponse et, pour le reste, on peut la prévoir : il contestera, je suppose, les dérivations de M. Bühler, comme M. Bühler a contesté les siennes. Je suppose aussi que cela n'avancera pas de beaucoup la solution. C'est que, en effet, le nœud de la question n'est pas ici, mais bien dans la formation de l'autre écriture, de la *brâhmî lipi*.

«De celle-ci, on sait que M. Halévy avait fait une écriture composite et, sur ce point, il est difficile de se soustraire entièrement à ses conclusions. Sept (selon les «Nouvelles observations», huit) caractères, plus la notation vocalique, auraient été empruntés à la *kharoṣṭhî;* neuf (maintenant dix) autres auraient été pris directement à l'alphabet araméen. Ces emprunts à des alphabets si tardifs excluant tout recours à l'ancienne écriture phénicienne pour six signes primaires qui restaient à trouver, M. Halévy, un peu audacieusement, avait pris ceux-ci dans l'alphabet grec, ce qui l'obligeait de descendre, pour la formation de la *brâhmî lipi*, au moins jusqu'au règne de Candragupta, le Sandracottos des Grecs, vers 325 au plus tôt. Cette formation aurait été faite d'un seul coup, par des gens et pour un peuple encore étrangers à toute notion de grammaire et, jusque-là, dépourvus de toute écriture. Il en résultait forcément que ce peuple, à cette date, n'avait pas de littérature tant soit peu compliquée

[1] Dans la *Wiener Zeitschrift*, t. IX (1895), p. 44.

et que les Védas, notamment, n'ont pu être écrits ou, ce qui revient selon lui à peu près au même, composés qu'après l'invasion d'Alexandre.

«Cette dernière conclusion, naturellement, avait été reçue par les indianistes comme une plaisanterie. Mais, pour le reste, ils n'avaient pas fait trop mauvais accueil à la thèse de M. Halévy. Le filet paraissait bien un peu étroit; mais toutes les mailles n'en étaient pas également solides et il devait y avoir un peu de trompe-l'œil dans cet enchaînement si rigoureux. M. Weber, par exemple, loin de rejeter la thèse en bloc, déclarait simplement ne pas être assez convaincu pour renoncer à toute dérivation phénicienne : quant au Véda, il se repliait sur la transmission orale et allait même jusqu'à accorder que, si M. Halévy entendait ne parler que de la mise par écrit de la vieille littérature, «il y aurait peut-être «moyen de s'entendre». Pour moi, qui ai moins de foi en la tradition orale, et qui, à plusieurs reprises, ai eu à me prononcer sur les conclusions de M. Halévy, je me bornai à repousser l'assertion que l'Inde aurait été absolument illettrée avant l'apparition de ces deux écritures et à réclamer pour celles-ci mêmes un peu plus de marge. Bref, on se montra plus ou moins sceptique, on fit des réserves partielles; mais il n'y eut ni parti pris, comme le pense M. Halévy, ni levée de boucliers. Après la publication de son mémoire, les tentatives, jusque-là si persistantes, de chercher l'origine de l'alphabet indien ailleurs que dans les écritures sémitiques occidentales, cessèrent comme d'elles-mêmes.

«M. Bühler, par contre, rejette absolument les résultats de M. Halévy, qu'il déclare impossibles et arbitraires. Je suppose que, par là, il entend qualifier les corollaires d'histoire littéraire joints à la thèse; car, pour ce qui est de la partie purement paléographique, la méthode qu'il combat n'est pas moins rigoureuse que la sienne. Il est vrai que M. Halévy, dans sa réponse, traite de même les résultats de M. Bühler, et avec tout aussi peu de justice. Où commence, en effet, l'arbitraire et l'impossible dans ces rapprochements, quelques règles qu'on se prescrive d'y observer? On retourne les signes, on les renverse, on les couche sur le flanc, on les raccourcit ou les allonge, on les complète ou on les mutile, on ferme, redresse, déplace, ajoute ou supprime les angles et les courbes, et, tout cela, dans des figures composées d'un nombre restreint d'éléments, et, pour tout cela aussi, on trouve de bonnes raisons. Le fait seul que la *brâhmî lipi* a changé de direction et qu'elle a passé, au moins une fois, d'un type très cursif à des formes lapidaires d'une régularité presque géométrique, permet d'opérer méthodiquement les changements les plus étranges. J'ajoute que, pour ces transformations, il faut, en bonne jus-

tice, accorder à M. Bühler ses coudées plus franches, puisque, au lieu de dériver cette écriture, telle que nous l'avons, de modèles presque contemporains, il la rattache à des formes très lointaines et très anciennes.

«Il a repris, en effet, la thèse de M. Weber, et c'est dans le phénicien archaïque, dans l'alphabet de la stèle de Mésa et sur les poids assyriens qu'il en cherche les types primitifs. Mais, en reprenant cette thèse, il l'a fait avec des ressources et des précautions nouvelles, et son mémoire est certainement ce que, avec les données actuelles, on pouvait faire de mieux en ce sens. Il a montré que cet alphabet, tel que nous l'avons, a été arrangé, non par des hommes ignorants de toute grammaire, mais par des phonétistes; non seulement pour des dialectes prâcrits, mais aussi pour le sanscrit, et, cela, dès l'époque d'Açoka, puisque, de son temps ou très peu après, les maçons, pour marquer leurs pierres, se servaient de ces lettres complétées de plusieurs autres qui ne s'emploient qu'en sanscrit et rangées dans l'ordre même où elles le sont encore aujourd'hui dans l'alphabet sanscrit enseigné dans les écoles primaires. Il a, de plus, appelé l'attention sur les variantes que ces caractères présentent sur les plus anciens monuments et sur quelques autres plus récents. Sa discussion à cet égard est parfois un peu subtile; mais, pour plusieurs lettres, il est parvenu à rendre vraisemblables des différences régionales et des traces d'archaïsme. Je dois ajouter aussitôt que, vis-à-vis de son adversaire, il n'y gagne pas grand'chose, le temps écoulé depuis l'an 325 pouvant, à la rigueur, rendre raison de ces variantes. Enfin il a produit une série de témoignages littéraires établissant, selon lui, l'existence de cette écriture pour le VIe ou le VIIe siècle et laissant deviner encore la voie par laquelle elle aurait été importée d'un centre d'échanges commerciaux qu'il estime avoir été Babylone.

«De ces témoignages, M. Halévy, dans sa réponse, a naturellement cherché à se débarrasser, et ce qu'il dit à ce propos est parfois bien téméraire. Mais, au fond, je suis assez de son avis sur la valeur de ces témoignages. Non que je nie que, dans le nombre, il puisse y en avoir de très anciens, mais parce qu'il n'en est pas un seul dont on puisse affirmer avec certitude qu'il est antérieur à l'époque pour laquelle l'existence de l'écriture est attestée par les monuments. Rien de plus contesté jusqu'ici que l'âge de Pâṇini. A l'époque où furent gravés les édits d'Açoka, les bouddhistes avaient certainement une littérature, puisque des morceaux de cette littérature y sont mentionnés. Mais je doute fort qu'ils aient eu déjà un canon; de sorte qu'il m'est impossible de voir dans un passage de ce canon une preuve sans réplique pour une époque de beaucoup an-

térieure à ces édits, ou d'accepter comme probants pour le VIe ou le VIIe siècle les récits de la collection des *Jâtakas*. Parmi ces histoires, il en est certainement de très anciennes : plusieurs, qui sont figurées sur des bas-reliefs à peine postérieurs aux édits, étaient célèbres dès lors et n'étaient sûrement pas nées de la veille. Mais à quelle époque la mention de l'écriture s'y est-elle introduite? Elle n'est vraiment essentielle que dans un seul et, là même, elle laisse place au doute[1]. Je ne puis donc considérer ces témoignages que comme créant une présomption, une probabilité, non comme établissant une preuve; et cela à mon grand regret. Car je crois, comme M. Bühler, à la longue existence de l'écriture dans l'Inde, et rien ne me viendrait plus à propos qu'une mention incontestablement ancienne en attestant l'usage.

«Ces objections, après tout, n'atteignent pas la thèse même de M. Bühler; mais en voici une qui la touche plus profondément. Je veux parler des emprunts faits par la *brâhmî lipi* à l'alphabet araméen et à la *kharoṣṭhî*. Ces emprunts, M. Halévy les a rendus très probables pour un certain nombre de caractères et infiniment plus probables encore pour la notation vocalique, que les deux systèmes ont en commun[2]. Des caractères, M. Bühler n'en concède qu'un, le *ma*, dont il admet la dérivation du *mêm* araméen comme possible, mais pour la retirer aussitôt et se replier sur le *mêm* phénicien, ce qui semble un parti presque désespéré. Quant à la notation vocalique, il retourne l'emprunt : c'est la *kharoṣṭhî* qui l'aurait adoptée de l'autre alphabet. Mais, si l'on observe que, dans la *kharoṣṭhî*, cette notation s'étend aux voyelles initiales et ne distingue pas entre les brèves et les longues, qu'elle y est ainsi à la fois plus conséquente et plus rudimentaire, on estimera, je pense, que la dépendance est dans le sens indiqué par M. Halévy[3]. On n'en conclura pas immé-

[1] Il s'agit du *jâtaka* d'Asadisa, «l'incomparable» archer, qui est figuré à Bharahut. En envoyant une de ses flèches, sur laquelle il avait inscrit des menaces signées de son nom, dans le camp de sept rois ennemis, il les effraya au point qu'ils levèrent le siège de sa ville. Dans une forme antérieure du récit, l'inscription sur la flèche a pu se réduire à un symbole. Le trait rappelle d'ailleurs l'anecdocte de «l'œil droit de Philippe» perdu au siège de Méthone. Le *jâtaka* serait-il, comme d'autres, un récit importé?

[2] De ces emprunts les chiffres sont à retrancher. La rectification que M. Halévy fait pour le *huit* n'améliore pas les choses : dans aucune écriture indienne *aç* n'a pu s'écrire à l'aide d'un seul signe.

[3] Je ne m'arrête pas aux efforts faits par les deux adversaires pour établir l'origine des petites barres de cette notation, en les rattachant, chacun dans l'alphabet qu'il regarde comme le plus ancien, à des sortes de *matres lectionis*. De part et d'autre le

diatement à la caducité de toute la thèse de M. Bühler; mais on verra là une très grosse difficulté, et on devra se dire que tout n'est pas aussi simple et aussi clair dans cette histoire, qu'il paraît à première vue dans son exposé.

«Les difficultés, et de plus grosses encore, ne manquent pas non plus du côté de M. Halévy. Comment admettre que l'Inde et en particulier le Penjab aient attendu, pour se donner une écriture, jusqu'en l'an 330, quand, depuis le premier Darius, le Penjab était une satrapie persane, c'est-à-dire plus ou moins administré par une bureaucratie paperassière? Cette écriture indienne, faite pour des langues indiennes, aurait été alors improvisée en pleine anarchie, par des Syriens, qui n'y avaient pas pensé jusque-là, et apparemment en Ariane, c'est-à-dire au delà des monts, où il n'en a pas été trouvé trace. Ses vrais introducteurs dans l'Inde auraient été les Grecs, qui n'arrivèrent sur l'Indus qu'en 327; mais déjà elle avait eu le temps d'y pénétrer avant eux et, comme nous l'apprend Néarque, d'y faire adopter un matériel spécial, des étoffes foulées. Voilà un progrès de marche un peu compliquée mais, à coup sûr, rapide. Comment ensuite se figurer la création non moins soudaine, à quelques années d'intervalle, de cet autre alphabet, venu par la même voie et pourtant si peu semblable, qu'on aurait formé, comme un bouquet, de lettres empruntées à trois alphabets différents quand il eût été si simple de prendre l'un des trois? Des gens qui n'ont rien et qui sentent leur besoin ne mettent pas, semble-t-il, tant de façons à se pourvoir. Enfin comment ne pas se heurter à cette autre impossibilité, l'histoire littéraire que prétend nous imposer l'intransigeance de M. Halévy, et ne pas s'y heurter d'autant plus vite et plus rudement que, comme lui, on fait moins de crédit aux capacités de la tradition purement orale? J'ai à peine besoin de dire que la composition même des vieux chants du Véda est ici hors de cause. Ni leur antiquité, ni la possibilité, pour eux, d'une longue transmission non écrite n'ont besoin d'être défendues. Les prâcrits mêmes, dans lesquels sont rédigés les édits d'Açoka, sont nés d'un idiome qui, sans doute, n'était pas encore le sanscrit classique, mais qui n'était déjà plus la langue des Hymnes. Comment M. Halévy peut-il ne pas voir qu'un vocabulaire, des formes grammaticales sont aussi des faits, quelque chose de positif et de réel, qu'on n'écarte pas par une simple assertion? Il faudrait renoncer à le comprendre, s'il n'était pas visible que se débarrasser du Véda à tout prix a été, en définitive, le vrai but de M. Halévy.

pour et le contre se balancent et, pour ma part, je ne vois dans ces appendices, ainsi que dans le signe de l'*anusvâra*, que de purs symboles.

Mais, si cette vieille poésie a pu naître et vivre longtemps sans l'écriture, il n'en est plus de même du Véda codifié, et c'est ici seulement que la question soulevée par M. Halévy devient sérieuse. Des recueils plus ou moins semblables à ceux que nous avons ont bien pu, une fois formés, se transmettre par cœur; ils se transmettent encore ainsi de nos jours; mais il me semble aussi évident qu'à lui, qu'ils n'ont pu se former qu'avec l'aide de la lettre écrite, qu'ils ont été, dès l'origine, une littérature dans le sens étymologique du mot. Or cette codification a précédé tant de faits, tant de disciplines, tant de changements religieux, sociaux, linguistiques, littéraires, qu'il est absolument impossible de la renvoyer en bloc après l'invasion d'Alexandre, et de faire ainsi table rase, non devant l'évidence des faits, mais en vertu de dérivations de caractères contestables et d'un *dictum* plus contestable encore que ces caractères ont été forcément les tout premiers que l'Inde ait pu connaître.

«Il y a donc des difficultés des deux côtés. Faut-il, pour cela, renvoyer les parties dos à dos, sans tenir compte de ce qu'il y a, de part et d'autre, de résultats qui paraissent acquis? Je ne le pense pas. Un grand pas serait fait vers une entente, si M. Halévy pouvait renoncer à son assertion que la *brâhmî lipi*, vers 325, a été créée de toutes pièces et qu'avant elle il n'y avait rien. L'assertion, en somme, repose sur un argument *a silentio*, et les conséquences sont si énormes! Avec cette concession que la *brâhmî lipi* pourrait bien avoir été une écriture réformée, toutes les obscurités, sans doute, ne disparaîtraient pas : nos données sont encore trop imparfaites pour cela. Mais, en attendant qu'il en vienne d'autres, on ne serait pas acculé dans une impasse. Le caractère composite de cette écriture, que M. Halévy a rendu si probable, s'expliquerait dès lors bien mieux : elle aurait été créée à loisir, pour l'usage monumental, quand les Hindous commencèrent à écrire sur la pierre et sur le métal. Les formes très anciennes, dont beaucoup sont vraisemblables et dont plusieurs s'imposent presque, ne seraient plus exclues, et des emprunts à l'alphabet grec, auxquels je ne crois pas, mais auxquels M. Halévy tient tant, pourraient eux-mêmes être provisoirement acceptés. Mais ce serait renoncer à «tomber» les Védas!»

M. Philippe Berger présente, de la part de l'auteur, les *Origines de l'épiscopat*, par M. Jean Réville (Paris, 1894, in-8°).

«La question de l'origine de l'épiscopat est des plus délicates et de celles qui ont le plus besoin d'être traitées avec un esprit libre de préjugé. Le principe de l'église catholique est : *Ecclesia super episcopos con-*

stituitur. Les protestants, par une réaction naturelle, ont appuyé avec beaucoup de force, parfois avec parti pris, sur la pluralité des *episcopi* dans les communautés primitives et sur leur identité avec les *presbyteri*. Baur, en Allemagne, a agité ces questions avec son jugement clair, mais excessif, et son penchant aux idées préconçues. Ritschl, son élève, n'a pas craint de s'opposer à son maître au nom de la réalité des faits. En Angleterre, l'éminent évêque de Durham, Lightfoot, et Hatch, le fin connaisseur de l'hellénisme, ont apporté beaucoup de lumières sur ces questions qu'ils ont traitées avec un esprit entièrement indépendant. Chez nous, seul peut-être, avec M. l'abbé Duchesne, M. Renan aurait pu apprécier avec une compétence parfaite un ouvrage tel que celui-ci et il n'aurait pas manqué de donner à l'Académie à cet égard les aperçus les plus lumineux.

M. Réville était parfaitement préparé pour traiter cet important sujet. Pour le connaître, il faut avoir une notion également claire de l'organisation de la Synagogue et de celle des *thiases* et des *eranes* chez les Grecs. L'auteur du livre sur *La religion à Rome sous les Sévères*, le directeur de la *Revue de l'histoire des religions* avait ce qu'il fallait pour aborder cette étude. Un chapitre détaché, déjà paru auparavant, sur saint Ignace, avait montré sa compétence dans l'histoire des questions d'organisation de l'église primitive, questions, du reste, entièrement renouvelées par l'apparition de la *Didachè*. La table des matières de ce livre suffirait à montrer quelle est l'abondance des sujets qu'il traite. Peut-être même pourrait-on lui reprocher de dépasser son titre et de nous donner en outre une sorte d'histoire littéraire des deux premiers siècles. Quant aux opinions qu'il avance, l'une ou l'autre d'entre elles sera certainement contestée, mais on rendra hommage à l'esprit de sérieux scientifique avec lequel l'auteur traite de l'histoire des origines du gouvernement de l'Église. L'ouvrage de M. Réville sera utile, surtout dans notre pays, à la connaissance des antiquités chrétiennes. »

SÉANCE DU 19 JUILLET.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux des Commissions de publication de l'Académie pendant le premier semestre de 1895 [1].

M. Dieulafoy, au cours des études qu'il poursuit sur David et la société israélite, a été conduit à rechercher les causes originelles du prophétisme et de son influence sur le peuple.

A son avis, Saül, un *nabi* au sens réel du mot, n'était pas un esprit supérieur, mais les débuts de sa carrière et sa mort témoignent d'une âme fière. Pourtant, il eut une existence partagée entre l'abattement et la colère et faillit compromettre les destinées de la monarchie naissante. Un pareil désaccord s'expliquera quand on aura reconnu l'identité et la véritable nature des accès où tombaient ce monarque et les voyants. Saül et la majorité des voyants, les grands prophètes exceptés, étaient, en réalité, des névropathes chez qui la névrose revêtait les caractères de ces épidémies de grande hystérie, dont l'histoire offre à diverses reprises et à des siècles de distance des exemples si frappants.

M. Dieulafoy emprunte d'abord à la Bible la description des crises mystiques que se procuraient les voyants, puis il énumère les épidémies de grande hystérie, depuis la chorée ou danse de saint Guy et le tarentisme, qui sévirent au XIVe siècle en Allemagne et en Italie, jusqu'à la possession de Jaca, qui se renouvelle chaque année dans le nord de l'Espagne à l'occasion de la fête de sainte Orosie, patronne de la ville. Ces premières comparaisons montrent que, dès l'époque de Samuel, la grande hystérie, de forme contagieuse, régnait chez les Hébreux. Elle était d'ailleurs atténuée et consécutive, comme la majorité des épidé-

[1] Voir ci-après.

mies ultérieures, à une surexcitation religieuse et à une dépression physique et morale occasionnées par des fléaux et de longues privations.

Les versets consacrés d'une manière spéciale aux crises de Saül confirment ces conclusions et les précisent. On signalera tour à tour l'initiation du monarque aux pratiques du prophétisme, ses fureurs calmées par les sons de la harpe, comme les crises de chorée, de tarentisme et les colères des démoniaques sont atténuées par des concerts de flûte ou de viole; on remarquera la singulière attitude de Saül après la mort de Goliath, son désir opiniâtre de tuer David, puis son fils aîné Jonathas, et enfin la condamnation et le massacre des lévis de Nob, répondant encore au délire et à la manie homicide des démoniaques. On relèvera plus tard la scène de contagion si curieuse et si bien décrite, où succombent par trois fois les émissaires royaux et Saül lui-même. L'accès du monarque reproduit exactement les prodromes et les phases classiques d'une attaque en parfait accord avec la grande hystérie de forme démoniaque (*hystérodémonopathie*) dont Saül était atteint.

Il résulte de ces constatations que le roi eut d'abord des crises passagères coupées de longs répits. Puis le mal s'aggrava, les accès se rapprochèrent, et dès lors il n'eut plus la responsabilité de ses actes, il côtoya la folie et subit la domination d'une idée fixe, même dans les périodes de rémission. Une simple blessure d'amour-propre suffit pour déchaîner sa haine et, aveugle dans sa fureur, il poursuivit les provocateurs inconscients de sa colère.

Outre les lumières qu'elle jette sur le prophétisme, cette enquête grandit David en ce qu'elle permet de porter un jugement décisif et tout à sa gloire sur ses rapports avec Saül. Elle témoigne aussi combien la Bible reste sincère en face d'un roi, dont elle ignore le mal, et de sa victime, dont elle n'exalte ni la générosité ni la longue patience; elle atteste en cela la valeur historique des chapitres consacrés au fils d'Isaïe. Enfin, elle montre les causes matérielles de la multiplication si rapide des voyants et de leur influence considérable sur le peuple. Si l'on fait abstraction du côté religieux, leur ascendant tenait pour une large

part aux caractères pathologiques du prophétisme et à la forme contagieuse, qui prédisposaient les esprits quand ils ne les dominaient pas.

M. S. Reinach présente une statuette de bronze d'Athéna, de style grec archaïque, récemment découverte près des Dardanelles et acquise par le musée de Constantinople.

Cette statuette reproduit un type dont on ne connaissait encore qu'un seul exemple dans la statuaire, mais qui est aussi celui d'un colosse de bronze décrit par l'historien Nicétas et détruit à Constantinople en 1203.

M. Reinach donne des raisons pour croire que ce colosse était une des Athéna du célèbre temple de Lindos, à Rhodes. Ce type archaïque se transforma à l'époque de Phidias, mais sans que la tradition fût brusquement interrompue. On en discerne encore l'influence dans l'Athéna en or et en ivoire du Parthénon, comme aussi dans l'Athéna colossale dite *Promachos*, œuvre de Phidias, sur l'Acropole. Suivant M. Reinach, nous aurions conservé une copie exacte de cette dernière statue dans une figurine de bronze découverte près de Coblence et achetée par le musée de Boston.

M. N. Valois fait une lecture sur l'origine du titre de *roi très chrétien* attribué aux rois de France. Les uns ne le font dater que du règne de Louis XI; les autres le font remonter au baptême de Clovis. La vérité se trouve entre ces deux opinions extrêmes. En tant que titre héréditaire exclusivement réservé aux rois de France, cette formule remonte à la fin du XIVe siècle, probablement aux dernières années du règne de Charles V. Mais, bien plus anciennement, le même titre a été décerné par l'Église aux souverains de la France, comme un éloge individuel; ce fait est particulièrement fréquent sous Pépin le Bref et sous Charlemagne, puis sous Louis le Jeune et sous Phliippe-Auguste.

M. Viollet, au sujet de cette lecture, présente quelques observations.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Collection Julien Gréau. — Catalogue des bronzes antiques et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance, par W. Froehner (Paris, 1885, in-4°);

Collection J. Gréau (3e partie). — *Terres cuites grecques, vases peints et marbres antiques* (Paris, 1891, in-4°);

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1893-1894 (Rouen, 1895, in-8°).

M. Gomperz, correspondant de l'Institut, adresse à l'Académie le 4e fascicule de son ouvrage : «Les Penseurs grecs», *Griechische Denker,* 4e livraison (Leipzig, 1895, in-8°).

APPENDICE.

Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les travaux des commissions de publication de cette académie pendant le premier semestre de 1895.

Messieurs,

Le dernier semestre a répondu aux assurances que je vous avais données. Un volume de nos grandes publications est achevé; la 2e partie du tome V des *Historiens occidentaux des Croisades,* avec l'introduction, qui devra être placée en tête de la 1re partie, vous sera distribuée dans la prochaine séance. Nous avons encore fait paraître le tome XXXIV, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits,* et le 1er fascicule du tome II des *Monuments et mémoires* de la fondation Eugène Piot. Ajoutez le *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale,* publié par MM. Ernest Babelon et J.-Adrien Blanchet, avec une subvention de la même fondation.

Voici la situation pour le reste de nos travaux :

Historiens des Croisades. — Le tome IV des *Historiens orientaux* ne compte encore que 30 feuilles tirées et 2 bonnes à tirer; mais la matière d'une nouvelle composition va être incessamment envoyée à l'imprimerie.

Quant au deuxième volume des *Historiens arméniens*, entièrement tiré, c'est l'introduction qui en retarde toujours la publication.

Historiens de France. — Même cause de retard pour le tome XXIV, mais une nouvelle série, de format in-4°, est commencée sous la direction de notre confrère, M. Longnon :

1° Les *Obituaires :* 4 feuilles sont en pages, suivies de 32 placards, et l'imprimerie a de la copie pour une vingtaine de feuilles;

2° Les *Pouillés*, qui formeront deux fascicules, dont le premier aura pour objet la province de Lyon et le second la province de Rouen. Le premier sera prochainement mis sous presse.

Mémoires de l'Académie. — Le tome XXXV, 2e partie, a 20 feuilles tirées. Un mémoire de notre confrère M. Deloche, sur *Le port des anneaux d'or dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge*, y va faire suite.

Le tome X, 1re partie, de la série des *Mémoires des savants étrangers à l'Académie*, qui contient un dernier mémoire de M. Robiou, notre regretté correspondant, sur *L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre*, va se continuer par un mémoire de M. Schwab, intitulé *Vocabulaire de l'angélologie.*

Notices et extraits des manuscrits, t. XXXV, 1re partie. — Aux Notices, qui forment déjà 21 feuilles, vont s'ajouter trois notices nouvelles : de M. Samuel Berger, sur un *Ancien texte latin des Actes des Apôtres ;* de M. Hauréau, sur le *N° 16089 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, et de M. L. Delisle, sur les *Manuscrits d'Adémar de Chabannes.*

Histoire littéraire de la France, t. XXXII. — Le bon à tirer a été donné jusqu'à la feuille 26.

Corpus inscriptionum semiticarum. — Le deuxième fascicule du tome II (*Inscriptions phéniciennes*) a 11 feuilles en épreuves. Le troisième fascicule du tome Ier (*Inscriptions himyarites*), retardé par la nécessité de se procurer certains documents, ne pourra paraître qu'en 1896; mais déjà les planches XIX à XXIX ont été tirées. Quant aux *Inscriptions araméennes*, le troisième et dernier fascicule du tome Ier est en préparation et sera donné à l'impression avant la fin de l'année.

Œuvres de Borghesi. — Le tome X, retardé momentanément par la maladie de M. Héron de Villefosse, a été repris avec un redoublement d'activité : 52 feuilles sont tirées et les feuilles 53 à 61 sont en épreuves. Tout fait donc espérer un prochain achèvement de ce volume, qui sera le dernier de cette importante publication.

H. Wallon.

SÉANCE DU 26 JUILLET.

Le maire de la ville de Blois, au nom de la municipalité de cette ville, invite l'Académie à se faire représenter aux fêtes qui auront lieu à Blois, le 10 novembre prochain, pour la célébration du centenaire d'Augustin Thierry.

L'Académie désigne son Secrétaire perpétuel pour la représenter.

M. Eug. Müntz fait la communication suivante sur *Les épées d'honneur distribuées par les papes.*

Une exposition récemment organisée à Berlin et une savante monographie publiée par M. le docteur Lessing ont appelé l'attention sur les épées d'honneur ou épées bénites, autrefois distribuées par les souverains pontifes. On a vu reparaître à cette occasion l'épée qui fut offerte, en 1460, par un pape célèbre, Pie II (Aeneas Sylvius Piccolomini), au marquis Albert Achille de Brandebourg, et qui sert de nos jours encore au couronnement des rois de Prusse.

J'ai l'honneur de communiquer à l'Académie une série de notices inédites sur une institution qui a tenu, à côté des Roses d'or, une place considérable dans les cérémonies de la cour pontificale. Il résulte de mes recherches que, dès le règne d'Urbain V (1365), l'épée était solennellement remise chaque année, le jour de Noël, à quelque prince ou grand seigneur ayant bien mérité de la chrétienté.

La richesse de ces armes varia naturellement beaucoup. En 1365, l'épée, le ceinturon et le chapeau offerts au duc d'Anjou ne coûtèrent pas moins de 324 florins d'or (soit une vingtaine de mille francs de notre monnaie); au début du xve siècle, la dépense n'atteignait plus guère que 80 florins; sous Alexandre VI, elle remonta à 250 florins; sous Paul III à 340 florins.

Lorsque l'épée était expédiée au loin — et c'était le cas le plus fréquent — on y joignait un bref relatant les titres du destinataire à cet honneur insigne et l'incitant d'ordinaire à de nouveaux efforts en faveur du Saint-Siège. Les inscriptions gravées sur la lame de l'épée étaient à l'avenant. C'étaient d'ordinaire des variantes de ce verset du second livre des *Macchabées* : «Accipe sanctum gladium..... in quo dejicies adversarios populi mei Israël.»

Le bref adressé par Jules II au cardinal de Médicis, chargé de remettre l'épée au vice-roi de Naples (le porteur ne fut autre que le futur cardinal Bibbiena), contient des détails importants sur les conditions dans lesquelles cette distinction était accordée. Nous y voyons que le pape désignait le titulaire d'accord avec le Sacré Collège, et que, d'après une tradition déjà fort ancienne, les rois, ducs ou marquis devaient seuls entrer en ligne. Si Jules II dérogea à cet usage, c'est que, cédant à ses instincts belliqueux, il voulait exciter le zèle du capitaine général de la Ligue sainte contre le roi de France Louis XII, qu'il n'hésite pas à traiter d'ennemi de l'Église et de schismatique.

Quoique la richesse des épées d'honneur ait été de bonne heure pour elles une cause de mutilation ou de destruction, j'ai été assez heureux pour en retrouver une vingtaine, dispersées dans les musées publics ou les collections particulières de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre. Une lame, aux armoiries de Léon X, a figuré, en 1889, à l'exposition militaire de l'esplanade des Invalides.

Les archives du Vatican font connaître les noms des orfèvres qui ont exécuté les armes distribuées pendant la première moitié du xvie siècle. Grâce à la série des «Introitus et Exitus», je puis établir que les épées du musée d'Édimbourg, du musée de

Vienne et de la bibliothèque de Zurich sont sorties de l'atelier d'un artiste de Sutri, Dominicus, attaché à la cour de Jules II en qualité d'orfèvre pontifical. Sous Léon X, un autre orfèvre, Sanctus Cole, eut le monopole des commandes. Paul III, de son côté, s'adressait de préférence au Romain Franciscus de Valentinis.

L'épée d'honneur et le chapeau ducal ont été donnés pour la dernière fois en 1825, et c'est un prince français, le duc d'Angoulême, qui en a été le dernier titulaire.

Néanmoins, ces insignes continuent à figurer périodiquement dans les cérémonies de la cour de Rome : pendant la vigile de Noël et le jour même de Noël, ils sont exposés dans la chapelle papale, à droite de l'autel. Ils y rappellent un usage séculaire, intimement lié aux fastes artistiques de la papauté et qui nous a valu une longue série de chefs-d'œuvre remarquables par le fini ou par le goût.

M. Delisle communique une notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, qui passe pour renfermer la chronique de Gérard de Frachet. Mais la chronique contenue dans ce manuscrit est en réalité l'œuvre d'un dominicain de Rome, qui l'a rédigée vers l'année 1320. Ce n'est qu'un abrégé de l'Histoire de Ptolémée de Lucques, dépourvu de valeur. Toutefois les notes marginales et la continuation que l'auteur a ajoutées présentent de l'intérêt pour l'histoire de la ville de Parme. Le manuscrit de Venise est l'exemplaire original; beaucoup de morceaux y sont écrits de la main de l'auteur.

M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, communique dix-sept photographies et des dessins résumant les résultats obtenus à Cherchel (ancienne capitale de la Maurétanie) pendant l'année courante, au cours des fouilles qu'il y poursuit, sous le patronage du Comité des travaux historiques, avec le concours du capitaine Sordes et du lieutenant Perrin.

Le butin de la dernière campagne est digne d'attention. Outre le déblaiement d'une basilique, on a découvert une statuette de

Diane, une colossale statue d'orateur, une tête de roi, une tête de femme du premier siècle, plusieurs statues de femmes drapées, des sculptures en terre cuite, un plat chrétien, des monnaies africaines, deux cornalines gravées, un grand camée de verre montrant Hercule casqué d'une peau de lion, un vase d'argent, une bague d'or, une soixantaine d'objets de bronze, deux brillantes mosaïques représentant, l'une, des scènes maritimes (hippocampe, homard, étoiles de mer, murène, pieuvre, poissons, etc.), et l'autre, deux paons affrontés séparés par un vase, etc.

Les fouilles ayant été effectuées, avec le bienveillant agrément du général Swiney, par les détenus de l'atelier n° 1, M. Waille insiste sur l'importance des services rendus depuis dix ans par cet atelier militaire à l'archéologie et aux collections publiques, et sur ceux qu'il peut rendre encore, et il exprime le souhait que cet atelier soit maintenu à Cherchel, au moins pendant quelque temps, au cas où des raisons majeures n'exigeraient pas son transfèrement immédiat dans une autre localité.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie la 2e partie du tome V du *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux,* avec la *Préface* qui doit être placée en tête de la 1re partie (Paris, 1895, in-fol.).

Il offre, ensuite, au nom de M. Alfred Croiset, le tome IV de l'*Histoire de la littérature grecque,* qu'il publie avec son frère M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France. Cette partie, qui est tout entière de notre confrère, comprend, avec un essai sur l'éloquence non écrite et écrite, Thucydide, les sophistes et les philosophes, Socrate, Platon. Xénophon, comme économiste, philosophe et historien, et les orateurs, Démosthène, ses prédécesseurs, ses contemporains et ses successeurs, et enfin Aristote. C'est dire toute l'importance de ce volume.

Sont encore offerts :

Denier de Hugues, comte de Rouergue (*1008-1054*) par M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut (Bruxelles, 1895, in-8°; extrait de la *Revue belge de numismatique*, année 1895);

L'âge de pierre à Tebessa, par M. C. Duprat (Constantine, 1895, in-8°; extrait du *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*);

La règle de Saint-Benoît, traduite en vers français par Nicole, publiée par M. A. Héron (Rouen, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 2 AOÛT.

Le Président fait part à l'Académie de la mort, qu'elle a déjà apprise, de notre regretté confrère, M. J. Derenbourg. Il aura l'honneur et la douleur de témoigner à ses funérailles des regrets de ses confrères et de dire tout ce que l'Académie perd en la personne de M. J. Derenbourg. En attendant, il ne peut que lever la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 9 AOÛT.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie, au nom du R. P. Delattre, plusieurs extraits d'une lettre relative aux fouilles de Carthage.

«Pendant le mois de juillet, nous avons découvert dix-huit tombes puniques. Plusieurs avaient été visitées et en partie détruites par les Romains. Aucune ne renfermait de vases grecs ornés de peintures. Aucune figurine de terre cuite n'est sortie de ces sépultures. Nous avons cepen-

dant trouvé un tonnelet de terre cuite se rapprochant, pour la forme, des vases donnés par M. Perrot, sous les nos 498-500, dans son IIIe volume de l'*Histoire de l'art*. Dans cet objet, la tête manque.

«La pièce la plus importante et la plus intéressante sortie de la nécropole pendant le mois dernier est une statuette en ivoire, haute de 0 m. 13, qui a le mérite d'être intacte. Elle a été sculptée dans un cylindre d'ivoire qui a presque entièrement conservé sa forme. Cette figurine représente une femme coiffée à l'égyptienne et vêtue d'une longue robe. Le cou est orné d'un collier. Les bras sont raides et collés au corps. Les mains, réunies sur la poitrine, soutiennent les seins qui sont à peine indiqués. Sur le reste du cylindre, qui forme la robe, l'artiste a ciselé trois longues bandes quadrillées, tombant l'une dans le dos, les deux autres sur les côtés de la statuette. Par-dessus ces bandes, à la hauteur des reins, passe une ceinture, dont les deux bouts croisés pendent en avant, s'écartant à droite et à gauche. Le bas de la robe est orné d'une frange. Les pieds ne sont pas indiqués. La manière dont cette femme, ou plutôt cette déesse, est vêtue, nous fournit un des rares exemples du costume carthaginois. Vous constaterez aussi qu'elle offre certaines analogies avec la statuette du Louvre dont vous me parlez et qui doit être celle que M. Perrot a donnée sous le n° 281 de son volume sur la Phénicie et Chypre.



«Le cylindre d'ivoire est creux et le bord inférieur est percé de quatre petits trous qui semblent avoir servi à fixer la statuette sur un morceau de bois. Cette figurine formait probablement le manche d'un miroir. On a trouvé, en effet, dans la même tombe un miroir en bronze avec plusieurs objets de parure, un pendant en or à croix ansée, une bague sigillaire, trois anneaux d'argent et les débris d'un bracelet orné du scarabée sacré et de palmettes.»

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau trois photographies représentant cette figure en ivoire, sous différentes faces, et fait remarquer combien il est intéressant de la comparer avec la statuette du Louvre en même matière, qui provient de Chypre. Le travail de la statuette du Louvre est plus achevé, plus fin et

plus soigné, mais la statuette de Carthage a l'avantage d'être tout à fait complète.

La tête de la déesse manque sur l'exemplaire de Chypre. Comme celle de Cartharge, elle devait être copiée sur un modèle égyptien et, sans doute, elle a été exécutée dans un morceau séparé. Le geste des deux figures est le même; elles sont habillées d'une façon identique avec une longue robe retenue par une ceinture. La section très nette qui existe à la partie supérieure de la figure du Louvre permet de croire que la tête avait été travaillée à part.

Le R. P. Delattre est toujours plein d'ardeur; malheureusement les fonds votés par l'Académie pour les fouilles de Carthage sont épuisés et il aurait été obligé d'interrompre ses fouilles si de généreux visiteurs, frappés de l'importance de ses découvertes, ne lui avaient fourni les moyens de continuer ses travaux, au moins pendant quelques semaines. Dans les premiers jours de juillet, un magnifique bateau de la flotte des Messageries maritimes, *le Chili*, dans son premier voyage d'essai, amenait à Bizerte les administrateurs de la Compagnie et de nombreux invités. Tout ce monde vint visiter Carthage et y passer une journée. Le musée et les fouilles de la nécropole firent une si bonne impression sur l'esprit de ces touristes d'élite que, revenus à bord du *Chili*, leur première pensée fut de témoigner au P. Delattre leur reconnaissance et leur intérêt à l'aide d'une très généreuse souscription pour la continuation de ses recherches.

Une action de cette nature honore grandement ceux qui en ont été les instigateurs : aussi M. Héron de Villefosse saisit cette occasion pour adresser aux administrateurs et aux invités de la Compagnie des Messageries maritimes de chaleureux remerciements, au nom du R. P. Delattre, au nom de l'Académie des inscriptions et au nom de tous les archéologues qui suivent les fouilles de Carthage avec un sentiment d'espérance de plus en plus considérable.

M. Heuzey présente quelques observations sur la statuette phénicienne du Louvre. Un éclat du visage et de la coiffure de cette

figurine est conservé. L'ensemble et surtout l'ample tunique ajustée à la manière ionienne indiquent un style égypto-phénicien déjà perfectionné par l'influence de l'art grec. La forme cylindrique de ces figures d'ivoire est due à la forme originelle de la dent d'éléphant dans laquelle elles sont sculptées.

M. Boissier signale les caractères hybrides de la statuette de Carthage dont la tête est bien du style égyptien ou phénicien, tandis que la partie inférieure indiquerait plutôt une origine asiatique.

M. Henri Weil entretient l'Académie d'un quatrième hymne mis au jour par les fouilles de Delphes. C'est un Péan en l'honneur de Dionysos, qui date du dernier tiers du quatrième siècle avant notre ère. Il l'emporte donc sur les hymnes précédents par son âge, il se distingue aussi par son intérêt historique; mais il n'est pas accompagné de notation musicale. Les premières strophes roulent sur l'histoire du dieu, les strophes suivantes sont toutes d'actualité. D'autres documents épigraphiques récemment découverts attestent qu'on travaillait à la reconstruction du temple de Delphes pendant tout le quatrième siècle. On voit ici que ces travaux reçurent une vive impulsion après la fin de la Guerre sacrée contre les Phocidiens, qui avaient pillé les trésors du temple. Le poète prévoit le jour où sera inauguré un sanctuaire tout resplendissant d'or, à l'abri désormais des profanations, et il proclame heureuse la génération qui accomplira cette œuvre. Organe des prêtres de Delphes et du conseil amphictyonique, dirigé alors par les princes macédoniens, il prône l'idée panhellénique et la politique des nouveaux chefs de la Grèce.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* donnera le texte du Péan avec les suppléments et le commentaire de M. Henri Weil.

M. Homolle entretient l'Académie des questions relatives à la construction primitive et à la réfection du temple de Delphes, ainsi que des causes et de la date de la destruction de ce monument et de l'époque probable de sa reconstruction.

M. Homolle doit continuer sa communication dans la prochaine séance.

Est adressé au concours pour le prix Duchalais (numismatique du moyen âge) :

Description générale des monnaies mérovingiennes, publiée d'après les notes manuscrites de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, par M. A. de Belfort (Paris, 1892-1895, 5 vol. in-8°).

M. Hamy résume un court mémoire manuscrit, envoyé à l'Académie par M. Dumoutier, inspecteur de l'enseignement au Tonkin, et consacré à l'examen d'une inscription antique trouvée à Temiya, dans l'île de Yéso. Cette inscription a été publiée une première fois, d'une manière incomplète, par le capitaine Lefèvre, de la mission militaire française (*Revue d'ethnographie*, 1888). M. Dumoutier a pris une nouvelle copie, moins imparfaite, de l'inscription de Temiya et il en rapproche les lettres les moins conservées de quelques-unes de celles qu'on peut lire sur les poids de métal qui servaient de monnaies chez certaines dynasties chinoises fort anciennes. Et, comme la grotte où l'inscription se trouve gravée est en rapport intime avec une station archéologique où abondent les antiquités Aïnos, il se demande si elle n'a pas eu pour objet de rappeler les relations de quelque ancien navigateur chinois avec les primitifs habitants de Yéso.

M. Hamy communique ensuite à l'Académie une lettre de Mgr Leroy, vicaire apostolique des deux Guinées, accusant réception des instructions spéciales que lui a envoyées la Commission de la fondation Garnier, et annonçant qu'il a commencé les recherches sur les Pygmées occidentaux, dont l'Académie a bien voulu le charger. Il a trouvé au Fevron-Vaz, d'où est datée sa lettre, une race métisse, les Ajongo, qui n'avait pas encore été signalée, et dont il étudie les caractères.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts à l'Académie :

Un nouvel hymne à Apollon, par M. Théodore Reinach (Paris et Athènes, 1895, in-8°; extrait du *Bulletin de correspondance hellénique*);

Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente. Année 1894 (Angoulême, 1895, in-8°);

Conférence bibliographique internationale. Bruxelles, 1895. Documents (Bruxelles, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei 1895. *Rendiconto dell' adunanza solenne del 9 giugno 1895* (Roma, 1895, in-4°).

SÉANCE DU 16 AOÛT.

M. Homolle, en présentant les relevés du temple de Delphes, exécutés par MM. Tournaire et Blot, établit la date de la construction de cet édifice et la manière dont il doit être restitué.

M. Homolle explique ensuite le plan du temple; puis il fait circuler les dessins de M. Blot représentant les divers caractères d'architecture et les détails de la décoration du Trésor des Siphniens [1].

M. Clermont-Ganneau reprend l'étude et l'interprétation des bas-reliefs et de l'inscription bilingue, néo-punique et romaine, du mausolée d'El-Amrouni, en Tripolitaine [2], communiqués, il y a quelques mois, à l'Académie, par M. Ph. Berger.

Il commence par comparer ce remarquable monument à des

[1] Voir ci-après.

[2] Le mémoire de M. Clermont-Ganneau a paru depuis in-extenso dans les *Études d'archéologie orientale* (t. I, p. 156-164).

monuments similaires, qu'il a lui-même découverts au commencement de cette année, au cours d'une exploration de la côte tripolitaine, aux environs de Khoms, l'ancienne *Leptis Magna*, à deux jours dans l'est de Tripoli. Comme celui d'El-Amrouni, les mausolées de Leptis, dont M. Clermont-Ganneau fait circuler des photographies prises par lui, consistent en de hautes tours carrées, richement ornées de colonnes, de pilastres et de sculptures; parmi les matériaux écroulés de ces somptueux édifices funéraires, qui ont eu beaucoup à souffrir des tremblements de terre, M. Clermont-Ganneau a trouvé des fragments de statues et de bas-reliefs qui les décoraient, ainsi que des inscriptions romaines. Il est très probable que plusieurs de ces inscriptions romaines étaient, comme à El-Amrouni, accompagnées d'inscriptions puniques, Leptis étant un des centres les plus importants de la côte africaine soumise à Carthage. Il y aurait là à entreprendre des fouilles fructueuses pour l'épigraphie sémitique.

Plusieurs des bas-reliefs du mausolée d'El-Amrouni représentent des scènes empruntées à la légende d'Orphée allant chercher Eurydice aux enfers. Un détail d'une de ces scènes était resté inexpliqué; Orphée et Eurydice, placés l'un derrière l'autre, semblent se diriger vers la porte des enfers qu'ils viennent de franchir, tandis qu'ils devraient s'en éloigner.

M. Clermont-Ganneau démontre que ce que l'artiste a voulu exprimer, en réalité, c'est le moment psychologique, où, conformément à la légende antique, Orphée, s'étant retourné, malgré la défense formelle de Proserpine, pour regarder Eurydice qui marchait derrière lui, celle-ci se trouve aussitôt entraînée de nouveau par une force invisible vers le sombre royaume, et perdue à jamais pour son époux.

M. Clermont-Ganneau, abordant ensuite le texte de l'inscription punique, rectifie le déchiffrement et la traduction de plusieurs mots phéniciens : la transcription sémitique des noms de *Pudens*, l'un des fils du défunt, et de *Iuzala*, son père; le verbe *bana* «construire», l'expression *benênam* «leurs fils», etc. Il s'attache surtout au début de l'inscription, qui avait jusqu'ici résisté à tous les efforts, et montre qu'elle doit se lire : לעלאנא ראפאם,

le-eloné Rephaïm « aux dieux Rephaïm »; c'est la traduction littérale de la contre-partie latine : *Diis Manibus* « aux dieux Mânes ». Cette équivalence avérée des dieux Mânes et des Rephaïm, mentionnés plusieurs fois dans la Bible, est un fait de la plus haute importance pour la question, encore si obscure et si controversée, des idées des Sémites sur l'immortalité de l'âme et la vie d'outre-tombe.

M. Oppert fait observer qu'il est étrange qu'une erreur sur une lettre du nom ait été commise par la famille.

M. Clermont-Ganneau répond qu'une erreur identique (*Pubens* pour *Pudens*) étant certaine, indiscutable, pour une autre partie de l'inscription bilingue, rien n'empêche d'admettre celle qu'il signale et la restitution qu'il propose d'un *d* pour *b* dans le nom *Iuzala* (*Iubzala* = *Iudsaba*).

M. Collignon lit un mémoire sur une tête en marbre du Musée du Louvre, provenant de la collection du sculpteur Jérichau et acquise en 1889 pour le Musée. C'est une tête de jeune fille, copiée à l'époque romaine d'après un original grec en bronze, qui paraît appartenir à la première moitié du IVe siècle. Cette œuvre est remarquable par la simplicité élégante de la coiffure, et par l'expression de réserve et de recueillement que souligne encore la pose inclinée de la tête. L'original pourrait être une de ces statues-portraits que la piété des familles consacrait aux abords des sanctuaires. Des dédicaces de statues nous font connaître cet usage; à Athènes, plusieurs inscriptions mentionnent des statues d'errhéphores consacrées par les parents des jeunes filles qui avaient exercé ces fonctions.

COMMUNICATION.

LE TEMPLE D'APOLLON, NOTE DE M. HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Pausanias dit que le temple qui existait de son temps (ἐφ' ἡμῶν) avait été construit par les Amphictyons, qu'il était l'œuvre de l'architecte corinthien Spintharos et portait des frontons sculptés, commencés par Praxias, élève de Calamis, et achevés par Autosthénès. Le monument qu'il décrit est, à en juger par ces données, celui même qui fut élevé au VIe siècle, après l'incendie de 548; qui, grâce à la générosité des Alcméonides, fut orné sur le front oriental d'un portique en marbre blanc de Paros; qui enfin, d'après le témoignage d'Euripide, portait sur le même front une frise de métopes sculptées.

Or, ainsi que je le signalais dans mon rapport de 1894, il n'a point encore été découvert ni un fragment des statues des frontons ou des bas-reliefs de la frise, ni un membre d'architecture en marbre, sauf dans les fondations de l'ouest, ni, à l'exception de deux mufles de lions, aucun morceau attribuable au VIe siècle.

Il y a là une contradiction flagrante, et il ne suffit pas pour la résoudre de la scholie d'Eschine sur le tardif achèvement du temple delphique, qui aurait été terminé sous Néron seulement. Une construction qui aurait traîné pendant des siècles porterait la marque des styles successifs de tous les âges qu'elle aurait traversés; celle du temple paraît présenter, au contraire, un caractère d'unité en même temps que de modernité relative. On devait donc conclure, pensais-je, non point que les travaux eussent été indéfiniment prolongés, du VIe siècle avant Jésus-

Christ jusqu'au Ier siècle de l'ère chrétienne, mais bien que le temple bâti à la fin du VIe siècle avait été dans la suite, à une époque encore indéterminée, complètement refait suivant un plan d'ensemble, et achevé, du moins pour le gros œuvre, dans une période assez courte.

Toutefois une semblable conclusion était si hasardée qu'elle osait à peine se produire, à défaut de textes formels : je crois la pouvoir établir par une analyse minutieuse de la construction, qu'a rendue possible l'achèvement des déblais. Ce sont les résultats de cette analyse que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie; j'examinerai ensuite les documents déjà étudiés par MM. Foucart et Pomtow et j'espère mettre d'accord le témoignage des ruines avec celui des auteurs.

Les soubassements du temple, qui seuls sont encore en place, se composent de deux rectangles, enfermés l'un dans l'autre, et qui portaient, l'un le portique extérieur, l'autre les murs de la cella avec les colonnes du prodomos et de l'opisthodomos; deux fondations intérieures, parallèles aux longs côtés de la cella, semblent avoir soutenu une colonnade.

Le soubassement externe n'est pas visible du côté du nord; à l'est et au sud on peut l'observer et souvent sur ses deux faces; il est parfaitement intact, d'une unité de construction parfaite, en gros blocs de brèche du Parnasse, grossièrement équarris et dressés seulement sur les plans de lit; travail et appareil sont du VIe siècle. L'aspect change à 10 mètres environ de l'angle sud-ouest et tout le long du côté ouest; la brèche du Parnasse ne forme plus que les assises inférieures, au nombre de deux ou trois; au-dessus elle est remplacée par des assises de marbre blanc, magnifique et très finement travaillé, portant encore des traces de peinture rouge et les amorces d'un grand larmier dont les premières gouttes subsistent. Les dimensions répondent à celles du temple; les morceaux alignés mesureraient au moins une vingtaine de mètres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le soubassement interne est en tuf; très bien travaillé, très bien conservé sur les deux mêmes côtés que le précédent, il présente à l'ouest la même irrégularité et pareil mélange de matériaux hétérogènes, marbre et tuf. Les pièces de marbre apparaissent dès la première assise inférieure et parmi elles on reconnaît un triglyphe scié, dont les dimensions répondent à celles du temple. On doit noter encore qu'à l'angle sud-ouest le soubassement interne, au lieu d'être indépendant comme à l'angle sud-est, est relié au soubassement externe et comme arc-bouté contre lui au moyen d'un mur de traverse rajouté après coup entre l'un et l'autre.

Ce mur a été lui-même postérieurement écrasé entre ses deux voisins et lézardé du haut en bas par un tremblement de terre, dont toute la moitié occidentale du temple porte la trace; non seulement le dallage a été alors culbuté et les supports du dallage disjoints, disloqués ou brisés, mais toute la masse de l'édifice a été ramenée en arrière, de telle sorte que la ligne de soubassements nord et sud a été tordue sur une longueur de 20 mètres environ. Une autre preuve encore de la violence des tremblements de terre et de la particulière vulnérabilité des côtés sud et ouest, c'est l'étai appliqué extérieurement à l'angle formé par ces deux murs.

De ces observations il résulte :

Qu'un temple, dont les soubassements sont du VIe siècle, a été ébranlé par un tremblement de terre, qui, laissant intacte une partie des fondations, a bouleversé l'autre jusqu'au roc (côté sud et angle sud-ouest);

Que, dans cet accident, des parties du temple, qui étaient de marbre, ont été assez endommagées pour que les pièces de la construction, au lieu d'être réparées, aient été employées à la réfection des soubassements détruits.

Or, il n'existait dans le temple d'Apollon qu'une seule partie

construite en marbre, la façade de l'est, élevée au VIe siècle par les Alcméonides.

Nous pouvons donc admettre que l'édifice éprouvé fut le temple du VIe siècle; qu'il souffrit inégalement, mais dans toute son étendue, dans ses parties hautes seulement du côté est, mais jusque dans ses fondations du côté ouest : ce fut donc une catastrophe totale.

Si des fondations nous passons aux assises supérieures, aux degrés du stylobate, aux supports du dallage et aux dalles mêmes du pavé, nous serons frappés de la remarquable et absolue unité de la matière et de la façon; d'un bout à l'autre on a employé la même pierre, le calcaire bleuté de Saint-Élie, toujours choisi avec soin et sans défaut; la dimension des pierres est la même dans une même assise d'un bout à l'autre sur les façades parallèles, et les allongements ou amincissements nécessités par la construction se répètent symétriquement; les particularités de coupe se reproduisent aussi identiques aux places correspondantes. Les singuliers assemblages à tenon et à mortaise, qui rappellent les emboîtements de la charpente, employés dans le lacis ajouré des supports du dallage, se continuent sur toute la surface du monument, partout ailleurs que sous les colonnes ou les murs; les formes des scellements et leur disposition ne varient point.

Tout indique une œuvre d'un seul jet, conçue et exécutée en une fois; de même que nous avons pensé trouver les marques d'une destruction générale, nous avons la preuve d'une reconstruction complète.

En effet, il était impossible de refaire en entier le dallage, si l'on n'avait préalablement rasé les parties hautes. L'examen de tous les morceaux qui subsistent depuis le premier tambour des colonnes jusqu'à la doucine et aux gargouilles du chéneau, n'est pas pour contredire une semblable hypothèse.

Le fût de la colonne dorique allongé sans renflement, le

chapiteau à échine droite, l'entrecolonnement large (2 diamètres 1/3) indiquent un monument, non seulement exempt de tout archaïsme, mais postérieur au Parthénon. Le chapiteau rappelle celui du temple d'Athéna Aléa à Tégée, qui est du IVe siècle et des environs de l'année 390; mêmes observations sur la hauteur de l'architrave, de la frise, sur la forme des triglyphes et les dimensions des métopes. La corniche manque toujours; mais les rinceaux et les têtes de lions du chéneau, sauf les deux fragments cités plus haut, sont conçus et exécutés dans la manière du IVe siècle. Les colonnes ioniques, dont les tambours, bases et chapiteaux sont répandus dans tout le sanctuaire et que leurs grandes dimensions ne permettent guère de rapporter à un autre édifice que le temple d'Apollon, copient le type de l'Érechthéion, ou rappellent celui du temple de Priène[1]; elles ne sont donc pas non plus antérieures au IVe siècle. Le mélange même des ordres est le contraire d'un signe d'antiquité.

Le temple a son épigraphie : nombre de blocs de tuf, que j'ai relevés dans le sanctuaire, depuis l'Hellénico jusqu'au mur pélasgique, sur l'esplanade du temple et dans les fondations mêmes de la cella, portent des marques; la plupart sont écrites en caractères du IVe siècle. En voici quelques-unes.

Ο	ΑΡΧΕΛ	ΔΑΙΟΣ	ΜΑꓶ	ΣΙΩ
Ρ	ƎΧꟼΑ		ΓΑΙ	ΣΙΩΝ
Θ			ΑꟼꓘΜΑꓶ	WΩΙΣ
Α				

Tous ces détails de style, tous ces indices matériels ou pa-

[1] Tant qu'il n'était pas démontré que le temple fût du IVe siècle, et que l'on pouvait croire à l'existence d'autres grands édifices ioniques, auxquels les colonnes auraient appartenu, on devait les tenir pour étrangères au temple. Maintenant les fouilles ont établi qu'il est le seul monument qui leur convienne par ses dimensions et aussi par la date.

léographiques montrent, du haut en bas de l'édifice, et des extrémités au cœur, l'uniformité de travail déjà constatée dans la coupe et la pose du dallage; ils imposent la même conclusion : à savoir que le temple des Alcméonides a été complètement rebâti. Ils donnent enfin, par leur concordance chronologique, la date des travaux de réfection et permettent d'affirmer qu'ils ont été exécutés au IVe siècle.

Ils ne furent jamais achevés, on en a la preuve dans les colonnes doriques dont les fûts sont demeurés lisses; certaines parties traînèrent ou subirent dans la suite des temps diverses réparations; on en peut juger par les types différents et le travail très inégal des chapiteaux ioniques et des gargouilles en tête de lion. Mais de semblables disparates s'observent dans tous les édifices qui ont eu une longue existence et n'infirment en rien la valeur des observations concordantes qui ont été exposées ci-dessus.

La disparition totale des marbres du vieux temple paraît, en faveur de l'hypothèse, un argument de plus. S'il avait subsisté jusqu'à l'époque indéterminée de la destruction définitive, on en retrouverait quelques débris, tambours de colonnes, chapiteaux, etc.; s'il a été renversé et remplacé par un édifice nouveau à une date relativement ancienne, on comprend sans peine que les matériaux aient été remployés. Nous avons la preuve du remploi des corniches et de quelques autres morceaux; les colonnes de marbre débitées ou retaillées ont pu être transformées en chéneaux, en colonnes ioniques; les architraves et les frises de marbre seront devenues des chéneaux, des tuiles, des stèles. Les vieilles colonnes de tuf aux formes lourdes pouvaient fournir sans peine les colonnes nouvelles plus élancées, et les pierres d'appareil retrouver leur place dans l'édifice rebâti; à son défaut, il ne manquait pas d'autres constructions, ne fût-ce que les murs de terrasses dont toute la montagne est sillonnée. Ainsi transformés et

rendus méconnaissables par une taille et des formes nouvelles, les restes du VIe siècle se dérobent à nos recherches.

Reste à soumettre ces conclusions au contrôle des textes; nous les aborderons maintenant, pourvus de données nouvelles, qui nous permettront, peut-être, d'en pénétrer plus avant et plus sûrement le sens, d'en discerner les demi-clartés, ou d'en dissiper les obscurités.

M. Pomtow a retrouvé dans un décret de Delphes (*Ath. Mitt.*, 1880, p. 202), qu'il attribue au IIIe siècle, une allusion à un incendie ou à une destruction du temple (*ἐπεὶ ὁ ναὸς κατεκαύθη* ou *κατελύθη*). Mais ni l'étendue du désastre, ni la date ne sont déterminées; M. Schmidt reporte l'incendie jusqu'en 548; d'autres le ramènent à l'époque de l'invasion gauloise; M. Pomtow le place, sans raison décisive, à une époque intermédiaire (*Berlin. ph. Woch.*, 1875, p. 157 et suiv.).

Les textes de Macrobe (*Sat.*, III, 6), de Plutarque (*Numa*, 9), de saint Jérôme (*Chron. Euseb.*, II, p. 133, éd. Schœne) ne contiennent ni un fait précis, ni une date rigoureuse.

Nous avons découvert à Delphes et M. Bourguet publiera prochainement les comptes des *ναοποιοί* préposés aux travaux du temple pendant et après la Guerre Sacrée, durant une période de plus de vingt ans. Ces commissaires, pris dans les différents peuples qui faisaient partie de l'Amphictyonie, président à l'approvisionnement, au transport, à la taille et à la pose des matériaux, en leur qualité de trésoriers et de payeurs [1].

Les pierres viennent de Corinthe et de Sicyone, d'où l'on peut conclure qu'elles sont de tuf; elles sont d'ailleurs désignées une fois par le mot *πῶροι*; elles sont amenées à

[1] Voir à ce sujet les comptes rendus du *Bulletin de correspondance hellénique* (1893, p. 617; 1894, p. 175 et suiv.), le rapport de M. Weil sur les travaux de l'École d'Athènes (*C. R. Acad. inscript.*, 1894, p. 601) et les observations de M. Foucart (*C. R. Acad. inscript.*, 1895, p. 190 et suiv.).

Kirrha, débarquées sur le môle au moyen d'une grue et montées jusqu'à pied d'œuvre. L'emploi qui en est fait indique la nature et l'étendue des travaux; ils se répartissent entre le portique extérieur (*περίσταcις*): 6 épistyles, 14 triglyphes; le prodomos et l'opisthodomos (*πρόσταcις ἐν τῶι προδόμωι, ἐν τῶί ὀπισθοδόμωι*); le naos (*πρόσταcις ά πρὸ τοῦ ὀμφάλου — μέγα θύρωμα — θύραι*); la corniche (*παραδεῖγμα* pour les *λεοντοκέφαλαι*); la toiture (*κέραμος κορινθοειδής*), etc. Parmi les entrepreneurs, nous trouvons un Daios, un Pancratès, un Sion, c'est-à-dire précisément trois de ceux dont les blocs de tuf portent les noms [1].

Il y eut donc, entre 352 et 330 environ, des travaux qui portèrent à peu près sur toutes les parties du temple, à l'intérieur comme à l'extérieur; ils furent exécutés aux frais de l'Amphictyonie, sous le contrôle d'une commission internationale. La marche en est lente et intermittente, comme on peut s'y attendre dans une période de guerre; les dépenses sont peu élevées, soit par suite de la pauvreté de la caisse, soit en raison du caractère des travaux qui se répartissent sur toute l'étendue du monument et peuvent être par conséquent très divisés. Ce n'est pas toutefois une entreprise sans importance, et, qu'il s'agisse d'achèvements ou de réparations, elle ressemble beaucoup à une réfection.

Six architraves, c'est autant qu'il en faut pour une des façades principales, avec encore une en retour d'angle; la même façade ne compte que onze triglyphes, et la fourniture est de quatorze, plus deux d'angle; les sept *θριγκοί* paraissent répondre à ces quatorze triglyphes pris deux à deux; viennent ensuite les têtes de lion du chéneau; c'est donc un entablement complet pour une partie étendue de l'édifice.

[1] Sion avait été chargé d'un travail ainsi désigné : *ἔργον τὸ περὶ τὸν ὀμφαλον*; or c'est précisément dans le *ναός* que les pierres à son nom gisent encore aujourd'hui.

On ne saurait dire après cela que ces travaux fussent destinés à l'achèvement du temple du VIe siècle, toujours en train depuis les Alcméonides. Si retardée qu'eût été la construction, elle ne pouvait être, au bout de deux cents ans, aussi peu avancée encore.

Je ne crois pas non plus qu'il s'agisse de simples réparations occasionnées par un récent et partiel accident. Diodore et Strabon signalent, il est vrai, durant le gouvernement de Phalæcos, un tremblement de terre, qui arrêta ce personnage dans une tentative sacrilège de pillage, lorsqu'il se préparait à dépouiller les sous-sols de l'autel et de l'omphalos des richesses qu'il y croyait cachées. Mais rien n'indique que la construction eût souffert, et d'ailleurs ce prodige est postérieur au commencement des travaux (353-352) dont nous possédons les comptes.

Aussi bien cette organisation d'un collège international de *ναοποιοί*, ces comptes spéciaux gravés sur de grandes dalles supposent un autre dessein que celui de remplacer quelques pierres détériorées. Mettre la dernière main à la construction du temple était un projet qui pouvait et devait tenter les Phocidiens, désireux de justifier leurs prétentions au patronage de Delphes, d'apaiser le scandale causé en Grèce par les pillages d'Onomarchos et de Phayllos, de donner satisfaction au sentiment public qui, même en Phocide, se révoltait et demandait des satisfactions, lors de l'avènement de Phalæcos (352). Un tel acte de piété, auquel on conviait toute la Grèce, pouvait être un coup de partie, en réhabilitant la Phocide et groupant autour d'elle l'Amphictyonie.

Mais le projet ne pouvait naître, les travaux, dont nous avons le détail, s'exécuter, que s'il existait un temple en cours de construction, assez avancé pour qu'on pût espérer d'en voir la fin, assez peu pour réclamer des travaux importants, commencé assez récemment pour exciter l'intérêt de toute la Grèce.

On avait déjà soupçonné l'existence d'un tel monument; on pourra, je crois, l'affirmer désormais.

Les indications décisives doivent être cherchées dans deux documents du IVe siècle, rapprochés avec une grande sagacité par M. Kœhler, dans son mémoire sur la *Politique de Denys l'Ancien* (*Ath. Mitt.*, 1876, p. 13 et suiv.), et récemment soumis à un nouvel examen par M. Foucart : le chapitre 4 du VIe livre des *Helléniques* et l'inscription attique de 368 en l'honneur de Denys le Tyran (*C.I.A.*, II, 51); il y faut joindre le paragraphe 116 du discours d'Eschine contre Ctésiphon et la scholie qui accompagne ce passage.

M. Curtius, en se fondant sur les recherches de M. Kœhler et en rapprochant les paroles de Prothoos : *συμϐάλεσθαι εἰς τὸν ναὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ὁπόσον βούλοιτο ἑκάσ7η πόλις*, des termes du décret pour Denys : *περὶ τῆς οἰκοδομίας τοῦ νεὼ καὶ τῆς εἰρήνης*, conclut ainsi, dans une note de son *Histoire grecque* (trad. fr., t. IV, p. 444-445, n. 3) : « Il est fait allusion dans ce décret à une disposition du traité de paix de 371... Il a dû y avoir à ce moment au temple de Delphes des travaux de reconstruction, et l'on impose aux signataires du traité, comme un devoir national, l'obligation d'y prendre part. »

Ainsi les textes seuls, indépendamment de toute recherche archéologique, avaient conduit depuis longtemps M. Curtius à cette conclusion, identique à la nôtre : le temple de Delphes a été reconstruit au IVe siècle. Je la crois seule compatible avec le sens rigoureux du mot *οἰκοδομία* et avec les modalités de cette entreprise, telles qu'elles résultent du traité de 371 ; et je la préfère, pour cette raison, à l'interprétation adoptée par M. Foucart, analogue dans sa généralité, mais qui réduit les travaux à n'être que la suite de ceux du VIe siècle.

Οἰκοδομία indique proprement la construction, le gros

œuvre; ce mot exclut l'hypothèse de travaux de réparation (ἐπισκευή) et aussi celle de menus travaux d'achèvement. Or les frontons posés, les métopes mises en place, il ne pouvait plus être question de *construction,* mais seulement de *décoration*, et toutes les parties coûteuses de la décoration étaient terminées depuis longtemps, en 371, avec l'entablement, les frontons et la toiture.

Dans ces conditions, et pour d'aussi petites choses, on n'imagine pas non plus la nécessité ou la convenance d'un appel général aux libéralités de la Grèce, ni de l'intervention de souverains étrangers.

Et, en effet, c'est bien un temple nouveau, *καινὸς νεώς*, qui est désigné dans le discours contre Ctésiphon, et non pas le vieux temple du VIe siècle. Je crois qu'on s'est mépris sur le sens de ces mots, comme Pausanias nous a induits en erreur sur l'antiquité du temple qui existait de son temps.

Qu'Eschine entende bien désigner par les mots *τὸν καινὸν νεών* un temple neuf, par opposition avec un temple antique, et non pas simplement un édifice qui était encore dans sa nouveauté au moment, quel qu'il soit, de la dédicace incriminée, c'est ce qui résulte de la scholie où *καινός* est en termes exprès opposé à *παλαιός*, et mieux encore de la construction grammaticale du texte lui-même et de l'emploi de l'article *τὸν καινὸν νεών.*

La scholie démontre d'autre part qu'ancien et nouveau temples n'existaient pas simultanément et côte à côte, mais qu'ils se sont succédé et ne sont qu'un même monument sous deux formes et à deux périodes de son histoire.

Et maintenant reste à déterminer la date qui doit être assignée à chacun de ces deux temples, et si, par vieux, on doit entendre celui qui existait avant 548, ou celui de 548, par nouveau celui qui fut bâti après cette année, ou un autre de date plus récente. Quelques exemples que l'on puisse citer de la

persistance de semblables dénominations, on s'étonnera sans doute de voir, sans aucune nécessité, ni de style, ni de fait, l'épithète *καινός* appliquée, en 339, à un temple vieux de deux cents années. Si, au contraire, le temple venait d'être rebâti à ce moment, il importait, pour éviter toute erreur, pour bien spécifier le monument et la date, de distinguer par une indication claire que l'on entendait parler de lui et non de son devancier.

On fera sans doute la même remarque au sujet des accusations portées par les Locriens contre la ville d'Athènes, et, si éternels que l'on suppose ces griefs religieux, ceux-ci paraîtront peut-être bien antiques. Demander la condamnation des Athéniens pour une dédicace un peu hâtive des trophées de Platée n'eût pas été d'une politique bien avisée : un délit contestable, une accusation surannée, un appel à des souvenirs si glorieux pour la république, coïncidant avec un réveil de la haine du barbare, étaient à coup sûr de pauvres arguments. Il fallait un fait plus récent et dans lequel éclatât moins le dévouement patriotique des Athéniens dans la lutte contre les Mèdes, que leur passion jalouse contre un État hellénique et leur haine contre Thèbes.

Cet événement doit être cherché postérieurement à l'année 371, date la plus ancienne où il soit fait mention des travaux du temple : il ne sera pas malaisé de trouver en ce temps des circonstances convenables; car après les beaux jours de 380 la lutte ne tarda pas à reprendre toute son acuité entre Athènes et Thèbes.

On sait, par exemple, l'humiliation que l'adresse des envoyés thébains ménagea à leurs vaincus de Sparte et surtout d'Athènes, lors de l'ambassade de Suse en 367. Cette alliance médo-thébaine, formée pour la confusion des Grecs, aura pu sembler à Athènes une occasion propice pour renouveler dans le temple, à moitié rebâti, la dédicace des anciens trophées,

conquis, aux jours glorieux de l'indépendance, sur les mêmes alliés. Aucune réponse plus topique ne pouvait être faite au succès de la diplomatie béotienne, plus capable d'en déshonorer les auteurs et d'en compromettre l'effet; et l'on comprend que, pour profiter des circonstances, on ait pu négliger d'observer les délais rigoureux imposés par les rites.

De 367 à 339 on trouverait encore plus d'un événement pour justifier une semblable consécration, je n'en vois pas néanmoins qui paraisse mieux satisfaire aux conditions du problème.

Il est certes extraordinaire qu'un événement tel que la destruction du temple de Delphes, en un temps pour lequel les documents ne nous font pas défaut, ait pu passer inaperçu ou du moins être omis par les historiens.

Il est moins embarrassant d'expliquer l'erreur de Pausanias : les deux temples avaient été construits par les Amphictyons, et il a pu confondre les renseignements qui se rapportaient à l'un et à l'autre, les noms des artistes qui avaient travaillé pour l'un et pour l'autre : l'exemple n'avait pas manqué dans son œuvre. Toutefois il y aura lieu de rechercher dans quelle mesure il s'est trompé et comment il a pu être induit en erreur.

Malgré ces difficultés, la concordance des données archéologiques et des textes est telle que l'on peut tenir pour démontrés ces deux faits : la destruction du vieux temple des Alcméonides, et la construction d'un temple neuf au IVe siècle.

La construction était commencée dès 371, au plus tard; elle fut reprise entre 352 et 330; on en attendait encore, on en appelait de ses vœux l'achèvement en 338, ainsi que M. Weil l'a reconnu, avec sa pénétration ordinaire, dans les allusions poétiques du Pæan en l'honneur de Dionysos. On devait continuer les mêmes souhaits jusque sous le règne de Néron.

La destruction, antérieure à 371, ne peut être reportée plus haut que l'année où fut représenté l'*Ion* d'Euripide, c'est-à-dire à peu près vers 415. Le poète décrit, en effet, les merveilles du temple, les métopes et le double fronton, c'est-à-dire la parure d'un édifice debout et achevé. Rechercher une plus grande précision, rattacher, par exemple, le désastre au tremblement de terre de 374, le plus terrible que le Péloponèse eût subi, serait sortir des bornes de la prudence nécessaire.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet. Procès-verbaux des réunions pendant les années 1890, 1891, 1892 et 1893, par M. Lorin, secrétaire de la Société. Tome X (Tours, 1895, in-8°);

Ἐθνικὴ βιβλιοθήκη τῆς Ἑλλάδος. — Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς ἐθνικῆς βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος ὑπὸ Ἰωάννου Σακκελίωνος καὶ Ἀλκιβιάδου Ἰ. Σακκελίωνος (Ἐν Ἀθήναις, 1892, in-8°);

Vedische Beiträge, von Albr. Weber (Berlin, 1895, in-8°; extrait des *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*);

Norges Indskrifter med de ældre Runer Udgivne for det norske historiske Kildeskriftfond, ved Sophus Bugge. 3die Hefte (Christiania, 1895, in-4°).

M. Menant présente à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Edelestan Jardin, ancien inspecteur des services administratifs de la marine, un petit volume intitulé : *Le caféier et le café* (Paris, 1895, in-8°).

«C'est une monographie historique et scientifique de ce précieux arbrisseau et de son produit. La position officielle de M. Jardin lui a permis d'étudier par lui-même la plante dans son lieu d'origine et de suivre le développement rapide de sa culture dans les différents pays de production.

«Il a su rendre très attrayante une étude qui, au premier abord,

pourrait paraître aride à cause des considérations commerciales que le sujet comporte et qu'il a traitées avec une grande sagacité. C'est à la fois un livre d'histoire et de science qui sera certainement apprécié de tous ceux qui voudront se rendre compte d'un produit dont on fait aujourd'hui un usage si universel.»

M. Le Blant a la parole pour un hommage:

«La publication que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie est intitulée: *Pierres gravées des collections Malborough et d'Orléans et des recueils d'Eckhel, Gori, Levesque de Gravelle, Mariette, Millin et Stosch*, par M. Salomon Reinach (Paris, 1895, in-8°).

«Avec un texte étendu, elle offre la reproduction photographique de nombreuses planches contenues dans ces grands ouvrages. La difficulté de les réunir et, mieux encore, l'utilité pour les travailleurs d'avoir à la fois sous la main les milliers d'images qui y figurent ont déterminé M. Salomon Reinach à les condenser sous la forme d'un volume unique et très maniable. C'est là un grand service rendu à tous ceux qu'intéresse l'étude de l'iconographie antique. L'auteur aurait voulu, comme il le dit dans sa préface, donner des photographies prises sur les originaux mêmes de toutes les pierres dont il devait parler; mais plusieurs ont déjà disparu et poursuivre un pareil projet eût été se jeter dans une œuvre sans fin, sinon même tenter bien souvent l'impossible: sur les livres dont il reproduit les planches, sur les collections auxquelles ces ouvrages sont consacrés, M. Salomon Reinach donne des notes puisées aux meilleures sources et appuyées de documents nouveaux. Les descriptions proposées pour chaque pierre par les anciens éditeurs ont été revisées, souvent redressées et accompagnées, comme il convient, de bibliographies indispensables à qui veut suivre l'histoire trop fréquemment restée obscure des plus belles productions de l'art.»

M. Barbier de Meynard présente à l'Académie, de la part de M. Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger, deux mémoires dont ce savant vient d'enrichir le domaine des études berbères : I. *Les noms des métaux et des couleurs en berbère* (Paris, 1895, in-4°). — II. *Le dialecte berbère de Taroudant* (Florence, 1895, in-8°).

«Le premier, qui a paru dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, est consacré aux noms des métaux et des couleurs. M. Basset a mis au service de ce sujet absolument inédit son érudition ordinaire, quelquefois un peu trop abondante, mais toujours puisée à bonne source.

À part un ou deux rapprochements avec l'arabe qui se justifient difficilement, tout est à louer dans ce travail qui a, en outre, le mérite d'être le premier essai d'un dictionnaire analytique où, à défaut d'exemples remontant à d'anciennes périodes de la langue, l'auteur a su grouper les renseignements que l'histoire et la géographie peuvent fournir à l'onomastique berbère.

«Dans le second mémoire, M. Basset nous donne le résultat de ses recherches sur un dialecte qu'il avait eu l'occasion de noter, au cours de la mission que l'Académie lui confia en 1883. Ce dialecte, qui est proche parent du *chelha* parlé à Sous et à Mogador, n'était connu jusqu'ici que par une courte notice parue en Allemagne et par deux contes que le regretté M. de Rochemonteix avait fait paraître dans le *Journal asiatique.* M. Basset suit ici avec raison le plan qu'il s'était tracé dans ses travaux précédents. Il donne d'abord, sinon une grammaire, ce serait trop dire dans l'état de la question, mais une série de remarques grammaticales et morphologiques qui seront la base d'une étude ultérieure plus complète. Puis viennent les textes recueillis sous la dictée d'un indigène, accompagnés d'une transcription et d'une traduction aussi littérale que possible et enfin un index des racines nominales et verbales du dialecte du Taroudant.

«L'Académie voit que l'activité de M. Basset, stimulée par la récompense qu'elle lui a décernée l'année dernière, s'affirme chaque jour par de nouveaux efforts dans un champ d'études encore bien peu exploré et qui, plus que tout autre, a besoin d'encouragements.»

SÉANCE DU 23 AOÛT.

M. le Directeur de l'enseignement supérieur transmet à l'Académie un mémoire de M. Jouquet, membre de l'École d'Athènes, sur les manuscrits du musée de Ghizeh (Égypte), ainsi que le rapport de M. le Directeur de l'École sur ce travail.

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Homolle présente à l'Académie et commente le texte d'une inscription trouvée à Delphes et contenant une partie du code de la phratrie des Labyades.

Ce document, du ve siècle, se compose de décrets et de règlements relatifs à l'admission dans la phratrie, aux obligations liturgiques, aux rites des funérailles. Il embrasse donc en son entier la vie du Labyade.

On en peut tirer sur l'organisation de la famille et sur l'origine de la population et des cultes delphiques des conclusions d'une importance capitale[1].

MM. Viollet et Deloche présentent sur cette communication quelques observations auxquelles répond M. Homolle.

M. Menant communique à l'Académie trois photographies des fragments de tablettes recueillis par M. Chantre dans ses fouilles en Cappadoce, et un travail de M. A. Boissier comprenant la transcription des fragments de ces tablettes et des observations paléographiques et philologiques sur leur contenu.

M. Menant propose l'insertion des notes de M. A. Boissier dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie*[2].

M. Théodore Reinach fait une communication sur « la bataille de Magdolos et la chute de Ninive ». Il montre que la bataille de Magdolos, mentionnée par Hérodote et jusqu'à présent identifiée à tort avec celle de Megiddo, racontée par la Bible, a été gagnée par le Pharaon d'Égypte Néchao, non sur les Juifs ou les Philistins, mais sur les Assyriens, en 608 av. J.-C. Elle n'a précédé que de trois ans la chute de Ninive[3].

(1) Voir ci-après.
(2) Voir ci-après.
(3) Voir ci-après.

COMMUNICATIONS.

LA PHRATRIE DES LABYADES[1],
NOTE DE M. HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

L'inscription, dont la copie est déposée sur le bureau de l'Académie, occupe les quatre faces d'un cippe haut de 1 mètre. La partie supérieure est brisée; mais, dans l'état, le texte compte encore plus de 200 lignes, gravées *στοιχηδὸν*, à raison de 18-21 lettres par ligne.

La paléographie, l'orthographe et le dialecte assignent le document à la fin du ve siècle.

Il se compose de quatre règlements relatifs à la phratrie des Labyades, qui ont pour objet, autant qu'on peut les comprendre :

1° L'admission dans la phratrie;

2° Les funérailles;

3° Le rituel liturgique.

Les premiers sont des décrets votés dans l'assemblée de la phratrie; les derniers, d'antiques coutumes transmises par tradition et transcrites à l'occasion et à la suite des décrets. L'ensemble embrasse, on le voit, toute la vie des membres de la phratrie : c'est comme un fragment du code de la corporation des Labyades.

Voici la traduction de ce texte, ou plutôt un résumé de ses données principales :

On entre dans la phratrie par la naissance ou le mariage; dans un cas comme dans l'autre, le garçon ou la fille doivent

[1] Il faut lire aussi ΛABYADAI et non ΛADVADAI dans l'inscription rupestre publiée par M. Wescher.

être présentés à la phratrie, reconnus par elle, et affiliés au culte par une cérémonie appelée, en raison de l'âge ou de la circonstance, παιδήϊα ou γάμηλα, et par une offrande qui porte le nom de δάρατα, pain sans levain à la mode thessalienne. La présentation de l'enfant se fait d'abord à la *patrie,* groupe de famille restreint, puis à la *phratrie,* qui juge en appel et sans appel. À sa majorité, le Labyade doit renouveler le sacrifice et l'offrande, qui sont alors désignés sous le nom de ἀπελλαῖα. Toutes ces cérémonies doivent être accomplies à la fête des Eucleia ou des Apellaia, dans l'année qui suit ces divers événements. Tout manquement aux rites prescrits, tout retard est puni d'une amende. Les droits du particulier sont garantis par la faculté d'appel, par celle d'accuser et poursuivre les magistrats; ceux de la corporation par les pouvoirs impartis aux magistrats et les amendes dont ils sont passibles, par la liberté donnée à tous de dénoncer les délits, de poursuivre le recouvrement des amendes, de demander la convocation des assemblées et des tribunaux.

La phratrie, comme la patrie qui en est l'élément premier, forme un groupe autonome, obéissant aux lois de Delphes, mais jouissant en vertu de ces mêmes lois de privilèges reconnus, ayant ses assemblées, ses tribunaux, ses magistrats, sa religion, ses finances; il s'administre et légifère.

L'ordonnance sur les funérailles a le double caractère d'une loi somptuaire et d'un règlement de police, comme la loi de Céos, ou celle d'Athènes : elle fixe le maximum des dépenses à faire pour les morts; elle règle l'ordre de l'exposition du cortège, de l'ensevelissement, du culte funéraire, interdit les manifestations bruyantes et les prolongations excessives du deuil.

Le rituel se compose de deux espèces de cérémonies traditionnelles et obligatoires pour les Labyades, les unes qui leur sont propres, les aûtres qui sont communes à tous les Del-

phiens. Le calendrier liturgique, disposé suivant l'ordre des mois, fournit des additions notables à l'héortologie delphique; les fêtes phratriarcales, par les noms qu'elles portent, les souvenirs mythologiques qu'elles consacrent, éclairent les origines de la phratrie des Labyades et par suite celles de la population delphique, dont elle est un des éléments.

En dehors des faits de détail intéressants qui abondent dans ce texte, il faut indiquer au moins deux des conclusions historiques plus générales qu'il comporte.

La patrie nous y apparaît comme un groupe intermédiaire entre l'association domestique de la famille au sens le plus étroit, et la phratrie qui commence au delà du degré de cousins germains ou issus de germains : c'est une association à la fois familiale et juridique, composée de ceux qui sont soumis aux obligations du culte funéraire, et qui, réciproquement, sont aptes à hériter. Ils ont aussi qualité pour examiner les titres des candidats à l'admission dans la famille et la phratrie, en raison de la concurrence ou contrariété des intérêts, en tant que cohéritiers. La patrie répond au *γένος*. Nous avons donc sur l'histoire de la famille une indication nouvelle. Issue primitivement d'un seul couple, étendue ensuite indéfiniment à toute la descendance, elle se resserre en un cercle beaucoup plus limité de personnes unies par la communauté d'intérêts, en attendant que d'évolution en évolution elle retourne à la simplicité première d'association domestique et à l'indépendance de chaque maison et de chaque ménage.

Le dialecte de l'inscription, qui est, avec le texte n° 545 du *Corpus attique*, le meilleur spécimen de la langue delphique, est un dorien mélangé d'éléments éoliques, thessalo-béotiens.

Le premier des dieux de la phratrie est Poséidon, le grand ancêtre de la race éolienne, le rival de Zeus, qui règne en

souverain dans la mythologie thessalo-béotienne; qui fut aussi, d'après la tradition, le plus ancien propriétaire du temple delphique.

Deux héros légendaires, dont les Labyades gardaient le culte, Bouzyga et Lycos, tiennent à la dynastie minyenne d'Orchomène; ils se rattachent aussi par leurs origines, par les villes qu'ils ont fondées, à la Thessalie et en particulier à la région du lac Bœbéis et du mont Didyme, sur les confins des Achéens Phthiotes et des Magnètes.

Le pain sans levain que l'on offre aux dieux de la phratrie porte le nom exclusivement thessalien de δάρατα; la fête dite *Mégalartia* rappelle le mois Mégalartios du calendrier thessalien.

Le titre de *tage,* que portent les plus hauts magistrats, n'existe aussi qu'en Thessalie.

Les Labyades sont donc originaires de ce pays : ainsi se trouvent vérifiées les traditions des anciens sur la communauté d'origine de Delphes et des deux Magnésie d'Europe et d'Asie Mineure.

FRAGMENTS DE TABLETTES COUVERTES DE CARACTÈRES CUNÉIFORMES, RECUEILLIS PAR M. CHANTRE ET COMMUNIQUÉS PAR M. MENANT.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de M. Chantre, les photographies d'un certain nombre de fragments de tablettes couvertes d'écriture cunéiforme, recueillis par M. Chantre lui-même au début de l'exploration régulière qu'il allait entreprendre dans les ruines du palais de Boghaz-Keui, et de la forteresse appelée Beuyuk-Kabé.

Je suis obligé, pour des raisons que vous n'avez peut-être pas oubliées, d'insister sur cette circonstance. Ces fragments, en effet, n'ont pas été achetés aux habitants; ils ont été trouvés

au milieu de débris de toute nature dans les ruines mêmes, soit par M. Chantre, soit par Mme Chantre, soit enfin par M. A. Boissier, qui faisait partie de la dernière mission. Je ne suppose pas qu'on en suspecte l'authenticité.

Ces fragments sont au nombre de seize; dix seulement sont dans un état de conservation suffisant pour qu'on puisse en tenter la transcription. Un certain nombre de fragments analogues ont été dirigés sur le Musée de Constantinople et doivent s'y trouver aujourd'hui avec d'autres objets provenant de la même expédition.

D'après la nature des fragments que nous allons vous faire connaître, les tablettes devaient être de dimensions très variables, les unes fort grandes et fort épaisses, les autres beaucoup plus petites, suivant les intentions du scribe. Les dimensions de l'écriture sont également très variables, quoique celle-ci procède du même type. Les tablettes étaient écrites des deux côtés; mais il est certain que quelques-unes ont subi l'action d'un violent incendie qui les a fait éclater, de sorte qu'il ne reste souvent des traces d'écriture que sur l'une des faces.

Ces fragments sont loin sans doute d'apporter par leur valeur isolée un contingent considérable à l'histoire; cependant leur ensemble permet d'affirmer deux faits importants: 1° l'emploi de l'écriture cunéiforme dans une contrée où l'on n'en soupçonnait pas l'existence; 2° la présence d'un gisement considérable de documents que M. Chantre aurait certainement mis au jour, s'il n'avait pas été entravé dans son exploration.

J'ai eu, le premier, connaissance d'une partie de ces fragments; j'en avais même préparé une transcription rapide, qui avait suffi pour me donner quelques indications sur leur contenu; mais, au retour de la dernière expédition, M. A. Boissier, qui y avait pris part et qui avait contribué à la découverte

de fragments nouveaux, a désiré en faire une étude spéciale. M. A. Boissier s'est déjà fait connaître par de sérieuses publications relatives aux écritures cunéiformes, et c'est le résultat de ses intéressants travaux sur les tablettes de Boghaz-Keui que je suis heureux de vous communiquer aujourd'hui.

Tablette n° I.

LISTE DE VILLES.

Transcription.

1	ki?-ia	IL	
2	na?-li-ia	IL	
3	...?-aš-pu-na-a	IL	âlu
4	âlu -la-ri-ia	IL	âlu Li-iz
5	âlu Ib?-bu-ri-ia	IL	âlu Bur-ga-bu
6	âlu Ki-iš-mi-it-ta	IL	âlu Ḥa-aṣ-su-mi
7	âlu Ba-ru -ta-la?-a	IL	âlu Ṣu-rnm-ta-a IL
8	âlu Ḥu-ru?-at-ra	IL	âlu Ba-ti-il-at-ra? (ou *at-ta*?)
9	âlu Ba-ti-iq-ta	IL	âlu Ḥal-at-bi-ia IL
10	âlu Fi-in-tu-u-ni-ia	IL	âlu Ṣa-ra-aṣ-ta?-ni-ia
11	âlu Ṣa-ar-kab-la-na	IL	âlu Ḥa-am-mu-ḫi-ia IL
12	âlu Zi-ta-ak-bi-iš-iš-ia	IL	âlu Ta-al-ga-mu-du
13	âlu Ga-id-ṣu-ṣa-i	IL	Q-a-ti

14 ilu Sarru-ukin âlu A-ri-in-na-aṣ âlu Ḥa-at-tu-ši-pa-iz-zi

15 Kur amêlu Hattu (IS-ḤAT PA)-la-li pu-u-ri ki-iš ilu Aš šur-a-i

16	âlu Ta-kit-aš-ia	IL	âlu Tu-u-ḫu-ub-bi-ia IL
17	âlu A-li-is-tu	IL	âlu Zi-bi-iš-ḫu-na IL
18	âlu Ḥa-am-mu-na-a	IL	âlu Ḥa-la-la-na-a IL

Verso.

1

2 âlu IL iz-zi KUR amêlu Ḥattu (IS-ḤAT PA) Sarru-ukîn

3 mât E-iz-zi

4 âlu [...] tu-ub-bi-ia IL
5 âlu Zi-iš na-tab-ra [...] ta-mu IL
6 âlu A-li
7 âlu A-aq-bi-mi-iš-si-ia IL
8 âlu Iš-ta-ḫa-ra-al [...] iz-zi-ia IL
9 âlu it-ti-ia IL
10 [...] pu-du qa-ti

OBSERVATIONS.

Le signe [signe cunéiforme] se rencontre en plusieurs endroits des textes d'El Amarna (édition Winkler Abel, n° 106, l. 17 et 99 l. 25) et sa valeur est généralement *IL*, valeur que nous lui avons donnée dans cette tablette. Il est certain que cette valeur se trouve justifiée dans le nom de ville l. 8, *Ba-ti-il-at-ra?* ou *Ba-ti-il-at-ta?*; mais comme ce signe se trouve répété après chaque nom de ville, et qu'il revient une trentaine de fois, il est impossible qu'il représente une terminaison. Chacun de ces noms est précédé de l'idéogramme [signe cunéiforme], ([signe cunéiforme]) c'est-à-dire «ville». La forme de ces caractères est d'une ressemblance frappante avec celle des caractères d'El Amarna; on remarquera en particulier le signe [signe cunéiforme] *ti*.

Plusieurs de ces noms sont des noms composés, exemple : *Bur + gabu; Kiš + mitta; Huru + atra; Batil + atra; Hal + atbia; Hammu + hia; Tal + gamudu,* etc., l. 14. Le nom de *Sarru-ukîn* se trouve mentionné ici ainsi qu'au verso l. 2; il se compose de deux idéogrammes *Sarru + DU*. Le signe *DU* est l'idéogramme de כון «établir» et une tablette de la collection Chantre ci-après n° IX, l. 3, nous donne la valeur idéographique de ce signe. On lit : *Sarru + DU, DU + Kiennu;* c'est-à-dire *Sarru-ukîn,* ou plutôt *Sarru-Kiennu.* Il est donc hors de doute que nous devons lire *Sarru-ukîn* ou *Sarru-Kiennu* dans cette première tablette.

Le nom composé *Ḫattu-šipa-izzi* l. 14, est intéressant de même que celui de *Aššur-a-i* à la ligne suivante; la lecture *labiture Aššu-r-ai* néanmoins n'est donnée que sous toute réserve et il n'est pas certain qu'il s'agisse de héttite dans *Ḫattu-šipa-izzi,* le sémitisme de ces noms est digne de remarque. Au commencement de la ligne 15 on trouve le signe [signe cunéiforme] qui désigne l'addition dans les contrats quand il est suivi d'un chiffre. Nous ignorons absolument le sens de cette ligne 15, d'autant plus que quelques-unes de ces tablettes paraissent être rédigées dans une

langue différente de l'assyro-chaldéen. Le verso est dans un état très défectueux et ce n'est qu'avec peine qu'on y lit quelques noms de villes. Le pays de *E-iz-zi* est mentionné à la ligne 3.

Tablette n° II.

(Chacune des deux faces porte deux colonnes.)

Document se rapportant aux présages; dans l'une des colonnes on trouve des explications lexicographiques.

Recto.

iš-mu-us	niš-šum ▨ a-pa-at
ḫu?-na is	
si-up-pa-at la-na ta ▨	ik-ra-a-ak? ni-tab
𒁹? 𒌍? da-ṣa ni na	'i-li-ip-pa-ḫa
ni-ḫal-ši 𒌍 daḫ-na	si-el-li-e-el
mat	ḫa-aš-ši-ia ta 𒌋 šu
𒌍	pa-ka ti-tu ilâni
da	na ki-tu 𒌋 bur an
	bît šu ab mi nir it
	ḫi-at-ša

Verso.

	𒌋 niš-ra
	li-pa-at-ta bît ra-a-is?
	ik-ra-a e e-ra-a-da-a-e 𒌋 a
	še-e-li iš-ti-ra zi-ri
	e-ra-a-ti im mar ta da-tu bît ri-eš
	tap-pu la-pa-a-at ta-ḫa-a-ra ik-ra
	ṣu-up-pa-šu kit 𒌋 du-ti-iš âlu
	zu-ṣi?-i-la im? i
	ta-at-ti is ûmu ḫal 𒁹𒁹𒌋𒌋𒌋 na-a
	𒌋 la-ta-at

OBSERVATIONS.

La plupart des mots sont inconnus. *E-ra-a-ti* est un pluriel et signifie «les femmes enceintes». Le signe ⟨, très fréquent dans les lettres d'El Amarna, indique toujours qu'il y a des gloses dans la phrase, et permet ainsi, dans certains cas, d'avoir l'explication d'un mot étranger. C'est que dans les lettres écrites par les préfets de Palestine l'on trouve des mots cananéens suivis du signe ⟨ qui précède le mot assyrien traduisant le mot cananéen. Ce document, n'étant ni un contrat, ni une lettre, ni un texte religieux, paraît être un document augural; du moins l'une des faces renferme, selon toute probabilité, un ou deux présages tirés des femmes enceintes. La présence de noms babyloniens dans ces textes ne suffit pas pour les regarder comme l'œuvre de scribes babyloniens; quelques-unes de ces tablettes semblent renfermer une langue étrangère; l'on remarquera les désinences *a-e* (*ik-ra-da-e*'-*e-ra-a-da*'*a-e*) qui ne sont pas sémitiques.

Tablette n° III.

DOCUMENT BABYLONIEN ASTROLOGIQUE.

1 [...] ši-ia [...]
2 [...] ri-it-ba [...]

---

3 [...] a-ḫa-an-ti um
4 ia-nu

---

5 bil arḫu ►—
6 iš-ši-a-ra ḫal

---

7 bil ina arḫu ►—
(hat)
8 mul meš pa?-ti-du
9 ma-iš la?

---

10 bil ina arḫu ►—
11 e-ta-bi-e-i
12 enuma arḫu mi

OBSERVATIONS.

l. 4 ianu = il n'y a pas.

l. 6 iššiara = ina šiara, expression fréquente dans le style épistolaire.

Ce document babylonien semble être de nature astrologique; les idéogrammes de mois et de planètes y reviennent à plusieurs reprises. — Sur une tablette astrologique que les douaniers de Mersina ont confisquée et qui ne renfermait qu'un ou deux signes, je me souviens d'avoir lu le nom de *Dib-bat* (Vénus).

Tablette n° IV.

DOCUMENT BABYLONIEN? RAPPORT OU LETTRE.

1 ù-ta-ti-ṣa
2 ù-ta-ti-ṣa
3 | pi ta
4 ù-ta-ti-ṣa
5 ? si-tà-ti
6 'a-'a tab-bi mi-ia
7 22 TU-DU-meš

8 na-an-ši'iš
9 | na-an-ši-iš
ḫu iš siṣ-ra-da-a
10 u tap-ti li-iš | ši?
11 | na-an-ši-iš
12 | a-su-ut-ti-iš
13 | bi-nia
14 la-i

OBSERVATIONS.

l. 1 *ú-ta-ti-ṣa* forme verbale, c. *aṣû sortie.*

l. 5 *si tâ ti* pluriel de *situ* pour *sitta* plur. *sittâti* (*sitati* = *sittati*).

l. 7 TU-DU probablement un idéogramme. Signification inconnue.

Tandis que deux ou trois de ces tablettes se rapportent aux présages, ce petit fragment semble être un rapport adressé à quelqu'un relativement à un envoi de 22 TU-DU-MES. La forme adverbiale *iš* dans *nanšiš* est babylonienne, et il est permis de supposer que ce document est rédigé en babylonien. La forme verbale *utatis-a,* ainsi que le pluriel *sitati,* est digne de remarque.

Tablette n° V.

1 ši an ‹ ra-aṣ-ṣa-aš

---

2 — ši-ti — ta-an-na-te ina

3 — ši-ti-ma bît ri-a-ra

---

4 tab ia-an-na pi si?-pi-?

5 at -a ina ‹ ṣa?-pi da-bar-ri

6 ‹ in-na-pa pi-na-pi pa

---

7 na-ru šum mi-in zi-pi

8 la ad an-ti *a-pi* an-na-rù

---

9 *a-pi* ba-aš ta-an-na-ru pa

10 an-na-ru šum mi zi

11 kar-šu-na bit ni

12 ḫa

13 zi

OBSERVATIONS.

l. 8 *ma-* le signe ‹— a la valeur *ma* dans les textes d'El Amarna.

l. 9 *a-ma?*

Ce document paraît rédigé dans une langue étrangère à l'assyro-chaldéen; il est donc impossible d'en donner une transcription exacte, et encore moins une explication.

Tablette n° VI.

1 I la
2 nu a aš

3 II ma ma-da
4 kit-da-au- zi
5 sar t mi-pi lis en
6 du-ši is-sa-ḫ-u-i

7 it-ra i-na
8 is-ḫu u pi-is
9 ḫu-u-pi ►— ta-na
10 maš-ši-ia na
11 i i da
12 si-iṣ-ṣa da-a i
13 a i nu a

Tablette n° VII.

1 i

2 an
3 li
4 da-a-i
5 bar da-a-i

6 ia kur
7 ina pân
8 at-ri-pi ►— isi
9 da-a-i

10 ša-ra bi-ra-an
11 at-ri-pi ina is-i
12 sa an bi-ra-an

Texte se rapportant aux présages (rêves?). On remarque la forme plurielle *an; bira, birân.*

Tablette n° VIII.

DOCUMENT BABYLONIEN.

1 liš ur? rum
2 eš-ta?-na ina Tuk-[illegible]
3 ina bît ta-al
4 nu i-di
5 [cuneiform]

Ce document est rédigé dans la langue babylonienne. Le signe « *bît* », écrit [cuneiform] (l. 3) rappelle le signe « *bît* » des textes de Golenischeff. Le « *nu idi* », à la ligne 4, nous apprend que ce document doit être une copie faite par un jeune scribe qui dans son embarras écrit « Je ne sais pas », mais « *nu idi* » signifie également « il ne sait pas » ou « il n'a pas su ». Il s'agit ici, selon toute probabilité, d'une suite lexicographique.

Tablette n° IX.

DOCUMENT BABYLONIEN.

1 bu-u-nu ṣir ṣa šu la me
2 ma ti-en-na ti-ia-a-ri

---

3 šarru-ukîn DU ki-en-nu
4 ma it ki-it-ta-tu
uṣ

Ce fragment de tablette présente un intérêt particulier, étant rédigé dans la langue babylonienne. On trouve mentionné à la ligne 3 le nom de *šarru ukîn,* c'est-à-dire « Sargon » écrit idéographiquement comme dans la tablette n° I. Le scribe, de plus, nous donne la lecture *ki-en-nu* de l'idéogramme [cuneiform], ce qui explique la teneur *šarru-du* du 1er fragment = *šarru-kiennu.* Ce texte semble avoir été gravé par un élève auquel le maître expliquait les mots *kittu, kiennu.*

Tablette n° X.

1 𒌋 bar
2 ṣa-ṣi an
3 pa-ḫu ▾ si-is-qa
4 𒈫 še-in 𒀀𒈫 amêlu
5 an
6 sa 3 bar
7 bi ma 𒈫 ?
8 gar ni ia
9 2 𒁹 iš še
10 ina 𒁹

Ce texte est selon toute probabilité rédigé dans la langue babylonienne. A remarquer l'idéogramme de *amêlu,* et l'idéogramme 𒀀𒈫 qui indique le pluriel. Il s'agit ici d'une livraison de marchandises.

La transcription de ces pièces est peu sûre. Leur état fragmentaire, le peu de mots babyloniens qu'elles renferment sont un obstacle sérieux pour leur étude. Quelques-unes d'entre elles sont écrites dans une langue étrangère, peut-être celle d'Arsapi (?), et il serait intéressant de savoir un jour quel était ce peuple d'*Asie Mineure* qui avait emprunté l'écriture cunéiforme aux habitants de l'Assyrie et de la Chaldée. Ces *Phrygiens,* dont on sait si peu de chose, n'auraient-ils pas, eux aussi, laissé des documents en caractères cunéiformes? Il est permis de tout supposer, car des fouilles futures en Asie Mineure réservent de telles surprises que l'on peut être certain de trouver jusqu'à la mer Égée des souvenirs de l'influence babylonienne, l'écriture cunéiforme ayant été employée par plusieurs peuples jusqu'au jour où l'alphabet phénicien a prévalu.

TABLETTES PROVENANT DES ENVIRONS DE CÉSARÉE DE CAPPADOCE.

Outre la collection recueillie dans les ruines de la citadelle de Boghaz-Keui, M. Chantre a rapporté quelques fragments de tablettes cunéiformes du même genre que les documents publiés par M. Golenischeff. Ce sont des contrats. Nous donnons ici la transcription des deux tablettes les plus importantes.

Tablette n° I.

PETIT CONTRAT ENTIÈREMENT CONSERVÉ.

1	1 1/2 šiqll kaspu	1 sicle 1/2 en argent
2	a-ta? šu iš-kutim	pour iškutim (išqu = partie, portions des sacrifices réservés aux dieux)
3	Amur A-šur-malik	Amur A. Mal.
4	mâr Gimil-ku bi-im a-ti-in	fils de G-kubim a donné
5	pân Ašur-Malik	Suiv. les témoins
6	mâr Ina-su-iu	
7	pân Manum ki E-ni-a	
8	mâr I-šir-Ha-ri-im	

Plusieurs de ces noms paraissent dans les contrats publiés par M. Golenischeff (voir les travaux de Golenischeff et de Delitzsch). Deux nouveaux noms propres nous sont donnés par ce document : Isir-Harim et Manum-ki-Enia.

Tablette n° II.

Il ne reste de cette tablette qu'une liste de témoins.

Recto.

. . . .
. . . . . . ri-hi
. . . . . ni? ni?
. . . . ba
. . . . . . .gal
. . . . .ma -an
. . . . šu-ni-lak
. . . . . a-na tu-bil-lin

Verso.

LISTE DES TÉMOINS.

1	pân ▨	Du-ru-ni
2	pân	Ma-na-li-i-ša
3	pân	Lu-ud? šu-ra-ḫa?-gal-šu
4	pân	Du-nu-um-na
5	pân	Pi-li-si-it
6	pân	A-lu-ud sur ḫa-šu-ri-ta
7	rab ezi pan	Ba-ba-le-a
8	pân	ša-pat šu-ud-a
9	pân	Ba-ša-ri-a
10	pân	Ba-la-ku-la-gal
11	pan	▨ si-iz-ba-sin

Le *Rab-ezi,* lig. 7, est un fonctionnaire chargé de percevoir les impôts?

LA BATAILLE DE MAGDOLOS ET LA CHUTE DE NINIVE,

NOTE DE M. THÉODORE REINACH.

M. Oppert a récemment entretenu l'Académie d'une inscription cunéiforme, déchiffrée par le P. Scheil, et qui, pour la première fois, mentionne cet événement si obscur et d'une si

grande portée historique : la chute de Ninive et de l'empire assyrien. Il ne sera pas inutile de montrer qu'une allusion jusqu'à présent inaperçue, sinon à la catastrophe elle-même, du moins à l'un des épisodes qui l'ont immédiatement précédée, se cache dans un texte bien connu, mais mal interprété, du vieil Hérodote.

Hérodote, dans son bref résumé de l'histoire des derniers rois d'Égypte, nous apprend que le roi Necôs (Néchao), entre autres prouesses, « combattit les Syriens par terre à Magdolos et les vainquit; après la victoire il s'empara de Cadytis, qui est une grande ville de Syrie, puis il consacra à Apollon, dans le temple des Branchides à Milet, le vêtement qu'il portait le jour de la bataille[1]. »

Autrefois on identifiait cette bataille de Magdolos avec celle de Megiddo où, suivant le livre des Rois[2], Néchao vainquit et tua Josias, roi des Juifs. Mais cette identification séduisante, déjà combattue par Alfred de Gutschmid dans ses leçons sur le *Contre Apion*[3] et par moi-même dans mon recueil de *Textes classiques relatifs au judaïsme*[4], ne résiste pas à un examen sérieux. Magdolos représente une forme sémitique *Migdol*, c'est-à-dire *tour*, nom fréquent de forteresses en pays sémitique, et qui n'a aucune analogie réelle avec Megiddo. En outre Cadytis, tout le monde est aujourd'hui d'accord là-dessus[5], est Gaza (Jérémie mentionne expressément la conquête, par Néchao,

[1] Hérodote II, 159. Καὶ Σύροισι πεζῇ ὁ Νεκῶς συμβαλὼν ἐν Μαγδόλῳ ἐνίκησε, μετὰ δὲ τὴν μάχην Κάδυτιν πόλιν τῆς Συρίης ἐοῦσαν μεγάλην εἷλε· ἐν τῇ δὲ ἐσθῆτι ἔτυχε ταῦτα κατεργασάμενος, ἀνέθηκε τῷ Ἀπόλλωνι, πέμψας ἐς Βραγχίδας τὰς Μιλησίων.

[2] II Rois, XXIII, 29. Cp. II Chron., XXXV, 20-24.

[3] *Kleine Schriften*, IV, 497 (où la chronologie est malheureusement embrouillée).

[4] *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme* (p. 4, note 1.)

[5] Cp. Hérodote, III, 5. On y a vu, sans raison, Kadesch, Jérusalem, Gath, etc. En égyptien : *Gadatou*.

de Gaza et, en outre, d'Ascalon)[1]. Or il est impossible de comprendre comment une victoire gagnée à Megiddo, c'est-à-dire au pied du Carmel, aurait pu avoir pour conséquence la prise de Gaza, située à 200 kilomètres de là. Ajoutons que la bataille de Megiddo, très intéressante pour les Juifs, a dû avoir beaucoup trop peu d'importance dans l'ensemble des conquêtes de Néchao pour justifier l'offrande pompeuse faite au temple des Branchides, qui est la source du récit d'Hérodote. On ne saurait douter, en effet, que cette offrande ne fût accompagnée d'une dédicace explicite; c'est par cette inscription grecque, et non par de prétendues «traditions» égyptiennes, qu'Hérodote, ou plutôt l'historien plus ancien qu'il copie, a su tout ce qu'il nous rapporte sur un événement dont il ignore d'ailleurs profondément les causes, la portée et «l'entourage» historique. Tâchons d'en savoir un peu plus long que lui.

Et d'abord je ne veux pas rechercher longuement si la Magdolos d'Hérodote doit être identifiée, oui ou non, avec la *Migdol* citée fréquemment dans la Bible comme une place frontière d'Égypte et qui se confond certainement avec le *Magdolum* voisin de Péluse, que mentionne l'Itinéraire d'Antonin[2]. Cette identification n'a rien d'impossible *a priori*, car, d'une part, Hécatée avait parlé d'une Magdolos en Égypte (Μαγδωλὸς πόλις Αἰγύπτου)[3]; d'autre part, il y a des raisons sérieuses de croire, avec M. Wiedemann, que le texte d'Hérodote sur la victoire de Néchao est pris dans Hécatée : celui-ci, en sa qualité de Milésien, devait connaître à fond les curiosités du temple des Branchides, et l'épithète de «grande ville de Syrie», qu'Hérodote accole au nom de Cadytis, se retrouve précisément dans un autre fragment d'Hécatée[4]. On est donc

[1] Jérémie, c. 47.
[2] *Itin. Anton.*, 14 (à 12 milles romains au sud-ouest de Péluse).
[3] Hécatée, fr. 282.
[4] Hécatée, fr. 261 et 262.

tenté de croire que le fragment d'Hécatée sur Magdolos est extrait du contexte même où Hérodote a puisé sa mention de la bataille. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture, et qui n'est pas très satisfaisante au point de vue stratégique; parmi les nombreuses localités du nom de Migdol, qu'offre la carte de la Syrie méridionale, je serais plutôt disposé à chercher le lieu de notre bataille dans le voisinage immédiat de Gaza, puisque la victoire du pharaon entraîna la chute de cette forteresse[1]. Reste à savoir — et c'est le point capital — quels furent les adversaires, cachés plutôt que désignés sous le nom de *Σύροι*, que Néchao eut à combattre dans cette journée.

M. Nœldeke, dans un excellent mémoire publié il y a plus de vingt ans[2], a montré que le mot *Σύριοι* ou *Σύροι*, — car les deux formes sont absolument équivalentes et constamment confondues par les manuscrits, — a, chez les contemporains d'Hérodote et chez Hérodote lui-même, trois significations distinctes : 1° les Cappadociens, qu'on appelait aussi Syriens blancs, *Λευκόσυροι* ; 2° les habitants de la Syrie proprement dite; 3° les Assyriens. Hérodote dit expressément (VII, 63) que les barbares appelaient *Assyriens* ceux que les Grecs appelaient *Syriens*. Dans le texte relatif à Magdolos, il ne peut être évidemment question des Cappadociens : écartons-les du débat. Restent les Syriens et les Assyriens. Longtemps j'ai pensé, avec la pluralité des commentateurs, qu'il s'agissait des Syriens; parmi les peuples compris sous cette étiquette, plutôt géographique qu'ethnographique, comme les Juifs se trouvent exclus,

[1] Il n'y a pas moins de cinq localités du nom de Medjdel (= Magdala, Magdolos) dans la Palestine actuelle (voir l'index de la dernière édition de l'Atlas de Stieler). Celle qui correspond le mieux aux données du problème se trouve dans les environs d'Ascalon; M. de Saulcy y a déjà pensé. Avec la Magdolos de Péluse, il faudrait admettre un retour offensif des Assyriens repoussé par Néchao, ce qui est peu compatible avec l'état d'affaiblissement de la puissance assyrienne à ce moment.

[2] *Hermes*, V, 443 et suiv.

il ne reste que les Philistins ou Syriens de Palestine ; c'est à eux que Gutschmid rapportait le Σύροι d'Hérodote. Mais, après mûre réflexion, je vois que cette interprétation doit être abandonnée. La dédicace de Néchao n'aurait pas désigné les Philistins sous le nom vague et impropre de Σύροι ; elle les aurait appelés, comme Hérodote lui-même, Σύροι οἱ ἐν Παλαιστίνῃ. En outre, à l'époque où nous sommes, les Philistins, très affaiblis, depuis longtemps vassaux de l'Assyrie, n'étaient pas en mesure d'affronter les Égyptiens en bataille rangée ; Jérémie prophétise leur ruine à coup sûr et à bref délai ; il ne fait pas la moindre allusion à leurs armées. Leurs forteresses mêmes ne leur appartenaient plus. Asdod avait été prise en 715 par un lieutenant de Sargon [1], et c'est donc la garnison assyrienne, et non les Philistins, qui soutint contre Psammétichus Ier le mémorable siège de vingt-neuf ans au bout duquel cette place tomba aux mains des Égyptiens [2].

Nous sommes ainsi amenés à la troisième acception du mot Σύροι, celle où il est synonyme d'Ἀσσύριοι. Hérodote emploie d'ordinaire, par un raffinement de voyageur érudit, la forme correcte Ἀσσύριοι, introduite dans la littérature grecque par son parent Panyasis. Mais ici il ne fait probablement que reproduire ou abréger le récit d'Hécatée, dérivé lui-même de la dédicace de Néchao : or, le *drogman* ionien, qui avait rédigé le texte grec de cette dédicace, appelait naturellement les Assyriens Σύροι, suivant l'usage vulgaire de son temps, attesté par Hérodote lui-même. Hérodote, qui ne savait pas au juste de quels Syriens il était question, a conservé la forme épigraphique sans songer à mal, ou pour ne pas se compromettre.

Mais si la bataille de Magdolos a été gagnée par le Pharaon Néchao sur les Assyriens, elle acquiert une importance toute nouvelle dans l'histoire générale de l'Orient. Depuis les expé-

(1) Isaïe, xx, 1.

(2) Hérodote, II, 157.

ditions victorieuses des grands Sargonides, la Syrie tout entière avait reconnu la suprématie assyrienne; l'Égypte elle-même, conquise par Assarhaddon vers 670, et de nouveau par Assourbanipal vers 662, avait dû longtemps payer tribut : aussi Bérose appelle-t-il Néchao un «satrape rebelle». Des garnisons assyriennes occupaient sans doute les places principales de la frontière syrienne, entre autres Asdod, Ascalon et Gaza. Assourbanipal meurt vers 626, et dès lors la puissance assyrienne décline; ses faibles successeurs perdent Babylone; les Mèdes les serrent de plus en plus près sur la frontière du nord et de l'est. Psammétichus et Néchao profitèrent de cette circonstance, non seulement pour secouer définitivement le joug de l'allégeance assyrienne, mais pour chercher à reconquérir la Syrie, que les souverains égyptiens, depuis Touthmos jusqu'à Mehemet-Ali, ont toujours considérée comme une dépendance naturelle et nécessaire de l'Égypte. La prise d'Asdod fut la première étape de cette laborieuse conquête. Néchao, suivant Hérodote, succède à son père en 609 avant J.-C. «Le Pharaon monta vers l'Euphrate, dit la Bible, contre le roi d'Assur[1].» A cette date, en effet, Ninive n'était pas encore tombée; la ligne de l'Euphrate appartenait aux rois assyriens, la Syrie, la Judée leur étaient tributaires, et ils y avaient des garnisons. Deux victoires mirent Néchao en possession de ce pays[2]: celle de Magdolos (608?) remportée sur l'armée d'occupation assyrienne, celle de Megiddo (607?) gagnée sur les Juifs. La première, qui fit tomber Ascalon et Gaza, le boulevard de la Syrie, est la plus importante et décida du succès de la campagne tout entière : Néchao la gagna sans doute à l'aide

[1] II Rois, XXIII, 29.

[2] Néchao s'empara même de la Phénicie, car il eut la flotte phénicienne à son service (Hérodote, IV, 42) et Bérose l'appelle satrape d'Égypte, de Cœlésyrie *et de Phénicie* (fr. 14). D'après le même historien, l'armée vaincue à Carchémis comptait des Égyptiens, des Syriens (*proprio sensu*), des *Phéniciens* et des Juifs.

de ses fameux mercenaires ioniens et cariens[1], et c'est en souvenir de ce service qu'il dédia sa cotte d'armes dans le grand sanctuaire milésien, commun aux deux peuples. Cette journée célèbre est à la fois la première et la dernière bataille entre Égyptiens et Assyriens, dont nous connaissions un peu exactement le nom et la date. Quatre ans après, à Carchémis (605), Néchao trouva en face de lui non plus des Assyriens, mais des Babyloniens; c'est donc que dans l'intervalle Ninive était tombée, et le récit d'Hérodote, combiné avec les textes bibliques, nous permet ainsi de déterminer la date approximative de cet événement : il se place sûrement entre 608 et 605 avant J.-C.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le troisième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895, mai-juin (Paris, 1895, in-8°).

Sont encore offerts :

L'Extrême-Orient dans l'atlas catalan de Charles V, roi de France, par M. Henri Cordier (Paris, 1895, in-4°; extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*);

Annales du diocèse de Soissons, par M. l'abbé Pécheur, t. X (Soissons, 1895, in-8°);

Exposition rétrospective de Reims. *Catalogue du musée lapidaire rémois, établi dans la chapelle basse de l'archevêché* (1865-1895), par MM. Ch. Givelet, H. Jadart, L. Demaison (Reims, 1895, in-8°);

Le poète kadméen du premier Battos (VIIe *siècle av. J.-C.*), par M. le capitaine H. Tauxier (Rouen, 1895, in-8°).

[1] La flotte mentionnée par Hérodote, II, 159, coopéra sans doute à la prise de Gaza.

SÉANCE DU 30 AOÛT.

M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau, pour le concours des Antiquités de la France, l'*Histoire des châtelains de Tournai, de la maison de Mortagne*, par M. Armand d'Herbomez (Tournai, 1895, 2 vol. in-8°).

M. A. de Barthélemy lit une note sur l'origine de la monnaie tournois. Il établit qu'à Tours la monnaie, après avoir été en la possession de l'abbaye de Saint-Martin sous les deux premiers Carolingiens, devint purement royale de 805 à 919. À cette dernière date le duc Robert, abbé laïque de Saint-Martin, obtint du roi Charles le Simple, pour son abbaye, le droit de monnaie dont il usa à titre d'abbé; ses successeurs continuèrent jusqu'à l'avènement de Hugues Capet, dernier duc-abbé, en 987. Le comte de Blois, puis les comtes d'Anjou, qui eurent le comté de Touraine à dater de 987, succédèrent aux anciens droits des ducs jusqu'à la confiscation de la Touraine par Philippe-Auguste, qui eut ainsi le comté et la monnaie; celle-ci, devenue royale, fut employée et copiée dans tout le monde civilisé, soit comme monnaie réelle, soit comme monnaie de compte jusqu'au siècle dernier.

M. Oppert donne lecture d'un mémoire sur les villes de *Cadytis et Magdolus*, en Syrie, à propos d'un passage des *Histoires* d'Hérodote (II, 159)[1].

MM. Wallon et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

[1] Voir ci-après.

COMMUNICATION.

CADYTIS ET MAGDOLUS,

NOTE LUE PAR M. OPPERT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Un passage connu d'Hérodote (II, 159) dit que le Pharaon Nécho, après avoir tenté le percement de l'isthme de Suez, s'achemina avec une grande armée vers la Syrie, et puis, après avoir vaincu les Syriens à Magdolus, prit la grande ville de Syrie, nommée *Cadytis*. Depuis des siècles on a vu dans ce nom de Magdolus la ville de Mégiddo de la Bible (*II Rois*, XXIII, 29; *II Paralip.*, XXXV, 20) où le même roi défit le roi Josias de Judée, qui y fut blessé mortellement. Quant à Cadytis, la « grande ville de la Syrie », on l'a identifiée avec Jérusalem, la sainte, *Qedosah*, où Nécho n'entra même pas de suite; d'autres ont pensé à la ville de *Kades*, connue par les récits des guerres de Ramsès II, ou à la ville de Gaza, dont le nom assyrien est *Haziti* ou *Hazati*. Nous démontrerons l'inexactitude de toutes ces assimilations.

M. Théodore Reinach a émis l'ingénieuse hypothèse que le Magdolus était absolument distinct du Mégiddo biblique, et qu'il ne s'agissait pas d'une guerre entreprise par le Pharaon contre les Juifs, ni d'une victoire remportée par lui sur ces derniers, mais d'une campagne entreprise contre les Assyriens de Ninive. Les Syriens seraient les Assyriens, et la bataille de Magdolus, livrée peu de temps avant la chute de la capitale de l'Assyrie, aurait été le prélude de cette grande catastrophe.

Nous ne saurions accéder à cette opinion, mais nous croyons que l'ancienne identification de Magdolus et de Mégiddo doit être maintenue.

Sans parler des questions topographiques au sujet de Me-

giddo, qui ne sauraient pas trancher la question dans un sens ou dans un autre, nous pensons que la similitude des deux formes du même nom, en hébreu מגדול et מגדו, est déjà un indice équivalant à un commencement de preuve. Le mot veut dire *tour,* et la forme, telle que les deux textes de la Bible la présentent aujourd'hui, a toujours été comme une mutilation très acceptable du mot *Migdol.* Cette forme a été ainsi corrompue de bonne heure dans le prophète Zacharie (II, 13) où l'on trouve Mégiddon; les Septante en ont fait Μαγεδδώ et une fois (*I Rois,* IX, 15) Μαγδώ. L'étymologie n'en a jamais été contestée, et la forme d'Hérodote l'a conservée dans son intégrité. En dehors de ces remarques philologiques, il convient de faire observer qu'il n'est nullement probable que le Pharaon ait[1], dans l'espace de quatre ans, remporté deux grandes victoires, l'une près de la ville qui avait conservé son *l* original, et l'autre dans les plaines de la cité qui avait perdu cette consonne.

Quant aux Syriens, Hérodote ne les confond pas avec les Assyriens; au contraire, il insiste sur le fait très significatif que les Syriens de la Palestine, comme les Colchiens et les Égyptiens, se faisaient circoncire, ce qui précisément distingue les Juifs. Il est vrai que d'autres «Syriens» ne pratiquaient pas cet usage, mais l'expression de Syriens comprend certainement les habitants de la Judée.

La comparaison des textes rend tout à fait invraisemblable toute distinction entre Magdolus et Mégiddo. Le texte des *Rois* (II, XXIII, 29) traite l'affaire très laconiquement, dans un seul verset, où il est dit en effet que le Pharaon marcha contre le roi d'Assyrie «vers l'Euphrate, que Josia se mit à sa rencontre

[1] Nous ne nous appuyons pas outre mesure sur cet argument *ad hominem,* d'autant plus que les textes hiéroglyphiques donnent beaucoup de noms géographiques commençant par ce mot. C'est ce que M. Th. Reinach pouvait nous répondre : mais Nécho n'a jamais défait les Assyriens en Palestine. Voilà le point principal.

à Mégiddo, et que le Pharaon le tua quand il le vit». Nécho n'avait pas encore rencontré le roi d'Assyrie, qu'il aurait, selon l'hypothèse que nous ne pouvons accepter, vu dans le voisinage de Gaza, situé à la frontière même de l'Égypte et que d'ailleurs il avait plus besoin de prendre.

Les *Paralipomènes* au contraire (II, xxxv, 20) sont bien plus explicites. Ce n'est pas contre le roi d'Assyrie, mais contre la ville de Carchemis, la grande cité hitthite, indépendante des rois de Ninive, que se dirige l'expédition égyptienne[1]. Josia s'oppose à la marche du Pharaon, qui lui reproche de barrer le chemin à quelqu'un qui n'est pas son ennemi et qui vient combattre une «maison» avec laquelle il est en guerre. Josia n'écoute pas l'envahisseur; il lui résiste à Méggido, où il expie sa résistance par une blessure mortelle : «Amenez-moi par là, dit-il à ses soldats, car je suis grièvement blessé.» Le roi pieux, pleuré par son peuple, est remplacé par son fils Joachaz que le Pharaon détrône, au bout de trois mois, et emmène en Égypte où il meurt. Jérusalem tombe aux mains du vainqueur et une quantité de trésors sont enlevés.

On a, à cause de ces faits, supposé que la Cadytis d'Hérodote n'était autre que Jérusalem dont le Père de l'histoire, s'il avait parlé de ce fait d'armes, n'aurait pas caché le vrai nom. En outre, le terme d'Hérodote ne semble pas se rapporter à cette simple entrée d'un vainqueur dans la capitale du vaincu, mais doit avoir trait à un exploit de guerre plus important. Il s'agit d'une marche en avant, vers l'Euphrate, et que la résistance inopportune du roi de Juda était incapable d'enrayer.

Ce fait de la bataille de Mégiddo peut être fixé avec une très grande précision : c'est vers le mois d'octobre 609 av. J.-C. (9,392) que se place la mort de Josia. C'est alors que Nécho

[1] «Pour *combattre* contre Carchemis sur l'Euphrate» dit énergiquement le texte. Les mots להלחם כרכמיש על־פרת n'admettent pas d'autre traduction; c'est l'intention du Pharaon qui y est exprimée.

continue sa marche vers Carchemis, où il s'établit fortement. Vers la fin de 689 la ville des Hitthites tombe entre les mains des Égyptiens. Au commencement de l'an 608 (9,393) il entre à Jérusalem. Le Pharaon garde Carchemis comme point stratégique contre Babylone, et il y est encore dans la première année de Nabuchodonosor, dont le règne commence en mai-juin 605 (9,396).

Dans cet intervalle de la fin de 609 au milieu de l'an 605, Ninive avait succombé. Elle existait encore, selon le passage du livre des *Rois* (II, XXIII, 29), lors de la mort de Josia; mais l'empire d'Assyrie avait cessé d'exister avant la mort de Nabopolassar qui arriva en mai-juin 605 (9,396).

C'est alors seulement, vers l'automne de cette même année, que le Pharaon fut expulsé de la basse Syrie et dut quitter les bords de l'Euphrate. C'est alors seulement que le destructeur futur de Jérusalem eut les mains libres pour débarrasser l'Asie de l'Africain. Mais il fallait cependant toujours compter avec celui qui fut encore assez puissant, dix-huit ans plus tard, pour forcer le conquérant babylonien à suspendre le siège de Jérusalem.

Carchemis avait été, quoique indépendante, animée de sentiments d'amitié intéressée pour l'empire d'Assyrie; il était indiqué pour le roi d'Égypte d'occuper ce point important pendant l'attaque que les Mèdes et les Babyloniens confédérés dirigeaient contre Ninive. La chute de l'empire d'Assyrie rendait seule possible la puissance ascendante de la Chaldée, et Nécho n'avait, en fait, aucun intérêt à voir disparaître la capitale de l'antique royaume. La barrière qui retenait le Chaldéen et qui protégeait l'Égypte elle-même était abattue : le flot envahissait toute l'Asie occidentale, et le prophète Jérémie, en célébrant dans son langage enflammé la défaite de Carchemis, est encore muet sur le danger immense de ce fait d'armes qui menaçait l'existence de son propre peuple. Presque immédiatement après,

Jérusalem est envahie une première fois, et les rois de Juda deviennent les vassaux des rois de Babel, qui font bientôt regretter aux Juifs le joug moins féroce du Pharaon.

La perte de Carchemis fut pour les Égyptiens le désastre qui les dépouilla à tout jamais de la domination de cette partie de l'Asie, car cette ville n'était pas seulement le siège d'une ancienne civilisation, encore voilée d'épais mystères, c'était un centre commercial et international des plus importants, point intermédiaire entre la Méditerranée et les pays sémitiques et ariens, et dont les usages, les coutumes, les mesures, les poids faisaient loi dans une grande partie de l'Assyrie, de l'Iran et de l'Arménie.

L'Égypte avait convoité et soumis ces contrées des milliers d'années avant l'époque de la vingt-sixième dynastie; les guerres que les Toutmès et les Ramsès firent dans ces pays témoignent l'intérêt qu'éprouvait la vallée du Nil à l'égard de leur possession.

Nous croyons que la grande cité de la Syrie, Cadytis, que désigne Hérodote comme *πόλιν τῆς Συρίης ἐοῦσαν μεγάλην*, n'est autre que la ville que nous appelons Carchemis, le *Gargamis* des Assyriens, la cité de la culture des Hitthites. C'est contre elle que marcha le Pharaon de la Bible, c'est elle que conquiert le Nécho d'Hérodote.

Ce point important est situé à 35 $\frac{1}{2}$ degrés de longitude est de Paris, et à 37 $\frac{1}{4}$ de latitude boréale, donc à 480 kilomètres environ de Ninive, vers l'ouest-nord-ouest, et à 650 kilomètres nord-est de Jérusalem. La distance à vol d'oiseau entre Jérusalem et Ninive est de 940 kilomètres.

La ville de Cadytis n'est pas Jérusalem; du temps de Nécho la « ville sainte » n'était pas entourée de l'auréole que sa destruction seule lui a donnée au moyen âge; elle portait le nom dont même les textes cunéiformes, depuis Tell-el-Amarnah jusqu'aux documents de Sennachérib, ont transmis la forme

antique. D'ailleurs, comme nous l'avons fait remarquer, le mot grec «il prit» (εἶλε) ne se rapporte pas à une simple rentrée dans une cité sans combat, mais implique nécessairement une prise de possession définitive et prolongée.

Si la ville de Gaza, si rapprochée d'Égypte, s'appelle bien *Hazat,* ou même *Khazati,* chez les Assyriens, sa forme phénicienne et cananéenne est *Azzah* ou *Ghazzah,* dont les Grecs ont fait Γάζα, Gaza, forme qui se trouve ainsi chez les écrivains du temps d'Alexandre, et qui fut certainement en usage chez les Grecs avant cette époque. La ville aurait été appelée Gaza par Hérodote, et non pas Κάδυτις, ce qui n'a jamais pu être dérivé de l'assyrien *Khaziti.* Au point de vue historique Nécho n'avait pas besoin de «prendre» sa voisine la plus proche, la ville frontière qu'il possédait déjà. L'objection la plus grave est que Gaza n'a jamais été en Syrie

La ville de *Kades,* sur l'Oronte[1], est connue par les victoires de Ramsès II dans ses guerres contre les Kheta, les *Khatti* des Assyriens, les Hitthites du texte hébreu de la Bible, les *Chettéens* des traducteurs grecs[2]. Cette cité disparaît après l'époque de Ramsès II, c'est-à-dire après le xve siècle avant l'ère chrétienne, et le chemin de Nécho, qui voulait attaquer les pays situés au delà de l'Euphrate, ne le conduisait pas vers l'Oronte.

Mais le terme de Kades est bien identique au nom de Cadytis.

La ville de Carchemis, que nous identifions avec Cadytis, s'écrit avec trois lettres assyriennes, dans les textes cunéiformes, dont l'invariabilité immuable n'est pas encourageante.

(1) D'après M. Maspero, Kades devient plus tard Laodicée du Liban, aujourd'hui *Tel Nebbi Mindo.*

(2) Nous n'avons pas besoin de dire que le nom de *Hétéens,* qu'on a proposé et qui d'ailleurs n'a pas été adopté, est absolument mauvais et ne doit pas être employé.

La ville hitthite était [cuneiform], qu'on lit, depuis Hincks, (*al*) *Gar-ga-mis,* et qui depuis a été identifiée au *Karkamis,* כרכמיש, nom qui serait inconnu sans les divers passages des Paralipomènes et de Jérémie, qui le citent incidemment. Mais jamais la syllabe *gar* n'est, dans des centaines d'exemples, écrite *ga-ar,* et le signe [cuneiform], dont la valeur ordinaire est *za,* se trouve toujours employé dans cette combinaison. La même observation peut être formulée au sujet de la troisième lettre, [cuneiform], qui peut signifier *mis* ou *vib,* et qui ne varie pas avec son homophone [cuneiform], et n'est pas composée dans les syllabes *mi-is,* dans le nom qui nous occupe. Les autres valeurs du signe en question sont *sit, rit, lak,* et accidentellement *ak, sak, zak, gil, kil, kip, te,* et probablement encore davantage. On pourrait donc lire le nom *Sagarit, Sagasit* ou *Sagalak.*

Comme idéogrammes, [cuneiform] désigne «trésor, propriété», et se prononce en assyrien *busû* et *makkuru ;* le dernier caractère a, entre autres, le sens de «scribe» et de «prêtre», de sorte que le groupement veut désigner «trésor du prêtre». Il est douteux pourtant que le nom de la ville puisse s'interpréter ainsi.

Dans les textes hitthites, la cité de Carchemis est rendue par un hiéroglyphe qui désigne bien une colombe [hiéroglyphe], précédé du signe de la «ville», en sorte que les inscriptions indigènes la signalent comme «ville de la colombe». La colombe est le symbole de la sainteté, Kar-Kamis a pu signifier «la ville sainte».

Dans le mot Cadytis se retrouve bien le mot «saint» *kadas*, avec l'altération araméisante du *s* en *t*, et dans le nom que portent encore aujourd'hui les ruines de la grande cité, *Djerablus,* cette idée se perpétue. L'altération du mot grec *Hiérapolis* «ville sainte» conserve encore jusqu'à notre époque le sens de l'antique Cadytis «la sainte». Les Grecs prenaient en Asie

ou les noms dans leur forme antique et autochtone, ou ils les traduisaient en langue hellénique. Pourquoi auraient-ils appliqué à une ville spécialement le nom de «sainte», quand d'autres cités, dans les alentours, prétendaient à avoir des cultes tout aussi sacrés que ceux de Carchemis sur l'Euphrate? Ils désignaient cette cité sous cette appellation spéciale, parce qu'elle se nommait ainsi avant l'introduction de la culture hellénique[1].

Carchemis avait perdu son nom hitthite du temps d'Hérodote, par l'invasion croissante de la civilisation supérieure des nations sémitiques. Elle ne s'appelait plus que la *sainte,* comme la ville de Harran devait bientôt s'appeler «la *nouvelle*», *Horditha,* Edessa. Chez les Grecs, la ville jadis si importante, nommée la Carthage de l'Euphrate, n'était plus connue que sous le nom de *Hierapolis,* à cause du culte sacré de la déesse syrienne.

Nous avons la grande chance de posséder encore, sauvé des débris de la littérature grecque, un livre à moitié oriental qui, sous le prétexte de traiter de la *Déesse syrienne,* donne bien des renseignements intéressants sur la sainte ville. C'est le livre connu et enjoué de Lucien qui, pour donner à son œuvre le caractère spécial de conteur hérodotéen, l'a composé en dialecte ionien. Quelques rares citations dans les auteurs, surtout au sujet du culte de l'Astarté et de la déesse de la Syrie, sont les seules notions qui nous restent de la ville sainte qui succéda à Carchemis; nous devons aujourd'hui y ajouter la précieuse donnée d'Hérodote. Nous sommes heureux d'avoir pu résoudre ce problème qui était resté à l'état de question sans réponse, et nous espérons que d'autres preuves absolument péremptoires viendront un jour corroborer l'identité de Cadytis et de Carchemis.

[1] C'est M. Maspéro qui le premier a assimilé Carchemis avec Hiérapolis; jusque-là on l'identifiait avec Circésium en Mésopotamie.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Archivio della R. Società romana di storia patria (Roma, 1895, in-8°);

Archivo do districto. Revista de documentos para a historia da cidade do Rio de Janeiro, n° 7, juillet 1895 (Rio de Janeiro, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei. Anno ccxc. 1896. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Vol. I, part. 1 et 2. Vol. III, part. 2 (Roma, 1894 et 1895, in-4°);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère. Procès-verbaux et mémoires. 6e et 7e livraisons de 1895 (Quimper, 1895, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Compte rendu des séances de l'année 1895, juillet (Cracovie, 1895, in-8°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane, ricevute per diritto di stampa, 1895. Nos 228-231 (Florence, 1895, in-8°);

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire. xve année, fasc. 1, juin 1895 (Paris et Rome, 1895, in-8°);

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1894, 5e série, t. XII (Nancy, 1895, in-8°);

Oriente (L'). Rivista trimestrale pubblicata a cura dei professori del R. Istituto orientale in Napoli. Anno II, nos 1-2. Janvier-juin 1895 (Roma, 1895, in-8°);

Proceedings of the Society of biblical Archaeology. Vol. XVII, part 5 (London, 1895, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alex. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Institut, mai-juin 1895 (Paris, 1895, in-8°).

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Paris, le 3 septembre 1895.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

M. le Ministre des affaires étrangères vient de me communiquer une lettre par laquelle le Comité organisateur du Congrès des américanistes, qui doit avoir lieu à Mexico, du 15 au 20 octobre prochain, prie l'Administration française de vouloir bien se faire représenter dans ce Congrès.

En raison de l'intérêt que j'attache aux études américaines, je souhaiterais vivement de pouvoir accueillir favorablement cette invitation. Mais l'éloignement du siège du Congrès exige un voyage long et dispendieux, et l'état de mes crédits ne me permettrait de donner au délégué de mon Département qu'un mandat absolument gratuit. Dans ces conditions, je ne vois pas d'autre moyen de répondre au désir des organisateurs mexicains que de confier une délégation à tel ou tel de nos savants qui serait, dès maintenant, résolu à se rendre à Mexico à ses propres frais.

Je vous serai donc reconnaissant, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de vouloir bien me dire si, à votre connaissance, l'un des membres de

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'Académie, ou quelqu'un de ses correspondants, aurait exprimé l'intention de prendre part aux travaux du Congrès de Mexico. S'il en est ainsi, je serai heureux d'accorder au savant que vous me désignerez une délégation gratuite, à l'effet de représenter audit Congrès le Ministère de l'instruction publique.

Agréez, etc.

Signé : Poincaré.

Il est décidé que, si quelque membre de l'Académie est disposé à accepter cette délégation aux conditions indiquées, son nom sera transmis au Ministre.

M. Héron de Villefosse fait le rapport suivant :

L'Académie a renvoyé à mon examen une lettre de M. Ernst Boetticher relative à la communication du R. P. Delattre lue à la séance du 12 juillet dernier. Il s'agit du récipient cylindrique trouvé à Carthage, surmonté de sept petits vases conjugués, dont le dessin a été publié à la page 299 de nos *Comptes rendus*.

Dans la discussion qui a suivi cette communication, j'avais signalé des vases, trouvés à Éleusis, qui me paraissaient devoir être rapprochés du vase de Carthage. Je disais que ces vases avaient la forme de «lampadaires». C'est à propos de cette attribution que M. E. Boetticher adresse à l'Académie une note en allemand, dont voici la traduction :

Les vases en question [1], dont j'ai déjà parlé, comme appartenant à un groupe spécial aux sacrifices, dans un manuscrit analysé dans le *Compte rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique* (1889), étaient des vases à sacrifice. Les anciens sacrifiaient souvent à deux, à trois et même à plusieurs divinités *à la fois*, afin de n'en blesser aucune. On sait, en effet, que la jalousie des Dieux joue toujours un grand rôle. Les sacrificateurs craignaient donc de froisser la divinité à laquelle ils sacrifiaient après avoir sacrifié à une autre; c'est afin d'éviter ce froissement qu'ils faisaient exécuter des récipients composés de deux, de trois ou même d'un nombre plus considérable de vases communiquant entre eux. Chacun de ces vases recevait le sacrifice pour une divinité différente : c'est ainsi qu'on faisait d'un seul coup

[1] Il s'agit des vases trouvés à Éleusis.

un sacrifice général. Le nombre de sept petits vases composant le vase de Carthage orné de la tête d'Hathor correspond au nombre sept hathorique. Il n'est pas impossible que des lumières aient été allumées dans l'intérieur de ces petits vases en l'honneur des divinités, mais, en général, on les remplissait de miel, de lait, de vin ou d'eau et l'on y mettait des fleurs. Ces vases à sacrifice sont encore en usage de nos jours aux Indes et dans l'Asie Mineure. Le musée d'ethnographie et le musée d'art industriel de Berlin en possèdent de beaux spécimens; les musées de Paris n'en manquent certainement pas non plus.

Le Président annonce qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de notre regretté confrère M. Derenbourg, et, sur sa proposition, l'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de le remplacer. Par un autre vote, à main levée, l'Académie adopte la date du 29 novembre pour l'examen des titres des candidats.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une lettre de M. W. Helbig, associé étranger de l'Académie, datée d'Anzio, 17 août 1895. Cette lettre adressée à M. Georges Perrot, qui n'a pas pu la communiquer lui-même parce qu'il est en ce moment loin de Paris, est relative à une découverte faite près de Rome, sur la voie Latine.

«On vient de découvrir au bout occidental de la voie Latine, à la distance d'environ un kilomètre de la *Porta S. Giovanni*, une pierre sépulcrale de marbre qui offre un certain intérêt. Cette pierre, à l'extrémité supérieure, est coupée en forme d'hémicycle; elle a une largeur de 29 centimètres; le *maximum* de la hauteur est de 60 centimètres. Sur le segment demi-circulaire on lit l'inscription suivante :

D M
AEL· TERTIA
PHILOCLE FRA
TRI· BENEMERENTI

«Sur la partie oblongue qui se trouve au-dessous de cette inscription est représenté en bas-relief le frère d'*Aelia Tertia Philocle*, à la mémoire duquel est dédiée la pierre. Le style indique la fin du IIe ou le commencement du IIIe siècle après J.-C. La coupe des cheveux et de la barbe correspond à celle que l'on voit

dans les portraits de Caracalla. Le jeune homme s'appuie de la main gauche sur une lance à pointe longue et large; il tient dans la droite abaissée un objet qui ressemble à une corde ramassée. Sa tunique courte est entourée d'une ceinture d'une largeur énorme. Le jeune homme porte en outre des pantalons, dont les extrémités inférieures sont fourrées dans des guêtres arrivant jusqu'aux genoux et composées de larges courroies de cuir. Les pieds sont chaussés de souliers à lacets. A droite de ce personnage est assis son chien, qui lève la tête vers son maître et dont le type ressemble à celui des lévriers écossais. Le frère de Philocle, d'après son costume, ne peut avoir été qu'un *bestiarius* ou *venator* de l'arène. La présence du chien n'a rien d'étonnant, car nous savons que les *venatores* combattaient souvent accompagnés de chiens. (Friedlaender, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, II[5], p. 362.) L'unique motif qui offre des difficultés est l'attribut de la main droite. Est-ce simplement la laisse du chien? Ou faut-il y reconnaître un lasso? Il est vrai que, à ma connaissance, aucun passage ne certifie l'emploi du lasso dans les *venationes*. Mais ce fait pourrait bien être accidentel.»

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur *Ascalon et la ville de la Colombe*. Dans un très ancien texte syriaque, traduit sur un original grec aujourd'hui perdu, de la vie de Pierre l'Ibère, prince royal de Géorgie, qui occupait au ve siècle le siège épiscopal de Maioumas Gaza, ville maritime servant alors de port à Gaza, sur la côte sud de Palestine, il est question d'une localité sise à dix stades d'Ascalon et appelée d'un nom énigmatique. M. Raabe, qui vient de publier ce texte d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Berlin, avait cru reconnaître dans le nom de cette localité פאלאא ou פלאא, lu par lui *Palaea*, une transcription du mot grec *palæa* «l'Ancienne». Mais ce prétendu nom toponymique ne correspond à rien sur le terrain. M. Clermont-Ganneau montre qu'il est la transcription d'un mot grec tout différent, *Peleia* «la Colombe», et que la localité correspond exactement, pour le nom comme pour la distance donnée, au village actuel de *Hamâmé*, en arabe : «Colombe», situé dans les

environs immédiats d'Ascalon. L'origine de ce nom si fidèlement conservé semble se rattacher au culte de la Colombe, qui avait à Ascalon, où s'élevait, au dire d'Hérodote, le plus ancien sanctuaire d'Aphrodite, une importance capitale, attestée par les témoignages concordants de l'histoire et de la numismatique.

La donnée topographique nouvelle fournie par ce passage ainsi élucidé pourrait avoir des conséquences inattendues; c'est que le véritable emplacement de la vieille ville philistine d'Ascalon, que tout le monde s'accordait jusqu'ici à reconnaître dans les ruines de *ʿAskalân*, sur le bord de la mer, serait à fixer en réalité à El-Medjdel, à 4 kilomètres dans l'intérieur des terres, ʿAskalân ne représentant plus que l'ancien port d'Ascalon, la Maioumas Ascalon. Ascalon rentrerait ainsi dans l'analogie générale des grandes villes de la côte philistine telles que Gaza, Azote, Yamneia, qui, toutes, s'élevaient à plusieurs kilomètres de la côte, sur laquelle chacune avait son port, sa Maioumas, formant une petite ville indépendante.

MM. Oppert et Maspero ajoutent quelques observations à cette communication.

M. Héron de Villefosse communique la lettre suivante, qui a été adressée à notre confrère M. Boissier par M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

«Je prends la liberté de vous communiquer la toute petite découverte suivante, qui vient d'être faite à Marseille et qui pourra peut-être intéresser l'Académie. C'est un autel funéraire portant l'inscription :

D ❦ M
IVLIAE SERENVAE
C ❦ IVLIVS
VITALIS
PATRONAE
CVI
ET ❦ MATRI
V ❦ F

«*Serenuæ* est très lisible. Je doute fort qu'il y ait une faute de

gravure pour Serenæ. *Serenua* peut être un nom gaulois comme *Comenua* que nous avons à Bordeaux.

« La fin présente un problème de droit intéressant. Vitalis, le donateur du monument, est à la fois l'affranchi et le fils de la bénéficiaire : *Serenua, patrona, quae et mater.* On peut donner plusieurs explications de ce fait, dont je n'ai pas trouvé, à mon premier effort de souvenir, trace dans les inscriptions. On peut supposer que *Vitalis* aura été affranchi par sa mère, après que celle-ci aura elle-même reçu l'affranchissement ou se sera affranchie de ses propres deniers; mais alors pourquoi *mater* mis en second lieu? On peut encore supposer que *Vitalis*, esclave de *Serenua*, aura été d'abord affranchi par elle, puis adopté. Et, jusqu'à plus ample informé, c'est cette solution que je préférerais.

M. Oppert fait une communication sur un dieu banquier et commerçant : le dieu Soleil, adoré dans la ville de Sippara sur l'Euphrate.

« Un jeune savant allemand, M. Meissner, a publié des textes commerciaux du xxxiie siècle avant l'ère chrétienne, donc à peu près contemporains du patriarche Abraham. Au point de vue paléographique, le travail de M. Meissner est très remarquable; mais l'interprétation au point de vue juridique laisse beaucoup à désirer. Nous choisissons quelques-uns des textes où le dieu Soleil est cité, non pas toujours comme créancier, mais toujours comme imposant son système de mesures et son taux d'intérêt. Ce dernier n'est pas celui d'une drachme par mois et par mine, c'est-à-dire 12 drachmes par an lunaire, ou 20 p. 0/0, car cette prestation est distincte du « taux d'intérêt du dieu Soleil », qui semble avoir été encore plus grand que cette quotité déjà énorme. Le dieu Soleil avait aussi sa mesure, qui est de 6 cabs pour l'hecte ou la sixième partie de l'amphore, et qui fut quelquefois portée à 7 hectes.

« Nous n'insistons pas sur la traduction du jeune savant, qui est inadmissible : il a pris le mot « mesure » pour le mot de « pos« session », et il est arrivé à un sens que l'on pourrait caractériser

en disant que A donne mandat de rendre à B la montre de C que le dieu Soleil a dans son gousset.

« $144 \frac{2}{3}$ cabs[1] (ou $124 \frac{2}{3}$ cabs) d'huile, qui, selon le taux du « dieu Soleil, ont la valeur de $20 \frac{2}{3}$ drachmes d'argent, sont le « prix des esclaves blonds du peuple des Guti (Goths).

« D'Ubalit-abi-yumi, avec la garantie d'Avil-Imra, fils d'Ek- « usti, Arod-Marduk, fils d'Ibsis-Marduk, les a achetés.

« Dans l'espace d'un mois, (le vendeur) amènera les hommes « blonds du peuple des Guti. S'il ne les amène pas dans l'espace « d'un mois, Avil-Imra payera $20 \frac{2}{3}$ drachmes, conformément à « la garantie qu'il a scellée de son sceau. »

« L'espèce est très simple. Arod-Marduk a livré à Ubalit-abi-yumi de l'huile, qui est le prix des esclaves vendus. Il y a un garant pour assurer la livraison et la qualité de ces serviteurs : si le vendeur n'amène pas les hommes achetés dans l'espace d'un mois, c'est le garant qui intervient et qui restitue, non pas la *res quæ usu consumitur* et qui n'existe peut-être plus, mais le prix en argent, $20 \frac{2}{3}$ drachmes. Or, si l'hecte est à 7 cabs, les deux tiers de cors, $4 \frac{2}{3}$ cabs, donnent exactement $144 \frac{2}{3}$, ou 7 fois $20 \frac{2}{3}$. Si l'on avait l'hecte de 6 cabs, on aurait $124 \frac{2}{3}$ cabs, ce qui donnerait 124 cabs, plus $\frac{2}{3}$, qui seraient peut-être donnés en sus, à cause de la livraison en nature.

« Quant aux Guti blonds, cette constatation ne contredit pas précisément mon hypothèse au sujet de l'identité des Guti avec les Goths, et la mention de l'existence de nations germaniques dans la contrée de l'Oxus, dans une antiquité reculée.

« Un autre document présente un emprunteur auquel le dieu Soleil a prêté de l'argent; le débiteur doit restituer l'argent avec intérêts au dieu Soleil. Le taux des intérêts est encore obscur.

« Quelquefois le dieu ne prend pas d'intérêts, surtout quand le débiteur était lui-même une personne appartenant au temple. Le dieu possédait des esclaves et un trésor très considérable : il imposait au commerce de ses adorateurs son système de mesures et ses poids. »

[1] Nous pourrions proposer la mesure de 7 au lieu de 6 cabs pour le sixième de l'amphore.

M. Oppert annonce encore que le R. P. Scheil a fait l'importante découverte d'un vase apporté de Telloh à Constantinople, et qui est le premier spécimen d'une classe de monuments qu'on n'avait point encore rencontrés. C'est une *mesure* de capacité : un petit vase, portant l'inscription grecque B AMA', *deux amâ*. D'après la lettre que le R. P. Scheil a bien voulu adresser à M. Oppert, il paraît que ce petit vase contient à peu près 2 décilitres et demi. Dans ce cas, le grec *ἅμα* donnerait la prononciation chaldéenne du dixième du cab, qu'on ignorait. Le mot n'est pas grec : *ἄμη*, en grec, veut dire *seau à eau*.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts .

Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie, par M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut (Paris, 1895, in-4° ; extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*) ;

Le trésor d'argenterie de Boscoreale, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Gazette des beaux-arts*) ;

Un procès féodal sous Louis XIV. La seigneurie de Bourdeille et l'abbaye de Brantôme, par M. Georges Bussière (Périgueux, 1895, in-8°) ;

Inscripçoes et lettreiros da cidade de Braga e algumas freguezias ruraes, par M. Albano Bellino (Porto, 1895, in-8°).

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de M. le docteur H.-J. Gosse, conservateur du Musée archéologique de Genève, un volume intitulé : *Souvenirs du Danemark : aspect du pays ; notes archéologiques ; ornementation irlandaise* (Genève, 1895, in-8°).

« M. le docteur Gosse est revenu du Danemark avec le désir de faire partager à ses lecteurs l'enthousiasme et l'admiration que lui ont inspirés les beautés particulières de la nature dans un pays encore peu visité et peu connu. Ses impressions de voyage sont racontées d'une manière simple et attachante ; les photographies dont elles sont accom-

pagnées donnent une idée fort agréable de la contrée qu'il a parcourue. Il ne s'est pas contenté d'en décrire l'aspect pittoresque, il s'est attaché aussi à y recueillir des notes archéologiques. Les anciens édifices religieux du Danemark ont attiré son attention ; ceux qui lui ont paru offrir le plus d'originalité sont les églises rondes ayant un pilier au centre ou une voûte reposant sur plusieurs piliers. Ces édifices se trouvent surtout dans l'île de Bornholm. Des fresques de style byzantin ornent quelques églises danoises, et dans plusieurs reliquaires du pays on conserve des étoffes anciennes qui paraissent être d'origine orientale.

«La seconde partie de ce mémoire est consacrée à l'étude de l'ornementation irlandaise et à l'histoire de son extension. L'auteur croit que deux styles se sont trouvés en présence en Irlande : l'un venant directement des hauts plateaux de l'Asie, du Thibet ou de la Mongolie; l'autre arrivant de Syrie et d'Égypte, porté d'Alexandrie à Marseille, puis de Marseille en Irlande, à travers les Gaules, par les premiers missionnaires chrétiens. Sans entrer dans la discussion de cette théorie, on peut dire que la question traitée par le docteur Gosse touche, par plus d'un côté, aux origines de notre art national. Les documents sur lesquels il s'appuie seront consultés en France avec tout l'intérêt qui s'attache à ce genre de recherches dont l'actualité est incontestable. Ce petit volume est accompagné de photographies prises par l'auteur lui-même pendant ses voyages.»

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE.

M. A. de Barthélemy fait une seconde lecture de son mémoire sur l'*Origine de la monnaie tournois*.

M. Clermont-Ganneau rectifie la lecture d'un proscynium araméen d'Égypte, mal compris jusqu'à ce jour, et montre que c'est un acte de dévotion d'un nommé Azariaou au dieu Horus. Ce qui donne une véritable valeur à ce petit texte ainsi élucidé, c'est que cet Azariaou, adorateur de Jéhovah, comme l'indique son nom caractéristique, était un israélite. On comprend l'intérêt qu'il y a à

constater, chez les Israélites, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, l'emploi de la langue araméenne et l'existence d'un culte rendu publiquement à une divinité égyptienne.

M. Clermont-Ganneau continue ensuite la lecture de son mémoire sur quelques localités de Palestine mentionnées dans la *Vie de Pierre l'Ibère.*

M. Paul Viollet lit un mémoire sur l'origine du principe de l'immutabilité du droit successoral dans la Maison de France [1].

COMMUNICATION.

ORIGINE DU PRINCIPE DE L'IMMUTABILITÉ DU DROIT SUCCESSORAL DANS LA MAISON DE FRANCE,

PAR M. P. VIOLLET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Chacun sait quels embarras et quelles difficultés souleva, lors du traité d'Utrecht, le principe ancien de l'immutabilité du droit successoral dans la maison de France, principe que Torcy exposait en ces termes :

« Le prince le plus proche de la couronne en est *héritier nécessaire*... Il succède non comme héritier, mais comme le monarque du royaume... par le seul droit de sa naissance. Il n'est redevable de la couronne ni au testament de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni enfin à la libéralité de personne, mais à la loi. Cette loi est regardée comme l'ouvrage de Celui qui a établi toutes les monarchies, et nous sommes persuadés, en France, que Dieu seul la peut abolir. Nulle renonciation ne peut donc la détruire [2]. »

[1] Voir ci-après.

[2] Ch. Giraud, *Le traité d'Utrecht*, p. 92-93.

S'il en est ainsi, la renonciation que consentit, en 1712, le roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, est sans valeur aucune. Elle ne le lie pas lui-même. Elle lie moins encore ses descendants. Et, de fait, au lendemain de l'enregistrement solennel des renonciations, le chargé d'affaires, Feliz Cornejo, envoyait à son maître un message qui se résume ainsi : L'opinion générale tient les renonciations pour nulles.

Le jour même de l'enregistrement, le duc de Bourbon avait remis à Louis XIV une protestation en règle contre la validité de la renonciation de Philippe V. Celui-ci fit étudier par des jurisconsultes et par des théologiens[1] cette question fort intéressante pour un ambitieux doublé d'un scrupuleux. Si, en effet, la renonciation est invalide, le roi Catholique garde l'espoir de réunir sur sa tête les deux couronnes d'Espagne et de France (il fonderait ainsi le plus puissant empire du monde). Si la renonciation est invalide, on pourra, à tout le moins, voir un jour des rois de la branche d'Espagne régner simultanément sur les deux versants des Pyrénées. De lourdes consultations, que je n'analyserai pas, furent adressées au fondateur de la dynastie bourbonienne d'Espagne. Je doute qu'elles aient jeté beaucoup de lumière sur la question.

On n'ignore pas que ce délicat problème de droit public fut de nouveau agité au sein de la Constituante, laquelle n'osa résoudre la difficulté et se résolut à laisser expressément la question indécise. Un doute (bien favorable par lui-même à la thèse de l'invalidité de la renonciation) fut consigné dans la Constitution de 1791. Voici ce texte : «La royauté est indivisible et déléguée héréditairement à la race régnante, de

[1] Voir Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, t. Ier, p. 463 et suiv., 534, 663-669, 674; t. II, p. 146 et suiv., 172; *Œuvres de Louis XIV*, t. VI (Paris, 1806), p. 545-547. Saint-Simon, dans son grand mémoire sur la renonciation, s'est placé à un autre point de vue (Saint-Simon, *Écrits inédits*, édition Faugère, t. II, p. 181 et suiv.).

mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance. *Rien n'est préjugé sur l'effet des renonciations dans la race actuellement régnante*[1]. »

Je voudrais déterminer aujourd'hui l'origine peu connue de ce principe de droit public contre lequel l'Assemblée constituante, malgré les stipulations du traité d'Utrecht, n'osait se prononcer.

Ce principe fameux date du xve siècle. Il a été *trouvé* par les théoriciens patriotes qui avaient à cœur d'établir la légitimité de Charles VII, la légitimité du prince français opposé au prétendant anglais. Au point de vue de ces juristes, le cas de Charles VII était fort embarrassant, car il avait contre lui le traité de Troyes et la signature de son propre père. Il importait donc de dégager un principe supérieur qui invalidât le traité de Troyes et les dispositions prises par Charles VI. Les théoriciens imaginèrent le principe que je viens de rappeler. L'un des ouvrages les plus anciens où il apparaît, est une épître de Juvénal des Ursins à Charles VII. (1445). Le roi ne possède, à proprement parler, qu'une manière d'administration et usage, dont il jouit sa vie durant seulement, enseigne Juvénal des Ursins. Les héritiers mâles sont, au regard de la Couronne, des héritiers nécessaires. Le roi ne peut pas préjudicier à son héritier. Il ne peut aliéner ou bailler le royaume en d'autres mains qu'en celles auxquelles il doit échoir par succession. Le roi, en d'autres termes, ne peut pas faire que son fils ne soit roi après lui. Il ne le peut, alors même que ce fils y consentirait. Et, si celui-ci y consentait, ce consentement ne

[1] Constitution des 3-14 septembre 1791, chap. II, section 1re, art. 1er. Cf. séances des 15, 16, 17 septembre 1789 (*Archives parlem.*, 1re série, t. VIII, p. 642 et suiv.; t. IX, p. 2, 4, 24, 25). Ces séances furent exceptionnellement confuses. Joignez la curieuse séance du 24 août 1791 où le vote précédent sur les renonciations fut encore une fois visé (*Ibid.*, 1re série, t. XXIX, p. 702).

pourrait nuire qu'à lui-même : il ne préjudicierait pas aux autres héritiers du sang. Telle est la doctrine de Juvénal des Ursins[1]. Un autre casuiste qui avait à cœur de convaincre le duc de Bourgogne hésitant à abandonner la parti anglais et à violer le traité de Troyes, et qui voulait dissiper ces scrupules de conscience, examine la question avec plus de précision et pousse plus avant. Un dauphin, sans être encore roi, possède déjà un *jus ad rem* sur le royaume. Le prince ne peut exhéréder ni ses fils, ni ses frères, ni ses autres parents. Existe-t-il cependant une cause légitime d'exhérédation? Ce prince devra, en ce cas, s'adresser au supérieur qui statuera. Mais si le roi n'a point de supérieur temporel (c'est comme on sait le cas du roi de France)? Ce roi alors aura recours au pape : *Papa est adeundus qui, in isto casu, propter defectum alterius superioris est judex competens.* Ce système donne prise, il est vrai, à certaine objection. Notre auteur suppose qu'on pourra lui opposer la fameuse décrétale *Per venerabilem.* Il examine cette difficulté et, comme on peut s'y attendre, il sort, en bon casuiste, victorieux de la discussion qu'il a introduite[2].

Ces raisonnements délicats et compliqués, farcis de droit romain au XVe siècle, imprégnés au XVIIe d'une forte odeur de droit divin, ont la même origine que la plupart des raisonnements. C'est le sentiment qui les inspire. Le sentiment qui forme la base de ce laborieux édifice est un sentiment profond et simple : à savoir le patriotisme, l'horreur de l'étranger. Lorsque, à la fin du XVIe siècle, du Vair défendit contre les prétentions espagnoles[3] les droits de l'héritier par les mâles, qui

[1] Traité ms. de Juvénal des Ursins; Bibl. nat., ms. fr. 17512, fol. 12 v°; ms. fr., nouv. acq. 741, p. 25, 26.

[2] Mémoire intitulé par D. Plancher: *Examen de la question si le duc de Bourgogne pourrait faire sa paix particulière avec le roi de France*, dans D. Plancher, *Hist. de Bourgogne,* t. IV, Preuves, p. CLVII, 1re col.

[3] Je fais allusion aux prétentions de l'infante Isabelle, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, fille de Henri II. Voir, à ce sujet, le

cette fois encore, ne faisaient qu'un avec les intérêts du pays et l'indépendance de le France, ce grand orateur sut, et non sans éloquence, mettre les raisonnements juridiques au service de son ardent patriotisme. Le Parlement de Paris le suivit dans cette voie et rendit en faveur d'Henri IV un arrêt fameux[1]. Le principe de l'immutabilité du droit successoral servit donc chez nous à deux reprises la même cause.

Cependant, à combien d'emplois divers peut se plier un principe! Il entre, une fois trouvé et formulé, dans le dictionnaire du droit tout comme un mot dans le dictionnaire de la langue. Il devient une arme banale que chacun peut manier à son gré. Le principe de l'immutabilité du droit successoral dans la maison de France est né d'un sentiment patriotique et essentiellement français. Il pourra un jour, par un étrange contresens, être retourné contre le sentiment même qui l'a inspiré. C'est le sort trop ordinaire des «principes». Du jour où il a été monnayé, l'or sert à tous les usages.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, par M. C. Enlart, archiviste-paléographe. *Anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne* (Paris et Amiens, 1895, in-4°);

discours de don Inigo de Mendoza, dans A. Bernard, *Procès-verbaux des États généraux de 1593*, p. 704 et suiv.

[1] Voir l'historique de l'arrêt dit *de la loi salique, ibid.*, p. 736 et suiv.; la harangue de Guillaume du Vair, dans du Vair, *Œuvres*, Paris, 1625, p. 641-660. La «loi salique et autres lois fondamentales du royaume» y sont invoquées à plusieurs reprises (p. 651, 659). Sur l'origine de cet appel à la *loi salique*, voir mon mémoire intitulé : *Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne* (*Mémoires de l'Académie*, t. XXXIV, 2e partie).

Société des antiquaires de Picardie. Album archéologique, 10e fascicule (Amiens, 1895, in-4°);

Liste géographique des villes de l'Iran, par M. E. Blochet (Paris, 1895, gr. in-8°; extrait du *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XVII).

M. de Barthélemy a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom du marquis de l'Estourbeillon, deux nouveaux fascicules de son *Inventaire des archives des châteaux bretons* (III et IV; Vannes, 1895, in-8°), qui font suite à ceux dont j'ai déjà fait hommage, dans la séance du 6 avril 1894.

«M. de l'Estourbeillon continue avec persévérance la publication des inventaires d'archives des châteaux bretons; cette fois il donne ceux de la Maillardière-en-Vert (Loire-Inférieure) et du Loû, en Mauron (Morbihan). Le premier contient des documents classés entre les années 1315 et 1718; le second, entre 1514 et 1815.

«Je n'ai pas à insister sur l'utilité de ces inventaires, que j'ai déjà signalée il y a un an. Je dois constater que le chartrier du Loû ne contient pas les archives de cet ancien fief, déposées aujourd'hui aux archives du Morbihan, mais on y trouve celles de la Morlaye, ou Saint-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine). La Morlaye appartint à Noël du Fail, l'une des gloires littéraires de la Bretagne.»

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE.

M. Clermont-Ganneau achève sa communication sur les données géographiques, relatives à la Palestine, contenues dans la *Vie de Pierre l'Ibère*. Il identifie plusieurs localités qui figurent dans ce document syriaque du vie siècle, et dont le traducteur allemand, M. Raabe, n'avait pu déterminer soit les noms, souvent défigurés dans le manuscrit, soit les positions sur le terrain : *Aphthoria*, à corriger en *Apollonia*, aujourd'hui *Arsoûf* (la ville de *Arsouph*, l'*Apollon* phénicien), entre Jaffa et Césarée; *Arîktâ*, à corriger en *Sarepta*, ville fameuse par le miracle d'Élie, entre

Sidon et Tyr; *Beth Tapchâ*, à corriger en *Beth Ikchâ*, aujourd'hui *Beît Iksâ*, localité située à 6 kilom. et demi dans le nord-ouest de Jérusalem; *Kephar Seʿartâ*, aujourd'hui *Chaʿartâ*, à 18 kilomètres dans le nord-est de Gaza; *Magdal Toûthâ*, à corriger en *Thaouathâ*, et à identifier avec *Thabatha*, patrie du célèbre saint Hilarion, fondateur du premier couvent de Palestine, dont M. Clermont-Ganneau propose, après une discussion minutieuse des données topographiques, de fixer l'emplacement à *Tell el-ʿAdjdjoûl*, à environ 7 kilomètres au sud de Gaza, non loin de l'embouchure du Ouâdy Ghazzé. Il termine par quelques observations sur une autre localité de la banlieue de Gaza, nommée *Canope*, probablement à l'instar de la Canope d'Alexandrie, parce qu'on allait y faire la fête, ce que les anciens appelaient le *canobisme*. Et, à ce propos, il discute incidemment le sens d'un mot hébreu פרעש qui se rencontre deux fois seulement dans la *Bible* et qu'on a traduit jusqu'ici par *puce*; il propose, pour diverses raisons philologiques et exégétiques, d'y reconnaître non la puce برغوث, mais le moucheron برغش.

M. Homolle présente les relevés du *Trésor* dit *de Siphnos*, et il expose les raisons pour lesquelles il croit devoir substituer à ce nom celui de *Trésor de Cnide*.

Pausanias dit formellement que les Cnidiens avaient un Trésor, mais sans en indiquer la place avec précision; il semble même le reporter au delà des Trésors de Thèbes et d'Athènes; mais il permet également de supposer que ce monument pouvait être voisin du Trésor de Mégare, où se faisaient diverses offrandes de Cnide et de Lipari, sa colonie.

La découverte de la travée du temple, à l'angle de laquelle on aperçoit parmi les rinceaux un *lion marchant*, suggère l'idée que ce lion est un épisème, et celui de la ville de Cnide.

Si l'on admet cette attribution à Cnide, colonie argienne, ville de l'Asie Mineure, on se rendra compte des particularités épigraphiques (lambda argien, comme dans la plan rhodien de la collection Salzmann) et ethnographiques (sujets empruntés aux légendes péloponnésiennes et asiatiques), comme aussi de l'ar-

chitecture (ornementation ionique) des stèles et des sculptures, apparentées à la fois aux œuvres cariennes d'Asie et aux œuvres péloponnésiennes de la Sicile.

Toutes les difficultés qui existaient pour Siphnos disparaissent dès qu'on parle de Cnide.

M. Homolle fait ensuite circuler des photographies représentant les chantiers, actuellement exploités, et les objets de bronze, de céramique, les statues et bas-reliefs en tuf et en marbre récemment découverts.

M. Clermont-Ganneau signale la découverte, faite en Syrie, à Zendjerli, d'une inscription phénicienne, de cinq lignes, qui paraît dater du VIe siècle avant notre ère; on y reconnaît la mention d'un roi d'Assyrie; c'est sans doute la plus ancienne inscription phénicienne. Cette inscription présente des particularités philologiques intéressantes; elle sera prochainement publiée et commentée par M. Winckler.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le tome XXXIV, 2e partie, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1895, in-4°).

Est encore offert :

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1895, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, 10e année (Paris, 1895, in-12).

M. L. Delisle offre, au nom des auteurs, une *Bibliographie générale des inventaires imprimés*, par Fernand de Mély et Edmond Bishop (Paris, 1892-1895, 3 vol. in-8°).

« Les anciens inventaires de trésors d'églises ou de châteaux et d'objets mobiliers de toute nature offrent le plus grand intérêt pour les études philologiques, artistiques et archéologiques. Ils nous révèlent une

foule de particularités curieuses de la vie des différentes classes de la société au cours des siècles passés. Un nombre considérable de documents de ce genre a été publié dans tous les pays de l'Europe. Il importait de fournir un moyen de retrouver ces textes, disséminés dans une foule de recueils, souvent fort peu connus. MM. de Mély et Bishop n'ont pas reculé devant une tâche aussi lourde et en apparence aussi ingrate. Les dépouillements qu'ils ont exécutés leur ont fait reconnaître environ 7,500 inventaires; ils en ont dressé la nomenclature, en les classant par ordre de pays, et, dans chaque pays, par ordre chronologique. Pour chaque inventaire, ils donnent la date, indiquent le caractère exact du document, en citent parfois les articles les plus curieux, et renvoient aux éditions qui en ont été imprimées.

«Une table très ample, qui remplit tout un fascicule, rend les recherches très faciles dans ce vaste répertoire.»

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE.

M. Gustave Julliot, président de la Société archéologique de Sens et conservateur du musée gallo-romain de cette ville, donne lecture d'un mémoire intitulé : *Essai de restitution d'une façade des thermes élevés, au Ier siècle, dans la capitale des Sénones.*

M. Julliot indique, en commençant, l'origine des matériaux qui lui ont servi pour son travail de restitution. Ce sont des pierres qui proviennent toutes des fondations des murailles de l'enceinte gallo-romaine de Sens, élevée au commencement du IVe siècle ou peut-être à la fin du IIIe, à l'aide des matériaux fournis par la démolition complète de tous les monuments et édifices de la ville romaine, pour lui substituer un oppidum capable de résister aux invasions des Barbares.

Il expose ensuite la méthode qu'il a suivie dans son œuvre : il a dessiné, à une même échelle, les sculptures des pierres qu'il a supposé appartenir à un même édifice, et, à l'aide de ces dessins, au nombre de 31, il est parvenu à reconstituer l'élévation d'une

portion de façade ne mesurant pas moins de 18 mètres de largeur sur une hauteur encore indéterminée, mais évaluée à une dizaine de mètres. Il a su trouver aussi, sur les autres faces, dans quelques-unes des pierres patiemment dessinées et employées par lui pour sa restitution, des indications qui lui ont été d'un grand secours.

La façade, ainsi reconstruite, est percée de quatre immenses fenêtres, luxueusement encadrées, séparées les unes des autres par des colonnes engagées, dont les bases et les fûts sont entièrement couverts des plus riches sculptures. Au milieu de pampres, qui s'entrelacent du bas en haut de ces colonnes, on voit se jouer des enfants, des mammifères et des oiseaux. Les surfaces comprises entre les colonnes et l'encadrement des baies disparaissent sous des culots variés et des coquilles élégamment disposées.

Un seul chapiteau, fort riche mais mutilé, a été retrouvé.

Les soubassements des fenêtres sont ornés de bas-reliefs, offrant des scènes empruntées à la Gigantomachie et à des thermes réservés aux femmes.

Les couronnements de ces fenêtres sont, pour deux d'entre elles, des quadriges conduits par des génies ailés. Les chevaux émergent des flots, dans lesquels on aperçoit des dauphins et des coquilles. Pour une troisième, c'est un navire guidé par des génies ailés et portant une divinité. Un sommier, commun à une quatrième et à une cinquième fenêtre, annonce encore d'autres scènes marines.

M. Julliot a pensé qu'un soubassement général devait régner sous cet édifice, mais il n'en a pas trouvé de débris. Il n'a rien rencontré qui soit relatif au mode de couronnement général de la façade, ni au mode de toiture; mais il a constaté que ces fenêtres étaient pourvues de grillages en fer et probablement vitrées. Malgré ses recherches, il n'a pu trouver de dessin prouvant que des édifices antiques pussent avoir été éclairés par des fenêtres dont les baies mesurassent, comme à Sens, plus de 2 mètres de largeur sur près de 4 mètres de hauteur. Mais il a rencontré, dans la quatre-vingt-sixième lettre de Sénèque le Philosophe, que, au premier siècle, les bains qui ne recevaient pas, pendant toute

la durée du jour, la lumière du soleil pénétrant par d'immenses fenêtres, dans lesquels on ne brunissait pas en se lavant, et d'où, sans bouger de son siège, on ne pouvait voir à la fois la campagne et la mer, étaient considérés comme des nids à cloportes : *At nunc blattaria vocant balnea, si qua non ita aptata sunt, ut totius diei solem fenestris amplissimis recipiant; nisi et lavantur simul et colorantur; nisi ex solio agros et maria prospiciunt.*

Cette indication lui a permis d'affirmer que cette façade convenait à des thermes. Et il a été confirmé dans sa manière de voir par un fragment d'inscription précieusement conservé dans le musée de Sens :

T · GERM · DAC
NVS ET · T · PRISC
VS · ETAMBVLA
ETOLEVM · P · INP

Il attribue cette inscription à la période comprise entre l'an 103 et l'an 138 de J.-C. La première ligne lui sert à fixer cette période de temps; dans la seconde, il retrouve les noms de deux duumvirs sénonais, qui ont (3e ligne) fait construire ou inauguré des portiques et des ambulations et (4e ligne) donné au peuple des deux sexes un bain? et de l'huile de leurs propres deniers.

De cette distribution de bains et d'huile il conclut à l'existence de thermes à Sens, et la date de cette inscription lui prouve l'existence de ces thermes au commencement du IIe siècle.

Un tambour de colonne isolée, décorée identiquement comme les pilastres de la façade reconstruite, lui fait supposer que cette colonne pouvait avoir appartenu à ces portiques ou ambulations, qui ne seraient que des dépendances des thermes, et que peut-être l'un des duumvirs constructeurs ou inaugurateurs serait l'un des cinq duumvirs sénonais, connus aujourd'hui : *Sextus Julius Thermianus*. Ce magistrat devrait son surnom à la construction des thermes élevés par lui dans son pays natal.

M. Julliot ajoute que ces dernières réflexions, un peu osées peut-être, n'ont d'autre but que de donner de l'intérêt et au monument restauré et à ce précieux fragment d'une inscription dont le reste est perdu.

M. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, fait une communication sur la glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne[1].

M. Deloche présente quelques observations à la suite de cette communication. Il signale : 1° deux passages du *Nouveau traité de diplomatique* des Bénédictins et des *Annales* bénédictines de Mabillon; 2° un passage de la *Panoplia episcopalis* de Du Saussay, relatifs à des pierres gravées du haut moyen âge.

M. de Lasteyrie ajoute que M. Babelon lui paraît s'être trop laissé influencer par Labarte et que ses conclusions sont trop timides.

M. Halévy communique à l'Académie l'interprétation de quatre inscriptions, qui ont été incomplètement publiées et insuffisamment expliquées jusqu'à ce jour. Les deux premières sont phéniciennes; l'une d'elles se rapporte à des vœux faits par un dynaste de Lapithos, en Chypre, au dieu Melqart-Poseidon, en faveur de son père lorsque ce dernier atteignit l'âge de 100 et de 102 ans; l'autre, très fragmentaire, vient d'un dynaste phénicien établi, à une époque encore incertaine, dans le voisinage de Zindjirli.

Des deux autres inscriptions, la première figure sur un bas-relief représentant le roi Barrekoub dans un entourage de sa cour et de ses guerriers. Elle révèle un dieu sémitique nouveau *Bilharrân*. La seconde inscription, appartenant au même roi, mentionne la construction de deux temples consacrés aux mânes des rois de Samal, lesquels seront ainsi pourvus, dit littéralement le texte, «d'une maison d'été» et «d'une maison d'hiver». Ces

[1] Voir ci-après.

inscriptions montrent combien le culte des ancêtres était développé en Syrie au VIIIe siècle avant notre ère.

Cette communication provoque quelques observations de la part de M. Clermont-Ganneau.

COMMUNICATION.

LA GLYPTIQUE À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE, PAR M. ERNEST BABELON.

I

Il y a vingt-cinq ans à peine, le savant historien des arts industriels au moyen âge, Jules Labarte, essayait de démontrer que l'art de graver les pierres fines, si florissant sous l'empire romain, cessa d'être cultivé en Occident après les invasions des Barbares, et qu'il refleurit seulement à la fin du XIVe siècle, sous l'influence des artistes byzantins qui, chassés d'Orient par l'invasion turque, se réfugièrent en Italie et y apportèrent avec eux les procédés de la glyptique, dont seuls ils avaient gardé la tradition [1].

Il est à peine besoin de rappeler que l'opinion de J. Labarte trouva de nombreux contradicteurs [2]. On professe aujourd'hui

[1] Jules Labarte, *Dissertation sur l'abandon de la glyptique en Occident au moyen âge et sur l'époque de la renaissance de cet art,* Paris, veuve Morel, 1871, in-4°. Cette dissertation est réimprimée dans l'ouvrage du même auteur, *Histoire des arts industriels au moyen âge* (2e éd., 1872-1875), t. I, p. 197 à 213.

[2] Voir surtout L. de Laborde, *Notice des émaux du Musée du Louvre,* 2e partie, *Documents et glossaire,* v° *Camahieu du moyen âge,* p. 189 et suiv.; Chabouillet, dans la *Revue archéologique,* 1855, 2e partie, p. 550 et suiv.; Alf. Darcel, dans la *Gazette des beaux-arts,* t. XIX, 1865, p. 130; G. Demay, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie,* préface, p. v et XXIII: Victor

généralement que la gravure des pierres fines n'a jamais cessé d'être pratiquée en Occident pendant tout le moyen âge. Toutefois, les textes et les monuments opposés à Labarte étaient et sont demeurés si peu nombreux, ils sont répartis isolément sur un si grand nombre de siècles, qu'on saisit mal le lien qui les rattache les uns aux autres, et qu'on ne peut, ce semble, y reconnaître les manifestations successives d'un art qui se développe graduellement et normalement. En un mot, les termes du problème sont restés les suivants : d'une part, on dit : La glyptique n'a jamais cessé d'être pratiquée en Occident, puisque nous possédons quelques monuments qui le prouvent; d'autre part, Labarte répond : Les très rares intailles que l'on m'oppose sont de fabrique et d'importation byzantines; si la glyptique avait continué à être pratiquée en Occident, il nous en serait, à coup sûr, parvenu des produits bien plus nombreux et moins discutables.

Il y a donc un véritable intérêt scientifique à rechercher les gemmes gravées qui peuvent être de nature à éclaircir ce problème délicat. Celles que j'ai pu rassembler, pour ma part, m'ont paru se partager tout naturellement, par leur style, en deux groupes. Le premier comprend les monuments antérieurs à la fin de la période carolingienne; le second, les monuments de la période gothique jusqu'à la Renaissance italienne. Dans la présente notice, je ne m'occuperai que des gemmes de la première période, réservant celles de la seconde pour une étude ultérieure.

II

C'est une vérité hors de toute contestation que la glyptique était tombée dans une décadence profonde en Occident, vers le temps de la chute de l'empire romain. Tous les monuments

Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge*, v° *Camahieu;* Lecoy de la Marche, *Les Sceaux*, p. 27 et suiv.; A. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 633.

contemporains, païens ou chrétiens, en font foi. La renaissance constantinienne, qu'on a signalée dans cette branche de l'art, n'avait été qu'un relèvement momentané et sans lendemain [1]. Dès la fin du IVe siècle, on cesse de sculpter en relief les belles sardonyx, aux couches multicolores, si étincelantes, mais si rebelles au burin. Les intailles elles-mêmes, bien que toujours nombreuses et gravées sur des gemmes moins dures, ne nous présentent plus guère que des figures informes, de grossières imitations des sujets les plus vulgaires, tels que la Fortune, l'Abondance, des oiseaux, des poissons, des couronnes, des palmes, des monogrammes [2]. On sent, dans la technique, la maladresse et les vains efforts d'artisans, qui essayent de copier les modèles qu'ils ont sous les yeux; ils se montrent même inférieurs aux graveurs des coins monétaires, leurs contemporains. Rien de plus instructif à ce point de vue que l'étude des gemmes sur lesquelles sont gravés des sujets ou des emblèmes chrétiens. Les catacombes de Rome et diverses sépultures nous ont livré des intailles des quatre premiers siècles du christianisme, avec des types variés, le Bon Pasteur, la barque de saint Pierre, l'agneau, l'ancre, la colombe, le poisson, dans lesquels on se plaît à reconnaître encore certaines qualités de style, un véritable effort artistique de la part des graveurs [3]. Puis, dès la fin du IVe siècle, ces

[1] Le Cabinet des médailles possède de remarquables camées de l'époque de Constantin et de ses successeurs immédiats. Voir Chabouillet, *Catalogue des camées*, etc., nos 255, 256, 257, 287, 288; E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques*, p. 120. Un beau camée, nouveau et encore inédit, de la même époque, qui vient d'entrer, par voie d'acquisition, au Cabinet des médailles, représente le buste de profil, vu à mi-corps, casqué et cuirassé, d'un empereur qui paraît être Crispus, fils de Constantin (sardonyx à deux couches, haut. 57 mill.). Au musée impérial de Vienne, il y a aussi quelques camées de la même période : voir J. Arneth, *Die antiken Cameen des k. k. Münz-und Antiken-Cabinettes in Wien*, pl. XVI, fig. 5 et 10, et pl. XVIII, fig. 2.

[2] Chabouillet, *Catalogue*, nos 2134 à 2137, 2167, etc.

[3] Voir les gemmes réunies dans L. Perret, *Catacombes de Rome*, t. IV,

mêmes sujets sont traités d'une manière de plus en plus négligée ou maladroite; enfin, ils sont d'une barbarie qui fait présager la décrépitude finale. Un peu plus tard, au ve siècle, on ne grave plus guère sur les gemmes que des monogrammes analogues à ceux qui figurent sur certaines monnaies mérovingiennes et ostrogothes [1].

Quand saint Avit, vers 520, à Vienne, — c'est-à-dire dans une des contrées où s'étaient le mieux conservées les traditions romaines, — donne des instructions pour la fabrication de son anneau épiscopal, il ordonne que la gemme du chaton, une prime d'émeraude (*vernans lapis*), porte seulement en gravure le monogramme de son nom; le nom entier de l'évêque doit être inscrit au pourtour, c'est-à-dire sur le cadre en or dans lequel la pierre est enchâssée [2].

Il nous est parvenu un certain nombre de bagues de ce temps, qui permettent de se faire une idée exacte de ce que devait être le sceau de saint Avit. Parmi les plus remarquables, nous citerons celle du médecin Donobertus, que possède et

pl. XVI; Chabouillet, *Catalogue*, n°s 2165 et suiv.; E. Le Blant, dans le *Bulletin archéol. de l'Athenæum français*, 1856, p. 9 et suiv., et pl. I; le même, *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 156, note; p. 370, n° 9; p. 420 à 422; le même, dans la *Revue archéol.*, 1883, I, p. 300, et pl. XII, fig. 1 et 4; C.-Roach Smith, *Notes on the antiquities of Trèves, Mayence, Wiesbaden*, etc. (Londres, 1851), p. 58; J.-B. de Rossi, *Bulletin d'archéol. chrét.*, éd. franç., 1870, p. 77 et pl. IV, fig. 13; l'abbé Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, p. 648, 655, 751; F.-X. Kraus, *Real Encyclop. d. christ. Alterthums*, v° *Steine;* le P. Garrucci, *Storia della arte cristiana*, t. VI, p. 477 et 478.

[1] E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 186, fig. 143.

[2] C'est ainsi que nous croyons pouvoir interpréter le passage suivant de la lettre de saint Avit à saint Apollinaire, évêque de Valence : «Si quaeras quid insculpendum sigillo, signum monogrammatis mei per gyrum scripti nominis legatur indicio.» S. Avit, *Epist.* LXXVIII, éd. Migne, *Patrol. lat.*, t. LIX, p. 280. Cf. Ed. Le Blant, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 50; Max. Deloche, dans la *Revue archéol.*, 1884, I, p. 145. Le chaton de l'anneau épiscopal de saint Avit devait être monté sur un double pivot, de façon à tourner sur lui-même, comme les anneaux mérovingiens publiés par M. Deloche, dans la *Revue archéol.*, 1884, I, p. 141, et 1886, II, p. 313.

qu'a publiée M. Deloche; le chaton est une cornaline de l'époque romaine, dont le sujet, très barbare et à peine reconnaissable, est la Fortune debout; sur le rebord métallique qui forme l'encadrement de la gemme, on lit : ✠ DONOBERTVS FEET MDICMT (*Donobertus fecit medicamentum*)[1]. Le cachet de Crodolenus, récemment entré au Cabinet des médailles, et dont la gemme est aussi antique[2]; celui de Leodenus, qui a, au chaton, un grenat intaillé d'une colombe[3], sont fabriqués suivant le même principe.

Cet usage qui s'introduit, dès le commencement de la période barbare, d'inscrire le nom du possesseur de l'anneau sur la sertissure métallique de la gemme, est une preuve palpable de l'impuissance technique des lithoglyphes : à l'époque romaine, les noms des propriétaires des cachets étaient gravés sur la pierre elle-même.

Parmi les intailles qui figurent au chaton d'un certain nombre d'anneaux de l'époque mérovingienne, j'en ai vainement cherché qu'en bonne critique et en toute sûreté on pût considérer comme gravées dans le cours des VIIe et VIIIe siècles. Toutes celles que je connais sont des gemmes des temps antérieurs, recueillies par des orfèvres contemporains et munies par eux d'une sertissure en or, en argent ou en bronze. Seuls, peut-être, des sujets méconnaissables à cause de leur barbarie, ou insignifiants par leur simplicité et leur rudesse, auraient quelque chance de pouvoir être revendiqués par cette période, mais il faut reconnaître qu'ils ne relèvent guère plus

(1) M. Deloche, dans la *Revue archéologique*, n. s., t. XL, 1880, p. 19-20; Lecoy de la Marche, *Les Sceaux*, p. 18; E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 208.

(2) M. Deloche, dans la *Revue archéol.*, 3e s., t. XXIV, 1894, p. 129.

(3) Comte de Marsy, *Note sur un anneau mérovingien*, in-8°, 1882 (extrait de la *Revue de la Soc. hist. de Compiègne*, t. V); M. Deloche, dans la *Revue archéol.*, 1887, I, p. 47; E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscript. chrét. de la Gaule*, p. 72; E. Babelon, *op. cit.*, p. 209.

de l'histoire de la glyptique que les productions des temps préhistoriques.

En outre, aucun témoignage littéraire ne vient infirmer ces données négatives de l'archéologie contemporaine. A la vérité, ainsi que M. Deloche a eu l'obligeance de me le faire remarquer, des historiens modernes font mention de l'anneau d'Ebregisile, évêque de Meaux (vers 660), dont le chaton «était une pierre précieuse sur laquelle était gravée l'image de saint Paul, premier ermite, à genoux, devant un crucifix, avec un corbeau au-dessus de sa tête»[1]. Au moment où cet anneau fut trouvé dans le tombeau du saint, lors de la translation de ses restes, le 13 octobre 1627, l'excellence du travail excita l'admiration de ceux qui assistaient à la découverte[2]. Ce détail, entre autres, suffirait à nous faire soupçonner qu'il s'agissait d'une intaille byzantine ou d'une gemme gravée dans les siècles antérieurs, au temps où la glyptique chrétienne était encore capable de produire une œuvre aussi compliquée.

Dans l'une des sépultures de l'époque mérovingienne découvertes à Charnay (Côte-d'Or), se trouvait une remarquable

[1] *Nouveau Traité de diplomatique* des Bénédictins, t. IV, p. 319; cf. Mabillon, *Annales ord. S. Bened.*, t. I, p. 456; *Acta Sanctorum*, t. VI du mois d'août, p. 695; Martigny, *Des anneaux chez les premiers chrétiens*, p. 42.

[2] La translation du corps de saint Ebregisile, ainsi que de tous les corps saints de l'abbaye de Jouarre, dans la grande église de ce monastère, eut lieu solennellement le 13 octobre 1627, en présence de Marie de Médicis. Trois tombeaux furent alors ouverts : ceux de sainte Teodechildis et deux autres qu'on présumait (*quae credebantur esse*) être ceux de saint Ebregisile et de sa sœur, sainte Aguilberte. On trouva dans le tombeau de l'évêque ses ornements épiscopaux et son anneau d'or : «annulus aureus cui agathe lapis, in quo est insculpta effigies S. Hieronymi pectus silice percutientis ante Christum cruci affixum : ait (Andreas Saussayus) elegantis artificis fuisse...» (*Acta Sanct.*, loc. cit.) Ainsi, les Bénédictins reconnaissent, sur la gemme, *saint Paul, ermite,* en intaille, tandis que les Bollandistes disent *saint Jérome* et ne parlent pas du corbeau; en outre, l'agate (*agathe lapis*) servait, d'ordinaire, à graver des camées et non des intailles. S'agirait-il d'un beau camée actuellement au Cabinet des médailles (n° 322, *S. Jérome*)? Nous reviendrons ailleurs sur cette identification.

fibule [1], aujourd'hui au Musée de Saint-Germain, qui se compose essentiellement d'une croix en mosaïque cloisonnée, au centre de laquelle est serti un camée. C'est une onyx à trois couches, représentant une tête humaine de profil, à cheveux longs et lisses, rejetés sur le cou et retenus par un bandeau. La barbarie du travail est si grande qu'on ne saurait même dire s'il s'agit d'une tête d'homme ou d'une tête de femme : peut-être sommes-nous en présence d'un camée contemporain du bijou. Mais de semblables gemmes, loin de contredire la thèse soutenue par Labarte, en seraient au contraire la confirmation éclatante, car elles sont comme les vivants témoignages d'un art qui se meurt et disparaît dans la barbarie. Nous ne saurions, non plus, faire rentrer dans l'art de graver les pierres fines, les boules de cristal de roche, à peu près de la grosseur d'un œuf, qu'on a trouvées dans nombre de tombeaux de l'époque mérovingienne, en particulier dans celui du roi Childéric Ier [2]; ces boules, suspendues à l'extrémité d'une fibule qu'on portait au cou, comme la *bulla* romaine, remplissaient, sur la poitrine des barbares, le rôle décoratif souvent dévolu aux camées dans les temps antiques.

Dans la partie du fameux trésor de Guarrazar qui est conservée au musée de Madrid [3], se trouve une émeraude gravée

[1] Henri Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, dans les *Mémoires de la Commission archéologique de la Côte-d'Or*, t. V (1857-1860), p. 167 et pl. XII, fig. 1 (en couleur).

[2] L'abbé Cochet, *Le tombeau de Childéric Ier*, p. 299 et suiv. L'abbé Cochet cite la plupart des boules de cristal que l'on connaît; l'armature métallique dont quelques-unes sont encore munies lui a permis d'en déterminer l'usage. Cf. L. Lindenschmitt, *Die Alterthumer unserer heidnischen Vorzeit*, T. II, Heft XII, pl. VI, fig. 6.

[3] Je rappellerai que, vers la fin de 1858, on trouva non loin de Tolède, au lieu dit *la Fuente de Guarrazar*, un trésor contenant huit couronnes d'or ainsi que des croix et d'autres bijoux ornés de pierreries à profusion. L'une de ces couronnes porte le nom du roi Receswinthe († 672). Ce trésor est au Musée

qui représente l'Annonciation de la Vierge (fig. 1). Sertie dans un cadre d'or, cette intaille chrétienne est mêlée à une très grande quantité de gemmes non gravées et, comme ces dernières, elle fait partie de la décoration de bijoux, parmi lesquels une couronne portant le nom du roi Swinthila, qui régna de 621 à 631. Ces bijoux sont wisigoths; mais l'émeraude gravée qui décore l'un d'eux est-elle aussi wisigothe?



Fig. 1.

Sans doute, le travail en est fort médiocre et le sujet est sommairement traité, comme s'il s'agissait d'une œuvre d'imitation. Mais il ne faut pas oublier que la scène de l'Annonciation, ainsi figurée, avec l'Ange debout, avançant une main dans la direction de la Vierge, est un sujet familier à l'orfèvrerie et à la glyptique byzantines. Sans sortir du Cabinet des médailles, je compte sous les vitrines de ce musée quatre camées byzantins qui représentent le même sujet[1]. Si le style en est supérieur, on y retrouve cependant les mêmes procédés de travail, la même attitude donnée aux personnages, les mêmes détails dans le costume et les attributs. Il n'y a pas jusqu'au panier de laine placé aux pieds de la Vierge et

de Cluny. De nouvelles recherches faites à proximité du même lieu, dans les premiers mois de 1861, amenèrent la découverte d'une nouvelle couronne portant le nom de Swinthila, l'un des prédécesseurs de Receswinthe, et d'autres fragments précieux, également ornés de gemmes serties dans des bâtes d'or. Les monuments découverts en 1861 sont au Musée de Madrid; je dois l'empreinte de l'émeraude gravée à M. le comte de Valencia, l'obligeant conservateur du Musée de l'*Armeria*, que je suis heureux de pouvoir remercier publiquement. — Cf. Ferd. de Lasteyrie, *Description du trésor de Guarrazar*, 1860, in-4°; E. du Sommerard, *Catalogue du Musée de Cluny* (1881, in-8°), p. 391 et 397, note.

[1] Chabouillet, *Catalogue*, nos 261, 262, 263 et 264. Le trésor de la cathédrale de Moscou, entre autres, possède aussi un camée byzantin sur lequel est représentée l'Annonciation à peu près comme sur les camées du Cabinet des médailles. J. B. de Rossi, *Bulletin d'archéol. chrét.*, éd. franç., 1875, p. 199 et pl. X, fig. 2.

qui, plus tard, est devenu le vase à la fleur de lis, qui ne se retrouve identique sur nos gemmes byzantines. Les produits de l'orfèvrerie nous fournissent des rapprochements non moins frappants; la même scène de l'Annonciation de la Vierge est gravée en creux sur deux bagues d'or byzantines publiées par M. G. Schlumberger[1]. Il est, d'après cela, hors de doute que personne ne pourrait songer à faire de la gemme du trésor de Guarrazar une pierre gravée wisigothe, si elle ne se trouvait enchâssée dans un bijou wisigoth. Or, qui oserait soutenir que sa présence en un tel milieu soit un argument suffisant pour lui attribuer la nationalité wisigothe et croire ainsi que les Barbares qui ont dominé l'Espagne, du ve siècle au commencement du viiie, ont pratiqué la gravure des pierres fines? A peine est-il besoin de rappeler l'usage, qu'avaient contracté les Barbares, de rechercher les produits de la glyptique romaine ou byzantine pour les enchâsser dans leurs travaux d'orfèvrerie. Remarquons que la gemme qui nous occupe est la seule qui soit gravée, au milieu de plusieurs centaines d'autres en cabochons, que renferment les deux trésors de Guarrazar. Dans ces bijoux elle ne joue, comme toutes les autres pierres, qu'un rôle décoratif, en raison de sa couleur et de son éclat, mais non à cause de la scène qui s'y trouve figurée. Il n'en serait pas ainsi : elle occuperait une place d'honneur et le sujet qu'elle représente serait mis en vedette, si elle avait été exécutée par un lithoglyphe wisigoth chargé de faire concourir son travail de gravure à l'ornementation des bijoux royaux.

On peut donc conclure avec assurance que l'émeraude du trésor de Guarrazar à Madrid n'est pas une intaille de travail wisigoth, gravée à l'imitation d'une gemme orientale, mais qu'elle est de travail byzantin même : c'est une pierre appor-

[1] L'une de ces bagues fait partie de la collection de M. le baron J. Pichon; l'autre est dans la collection de M. Schlumberger. Voir G. Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, 1re série, p. 67 et 169.

tée d'Orient ou d'Italie en Espagne, et enchâssée dans un bijou par un orfèvre wisigoth.

Ainsi, parmi les monuments découverts jusqu'ici, j'en ai vainement cherché qu'on pût regarder comme ayant été gravés dans l'Occident de l'Europe, entre le VIe et le IXe siècle. Il y a là une longue période de trois siècles de barbarie pendant laquelle on peut dire, avec Labarte, que la glyptique occidentale avait réellement disparu. Les grossières gravures qu'on pourrait, à côté du camée de Charnay, regarder comme susceptibles d'appartenir à cette époque, doivent être considérées comme les derniers produits de la glyptique romaine se survivant à elle-même.

C'est le délaissement de la gravure en pierres fines qui explique l'engouement pour les intailles et les camées romains que tout le moyen âge recherche avec passion. Dès les temps mérovingiens, on s'arrache les produits de la glyptique antique; les rois francs, comme les rois goths et lombards, et comme tous les princes, prélats et barons des siècles postérieurs, ont déjà des écrins de gemmes gravées, des camées dont ils se servent comme objets de parure, qu'ils utilisent dans l'ornementation de leurs bijoux, de leur orfèvrerie, des couvertures de leurs plus précieux manuscrits; ils en enrichissent parfois les trésors des églises, et toutes les générations du moyen âge continueront, à leur exemple, à se servir de gemmes antiques comme de cachets personnels [1].

Une autre conséquence de l'abandon de la gravure des gemmes fut le développement de l'art du verrier. Incapables d'intailler un sujet sur l'onyx ou le cristal, les artistes des bas temps romains et de l'époque franque se bornent à reproduire des figures en creux ou en relief, en verre moulé, clair ou opaque; ou bien ils gravent sur le verre, à la meule ou au

[1] J. Labarte, *Hist. des arts industriels au moyen âge*, t. III, p. 197 et 310-311; E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 207.

touret, des scènes païennes ou chrétiennes, qui, en d'autres temps, eussent pris place sur l'agate, le jaspe ou le cristal. On connaît les noms de plusieurs verriers de cette période semi-barbare qui a procuré à nos musées, en si énorme quantité, des perles en pâte vitreuse, des cabochons, des verroteries, de faux camées, de fausses intailles[1]. Il faut signaler surtout les coupes en verre gravé, dont la technique, la décoration, les sujets rappellent les vases en agate ou en cristal de roche qu'elles ont pour but d'imiter et de remplacer. Les cimetières des bords du Rhin, de Trèves et de Cologne notamment, en ont fourni un nombre assez imposant pour que M. de Rossi parle d'une «famille rhénane de verres chrétiens» et des «officines de verreries rhénanes qui travaillaient beaucoup pour les chrétiens[2]».

M. W. Frœhner insiste, à son tour, sur l'abondance de ces verres gravés dans les sépultures de la même région; remarquant, en outre, que ces verres sont décorés de sujets mythologiques ou chrétiens, et accompagnés d'inscriptions tantôt latines tantôt grecques, ce savant émet l'hypothèse de l'existence de certaines relations artistiques entre les pays rhénans et l'Orient[3]. La coupe trouvée à Cologne, qui représente Prométhée créant l'homme, celles de Trèves et de Boulogne-sur-Mer où figure le sacrifice d'Abraham, celles d'Abbeville, de Vermand, de Podgoritza, sur lesquelles sont gravées diverses scènes bibliques ou chrétiennes, tels sont les plus célèbres de cette intéressante série de monuments. Nous devions les rappeler ici, à cause de l'analogie de leur forme et des sujets qui les décorent, avec les intailles en cristal de roche, dont nous aurons bientôt à parler.

[1] Voir la liste des noms de verriers donnée par M. W. Frœhner, *La verrerie antique*, p. 123 et suiv.

[2] J.-B. de Rossi, *Bulletin d'archéol. chrét.*, éd. franç., 1873, p. 152 et 160.

[3] W. Frœhner, *La verrerie antique*, p. 95.

Pour le moment, reconnaissons en eux les preuves palpables de l'impuissance où étaient les graveurs de la basse époque romaine et des temps barbares, à s'attaquer aux différentes variétés de l'agate : l'art du graveur sur verre se développe et prend la place de l'art du lithoglyphe, dont il est, à notre point de vue, la continuation et la contrefaçon [1].

III

C'est seulement au milieu du IXe siècle, sous les successeurs de Charlemagne, que nous constatons, soudain, une véritable renaissance de la glyptique. Parmi les gemmes qui se groupent dans cette période, nous citerons en premier lieu, l'intaille célèbre du trésor d'Aix-la-Chapelle, sur laquelle est gravé en creux un buste royal entouré de la légende :

+XPE ADIVVA HLOTHARIVM REG(*em*).

C'est un cristal de roche, de forme lenticulaire (42 millim. sur 36), qui a dû servir de sceau; il décore présentement, avec des cabochons et des camées antiques, une croix reliquaire en or, que la tradition désigne comme un don de l'empereur Lothaire au Trésor d'Aix-la-Chapelle [2]. Mais, d'après

(1) Sur les verres gravés des IVe, Ve et VIe siècles, on peut consulter surtout : J.-B. de Rossi, *Bulletin d'arch. chrét.*, éd. franç., 1864, p. 81 et suiv.; 1872, p. 182; 1874, p. 173; 1877, p. 86; 1878, p. 156; Héron de Villefosse, dans la *Revue archéologique*, 1874, I, p. 281; R. Mowat, dans le même recueil, 1882, I, p. 280 à 300; W. Frœhner, *La verrerie antique*, p. 94 à 101; J. Piloy, dans la *Gazette archéologique*, t. IX, 1884, p. 224 et pl. 32; l'abbé Duchesne, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1886, p. 283; E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 53, 58, 68, 105; Gerspach, *La verrerie*, p. 76 et suiv.; le P. Garrucci, *Storia della arte cristiana*, t. III, p. 113 et pl. 168 à 203; t. VI, p. 92 et pl. 463 à 466.

(2) Les PP. Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. I, pl. XXXI; Aus'M Weerth, *Kunstdenkmäler der christlichen Mittel. in den Rheinlanden*, pl. XXXIX; l'abbé Bock, *Karl's des Grossen Pfalzkapelle*, p. 35, pl. n° 2; J. Labarte, *Hist.*

la légende que nous avons reproduite, il ne saurait être question de ce prince qui, associé à l'empire par son père, Louis le Débonnaire, dès 817, a toujours porté le titre d'*imperator*[(1)] : il s'agit, au contraire, de Lothaire II, roi de Lotharingie, de 855 à 869[(2)]. L'habile graveur de cette intaille s'est inspiré d'un portrait impérial de la meilleure époque romaine. Le buste, imberbe, de profil, a les épaules couvertes du *paludamentum* romain, agrafé sur la poitrine; la tête est laurée[(3)]. Les lettres de la légende sont gravées avec assurance et fermeté : elles sont notoirement contemporaines de la gravure du buste. Le style excellent de cette œuvre révèle un artiste qui sut s'inspirer de l'antique, comme les graveurs de certains coins monétaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de leurs premiers successeurs. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point important.

Un autre monument, plus intéressant encore, porte le nom du même prince : c'est la fameuse intaille de l'abbaye de Waulsort-sur-Meuse, près de Dinant, achetée par le Musée britannique à la vente Bernal, en 1857[(4)]. Je ne raconterai

des arts industriels, t. I, p. 199 et suiv. et pl. XXIV *bis*, fig. 2; E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 232.

(1) Aug. Longnon, *Atlas historique de la France*, texte explicatif, 2e livr., p. 67; A. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 723. L'empereur Lothaire ajouta, en 820, à son titre impérial celui de roi d'Italie, mais il ne cessa jamais d'être *imperator* et d'en prendre la qualification.

(2) On ne saurait adopter l'opinion contraire de Labarte, suivi par A. Bequet (*Annales de la Soc. arch. de Namur*, t. XVIII, 1889, 1re livr., p. 12 et suiv.), sous prétexte que Lothaire II prend le titre de *rex Francorum*, tandis qu'il fut simplement roi de Lotharingie. C'est même seulement après l'acquisition de la Lotharingie, en 911, que Charles le Simple ajouta à ses titres celui de *rex Francorum*. (Giry, *op. cit.*, p. 725.)

(3) Ce dernier détail me paraît certain, d'après l'empreinte de la gemme que j'ai pu obtenir du gardien du Trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Le dessin qui en a été donné jusqu'ici entoure la tête royale d'une sorte de casque sans cimier ou d'un double bandeau qui serait difficile à définir et à expliquer.

(4) N° 1295 du *Catalogue* de la collection Bernal, Londres, 1857; cf. A. Darcel, dans la *Gazette des beaux-arts*, t. XIX, 1865, p. 130; J. Labarte,

pas à nouveau, à la suite de M. A. Bequet, l'histoire détaillée de ce précieux joyau, encore pourvu de la monture qui permit de le suspendre à un collier, puis de l'utiliser comme agrafe de chape jusqu'à l'époque de la Révolution; les aventures singulières que lui attribue la chronique de Waulsort à l'occasion de la fondation de l'abbaye; le rôle talismanique qu'il joua sur la poitrine d'un clerc de l'église de Reims et sur celle de Gilbert de Florennes, l'un des adversaires de Charles III le Simple. Ce disque de cristal, qui n'a pas moins de 113 millimètres de diamètre, se rattache directement, par sa forme lenticulaire, par le choix et la disposition des scènes qui le décorent, et par le groupement des personnages, aux coupes de verre gravé de la fin de la période romaine et des temps barbares. Il faut aussi le rapprocher des dessins du célèbre psautier d'Utrecht, dont les compositions symboliques sont formées de petites figures analogues et inspirées du même sentiment artistique [1]. Quarante personnages, groupés en huit tableaux, représentent, sur le disque de Waulsort, les principaux épisodes de l'histoire de Susanne. Des inscriptions explicatives accompagnent chaque groupe; mais la légende gravée autour du disque central captive toute notre attention, car elle est ainsi conçue :

LOTHARIVS REX FRANCORVM FIERI IVSSIT

Ainsi, voilà une intaille gravée sur l'ordre du roi de Lotharingie Lothaire II, vers l'an 860; nous ne saurions souhaiter

Histoire des arts industriels, t. I, p. 199 et suiv.; A. Bequet, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVIII, 1re livraison, 1889; E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 231.

[1] *Latin Psalter in the University Library of Utrecht*, photographed and produced in fac-simile, by the permanent autotype process of Spencer, Sawyer, Bird and C° (Londres, 1873, in-4°). Sur le psautier d'Utrecht, dont on place la composition aux VIIIe-IXe siècles, voir P. Durrieu, dans les *Mélanges Julien Havet*, p. 639 à 657.

une base plus précise pour le classement des gemmes qui vont suivre.

Le musée de Rouen possède une plaque en cristal de roche, sur laquelle est gravé le Baptême du Christ; j'en dois l'empreinte, reproduite ci-dessous (fig. 2), à l'obligeance du



Fig. 2.

conservateur, M. Gaston Le Breton[1]. Le Christ a l'aspect d'un adolescent, debout, la tête environnée du nimbe crucigère, vêtu d'une longue tunique, les mains baissées; il est plongé jusqu'à la poitrine dans les eaux du Jourdain, représentées par des ondulations symétriques en forme de cône. A côté du Christ, saint Jean-Baptiste, tenant sa houlette de

[1] Cf. Em. Molinier, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1895, p. 118. Dimensions de l'original : haut. 85 mill.; larg. 71 mill.

berger et posant la main sur la tête du Christ; l'ange apporte un linge. Au-dessus de la tête du Christ, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe; la scène est dominée par la main bénissante et rayonnante, symbole de Dieu le Père, et par deux anges qui tiennent des draperies pour couvrir les épaules du Christ. Sur le pourtour, enfin, d'élégants rinceaux.

Il suffit de comparer le style de cette gravure avec l'intaille de Susanne pour demeurer convaincu que nous sommes en présence de deux œuvres contemporaines. Même attitude des personnages, mêmes mouvements donnés aux gestes et aux draperies; même profondeur des traits de la gravure. Cette impression grandit encore lorsque l'on compare la scène figurée sur l'intaille de Rouen avec d'autres représentations du Baptême du Christ, de l'époque carolingienne. Par exemple, dans le *Graduel* de l'abbaye de Prum, de la fin du xe siècle, conservé au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale[1], on voit une miniature dont la similitude avec la gravure de notre gemme est des plus frappantes : le rapprochement emporte la conviction.

Nous arrivons maintenant à un groupe de quatre intailles qui représentent des Crucifixions.

Depuis quelques semaines seulement, le Cabinet des médailles possède celle dont le dessin est ci-contre (fig. 3); c'est, je crois, le seul monument de la glyptique carolingienne qui existe à Paris[2]. Le Christ est étendu sur la croix, les bras

[1] Bibliothèque nationale, ms. latin, 9448, fol. 26 v°; cf. Didron, *Iconographie chrétienne*, *Histoire de Dieu*, p. 210. Comparer aussi le baptême du Christ du *Codex Egberti*, dans F.-X. Kraus, *Die Miniaturen des Codex Egberti*, pl. XVIII (1884, in-4°). Un vitrail de la cathédrale de Chartres, au xiie siècle, représente encore le baptême du Christ comme sur notre intaille (Lassus et Didron, *Monographie de la cathédrale de Chartres*, Atlas, pl. LI, D). Cf. Eug. Grésy, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXI, 1852, p. 175 à 178.

[2] M. l'abbé Eug. Muller, de Senlis, qui a cédé cette intaille au Cabinet des

dans une position presque horizontale, la tête entourée du nimbe crucigère; la croix n'est indiquée que par un trait léger qui en souligne les contours. Au-dessus de la tête du Christ on lit, en lettres extrêmement ténues, l'inscription latine :



Fig. 3.

IHS NA
ZAREN
REX IV

(*Jesus Nazarenus, rex Judeorum.*)

Le soldat Longin perce de sa lance la poitrine du Sauveur, tandis qu'un autre soldat, Stephaton [1], hisse au bout de sa lance l'éponge imbibée de vinaigre. La mère du Christ et saint Jean complètent le tableau, que dominent les bustes du Soleil et de la Lune.

La gravure de cette intaille est d'un travail remarquable; on reconnaît dans les bras et dans le torse du Christ une recherche d'exactitude anatomique qui indique un artiste expérimenté, maniant le burin et la bouterolle avec aisance et sûreté de main. Le rapprochement de cette belle gemme avec celle de l'histoire de Susanne ne laisse aucun doute sur l'époque où elle doit prendre rang. Non seulement le style de la gravure est le même, mais les costumes et la pose des personnages

médailles, l'a publiée dans le *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*, 3e série, t. VIII, 1893, p. 89-91 (Senlis, 1894, in-8°). La monture de la gemme est en argent et remonte à peine jusqu'au XVIIe siècle. Dimensions de la gemme, monture comprise : haut. 60 mill.; larg. 53 mill.

[1] Sur ce nom, voir Clermont-Ganneau, dans la *Revue critique*, 1883, p. 145.

sont identiques; sur l'une et l'autre intaille les lettres des inscriptions ont la même forme et sont pareillement gravées avec une pointe fine et légère qui n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer délicatement et dépolir la surface du cristal.

La parenté est un peu moins étroite, ce semble, entre ces deux monuments, d'une part, et deux autres Crucifixions con-

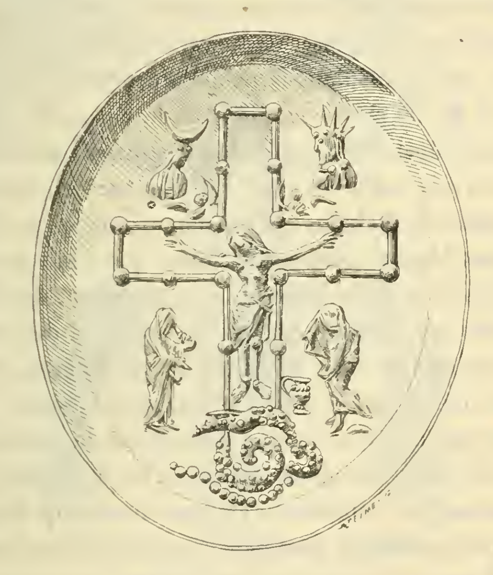


Fig. 4.

servées, l'une dans le Trésor de Conques, l'autre au Musée britannique. L'intaille de Conques, bien connue, se trouve enchâssée dans le dossier du fauteuil d'une statuette de sainte Foy, œuvre d'orfèvrerie qui, à la vérité, a subi de nombreux remaniements à travers le moyen âge, mais dont le premier état remontait au IXe siècle, c'est-à-dire au temps où le corps de sainte Foy fut transféré dans l'abbaye de Conques[1]. La

[1] A. Darcel, *Le trésor de Conques*, p. 49 et planche annexée; J. Labarte, *Hist. des arts industriels*, t. I, p. 199 et suiv. et pl. XXIV *bis*, fig. 7. M. l'abbé

Crucifixion du Musée britannique, reproduite ci-contre (fig. 4) d'après un moulage que M. W. Franks a eu l'obligeance de m'envoyer, est de dimensions plus grandes que celle de Conques, mais le sujet y est traité d'une manière presque identique. On dirait que l'intaille de Conques n'est que la réduction et l'abrégé de celle du Musée britannique[1]. Le Christ est drapé de la même façon; ses bras et ses jambes sont fixés sur la croix exactement à la même place. La Vierge et saint Jean, de chaque côté de la croix, sont dans la même attitude; le serpent aussi est enroulé de la même manière et le corps du reptile est pareillement constellé de globules destinés à le rendre plus hideux. La croix enfin est ornée, de distance en distance, du même nombre de globules qui en rehaussent les contours. S'il y a quelques légères différences, telles que l'interversion des bustes du Soleil et de la Lune et la suppression, dans l'intaille la plus petite, du vase qui est dans le champ et des deux petits anges placés sur les bras de la croix, ces différences ne sauraient faire méconnaître le lien qui unit étroitement ces deux monuments, et il n'y a aucune témérité à les attribuer à la même école, sinon au même artiste. L'un et l'autre, dirons-nous à présent, ne sauraient s'éloigner beaucoup des gemmes que nous avons étudiées plus haut. Leur style, leur technique, bien que d'une infériorité sensible, offrent encore assez d'éléments de rapprochement pour qu'on puisse, avec assurance, les classer aussi au IXe ou, au plus tard, au Xe siècle.

Voici encore une Crucifixion du Musée britannique (fig. 5) reproduite d'après le moulage que m'en a envoyé M. W. Franks: elle est d'une grandeur extraordinaire (dimensions: 155 millim. sur 103). Nous retrouvons le Christ en croix, la Vierge et

Bouillet, qui prépare une histoire du culte de sainte Foy, a eu l'amabilité de me communiquer un moulage en plâtre du cristal gravé.

[1] Dimensions de l'intaille du Musée britannique : haut. 78 mill.; larg. 61 mill.; dimensions de l'intaille de Conques : haut. 43 mill.; larg. 38 mill.

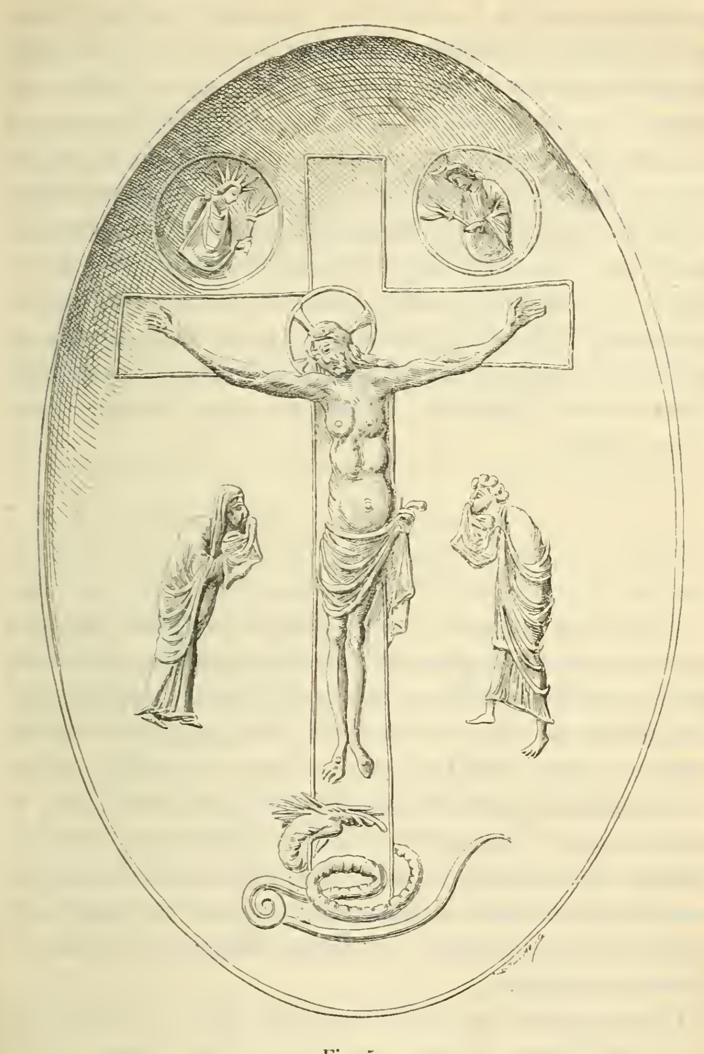


Fig. 5.

saint Jean, les bustes du Soleil et de la Lune, cette fois dans un nimbe et portant des torches allumées, enfin le serpent

enroulé au pied de la croix. C'est la même composition que sur les intailles précédentes. Toutefois, si certains détails sont, au point de vue technique, traités avec un soin particulier, — comme le visage du Christ, dont l'expression douloureuse est remarquable, — il faut reconnaître que l'exécution de la gravure est médiocre, le dessin des figures disproportionné et maladroit. Comparée aux autres intailles que nous venons de passer en revue, c'est une œuvre de décadence. Sans aucun doute, cette grande gemme se rattache aux monuments qui précèdent par le sujet et la technique, par le style, si médiocre qu'il soit, enfin par la matière elle-même; mais elle s'y rattache comme œuvre d'imitation, comme une copie inhabile dérive de son modèle.

IV

Tous les monuments carolingiens qui précèdent sont présentement conservés dans des collections ou des musées; on peut les étudier en nature et se former, à leur endroit, une opinion fondée sur leur examen direct. Mais il en est un certain nombre d'autres dont l'existence ne nous est révélée que par des empreintes parvenues jusqu'à nous à travers les âges, ou par des images, plus ou moins fidèles, qu'on trouve dans les ouvrages des antiquaires des derniers siècles : les originaux sont détruits ou perdus. Dans cette catégorie se rangent, en premier lieu, les empreintes sigillaires plaquées au bas des diplômes carolingiens.

Ces empreintes ont, depuis longtemps déjà, attiré l'attention des archéologues, qui les partagent en deux classes : celles qui sont produites par des intailles antiques, comme les têtes de Marc-Aurèle et de Jupiter Ammon qui formaient la matrice des sceaux de Charlemagne; celles qui sont produites par des

pierres gravées contemporaines[1]. La distinction entre ces deux classes n'est pas toujours facile à établir, et je crois, pour ma part, qu'on a, jusqu'ici, considéré comme antiques des empreintes de gemmes qui ont été, en réalité, gravées à l'époque carolingienne. N'ayant pas pour but de faire une étude complète de la sigillographie de ce temps, je m'attacherai seulement, ici, à citer quelques exemples caractéristiques.

Sur un sceau de Louis le Débonnaire plaqué sur un diplôme de l'an 816, on voit un buste impérial, lauré, la poitrine couverte du paludamentum; les traits du personnage se rapprochent de ceux de l'empereur Commode jeune. Autour de la gemme, sur le cadre métallique, la légende :

+ XPE PROTEGE HLVDOVVICVM IMPERATORE (*m*)[2].

Il est possible d'établir que la gemme qui a produit cette empreinte n'était pas antique, comme on le croit généralement, mais de travail carolingien. En effet, son style la place à côté de l'intaille du roi Lothaire, conservée à Aix-la-Chapelle : l'une et l'autre sont inspirées de gemmes romaines que le lithoglyphe s'est même efforcé de copier servilement; si à l'époque carolingienne on a gravé le sceau de Lothaire, le même temps a été, tout aussi bien, capable de produire celui de Louis le Débonnaire. En outre, la confrontation de ce dernier avec les portraits antiques de Commode fera aisément ressortir des différences qui ne sont pas seulement de la nature de celles qu'on remarque entre des portraits contemporains, exécutés par des artistes différents, mais des différences imputables à l'inspiration ou au génie d'un autre âge, analogues, par exemple, à celles qu'on signale dans les œuvres de la Renaissance qui imitent le mieux l'antique. Si le lithoglyphe

[1] G. Demay, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Préface, p. VI et suiv.

[2] G. Demay, *op. cit.*, Préface, p. XXI, n° 297.

carolingien a voulu copier l'effigie de Commode, c'est peut-être que Louis le Débonnaire avait quelques traits de ressemblance avec cet empereur romain, car les graveurs des coins monétaires se sont également inspirés du même portrait [1]. Il serait superflu d'insister sur l'importance de cette coïncidence entre l'effigie du sceau de Louis le Débonnaire et celle des deniers contemporains : elle ne saurait être un jeu du hasard.

Mais ce n'est pas tout. Le sceau de Louis le Débonnaire dont nous venons de parler a, sans doute, été brisé à un certain moment, car on fut obligé de le remplacer. Il existe aux Archives de Chaumont un diplôme de ce prince, daté du 19 août 834, sur lequel est plaqué un sceau qui reproduit une effigie impériale très voisine de celle du sceau de l'an 816 [2]; mais, point essentiel, ce n'est pas la même. Il y a, dans la physionomie et dans les détails, certaines différences qu'un examen comparatif révélera à tout œil exercé. D'où il résulte qu'un lithoglyphe carolingien a été chargé de graver, sur une gemme nouvelle, une effigie pareille, autant que possible, à celle qui était sur le premier sceau. Cette conjecture est, dans une certaine mesure, confirmée par la légende gravée sur le cadre métallique, car elle diffère de la précédente :

+ XPE PROTEGE HLVDOVVICVM IMP
(IMP. *au lieu de* IMPERATORE)

Nous sommes ainsi amenés à reconnaître que Louis le Débonnaire eut successivement deux sceaux dont les matrices étaient des gemmes gravées par des artistes contemporains, qui se sont efforcés de copier l'effigie romaine de Commode.

[1] E. Gariel, *Monnaies royales de France, sous la race carolingienne*, t. II, pl. XVI, n°s 59 et suiv.; comparez aussi l'effigie du denier de l'empereur Lothaire, reproduit dans Labarte, *op. cit.*, t. I, pl. XXIV *bis*, fig. 3.

[2] Alphonse Roserot, *Notice sur les sceaux carolingiens des Archives de la Haute-Marne*, 1892, p. 9.

Des conclusions non moins rigoureuses résulteront de l'examen simultané des trois empreintes sigillaires suivantes :

a. Un diplôme de Charles le Chauve, de l'an 877, est scellé de l'empreinte d'une pierre gravée qui représente un buste impérial de profil, lauré, le paludamentum sur la poitrine[1].

b. Un diplôme de Carloman, du 8 août 882, est scellé de l'empreinte d'une pierre gravée qui représente un buste impérial presque semblable au précédent[2].

c. Un diplôme de Charles le Simple, de l'an 951, est scellé aussi de l'empreinte d'un buste impérial étroitement apparenté aux deux précédents[3].

Les légendes de ces trois sceaux, gravées sur le cercle de métal, diffèrent et portent les noms respectifs des princes que nous venons d'énumérer. Quiconque voudra se livrer à l'étude comparative que nous avons faite nous-même, constatera que les gemmes de ces trois sceaux sont des copies les unes des autres. De plus, leur prototype originaire est, sans conteste, le sceau de Louis le Débonnaire, à effigie *commodienne,* dont nous avons parlé plus haut. On ne saurait le nier : des lithoglyphes chargés de la fabrication des sceaux royaux, dans le cours du IXe et du Xe siècle, ont copié ce type, en l'altérant graduellement, suivant leur génie propre et au fur et à mesure que la décadence de l'art s'accentuait. Les monnaies contemporaines nous offrent la même effigie impériale qui, à chaque nouvelle émission, fait parallèlement un pas de plus dans la voie de la barbarie. Cette parenté indiscutable des types monétaires avec les types sigillaires est encore un argument qui nous force logiquement à attribuer ces derniers à

(1) G. Demay, *op. cit.*, p. XXII, n° 306.
(2) A. Roserot, *op. cit.*, p. 10, et pl. n° 5.
(3) G. Demay, *op. cit.*, p. XXII, n° 307.

des lithoglyphes carolingiens, et non plus, comme on l'a cru jusqu'ici, à l'antiquité romaine.

Plusieurs des diplômes de l'empereur Charles le Gros, conservés aussi aux Archives de Chaumont, et datés des années 886 et 887, vont nous permettre de porter à présent nos investigations sur un autre type sigillaire[1]. On a cru, à tort, que ces diplômes étaient scellés d'un même sceau, formé d'une pierre antique à l'effigie de Caracalla ou de Géta. Ici, comme pour les sceaux de Louis le Débonnaire, un examen minutieux ne permet pas de douter qu'il s'agisse de deux gemmes distinctes, l'une étant la copie de l'autre et l'ayant sans doute remplacée. Cette constatation positive suffit, à elle seule, à établir l'origine carolingienne et nullement antique de ces portraits modernisés de Caracalla ou Géta. J'ajoute que cette origine se trouve encore confirmée par une observation non moins évidente : c'est que la légende, KAROLVS IMPERATOR, était gravée sur la gemme elle-même et non sur la monture. Pour chacun des sceaux, buste et légende sont de la même main, et l'hypothèse de deux gemmes antiques sur lesquelles on aurait gravé le nom de Charles le Gros doit être écartée : nous avons déjà fait une remarque analogue pour le cristal de roche de la croix-reliquaire d'Aix-la-Chapelle.

C'est encore aux Archives de Chaumont que nous trouvons un diplôme du roi Lothaire, fils de Louis IV d'Outre-mer, daté du 30 août 967, sur lequel est plaqué un sceau formé d'une pierre gravée du style le plus barbare. Il représente un buste de face, avec de longs cheveux retombant de chaque côté de la tête[2]. A cause de cette longue chevelure et de la

(1) A. Roserot, *op. cit.*, p. 10-11, n° 3 et 4 de la planche.

(2) A. Roserot, *op. cit.*, p. 11-12 et n° 6 de la planche. Un surmoulage de ce sceau est au musée sigillographique des Archives nationales; il a été reproduit plusieurs fois (H. Bordier, dans la *Revue archéol.*, 1858, I, p. 173-177 et pl. 333, n° 1; *Archives nationales, Collection des sceaux, Supplément*, n° 24; G. De-

disposition du visage, représenté de face, on a pensé qu'il s'agissait peut-être d'une pierre gravée mérovingienne servant de sceau en plein xe siècle. Cette hypothèse nous paraît inutile. Pourquoi ne serions-nous pas en présence d'une œuvre du xe siècle même, c'est-à-dire contemporaine du prince qui l'employait à sceller les actes de sa chancellerie?

En rapprochant cette gemme, d'un style rude et sauvage, des empreintes sigillaires et des autres intailles que nous avons passées en revue, on constate que la décadence déjà signalée dans quelques-unes de ces dernières s'accentue chaque jour davantage; la gravure en pierres fines retombe dans la barbarie d'où, un instant, elle avait si glorieusement émergé, et si elle est encore un métier, elle a cessé d'être un art [1].

Les antiquaires des siècles derniers ont souvent connu et fait dessiner des sceaux ou d'autres gemmes qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous et dont il ne nous reste ainsi qu'une image plus ou moins fidèle. La glyptique carolingienne aurait à s'enrichir amplement d'une revision attentive des travaux de ces vieux auteurs. Je n'en veux citer que deux exemples.

Il existait autrefois dans le Trésor de la cathédrale du Mans un monument fort intéressant, aujourd'hui perdu, mais qui me semble rentrer dans notre cadre. D'après le dessin que

may, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Préface, p. XXIII, n° 343 et planche; Lecoy de la Marche, *Les Sceaux*, p. 29.

[1] Une étude détaillée de la sigillographie carolingienne permettrait d'apporter de nouveaux éléments au chapitre de l'histoire de la glyptique dont nous ne faisons que jeter les bases. Tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur les sceaux de Charlemagne et de ses successeurs est à reviser. Par exemple, parmi les sceaux, que G. Demay (*Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie,* Préface, p. XXIII, n° 342) classe sous la rubrique : «Pierres paraissant devoir être attribuées au moyen âge», figure le sceau de Conrad, roi d'Arles et de Bourgogne, sur un acte de l'an 943 : l'intaille qui est au centre de ce sceau représente un buste, à droite, les cheveux courts, la poitrine recouverte du paludamentum. Je reconnaîtrais plus volontiers ici une intaille romaine, de travail médiocre; au contraire, d'autres intailles classées comme antiques doivent être restituées à des artistes carolingiens, comme celles que nous avons particulièrement étudiées.

Gruter[1] en a donné, c'était une plaque elliptique sur laquelle était gravé le tableau suivant : au centre, une porte de ville flanquée de deux tours; de chaque côté, un personnage, vêtu du pallium, étend le bras vers la porte; en haut, la main divine au milieu des nuages. Au-dessus de la porte qui symbolise une ville, on lit CAENOM. (*Caenomani*). Derrière les deux personnages, sont écrits perpendiculairement leurs noms : GERBA et PROTA : les saints Gervais et Protais, patrons de la ville du Mans. En rapprochant le dessin de cette curieuse gemme des intailles que nous avons étudiées, en examinant la disposition du sujet et tous les éléments de la composition, je présume qu'il s'agit ici d'une intaille carolingienne, et je me plais à espérer qu'on la retrouvera quelque jour.

N'y a-t-il pas lieu également de considérer comme carolingienne une intaille de l'abbé Fauvel, qui représente le sacrifice d'Abraham, et que Montfaucon a publiée comme gnostique, en croyant y reconnaître quelques informes caractères grecs[2]? La pierre est perdue à présent et le dessin de l'illustre Bénédictin est si médiocre que je n'oserais me prononcer trop affirmativement. Il est bon toutefois de signaler de tels monuments, qui ne méritent pas toujours le dédain dont ils sont habituellement l'objet. Les vieux livres, les trésors d'églises, les collections des amateurs des derniers siècles, telles sont les cachettes

[1] Gruter, *Inscrip. roman. corpus*, p. 1158; Conbrouse, *Monnaies royales de France*, 1843, pl. XLI, n° 4; Duchalais, dans la *Revue numismatique*, 1840, p. 123; E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* (1892), p. 24 et suiv. (où l'on trouvera toute la bibliographie antérieure); R. Garrucci, *Storia della arte cristiana*, t. VI, pl. 478, n° 40; F.-X. Kraus, *Real Encyclopädie d. christl. Alterthums*, t. II, p. 789. La gemme publiée par Gruter paraît avoir été utilisée comme sceau par Pierre de Longueil, évêque du Mans, de 1309 à 1326; il existe en effet, aux Archives de la Sarthe, l'empreinte d'un sceau qui représente le même sujet, avec quelques modifications : je suppose que le dessin de Gruter est peut-être inexact.

[2] Montfaucon, *Antiquité expliquée*, Suppl., t. II, p. 213 et pl. 55, n° 6; Garrucci, *Storia della arte cristiana*, t. VI, pl. 492, n° 11.

où dorment encore la plupart des monuments de la glyptique carolingienne.

V

En arrivant au terme de cette étude, il me semble que les conclusions suivantes s'imposent :

Les monuments que nous avons passés en revue sont de travail *occidental* et non byzantin. Tout le prouve : d'abord la mention qu'on lit sur l'un d'eux : *Lotharius rex fieri jussit;* les légendes des sceaux de Lothaire II, roi de Lotharingie, et de Charles le Gros, gravées directement sur la gemme et de la main du même artiste qui a exécuté les portraits impériaux qu'elles entourent; la langue des inscriptions, qui est le latin et non le grec; la forme des lettres qui n'ont rien de byzantin : aucun trait, dans ces caractères, d'une belle écriture majuscule, ne trahit une main qui aurait été plus habituée à tracer des caractères grecs; le costume des personnages; l'analogie des compositions avec les miniatures des manuscrits carolingiens, sur laquelle il serait loisible d'insister plus longuement que nous ne l'avons fait; le lieu de provenance de ces monuments, dont aucun n'est d'origine orientale ou byzantine. Il n'y a donc pas lieu de soutenir, avec Labarte et M. Bequet, que le moyen âge occidental, aussi bien à l'époque carolingienne que plus tard, n'a pas connu la gravure des pierres fines.

Toutes les gemmes dont la matière est connue sont en cristal de roche, et celles qui sont datées nous amènent à les classer toutes au IXe siècle ou dans la première moitié du Xe siècle. Après ce réveil, aussi brillant qu'éphémère, dont l'impulsion première remonte à Charlemagne, la glyptique, comme les autres arts, retombe dans la barbarie et l'oubli. Depuis le milieu du Xe siècle et jusqu'au temps de Suger, c'est-à-dire jusqu'aux œuvres des cristalliers des XIIe et XIIIe siècles,

il n'y a guère trace, nulle part, de gravure sur pierres fines. Pour ces temps obscurs et si tourmentés nous connaissons des verriers qui provoquent l'admiration de leurs contemporains, comme saint Bernard, évêque de Hildesheim, mort en 1022; nous avons quelques-unes de leurs œuvres; mais la glyptique est si bien perdue que des gemmes, comme celle de l'abbaye de Waulsort, gravée par l'ordre de Lothaire, sont, dès le XIe siècle, attribuées à saint Éloi.

A cette disparition presque complète de la glyptique nous attribuerons la diffusion de l'usage des sceaux de métal. Les intailles antiques se faisaient de plus en plus rares, et, comme on ne savait plus en graver de nouvelles, il fallait bien y suppléer par quelque artifice : c'est, en effet, à partir du Xe siècle que l'usage des matrices de sceaux en cuivre se généralise dans tout l'Occident[1].

A présent, nous devons nous demander d'où est venue cette renaissance qui a fleuri un siècle seulement, et sous quelle initiative elle s'est révélée. Rappelons-nous l'école rhénane des verriers des IVe, Ve et VIe siècles qui, suivant l'expression de M. de Rossi, ont tant travaillé pour les chrétiens. Ces verriers avaient-ils laissé dans le pays des Francs Austrasiens des traditions artistiques qui sommeillèrent jusqu'au jour où le souffle puissant de Charlemagne vint les ranimer? Les historiens contemporains nous donnent des détails abondants sur les relations suivies que les princes carolingiens entretenaient avec la cour de Byzance. Les présents apportés par les ambassadeurs orientaux, ceux en particulier qu'offrirent à Lothaire les envoyés de l'impératrice Théodora; les artistes grecs qu'amena à la cour de Germanie la reine Théophanie, fille de Romain II et femme d'Othon II : voilà des faits qui pourraient bien avoir eu quelque influence sur l'épanouissement artistique de l'école

[1] Eug. Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaissance*, t. I, p. 216.

rhénane[1]. Non seulement les princes carolingiens attiraient à leur cour les artistes de Constantinople, mais l'émigration de ces derniers en Occident fut encore favorisée par les persécutions des empereurs iconoclastes qui forcèrent nombre d'artistes à prendre le chemin de l'exil. Sans doute, on a eu raison de reprocher à Labarte de voir partout, dans les manifestations de l'art en Occident, l'action de Byzance : pour lui, les ivoires rhénans, les émaux, les miniatures, les pierres gravées, tout est byzantin. Nous avons démontré, pour les pierres gravées, qu'une semblable théorie est inadmissible. Les Occidentaux, aux IXe et Xe siècles, eurent des artistes de leur race et dignes de ce nom. Mais qui nous dira si le secret perdu de graver les gemmes ne leur a pas été enseigné par des Byzantins et s'ils ne furent pas des élèves formés à l'école de ces derniers? Cette conjecture, qui s'appuie sur des relations artistiques historiquement constatées, pourrait peut-être trouver sa confirmation dans l'étude des monuments byzantins du IXe siècle, qui représentent des sujets analogues à ceux de nos intailles, tels que la Crucifixion et le Baptême du Christ. Quelle est, en un mot, la part de l'influence byzantine sur l'école artistique dite école rhénane et en particulier sur la glyptique occidentale aux IXe et Xe siècles? Question délicate, qui nécessiterait une minutieuse analyse et de longs développements : il ne m'appartient pas de la traiter. Disons seulement que, s'il est juste de restreindre l'influence byzantine, on ne saurait la nier complètement : l'art est retombé, en Occident, dans la barbarie, dès qu'elle eut cessé de se faire sentir.

(1) Labarte, t. I, p. 52 et 81 ; t. II, p. 370 ; t. III, p. 103.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Épigraphie sénonaise. Épitaphes des archevêques de Sens inhumés dans le sanctuaire et le chœur de leur cathédrale et autres inscriptions rencontrées pendant les travaux exécutés en 1887-1888; textes, avec traductions et notes archéologiques, par M. Gustave Julliot (Sens, 1894, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XVII (Sens, 1895, in-8°);

Les monuments runiques de l'Allemagne, par M. Ludv.-F.-A. Wimmer, traduit par M. E. Beauvois (Copenhague, 1895, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1894*);

Indbydelsesskrift til Kjøbenhavns Universitets Aarsfest i Andledning af Hans Majestæt Kongens Fødselsdag den 8de April 1895. — Heri : Om Undersøgelsen og Tolkningen af vore Runemindesmærker, af Ludv.-F.-A. Wimmer (Copenhague, 1895, in-4°);

De danske Runemindesmærker, undersøgte og tolkede af Ludv.-F.-A. Wimmer. — I. *Die historiske Runemindesmærker* (Copenhague, 1895, in-fol.).

SÉANCE DU 4 OCTOBRE.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts écrit à l'Académie pour la prier de soumettre à la Commission compétente le vœu, que lui a exprimé M. le Directeur de l'École française de Rome, de voir accorder une prolongation de séjour d'une année à MM. Mirot, Segrestaa et Yver, membres de première année de cette école, et Coulon, membre de deuxième année, et il invite l'Académie à lui faire connaître le résultat de la délibération de la Commission.

Le Président annonce que la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, consultée aujourd'hui même, a émis un avis favorable.

L'Académie adopte l'avis de la Commission.

Le Président rappelle la grande perte que la France vient de faire dans la personne de M. Pasteur. Ce ne sont pas seulement deux classes de l'Institut, c'est l'Institut tout entier qui est frappé par cette mort. En signe de deuil, il déclare la séance levée.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE.

Le Président donne lecture de la lettre suivante :

Monsieur le Président et très honoré confrère,

A l'occasion du centenaire de l'Institut, une cérémonie religieuse, en mémoire de ceux de ses membres qui sont morts depuis sa fondation, sera célébrée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, avec l'assistance de Mgr l'Évêque d'Autun, le mercredi 23 octobre, à 10 heures du matin.

Nous vous prions de vouloir bien en informer nos confrères de votre Académie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Duc de Broglie, L. Delisle, Hermite, Ambroise Thomas,
Georges Picot.

Le R. P. Delattre, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, sollicite une nouvelle allocation, sur les revenus de la fondation Piot, pour la continuation de ses fouilles à Carthage.

Cette lettre est renvoyée à la Commission Piot.

Est adressé au Concours des antiquités de la France pour 1896 :

Le marquisat de Plancy et ses seigneurs, par le baron G. de Plancy (Arcis-sur-Aube, 1895, in-8°).

L'Académie fixe au 15 novembre la date de sa prochaine séance publique annuelle.

Elle désigne M. Héron de Villefosse pour lire à cette séance une notice sur le trésor d'argenterie découvert à Boscoreale, près de Pompeï.

Il est procédé à la nomination des Commissions qui seront chargées de proposer les sujets des prix Ordinaire et Bordin, à décerner en 1898, et de fixer les programmes des prix Estrade-Delcros, Loubat et Bordin (second prix).

Sont élus :

Pour le prix Ordinaire (moyen âge) : MM. Delisle, Hauréau, Paris et l'abbé Duchesne.

Pour le prix Estrade-Delcros et le second prix Bordin, à décerner, tous les deux, en 1897 : MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, G. Boissier, Croiset et l'abbé Duchesne.

Pour le prix Bordin (antiquité), à décerner en 1898 : MM. Girard, Perrot, Weil, Boissier.

Pour le prix Loubat, à décerner en 1898 : MM. Schefer, Oppert, Senart, Hamy.

M. Gauckler, chef du service beylical des antiquités et arts, présente à l'Académie les résultats complets des fouilles qu'il a exécutées depuis deux ans à Oudna, l'ancienne *Uthina*, au moyen d'une subvention du Ministère de l'instruction publique, de fonds mis à sa disposition par M. René Millet, résident général en Tunisie, et du crédit de 2,000 francs qui lui a été accordé par l'Académie sur les arrérages du legs Piot.

Ses recherches avaient pour objet l'étude des conditions générales de l'habitation romaine en Afrique aux premiers siècles de notre ère. Elles ont amené la découverte d'une grande villa appartenant à deux riches propriétaires fonciers de la famille des Laberii. Cette importante construction a été déblayée en entier, ainsi que ses annexes et les thermes privés qui en dépendaient. Une quinzaine d'autres maisons particulières ont été reconnues et partiellement dégagées dans le même quartier, qui devait être

habité par l'aristocratie d'Uthina. Aucune n'est postérieure au règne de Constantin, les plus anciennes datent du temps des Antonins. Elles sont toutes construites à peu près sur le même plan, que M. Gauckler décrit en détail. Elles sont décorées avec un très grand luxe. Deux belles statues en marbre blanc, plusieurs peintures murales, de nombreux fragments d'architecture et de sculpture, des centaines de menus objets, poteries, monnaies et bijoux en ont été retirés pour être déposés au musée du Bardo.

Ce qui distingue surtout les villas d'Oudna, c'est la richesse et la beauté des mosaïques dont elles sont entièrement pavées. Quatre-vingt-sept mosaïques à sujets figurés y ont été découvertes. On y trouve reproduite toute la série des sujets habituellement traités par les mosaïstes africains : scènes mythologiques, telles que l'enlèvement d'Europe, Endymion, Dionysos faisant don de la vigne à Ikarios, Orphée charmant les animaux; représentations de divinités : Bacchus et son thiase, Vénus et son cortège d'Amours, Diane chasseresse, Minerve, Apollon, Hélios, Cérès, Hercule, surtout les divinités de la mer, Neptune armé de son trident, debout sur un char ou assis sur un monstre marin, Amphitrite, l'Océan, les Néréides, les Sirènes; scènes familières et rustiques tirées de la vie de tous les jours, et qui sont pour nous des documents historiques du plus haut intérêt, scènes de chasse et de pêche d'une étonnante variété, collections d'animaux et de plantes, qui font ressembler certaines mosaïques aux planches d'un atlas d'histoire naturelle.

L'étude de ces mosaïques en elles-mêmes et dans leur rapport avec les pavements analogues déjà connus a permis à M. Gauckler d'établir la loi de l'évolution que suit la mosaïque romaine en Afrique aux premiers siècles de notre ère : elle va du réalisme au symbolisme, du concret à l'abstrait, du décor vivant au décor géométrique, traversant plusieurs périodes que l'on peut caractériser ainsi : période de plein épanouissement au temps des Antonins et des Sévères; période de transition du milieu du IIIe siècle à l'avènement de Constantin; période chrétienne qui commence avec la renaissance constantinienne. Les mosaïques

d'Oudna appartiennent pour la plupart à la première période, et se placent, pour leur valeur artistique, au premier rang de celles qui ont encore été découvertes en Afrique.

M. Gauckler termine sa communication en annonçant la découverte faite tout récemment à Mdenia par MM. Ordioni et Quoniam, lieutenants au 3e bataillon d'Afrique, d'une villa romaine analogue à celle d'Oudna et qu'il se propose de décrire ultérieurement devant l'Académie.

Puis il fait circuler des albums contenant les photographies prises par lui sur son chantier de fouilles, au cours des travaux, et les plans et aquarelles exécutés sous sa direction par M. Sadoun, inspecteur adjoint du service des antiquités, et par M. Pradère, conservateur du musée du Bardo.

M. Perrot et Boissier présentent au sujet de cette communication quelques observations, auxquelles répond M. Gauckler.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 4e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895, juillet-août (Paris, 1895, in-8°).

Sont encore offerts :

Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (*1480-1530*), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine par M. Henri Omont (Paris, 1895, in-4°; tiré des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXV, 1re partie);

Un historien de la Vendée militaire, Léon de la Sicotière, par M. Louis Duval (Vannes, 1895, in-8°; extrait de la *Revue du Bas-Poitou*);

Les deux dames de Joyeuse, par le même auteur (Alençon, 1895, in-8°);

Memoria de un viaje à Santiago de Galicia ò exámen crítico musical del códice del papa Calisto II, perteneciente al archivo de la catedral de Santiago

de Compostela, por el presbitero Don Federico Olmeda (Burgos, 1895, in-8°);

Romance and other Studies, by George C. Keidel. I. *The Évangile aux femmes, an old-french Satire on Women*, edited with Introduction and Notes (Baltimore, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 18 OCTOBRE.

Le Ministre de l'instruction publique communique à l'Académie les décisions nouvelles du Gouvernement égyptien, qui promettent de réaliser le vœu exprimé par l'Académie au sujet du temple de Philæ.

« L'émotion légitime soulevée dans le monde des savants et des artistes par le projet de barrage du Nil, en aval de l'île de Philæ, les protestations et réclamations présentées de toutes parts, notamment par le Gouvernement français, et en Égypte même par la Direction du service des antiquités, auraient enfin amené le Gouvernement égyptien à ne pas poursuivre, pour le moment du moins, l'exécution du plan primitivement adopté. Le service des travaux publics offrait en effet récemment au service des antiquités de réserver la question jusqu'au jour où, les temples de Philæ se trouvant entièrement déblayés et réparés, le Sous-Secrétaire d'État aux travaux publics et le Directeur général du service des antiquités examineraient la situation et d'un commun accord décideraient alors quel parti il y aurait lieu de prendre. »

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie décernera en 1897, pour la première fois, le prix Estrade-Delcros, d'une valeur de 8,000 francs, à un travail rentrant dans les ordres d'études dont elle s'occupe. Le choix de

l'Académie portera sur l'ouvrage publié dans les cinq années précédentes, qui sera jugé le plus digne de cette haute récompense.

Le Président fait ensuite connaître que l'Académie décernera aussi en 1897 le prix extraordinaire de la fondation Bordin à un ouvrage d'érudition orientale publié dans les cinq années précédentes et qui lui paraîtra mériter cette récompense.

Il annonce enfin que l'Académie propose, pour les prix Ordinaire et Bordin à décerner en 1898, les sujets suivants :

1° Pour le prix Ordinaire :

Étude sur les sources des martyrologes du IXe siècle. (On se bornera aux textes primitifs, en négligeant les adjonctions postérieures.)

2° Pour le prix Bordin :

Dresser le catalogue des peintures de vases dont les sujets paraissent empruntés au drame grec (tragédie, comédie, drame satirique); s'en servir pour restituer, s'il y a lieu, le sujet des pièces perdues.

M. Hamy, au nom de la Commission du prix Loubat, propose le nouveau programme suivant pour tenir compte de l'extension du concours à l'Amérique méridionale :

« M. Loubat, membre de la *New-York historical Society,* a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille francs* pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné, tous les trois ans, au *meilleur ouvrage imprimé* concernant l'histoire indigène, la géographie historique, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau-Monde. »

Ce nouveau texte proposé par la Commission est adopté.

M. Helbig, associé étranger de l'Académie, présente une boîte en bronze (haute de 0 m. 075, large de 0 m. 06), décorée d'un buste de femme (en haut relief) et contenant quatre osselets qui remplissent exactement le creux du buste. Ce dernier représente une jeune femme qui, d'un geste gracieux, a ramené son man-

teau au-dessus de la tête et autour de la joue droite; une branche de lierre, dont seulement trois feuilles, en argent, sont conservées, entourait le front. Faite de la même matière, la branche elle-même remplissait sans aucun doute le creux horizontal qui coupe la partie antérieure de la tête. A cette branche étaient attachées les deux bandelettes qui retombent sur les épaules. Le blanc des yeux est également rendu par une incrustation d'argent; les pupilles manquent. Une anse, ou des chaînettes, qui servaient à suspendre la boîte, étaient insérées dans les deux œillets fixés au sommet de la tête.

Comme cette boîte a été vendue à un amateur établi à Rome par un Napolitain, elle provient, semble-t-il, de la Campanie. Elle offre, pour le style, une analogie frappante avec des terres cuites trouvées près de Capoue, dans des tombes et des couches de terrain que l'on attribue généralement au IIIe siècle avant J.-C. Il y a parmi ces terres cuites des figurines de femme avec un manteau disposé comme dans le buste qui vient d'être décrit. La boîte en question doit être également un produit de l'art campanien hellénisé du IIIe siècle avant J.-C.

M. Clermont-Ganneau explique une inscription grecque du Hauran (Syrie), qu'on avait jusqu'ici mal lue et comprise. Il montre que c'est une dédicace faite à un Jupiter surnommé *Saphathénien*, c'est-à-dire du pays de *Saphath*, qui aujourd'hui encore a conservé son ancien nom sous la forme *Safa*, et d'où justement provient l'inscription.

M. Hamy présente à l'Académie, de la part de M. Vétillard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, deux photographies montrant deux faces d'une très grosse pierre, ramenée, il y a quelques jours, par la grande drague qui nettoie la passe en avant des jetées du Havre.

Ces deux faces sont ornées d'entrelacs élégants et de bandeaux portant des inscriptions dans lesquelles il n'est pas trop malaisé de reconnaître des *runes* de la période chrétienne. La pierre, terminée en pointe, offre des ressemblances frappantes avec quel-

ques-unes de celles de l'Upland, que l'on peut voir figurées dans le grand recueil de Stephens. Ce n'est que lorsque le monument du Havre aura été déchiffré par un homme compétent, qu'il sera possible de risquer une hypothèse pour expliquer sa présence à l'entrée de la baie de Seine.

Le Président prie M. Hamy de transmettre à M. Vétillard les remerciements et les félicitations de l'Académie pour le zèle qu'il a mis à lui signaler la découverte de ce monument.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Petit lycée Condorcet. Distribution des prix du 27 juillet 1895. Discours de M. Maspéro (Paris, 1895, in-8°);

Musée impérial ottoman. Antiquités himyarites et palmyréniennes, catalogue sommaire, par O. Hamdy (Constantinople, 1895, in-8°);

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Classe, 130e et 131e volumes, années 1893 et 1894 (Vienne, 1894, in-8°);

Register zu den Bänden 121 bis 130 der Sitzungsberichte, etc. XIII (Vienne, 1894, in-8°);

Fontes rerum Austriacarum. Zweite Abtheilung, *Diplomataria et acta*, XLVII. Band, zweite Hälfte : *Pius VI und Josef II, von der Rückkehr des Papstes nach Rom bis zum Abschlusse des Concordats* (Vienne, 1894, in-8°).

M. Menant fait hommage à l'Académie, au nom de M. K.-E. Kanga, «Head-master» au Moolla Feeroz Madressa, Bombay, des ouvrages suivants :

1° *Yaçna and Vispered,* translated into Gujerati from the original zend Texts, with critical and explanatory Notes, etc. (Bombay, 1886, in-8°);

2° *Khordeh Avesta*, comprising Ashem, Yathâ, the five Nyâeshes, the

tive Gehs, Vispa Humata, Nâmsetâeshne, Patet Pashemânee, all the Nirangs, Bâjs, and Namaskârs, and twelve Yashts, transliterated and translated into Gujerati, etc... 3[d] edition (Bombay, 1890, in-8°);

3° *A pratical Grammar of the Avesta Language*, compared with Sanskrit, with a Chapter on the Gàthâ Dialect, etc. (Bombay, 1891, in-8°);

4° *Vendidad*, translated into Gujerati from the original Avesta Texts, with critical and explanatory Notes etc... 3[d] edition revised (Bombay, 1894, in-8°).

«La traduction guzeratie du Yaçna et du Vispered remonte à 1886; la première traduction guzeratie en avait été donnée et publiée par Aspandiarjee Framjee en 1843; c'était un des derniers ouvrages dus à la communauté parsie et dégagés de toute influence européenne. Peu à peu, cette édition s'étant trouvée épuisée, le besoin d'une nouvelle se fit sentir et M. K.-E. Kanga en présenta une qu'il rédigea en s'inspirant des travaux récents des savants européens. Il s'appuya principalement sur les textes donnés par Westergaard et adopta à la fois les lectures de Spiegel et les interprétations de Haug, de Justi, de Darmesteter et de son maître et ami M. K.-R. Kama. Il omit à dessein la traduction des Gâthas qu'il réservait, disait-il, pour une époque où il serait à même d'offrir un travail absolument satisfaisant. — Cette traduction vient de paraître (juillet 1895).

«La troisième édition du Khorde-Avesta (1890) nous oblige à nous reporter à la première édition qui date du mois d'avril 1880. Soixante ans avant, une traduction guzeratie du Khorde-Avesta avait été publiée pour la première fois par le Dastur Framji Sorabji Meherji Rânâ et peu de temps après par le Dastur Edalji Dorabji Sanjânâ. Les deux traductions différaient peu l'une de l'autre; mais bien des passages n'avaient pas été rendus suivant les lois de la grammaire et de la philologie, et l'interprétation laissait à désirer sous le rapport de la précision et de la clarté. M. K.-E. Kanga s'appliqua à réunir ces deux qualités. Il eut encore recours à l'édition de Westergaard; mais dans sa troisième édition de juillet 1890, il suivit les progrès qui s'étaient accomplis depuis dix ans et s'inspira de la grande édition du D[r] Karl Geldner.

«En 1891, la publication de la Grammaire de la langue de l'Avesta venait offrir aux étudiants dans l'Inde même l'enseignement du Zend tel qu'il est compris en Europe. Un mot d'explication est ici nécessaire. —

Dès 1862, le Dr Haug avait publié *An Outline of a Grammar of the Zend Language* dans ses *Essays*, et l'année suivante Ervad Sheheryárji Dadabhai Baroocha avait fait paraître en guzerati *A brief Outline of the Zend Grammar compared with Sanskrit;* mais pendant les vingt-huit ans qui s'écoulèrent ensuite, de grands changements se produisirent dans les études zendes, et le besoin d'une grammaire pratique s'imposait, d'autant que le Zend et le Pehlvi venaient d'être inscrits au programme de l'Université de Bombay et figuraient au nombre des langues admises pour les examens de M. A. (Master of Arts).

«Or l'étude régulière et méthodique du Zend et du Pehlvi n'avait commencé à Bombay que vers 1861, lors du retour de M. K.-R. Kama qui, pendant son séjour en France et en Allemagne, s'était pénétré des méthodes européennes et avait entrepris d'en faire l'application. Autour de lui se groupèrent un certain nombre d'élèves dont M. K.-E. Kanga fut un des trois premiers. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la direction des études et de la méthode que nous retrouvons dans tous les ouvrages du «Head-master».

«Quant à la traduction du Vendidad dont la première édition remonte à 1875, elle est due précisément à l'heureuse initiative de M. K.-R. Kama, qui proposa un prix pour une traduction guzeratie du texte zend du Vendidad accompagnée d'un glossaire et de commentaires philologiques, ainsi que d'une revision des éditions précédentes. La dernière des traductions guzeraties du Vendidad s'inspirant de la tradition était, comme pour le Yaçna et le Vispered, celle d'Aspandiarjee Framjee et elle avait clos la liste des œuvres faites dans l'Inde et dégagées de toute influence étrangère. Haug estimait que cette traduction devait vraisemblablement rester «the Standard translation» de la communauté parsie; le temps se chargea de prouver le bien-fondé de son dire. Les nombreuses éditions des ouvrages de M. K.-E. Kanga témoignent du cas que ses coreligionnaires en savent faire et des grands progrès de l'instruction religieuse dans la communauté.»

Ont encore été offerts :

Académie d'Hippone. Comptes rendus des réunions. Année 1894 (Bône, 1894, in-8°);

Analecta Bollandiana. T. XIV, fasc. III (Bruxelles, 1895, in-8°);

Annales du commerce extérieur. Année 1895. 9e et 10e fasc. (Paris, 1895, in-8°);

Annals of the American Academy of political and social Science. Vol. VI, n° 2, septembre 1895 (Philadelphia, 1895, in-8°);

Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia de cidade do Rio de Janeiro. N° 9, septembre 1895 (Rio de Janeiro, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCXCII, 1895, serie quinta, classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. III, part. 2. Notizie degli scavi. Juillet et août 1895 (Rome, 1895, in-4°);

Bulletin de l'Académie d'Hippone. 1894. N° 27 (Bône, 1895, in-8°);

Bulletin de l'Institut égyptien, fasc. 6 et 7 (Le Caire, 1894, in-8°);

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle publicazioni italiane, ricevute per diritto di stampa, 1895, n°s 232-235 (Florence, 1895, in-8°);

Bibliothèque de l'École des chartes, 3e et 4e livraisons. Mai-juin et juillet-août 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Journal asiatique. Tome VI. N° 1, juillet-août 1895 (Paris, 1895 in-8°);

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 14e année, n° 8 (Trèves, 1895, in-8°);

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta. Vol. IV, fasc. 6 (Roma, 1895, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alex. BERTRAND et G. PERROT, membres de l'Institut. Juillet-août 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue des études juives. Tome XXX. N° 60. Avril-juin 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue des questions historiques. 116e livraison, 1er octobre 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue des Pyrénées, France méridionale, Espagne, dirigée par le Dr F. Garrigou; tome VII, 1895, 4e livraison (Toulouse, 1895, in-8°);

Rivista di Storia antica e scienze affini, diretta da Dr Giacomo Tropea. Anno I, fasc. 2 (Messina, 1895, in-8°);

Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Cistercienser-Orden. Jahrg. XVI, Heft III, 1895 (Berlin, 1895, in-8°);

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, herausgegeben von Prof. F. Hettner und Dr J. Hansen, 14e année, fasc. III (Trèves, 1895, in-8°).

SÉANCE DU 25 OCTOBRE.

(La séance de ce jour n'a pas eu lieu à cause des fêtes du Centenaire de l'Institut.)

APPENDICE.

NOTE SUR LES FOUILLES ENTREPRISES DANS LA HAUTE VALLÉE DE L'ORONTE PAR M. J.-E. GAUTIER, ATTACHÉ À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE AU CAIRE, POUR RETROUVER L'EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE VILLE DE KADECH [1].

(SÉANCE DU 12 JUILLET 1895.)

Ayant résolu d'entreprendre des fouilles dans la haute vallée de l'Oronte, pour chercher à identifier la ville de Kadech, je me rendis, au mois de septembre 1893, à Constantinople, afin de solliciter du Gouvernement Ottoman les autorisations indispensables. Auprès de S. E. Hamdy Bey, le savant directeur du Musée Impérial, je rencontrai l'accueil le plus bienveillant, et, quelques jours plus tard, muni, grâce à ses bons offices, des ordres nécessaires, je m'embarquai pour la Syrie.

En cette saison déjà fort avancée, les grandes pluies d'hiver étaient prochaines, et je dus me borner à un voyage rapide pendant lequel j'inspectai les points intéressants. Deux tumulus fixèrent mon attention : Tell Et-Tin, dans l'île du lac de Homs, et Tell Neby Mindoh. Je me décidai, dès lors, à entreprendre des fouilles à Tell Et-Tin, dont la position correspondait assez bien aux données que nous possédons sur la capitale hétéenne.

Je revins en Syrie au printemps de l'année 1894. M. Buffard, jeune naturaliste attaché à la direction du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, m'accompagnait dans le but de réunir des collections. Pendant deux mois il voulut bien me seconder; mais le rude climat du lac de Homs ayant fortement éprouvé sa santé, il dut se résoudre à partir. Durant son séjour à Tell

(1) Voir le *Bulletin* de juillet-août, p. 292-293.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Et-Tin. M. Buffard m'a rendu les plus grands services par son activité, ses connaissances variées et les ressources d'un génie inventif.

J'ai trouvé les autorités locales animées des meilleures dispositions à mon égard; leur appui ne m'a jamais fait défaut. Je ne saurais surtout oublier les services que m'a rendus Mahmoud Effendi, commissaire impérial, désigné pour surveiller les travaux. Cet homme de bien, puisant dans une foi pro-



Fig. 1. — Tranchée sur le sommet du tumulus de Tell Et-Tin.
(D'après une photographie de l'auteur.)

fonde une grande dignité de caractère, a été pour moi un collaborateur et un ami. S. E. Hamdy Bey venait donc faciliter ma tâche jusque dans cette province lointaine, secondant ainsi les vues de son Auguste Maître, dont l'esprit éclairé se plaît à protéger et à encourager toutes les entreprises qui intéressent la science et la civilisation.

Dès le printemps de 1894, aussitôt après la saison des pluies, je commençai les travaux qui durèrent plus de quatre mois.

Précédemment, au cours d'un voyage en Syrie, j'avais cherché à fixer mon opinion d'après les indications du poème de Pentaour qui relate les hauts faits de Ramsès II pendant sa campagne contre les Hétéens, et à m'inspirer des représentations de Louxor et d'Ipsamboul.

Dans la région où ce récit panégyrique nous permet de placer Kadech, deux tumulus seuls semblent répondre aux renseignements donnés sur la situation bien caractéristique de la ville. Elle était sur l'Oronte; les tableaux égyptiens nous la montrent entourée d'eau, sans doute au confluent d'un tributaire du fleuve, relié lui-même à l'Oronte par un canal creusé de main d'homme.

Le souvenir de Kadech demeure encore vivant dans le pays; car à Tell Neby Mindoh, le moulin situé au pied du tumulus porte le nom de Thahoun El-Kédès; et, d'autre part, les historiens arabes s'accordent à donner le nom de lac de Kédès à la vaste nappe d'eau créée par le barrage de l'Oronte, auprès de Homs.

Les modifications qui, depuis l'antiquité, ont été apportées au régime des eaux de la vallée de l'Oronte ne permettent pas aujourd'hui de reconstituer aisément la topographie des lieux telle qu'elle était à l'époque des campagnes de Ramsès II et de tirer du poème de Pentaour tout le bénéfice qu'on en pouvait attendre. En effet, le lac de Homs dérobe à nos yeux la configuration primitive de la vallée dans le voisinage de l'île, et des digues, de construction peut-être récente, ont causé à Tell Neby Mindoh la formation d'une série d'étangs.

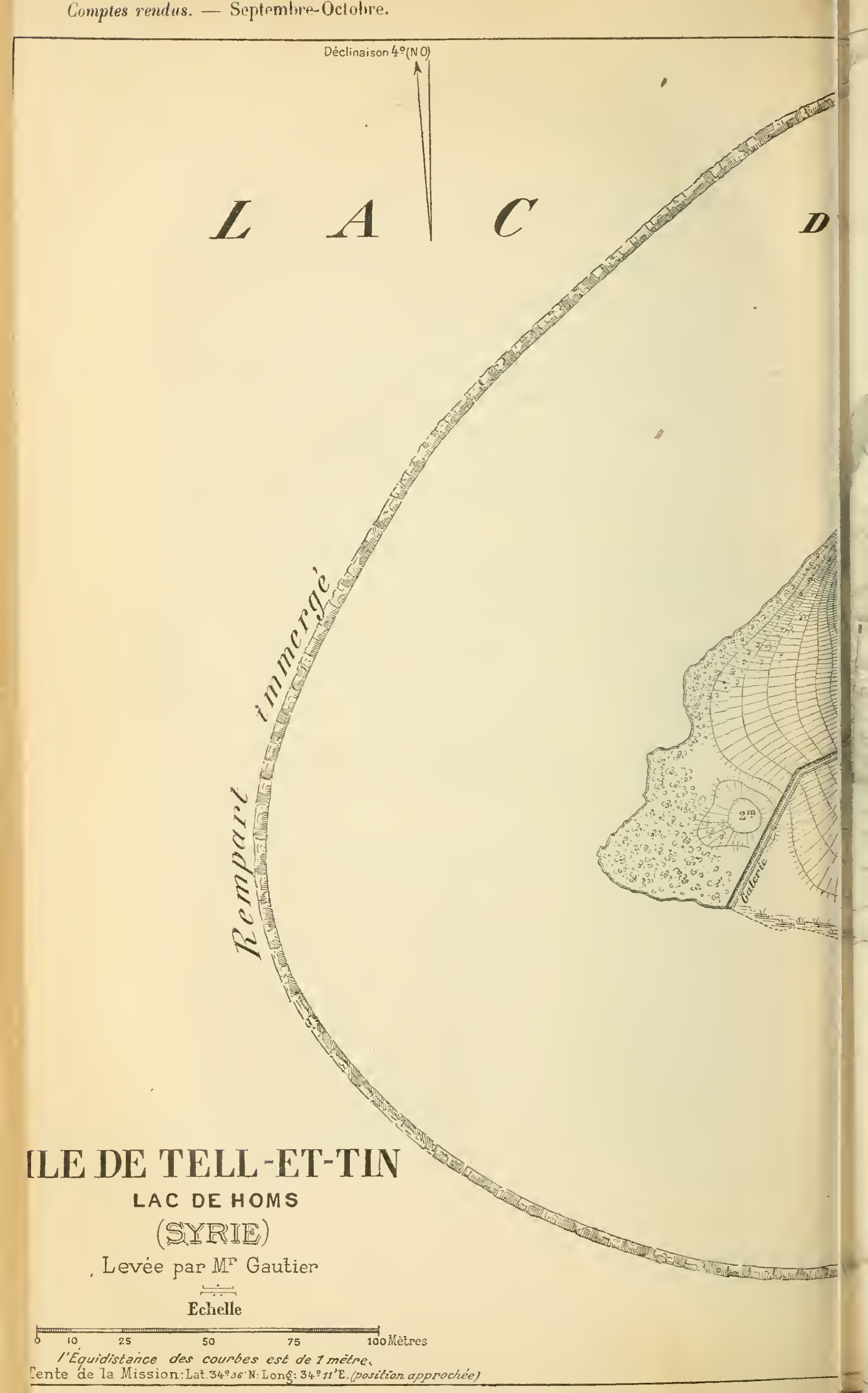
Une considération me força, du reste, à rejeter l'idée de faire des fouilles à Tell Neby Mindoh. Le tumulus est couronné par un gros village et par un cimetière groupé autour de la tombe du prophète qui donne son nom à la localité; il

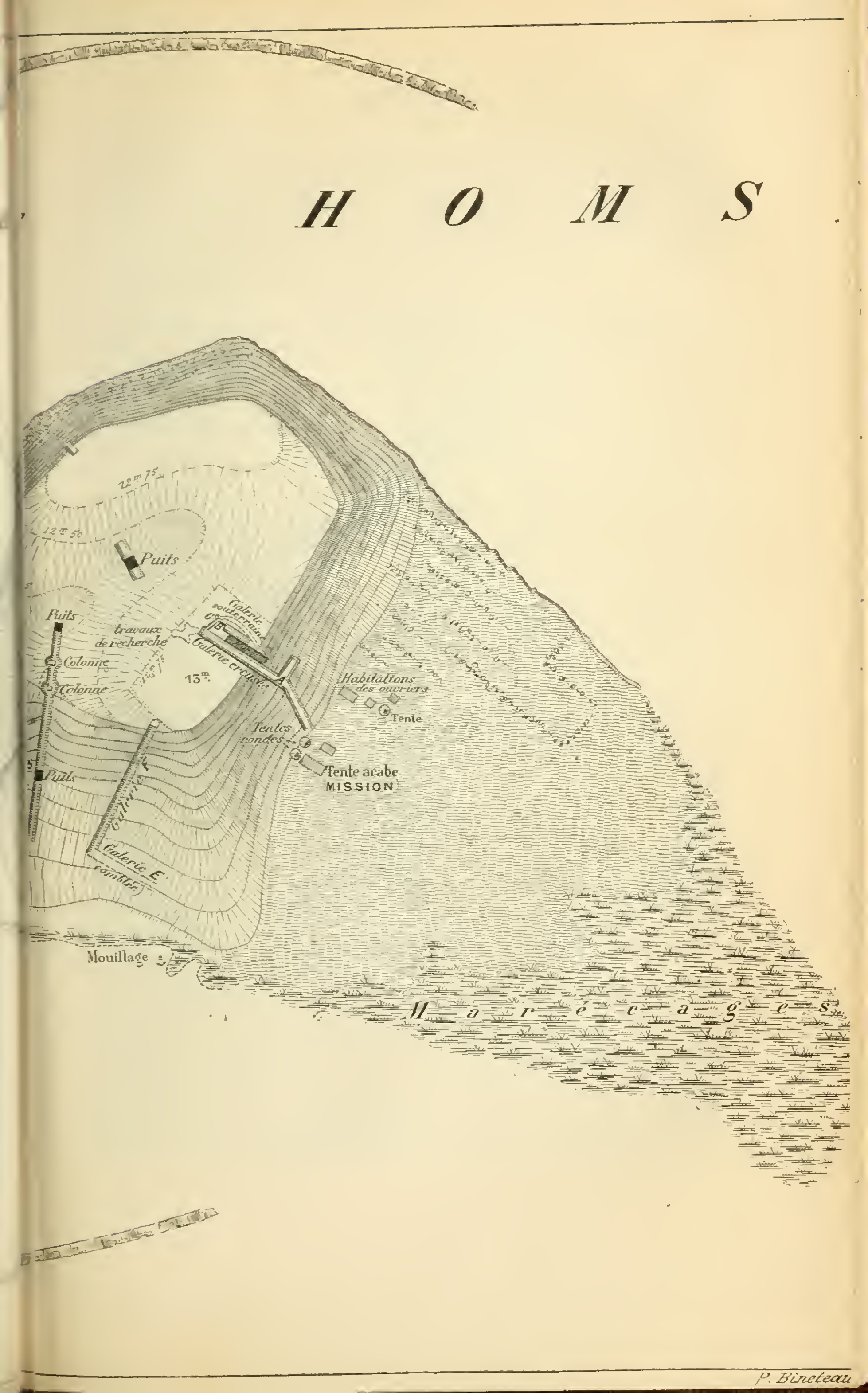
n'eût donc été possible que d'explorer les bas côtés de la butte artificielle.

Les recherches méthodiques sont maintes fois entravées par ce genre d'obstacle dans les pays soumis à l'Islam. Des légendes, des récits fabuleux, vagues souvenirs des vieux âges, restent attachés aux emplacements des cités antiques. Parfois des villages, d'une durée généralement éphémère, empruntent leur humble appareil aux débris grandioses du passé; mais, le plus souvent, la tombe d'un personnage vénéré fait surgir autour d'elle une nécropole moderne, transformant le site consacré par la tradition en un lieu de pèlerinage où les habitants des régions voisines aiment à chercher pour leurs morts le repos d'une sépulture sainte.

Si le tumulus de Tell Et-Tin était d'un aspect moins grandiose que Tell Neby Mindoh, j'avais, du moins, l'espoir d'y rencontrer des ruines d'époque ancienne dans un état satisfaisant de conservation. Je supposais, en effet, que, grâce à la protection des eaux, elles n'avaient pu être pratiquement exploitées par les indigènes, à dater de la construction du barrage. Mais je reconnus qu'à de nombreuses reprises les assèchements du lac avaient ouvert l'accès de l'île aux populations riveraines.

L'excursion que j'avais faite à Tell Et-Tin, non sans peine d'ailleurs, en traversant le lac sur un radeau formé d'une touffe de roseaux, m'avait fourni un renseignement digne d'intérêt. Du sommet du tumulus, j'avais nettement distingué, à 100 mètres environ du bord et visible sur trois faces de l'île, une enceinte circulaire qui barrait d'une ligne noire les eaux laiteuses du lac. Par des sondages effectués à la hâte je constatai que c'étaient les vestiges d'un rempart immergé, dont la courbe offrait une analogie frappante avec les représentations de la ville de Kadech gravées aux murs des temples de Louxor et d'Ipsamboul.


Déclinaison 4°(N O)
L A C D
Rempart immergé
2m
Galerie
ILE DE TELL-ET-TIN
LAC DE HOMS
(SYRIE)
Levée par Mr Gautier
Echelle
0 10 25 50 75 100 Mètres
l'Équidistance des courbes est de 1 mètre.
Tente de la Mission: Lat. 34°36' N: Long: 34°11' E. (position approchée)



H O M S
Puits
Puits
travaux de recherche
Galerie souterraine
Galerie creusée
Colonne
Colonne
13m.
Habitations des ouvriers
Tente
Tentes rondes
Tente arabe
MISSION
Puits
Galerie F
Galerie E. comblée
Mouillage
M a r é c a g e s
P. Bineteau

Le lac de Homs est un véritable étang, créé par un barrage de construction antique qui coupe l'Oronte à 10 kilomètres en amont de Homs; dans sa plus grande dimension, du nord-est au sud-ouest, il mesure environ 18 kilomètres; sa largeur maximum est de 6 kilomètres. Très faible dans la par-

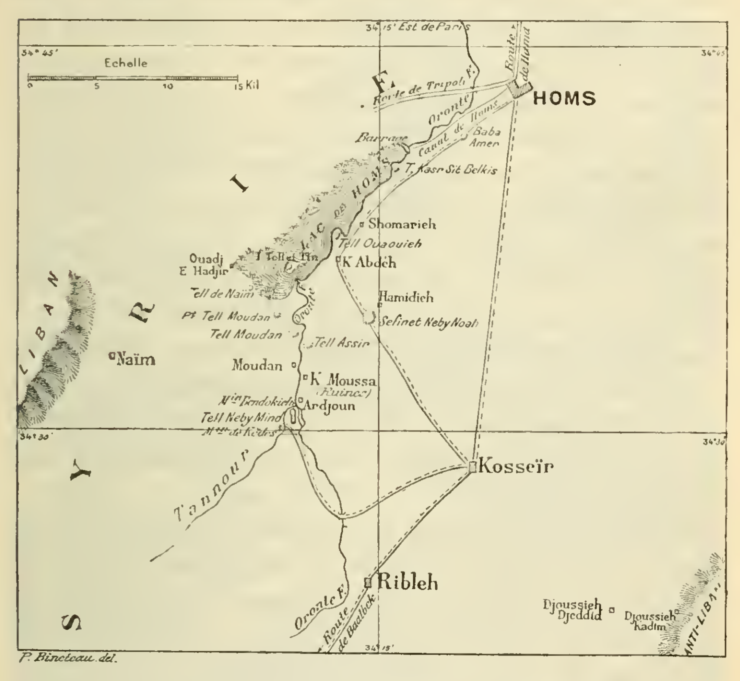


Fig. 2. — Croquis topographique des environs du lac de Homs.

tie occidentale, la profondeur augmente graduellement à mesure que l'on se rapproche du barrage, fait constant dans tous les lacs artificiels. L'Oronte, formé par de grosses sources jaillissant au pied du Liban, près de la bourgade du Hermel (sans doute l'ancienne Harminiat), se jette dans la partie occidentale du lac, après un cours de 30 à 35 kilomètres. Non

loin de l'embouchure, à 2 kilomètres au plus, se trouve l'île de Tell Et-Tin, sensiblement plus rapprochée de la rive méridionale; à l'ouest et au nord, le lac arrondit en un vaste hémicycle ses rives marécageuses et impraticables.

L'île, de forme ovale, mesure 300 mètres sur 200; elle porte, dans sa partie occidentale, un tumulus dont les talus abrupts plongent directement au nord et à l'ouest dans les eaux du lac. A l'est s'étend un plateau bas et marécageux où nous avons dû établir notre campement.

Seuls les historiens arabes nous donnent quelques renseignements sur le lac de Homs. Aboulfeda et Yacout le nomment lac de Kédès et attribuent la construction du barrage à Alexandre. Il y a lieu de supposer que la date en est plus reculée; les assises de ce monument rappellent par leur appareillage les ruines de Danuktach, près de Tarsus. Nulle part il n'est fait mention de l'île. Cependant j'ai trouvé, enfouis dans le tumulus, les vestiges d'une citadelle importante comparable à celle de Homs, l'ancienne Émesse, et paraissant appartenir, elle aussi, à l'époque grecque. Le lac ne pouvait exister lors de la construction de cette citadelle et, comme la haute antiquité du barrage ne paraît pas contestable, il devient nécessaire d'admettre qu'à ce moment le barrage ruiné avait laissé l'Oronte reprendre son libre cours. D'importantes restaurations pratiquées à des dates diverses dans le gros œuvre du barrage permettent de croire qu'il en fut souvent ainsi.

Le vent d'ouest, passant par la brèche qui sépare le Liban de la montagne des Ansariehs, souffle toute l'année en tempête sur le lac de Homs; l'été, surtout, sa violence est extrême: il résulte du puissant appel d'air qu'exercent, sur l'atmosphère plus fraîche du littoral, les solitudes de la Palmyrène surchauffées par le grand soleil d'Orient; et le lac soulevé en grosses lames bat incessamment le barrage. Lorsque, sous l'effort des eaux, une fissure se produit dans la digue, le lac se vide,

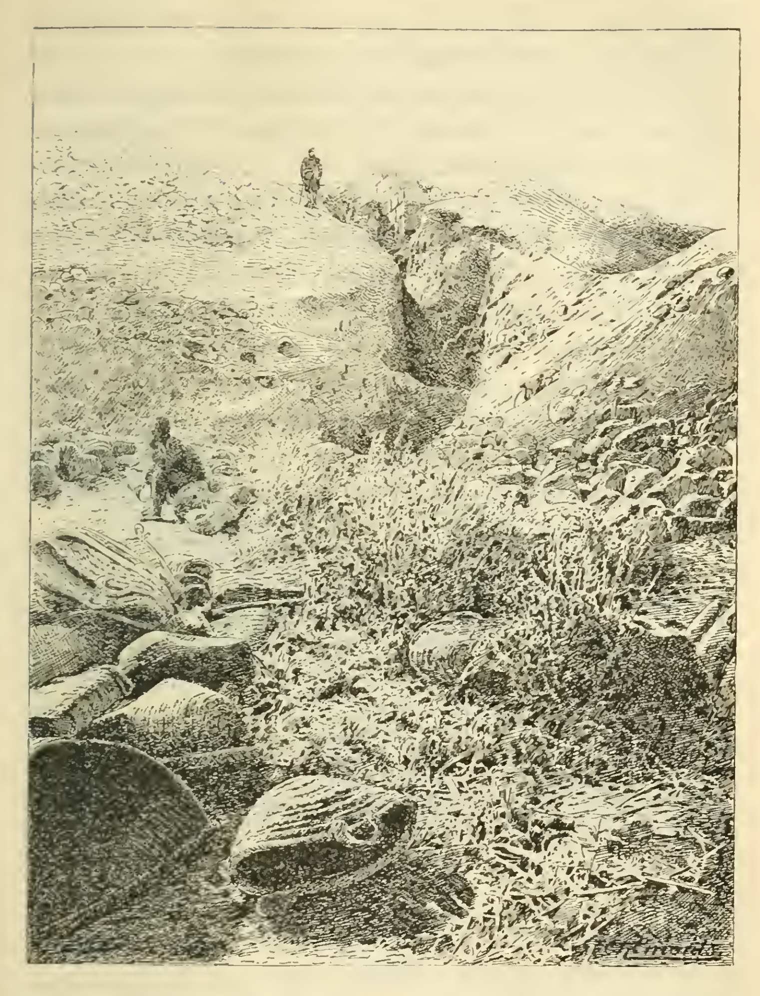


Fig. 3. — Grande tranchée de l'est à Tell Et-Tin.
(D'après une photographie de l'auteur.)

abandonnant un sol fécondé par les alluvions, aussitôt mis en culture; l'île, transformée en butte dominant la plaine, offre, dès lors, une excellente position stratégique qu'on ne manque

d'utiliser. Mais sitôt que les ingénieurs ont réparé le barrage, le lac se reforme et l'île retombe dans sa solitude.

C'est ainsi que j'expliquerai les lacunes qui semblent exister entre les couches si diverses qui composent le tumulus. Le lac ne saurait demeurer longtemps à sec, il régularise le cours de l'Oronte. C'est lui qui permet les irrigations de cette vallée si riche qui fut, au temps des Séleucides, le grenier de la Syrie. Il semble donc que le peuplement de l'île ait dû toujours correspondre à des périodes troublées, durant lesquelles on abandonnait forcément les travaux indispensables à la prospérité agricole de ce pays, qui servit tant de fois de grande route aux conquérants et de théâtre à leurs dévastations.

Telles furent les considérations qui m'amenèrent à fouiller le tumulus de Tell Et-Tin. Deux barques, péniblement ap-

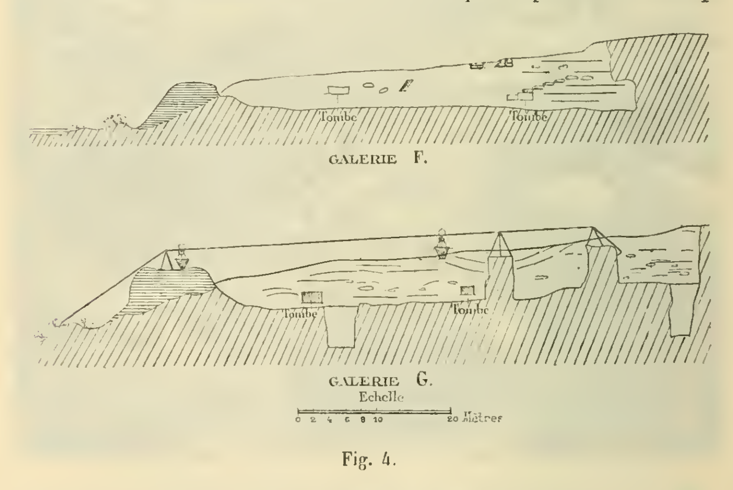


Fig. 4.

portées de Tripoli, au printemps de 1894, me servirent à faire passer dans l'île le matériel et les ouvriers nécessaires aux travaux. A l'abri du tell qui nous protégeait contre les insupportables vents d'ouest, j'installai mon campement composé de huttes en branchages, et, après une rapide inspection,

le tumulus fut attaqué sur sa face orientale, de manière à suivre un mur dont une assise était apparente. Cette galerie, de 60 mètres de longueur, fut conduite jusqu'au niveau des eaux du lac. Sur la face méridionale, je pratiquai trois galeries (celle du milieu allait très avant dans le tell) : elles étaient faites à 3 mètres au-dessus du niveau des eaux et des puits creusés de distance en distance permettaient de reconnaître



Fig. 5. — Grande muraille de Tell Et-Tin. (D'après une photographie de l'auteur.)

le sous-sol. Au centre du tumulus un puits descendait également jusqu'à l'eau. Le vent empêcha de rien entreprendre sur les faces du nord et de l'ouest; une amorce de galerie, entamée à l'ouest, dut être abandonnée au bout de peu de jours.

Sur le trajet de la première galerie, qui venait couper le tumulus à son point le plus élevé, j'eus l'occasion d'étudier,

dès le début, la constitution et la succession des assises. Tout au sommet, des couches, fort rapprochées les unes des autres, formaient dans leur ensemble une surélévation, de figure rectangulaire, mesurant 40 mètres sur 20. La nature des débris informes que je recueillis dans le terrain superficiel me permet d'assigner une date approximative à ces constructions passa-

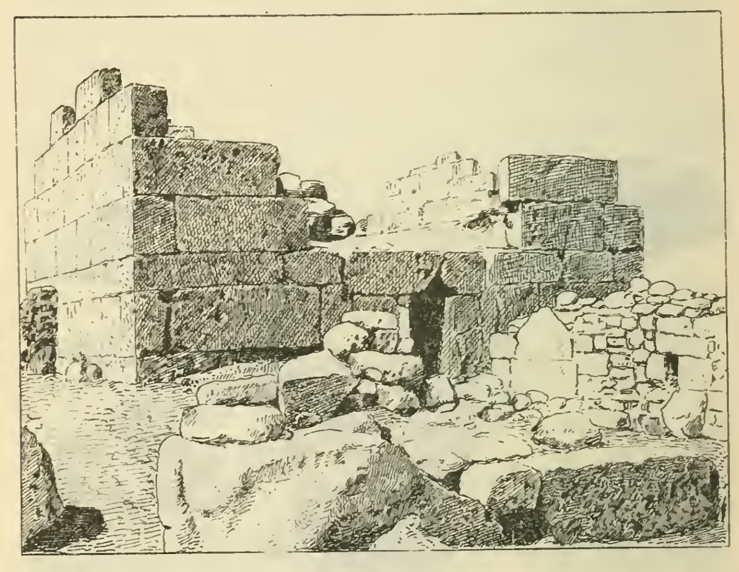


Fig. 6. — Ruines de Djoussieh El-Kadim. (D'après une photographie de l'auteur.)

gères. On y peut voir les vestiges des postes fortifiés remontant soit à l'époque des croisades, soit à la période où les luttes incessantes des princes musulmans avaient fait de cette partie de la Syrie un vaste champ de bataille. Je comptai jusqu'à cinq assises mesurant au plus un mètre et demi d'épaisseur.

Partout ailleurs, la surface du tumulus est constituée par une couche de faible profondeur que l'on est en droit d'attribuer aux époques byzantine et romaine, car elle renfermait des

médailles de bronze, une entre autres, assez belle, à l'effigie de l'empereur Claude. En ce temps, aucun édifice d'importance ne semble avoir existé dans l'île de Tell Et-Tin.

La première galerie suivait un mur de gros matériaux, dont les blocs, soigneusement appareillés, étaient longs de 1 m. 10 : le côté de leur base carrée correspond comme dimension à la moitié de leur longueur [1]. Disposés par couches alternées, ils se présentaient successivement en boutisse et en panneresse.

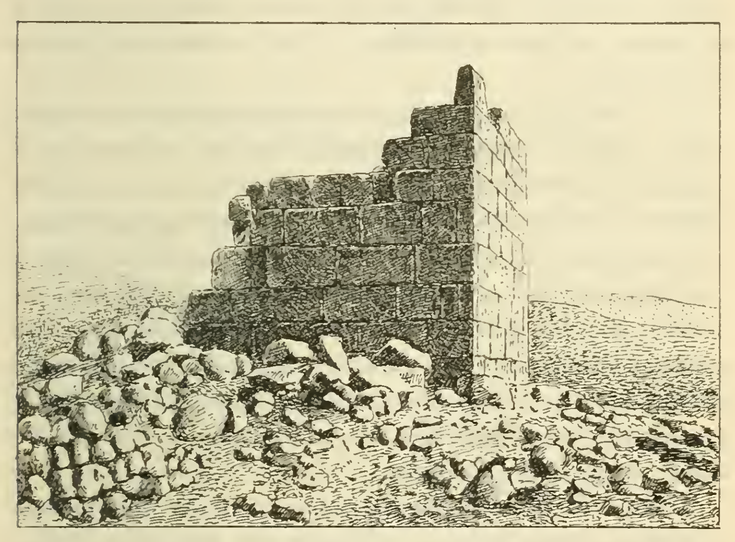


Fig. 7. — Ruines de Djoussieh El-Kadim. (D'après une photographie de l'auteur.)

Ces blocs étaient de beau calcaire crayeux : la même roche se retrouve dans les constructions de Tell Neby Mindoh. J'ai visité, au pied de l'Anti-Liban, à quatre heures au sud du lac de Homs, les ruines grecques de Djoussieh El-Kadim dont l'appareillage est analogue, mais où le calcaire employé est tout différent : c'est une roche dure, contenant des rognons de silex.

[1] Ces mesures semblent attribuer à la coudée usitée dans la construction de la citadelle une longueur de 0 m. 55 ; le mur avait donc 2 coudées de largeur.

A 4 mètres et demi du sommet du tell, la galerie rencontra les fondations du mur; un mètre plus haut, une couche de béton indiquait le plancher de la citadelle couronnant jadis le tumulus. Il ne reste qu'un pan de muraille de cet édifice dont il n'a pas été possible de relever le plan, car, partout ailleurs, les assises mêmes de ces puissants remparts avaient complètement disparu. Les blocs massifs qui les formaient ont sans doute été transportés à Tell Neby Mindoh, pour y servir à la construction de la citadelle de l'importante ville grecque, dont les ruines sont encore visibles, et que je crois être Laodicea ad Libanum.

Les débris d'une poterie très caractéristique, en terre de Samos, que j'ai rencontrés partout à la même hauteur dans le tumulus, commencent à apparaître à partir du niveau des fondations de ce mur. D'une pâte très fine, soigneusement polie, elle est passée en couleur d'un beau rouge vermillon et affecte les formes les plus diverses; malheureusement je n'ai pu recueillir que des débris[1]. On trouve, à ce même étage, des styles et des spatules d'os (celles-ci destinées, sans doute, à étendre la cire sur les tablettes), des lampes, des figurines de terre cuite, parmi lesquelles une petite colombe, d'un art primitif, mérite d'être signalée.

L'usage de la belle poterie rouge vermillon semble avoir longtemps persisté; j'en ai découvert des spécimens jusqu'à 2 mètres au-dessous des fondations du mur. Une anse d'amphore provenant de la partie supérieure des mêmes couches portait l'empreinte d'un cachet en forme de cœur où deux mots grecs, séparés par un trait longitudinal, étaient gravés

[1] Il est à présumer que ces poteries sont d'origine grecque; elles ont été recueillies dans des couches situées à 4 mètres au-dessous de celles qui contenaient les médailles romaines dont j'ai parlé plus haut.

Le musée du Bardo à Tunis possède des poteries qui me paraissent de même fabrication; elles proviennent de la nécropole de Sousse et sont classées comme poteries romaines.

en relief : ΔΙΟΣΥ… — ΕΠΙΤΟΝΟ… ; les lettres finales sont frustes.

A 6 mètres et demi du sommet, la galerie pénétra dans des couches présentant un aspect tout différent ; elles étaient formées d'un amas, où des murs écroulés, des briques crues, de grosses pierres basaltiques non équarries, se mêlaient à des débris de bois calciné et à des cendres. Dans ce chaos, démêler la nature des constructions de cette époque était chose difficile. Toutefois, l'absence de blocs appareillés donne à ces décombres un aspect caractéristique : ils semblent être les ruines de maisons identiques à celles des villages actuels de la région, simples demeures de paysans, aux quatre murs de briques crues, au toit plat recouvert de terre tassée et soutenu par quelques mauvaises branches. Selon toute vraisemblance, une grosse bourgade occupait donc l'emplacement du tell ; elle devait être entourée d'une sorte de rempart dont j'ai retrouvé en plusieurs points les vestiges. Deux murs de pierres sèches, ayant 2 mètres d'épaisseur et laissant entre eux un espace de même dimension, comblé avec de la terre, formaient l'ensemble de ce primitif appareil. Ce rempart a presque partout disparu ; il est souvent difficile d'en reconnaître les traces à peine marquées par une assise échappée à la destruction générale.

A l'extérieur du mur d'enceinte, dont le pourtour s'éloigne peu de la crête actuelle du tumulus, les flancs du tell sont semés presque partout de tombes spéciales à cet étage. Les unes ne contenaient qu'un corps ; d'autres, plus nombreuses, sont des sépultures communes où l'on retrouve plusieurs squelettes.

Ce n'est que le hasard des recherches qui peut amener la découverte de ces tombeaux dont aucun indice extérieur ne signale la présence.

Les chambres funéraires étaient orientées de l'est à l'ouest.

Les cadavres y reposaient, couchés sur le côté, le crâne au levant, les jambes repliées et ramenées vers la poitrine, de manière à occuper le moins de place possible. Ils étaient enfermés dans une sorte de gangue faite de cette argile fine qu'on emploie dans le pays comme terre à poterie; cette enveloppe affectait la forme d'un œuf gigantesque [1]. Des poteries accompagnent toujours le corps : placés près de la tête, on

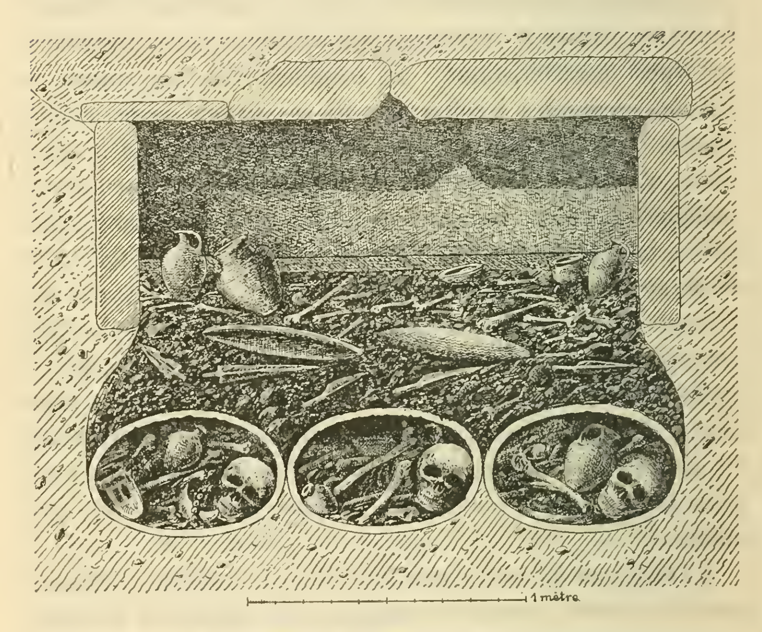


Fig. 8. — Coupe d'une tombe de l'époque du bronze. (Croquis de l'auteur.)

trouve généralement deux petits vases, l'un à col étroit, l'autre plus bas et largement ouvert.

Dans les tombes collectives, on compte quatre, six et jus-

[1] Cet usage se retrouve dans les sépultures de Warka, dans beaucoup de tumulus d'Europe et dans les *mounds* de l'Amérique du Nord (J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 78).

qu'à vingt corps; chacun d'eux repose isolément, enveloppé dans sa gangue d'argile et ayant près de la tête les petits vases décrits plus haut. Ce sont toujours des adultes.

Bien que de types très divers, ces sépultures se composent en général d'un puits en pierres sèches n'ayant guère que 70 centimètres de profondeur; il est recouvert de grosses dalles de basalte non équarries. Au-dessous du puits, le revêtement cesse et un espace légèrement plus large est disposé pour recevoir les corps; ceux-ci sont placés côte à côte. Au-dessus, dans une couche de débris, on trouve des armes de bronze; des poteries de formes analogues aux petits vases mentionnés ci-dessus, mais de dimensions plus grandes, occupent les extrémités de la chambre funéraire. Ces poteries sont à demi engagées dans une couche où des débris de charbon se trouvent mêlés à des os de bœuf et de mouton; sans doute, ce sont les restes d'un sacrifice et d'un repas funéraires. Au-dessus, l'espace demeure libre jusqu'aux dalles.

Les sépultures des dolmens en Europe contiennent des tombes collectives où les cadavres sont repliés sur eux-mêmes. Ce mode d'inhumation remonte d'ailleurs à la plus haute antiquité; la Magdelaine, Bruniquel, Schwann (Mecklenbourg), la grotte d'Oscevalla (Ostrogothie), les tombes du Pérou, etc. en offrent des exemples[1].

Les nécropoles du Caucase explorées par M. J. de Morgan, notamment à Chaïthan Dagh, à Akthala et à Mouci-Yeri, présentent des dispositions analogues. Le squelette est aussi replié sur lui-même, accompagné de poteries semblables et des débris d'un sacrifice funéraire. Ces curieux rapprochements ne permettent-ils pas de conclure à une parenté entre les races qui nous ont laissé ces monuments? Mais de notables différences sont à relever, entre autres l'absence au Caucase de cette enve-

[1] J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 78. — Marquis de Nadaillac, *Mœurs et Mon.*, p. 284.

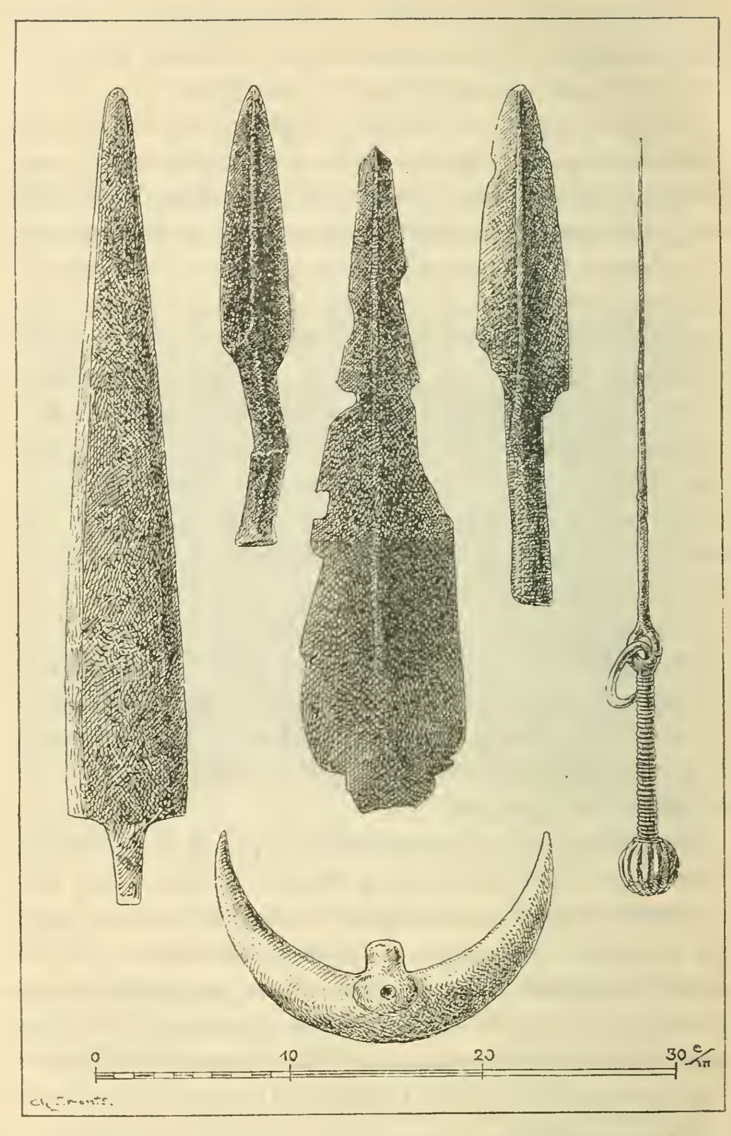


Fig. 9. — Armes de bronze et objets divers trouvés dans les tombeaux de Tell Et-Tin. (Musée de Constantinople). — D'après les photographies de l'auteur.

loppe ovoïdale d'argile qui entoure constamment le squelette dans les tombes de Tell Et-Tin. A Aktala, cependant, quelques tombes contenaient des urnes funéraires où le cadavre avait été introduit, mode et forme d'inhumation qui paraissent correspondre à la même idée.

Les tombes collectives de Tell Et-Tin, dont le Caucase n'offre aucun exemple[1], accusent un caractère spécial : les corps, ainsi que le prouve leur disposition, ont été déposés simultanément dans la chambre funéraire; d'autre part, les renseignements ostéologiques et les armes recueillis parmi les ossements démontrent que ces sépultures ne renfermaient que les restes d'hommes adultes, de soldats peut-être, inhumés à la hâte un soir de bataille.

Parmi les armes de bronze que contenaient ces tombes, la hache domine; il semble qu'elle faisait partie essentielle de l'armement des guerriers qui reposent dans la nécropole de Tell Et-Tin. De petites dimensions et de poids léger, elle était à tranchant arrondi; une douille servait à la fixer sur un manche en bois. Deux trous évasés et de forme ovale sont ménagés au centre; ils entaillent largement la douille, de manière à permettre de lier l'arme sur son manche à l'aide de cordelettes ou de lanières de cuir. La partie médiane, coupée d'une arête, est légèrement renflée; le poids se trouve ainsi reporté vers le tranchant. Parfois quelques traits sertissent le contour de la hache. J'ai pris des photographies des types rencontrés à Tell Et-Tin et, ayant trouvé au Musée d'archéologie de Lyon trois spécimens provenant de Syrie, j'obtins du directeur l'autorisation d'en relever les dessins reproduits ci-contre. Je n'ai aucun renseignement sur l'origine de ces armes, mais elles me paraissent, en tous points, absolument semblables à celles que nous avons découvertes.

[1] M. J. de Morgan en a retrouvé des types au Lenkoran, dans le nord de la Perse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

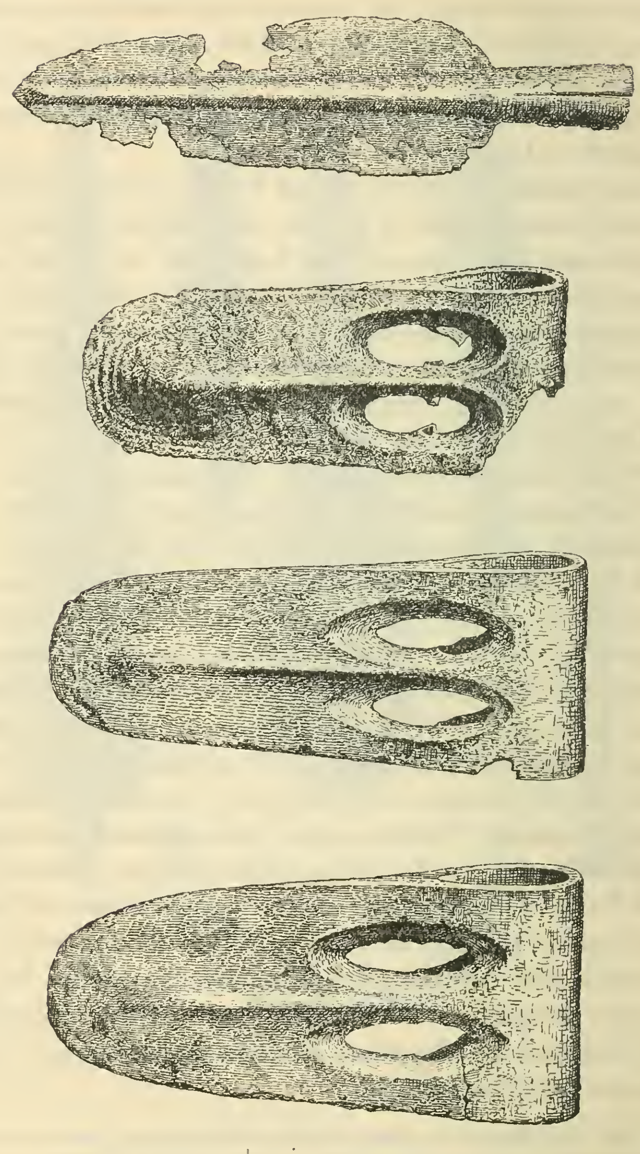


Fig. 10. — Armes de bronze du Musée archéologique de Lyon.

Les lames de lances se rencontrent fréquemment, mais, apparemment, sans avoir été d'un usage aussi général; elles sont de faibles dimensions et à douilles. Plus rares encore sont les poignards, longs et larges, qui portent sur leur soie, coupée court, trois clous de bronze destinés à les fixer dans l'entaille d'un manche de bois.

Dans la Grèce primitive, l'apparition de la douille semble être l'indice d'un progrès et d'une civilisation plus avancée. « La lance, à Mycène, a une douille où entrait le bois, tandis qu'à Troie un clou fixait la lame sur le manche. » (Perrot et Chipiez, *La Grèce antique*.)

Des épingles ou fibules d'un type particulier accompagnaient chaque squelette; ce sont de longues tiges droites mesurant jusqu'à 20 centimètres : un anneau passe dans un trou ménagé au tiers de la longueur; la tête est ornée d'une cannelure sur son renflement[1].

Des plaques de bronze minces et fort oxydées se rencontrent souvent dans les tombes de cette époque : ce sont, m'a-t-il paru, les restes de boucliers. Des trous percés sur le contour servaient à fixer le bronze sur un corps de bois. Pour tout ornement, ces boucliers ne portent que des rainures concentriques.

Des fragments de colliers épars se mêlaient aux ossements; les perles de cornaline qui les composaient étaient de diverses grandeurs, semblables en tout à celles que renferment les nécropoles égyptiennes. Souvent aussi nous rencontrions des perles de pâte émaillée et de cristal de roche; ces dernières atteignaient parfois de grandes dimensions.

Quelques tombes contenaient des ornements d'albâtre en forme de croissant, d'environ 20 centimètres d'ouverture, et

[1] Ces épingles présentent quelque analogie avec celles provenant des fouilles de M. J. de Morgan dans l'Arménie russe (*Mission scientifique au Caucase*, t. I, fig. 90-91).

munis d'un anneau de bronze. L'arc intérieur portait en son milieu un pédoncule de faible développement. L'usage de ces croissants, qui paraît remonter à la plus haute antiquité, a

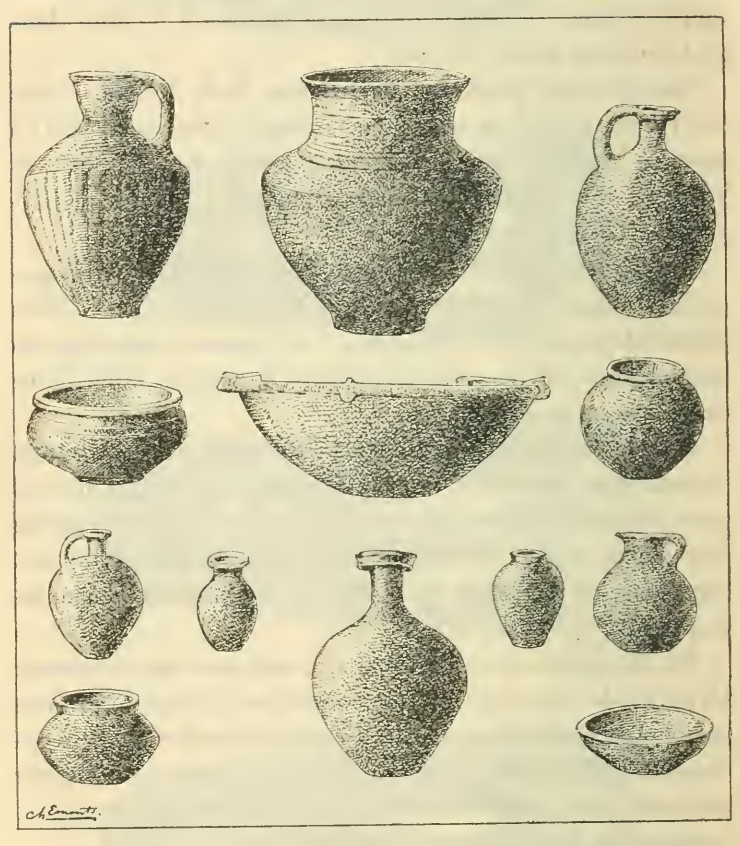


Fig. 11. — Vases de l'époque du bronze trouvés dans les tombeaux de Tell Et-Tin. (Musée de Constantinople.) (D'après les photographies de l'auteur.)

subsisté jusqu'à nos jours; composés de deux défenses de sanglier accointées, on les voit suspendus au poitrail des montures de race. Les Arabes leur attribuent la vertu particulière de

conjurer les sorts funestes et le *mauvais œil*, ce mystérieux ennemi de l'Oriental.

Je n'ai trouvé, à ce niveau, aucun vestige d'objets en fer; l'argent était représenté par des débris de bracelets, dont le métal, à l'état de composé blanchâtre, se colorait à la lumière en violet sombre.

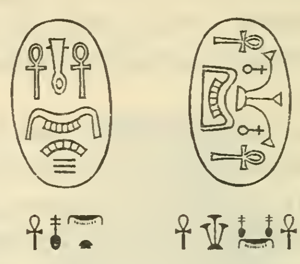
Les poteries qui figuraient dans le mobilier funéraire sont faites au tour, d'une pâte fine et d'un galbe élégant; nulle peinture, nul vernis n'en recouvrent les parois minces. Parfois, cependant, un réseau de traits noirs, dessinant des losanges, décorait, à sa partie supérieure, la panse de quelques vases; mais l'humidité avait presque complètement rongé les traces de ces essais d'ornementation primitive. Je dois signaler les ressemblances frappantes de cette céramique avec celle des nécropoles explorées au Caucase par M. J. de Morgan.

Tous les étages du tumulus ont fourni des broyeurs à grain et des polissoirs de forte taille; c'est en roche basaltique de la région que sont fabriqués ces instruments dont les formes ont conservé, à travers les siècles, le même type rudimentaire.

La tombe la plus importante fut découverte dans la première galerie pratiquée à l'est; elle contenait plus de vingt corps et se distinguait par une remarquable particularité. La tranchée atteignit, en effet, à l'arrière de la chambre funéraire, une ouverture ayant 75 centimètres de large et 40 centimètres de haut. Ayant déblayé la terre coulante qui se trouvait à la partie inférieure, on dégagea un couloir tortueux qui fut suivi sur un parcours horizontal de 25 mètres, au bout duquel il remontait verticalement en forme de puits et se perdait à l'intérieur du tumulus. Sans doute, les habitants du tell, assiégés et ne pouvant s'aventurer hors de l'abri des murs, avaient creusé le puits et la galerie pour inhumer leurs morts dans cette retraite souterraine.

Un cachet égyptien en pâte émaillée fut trouvé dans cette

tombe : il était de forme ovale et percé d'un trou longitudinal ; l'inscription qu'il porte ne semble pas permettre de lui assigner une date :

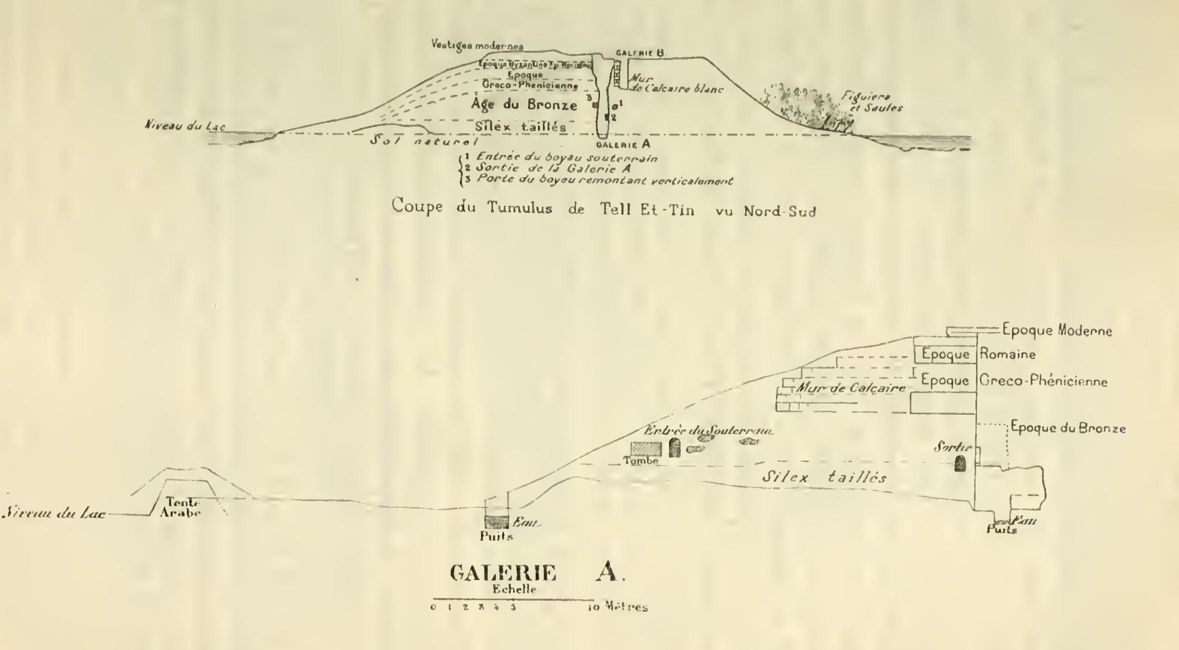


En dessous de ces couches et jusqu'à hauteur de l'eau, nous avons recueilli, sous forme de lames minces, quantité de couteaux de silex soigneusement taillés. Quelques-unes de ces armes préhistoriques étaient en cristal de roche fumé.

Sauf en un point, dans la partie méridionale de l'île, les travaux n'atteignirent nulle part le sol vierge, bien que menés jusqu'au niveau des eaux du lac.

Tout autour de l'île, à une centaine de mètres du bord, règne un mur d'enceinte, immergé d'un mètre. Il paraît construit en grosses pierres sèches ; aucun indice n'a permis de déterminer à quel étage du tumulus il y avait lieu de le rapporter. D'autre part, l'état du lac, perpétuellement agité par le grand vent d'ouest, empêchait d'entreprendre aucun travail en vue de reconnaître ce rempart.

Bien que le résultat de mes travaux n'ait pas entièrement atteint le but proposé, il me paraît qu'on en peut tirer quelque enseignement profitable. Nous avons vu se succéder les couches correspondant à des époques relativement modernes. Les croisades et la conquête musulmane laissent des vestiges au sommet du tumulus. L'époque byzantine et l'occupation romaine se retrouvent partout dans la couche superficielle. Antérieurement, la civilisation grecque superpose de puissantes



Coupe du Tumulus de Tell Et-Tin vu Nord-Sud

GALERIE A.

couches caractérisées par une massive citadelle; tandis que les débris des étages inférieurs de cette période historique pourraient bien provenir d'une colonie phénicienne. Les marchands d'Arvad possédaient de nombreux comptoirs dans l'intérieur de la Syrie, et Tell Et-Tin est à deux jours de marche, au plus, de cette cité. A ce niveau, on saute sans transition de la civilisation grecque à l'âge primitif du bronze. Une lacune semble exister qui doit correspondre à l'époque de l'occupation hétéenne. Les couches de l'âge de bronze reposent directement sur celles de l'époque de la pierre taillée, se confondant si bien, qu'il est malaisé de trouver le point précis où celles-ci commencent. Les poteries des tombes ne diffèrent, du reste, pas sensiblement des débris recueillis dans les couches les plus profondes.

L'usage du bronze se manifeste brusquement sans que la vie sociale en éprouve des modifications apparentes. N'est-on pas en droit de penser que c'est bien la même race qui, à ces époques distinctes, habitait l'emplacement de Tell Et-Tin? Sans doute, des rapports commerciaux avec les peuples du Caucase, où la civilisation était plus avancée, avaient mis ces populations primitives en possession des précieux secrets de l'industrie naissante, et leur avaient ainsi, d'un seul coup, fait accomplir cette première étape de l'histoire de l'humanité.

En résumé, la ville de Kadech ne se trouvant pas dans l'île de Tell Et-Tin, il y a lieu de conclure que c'est à Tell Neby Mindoh, sous les ruines de Laodicea ad Libanum, qu'on en pourrait retrouver les vestiges; car ces deux points semblent seuls, par leur position, correspondre aux renseignements que nous ont légués les documents égyptiens.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MASPERO.

SÉANCE DU 1er NOVEMBRE.

(*Séance avancée au mercredi 30 octobre à cause de la fête de la Toussaint.*)

M. Radloff, correspondant étranger, donne lecture de la lettre suivante, adressée par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg à l'Institut à l'occasion du Centenaire :

À l'Institut de France.

L'Académie impériale des sciences s'estime heureuse de pouvoir temoigner à l'occasion du Centenaire de l'Institut de France la haute considération que porte à cette illustre Compagnie le monde savant de la Russie.

Dès les premiers jours de sa création, au milieu des grands événements qui ont marqué la fin du dernier siècle, l'Institut a été le digne représentant du génie de la nation française. C'est à l'Institut que, durant tout un siècle, revient la gloire des plus grandes découvertes scientifiques, des plus brillantes manifestations du génie littéraire et artistique français, ainsi que des plus importants travaux d'érudition dans le domaine de l'histoire, de la philologie et des sciences morales et politiques. Loin de réduire le rôle des sciences et des arts à servir de simple passe-temps, les membres de l'Institut se sont de tout temps appliqués à les subordonner à une mission plus noble, au profit de l'humanité. Ainsi ils

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont puissamment contribué par leurs travaux à imprimer à la science française, de même qu'aux lettres et aux arts, cette force d'extension qui fait que les progrès dans ces domaines, accomplis en France, deviennent le bien de l'humanité entière, et que leur éclat rayonne sur tous les pays civilisés.

Que l'avenir protège l'Institut de France dans cette noble mission qu'il a déjà si glorieusement remplie pendant le premier siècle de son existence!

(Suivent les signatures des membres
de l'Académie impériale des sciences.)

Le Président prie M. Radloff d'exprimer à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg les remerciements de la Compagnie pour cette adresse si honorable.

M. Radloff présente ensuite à l'Académie un exemplaire de son dernier travail : *Die alttürkischen Inschriften der Mongolei* (Saint-Pétersbourg, 1894 et 1895, 3 fascicules grand in-8°).

Aux remerciements que le Président lui adresse, M. Barbier de Meynard ajoute un court exposé des travaux de M. Radloff et en fait ressortir l'importance.

Le R. P. Delattre, après avoir remercié l'Académie du concours généreux qu'elle a prêté à ses fouilles, en expose les principaux résultats.

M. Heuzey adresse des remerciements au P. Delattre pour le lot d'objets en or, en argent et en terre cuite qu'il a offerts pour le Musée du Louvre, à l'occasion du Centenaire de l'Institut. Ces objets sont très intéressants par les indications qu'ils donnent sur la diffusion de l'industrie phénicienne et gréco-phénicienne dans le bassin de la Méditerranée.

MM. G. Perrot et le marquis de Vogüé ajoutent quelques remarques auxquelles répond le P. Delattre.

M. le professeur Salinas, correspondant de l'Institut, signale

à l'Académie l'acquisition récemment faite par le Musée de Palerme, dont il a la direction, d'un grand sceau de plomb du célèbre Euphemius, qui, après s'être révolté contre l'empire d'Orient en 824, se proclama empereur, mais, n'ayant pu se maintenir, finit par appeler les Arabes dans l'île. Sur ce sceau, il prend le titre de *basileus* des Romains, comme les véritables empereurs.

M. Charles Joret, correspondant de l'Académie et professeur à la Faculté des lettres d'Aix, fait une communication sur le papyrus et ses représentations dans l'art égyptien. On s'accorde généralement à admettre que les artistes pharaoniques ont donné au papyrus une forme conventionnelle; mais quelle est l'origine et la raison de cette forme? Pourquoi en ont-ils attribué une pareille au papyrus, tandis qu'ils ont représenté le lotus sous sa forme naturelle? Ce sont là des questions qui n'ont pas encore été examinées et que M. Joret a essayé de résoudre.

Les artistes égyptiens, dit-il, ont conservé au lotus sa forme naturelle, parce que sa représentation n'offrait aucune difficulté. Au contraire, la reproduction de la panicule étalée et diffuse du papyrus était bien faite pour les embarrasser; ils ont éludé la difficulté en représentant cette panicule avant son complet développement, alors que les pédicelles, entourés encore par les stipules, lui donnent l'aspect d'une fleur aux pétales nombreux, ténus et verdâtres. Cette forme, une fois trouvée, est devenue schématique et a été fidèlement conservée pendant toute la durée de la domination des Pharaons. Elle a pu être modifiée à une époque relativement récente; mais, jusqu'à l'époque gréco-romaine, elle est toujours restée reconnaissable et facile à distinguer du lotus, avec lequel on a eu trop souvent le tort de confondre le papyrus.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre, par M. Paul Meyer, membre de l'Institut (Paris, 1895, in-4°; extrait des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc.*, t. XXXV, 1re partie);

Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi en vers français, ayant appartenu à Charles V, par le même auteur (Paris, 1895, in-4°; extrait du même recueil);

Annales du Musée Guimet. Mission Étienne Aymonier. *Voyage dans le Laos*, t. I (Paris, 1895, in-8°);

Annales du Musée Guimet. *Le bois sec refleuri*, roman coréen, traduit par Hong-Tjyong-Ou (Paris, 1895, in-12);

The Master Masons to the Crown of Scotland and their Works, by Rev. Robert Scott Mylne (Edinburg, 1893, in-fol.);

Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada, pour l'année 1894, t. XII (Ottawa, 1895, in-4°).

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour un hommage :

«J'offre à l'Académie le tome VIII de mon *Cours de littérature celtique*, qui est le tome II de mes *Études sur le droit celtique*. Il a été publié avec la collaboration de M. Paul Collinet, mon élève, qu'un arrêté ministériel a chargé du cours de droit romain à la Faculté de droit de Lille. Le glossaire qui termine ce volume est l'œuvre de M. Collinet.»

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE.

M. Aristide Marre écrit à l'Académie pour se porter candidat à la place laissée vacante par la mort de M. J. Derenbourg et joint à sa lettre une liste de ses titres.

M. le Maire du XVIe arrondissement, dans une lettre qu'il

adresse au Secrétaire perpétuel, fait connaître à l'Académie que, conformément aux dispositions testamentaires de M. Parent de Rosan, un orphelinat va être établi dans la propriété que celui-ci possédait avenue de Versailles, n° 222, pour douze jeunes filles pauvres, dont l'instruction sera faite, autant que possible, *en vue du professorat* ou *des arts industriels*, et qui seront choisies de préférence parmi les orphelines de *savants*, de *littérateurs* et d'*artistes*. M. le Maire du XVIe arrondissement prie l'Académie de vouloir bien l'aider dans le choix qui lui incombe.

Est adressé au Concours pour le prix Gobert :

Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226), par M. Ch. Petit-Dutaillis (Paris, 1894, in-8°).

M. Clermont-Ganneau a la parole pour une communication :

« J'ai reçu de M. Barthélemy, drogman-chancelier du consulat de France à Alep, et j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un rapport sommaire sur les recherches entreprises par lui, en septembre 1894, dans la région nord d'Alep, avec l'aide de l'Académie. L'on se rappelle que la Commission Piot avait bien voulu lui allouer à cet effet une somme de 500 francs.

« M. Barthélemy s'excuse du retard qu'il a mis à faire connaître à l'Académie le résultat de cette reconnaissance archéologique qui a duré quinze jours. Ses occupations officielles et, en dernier lieu, une attaque de choléra l'ont empêché de s'acquitter plus tôt de ce devoir. M. Barthélemy a exploré les ruines de Tell Arfâd, ʿAzâz, Killis, Qoûros et autres localités antiques de cette région si mal connue. Il en a exécuté des photographies qui sont jointes à sa relation, et parmi lesquelles je signalerai trois vues des ruines immenses de Qoûros, prises des côtés sud et sud-ouest; la Qalʿa et le village de ʿAzâz, qui s'étend au pied d'un remarquable tell, certainement antique, où l'on pourrait entreprendre des fouilles fructueuses; deux vues du curieux monument connu dans la tradition curde sous le nom de *Heuru Peyghamber*, « le prophète Heuru », nom qui vise celui de Urie le Hittite, le général de David, l'infortuné mari de Bethsabée. Le

rapport de M. Barthélemy contient, entre autres, d'intéressants détails sur cette singulière légende, d'après les anciens auteurs arabes. Il y a joint un relevé de son itinéraire.

« M. Barthélemy a recueilli, chemin faisant, quelques inscriptions grecques sans grand intérêt, dont il donne la copie, et quatre inscriptions palmyrénéennes funéraires, vraisemblablement originaires de Palmyre même et transportées dans ces derniers temps à Alep.

« M. Barthélemy a découvert, en outre, à Alep même, deux nouvelles inscriptions hittites, qui sont à ajouter à celles que nous connaissons déjà. Il envoie des photographies de l'une d'elles, malheureusement prise à très petite échelle à cause des difficultés du recul.

« Enfin, il m'a envoyé un certain nombre d'objets antiques, acquis par lui, et dont on trouvera l'énumération à la fin de son rapport. Il y aurait lieu de les faire examiner par des personnes compétentes pour en déterminer la nature et l'intérêt. Je n'ai pu apporter les originaux ici, mais je les tiens à la disposition de l'Académie.

« L'on voit, par ce rapide aperçu, que les recherches de M. Barthélemy, dont il déplore trop modestement ce qu'il appelle l'insuffisance, n'ont pas été sans fruits. Elles méritent, je crois, d'être encouragées par l'Académie.

« J'ajouterai que M. Barthélemy, avec un zèle et un dévouement que je suis heureux de signaler, a rendu à la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* de très grands services dans certaines circonstances sur lesquelles il ne m'est pas permis d'insister publiquement pour des raisons que connaissent plusieurs de nos confrères. »

Le rapport de M. Barthélemy est renvoyé à la Commission Piot.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission des antiquités de la France sur le concours de cette année[1].

[1] Voir ci-après, p. 484.

La séance étant redevenue publique, M. Héron de Villefosse rappelle que, dans une des séances du mois de juillet dernier, il a eu l'honneur d'annoncer à l'Académie le don fait au Musée du Louvre par M. le baron Edmond de Rothschild. Ce don comprenait quarante et une pièces d'argenterie antique, d'un style très élégant et d'un intérêt scientifique considérable, découvertes à Boscoreale. Ce trésor vient d'être augmenté de cinquante-quatre pièces nouvelles, apportées à Paris pendant le mois de septembre et que, dans sa générosité inépuisable, M. le baron Edmond de Rothschild a tenu à réunir aux premières, complétant ainsi un ensemble d'argenterie absolument unique, qui comprend actuellement quatre-vingt-quinze pièces. De tous les trésors du même genre, c'est aujourd'hui le plus important.

Par une attention dont l'Académie appréciera la délicatesse, le donateur a voulu que ces précieux objets fussent exposés au Musée du Louvre la veille même du jour où commençaient les fêtes du Centenaire de l'Institut. C'est en effet le 22 octobre dernier que le public a pu admirer pour la première fois ce merveilleux trésor, placé dans une vitrine spéciale, au centre de la salle des bijoux antiques.

Cette seconde donation comprend surtout des ustensiles d'une élégance remarquable et d'une décoration tout à fait exquise. Nos orfèvres parisiens y trouveront de précieux modèles à imiter.

M. Héron de Villefosse donne la liste de ces nouveaux objets. On y remarque une phiale ornée d'un buste de Bacchus, une grande casserole dont le manche est richement décoré, un plat rond en argent de très grandes dimensions, des supports en forme de petites tables, des cuillers, un gobelet finement ciselé, une sorte de vide-poche représentant un oiseau entr'ouvrant ses ailes, etc.

Il présente ensuite un vase en bronze revêtu d'une belle patine bleue, qui a été trouvé également dans les fouilles de la villa de Boscoreale et qui a été offert aussi au Musée du Louvre par M. le baron Edmond de Rothschild.

En outre, un Américain, de Boston, M. Warren, qui avait acheté deux pièces du trésor de Boscoreale, une petite œnochoé

et une charmante coupe ornée d'enroulements en relief, a très libéralement offert ces deux objets au Musée du Louvre, ne voulant pas qu'ils soient séparés du reste de la trouvaille. On ne saurait trop applaudir à un acte aussi gracieux.

COMMUNICATION.

LE TRÉSOR D'ARGENTERIE DE BOSCOREALE, PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(DEUXIÈME NOTE[1].)

Dans la séance du 28 juin dernier, j'ai eu l'honneur d'annoncer à l'Académie le don fait au Musée du Louvre par M. le baron Edmond de Rothschild. Ce don comprenait 41 pièces d'argenterie antique, d'un intérêt scientifique très particulier, trouvées à Boscoreale. Une description sommaire de ces monuments a été publiée dans nos *Comptes rendus*.

Ce trésor vient d'être augmenté de 54 pièces nouvelles apportées à Paris pendant le mois de septembre, et que, dans sa générosité inépuisable, M. le baron Edmond de Rothschild a voulu réunir aux premières, complétant ainsi un ensemble d'argenterie absolument unique qui comprend aujourd'hui 95 pièces. De tous les trésors du même genre, c'est le plus considérable.

Par une attention dont l'Académie appréciera la délicatesse, le donateur a désiré que ces précieux objets fussent exposés la veille même du jour où commençaient les fêtes du centenaire de l'Institut. C'est en effet le 22 octobre dernier que le public a pu admirer pour la première fois ce merveilleux trésor,

[1] Voir plus haut, p. 257 à 276.

placé dans une vitrine spéciale, au centre de la salle des bijoux antiques.

Pour faire suite à ma première communication, je donne ici la liste des 54 pièces composant la seconde donation du baron Edmond de Rothschild. Ce sont pour la plupart des ustensiles d'une forme très élégante et dont la décoration fournira de précieux modèles à nos orfèvres parisiens.

42 [1]

Grand plat rond. Les deux oreilles sont découpées et ornées de dauphins affrontés dont les corps flexibles se confondent avec les cous de deux cygnes. Les deux dauphins sont séparés par une coquille au-dessous de laquelle se développent des tiges flexibles chargées de petites rosaces. Sous le plat, on lit les lettres MAX tracées à la pointe et d'autres graffites.

Diamètre : o m. 36; diamètre avec les anses : o m. 45.

43

Phiale présentant quatorze cavités ovales, disposées circulairement, entre lesquelles apparaissent des coquilles en relief. Ces cavités entourent un *emblema* orné d'un buste de Bacchus jeune, drapé, dont les cheveux tombent en longues mèches sur les épaules et dont la tête est couronnée de pampres; le buste est placé entre un canthare et un thyrse avec manche en torsade. Autour de l'*emblema* court un large encadrement de feuilles de laurier.

Le fond solide de la phiale a disparu; il a été remplacé par un fond moderne sur lequel on a disposé, chacun à la place

(1) Voir plus haut, p. 259 à 276, la liste des 41 pièces du premier lot.

qu'il devait occuper, les fragments retrouvés de la feuille d'argent assez mince qui porte le relief au repoussé[1].

Diamètre : 0 m. 20.

44

Gobelet à large ouverture évasée, muni sur le côté d'une anse arrrondie. La décoration se compose d'un semis de plumes d'oiseau, superposées comme des écailles, et finement gravées au trait sur toute la surface extérieure. L'anse, à la partie inférieure, est découpée en palmette; à la partie supérieure elle se divise en deux branches, qui épousent la panse du vase en affectant l'apparence de queues de serpent.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 115; diamètre sous le pied : 0 m. 075; hauteur : 0 m. 10.

45

Grande patère-casserole à manche plat. Le manche est orné d'un Amour nu, ailé, à califourchon sur un dauphin, Amour qui de la main droite brandit un trident et porte au bras gauche un panier de forme ronde. Le dauphin mord le cou d'un autre poisson d'apparence plus allongée au-dessous duquel sont figurés les flots de la mer. La partie du manche la plus rapprochée de la patère est décorée d'un aviron entouré de coquilles, crabes, crevettes, etc. Sous le fond se détachent en relief six cercles concentriques produits par le tour; on y lit le mot MAXIMAE tracé à la pointe et d'autres graffites, un second dauphin nage au milieu des flots.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 16; diamètre du fond : 0 m. 11; longueur du manche : 0 m. 135.

[1] Cette phiale avait un pendant dont on a recueilli quelques menus débris.

46

Patère-casserole à manche plat. Le manche est décoré de tiges flexibles chargées de rosaces; il est orné à son extrémité d'une coquille ouverte, placée entre deux têtes de cygnes. Deux autres chénisques rattachent le manche à l'orifice de la patère. Restes de dorure très apparents sur le manche. Sous le fond de la patère on lit les lettres MAX tracées à la pointe.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 115; longueur du manche : 0 m. 095[1].

47

Patère-casserole à manche plat. Le manche, sans ornements, est percé à son extrémité de trois trous ronds disposés en trèfle.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 145; longueur du manche : 0 m. 11.

48

Grande coquille oblongue, à côtes très accentuées. La disposition intérieure est telle que le pouce de la main droite entre exactement dans une des cavités, ce qui permettait de saisir facilement la coquille et de s'en servir pour puiser. Le

[1] Cette patère est exactement semblable à celle du premier lot (n° 27) dont elle forme le pendant. Elle n'en diffère que par ses dimensions. On sait que ces sortes de patères s'emboîtent toujours l'une dans l'autre quand elles se présentent par paire; il y en a donc nécessairement une moins grande que l'autre. Celle du premier lot mesure à l'orifice 0 m. 12 de diamètre. Cette différence de dimension est à peine appréciable à l'œil. La même observation s'applique aux deux patères décrites sous les numéros 25 et 26 qui s'emboîtent également l'une dans l'autre, le diamètre de la première étant, à l'orifice, de 0 m. 115, celui de la seconde étant de 0 m. 11.

liquide s'écoulait par une autre cavité, offrant l'apparence d'un petit goulot et placée à l'extrémité opposée de la coquille.

Longueur : 0 m. 21; largeur : 0 m. 12.

49

Sorte de vide-poche, d'une conception toute moderne, en forme d'oiseau qui ouvre ses ailes et les ramène devant lui. Le récipient affecte l'apparence d'une demi-cuvette munie de sept cavités ovales, allongées, dont les extrémités sont séparées par des fleurs ou des rosaces. Restes de dorure.

Longueur : 0 m. 16; largeur : 0 m. 085.

50

Coupe basse, à deux anses en forme de petite soupière. Sous le pied on lit les lettres MΛX tracées à la pointe.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 12; hauteur : 0 m. 055.

51

Petite coupe montée sur un pied tourné et munie de deux anses en forme de cornes. La panse est ornée de tiges flexibles chargées de rosaces d'un relief assez accusé. Sous le pied, on lit le mot MΛXIMΛ tracé à la pointe. Cette coupe est semblable à celles qui sont décrites sous les n°s 29 et 96 [1].

Diamètre : 0 m. 08; hauteur : 0 m. 055; hauteur avec les anses : 0 m. 068.

52, 53

Deux salières rondes, portées sur trois griffes de lion,

[1] Voir plus haut, p. 275; cf. plus bas. p. 481.

exactement semblables à celles qui sont décrites sous les n[os] 17 et 18, et portant sous le fond les mêmes inscriptions au pointillé. La panse est entourée d'une frise composée de palmettes et de rosaces d'un relief accusé, reliées par des tiges flexibles; une torsade d'un fort relief court au-dessus de la frise. Travail très soigné; cercles concentriques sous le fond[1].

Diamètre à l'orifice : 0 m. 07; diamètre sous le fond : 0 m. 07; hauteur : 0 m. 052.

54

Vase uni en forme de gobelet arrondi, avec une dépression circulaire au-dessous de l'orifice.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 085; hauteur : 0 m. 07.

55 à 58

Quatre supports en forme de petites tables rondes; chacun est soutenu par trois griffes de lion. La partie plane, ornée au centre d'une rosace, est entourée d'un large et élégant grènetis.

Diamètre : 0 m. 065; hauteur : 0 m. 027.

59 à 62

Quatre supports semblables, mais un peu plus grands que les précédents. Même décoration.

Diamètre : 0 m. 07; hauteur : 0 m. 032.

63, 64

Deux supports analogues, mais encore plus grands que les précédents. Ils ont la forme de petites assiettes creuses dont

[1] Voir plus haut, p. 265.

les bords arrondis et légèrement recourbés sont ornés de fleurs aux tiges flexibles. De chacune des pattes de lion sort une tête d'Amour dont les ailes, servant d'attache, s'ouvrent et se fixent sur les bords du support. Sur le n° 64, une des pattes de lion est recouverte de la belle patine bleue, particulière à Pompéï.

Diamètre : 0 m. 11; hauteur : 0 m. 04.

65

Ustensile à puiser composé d'un récipient de forme hémisphérique et d'un long manche à facettes, terminé par une boule. Le manche est rattaché au récipient par une petite base qui supporte deux volutes élégantes et finement découpées.

Diamètre du récipient : 0 m. 07; longueur du manche : 0 m. 32; longueur totale de l'ustensile : 0 m. 39.

66 à 69

Quatre petites cuillers à cavités hémisphériques et à manches pointus. Sur deux de ces cuillers, au fond de la cavité, sont tracées à la pointe les lettres M$\overline{\text{N}}$; les deux autres portent également des traces de graffites.

Diamètre de la cavité : 0 m. 025; longueur des nos 66 et 67 : 0 m. 148; longueur des nos 68 et 69 : 0 m. 138.

70

Petite cuiller analogue aux précédentes. La cavité hémisphérique est ornée de quatre cercles concentriques; le manche est brisé en partie.

Longueur, dans l'état actuel : 0 m. 06.

71

Petite cuiller analogue, mais de dimensions moindres. Dans la cavité est tracé à la pointe un X.

Longueur : 0 m. 114.

72

Cuiller à cavité ovale, munie d'un manche coudé qui se termine par une boule. Dans la cavité sont tracées à la pointe les lettres MN̄; et près des lèvres de la cuiller, les lettres GNMN.

Longueur : 0 m. 14.

73

Cuiller à cavité ovale, munie d'un manche à balustre.

Longueur: 0 m. 155.

74 à 82

Neuf petits godets ronds, évasés à l'orifice, ayant peut-être servi de moules pour la pâtisserie. Ils portent, sous le fond, les lettres MAX tracées à la pointe.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 053: diamètre sous le fond : 0 m. 035: hauteur: 0 m. 02.

83 à 86

Quatre godets analogues, en forme de petites terrines. Ils portent, sous le fond, les lettres MAX tracées à la pointe. Sur l'un d'eux, ces lettres sont répétées deux fois; sur un autre, elles sont répétées trois fois. La marque pondérale IIS se lit sur deux de ces objets.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 065; diamètre sous le fond : 0 m. 039; hauteur, 0 m. 025.

87

Petit récipient, de forme ovale, muni de deux oreillettes découpées. L'extrémité d'une des oreillettes est brisée. Il porte sous le fond les lettres MAX tracées à la pointe.

Longueur : 0 m. 085; largeur avec les oreillettes : 0 m. 08; hauteur : 0 m. 023.

88, 89

Deux petits récipients semblables mais dont les oreillettes manquent. Ils portent également sous le fond les lettres MAX tracées à la pointe.

Longueur : 0 m. 085; largeur (sans les oreillettes) : 0 m. 063; hauteur : 0 m. 023.

90

Petite salière unie, sans aucun ornement, ressemblant à un pied de vase.

Diamètre à la partie supérieure : 0 m. 044; diamètre à la partie inférieure : 0 m. 055; hauteur : 0 m. 016.

91

Petit plateau rond, monté sur un pied et muni d'un rebord en partie détruit.

Diamètre, 0 m. 105; hauteur, 0 m. 025.

92 à 95

Quatre petits plateaux unis, en forme de soucoupes. Ils sont ornés intérieurement de cercles concentriques en faisceaux

de quatre ou de trois. L'un d'eux porte sous le fond les lettres MAX tracées à la pointe et répétées deux fois; sous un autre, on lit MAXI.

Diamètre à l'orifice : 0 m. 125; diamètre sous le fond : 0 m. 10.

Ces 54 nouveaux objets n'ont été apportés à Paris qu'au mois de septembre; c'est pourquoi ils n'avaient pas été acquis en même temps que les premiers.

Je tiens à informer également l'Académie d'une autre donation qui vient encore d'enrichir le Louvre de deux pièces provenant de la même découverte : une petite œnochoé à goulot trilobé, semblable à celle qui est décrite sous le n° 34, et une petite coupe ornée de rosaces et de rinceaux, semblable à celles qui sont décrites sous les nos 29 et 51.

Ces objets recevront dans le présent inventaire les nos 96 et 97.

96

Petite coupe montée sur un pied tourné; elle est munie de deux anses en forme de cornes. La panse est ornée de tiges flexibles chargées de rosaces, d'un relief assez accusé.

Diamètre : 0 m. 08; hauteur : 0 m. 055; hauteur avec les anses, 0 m. 068.

97

Petite œnochoé à goulot trilobé. L'anse est décorée de feuilles et de rosaces portées par des tiges flexibles, d'un relief assez accusé; elle est reliée au goulot par deux chénisques.

Hauteur à la pointe du goulot : 0 m. 08; hauteur à la courbe supérieure de l'anse : 0 m. 085.

Ces deux pièces avaient été achetées par un Américain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

trustee du Musée de Boston, M. E.-P. Warren, qui, en apprenant l'entrée du trésor d'argenterie de Boscoreale au Musée du Louvre, a voulu les remettre à leur place primitive, jugeant avec raison qu'il était plus intéressant de les joindre à l'ensemble de la trouvaille que de les en séparer; il les a offerts au Musée du Louvre.

Je suis heureux de trouver une occasion de remercier publiquement M. E.-P. Warren d'une aussi gracieuse pensée.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Griechische Denker. Eine Geschichte der antiken Philosophie, par M. Theodor Gomperz, correspondant de l'Institut, 5e livraison (Leipzig, 1895, in-8°);

Benedetto Malmusi, *Lapidi della necropoli musulmana di Dahlak* (Modène, 1895, in-4°);

Documents sur l'imprimerie à Constantinople au XVIIIe siècle, publiés par M. H. Omont (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Revue des bibliothèques*).

La «Smithsonian Institution» adresse à l'Académie les publications suivantes :

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution showing the Operations, Expenditures and Condition of the Institution to July 1893 (Washington, 1894, in-8°);

Archeologic Investigations in James and Potomac Valleys, by Gerard Fowke (Washington, 1894, in-8°);

The Siouan Tribes of the East, by James Mooney (Washington, 1894, in-8°);

Chinook Texts, by Franz Boas (Washington, 1894, in-8°).

M. Schefer a l'honneur de faire hommage à l'Académie, au nom du prince Roland Bonaparte, du *Recueil de documents de l'époque mongole des XIIIe et XIVe siècles* (Paris, 1895, in-fol.), publié par ses soins.

«Ce *Recueil* comprend, en premier lieu, la reproduction des estam-

pages de l'inscription hexaglotte, c'est-à-dire écrite en chinois, en sanscrit, en thibétain, en ouïgour, en mogol et en une langue inconnue, qui se trouve sur une porte du bourg de Kiu Lung Koan, situé dans la province de Tche-li sur la route de Pékin à Kalgan.

«Les estampages de ces inscriptions ont été rapportés de Chine par M. Chavannes qui a donné dans le *Journal asiatique* la traduction de la partie chinoise; M. Sylvain Lévi a interprété le texte sanscrit, M. Radloff le ouïgour et M. Huth le texte mogol.

«MM. Schlegel et Cordier ont, dans une des séances du Congrès des orientalistes, tenues à Genève l'année dernière, vivement insisté sur l'importance de ces documents, et ils ont demandé au prince Roland Bonaparte de vouloir bien les mettre à la portée des savants qui s'occupent de l'étude des langues et de l'histoire de l'Extrême-Orient. M. Devéria a mis à la disposition du prince les estampages qu'il possède et qui fournissent les parties en petit texte des inscriptions de Kiu-yang Koan, et de plusieurs autres qui sont accompagnées de traductions en caractères mogols de Phag-pa.

«Le recueil que j'ai l'honneur de présenter se compose de quinze planches. Les deux dernières donnent, l'une le fac-similé des lettres adressées à Philippe le Bel par les sultans mogols Argoun et Oldjaïtou et qui sont conservées aux Archives nationales; l'autre la reproduction de monnaies mogoles faisant partie des collections de MM. Devéria te Drouin.

«Le prince Roland Bonaparte s'est acquis par cette publication des titres sérieux à la reconnaissance des orientalistes.»

APPENDICE.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS DE L'ANNÉE 1895, PAR M. AUGUSTE LONGNON, LU DANS LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1895.

Messieurs,

Les auteurs qui se sont présentés cette année au concours des Antiquités de la France étaient au nombre de vingt-trois. Comme à l'ordinaire, les travaux qu'ils ont soumis à l'examen de la Commission étaient de nature très variée; mais, cette fois encore, les livres d'histoire y tenaient une place prépondérante et ce sont eux qui ont emporté les plus hautes récompenses.

La première médaille a été décernée à M. François Delaborde pour son livre intitulé : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes* (Paris, 1894, grand in-8°). — Cet ouvrage, dédié à la mémoire de M. Natalis de Wailly, est digne de notre regretté confrère par la solidité de l'érudition, la rigueur de la méthode, la qualité de l'exposition, à la fois claire, élégante et simple; il est d'ailleurs conçu dans le même esprit que les célèbres travaux de M. de Wailly sur Joinville, esprit de sympathie générale pour le personnage et pour l'époque, qui ne décide jamais l'auteur à sacrifier dans le détail la justice et la vérité. C'est M. de Wailly qui, il y a déjà vingt ans, engagea M. Delaborde, assis alors sur les bancs de l'École des chartes, à entreprendre ce tra-

vail : il se réjouirait de le voir achevé, et le trouverait certainement conforme à ce qu'il souhaitait qu'il fût, égal à ce qu'il pouvait s'en promettre. M. Delaborde a même largement dépassé ce que son maître attendait de lui : il ne s'est pas borné à une biographie du sénéchal de Champagne; il l'a fait précéder d'un chapitre des plus méritoires et des plus utiles sur les ancêtres de Jean de Joinville, l'a fait suivre d'une autre étude moins longue et moins difficile, mais fort intéressante, sur ses descendants, et l'a accompagnée de précieux tableaux généalogiques. Enfin, il y a joint un catalogue d'actes des membres de la maison de Joinville qui, de 1019 à 1417, ne comprend pas moins de 1,071 articles, tous analysés avec le plus grand soin, en grande partie inédits, dont beaucoup ont été découverts par lui-même, et qui forment un ensemble de documents historiques de la plus grande valeur. Cet exposé suffit déjà pour faire comprendre l'importance et le mérite du livre de M. Delaborde; mais, pour permettre de l'apprécier pleinement, il faut revenir sur quelques points particuliers.

Rien n'était plus obscur jusqu'ici que les origines de la grande maison de Joinville. En l'absence de documents contemporains, elles avaient été défigurées dès le XIIIe siècle par des confusions difficiles à débrouiller, et plus encore au XVIe par des fictions généalogiques destinées à rehausser la gloire de la maison de Lorraine, devenue l'héritière des Joinville. Les érudits des trois siècles suivants avaient épaissi ces ténèbres par leurs discussions et par leurs hypothèses. Si M. Delaborde n'a pas réussi à retrouver la famille d'Étienne, le premier des seigneurs de Joinville, il a dissipé une fois pour toutes une masse d'erreurs et de vaines conjectures amoncelées autour de lui, et il a dégagé au moins un résultat très net, c'est que ce personnage, d'ailleurs plus recommandable par son énergie et son habileté que par ses vertus, a surtout

été le fils de ses œuvres. On ne peut qu'admirer la patience et la pénétration avec lesquelles l'érudit historien a mené ces recherches arides, et le savoir étendu qu'il a montré pour établir les points vraiment assurés de cette histoire et dissiper la confusion qui l'embarrassait. Ces premières pages lui ont coûté beaucoup de peine et en épargneront beaucoup à ses successeurs.

L'histoire des premiers descendants d'Étienne n'a pas été écrite par M. Delaborde avec une information moins précise et une critique moins exacte. Mais c'est la vie de Jean de Joinville qui, avec une étude historique et littéraire sur son *Histoire de saint Louis,* remplit la plus grande partie du livre. C'est un morceau excellent auquel les plus compétents ne sauraient tout au plus adresser qu'une seule critique, en ce qui touche le rapport des manuscrits de l'œuvre immortelle du sénéchal de Champagne; mais, à vrai dire, M. Delaborde n'a fait ici que reproduire, sans apporter d'arguments nouveaux, l'opinion de M. de Wailly, que notre confrère M. Gaston Paris avait jadis combattue et que son auteur avait cru lui-même devoir modifier. La minutieuse pratique de la critique des textes est affaire de philologue, et il serait injuste de l'exiger trop rigoureusement d'un historien.

Comme historien, M. Delaborde est digne de tous les éloges. En éclairant les divers aspects de la vie de Joinville, il a rendu à l'histoire un signalé service, car si cette vie, mieux connue, grâce au bon sénéchal même, que celle d'aucun de ses contemporains, enrichit de beaucoup notre connaissance de la société féodale du XIIIe siècle, elle est non moins précieuse pour bien comprendre l'œuvre de Joinville, notre principale source pour la connaissance intime et personnelle de saint Louis. C'est donc en somme tout un chapitre, et un chapitre des plus intéressants de l'histoire de France, que ce livre fera mieux comprendre, et la Commission n'a pas hésité un instant

à lui accorder la première des récompenses dont elle disposait.

La seconde médaille a été attribuée à M. Ernest Petit pour son *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 1885 et suiv., in-8°). — Les cinq volumes dont se compose aujourd'hui cette histoire des ducs de Bourgogne issus du roi Robert le Pieux épuisent le sujet pour la période comprise entre le commencement du XIe siècle et l'année 1272, qui fut celle de la mort du duc Hugues IV.

L'ouvrage de M. Petit est beaucoup moins une histoire des ducs que l'histoire générale d'une province que cet érudit connaît à fond, qu'il aime avec passion et au passé de laquelle il sait intéresser le lecteur; on y trouve tout ce qui a trait aux institutions religieuses, féodales et communales de la Bourgogne. L'auteur s'est attaché avec un soin tout particulier à établir, sur des bases plus solides qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la généalogie des grandes familles bourguignonnes, et il a pu rectifier, sur nombre de points, les listes de l'*Art de vérifier les dates*. Il a su conduire avec autant de critique que de perspicacité les immenses recherches nécessaires à l'élaboration de son œuvre, et le tableau des sources si variées auxquelles il a puisé ses matériaux dénote une expérience peu commune des dépôts historiques de Paris et des départements. Il a su mettre à profit les travaux les plus récents et il utilise constamment les meilleures éditions des textes originaux.

On ne saurait trop louer M. Petit du parti qu'il a tiré des chartes bourguignonnes. Le nombre de celles qu'il a copiées, ou lues la plume à la main, est fort considérable. Il a joint à son récit le texte ou l'analyse des actes qui forment en quelque sorte l'ossature de son œuvre et qu'il a recueillis de toutes parts, dans les livres imprimés, dans les vieux manuscrits et surtout dans les fonds d'archives. Le catalogue qu'il en a dressé,

pour la période antérieure à 1272, s'élève à plus de quatre mille articles, et ce répertoire, dans lequel beaucoup de pièces sont intégralement reproduites, suffirait à recommander le livre d'une façon toute particulière. Il sera désormais impossible d'étudier sérieusement l'histoire de France au XIe, au XIIe et au XIIIe siècle sans y recourir, car, parmi les nombreux documents qu'on chercherait vainement ailleurs, il en est d'importants dont la connaissance nous eût été à jamais dérobée, si M. Petit n'avait eu la bonne pensée de les recueillir; telles les chartes qui ont péri dans le récent incendie de l'hôtel de ville de Langres et dont le texte a été sauvé par l'édition qu'en offrent les appendices des derniers volumes de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*.

A la vérité, la correction des textes n'est pas toujours absolument irréprochable, notamment dans les deux premiers volumes de l'ouvrage, et le catalogue des actes aurait pu çà et là être traité avec plus de rigueur. Mais ce sont là des taches légères en regard des mérites d'ordre supérieur qui deviennent plus sensibles au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Le livre que M. Édouard Favre, de Genève, a consacré à *Eudes, comte de Paris et roi de France, 882-898* (Paris, 1893, in-8°), a obtenu la troisième médaille. — Comme plusieurs autres livres couronnés en ces derniers temps par votre Compagnie, cet ouvrage est sorti des conférences d'histoire de l'École pratique des hautes études et fait grand honneur à l'enseignement des maîtres de cet établissement. La vie du fils aîné de Robert le Fort s'y présente sous forme d'un récit rigoureusement chronologique, coupé çà et là par la discussion critique de points particuliers. L'auteur a rejeté en appendice plusieurs dissertations dont deux méritent une mention spéciale : la première a pour objet la famille d'Eudes, que

son nouvel historien n'hésite pas à considérer, avec toute raison, semble-t-il, comme saxonne d'origine, et M. Favre s'occupe dans la seconde des pirates normands, en prenant pour base les travaux de Worsaae, de Steenstrup et de plusieurs autres savants des royaumes du Nord.

M. Favre est toujours remarquablement informé. Non seulement il montre une profonde connaissance de toutes les sources de l'histoire française de la fin du IXe siècle, mais rien ou presque rien de ce qui a paru en France ou en Allemagne, relativement à l'époque dont il retrace les annales, ne semble lui avoir échappé. Il possède aussi des qualités précieuses chez un historien, et joint à un certain talent d'exposition une remarquable impartialité que rend particulièrement sensible la mesure qu'il apporte dans l'appréciation du rôle d'Eudes. Son souci de la vérité historique est tel qu'il en arrive, en plus d'un cas, à s'interdire des hypothèses que d'autres considéreraient comme fort légitimes.

Il n'est cependant pas toujours aussi réservé; ainsi, lorsque, sans grande vraisemblance, il rattache Théodrade, la femme du roi Eudes, à la famille de deux comtes de Troyes qu'il nomme Audran, au lieu d'Aleran, pour *Aledramnus*.

On peut également reprocher à M. Favre de n'avoir pas toujours su tirer des sources historiques de la période carolingienne tout ce qu'elles comportaient au point de vue du temps qu'il avait entrepris de nous faire connaître. Il est probable, par exemple, qu'une étude plus attentive de quelques vers du poème d'Abbon sur le siège de Paris par les Normands, jointe à une connaissance intime des documents diplomatiques de la fin du IXe siècle, lui aurait permis d'identifier le comte Robert, qu'Abbon désigne par le surnom de *Pharetratus*, et son neveu le comte Aleaume avec les deux comtes de Troyes de même nom, contemporains du roi Eudes. Mais

les quelques imperfections qu'on a signalées dans le livre de M. Favre n'étaient pas de nature à lui aliéner les suffrages de la Commission, et celle-ci, prenant en considération les sérieuses qualités qui le distinguent, a été heureuse de lui accorder la troisième médaille.

Les trois médailles du concours de 1895 ayant été attribuées à des livres d'histoire fort remarquables, dont chacun a coûté à son auteur plusieurs années d'un patient labeur, la Commission s'est vue forcée de n'accorder qu'une simple mention honorable, la première, à la vérité, du présent concours, à M. Gustave Claudin qui lui avait adressé treize dissertations sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France.

L'Académie a décerné, il y a quinze ans déjà, une médaille du concours des Antiquités de la France, à M. Claudin, pour un volume consacré à la vie et aux travaux de Jean Neumeister, compagnon de Gutenberg et fondateur de plusieurs ateliers typographiques qui sont au nombre des plus anciens qu'ait possédés la France. Encouragé par ce succès, M. Claudin a élargi le champ de ses recherches : il a étudié les origines de l'imprimerie dans la plupart de nos provinces. Sur beaucoup de points, il est arrivé à des résultats dignes d'attention et dont treize dissertations, publiées au cours des années 1893 et 1894, attestent l'importance. Ces dissertations ont trait aux plus anciennes productions typographiques des villes d'Agen, Auch, Grenoble, Hesdin, la Réole, Limoges, Pau, Poitiers, Reims, Saint-Lô, Salins, Sisteron et Toulouse.

Ce qui constitue le mérite et l'originalité de chacune de ces dissertations, c'est que l'auteur connaît à fond la technique de l'art de l'imprimerie et qu'il sait découvrir aussi bien qu'interroger les pièces d'archives, comme encore les préfaces et morceaux liminaires de volumes ou de livrets, en apparence

insignifiants et généralement dédaignés. Il n'y a pas une seule des treize localités dont il s'est occupé pour laquelle il n'ait trouvé des détails tout à fait nouveaux et décrit des monuments typographiques dont nul bibliographe n'avait signalé l'existence.

M. Claudin ne se contente pas de décrire des livres qui sont des titres d'honneur pour les villes où ils ont été imprimés; il recherche les circonstances qui en ont amené la publication et retrace la carrière, souvent très accidentée, d'imprimeurs ou d'éditeurs, plus ou moins encouragés par les municipalités ou les autorités ecclésiastiques. L'histoire de l'imprimerie, telle que M. Claudin l'a comprise, se confond sur bien des points avec l'histoire des écoles et la biographie des humanistes français du XVIe siècle. Un bien intéressant exemple en est fourni par la plus récente des dissertations que nous a soumises M. Claudin et qui a pour objet les origines de l'imprimerie à la Réole. Rien n'est plus intéressant que la reconstitution du *curriculum vitæ* de ce Jean le More, né à Coutances à la fin du XVe siècle, et qui, après avoir travaillé pour des libraires de Paris, monta une imprimerie à la Réole en 1516 ou 1517, enseigna à Lectoure en 1518, à Montauban de 1522 à 1530, enfin à Toulouse à partir de 1532. Il faut savoir gré à M. Claudin d'avoir tiré de l'oubli ce modeste professeur, auquel nous devons des opuscules pédagogiques dont le moins curieux n'est pas un livret intitulé : *Traductio vocabulorum de partibus edium in linguam gallicam ac vasconicam, ex Francisco Mario Grapaldo, per Joannem Maurum constantianum,* livret dont on ne connaît qu'un seul exemplaire récemment signalé à la bibliothèque d'Avignon, par Mlle Pellechet.

La seconde mention honorable a été décernée à M. Louis Guibert, pour un mémoire-opuscule intitulé : *Laron. Topogra-*

phie, archéologie et histoire (Limoges, 1893, in-8°). — Le nouveau travail de M. Guibert a toutes les qualités des nombreux travaux analogues que, depuis bien des années, ce laborieux érudit consacre aux antiquités limousines : abondance et sûreté d'informations, documents curieux et inédits, exposition sobre et claire, emploi judicieux des pièces d'archives et des chroniques. Le sujet choisi, cette fois, par M. Guibert, est l'histoire d'une antique localité, bien déchue aujourd'hui, comprise actuellement dans le finage de Saint-Julien-le-Petit (Haute-Vienne) et dont il retrace l'histoire à l'aide de textes qui vont du VIIe au XVIe siècle. Laron figure à l'époque franque au nombre des domaines de la célèbre abbaye de Saint-Denis; il donne ensuite son nom à l'une des familles féodales occupant la plus grande place dans les événements qui, au XIe et au XIIe siècle, eurent le Limousin pour théâtre; il devient enfin, sous le règne de Philippe le Bel, le siège d'une juridiction royale dont le ressort n'a pu être déterminé avec certitude et dont on ne trouve aucune trace en deçà de l'année 1352. Il y a là, au point de vue local, un très utile ensemble de documents. L'archéologie seule y trouvera peu à glaner, mais la faute n'en est pas à l'auteur, car il a consciencieusement recherché toutes les traces matérielles qui pourraient encore subsister de l'ancien château de Laron; mais le temps et la main des hommes n'ont presque rien respecté. Un intéressant chapitre est consacré à la question topographique, que M. Guibert était mieux que personne en état de traiter; aussi trouvera-t-on dans ce nouvel opuscule de très précieux détails sur des points obscurs de la géographie féodale du Poitou et du Limousin.

C'est M. Jules Finot, archiviste du département du Nord, qui obtient la troisième mention honorable avec son *Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la*

Flandre au moyen âge (Paris, 1894, in-8°). — L'œuvre de M. Finot a deux parties : la première, ayant pour objet le commerce de la France centrale et de la Flandre par la voie de terre; la seconde, le commerce par mer entre la Flandre et les villes de la Rochelle, Niort, Saint-Jean-d'Angély, Bayonne, Biarritz et Bordeaux. Fondé uniquement sur des pièces d'archives, ce livre offre des renseignements tout à fait nouveaux et, qui plus est, fort intéressants. Quelles étaient, au moyen âge, les marchandises exportées de Flandre en France et de France en Flandre? Les documents transcrits ou analysés par M. Finot répondent très clairement à cette question. On y voit en outre que l'échange de ces produits était très actif, malgré les guerres, malgré les pilleries des soldats, des corsaires et des bandits embrigadés.

C'est là un bon livre de statistique qu'il convient de recommander. L'auteur ne se flatte pas d'avoir tout trouvé et il suppose qu'on pourra quelque jour signaler dans son livre des erreurs et des lacunes. Ces erreurs ne seront certainement pas graves, ni ces lacunes importantes. Mais ce qui nous semble manquer à M. Finot, c'est l'art de composer, de grouper les faits historiques et de les présenter de manière à en faire bien apprécier les causes et les suites. On éprouve quelque fatigue à lire un livre que, malgré soi, l'on refait en le lisant.

La quatrième mention honorable a été accordée à M. Achille Bardon, receveur de l'enregistrement à Nîmes, pour son *Histoire de la ville d'Alais de 1250 à 1340* (Nîmes, 1894, in-8°). — Le volume qui porte ce titre est l'une des parties de l'histoire d'Alais, qu'a entreprise M. Bardon et dont il a déjà publié plusieurs morceaux détachés dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*. L'auteur a traité cette fois de la période pendant laquelle la seigneurie d'Alais était indivise entre le roi de France et une branche de la famille Pelet. L'incomparable richesse

qu'offrent pour cette période les archives de la ville a permis à M. Bardon de tracer un tableau fort instructif de la vie publique d'Alais durant près d'un siècle, tableau composé de dix chapitres dans lesquels l'auteur passe successivement en revue l'organisation de la famille, l'organisation municipale, l'organisation judiciaire, l'impôt, l'alimentation, l'industrie, le commerce, le clergé et le culte, l'enseignement et les institutions charitables. Cette monographie dénote chez l'auteur une intelligence peu commune des divers aspects sous lesquels doit être envisagée l'étude du passé. Ajoutons qu'elle surpasse en intérêt toutes les publications analogues dont le Languedoc a été jusqu'ici l'objet, et qu'elle mérite d'être signalée comme un modèle aux travailleurs qui consacrent leurs loisirs à l'étude de l'histoire locale.

La cinquième mention honorable a été décernée au marquis de Rochambeau pour son importante publication : *Le Vendômois. Épigraphie et iconographie* (Paris, 1889 et 1894, 2 vol. in-8°). — Le marquis de Rochambeau s'est donné pour but de « sauver de l'oubli les pierres tombales, épitaphes, cloches, sceaux, inscriptions et devises horaires, armoiries, vitraux, livres, portraits, etc., qui existent ou ont existé dans le Vendômois, et ont un intérêt historique quelconque ». A cet effet, il a patiemment parcouru toutes les communes de l'ancien duché de Vendôme pour y relever les monuments encore existants; il a cherché, en outre, dans les dépôts publics et particulièrement dans les papiers de Gaignières, à la Bibliothèque nationale, l'indication de monuments disparus. Il est ainsi parvenu à réunir une ample collection de matériaux où l'archéologie peut aussi bien trouver son compte que l'histoire locale.

Les commentaires que M. de Rochambeau a joints au texte des monuments publiés par lui sont fort abondants et dénotent

un homme très familier avec l'histoire, et tout particulièrement l'histoire généalogique du Vendômois. Malheureusement, il est difficile de contrôler la valeur des renseignements qu'ils présentent, car l'auteur néglige de citer les sources auxquelles il a puisé. On se rend compte, à la vérité, qu'il a généralement pris la peine de recourir aux textes originaux, qu'il a fait notamment un grand usage des registres paroissiaux conservés dans la plupart des communes; mais, en bien des endroits, on éprouve quelque embarras à reconnaître ses éléments d'information : il est assez probable que M. de Rochambeau s'est alors borné à résumer les nobiliaires imprimés, comme le recueil de Saint-Allais, ou peut-être les registres de D'Hozier.

On a également signalé, dans le livre de M. de Rochambeau, l'insuffisance du commentaire archéologique, et il a été impossible de ne point critiquer la façon dont l'auteur a établi les textes épigraphiques qu'il a publiés. Les épitaphes, et plus principalement les épitaphes en latin, se présentent trop souvent avec de regrettables erreurs de transcription. De telles imperfections ne permettaient pas d'assigner, en ce concours, un rang plus élevé à un ouvrage que son titre et son importance désignaient cependant d'une façon toute particulière à la Commission des Antiquités de la France.

La Commission n'a pas cru devoir disposer cette année d'une sixième mention honorable, mention qu'elle accorde habituellement à l'un des travaux soumis à son examen. Mais parmi les ouvrages auxquels il ne lui a point paru possible d'accorder aucune distinction, il en est un qu'elle regrette de n'avoir pu récompenser: c'est le livre que M. Fage a publié sous le titre : *Les États de la vicomté de Turenne* (Paris, 1894, 2 vol. in-8°). Par le temps auquel se rapportent les matières qui en font l'objet, cette étude d'institutions locales, que recommandent de fort sérieuses qualités, se trouvait malheureuse-

ment en dehors du concours et il ne nous appartenait pas de l'y faire rentrer.

Les Membres de la Commission des Antiquités de la France,

Léopold Delisle, Barthélemy Hauréau, Eugène de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Antoine Héron de Villefosse, Robert de Lasteyrie, Auguste Longnon, rapporteur.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

H. WALLON.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE.

(Séance publique annuelle, présidée par M. Maspero.)

ORDRE DES LECTURES[1].

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1895 et les sujets des prix proposés.

2° *Notice historique sur la vie et les travaux* du Commandeur Jean-Baptiste de Rossi, associé étranger de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel.

3° *Le Trésor d'argenterie de Boscoreale*, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie.

[1] Voir ci-après.

APPENDICE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 1895.

DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. MASPERO,

PRÉSIDENT DE L'ANNÉE 1895.

Messieurs,

J'aurais voulu, en ces jours où l'Institut de France célèbre son centième anniversaire, sortir quelques instants du cadre qui nous est imposé d'ordinaire pour cette séance publique, et retracer à grands traits votre existence pendant le siècle qui s'achève. J'aurais eu beau jeu à montrer comment l'activité de cette Académie ne s'est pas exercée seulement sur tous les domaines connus des générations précédentes, mais s'est portée de plus en plus vers les régions qu'elles ignoraient et s'y est découvert des champs d'exploration nouveaux, chez les peuples classiques et chez les nations de l'Europe méridionale, dans l'Orient de jadis comme dans celui d'à présent, au cœur de l'Afrique barbare, parmi les vieilles races du continent américain. Il faut m'interdire ce sujet glorieux : rien qu'à en jeter rapidement les lignes principales, le temps me manquerait pour vous exposer le résultat de nos concours annuels et pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

rendre aux hommes de bon courage qui en affrontent les chances la justice que vous leur devez.

Deux questions étaient proposées pour votre prix Ordinaire. L'une d'elles s'adressait aux orientalistes et avait été prorogée une première fois en 1893, l'*Étude comparative du rituel brâhmanique dans les Brâhmanas et dans les Soutras.* M. Sénart constatait dès lors que les difficultés en étaient considérables, la matière immense, et il ne s'étonnait qu'à moitié de n'avoir reçu aucune réponse : il pensait que le temps avait manqué aux concurrents pour arriver dans les délais utiles, et il leur donnait rendez-vous à deux ans. Son appel n'a pas été entendu et, si important que soit le sujet, votre Commission se résigne à le retirer : c'est un mécompte, le seul que vous ayez éprouvé cette année. Vous avez reçu d'autre part trois *Études sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois,* et vous avez accordé la palme à celle de M. Charles-Victor Langlois. Vous demandiez aux concurrents de vous détailler l'organisation intime de cette administration et de faire connaître les divers fonctionnaires chargés de rédiger, puis d'expédier les actes. M. Langlois s'est acquitté de cette tâche avec la rigueur de critique et la netteté de langage qui lui ont valu déjà l'honneur d'être couronné par vous ; il a épuisé toutes les sources d'information qui sont accessibles dans les bibliothèques ou dans les archives, et la plupart des résultats auxquels il est parvenu demeurent acquis à la science.

Vingt-trois auteurs se sont disputé les trois médailles et les six mentions dont vous disposez en faveur des *Antiquités de la France.* Les historiens dominaient parmi eux et ils ont emporté les récompenses les plus hautes, M. François Delaborde pour son livre sur *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville;* M. Ernest Petit avec les *Ducs de Bourgogne de la race capétienne;* M. Edouard Favre, de Genève, à propos d'*Eudes, comte de Paris et roi de France* (882-898). M. Delaborde devait son sujet à

Natalis de Wailly; il lui a dédié son ouvrage et vous avez retrouvé les qualités que vous admiriez dans le maître, l'érudition pleine et solide, la méthode exacte et sévère, l'exposition sobre, claire, vigoureuse. Il a éclairci les origines des Joinville, fort obscures dès le XIIIe siècle, et compliquées au XVIe par les fictions généalogiques où la maison de Lorraine, héritière de leurs biens, complaisait son orgueil. Il a montré le peu que valait Étienne, le premier d'entre eux dont nous ayons gardé le souvenir, et les moyens assez malhonnêtes par lesquels ce personnage établit la puissance de sa famille. Il a retracé avec précision les destinées des descendants d'Étienne, puis il s'est attaqué à Jean, l'ami de saint Louis. Peut-être a-t-il suivi de trop près l'opinion de M. de Wailly en ce qui touche à la langue, et n'a-t-il pas tenu assez compte des raisons par lesquelles Gaston Paris l'avait combattue : la partie historique de son livre ne méritait que des éloges, et vous lui avez accordé sans hésitation le premier rang parmi tant d'œuvres remarquables. Celle de M. Petit est moins une biographie des ducs issus de Robert le Pieux qu'une histoire générale de la Bourgogne, du XIe siècle à la fin du XIIIe, où sont analysées les institutions religieuses et communales, ainsi que la généalogie des grandes familles; rien n'a été omis de ce qui se rapporte à ces sujets divers dans les documents conservés à Paris ou aux archives départementales, et l'on prendra une idée de l'immensité du travail accompli, si l'on songe que le catalogue des chartes copiées ou analysées en comprend plus de quatre mille, pour les temps antérieurs à la mort de Hugue IV en 1272. M. Favre n'avait pas autant de matériaux pour nous raconter la vie et le rôle du premier duc de France qui soit devenu roi, mais il a su tirer un parti merveilleux de ceux qu'on possède, en trop petit nombre, sur les événements qui remplirent la fin du IXe siècle. Presque rien ne lui a échappé de ce qu'on lit dans les chroniques et dans les pièces originales, ou dans les mémoires

qu'elles ont suscités en France ou à l'étranger; s'il n'a pas toujours restitué leur état civil à quelques-uns des comparses qui figurent dans ce drame à demi oublié, il a donné à la figure de son héros un relief plus saisissant et plus approché de la réalité qu'on n'avait fait avant lui.

M. Gustave Claudin doit la première mention aux treize dissertations qu'il vous avait adressées sur les débuts de l'imprimerie dans les diverses villes de France. Le métier d'imprimeur touchait d'assez près à celui de professeur, et tel personnage comme Jean le More, après avoir travaillé pour les libraires de Paris, et monté des presses à La Réole, en 1516 ou 1517, pouvait enseigner successivement à Lectoure, à Montauban, à Toulouse. Les destinées de l'imprimerie se confondent donc par moment avec celles de nos écoles ou de nos humanistes au XVI[e] siècle. M. Claudin les a retracées au moyen des pièces d'archives, des préfaces, des avertissements mis en tête de certains volumes, des livrets qu'on dédaigne ordinairement, et l'Académie regrette que les circonstances ne lui aient point permis d'attribuer une plus haute récompense à un ensemble de travaux aussi ingénieux. Elle a décerné la seconde mention honorable à M. Louis Guibert, pour le petit ouvrage intitulé : *Laron. Topographie, archéologie et histoire.* Laron n'est qu'une bourgade de la Haute-Vienne, mais elle a été mêlée assez étroitement aux événements qui eurent le Limousin pour théâtre au XI[e] et au XII[e] siècle : rattachée au domaine royal, elle déchut rapidement. M. Guibert a réuni tout ce que l'on sait d'elle, et l'opuscule qu'il lui a consacré ne le cède en rien aux nombreux mémoires de même nature qu'il a publiés déjà sur la géographie ou sur les antiquités de sa province. L'*Étude* de M. Jules Finot *sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge* couvre plus d'espace et embrasse plus de matières. La Flandre trafiquait par la voie de terre avec le centre de notre pays, par la voie de mer avec des villes côtières

situées au delà de la Loire, de la Rochelle à Bayonne et à Biarritz. M. Finot a déterminé la nature des marchandises échangées et le chemin qu'elles préféraient prendre pour passer d'une région dans l'autre. Les faits ne sont pas toujours groupés de manière assez claire et l'on ressent quelque fatigue à les bien apprécier: aussi l'ouvrage n'a-t-il remporté que la troisième mention. La quatrième appartient à M. Bardon, pour avoir reconstitué l'*Histoire de la ville d'Alais* entre les années 1250 et 1340, au moment où la seigneurie restait indivise entre le roi de France et une branche de la famille Pelet. Organisation municipale, judiciaire, financière, industrie, commerce, enseignement, tout ce qui faisait alors la vie d'une cité est étudié et décrit avec une rare intelligence : nul des travaux dont le Languedoc a été l'objet jusqu'à présent n'est plus intéressant ni mieux composé. M. de Rochambeau a obtenu la cinquième mention pour ses deux volumes sur *Le Vendômois. Épigraphie et iconographie.* Il s'était assigné la tâche de relever toutes les pierres tombales, les inscriptions, les armoiries, les vitraux, les plombs, les peintures, qui subsistent encore ou qui ont existé dans le Vendômois et qui présentent un intérêt pour l'histoire locale ou pour l'histoire générale: il l'a remplie très consciencieusement et son livre ne mériterait que des éloges, si l'absence de renvois aux documents originaux n'empêchait trop souvent le lecteur de contrôler la valeur des renseignements qu'il rencontre. Le commentaire archéologique est d'ailleurs insuffisant, et l'on a critiqué vivement la manière dont le texte des monuments, celui surtout des épitaphes en latin, a été établi. La sixième mention n'a pas été décernée, contrairement à l'usage, mais l'Académie tient à dire publiquement combien elle regrette de n'avoir pu récompenser le livre de M. Fage sur *Les États de la vicomté de Turenne;* il se trouvait en dehors des conditions du concours par le temps auquel se rapportent les matières dont il traite, et

vous avez été contraints de l'écarter, malgré les rares mérites que vous vous plaisiez à lui reconnaître.

Le prix fondé par M. Allier de Hauteroche devait revenir, cette année, à l'auteur du meilleur recueil de numismatique ancienne qui aurait paru depuis le mois de janvier 1893 : vous l'avez attribué à M. Six, d'Amsterdam, pour l'ensemble de ses derniers travaux sur les monnaies grecques incertaines et inédites. La plupart de celles qu'il a examinées proviennent de l'Asie Mineure et ont été frappées par des satrapes ou par des dynastes perses, Orontas, Mithridate, Sisynas, Gorgion, Gongylos; d'autres ont été émises à l'époque macédonienne dans la Grèce propre, en Étolie par Démétrius, à Carystos en Eubée par Alexandre, fils de Cratère. Ce sont autant de menues dissertations dont les conclusions principales ne seront contestées par personne, et les points mêmes qui laissent encore prise au doute sont défendus avec une habileté rare : M. Six a eu l'art de condenser chaque fois beaucoup de renseignements dans très peu de pages.

Trois ouvrages très importants vous avaient été présentés pour le prix Gobert : vous avez couronné celui de M. Élie Berger sur *Blanche de Castille, reine de France;* M. Élie Berger ne s'est point enfermé dans la biographie de cette princesse : il a raconté tous les événements de notre histoire nationale auxquels elle a mis la main de 1226 à 1252, et il leur a prêté une physionomie nouvelle, au moyen de documents que ses devanciers avaient ignorés et dont beaucoup étaient inédits. Il a fait ressortir la part prépondérante qu'elle prit à l'administration du royaume, non seulement pendant les quatorze années que durèrent ses deux régences, mais pendant celles où son fils régna seul : son habileté à sortir des dangers les plus menaçants, sa souplesse, son énergie sont exposées en traits saisissants. Peut-être l'activité considérable que M. Berger lui attribue dans la direction des affaires publiques dimi-

nue-t-elle l'idée qu'on avait jusqu'à présent de saint Louis; mais, somme toute, les faits se chargent de confirmer cette impression. L'esprit qui animait les grands feudataires, surtout les trois principaux, Thibaut de Champagne, Pierre Mauclerc, Henri III d'Angleterre, est jugé sévèrement : on ne peut s'empêcher de penser, en lisant le récit de leurs intrigues décousues, que Blanche joua de bonheur à rencontrer devant elle des adversaires aussi légers d'esprit. Ajoutons que M. Berger a su échapper au travers, fréquent chez les biographes, de ne voir que des vertus chez son héroïne : il a placé en lumière les traits douteux du caractère avec la même impartialité qu'il avait mise à en rappeler les beaux côtés. Son ouvrage, bien fourni de documents et de faits, a une qualité rare : il est composé avec clarté, écrit avec agrément. Ce n'est pas seulement un mémoire que l'on consultera, c'est un livre qu'on peut lire pour le plaisir autant que pour l'instruction.

M. l'abbé Clerval reçoit le second prix Gobert. Il entoure d'un culte véritable tout ce qui se rapporte au passé littéraire et religieux de Chartres : ses nombreux ouvrages en font foi. Il a profité, dans celui que vous avez voulu récompenser aujourd'hui, des moindres documents qu'il a pu réunir sur l'enseignement qu'on donnait, durant le moyen âge, au sein des écoles de sa chère cité. Il s'est attardé à montrer surtout ce qu'elles étaient au XIe siècle et pendant la première moitié du XIIe, vers le temps où elles jouissaient d'une renommée sans bornes dans l'étendue du monde latin. C'est sans doute et en premier lieu un ouvrage estimable d'érudition locale : mais la moitié du volume intéresse directement l'histoire de l'instruction publique et de la pensée en Europe. M. l'abbé Clerval dit quelles étaient les matières du cours d'études, les méthodes, les résultats : il dénombre les œuvres littéraires qui sont sorties de son école, les grands personnages qui l'ont protégée.

les savants et les hommes d'État qu'elle a produits. Il n'est peut-être pas au courant des découvertes dernières dans le champ de la littérature vulgaire et de la philologie française : les quelques fautes qui lui ont échappé ne diminuent en rien le mérite de l'ouvrage pris en son ensemble. Il a le premier abordé un sujet que personne n'avait traité encore, et il s'en est tiré grandement à son honneur.

Le mémoire de M. Haussoullier sur les *Rapports qui existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style,* a remporté le prix Bordin. Le traité qui en fait le sujet rentrait dans une catégorie de livres fort différents de ceux que nous possédions, jusque dans ces dernières années, sous le nom d'Aristote. Il était très célèbre dans l'antiquité, mais il s'était perdu au cours des âges, et les nombreuses citations qu'on en lit chez les écrivains postérieurs ne permettaient guère d'en reconstituer la trame. M. Haussoullier a débattu et résolu souvent les problèmes critiques, historiques, littéraires que la découverte d'une portion considérable du texte a posés récemment aux savants européens : il n'aura qu'à compléter son travail et à le mettre au point pour obtenir un livre excellent. Il connaît à merveille et son auteur et les écrits déjà nombreux dont le traité nouveau a provoqué l'apparition, mais son savoir n'opprime en rien son jugement, et sa liberté d'appréciation demeure entière : sa critique est aussi pénétrante et ferme que bien informée. L'Académie se félicite hautement d'avoir suscité une œuvre de cette valeur.

C'est un livre curieux que celui auquel le père Couvreur est redevable du prix Stanislas Julien : *Choix de documents, lettres officielles, proclamations, édits, mémoriaux, inscriptions,* publiés en texte chinois avec traduction française. Il nous montre, pour la première fois, des modèles du style littéraire propre aux cercles administratifs et diplomatiques, plein de

tournures savantes et de citations empruntées à l'antiquité. Le père Couvreur a donné successivement deux interprétations de chacun d'eux, l'une en latin qui suit les ondulations de la phrase originale et en précise le sens mot par mot, membre par membre; l'autre est en français, et s'allonge parfois jusqu'à devenir une paraphrase courante, afin de faire comprendre au lecteur européen le véritable sens des expressions fleuries dont les lettrés de là-bas sont prodigues. Les morceaux ont été choisis de manière à éclairer les recoins les plus obscurs de la vie politique et administrative : c'est, en même temps qu'un manuel à l'usage de nos interprètes, un recueil de pièces authentiques où les simples curieux viendront s'instruire aux mœurs de l'Empire du Milieu, à ses institutions locales et au fonctionnement de ses tribunaux.

Le prix Jean Reynaud a été attribué à M. Chatelain pour sa *Paléographie des classiques latins*. Ce qu'on voit de cet ouvrage laisse à peine soupçonner le labeur immense qui en a préparé et qui en rend possible l'exécution. Il a fallu que M. Chatelain commençât par compulser les travaux dans lesquels ses devanciers avaient développé leurs idées sur la valeur intrinsèque et sur la filiation des manuscrits, qui nous ont conservé les restes des classiques latins. Il en contrôla ensuite les données par le résultat de ses observations personnelles à travers les bibliothèques de l'Europe, puis, les manuscrits examinés, il choisit ceux d'entre eux qui lui semblèrent mériter les honneurs d'une reproduction exacte, et il y photographia les pages qui pouvaient en rendre la valeur évidente aux yeux des plus prévenus. Ce fut une vaste enquête, poursuivie courageusement pendant les courtes vacances que ses devoirs professionnels lui mesuraient chaque année : lorsqu'elle fut terminée, il dressa l'état de tous les manuscrits qu'elle lui avait montrés essentiels pour remonter à l'origine des textes, et il en fit reproduire les portions qui, tout en présentant les particu-

larités les plus caractéristiques, se prêtaient le mieux au travail de l'héliogravure. Les planches, exécutées chez Dujardin, sont des merveilles de netteté et de franchise : les notices qui les accompagnent sont brèves, mais substantielles, et chacune d'elles équivaut à une dissertation en règle. Les renseignements bibliographiques qu'elles renferment épuisent virtuellement le sujet : on n'y trouve aucun renvoi à des ouvrages de seconde ou de troisième main, mais rien n'a été omis de ce qu'il y avait intérêt à connaître vraiment. C'est une grande œuvre et une œuvre d'abnégation, à laquelle M. Chatelain n'a pas seulement consacré beaucoup de temps, beaucoup d'activité, beaucoup de science, mais dans laquelle il a jeté, sans compter, les modestes ressources que ses autres travaux lui procuraient. Il a mené loin, à lui seul et silencieusement, une de ces entreprises dont l'exécution n'est guère possible à l'ordinaire sans le concours des corps savants ou des gouvernements : l'Académie, en lui votant le prix Jean Reynaud, sait qu'elle lui fournit les moyens d'achever sûrement l'œuvre malaisée, utile et magnifique à laquelle il a voué sa vie entière sans marchander.

M. Alfred Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, a remporté le prix Lagrange, d'abord pour ses *Observations sur le théâtre religieux au moyen âge dans le Midi de la France,* ensuite pour la publication qu'il a faite, en collaboration avec M. Teulié, d'un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale et contenant une collection de mystères provençaux. Les textes étaient altérés de manière déplorable, et il fallait un dévouement réel pour s'attaquer à des matériaux si tristement défigurés : les éditeurs ont accompli leur besogne ingrate avec courage et avec intelligence. M. Jeanroy a exprimé de ces documents tout ce qu'ils pouvaient fournir à l'histoire du théâtre religieux de la France méridionale au XVe siècle.

Trois ouvrages s'offraient à bénéficier des arrérages de la fondation Loubat : vos suffrages se sont arrêtés sur celui de M. Gabriel Marcel, dans lequel sont reproduits des *cartes et des globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècle.* L'idée première en était venue à M. Marcel vers le temps qu'il organisait l'exposition ouverte dans une des salles de la Bibliothèque nationale, à l'occasion du quatrième centenaire du premier voyage de Christophe Colomb. La plupart des pièces réunies alors étaient inédites; il en a donné des gravures fort belles et les a commentées très ingénieusement. Jusqu'à présent l'Académie s'était astreinte à n'examiner que les livres qui traitaient de l'Amérique du Nord et de son histoire : elle a décidé, de l'aveu du fondateur, d'étendre désormais le programme à tout le Nouveau Monde. Le Pérou, le Chili, le Brésil, les pays de l'Orénoque et du Rio de la Plata prêtent en effet à des recherches intéressantes, et c'eût été grand tort d'écarter plus longtemps de vous les hommes qui les étudient. Vous avez voulu éviter seulement tout ce qui, touchant de trop près à notre époque, pourrait soulever des polémiques ardentes; vous n'avez admis que les sujets antérieurs aux guerres d'indépendance, qui agitèrent glorieusement le premier quart de notre siècle.

Le prix Saintour avait été réservé l'an dernier aux savants qui s'occupent de l'Orient ancien ou moderne : vous l'avez attribué cette année-ci à l'antiquité classique, et vous l'avez partagé entre MM. Bérard et Clerc, tous les deux anciens élèves de l'École normale. Le livre de M. Bérard sur les cultes arcadiens avait fait quelque bruit, lorsqu'il fut soumis au jugement de la Sorbonne : il valut à son auteur le titre de docteur ès lettres. Il est écrit avec une fougue et avec une ardeur de conviction qui ont étonné parfois la critique : on sait du reste quelle part prépondérante y est attribuée aux idées orientales, et plus spécialement aux théologies phéniciennes.

dans la genèse et dans l'évolution de plusieurs divinités qui, sorties de l'Arcadie, ont voyagé plus tard à travers le monde grec. Il retrouve un Phénicien dans ce Zeus Lykaios, qu'on vénérait à la fois sur le Lycée, à Tégée, à Mégalopolis, et auquel on sacrifiait des victimes humaines : il groupe, autour de ce chef suprême, des triades où il reconnaît les caractères distinctifs des déesses et des dieux adorés à Tyr, à Sidon, à Byblos, en Chypre. Il montre ensuite comment ces cultes exotiques se transformèrent peu à peu, sous l'influence de l'esprit hellénique, sans perdre entièrement leur physionomie originale ni se déshabituer de leurs rites barbares. Il a étonné les uns, irrité les autres, et les polémiques ardentes qu'il a allumées ne sont pas près de s'éteindre. Vous avez senti ce qu'il y a d'aventuré encore dans certaines parties de la thèse, mais vous avez été entraînés par la vigueur de la démonstration, par l'art avec lequel M. Bérard l'a composée, par la connaissance précise qu'il possède des deux terrains sur lesquels il se meut, le grec et l'oriental. M. Clerc s'est enfermé résolument dans la Grèce propre, et il en a tiré une thèse sur les *Métèques athéniens*. Athènes s'ouvrait aisément aux étrangers. Elle ne leur interdisait aucune des études, aucun des spectacles qu'elle avait institués pour ses propres citoyens; elle les associait dans certains cas à la vie de la cité, et la faveur avec laquelle elle les traitait les retenait en nombre considérable : au moment de la guerre du Péloponnèse, le chiffre total y représentait presque la moitié de la population libre. Ce n'était pas de sa part pure philanthropie : ces étrangers l'enrichissaient par leur commerce, par leur industrie, et, si l'on comptait parmi eux une majorité de petites gens, on y rencontrait force gros banquiers dont les capitaux profitaient au pays. M. Clerc a envisagé assez longuement les questions que soulèvent leur condition juridique, leurs obligations, leurs privilèges, et, comme ils ont été mêlés à toutes les révolutions, c'est en réalité cinq siècles et

demi de l'histoire intérieure d'Athènes qu'il a racontés, tout en vous parlant de ces métèques athéniens.

Ce sont là, Messieurs, les prix que vos ressources vous ont permis de distribuer. La liste en est longue, et pourtant le regret vous reste, aujourd'hui comme toujours, de n'avoir pas pu couronner plusieurs mémoires, moins complets sans doute que ceux sur lesquels votre suffrage s'est posé, mais qui n'en témoignent pas moins d'une longue patience et d'un savoir considérable. Les noms que l'on prononce dans vos séances ne révèlent au dehors qu'une partie, la moindre peut-être, du mouvement d'idées que vous provoquez, et vos commissions en auraient d'autres à proclamer, si vous pouviez donner à tous ceux qui réclament votre jugement, selon le mérite qu'ils possèdent et non selon les revenus que vous possédez. La générosité de vos donateurs paraît vous avoir faits riches, mais vous vous sentez pauvres chaque année, lorsque vous êtes contraints de choisir, parmi tant de concurrents, ceux qui recevront la récompense, ou lorsque vous êtes obligés de mesurer parcimonieusement l'argent aux hommes qui vous demandent de les aider à pratiquer des fouilles ou à entreprendre des voyages aux pays lointains. M. Benoît Garnier a pourvu en quelque manière aux besoins de ceux qui s'enhardissent à explorer les régions de l'Afrique centrale ou de la haute Asie. Grâce à lui, vous avez alloué 7,500 francs à M. Foucher, et vous l'avez envoyé dans l'Inde relever les vestiges qu'a laissés jusqu'au pied de l'Himalaya cet art particulier, qualifié quelquefois de gréco-bouddhique, où des formes presque classiques s'allient à des inspirations purement orientales. Dans le même temps, vous avez continué votre appui à M. Foureau, que deux tentatives malheureuses pour pénétrer dans les repaires des Touaregs Azdjer n'ont pas découragé encore, ainsi qu'à M[gr] Leroy, qui poursuit ses recherches sur les Pygmées des monts Njavi. Le père Hacquart

a obtenu de vous quelque argent pour étudier et la ville de Tombouctou, notre nouvelle conquête, et les portions du Soudan que le moyen Niger arrose de Tombouctou à Saï. Ce sont, vous le voyez, quatre missionnaires à la fois que vous subventionnez sur ce fonds Garnier : pourtant, il ne dépasse guère, bon an mal an, une quinzaine de mille francs.

Une partie des sommes que le legs Piot vous rapporte passe également à cet usage. Vous y avez prélevé 6,000 francs, qui forment un en-cas éventuel, en faveur de M. de Sarzec : il n'aura qu'à les réclamer, le jour où les subsides que notre gouvernement lui sert deviendraient insuffisants. Le père Delattre vous a pris 3,000 francs et continuera ses fouilles à Carthage : il réussira peut-être à découvrir, par votre aide, beaucoup de ces curieux tombeaux de l'époque punique, dont ses dernières lettres vous ont transmis la description. M. Gauckler vous doit 2,000 francs, qu'il dépensera à terminer le déblaiement d'Oudna. Voilà, pour la fondation Piot, ce qu'on pourrait appeler la part de la pioche : celle du livre n'a pas été moins considérable. Le bel ouvrage de notre confrère, M. Müntz, sur *les Arts à la Cour des papes*, va reprendre et pourra s'achever sans retard. M. de Nolhac publiera les vignettes du Virgile de la bibliothèque Vaticane. Vous savez tous quelle place notre *Choix de monuments* a conquise du premier coup dans l'esprit des savants et des artistes, par la beauté de ses gravures, par la concision et par la solidité de ses notices. M. Piot avait voulu vous laisser le soin et la responsabilité de régler vous-mêmes l'emploi de la fortune qu'il vous léguait. La part que le *Choix de monuments* n'immobilise point, vous l'avez employée cette année, comme les précédentes, à faire face aux nécessités les plus pressantes de l'archéologie et de l'histoire des arts : les demandes ont malheureusement dépassé de beaucoup vos ressources, et c'est pitié en vérité que vous soyez obligés d'en écarter toujours

plus d'une qui méritait d'être accueillie avec bienveillance. Ce qui vous manque aujourd'hui, ce sont moins les prix à décerner solennellement dans tel ou tel ordre de sciences spécifié d'avance, que les subsides à distribuer par sommes indéterminées, au fur et à mesure qu'une occasion se présente ou qu'un homme se rencontre. Les études que vous poursuivez n'en avanceraient que mieux, si l'exemple de Piot et de Garnier trouvait des imitateurs, parmi ceux qui songent à vous constituer par testament les dispensateurs de leur générosité.

Jusqu'à présent l'État seul est assez riche pour subvenir aux frais de ces voyages et de ces fouilles, dont l'archéologie et la philologie moderne ne peuvent plus se passer. Par malheur, il ne vous en renvoie pas tous les résultats : il se contente de vous soumettre ce qui s'accomplit dans les deux grandes Écoles d'Athènes et de Rome, placées directement sous votre patronage. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire de rappeler le succès qui a couronné les fouilles dirigées à Delphes par le directeur de l'École d'Athènes. Il vous a décrit lui-même, avec son habileté accoutumée, la nature et l'étendue des ruines mises au jour cette année, le nombre et l'importance des inscriptions, les conclusions qu'on doit en tirer pour l'histoire du temple et de ses remaniements successifs : vous avez pu suivre son exposition, et la contrôler au besoin, sur les plans, sur les photographies, sur les dessins qu'il vous a montrés. Un vote des Chambres lui a donné la somme qui lui paraissait nécessaire pour mener son œuvre à terme, et l'année qui vient ne s'écoulera pas sans que l'exploration de Delphes, commencée par des Français il y a plus d'un quart de siècle, ne soit achevée par des Français. La dépense aura été lourde et le labeur écrasant; mais quel profit pour la connaissance de la vie politique et privée du monde hellénique, de sa religion, de ses arts, même du plus fugitif d'entre eux, la musique, dont la perte paraissait naguère encore à peu près complète!

M. Homolle a voulu associer ses élèves à l'entreprise, et c'est à Delphes que M. Bourguet a emprunté le sujet du mémoire qu'il vous adresse. M. Bourguet se propose de recueillir tous les textes delphiques de l'époque romaine, et vous avez eu l'avant-goût de ce qu'il saura faire : il a copié, puis commenté, les décrets de proxénie, les lettres impériales, les inscriptions honorifiques. On y relève des faits singuliers, comme celui de ce saltimbanque alexandrin, qui, ayant plu aux habitants par ses grimaces, fut nommé citoyen et sénateur : ils ne traitaient pas autrement les philosophes les plus austères. M. Bourguet a déployé, dans ce travail de restitution souvent fastidieux, les mêmes qualités qui vous avaient fait porter sur lui un jugement favorable, au cours des années précédentes. M. Perdrizet est allé chercher en Macédoine la matière de son mémoire, et M. Jouguet a demandé le sien à l'Égypte. Le Fayoum a rendu dans ces derniers temps des milliers de documents sur papyrus, dont le Musée de Gizeh n'a réussi à se procurer qu'un assez petit nombre. M. Jouguet a découvert, dans ces résidus, quelques fragments littéraires, au milieu de pièces d'ordre juridique ou administratif : il a restitué les lacunes, rétabli le sens et la date dans un commentaire très sobre, très serré, plein d'observations judicieuses sur l'orthographe et sur la langue.

M. l'abbé Duchesne, qui fut l'un des premiers envoyé à Rome comme élève, y est retourné comme directeur; il entrait à peine en fonctions que la mort de son prédécesseur a mis son École en deuil. M. Geffroy, bien qu'il ne fût point des vôtres, aimait à siéger parmi vous, chaque fois que les soins de son administration lui laissaient le temps de venir à Paris : on eût dit qu'il vous appartenait, tant il mettait d'empressement et de bonne grâce à vous tenir au courant des découvertes nouvelles et à vous faire entrer dans la vie scientifique de ses pensionnaires. Quatre seulement des jeunes gens ac-

tuellement attachés à l'École se sont consacrés à l'étude de l'antiquité. M. Segrestaa prépare une édition critique des Idylles de Théocrite par la collation minutieuse des manuscrits italiens de ce poète; M. Baudoin amasse les matériaux d'un mémoire sur l'Annone romaine; M. Graillot met la dernière main à son étude sur le culte de Cybèle; M. Gastinel a terminé un Essai sur les vases funéraires dits Apuliens. Les six autres se sont jetés sur l'histoire de la papauté et des arts au moyen âge, de préférence sur celle de la papauté française. M. Coulon a donné l'exemple, et son Étude sur les registres de Jean XXII, ainsi que sur les rapports politiques de ce pontife avec la France (1316-1334), doit servir de type aux recherches que M. l'abbé Duchesne veut entreprendre sur l'état des Archives vaticanes en ce qui concerne les papes d'Avignon.

Jean XXII introduisit en effet des modifications importantes dans les usages de la chancellerie romaine. Elle s'était contentée jusqu'alors d'un seul registre annuel, où elle inscrivait d'une part les lettres communes, simples pièces d'administration courante qu'on expédiait le plus souvent sans en référer au souverain pontife, d'autre part les lettres curiales exigées par des affaires d'un intérêt particulier, et qu'on ne pouvait envoyer à destination avant de les avoir soumises à son examen. Elle eut désormais deux registres par année, l'un où elle continua de copier les lettres communes et les lettres curiales selon l'usage des siècles antérieurs, l'autre où elle relégua les lettres secrètes. M. Coulon laisse de côté les lettres communes, comme étant trop nombreuses et de moindre valeur : il s'est borné à relever, parmi les lettres curiales et parmi les secrètes, celles qui ont trait à la France, puis il en a fait le résumé analytique, et il a inséré dans un appendice la copie des pièces assez importantes pour qu'on ait intérêt à posséder le texte même. Votre Commission des Écoles d'Athènes et de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Rome, chargée d'examiner son travail, souhaiterait qu'il ne se désintéressât pas complètement des lettres communes. Elles renferment, parmi beaucoup de formules ou de faits insignifiants, une foule de renseignements qu'il serait regrettable de perdre : on y relève souvent des détails authentiques et précis sur les personnages nommés dans les secrètes, sur leur vie, sur leurs œuvres. Il ne sera pas inutile d'en donner sous une forme qu'on pourra déterminer par la suite une indication qui permettra aux savants de se reporter aisément à chacune d'elles.

M. Daumet s'est réservé le pontificat de Benoît XII (1334-1342), M. Mirot celui de Grégoire XI (1370-1378), et leurs recherches sont assez avancées pour qu'on entretienne l'espoir d'en voir paraître le résultat dans quelques mois. Cependant M. Deloye achève son édition du registre d'Alexandre IV. Il a réuni, entre temps, les documents nécessaires à l'introduction qu'il compte publier en tête de son inventaire des Archives de la Chambre apostolique : il y examinera ce qu'était l'administration financière des papes au XIVe siècle, à la cour d'Avignon et dans les provinces pontificales. Tandis que M. Berteaux catalogue les monuments de l'art angevin dans l'Italie méridionale (1266-1380), M. Yver s'attaque à la biographie du roi Robert (1300-1348). C'est le temps, en effet, où la dynastie, établie à Naples depuis deux générations déjà, commence à devenir foncièrement italienne : rois, nobles, chevaliers, tout et les institutions elles-mêmes perdent rapidement leur couleur française et s'assimilent de plus en plus à la population et aux traditions du pays. Le transfert de la papauté en Avignon grandit encore la situation du roi angevin : son influence se fait sentir à Rome et même à Florence. M. Yver s'efforce en ce moment de mettre en lumière ces rapports de la cité toscane et de ses marchands avec Robert Ier : rien n'est plus important et pour l'histoire du commerce en général, et

pour l'étude de la transformation que subirent alors les institutions et la politique napolitaines.

Que ne puis-je, Messieurs, arrêter ici ce discours et vous laisser sur l'impression de joie et d'espérance que vous donnent tant de travaux ingénieusement conçus, laborieusement exécutés. Il me faut pourtant vous rappeler brièvement vos deuils et les vides que la mort a creusés dans vos rangs. L'Orient, si fort éprouvé en ces derniers temps, a souffert cette année encore et il a souffert seul. Il a perdu coup sur coup Henry Rawlinson, Frédéric Roth, Joseph Derenbourg. Vous savez ce qu'ils étaient et quelle place ils occupaient dans l'estime de notre monde savant. Roth avait renoncé, sur la fin, à poursuivre les études qui lui avaient valu vos suffrages, mais Derenbourg et Rawlinson ont persévéré jusqu'au bout de leurs forces et de leur vie. La mort les a surpris à quatre-vingts ans passés, en pleine activité d'esprit et de corps : même Derenbourg avait naguère encore mis en chantier l'un de ces grands ouvrages qu'on entreprend d'ordinaire dans le premier feu seulement de la jeunesse, et quelques parties venaient d'en paraître. Tels ces bons ouvriers qui, leur journée faite, ne se résignent pas à quitter l'atelier, mais continuent à travailler sans tenir compte de la nuit qui les gagne, jusqu'au moment où le sommeil leur fait tomber l'outil des mains et les couche malgré eux sur la tâche inachevée.

JUGEMENT DES CONCOURS.

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1895, le sujet suivant :

Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois.

L'Académie décerne le prix à M. Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, pour son mémoire portant pour épigraphe : *La chancellerie est proprement le lieu où l'on scelle.*

L'Académie avait, en outre, prorogé à l'année 1895 le sujet suivant :

Étude comparative du Rituel brâhmanique dans les Brâhmanas et dans les Soutras.

Aucun mémoire n'ayant été adressé sur cette question, l'Académie la retire du concours.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie décerne trois médailles et cinq mentions honorables dans l'ordre suivant :

1re médaille. — M. François Delaborde : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes* (Paris, 1894, in-8°).

2e médaille. — M. Ernest Petit : *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 1886-1895, 5 vol. in-8°).

3e médaille. — MM. Édouard Favre : *Eudes, comte de Paris et roi de France* (Paris, 1893, in-8°).

1re mention honorable. — M. A. Claudin, pour une série de brochures sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France (Paris, Limoges et Auch, 1893-1894, 13 brochures in-8°).

2e mention honorable. — M. Louis Guibert : *Laron. Topographie, archéologie, histoire* (Limoges, 1893, in-8°).

3e mention honorable. — M. Jules Finot : *Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre du moyen âge* (Paris, 1894, in-8°).

4e mention honorable. — M. Achille Bardon : *Histoire de la ville d'Alais de 1250 à 1340* (Nîmes, 1894, in-8°).

5e mention honorable. — M. le marquis de Rochambeau : *Le Vendômois, épigraphie et iconographie* (Paris, 1889-1894, 2 vol. in-8°).

PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1893, est décerné, cette année, à M. Six, d'Amsterdam, pour ses derniers travaux sur les monnaies grecques inédites et incertaines.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT

POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix est décerné à M. Élie Berger, auteur d'une *Histoire de Blanche de Castille, reine de France.*

Le second prix est décerné à M. l'abbé Clerval, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les écoles de Chartres au moyen âge* (*du* v*e au* xvi*e siècle*).

PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1895, la question suivante : *Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style.*

L'Académie décerne le prix à M. B. Haussoullier, directeur adjoint à l'École des hautes études, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Droit et avant.*

PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie décerne le prix au R. P. S. Couvreur, pour son volume intitulé : *Choix de documents, lettres officielles, proclamations, édits, mémoriaux, inscriptions, etc.*, texte chinois, avec traduction française (Ho-Kien-Fou, 1894, in-8°).

PRIX JEAN REYNAUD.

L'Académie décerne le prix à M. Chatelain, directeur adjoint à l'École des hautes études, pour sa *Paléographie des classiques latins* et l'ensemble de ses publications.

PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie décerne le prix à M. Alfred Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses *Observations sur le théâtre religieux au moyen âge dans le Midi de la France* (1894), et pour sa publication, en collaboration avec M. Teulié, du manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale contenant une collection de mystères provençaux.

FONDATION GARNIER.

L'Académie attribue, sur les arrérages de la fondation :

1° Au R. P. Hacquard, une somme de *sept mille cinq cents francs* pour recueillir des documents sur la géographie, l'ethnographie et la linguistique des contrées dont Tombouktou est le centre;

2° A M. Foucher, une somme de *sept mille cinq cents francs,* pour une mission dans l'Inde septentrionale, notamment dans le Népal et le Kachmir.

PRIX LOUBAT.

L'Académie décerne ce prix à M. G. Marcel, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, pour ses *Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècle,* texte et atlas.

FONDATION PIOT.

L'Académie a attribué, cette année, sur les arrérages de la fondation :

1° Deux subventions, de *trois mille francs* chacune, au R. P. Delattre, pour la continuation de ses fouilles à Carthage;

2° Une subvention de *trois mille francs,* à M. Leroux, libraire, pour la publication d'un volume de l'ouvrage de M. Eug. Müntz, sur *les Arts à la Cour des papes ;*

3° Une subvention de *deux mille francs* à M. Gauckler, directeur du service des fouilles et antiquités à Tunis, pour la continuation de ses fouilles à Oudna, l'ancienne *Colonia Julia Uthinensis ;*

4° Une subvention de *quatre mille francs,* à M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, pour lui permettre de poursuivre ses recherches sur les monuments d'art exécutés en Italie et en Sicile au temps des princes de la maison d'Anjou ;

5° Une subvention de *deux mille francs* à M. E. Pottier, pour la publication du *Catalogue illustré des vases du Louvre.*

PRIX SAINTOUR.

L'Académie partage le prix également entre les deux ouvrages suivants : *De l'origine des cultes arcadiens,* essai de méthode en mythologie grecque, par M. Victor Bérard, et *Les Métèques athéniens,* étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes, par M. Michel Clerc.

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1895, 1896 ET 1897.

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1° Pour l'année 1896 :

Chercher dans les Métamorphoses *d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé.*

2° Pour l'année 1897 :

Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie.

L'Académie propose en outre, pour l'année 1898, le sujet suivant :

Étude sur les sources des martyrologes du IXᵉ siècle. (On se bornera aux textes primitifs, en négligeant leurs adjonctions postérieures.)

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année du concours.

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Trois médailles, de la valeur de *cinq cents francs* chacune, seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1894 et 1895 sur les *Antiquités de la France,* qui auront été déposés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1896. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

PRIX DE NUMISMATIQUE.

I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche sera décerné, en 1896, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1894.

II. Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais sera décerné, en 1897, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1895.

Chacun de ces prix est de la valeur de *huit cents francs.*

Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut : pour le concours Allier de Hauteroche, avant le 1er janvier 1896 ; pour le concours Duchalais, avant le 1er janvier 1897.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT.

Pour l'année 1896, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1895, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé «que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix, jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur en-

lève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840), avant le 1er janvier 1896, et ne seront pas rendus.

PRIX BORDIN.

M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les sujets suivants :

1° Pour l'année 1896 :

Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle.

2° Pour l'année 1897 :

Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé «Kitab el-Aghâni» (le livre des chansons); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes.

L'Académie rappelle, en outre, qu'elle a prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes :

I. *Étude sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.*

II. *Étude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les Croisés.*

L'Académie propose en outre, pour l'année 1898, le sujet suivant :

Dresser le catalogue des peintures de vases dont les sujets paraissent empruntés au drame grec (tragédie, comédie, drame satirique), s'en servir pour restituer, s'il y a lieu, le sujet des pièces perdues.

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

L'Académie annonce qu'un prix extraordinaire, institué sur les arrérages de la fondation Bordin, sera décerné, en 1897, à un ouvrage d'érudition orientale publié dans les cinq années précédentes, et qui lui paraîtrait mériter cette récompense.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs.*

PRIX LOUIS FOULD.

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs* fondé par M. Fould, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la même fondation, en faveur de l'auteur *du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVIe siècle.*

Ce prix sera décerné en 1896.

Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1896.

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1896; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1893, 1894 et 1895, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 31 décembre 1895.

PRIX BRUNET.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie*

savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.

L'Académie décernera, en 1897, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1897.

PRIX STANISLAS JULIEN.

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel *en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie décernera ce prix en 1896.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1896.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

Mme Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs), dont les intérêts doivent être donnés en prix, tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau, à décerner, en 1896, au meilleur ouvrage concernant les études orientales, sera, de préférence, attribué à un ouvrage relatif à l'Inde.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1894, destinés à ce concours, devront être déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1896.

PRIX JEAN REYNAUD.

Mme veuve Jean Reynaud, «voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France», a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, «ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

«Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

«Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

«Le prix sera toujours décerné intégralement.

«Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement. sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique.

«Il portera le nom de son fondateur Jean Reynaud.»

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1900.

PRIX DE LA GRANGE.

M. le marquis de la Grange, membre de l'Institut, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs*, destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1896.

FONDATION GARNIER.

M. Benoît Garnier, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens (legs réduit d'un tiers en faveur des héritiers par décret du 27 septembre 1884). Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, «aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie».

L'Académie disposera, en 1896, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

PRIX LOUBAT.

M. Loubat, membre de la New-York Historical Society, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille*

francs pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné tous les trois ans au *meilleur ouvrage imprimé* concernant l'histoire indigène, la géographie historique, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau monde.

Ce prix sera décerné en 1898.

Seront admis au concours les ouvrages publiés en langues latine, française et italienne, depuis le 1er juillet 1895.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires, avant le 1er janvier 1898, au secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, l'un au *Columbia College* à New-York, le deuxième à la *New-York Historical Society* de la même ville et le troisième à l'Université catholique de Washington.

FONDATION PIOT.

M. Eugène Piot, par son testament en date du 18 novembre 1889, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés chaque année «à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille francs* pour la publication d'un recueil qui portera le titre suivant : Fondation Piot. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

L'Académie disposera, en 1896, du surplus des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION JOSEPH SAINTOUR.

M. Joseph Saintour, par son testament en date du 16 novembre 1887, a légué à chacune des cinq classes de l'Institut la somme nécessaire pour la fondation d'un prix de *mille francs* (élevé à *trois mille francs* à la suite de la liquidation de sa succession), qui devra porter son nom et dont le sujet sera désigné par chacune des Académies.

L'Académie des inscriptions, en ce qui la concerne, rappelle que ce prix sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1896, au *meilleur ouvrage relatif au Moyen âge ou à la Renaissance,* publié depuis le 1er janvier 1893 ;

En 1897, au *meilleur ouvrage relatif à l'Orient,* publié depuis le 1er janvier 1894 ;

En 1898, au *meilleur ouvrage relatif à l'Antiquité classique,* publié depuis le 1er janvier 1895 ;

Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou imprimés d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année du concours.

PRIX ESTRADE-DELCROS.

M. Estrade-Delcros, par son testament en date du 8 février 1876, a légué toute sa fortune à l'Institut. Le montant de ce legs devra être partagé, par portions égales, entre les cinq classes de l'Institut pour servir à décerner, tous les cinq ans, un prix sur le sujet que choisira chaque Académie.

Ce prix, de la valeur de *huit mille francs,* sera décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour la première fois en 1897, à un travail rentrant dans les ordres d'études dont elle s'occupe.

Le choix de l'Académie portera sur l'ouvrage publié dans les cinq années précédentes qui sera jugé le plus digne de cette haute récompense.

CONDITIONS GÉNÉRALES

DES CONCOURS.

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés,* au secrétariat de l'Institut, avant le *1er janvier de l'année où le prix doit être décerné.*

Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages im-

primés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours : leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

En exécution d'un arrêté du Ministre de l'instruction publique rendu en 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté ministériel du 7 février 1895, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont :

MM. Rigault (Abel-Napoléon).
Legacheux (Paul-Casimir-Noël-Marie-Joseph).
Riat (Georges-Henri-Marie).
Bourde de la Rogerie (Henri-François-Marie-Joseph).
Petit (Auguste-Constant-Jean-Baptiste).
Dieudonné (Adolphe-Edmond).
Hubert (Paul-Georges-Auguste-Jean-Baptiste-Eugène).
Espinas (Georges-Eugène-André).

Sont nommés archivistes paléographes hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures :

MM. Bléry (Albert-Jean-Alphonse).
Collon (Gaston-Jules-Stéphane).
Goubaux (Robert-Pierre-Marie).

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DU COMMANDEUR JEAN-BAPTISTE DE ROSSI,

PAR

M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

La mort du commandeur Jean-Baptiste de Rossi a été, dans le monde savant, l'objet d'un deuil universel. Elle a douloureusement frappé sa patrie et tous les pays où sa science originale et profonde avait pénétré : je ne crains pas de mettre au premier rang la France, où il comptait les amis les plus dévoués et les plus chers disciples; la France qui était heureuse de voir grandir sous son patronage notre École de Rome, dont il semblait faire l'objet de sa prédilection. Correspondant de notre Académie en 1850, il avait pris place par votre choix, en 1867, dans le groupe illustre de nos associés étrangers. Il appartenait donc à notre Compagnie, et je ne pouvais point tarder à m'associer, en votre nom, aux hommages qui lui ont été rendus de toutes parts.

La vie de J.-B. de Rossi est toute dans son œuvre, et son œuvre, si multiple dans ses productions, présente la plus grande unité.

Né à Rome, le 23 février 1822, il fit ses études au Collège romain, tenu par les Jésuites, et les termina à l'Université de la Sapience, où il obtint le titre de docteur en droit; mais déjà il se sentait appelé aux recherches archéologiques,

et, dans cette vaste carrière, il avait entrevu sa voie. Dès son enfance, il se plaisait à la lecture des vies des saints. A mesure que son esprit se formait, il s'attachait à rechercher les traces que le christianisme avait laissées, aux temps les plus anciens, dans Rome, devenue le siège de saint Pierre. Il s'initia aux secrets des Catacombes avec Bosio, qui fut, à la fin du XVI[e] siècle, le révélateur de la Rome souterraine. Il avait commencé à suivre ses traces, sous la conduite d'un religieux de la Compagnie qui l'avait élevé, le P. Marchi, archéologue et numismate. L'histoire des Catacombes de Rome, la *Roma sotterranea,* qu'il avait eu la pensée de reprendre avec son ancien maître, qu'il reprit seul quand ce dernier y eut renoncé, est l'œuvre qui domine toutes ses autres études : il y travaillait encore lorsqu'il mourut. C'est donc le livre qu'il faut connaître pour le connaître lui-même et apprécier les grands titres qu'il a conquis dans la science.

I

Lui-même, dans une introduction magistrale, a raconté la découverte des Catacombes de Rome aux temps modernes et les recherches dont elles avaient été l'objet jusqu'à lui.

C'est le 31 mai 1578 que des ouvriers, occupés à tirer du sable dans un vignoble voisin de Rome, sur la voie *Salaria,* mirent au jour deux ou trois sarcophages, ornés de peintures, avec des inscriptions grecques et latines. La découverte fit une grande sensation dans une ville et à une époque où avait refleuri la science de l'antiquité. On put constater plus tard qu'au siècle précédent, des religieux franciscains étaient descendus, à plusieurs reprises, dans une catacombe sur laquelle nous aurons à revenir[1]; et d'autres visiteurs, qu'on soupçonna

[1] Leurs noms se retrouvent avec les dates de 1433, 1451, 1473, 1482, sur les parois de quelques chambres (*cubicula*) du cimetière de Calliste.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'une sorte de conspiration païenne, sous le pape Paul II, Pomponio Leto, le fondateur de l'Académie romaine, et plusieurs de ses confrères ont aussi laissé leurs noms dans le même cimetière souterrain, comme dans un autre de la voie Labicane, avec une de ces qualifications : *Unanimes antiquitatis amatores* ou *perscrutatores*.

En 1578, le fanatisme païen de la Renaissance avait cessé, et l'on était mieux disposé, au temps de saint Charles Borromée et de saint Philippe de Néri, à goûter les antiquités chrétiennes. On le peut voir par ce qu'en dit Baronius. Ce ne fut pas lui pourtant, absorbé comme il l'était dans la rédaction de ses grandes Annales, ce fut un moine et deux jeunes laïques flamands[1], qui tentèrent les premiers de décrire ce que leurs explorations avaient recueilli de nouveau dans les Catacombes; mais leurs travaux n'allèrent pas jusqu'à la publicité[2]. Le premier historien des Catacombes, ce fut Antoine Bosio.

J.-B. de Rossi a exposé, avec une admiration qui tient de l'enthousiasme, l'œuvre de Bosio, le Christophe Colomb de la Rome souterraine, comme il l'appelle. C'est que Bosio n'eut d'égal que J.-B. de Rossi lui-même dans sa passion pour les Catacombes. Il passa trente-six ans à les étudier, soit en elles-mêmes, soit dans les ouvrages qui pouvaient l'éclairer sur leur histoire, lisant et annotant les Pères grecs, latins et orientaux, les canons des conciles, les lettres des papes, les vies des saints, explorant les cimetières souterrains où l'on avait déjà pénétré, recherchant ceux qu'on pourrait encore découvrir,

(1) Le dominicain Alfonse Chacon, Philippe de Winghe et Jean l'Heureux.

(2) Les études de Jean l'Heureux, restées manuscrites, ont été publiées par le P. Garrucci, sous ce titre : *Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur, explicatæ a Joanne L'Heureux* (*Macario*), Paris, 1856. Le manuscrit appartenait au comte de l'Escalopier, qui s'empressa de répondre à la demande du savant jésuite, en le lui envoyant, avec autorisation de le faire paraître.

s'aventurant dans leurs galeries jusqu'à risquer de s'y perdre. Un jour, ayant mal calculé la longueur du chemin à parcourir et la durée du luminaire dont il s'était pourvu, il s'égara dans les ténèbres : « Je craignis un instant, dit-il, que ma misérable dépouille ne profanât les tombes des martyrs; » et il n'eut pas même la consolation de livrer au public les résultats de ses immenses labeurs [1] : mais ils n'ont pas péri, et l'honneur qu'il ne rechercha point n'a pas fait défaut à son nom. Ses papiers étaient échus, avec tous ses biens, à l'ordre de Malte dont il était l'agent. L'ambassadeur de l'ordre à Rome, le prince Aldobrandini, les communiqua au cardinal Francesco Barberini, bibliothécaire du Vatican, et le cardinal, appréciant tout le prix de ce trésor, en confia la publication au P. J. Severano, de l'Oratoire. L'ordre de Malte voulut faire les frais de l'édition et l'ouvrage parut, au bout de cinq ans, en un magnifique volume sous le patronage d'Urbain VIII (1632) [2].

J.-B. de Rossi a fait remarquer combien l'œuvre de Severano s'éloigne du plan que Bosio s'était tracé. Bosio voulait consacrer la première partie de son ouvrage à l'exposé des usages de la primitive Église dans l'administration des sacrements et dans les rites de la sépulture chrétienne. Cette partie dogmatique était la principale à ses yeux, et la description des cimetières, d'où il tirait argument à l'appui de sa doctrine, ne venait qu'en seconde ligne. Severano n'a reproduit que cette seconde partie, mais c'est, au fond, la plus originale, et le classement des matières est, aux yeux de J.-B. de Rossi, un chef-d'œuvre. L'auteur y range les cimetières dans l'ordre qu'ils occupent le long des grandes voies consulaires qui de

(1) Ses manuscrits forment quatre énormes volumes in-fol., où l'on trouve encore des renvois à d'autres recueils, composés par lui et aujourd'hui perdus.

(2) Une traduction latine en avait été commencée par le P. Severano. Non publiée, elle fut refaite et parut en 1651, par les soins d'Aringhi.

Rome rayonnaient en Italie. Il peut se tromper, faute de renseignements suffisants, dans la désignation de leur nombre et le détail de leur histoire; mais, dit notre savant confrère, ce qui lui appartient en propre, c'est le système et l'ordonnance de son travail : il a tracé le plan selon lequel l'histoire de la Rome souterraine devait se développer et se compléter dans l'avenir.

La curiosité était éveillée, la piété ne le fut pas moins, et J.-B. de Rossi regrette que les explorations, on peut même dire les exploitations qu'elle provoqua, n'aient pas été mieux dirigées, plus surveillées. C'est à Clément IX, en 1668, que remonte la réglementation qui est encore en vigueur aujourd'hui. Les révélations des Catacombes pouvaient déconcerter les protestants, et leur premier mouvement fut d'amoindrir, en contestant leur origine et leur caractère, la valeur des arguments qu'on en pouvait tirer; mais on était sur un terrain dont la solidité fut de plus en plus établie, à mesure que les monuments furent mieux étudiés et recueillis en plus grand nombre. J.-B. de Rossi a signalé, parmi ces continuateurs de l'œuvre de Bosio, Fabretti, le célèbre épigraphiste, qui, en 1688, fut nommé *custode* des Catacombes, le laborieux Boldetti, qui lui succéda, et après plusieurs savants italiens [1], deux Français : Seroux d'Agincourt, qui, à la fin du siècle dernier, visita plusieurs cimetières pour son *Histoire de l'art par les monuments* [2], et, vers le milieu du présent siècle, notre ancien confrère Raoul Rochette, qui a publié, dans le 13e volume de nos *Mémoires,* trois dissertations sur les antiquités

[1] Buonarotti et Marangoni, auxiliaires de Boldetti; Bottari, qui réimprima en 1737, par l'ordre de Clément XII, et commenta les planches de Bosio, puis quelques autres qui travaillèrent sur les livres plutôt que sur les monuments eux-mêmes.

[2] *Histoire de l'art par les monumens depuis sa décadence au IVe siècle jusqu'à son renouvellement au XVIe*. La publication n'en put être commencée qu'en 1811, et fut terminée en 1823, après la mort de l'auteur.

chrétiennes[1], bientôt suivies de son *Tableau des Catacombes*[2], tableau où J.-B. de Rossi reconnaît, du reste, plus d'éclat dans l'ensemble que d'exactitude dans le détail.

C'est dans un esprit différent que le P. Marchi, chargé en 1841 de la surveillance officielle des cimetières souterrains, entreprit son ouvrage sur les *Monuments de l'art chrétien primitif,* dont le premier volume, l'*Architecture de la Rome souterraine chrétienne*, a seul été publié[3]. J.-B. de Rossi est heureux de constater le point important que son maître et son initiateur en ces matières avait, le premier, établi : à savoir que les Catacombes n'étaient point d'anciennes carrières de sable délaissées, mais une œuvre propre des chrétiens, avec cette destination spéciale. Il regrette que les troubles de Rome, en 1848 et 1849, aient interrompu le savant religieux dans ses travaux; mais ce dernier, en les suspendant, savait qu'il en laissait la continuation en bonnes mains; c'est ce que notre regretté confrère n'ajoute pas, mais ce que nous pouvons dire en présence de son œuvre.

On sait ce que sont, dans leurs traits généraux, les Catacombes de Rome. Elles se composent d'anciennes galeries creusées dans un tuf granulaire, à des époques successives, sous les collines suburbaines; galeries étroites, dont les parois sont percées de cases ou *loculi,* en plusieurs lignes horizontales, comme les rayons d'une bibliothèque. Ces galeries sont coupées, de distance en distance, par des portes qui s'ouvrent sur des chambres appropriées, de la même manière, à la sépulture des morts. Elles s'entrecroisent généralement à angle droit, non sans former une sorte de labyrinthe, les cimetières ayant été postérieurement réunis par des galeries nouvelles;

[1] *Mém. de l'Acad. des inscr.,* 1re série, t. XIII, p. 22, 170 et 520. Peinture, sculpture de Rome, objets divers, t. I (1830, 1831 et 1836).

[2] Paris, 1837, in-12.

[3] *Monumenti delli arti cristiane primitive nella metropoli del cristianesimo.* Architettura. Roma, 1844.

et elles offrent un développement fort supérieur à la surface de l'aire où elles sont contenues, car il y en a pour chaque cimetière plusieurs étages superposés.

C'est de ces différents cimetières que J.-B. de Rossi a repris l'étude dans leur ordre topographique, selon le plan de Bosio, en s'entourant au préalable de tous les documents qui pouvaient l'éclairer, tant sur les lieux eux-mêmes que sur les tombes qui forment les éléments de leur histoire. En critique éminent qu'il était, il a pris soin de nous faire connaître ces documents et d'en apprécier la valeur. Ce sont d'abord les itinéraires écrits aux VIIe et VIIIe siècles pour diriger les pèlerins dans la visite des principaux sanctuaires de la Ville éternelle; or, les lieux où reposaient les premiers successeurs de saint Pierre et les martyrs ne pouvaient manquer d'y figurer, indications précieuses pour ceux qui, mille ou douze cents ans plus tard, devaient explorer les Catacombes; puis les antiques topographies de Rome, et, pour l'histoire des Catacombes ne particulier, les martyrologes, les vies des papes. J.-B. de Rossi mentionne comme lui ayant principalement servi à cette fin : 1° le *Martyrologium Hieronymianum*[1], martyrologe qui, sous sa forme actuelle, n'est pas de saint Jérôme et ne peut pas remonter au delà du VIe ou du VIIe siècle, mais qui renferme certainement des fragments de martyrologes plus anciens; 2° le *Liber pontificalis*[2], autre recueil où, comme dans le martyrologe dit de saint Jérôme, on doit trouver des documents qui remontent aux plus anciens temps de l'Église. Ajoutez les actes des martyrs, soit isolés, soit réunis.

[1] Publié par J.-B. de Rossi et l'abbé Duchesne dans la collection des Bollandistes (novembre, t. II, 1re partie. Bruxelles, 1894). Le tirage à part avait précédé la publication du volume.

[2] Récemment publié et commenté par M. l'abbé Duchesne en 2 vol. in-4°, Paris, 1886-1892. L'édition princeps, imprimée à Mayence en 1602, l'avait rapporté, sans raison suffisante, à Anastase le Bibliothécaire, qui vivait au IXe siècle.

II

C'est à l'aide de ces moyens d'information, et avec sa connaissance approfondie et pour ainsi dire son habitude des lieux, que J.-B. de Rossi aborde l'histoire des Catacombes.

Il la divise en plusieurs périodes : 1° depuis l'établissement du christianisme à Rome jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère; 2° depuis le commencement du IIIe siècle jusqu'à l'édit de Milan, rendu par Constantin en 312; 3° de l'édit de Milan à la prise de Rome par Alaric en 410; 4° depuis cette dernière époque jusqu'à celle où ces lieux furent définitivement abandonnés[1].

Les chrétiens tenaient des juifs l'usage d'enterrer les morts, usage qu'ils pratiquaient librement même dans les pays où prévalait la coutume de les brûler pour recueillir leurs cendres. Le droit de sépulture était sacré et les associations, en vue de funérailles communes, reconnues alors par la loi. Ces associations, acceptées pour les juifs, le furent aussi pour les chrétiens, regardés comme une de leurs sectes, jusqu'au jour

[1] Le grand ouvrage de J.-B. de Rossi, *Rome souterraine*, a été résumé en anglais par MM. J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, résumé qui a été traduit et enrichi de notes par M. Paul Allard. Nous citerons souvent ce livre comme plus commode à consulter, sans qu'il dispense le lecteur de recourir à l'ouvrage original pour les faits essentiels : c'est ainsi que J.-B. de Rossi lui-même le recommande dans une préface signée de lui.

Nous signalerons encore les *Nouvelles études sur les Catacombes de Rome* de M. Desbassyns de Richemont, précédées d'une lettre où J.-B. de Rossi rend compte de sa méthode (Paris, 1870); elles avaient paru d'abord dans la *Revue des questions historiques*, t. VI et VIII; les *Promenades archéologiques* (*Rome et Pompéi*) de M. Gaston Boissier (1880), et les notices qui ont suivi la mort de J.-B. de Rossi, notamment celles de M. Pératé (*Revue historique*, mars-avril 1895), de M. Guiraud (*ibid.*, mai-juin) et de M. le baron Jean de Witte (*Revue de l'art chrétien*, même année).

où leur haine les dénonça à la persécution[1]. La foi chrétienne avait pénétré dans Rome dès la naissance de l'Église. Il y avait des Romains parmi les prosélytes auxquels s'adressèrent les apôtres au sortir du cénacle[2]; il y eut des chrétiens, sans doute, dans la cohorte italique du centurion Corneille, qui fut baptisé par saint Pierre[3], cohorte qui dut rentrer en Italie quand Hérode Agrippa devint roi de Judée, et c'est à l'an 42 que la tradition rapporte le premier séjour de saint Pierre dans la ville dont la papauté devait perpétuer l'empire. Saint Paul, en l'an 57, écrivant aux Romains, disait déjà que leur foi était célèbre dans tout l'univers[4]. Il y eut, parmi ces premiers chrétiens de Rome, bien des hommes de petite condition. Le christianisme se faisait honneur de s'adresser à tous. Il recueillait volontiers les pauvres, les affranchis, les esclaves, ne faisant point acception de personnes : *Non est servus neque liber . . . . . Omnes enim vos unum estis in Christo*[5]; mais c'est une erreur de croire qu'il ne se recruta d'abord que parmi eux. Dès le Ier siècle, il avait pénétré dans la maison de l'empereur[6] et même jusque dans la famille impériale : témoin le consul Flavius Clemens, qui subit le martyre sous Commode, et sainte Domitille qui, comme Flavius Clemens, appartenait à la famille de Domitien et fut exilée par cet empereur[7].

[1] Voir sur l'existence légale des cimetières chrétiens l'article fort étendu que J.-B. de Rossi a publié dans la *Revue archéol.* (1866), p. 225-244.

[2] *Act.*, II, 10.

[3] *Act.*, X, 1 et suiv.

[4] *Rom.*, I, 8.

[5] *Gal.*, III, 28.

[6] C'est ce qu'indique, en termes généraux, saint Paul, *Philipp.*, IV, 22.

[7] Dio. Cass., LXVII, 14, éd. Gros; cf. Suétone, *Domitien*, 15. Sur tous ces personnages, convertis au christianisme et dont les auteurs païens ont été presque seuls à parler, voir *Roma sott.*, t. I, p. 319. C'est plus tard seulement que Tertullien constate l'extension du christianisme : «Nous ne sommes que d'hier et nous avons rempli tout ce qui est à vous, villes, etc. *Hesterni sumus;*

Parmi les cimetières que J.-B. de Rossi rapporte, par des arguments tirés de l'art et de l'épigraphie, à l'âge apostolique, se rangent, avec ceux de Saint-Pierre au Vatican sur la voie *Cornelia,* et de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, les cimetières de Saint-Prétextat, sur la voie Appienne; de Sainte-Priscille, sur la voie *Salaria;* d'Ostrianus sur la même voie et de Sainte-Domitille sur la voie Ardéatine; et ces cimetières, quoique souterrains pour la plupart, n'étaient nullement cachés : leurs entrées étaient connues, signalées même quelquefois par un édicule, comme d'autres lieux de sépulture. Notre confrère a donné dans la première planche de son atlas l'escalier primitif de la crypte de Lucine : on l'aborde par une abside, élevée sur le sol. Il a reproduit dans la *Revue archéologique* de 1861 (pl. VII)[1] l'entrée du cimetière de Domitille, pratiquée, sans escalier, dans le flanc de la colline, avec une porte et une façade très apparentes sur la voie publique, une grande voie, la voie Ardéatine; et au-dessus de la porte est resté le cadre d'une inscription malheureusement perdue[2].

Les cryptes du Vatican ont été presque entièrement détruites, quand on éleva l'immense basilique qui recouvre aujourd'hui le tombeau de saint Pierre. Là reposèrent, pour la plupart, ses successeurs jusqu'à Victor, mort en 202; et il y a lieu de croire que c'était non seulement un cimetière souterrain, mais un édifice. Rien n'est resté davantage du tombeau de saint Paul, recouvert par la basilique de Saint-Paul-

et vestra omnia implevimus : urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. . Sola vobis relinquimus castra.» (*Apolog.*, 37, t. I, p. 762, éd. Migne; cf. 1, p. 262 et les citations accumulées dans le commentaire.) Voir aussi *Ad Scapulam,* 2 et 5, *ibid.*, p. 700 et 704.

[1] Voir *Bulletin d'antiquités chrétiennes,* 1865, p. 22 et suiv., 33-46 et surtout 89-93 (à propos de l'antique cimetière de Domitille).

[2] *Revue arch.*, nouvelle série, t. XIII, p. 238 et suiv., et G. Boissier, *Promenades arch.* (*Rome et Pompéi,* 1880), p. 160.

hors-les-Murs. Le cimetière de Sainte-Priscille sur la voie *Salaria* fut créé, selon la tradition, dans le champ d'un sénateur nommé Pudens, disciple des apôtres. J.-B. de Rossi estime que la chapelle dite *chapelle grecque* à cause de ses inscriptions est l'hypogée primitif autour duquel le cimetière s'est développé : les fresques sont d'un style vraiment classique, et la beauté des ornements rappelle les monuments païens du meilleur temps. L'auteur fait observer en outre que la crypte principale et toutes celles de la région centrale sont non pas creusées dans le tuf, mais bâties; que les parois ne contiennent pas de *loculi,* d'où il résulte que le lieu était destiné à recevoir des sarcophages. Le cimetière d'Ostrianus, nommé dans un des actes du pape Libère, doit occuper, selon notre confrère, la partie la plus ancienne du cimetière de Sainte-Agnès, visité jadis par Bosio et si persévéramment étudié par le P. Marchi : on y trouve les noms des *gentes* de la première période impériale dans des inscriptions de très beaux caractères, avec les formules classiques, accompagnées pourtant parfois de l'un des symboles chrétiens, l'ancre. Le cimetière de Sainte-Domitille, ou de ses deux serviteurs Nérée et Achillée, a été identifié de la même sorte par l'éminent archéologue, au moyen des rapprochements les plus concordants: et la description qu'il en fait justifie bien l'origine qu'il lui attribue[1].

[1] *Bulletin d'archéol. chrétienne,* article reproduit en partie dans la *Revue d'archéol.* (1874), t. XXVII, p. 353 et suiv. «Chacun de ces cimetières, disent les deux abréviateurs du grand ouvrage, résumant les observations qu'ils y trouvent, présente quelque particularité frappante, qui vient donner créance à la tradition dont il est l'objet. Et quand on rapproche les unes des autres les notes ainsi recueillies dans ces divers cimetières, on aperçoit que, réunies, elles concordent parfaitement entre elles, et se trouvent, par leur ensemble comme par leurs détails, en un rapport exact avec la date alléguée. Ainsi, les peintures qui décorent les cimetières que la tradition assigne à l'âge apostolique sont du plus pur style classique, à peine inférieures, comme exécution, aux meilleures œuvres de l'art païen de la même époque. Leurs murailles sont revêtues de très beaux

Au IIIe siècle une nouvelle période commence dans l'histoire des Catacombes. Les cimetières chrétiens provoquent des soulèvements chez les païens et vont tomber sous le coup des édits impériaux; ils seront aussi à Rome l'objet de mesures particulières de l'Église. Le pape Zéphyrin, après que son prédécesseur Victor a clos la liste des papes déposés au Vatican, charge le diacre Calliste du gouvernement du clergé et le prépose à l'administration du *cimetière*. Quel cimetière? Nous venons d'en énumérer plusieurs qui datent des deux premiers siècles. J.-B. de Rossi, rappelant la législation romaine relative aux associations funéraires, conjecture que c'est le cimetière propre à la communauté chrétienne de Rome et qu'il le faut chercher dans le «cimetière sur la voie Appienne», dont le *Liber pontificalis* dit que Calliste le créa, «dans lequel, ajoute ce livre, beaucoup d'évêques et de martyrs reposent et qui est appelé aujourd'hui encore *cœmeterium Calisti*[1]».

Le cimetière de la communauté chrétienne fut ainsi placé sous la juridiction de l'Église; ce fut là que treize sur dix-neuf

stucs, comme il ne s'en rencontre dans aucune catacombe chrétienne après le IIe siècle. Eux seuls renferment des cryptes de vaste dimension, non pas creusées, comme d'ordinaire, dans le roc nu, mais maçonnées avec soin, ornées d'élégants pilastres et de corniches en brique ou en terre cuite. Leurs galeries ne sont pas ces étroits couloirs, percés d'innombrables tombeaux, que l'on rencontre dans les catacombes du IIIe siècle, mais bien de spacieux ambulacres, dont les murailles, couvertes de peintures, ne contiennent qu'un petit nombre de niches, destinées à recevoir des sarcophages. Leurs inscriptions forment une famille à part, offrant un grand nombre de noms classiques, et ne présentant encore aucune des formules qu'adopta l'épigraphie chrétienne. Quelques-unes de ces inscriptions ont des dates certaines, et ces dates sont du Ier et du IIe siècle. On ne peut admettre qu'une si exacte concordance entre le caractère et le style de chacun de ces cimetières et le caractère, le style distinctif de l'âge que leur assigne une tradition constante, recueillie et contrôlée par des écrivains appartenant eux-mêmes à diverses époques, soit un pur effet du hasard ou le résultat d'une opinion préconçue.» *Résumé*, etc., p. 102, 103.

(1) *Liber pontificalis*, V, XVII, t. I, p. 141.

des papes qui suivirent, de Zéphyrin à Silvestre Ier, furent enterrés, selon le même écrit; et d'autres cimetières furent ouverts encore, selon les besoins de la société des fidèles qui s'étendait : en 238, au temps de saint Fabien, il est parlé de constructions dans les *cimetières*. Mais les cimetières étaient des lieux de réunion pour les chrétiens. On y célébrait les mystères, on y conférait les sacrements, on y catéchisait. La persécution devait donc les atteindre. Valérien, en 257, les frappa d'interdit dans tout l'Empire; on le sait par ces paroles du préfet d'Alexandrie Æmilianus à saint Denys, évêque de cette ville, rapportées par Eusèbe : « Ni à vous ni à personne, il n'est permis de tenir des assemblées et d'aller dans ce que vous appelez vos cimetières [1]; » et par celles d'Aspasius Paternus à saint Cyprien : « Les très sacrés empereurs Valérien et Gallien ont défendu de se réunir en aucun lieu et d'entrer dans les cimetières [2]. » Ces lieux, où les chrétiens accomplissaient les cérémonies de leur culte, étaient l'endroit où la persécution, malgré le soin qu'ils prirent alors d'en changer et d'en dissimuler l'entrée, devait le plus facilement les surprendre. Le pape Sixte II fut arrêté avec ses diacres dans le cimetière de Prétextat; il y fut ramené après sa condamnation et décapité sur le siège même où il avait enseigné [3]. De pareilles scènes se renouvelèrent plus d'une fois. Tertullien parle, en plusieurs passages, de ces invasions soudaines des païens, de ces surprises des fidèles dans leur lieu de prières [4]. Grégoire de Tours raconte que les deux martyrs Chrysanthus et Daria furent mis à mort, sous Numérien, dans un arénaire (une catacombe) près de la voie *Salaria*, et que des fidèles,

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, VII, t. II, p. 666 c.

[2] *Acta proconsularia sancti Cypriani, initio*, éd. Ruinart, *Acta sincera*, ou *Bolland.*, 14 septembre, p. 332.

[3] Eusèbe, *Hist. eccles.*, VII, 13, t. II, p. 674 c, éd. Migne; et *Roma sott.*, t. I, p. 247.

[4] *Apolog.*, 7, t. I, p. 308, éd. Migne; *Ad nationes*, 17, *ibid.*, p. 568.

étant venus pour vénérer leur tombeau, y furent murés et enterrés vivants. Lorsque la paix fut rendue à l'Église, le pape Damase, au cours de ses travaux, les y retrouva, ensevelis dans la mort avec les vases sacrés qu'ils avaient apportés pour la célébration des saints mystères. Il voulut maintenir la crypte, telle qu'elle était, avec cette troupe de martyrs, sans toucher à leurs corps, ni rien changer à la disposition des lieux, et se borna à pratiquer dans le mur une fenêtre, afin d'en laisser le spectacle à la dévotion des fidèles[1]. J.-B. de Rossi ne désespérait pas d'en refaire un jour la découverte.

Le règne de Dioclétien, qui avait commencé pour les chrétiens dans la paix, se termina par la plus cruelle des persécutions. Les églises que l'on avait pu ériger à ciel ouvert furent détruites, les champs sous lesquels s'étendaient les cimetières, confisqués; mais pourtant le cimetière de Priscille, qui était demeuré la propriété des Pudens, échappa à cette proscription, et c'est là que furent déposés le pape Marcellin et son successeur Marcel. Il paraît même que c'est au temps de Dioclétien que fut creusé un cimetière nouveau, dans une vigne où furent découvertes, au XVIe siècle, les tables des Frères Arvales, publiées par Marini. Les fouilles dirigées, en 1868, par M. Henzen en ont tiré, entre autres choses, des inscriptions chrétiennes qui ne laissent aucun doute sur ce point intéressant. Une fresque peinte dans le *cubiculum* qui paraît être le point cental de l'hypogée, a même permis à J.-B. de Rossi d'y retrouver, en les complétant, les noms des quatre martyrs de cette époque pour lesquels le cimetière semble avoir été creusé, et d'en inférer en même temps le nom du cimetière : *Generosæ juxta locum qui appellatur Septum Philippi,* ou simplement *Generosæ super Philippi.* C'est le couronnement du travail par lequel notre savant confrère, rapprochant des fragments épars,

[1] *Gloria martyrum,* I, 38, p. 764, éd. Ruinart.

a su reconstruire, avec l'histoire des Catacombes au temps de la persécution, l'ensemble de l'administration de l'Église romaine au IIIe siècle.

On sort de la persécution. Maxence déjà a rendu la paix à l'Église (306) et restitué les cimetières confisqués (311); la troisième période commence l'année suivante, avec l'édit de Milan rendu par Constantin devenu chrétien. Les cimetières souterrains vont cesser peu à peu d'être un lieu ordinaire de sépulture; les basiliques ou les tombes à ciel ouvert les remplacent; un instant même on put craindre qu'elles ne vinssent à les supprimer en quelque sorte, du moins comme lieux sacrés, tant on mit d'ardeur à y rechercher, au grand dommage de tombes plus obscures, et à en retirer les corps des martyrs, pour les transporter dans les nouvelles églises. C'est le pape Damase qui, tout en partageant la dévotion des fidèles pour ces saintes reliques, sut la mieux régler. Il fit déblayer l'accès des cimetières souterrains, que l'on avait obstrué, pour les soustraire, durant la période des confiscations, aux nouveaux possesseurs des terrains envahis; il rechercha, lui aussi, avec zèle les restes des martyrs, mais il voulut qu'on les honorât où ils étaient, dans les Catacombes mêmes. Il en élargit les entrées, y pratiqua des escaliers plus commodes, ouvrit, en plus grand nombre, les lucernaires pour y faire pénétrer l'air avec le jour; il consolida les galeries et en signala les principales tombes par des inscriptions gravées sur des tables de marbre, en très beaux caractères, toutes de la main d'un même artiste [1] : écriture qui sert à reconnaître l'époque des épitaphes dont on n'a plus que des fragments.

Cette restauration remit en honneur la fréquentation des Catacombes et l'usage même des sépultures souterraines. On le voit par les beaux vers de Prudence écrits vers ce même

[1] Furius Dionysius Philocalus.

temps[1]; on le sait aussi par les inscriptions de plusieurs des tombes nouvelles. Les fidèles voulaient se mettre plus immédiatement sous la protection des martyrs, en reposant près de leurs corps: et cela fit encombrer plus d'une chapelle, compromettre la solidité de plus d'une galerie, ou encore mutiler par des excavations, si je puis dire, parasites plus d'une ancienne peinture. On peut en accuser le relâchement de la surveillance et la connivence intéressée des *fossores*, employés ecclésiastiques inférieurs, qui creusaient, mais vendaient aussi les tombeaux. Cette dévotion aveugle avait déjà paru au pape Damase fort dangereuse pour l'œuvre de restauration qu'il avait entreprise, et l'on a pu dire qu'en vue de la combattre, il sacrifia à cet intérêt supérieur ses plus chers désirs; il se refusa de reposer auprès des papes ses prédécesseurs; il se fit élever une tombe au-dessus du sol, et en dit la raison par ces deux vers qui furent gravés sur la table de marbre de la crypte pontificale :

HIC FATEOR DAMASVS VOLVI MEA CONDERE MEMBRA
SED TIMVI SANCTOS CINERES VEXARE PIORVM [2]

Mais, après un engouement qui ne dura guère plus de dix ans, l'usage des sépultures souterraines tomba assez rapide-

[1] *Hymn.* XI, *de passione S. Hippolyti*, v, 153-188, t. II, 547-550, éd. Migne.

[2] « J'aurais voulu, je l'avoue, moi Damase, ensevelir ici mes membres; mais j'ai craint de troubler les cendres sacrées des saints. » L'archidiacre Sabinus en donna aussi l'exemple, et il en prêchait la pratique dans cette inscription gravée sur son tombeau :

NIL IVVAT IMMO GRAVAT TVMVLIS HÆRERE PIORVM
SANCTORVM MERITIS OPTIMA VITA PROPE EST.
CORPORE NON OPVS EST ANIMA TENDAMVS AD ILLOS
QVÆ BENE SALVA POTEST CORPORIS ESSE SALVS.

(Inscription trouvée à San Lorenzo. *Bulletin d'archéol. chrét.*, 1864, p. 3; et *Résumé*, p. 140.)

ment. Il avait presque cessé en 410, lorsque Rome fut prise par Alaric.

C'est l'abandon des sépultures souterraines qui marque le début de cette quatrième période; mais les catacombes, délaissées comme cimetières, furent encore fréquentées comme lieux de dévotion. Cela du moins devait les faire entretenir. Le pape Symmaque (498) y fit faire de grands travaux. Bientôt après les Goths de Vitigès (537) y portèrent de nouveau la dévastation et le pillage. Le pape Vigile (538) releva les ruines qu'ils avaient faites; et d'autres, après le passage désastreux de Totila (546), s'appliquèrent à y maintenir les cérémonies religieuses. En 733 encore, Grégoire III, portant sa sollicitude sur «les cimetières situés autour de Rome», pourvoyait à ce qui était nécessaire pour la célébration des *natalitia* des martyrs. Mais les ruines pourtant s'accumulaient. A l'approche des Lombards, Paul Ier (757) se décida à transférer dans Rome même les corps des saints, et le *Liber pontificalis* en donne la liste qui en contient plus de cent. Étienne III (768) et Adrien Ier (772) n'imitèrent point Paul Ier et essayèrent de réveiller le zèle pour les Catacombes. Après eux, il parut plus sûr de soustraire les saintes reliques au péril de l'abandon; les translations se renouvelèrent. Au IXe siècle, les Catacombes avaient cessé d'être un but de pèlerinage. En rapportant que le pape Nicolas Ier (858) visitait assidûment les cimetières et y fit rétablir la célébration de la messe, l'auteur de sa Vie constate que l'usage en était depuis longtemps délaissé; les cimetières mêmes situés au voisinage des monastères finirent par tomber dans l'oubli. Au XIVe siècle, on ne compte plus que trois églises attachées aux cimetières suburbains[1]; au XVe siècle, ces trois églises aussi ont disparu; un seul cimetière reste ouvert aux pèlerins, celui qu'on trouve encore sous l'église de Saint-Sébastien et

[1] Saint-Valentin, Saint-Hermès et Saint-Saturnin.

qui est désigné dans les anciens documents sous le nom de *cœmeterium ad catacumbas* : c'est celui qui a fait donner à tous le nom de «catacombes».

Ici finit leur histoire, mais elle va recommencer au siècle suivant. Ce sera l'histoire de leur découverte. J.-B. de Rossi en a retracé le détail au début de son livre. Il la couronne par son livre lui-même; il y complète ce qui a été fait avant lui, par l'exposé des résultats de ses propres explorations, et coordonne le tout dans un tableau où l'on n'a pas seulement la description, mais en quelque sorte la généalogie des Catacombes, leurs premières origines, leurs ramifications, leurs accroissements : histoire qu'il ne prétend pas avoir finie, où il appelle des continuateurs, mais qui ne se continuera que sur le plan qu'il a tracé, comme par la méthode qu'il a mise en pratique. Ce sera donc toujours son œuvre.

Cette méthode, dont il nous a donné les principes dans la grande introduction qui occupe la majeure partie de son tome Ier, il nous en a surtout donné un modèle dans l'étude du cimetière de Calliste qui remplit son second volume.

III

On connaissait par le *Liber pontificalis* l'importance du cimetière de Calliste, mais où était-il précisément dans cette agglomération des Catacombes? C'est J.-B. de Rossi qui en a déterminé la place. Il savait, par l'un des itinéraires, que le pape Corneille y avait été enseveli. Or, en 1849, dans une vigne située non loin de la voie Appienne et assez proche de Rome, il trouva un fragment de marbre où on lisait avec la partie supérieure de la lettre R les mots : NELIUS MARTYR. Il y soupçonna la pierre funéraire du pape, fit acheter la vigne par Pie IX, et commença les fouilles. En 1852, on retrouva

IMPRIMERIE NATIONALE.

la seconde partie de la pierre devant la tombe où le corps avait dû être déposé :

CORNELIVS MARTYR
EP(ISCOPVS)

C'était donc bien le cimetière de Calliste, et la preuve en fut confirmée par la suite. Le cimetière de Calliste est comme le centre des nombreux cimetières ou *areæ* qui se groupent au voisinage de la voie Appienne. C'est encore notre confrère qui a eu le mérite d'en distinguer les différentes parties, de montrer comment les galeries en avaient été construites, comment elles s'étaient successivement superposées ou rattachées les unes aux autres; et avec l'aide de son frère Michel de Rossi, ingénieur et géologue en même temps, il a su en retracer le plan complet et en dresser la carte.

En voici les principales divisions. Sur la voie Appienne, le cimetière de Lucine, qui lui sert en quelque sorte d'introduction; puis une suite de cryptes où l'on distingue : au premier rang la chapelle des papes martyrs du IIIe siècle[1], que l'auteur, à l'aide de débris recueillis parmi les éboulements, a pu restituer, à la façon de nos jeunes architectes de la villa Médicis, non seulement avec ses tombes et une partie de ses inscriptions, mais avec son autel, son siège épiscopal, ses deux colonnes et, de l'une à l'autre, en guise de *ciborium*, l'architrave où l'on suspendait des lampes ou des draperies[2] : chapelle dont le caractère vénéré est attesté par de nombreux *graffiti*, inscriptions à la pointe, où s'exhale la piété des fidèles en invocations parfois des plus touchantes[3]. Près de la cha-

[1] On a vu que les papes des deux premiers siècles avaient été presque tous enterrés auprès de saint Pierre au Vatican.

[2] Comparez la chapelle comme elle était après le déblaiement (*Roma sott.*, t. II, pl. I), et la chapelle restaurée (*ibid.*, appendice, pl. I).

[3] L'auteur met en scène un pieux visiteur du cimetière de Calliste : «Il

pelle des papes, la crypte de Sainte-Cécile; plus loin, la crypte de Saint-Eusèbe, etc.

Ce n'était pas chose facile que de se reconnaître et de se diriger, non pas seulement en amateur et en curieux, mais en archéologue et en historien, dans ce labyrinthe obstrué à dessein en plusieurs endroits, et où les inscriptions ne se retrouvaient souvent qu'en morceaux incomplets, au milieu de décombres de toute sorte. C'est ici que notre confrère a fait preuve de ses éminentes qualités de critique; hardi dans ses hypothèses, réservé dans ses jugements, ne présentant comme fait acquis la conjecture la plus probable qu'après qu'une nouvelle découverte en était venue démontrer la vérité.

Les exemples abondent. Je prends le premier dans le cimetière de Lucine. Qu'était cette Lucine? Le cimetière semblait appartenir à des membres ou à des alliés de la *gens Cæcilia* qui, selon Cicéron, possédait un terrain funéraire sur la voie

doit venir là, le cœur plein du souvenir aimé d'une certaine Sophronie, — sa femme, ou sa sœur, ou sa mère. Avant d'entrer dans le vestibule du principal sanctuaire, il écrit : *Sophronia, vivas. . . cum tuis,* «Sophronie, puisses-tu vivre avec les tiens!». «Un peu plus loin, sur la porte d'une autre chapelle, il réitère le même souhait, mais en lui donnant une forme plus religieuse : *Sophronia (vivas) in Domino,* «Sophronie, puisses-tu vivre dans le Seigneur!». Plus loin encore, près de l'*arcosolium* d'une autre chapelle, la dernière que visitaient en ce temps-là les pèlerins, il trace en caractères plus larges, plus réguliers, en grandes lettres monumentales, cette tendre affirmation : SOFRONIA DULCIS, SEMPER VIVES DEO, «Ma douce Sophronie, tu vivras toujours en Dieu» : et, immédiatement au-dessous, il répète encore, comme ne pouvant se détacher de cette pensée : SOPHRONIA, VIVES, «Oui, Sophronie, tu vivras». Touchante histoire (ajoute la traduction déjà citée), retrouvée sur ces murailles, des sentiments qui se sont succédé dans l'âme de ce pèlerin, à son insu peut-être, pendant qu'il visitait l'un après l'autre les tombeaux des martyrs : d'abord le désir, l'amour, un souvenir fidèle, une tendre espérance, et bientôt, sous la pieuse impression des lieux saints, cette espérance se changeant en une douce confiance, se transformant en une certitude, s'affirmant en un cri de triomphe de l'amour illuminé par la foi.» (*Résumé,* p. 117-178.) Cf. *Roma sotter.,* t. II, p. 15 : «Sublime adieu, non de l'éternel *vale* païen, mais de l'espérance chrétienne et de la foi : *Semper vives Deo.* »

Appienne[1]. Les noms des *Cæcilii* se retrouvaient dans cet hypogée, et en même temps ceux de plusieurs familles qui leur étaient alliées, les *Annii,* les *Pomponii,* les *Attici,* les *Bassi.* Tacite parle d'une dame de l'une de ces familles, Pomponia Græcina, femme de Plautius, accusée de christianisme (*superstitionis externæ*) et déférée à ce titre, selon la coutume antique (*prisco instituto*), au jugement de son mari qui, du reste, l'acquitta (en 58, sous Néron)[2]. La Lucine dont il s'agit, ne serait-ce pas, sous un surnom chrétien, cette *Pomponia Græcina* qui aurait été enterrée dans ce cimetière? C'est, dit J.-B. de Rossi, en émettant pour la première fois cette idée, «c'est une pure supposition. Je n'en veux pas faire une thèse; peut-être mériterait-elle à peine le nom de conjecture. Mais ces tâtonnements, ces efforts de l'esprit qui se précipite en avant, dès qu'il a vu briller une faible lueur au milieu des ténèbres, ont au moins un résultat : ils tiennent l'attention éveillée, aiguisée, prête à tirer profit des moindres indices, à saisir tout ce qui peut jeter un nouveau jour sur des faits historiques, plutôt devinés qu'entrevus[3].» Tout le monde cria qu'il avait deviné juste, et notre confrère, après s'être hasardé sur cette piste dans son premier volume (1864), cherchait à modérer cet entraînement, quand il écrivait dans le second : «Ma conjecture a été accueillie avec beaucoup de faveur; il ne faut pas pourtant lui attribuer plus d'importance qu'elle n'en mérite, mais attendre que des indices plus précis et de nouvelles découvertes monumentales lui viennent donner un fondement plus solide[4].» Ce complément de preuves ne lui fit pas défaut. On n'a point retrouvé la tombe de Pom-

[1] Cic. *Tusc.*, I, 7. Les Metelli dont parle Cicéron dans ce passage étaient de la *gens Cæcilia.*

[2] *Ann.*, XIII, 32.

[3] *Roma sotterranea*, t. I, p. 319, et *Résumé*, p. 167.

[4] *Roma sott.*, t. II, p. 182, et *Résumé, ibid.*

ponia Græcina; mais on a recueilli dans ce cimetière les fragments d'une inscription d'un membre de sa famille, de la fin du IIe ou du commencement du IIIe siècle : ΠΟΜΠΩΝΙΟϹ ΓΡΗΚΕΙΝΟϹ. Si la conjecture n'atteint pas la certitude, elle est, on en conviendra, d'une très grande probabilité, et l'on peut admirer, non moins que la rare faculté de divination de l'auteur, son excessive réserve.

Autre exemple, dans la chapelle des papes : ici c'est une entière restitution. J.-B. de Rossi a déterminé, derrière la chaire épiscopale, la place de deux inscriptions damasiennes : l'une qui raconte le martyre de saint Sixte, surpris, comme on l'a vu plus haut, dans la catacombe de Prétextat, pendant qu'il y célébrait les mystères sacrés, condamné et ramené, avec quatre de ses acolytes, dans le lieu où il avait ainsi manqué à la loi des Césars, pour y subir le dernier supplice, mais porté ensuite dans le cimetière voisin pour y reposer auprès des papes, ses prédécesseurs, avec ses compagnons de martyre; l'autre, qui rappelle en résumé ce que renferme la chapelle papale : saint Sixte et ses compagnons; les chrétiens mis à mort en masse, dont l'auteur a cru retrouver la tombe dans une fosse profonde, ouverte sous le *loculus* à gauche de l'autel; les martyrs, les confesseurs, les vierges, les fidèles de tout âge, parmi lesquels le pieux Damase ne se crut pas digne d'être enseveli. Notre confrère a même retrouvé, dans cette chapelle, sur la paroi intérieure opposée à l'autel, la place d'une plaque de marbre où le pape Sixte III avait, selon le *Liber pontificalis,* inscrit les noms des papes et des martyrs[1] : il ne restait rien de cette inscription, et il l'a rétablie d'une manière plausible par le rapprochement ingénieux de ce livre et du *Martyrologium Hieronymianum.*

Exemple plus frappant encore dans la crypte de Sainte-

[1] *Fecit... platoma in cymiterio Calisti ubi conmemorans nomina episcoporum.* (*Liber pontificalis,* V, XLVI, t. I, p. 234, et les variantes.)

Cécile, une sainte que Tillemont était tenté de ranger parmi les apocryphes, et dont la légende avait pu motiver ce doute par de fausses indications de son temps et de son origine, mais que J.-B. de Rossi revendique pour l'histoire, en dégageant de cette légende des traits auxquels l'étude des catacombes rend toute valeur. Cécile, vierge de noble origine, qui avait voué à Dieu sa virginité, avait été donnée pour épouse à un jeune patricien nommé Valérien, qu'elle convertit à la foi le jour même de son mariage, et qui ne devait être uni à elle que par le martyre. Valérien ayant refusé, ainsi que son frère Tiburtius, de sacrifier aux idoles, ils furent l'un et l'autre mis à mort, et l'officier chargé de présider à leur exécution, Maxime, touché de leur constance, déclara qu'il adoptait leur foi et partagea leur supplice. Cécile fut immolée après eux dans des circonstances que l'on peut laisser, en partie du moins, à la légende[1]; mais où l'histoire reprend

[1] Vers 177, au temps de la persécution de Marc-Aurèle (un philosophe) et de Commode. La basilique de Sainte Cécile *in Transtevere* fut élevée, dit-on, sur l'emplacement de sa maison, où on l'avait condamnée à périr étouffée dans les vapeurs du *caldarium*. M. Edmond Le Blant rapproche de ce fait une découverte que l'on a faite, pendant qu'il était directeur de l'École française de Rome, dans l'église du Cœlius consacrée aux deux martyrs saint Jean et saint Paul. Leur *passio* dans les Bollandistes (26 juin) rapportait qu'ils avaient été secrètement mis à mort dans leur maison, en 362, par ordre de l'empereur Julien (qui avait l'habitude de ces procédés secrets, comme on le voit par sa lettre à la communauté des Juifs, lettre 25, éd. Teubner, t. II, p. 513). Ni Tillemont, ni Ruinart n'avaient attaché d'importance à ce récit; mais pourtant la tradition en subsistait, et au XVIe siècle on avait posé une plaque au milieu de l'église, portant :

LOCVS MARTYRII
SS·IOANNIS ET PAVLI
IN ÆDIBVS PROPRIIS

Un des religieux passionnistes qui desservent cette église, le R. P. dom Germano, eut l'idée de vérifier la chose. Il fit des fouilles et sous le grand autel il découvrit deux chambres dont la seconde, de 7 mètres sur 4m 50, contenait des peintures religieuses, analogues à celles des catacombes. M. Ed. Le Blant fit

ses droits, c'est dans les faits qui ont suivi : invention de son corps dans la pose où elle avait été trouvée mourante et mise au tombeau; translation de ses saintes dépouilles par le pape Pascal Ier (817) en l'église de Sainte-Cécile *in Transtevere;* découverte (1599), huit cents ans plus tard, du caveau où elle avait été déposée, et ouverture du cercueil par le cardinal Sfondrati, du titre de Sainte-Cécile, qui la trouva revêtue comme elle était décrite par le continuateur du *Liber pontificalis*[1].

connaître ces détails à notre Académie par une lettre du 26 novembre 1887 (*Comptes rendus,* p. 466), et par une autre lettre du 4 mai 1888 (*Comptes rendus* de la même année, p. 206), il nous apprenait les suites de ces recherches. Poussées jusqu'au point correspondant à l'inscription encastrée dans le pavé de l'église, les premières fouilles avaient mis à découvert un couloir étroit, fermé à cet endroit par une cloison dans laquelle était pratiquée une petite ouverture carrée. M. Le Blant y retrouvait sans peine «une de ces *fenestellæ* dont parlent les anciens et qui permettaient de jeter un regard sur les tombes des martyrs». Là, plusieurs figures assez mutilées que notre confrère décrit et explique. «La continuation des fouilles, ajoute-t-il dans sa seconde lettre, a fait rencontrer dans un étage inférieur, et à la place même qu'indiquait la tradition, le réduit obscur où les deux saints ont été mis à mort, ainsi que le rapportent les Actes. A l'angle d'un des étroits espaces ouverts dans le sous-sol aux anciens pèlerins se trouve une petite table de marbre, supportée par une colonnette et sur laquelle était posée, ainsi qu'aux catacombes, la vasque contenant l'huile parfumée où brûlaient, sans jamais s'éteindre, les mèches de papyrus allumées devant les tombeaux»; et des *graffiti* tracés sur la muraille témoignaient de la dévotion des visiteurs.

[1] «Couchée sur le côté droit, ses deux bras étendus devant elle, elle semblait dormir profondément. Sa tête était tournée avec une grâce exquise vers le fond du cercueil. Ses genoux, rapprochés l'un de l'autre, étaient légèrement pliés. Le corps était parfaitement intact; après treize cents ans il avait conservé, par un prodige admirable, non seulement l'attitude qu'elle avait prise en mourant, mais la grâce et la modestie qui avaient paru jusque dans son dernier soupir; on avait sous les yeux Cécile elle-même, telle qu'elle fut lorsque, penchée sur le pavé de sa maison, elle exhala son âme... Clément VIII, en ce moment malade à Frascati, envoya le cardinal Baronius, avec mission d'examiner soigneusement les précieux restes. Baronius et Bosio ont décrit l'un et l'autre le spectacle dont ils furent témoins. Pendant quatre ou cinq semaines, Rome entière vint vénérer le corps de la sainte, exposé dans l'église, et satisfaire à la fois sa curiosité et sa dévotion. Le jour de Sainte-Cécile, la tombe fut refermée en

J.-B. de Rossi a retrouvé la chambre où avait été déposée sainte Cécile dans le cimetière de Calliste : c'est la partie du cimetière où l'on voit aussi d'autres tombes de *Cæcilii,* tant chrétiens que païens. La sainte était donc là dans un cimetière de famille. Ce n'est pas sainte Cécile qui a été enterrée près du tombeau des papes ; ce sont les papes qui ont été enterrés près de son tombeau. Postérieurement à sa mort, le cimetière dut être donné à l'Église, avec des terrains adjacents, par les *Cæcilii* devenus chrétiens, et c'est ainsi que ce cimetière, confié par le pape Zéphyrin à l'administration du diacre Calliste et agrandi par des additions postérieures, est devenu le principal cimetière de l'Église de Rome. J.-B. de Rossi a étudié particulièrement et distingué avec son tact habituel les inscriptions et les images d'époque différente que l'on rencontre dans la crypte de Sainte-Cécile. Il a relevé, entre autres, parmi les *graffiti,* les noms de sept ou huit prêtres et d'un notaire, qu'il suppose, non sans raison sérieuse, avoir été les témoins de la translation à l'époque de Pascal Ier. Il a de plus noté un fait qui n'est pas sans valeur pour l'histoire de ce quadruple martyre. Je le reproduis dans les termes où le rapporte le *Résumé* auquel j'ai déjà renvoyé : « Dans le deuxième sarcophage trouvé par Sfondrati sous le maître-autel, et qui, d'après la tradition, devait renfermer les restes de saint Tiburtius,

présence du pape, qui célébra la messe. Le cardinal Sfondrati fit construire le maître autel qui s'élève aujourd'hui au-dessus du tombeau de la sainte ; et sous l'autel il plaça une statue de marbre blanc, due au ciseau de Maderno, qui avait plusieurs fois vu le corps de la vierge et qui le reproduisit dans l'attitude que nous avons décrite. Au bas de la statue est cette inscription :

EN TIBI SANCTISSIMAE VIRGINIS CAECILIAE
IMAGINEM QVAM IPSE INTEGRAM IN SEPVLCRO
IACENTEM VIDI EAMDEM TIBI PRORSVS
EODEM CORPORIS SITV HOC MARMORE EXPRESSI. »

(*Rome souterraine*, *Résumé*, etc., p. 209.)

saint Valérien et saint Maxime, transportés du cimetière de Prétextat dans l'église du Transtévère, on découvrit en effet les corps de trois personnes, deux desquelles, paraissant de même âge et de même taille, avaient été décapitées, tandis que le crâne de la troisième, rompu et brisé, et sa longue chevelure tout imprégnée de sang, paraissaient indiquer un martyr mis à mort à coups de ces *plumbatæ,* ou lanières garnies de plomb, que décrit Prudence et dont on a retrouvé de nos jours un spécimen dans le cimetière de Calliste. Or les Actes de sainte Cécile rapportent que tel fut le supplice de l'officier Maxime, converti, on s'en souvient, par l'exemple des martyrs Valérien et Tiburtius. On peut donc affirmer que, des deux sarcophages trouvés dans l'église de Sainte-Cécile à la fin du XVIe siècle, l'un renfermait les restes de la martyre elle-même, et l'autre ceux des trois martyrs dont l'histoire est liée à la sienne : son époux, son beau-frère et le compagnon de supplice de l'un et de l'autre[1]. »

Un dernier exemple qui montrera comment le génie divinateur de J.-B. de Rossi, aidé de son érudition littéraire, sait tirer parti de la moindre découverte. En 1852 il avait trouvé six petits morceaux de marbre, portant des lettres d'une écriture fort semblable aux caractères damasiens, où l'on ne lisait d'entier que deux mots : SCINDITUR et SEDITIO. Ces deux mots lui rappelèrent une inscription métrique, reproduite dans trois anciens recueils avec attribution au pape Damase. On y parlait de dissensions religieuses, survenues au temps du pape Eusèbe au sujet des *lapsi,* c'est-à-dire des chrétiens qui avaient sacrifié aux idoles pendant la persécution. Le plus grand nombre, disait-on, les voulaient repousser ; le pape Eusèbe leur témoignait plus d'indulgence. Ni le *Liber pontificalis,* ni les historiens ecclésiastiques n'avaient parlé de cette dispute.

[1] *Résumé,* p. 210 et, pour tout ce qui regarde ce sujet, p. 203-223.

Baronius ne pouvait croire qu'ils s'en fussent tus, s'il s'agissait vraiment d'un pape, et il voyait quelque simple prêtre dans l'Eusèbe dont il était parlé; Tillemont et les Bollandistes tenaient au contraire pour le pape, et J.-B. de Rossi inclina vers leur opinion, quand il eut trouvé ces fragments dans la région où les itinéraires plaçaient le tombeau de saint Eusèbe. Mais ce n'était point assez pour qu'il se crût le droit de se prononcer affirmativement. Cinq ans s'écoulèrent avant que les fouilles, appliquées au déblaiement de la chapelle des papes et de la crypte de Sainte-Cécile, fussent reprises au point où l'on avait recueilli ces pierres. On put juger bientôt de l'importance de la crypte. En ce qui touche le sujet dont nous parlons ici, on y retrouva les fragments qui complétaient l'inscription reproduite par les recueils. La première ligne portait en grosses lettres ces mots:

DAMASVS EPISCOPVS FECIT.

L'inscription restituée donne, à la fin, ces autres mots, qui complètent la phrase et en déterminent le sens:

EVSEBIO EPISCOPO ET MARTYRI.

«Damase pape... à Eusèbe pape et martyr.» Il s'agissait donc bien du pape Eusèbe, et l'on a pu dire justement que, par cette restitution, J.-B. de Rossi avait retrouvé une page perdue de l'histoire ecclésiastique. Il y a plus: notre confrère avait reconnu, avec sa lucidité et sa sincérité ordinaires, que les caractères de l'inscription, fort rapprochés de ceux du calligraphe employé par le pape Damase, en différaient pourtant. Il fut donc amené à croire que l'inscription elle-même n'était qu'une copie, une de ces copies faites par les papes Symmaque, Vigile ou Jean III, dans l'œuvre de restauration à laquelle ils se consacrèrent après les dévastations des barbares au VIe siècle. Il en eut la preuve par une autre trouvaille: celle

d'un fragment de l'inscription originale qui corrige une faute de grammaire et de métrique commise par le copiste. Ce dernier avait écrit :

SCINDITVR PARTES POPVLVS.

Le fragment retrouvé par J.-B. de Rossi rétablit la préposition *in* entre les deux mots *scinditur* et *partes :*

SCINDITVR IN PARTES POPVLVS[1].

IV

J.-B. de Rossi, dans la *Rome souterraine,* ne se borne pas à nous faire connaître la distribution des lieux qu'il a explorés et leur histoire; il en tire de précieux enseignements sur le caractère de l'art chrétien qui s'y révèle et même aussi sur la doctrine chrétienne telle qu'elle y était professée[2]. Il montre comme l'art chrétien des Catacombes procède de l'art qui régnait au dehors et en suit le mouvement : très correct d'abord, rappelant, dans les fresques, les peintures de Pompéi, et subissant, par la suite, la triste loi de la décadence; païen encore dans quelques représentations symboliquement interprétées, comme dans la figure d'Orphée qui apprivoisait par ses chants les bêtes sauvages et pouvait remettre en mémoire la descente aux enfers.

La sculpture n'est pas l'art dominant. Les sarcophages que l'on trouve dans les parties les plus anciennes, notamment dans la catacombe de Sainte-Domitille, construite sous les Flaviens, offrent rarement des scènes religieuses. Ce sont le

[1] Voir les fac-similés de l'inscription refaite au VIe siècle et de la restitution de l'original, pl. XII et XIII du *Résumé* déjà cité.

[2] Sur l'art chrétien dans les trois premiers siècles, voir l'ouvrage déjà cité de M. le comte Desbassyns de Richemont, les *Nouvelles Études sur les Catacombes de Rome : histoire, peintures, symboles* (Paris, 1870).

plus souvent encore des sujets païens: l'Amour et Psyché, Ulysse et les Sirènes, peintures qui n'avaient probablement pas pour objet de symboliser l'amour spirituel ou la résistance aux tentations[1]. Quelquefois on a pris les bas-reliefs de cette sorte uniquement pour le marbre, et la pierre est, ou mutilée, ou retournée. Les sarcophages avec sujets chrétiens sont postérieurs à la paix donnée à l'Église, quand le sculpteur, qui travaillait au jour, n'avait plus rien à dissimuler.

La peinture pouvait, sans tant de précaution, représenter, dans les Catacombes où elle était pratiquée, des sujets religieux.

J.-B. de Rossi en fait six classes : 1° peintures symboliques; 2° peintures allégoriques; 3° sujets tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament; 4° images de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints; 5° scènes prises aux Vies des Saints et à l'histoire de l'Église; 6° emblèmes liturgiques; divisions qui n'ont, du reste, rien d'absolu, car certains sujets peuvent se rapporter à plusieurs en même temps.

Le symbole que l'on devrait s'attendre à trouver tout d'abord, c'est la marque du chrétien, c'est le signe de la croix. On ne le trouve dans les temps les plus anciens que sous la forme de la lettre grecque T; en telle sorte que cette lettre exprimant dans la numération le chiffre 300, ce nombre, *τριακόσιοι*, fut quelquefois employé pour dénommer la croix dès l'âge apostolique[2]. Les premiers chrétiens se refusaient, par un sentiment ou de respect ou de prudente réserve, à représenter le crucifix. Le crucifix, dans ces premiers temps, n'est rappelé que par l'image grossièrement blasphématoire que l'on peut

[1] *Résumé*, p. 377.

[2] S. Barnabé, *Ep. cathol.*, c. IX. Cf. Tertullien, *adv. Marcionem*, III, 22 : *ipsa littera Græcorum T, nostra autem T species crucis.* La croix latine n'entra dans l'usage ordinaire que vers le ve siècle. On en trouve cependant un ou deux exemples, qui ne dépassent pas le milieu du IIIe siècle, dans le cimetière de Lucine. (*Roma sott.*, t. I, p. 345, et atlas, pl. XXIII, 1 et 21.)

voir parmi les *graffiti* du Palatin. Le monogramme qui rappelle la croix précéda, sous une forme plus ou moins dissimulée, l'époque où il fut inscrit triomphant sur le *labarum* de Constantin. Avec la croix, il présentait entrelacées les deux premières lettres du mot XPιστός. Comme signe du Christ, on trouve dans les plus anciennes peintures, soit seul, soit avec d'autres symboles, le poisson dont le nom grec ΙΧΘΥΣ reproduisait les premières lettres de cette appellation: Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σώτηρ, «Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur». Tous les témoignages des Pères constatent que le poisson était le signe conventionnel du Christ. Nous le retrouverons dans les peintures liturgiques.

Parmi les autres symboles qui se rapportent aux temps les plus anciens (fin du Ier siècle et première moitié du IIe), mentionnons l'*ancre*, symbole de l'espérance et de la foi, l'ancre dont la branche se termine quelquefois en forme de croix[1]; la *brebis* figurant l'âme fidèle[2]; la *colombe*, non pas seulement le Saint-Esprit comme dans l'Évangile, mais l'âme dégagée des liens terrestres[3]; le *vase*, vase d'élection, posé quelquefois

(1) *Roma sott.*, atlas, t. I, pl. XVIII, 2 et 3; XX, 5; XXIII, 11 (Crypte de Lucine) et dans la période suivante, t. II, pl. XLI, 33, XLVII, 22 et 23; LV, 11; l'ancre au haut d'un mât, XLIX, 26; entre deux poissons, LV, 25.

(2) *Roma sott.*, t. I, pl. XX, 1. L'agneau est aussi la figure du Sauveur. Tel doit être le sens de l'agneau portant la houlette du Bon Pasteur et le vase de lait (*Résumé*, p. 294, et J. de Witte, *Gazette des beaux-arts*, p. 24). Le doute n'est pas possible quand, dans des peintures moins anciennes, on trouve l'agneau nimbé, *Agnus Dei*. C'est ainsi qu'aux époques postérieures il figure communément dans les mosaïques : chapelle de Saint-Jean au baptistère de Latran; églises des Saints Cosme et Damien, de Sainte-Marie *in Transtevere*, basilique de Saint-Clément, etc. (Voir le recueil de J.-B. de Rossi : *Musaici delle chiese di Roma anteriori al secolo XV*, Rome, 1872.)

(3) La colombe. Il n'y a pas de symbole plus fréquent, surtout dans les inscriptions funéraires, colombe simple, ou colombe portant un rameau, signe de paix, *in pace*. Citons, pour le seul cimetière de Lucine qui renferme les monuments les plus anciens : Atlas, t. I, pl. XI, XIV, XVII, XX, 5; XXII, 18, 21 et 22; XXIII, 2. Comme figure du Saint-Esprit, on la trouve dans la scène du baptême

entre deux brebis, auprès de la houlette du Pasteur [1]. Au nombre des allégories se rangent le *Bon Pasteur* [2], la *vigne* [3], c'était encore le Christ : *Ego sum pastor bonus . . . Ego sum vitis* [4], et d'autres paraboles de l'Évangile, surtout au IIIe siècle : les vierges sages et les vierges folles, etc. [5]. L'Ancien Testament offrait, comme le Nouveau, un champ bien vaste à l'artiste, et saint Paul n'y avait-il pas servi d'introducteur en montrant dans les récits du premier des figures applicables à l'autre [6]? Mais le choix des sujets paraît avoir été limité à ceux qui se prêtaient surtout à une interprétation doctrinale, et, sauf quelques exceptions capitales que nous aurons à signaler, ils se rapportent surtout aux périodes suivantes, c'est-à-dire, de Marc-Aurèle à la persécution de Dèce et de Dèce

de Notre Seigneur sur une fresque du cimetière de Lucine (*Roma sott.*, t. I, pl. XIV). Elle se pose, avec la même signification, sur les cordages d'un vaisseau dont le mât est surmonté d'un trident, et où l'on s'accorde à reconnaître le vaisseau de l'Église, dirigé par le Saint-Esprit.

(1) Le vase. *Ibid.*, t. I, pl. XII et XVI, et dans un grand nombre de figures du t. II, XLI, 39 et 54; XLIII, 39; XLIV, 23; LXV, 45 (crypte de Lucine).

(2) *Roma sott.*, t. I, pl. X et XVI (crypte de Lucine). Le Bon Pasteur, dans les fresques de la fin du IIe siècle, est encore représenté avec la brebis sur l'épaule. *Roma sott.*, t. I, pl. X et XI; t. II, pl. XI; XIII, 2, XVIII, 1 et fréquemment dans les images plus grossières qui accompagnent les inscriptions. Quelquefois la brebis est à côté, *ibid.*, pl. XXIX, 10. Le Pasteur est aussi représenté assis ou debout au milieu du troupeau; vers le IVe siècle on le trouve tenant la flûte champêtre : il est peint ainsi dans une fresque un peu mutilée, qui surmonte la tombe monumentale où est placée l'inscription de Damase à Eusèbe, pape et martyr, *ibid.*, t. II, pl. VIII, et pl. XX, 2, au milieu d'un jardin qui figure peut-être le paradis. Le Pasteur avec la flûte champêtre se trouve aussi dans l'atlas du t. III, pl. X, 1 et 2; XL, L, etc. Dans le supplément à l'atlas du tome II, on voit les apôtres courant après les brebis qu'ils ramènent, pl. A.

(3) Voir la vigne peinte sur une voûte du cimetière de Domitille, Ier siècle, dans le *Résumé*, p. 99.

(4) Joan., X, 11; XV, 1 et 5.

(5) Les vierges sages seules dans les plus anciennes peintures; les vierges folles avec elles seulement au IVe siècle : elles ont, non des lampes, mais des torches selon l'usage romain, ce qui ne cadre plus avec l'ensemble de la parabole.

(6) *Hæc in figura contingebant illis.* I *Cor.*, X, 11.

à Constantin. C'est *Noé* dans l'Arche[1]; quelquefois, au lieu de Noé, on y voit une *Orante,* une femme en prière, symbole soit de l'Église, soit de l'âme sauvée par les eaux du baptême; le *Sacrifice d'Abraham* qui figurait le sacrifice du Fils de l'homme, fils de Dieu[2]; Moïse se déchaussant devant le buisson ardent[3]; Moïse surtout faisant jaillir l'eau du rocher[4]; Moïse le chef suprême de l'ancienne loi, figure de celui à qui il a été dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Ce Moïse, c'est saint Pierre faisant jaillir pour les fidèles l'eau du rocher : l'eau du baptême, dit Tertullien; cette source d'eau vive dont parle Jérémie[5] : « la source de l'eau qui jaillit à la vie éternelle », dit le Seigneur[6]. Une preuve directe de l'identification de saint Pierre avec Moïse, dans cette image, nous est donnée par un débris d'un de ces verres dorés que l'on trouve aux Catacombes : dans un fond de coupe, au-dessus de la figure de ce Moïse, on lit Petrus[7]. Les deux figures qui, avec le Moïse, au rocher sont le plus fréquemment représentées sont les deux qui rappellent le plus directement la résurrection, Jonas et Lazare : le prophète *Jonas* jeté à la mer pour le salut du vaisseau; englouti par un monstre et rendu, au bout de trois jours, à la lumière, image en tout du Rédempteur, attestée par l'Évangile[8]; *Lazare* res-

[1] Noé dans l'Arche. Voir la figure dans l'article de M. J. de Witte, p. 28; cf. *Roma sott.*, t. II, p. 334 et 327.

[2] Le Sacrifice d'Abraham, *ibid.*, t. II, pl. XVI, 3, et App., pl. CD, chambre A³.

[3] *Exod.*, III, 5.

[4] *Num.*, XX, 11.

[5] Jerem., II, 13.

[6] Joan., IV, 14.

[7] *Roma sott.*, t. II (lib. II, 13), p. 332.

[8] *Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus* (Matth., XII, 40). Sur Jonas, *Roma sott.*, t. I, pl. IX (crypte de Lucine). On le trouve aussi dans le cimetière de Prétextat (*Bulletin arch.*, 1863, p. 22) et dans maintes fresques du cimetière de Calliste (*Roma sott.*, t. II, pl. XIV, XVI, 9 et 10; pl. XXV, 9; Append., pl. CD, chambre A³; et dans les autres cimetières, t. III, pl. X, etc.

suscité, scène d'histoire qui est aussi un enseignement et une promesse[1]; puis *Daniel* dans la fosse aux lions[2]; les *trois jeunes Hébreux* dans la fournaise, prédécesseurs des confesseurs et des martyrs[3].

On n'a point cherché à représenter autrement que par le bon Pasteur la figure du Sauveur; mais on croit voir, dans l'image fréquemment peinte de la femme en prière (l'*Orante*, comme on dit) ou la Sainte Vierge ou l'Église. L'image de la Sainte Vierge se retrouve, sans conteste, dans un grand nombre de peintures. J.-B. de Rossi en a cité plus de vingt, où elle est la figure principale, associée aux hommages qui sont rendus à son divin fils[4]. Dans une fresque de la catacombe de Sainte-Agnès, elle occupe seule le centre d'un *arcosolium* avec l'enfant Jésus couché devant ; et l'époque en est à peu près fixée : la forme du monogramme inscrit des deux côtés du tableau la fait postérieure à Constantin, et l'absence du nimbe autour des deux têtes sacrées prouve qu'elle n'est pas postérieure au milieu du IVe siècle. Mais il y en a d'autres d'un âge plus reculé. Citons l'Adoration des mages dans le cimetière de Domitille : les inscriptions voisines des Flavius la font remonter aux temps apostoliques, au plus tard aux années qui s'écoulent entre les Flaviens et les premiers Antonins[5];

(1) *Ego sum resurrectio et vita; qui credit im me, etiam si mortuus fuerit, vivet.* (Joan., XI, 25.) Pour Lazare, *Roma sott.*, t. II, pl. XIV, 2, XV, 9; Append., pl. CD, et t. III, pl. VIII et X.

(2) Daniel. *Ibid.*, t. II, pl. XX et dans un bas-relief, t. III, pl. XL.

(3) Ces trois enfants qui refusaient d'adorer l'idole de Nabuchodonosor rappelaient aussi, par le contraste, les trois mages qui étaient venus adorer le Seigneur dans sa crèche.

(4) T. II, pl. XLV, 8, etc.

(5) Dans cette fresque, la Vierge avec l'enfant Jésus tenant la place principale, il y a quatre mages, deux de chaque côté, pour la symétrie; dans une autre du cimetière de Sainte-Agnès, où elle tient la même place, il n'y en a que deux, pour la même raison un de chaque côté. Voir d'autres représentations de la même scène, *Roma sott.*, t. III, pl. VIII et X.

dans le même cimetière, la Vierge seule, tenant l'enfant Jésus; dans le cimetière non moins ancien de Sainte Priscille, contemporaine des apôtres, une autre Vierge serrant l'enfant Jésus contre son sein: peinture qui par son style paraît remonter aux confins de l'âge apostolique : une étoile brille dans le haut du tableau; en face du groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus est un homme, tenant un livre et qui montre l'étoile. Notre confrère voit en lui le prophète Isaïe qui a si souvent comparé la venue du Messie au lever d'un astre : *Oriens ex alto*[1]. Il appuie cette interprétation par le rapprochement d'un verre doré, trouvé dans les Catacombes, où l'identification du personnage avec Isaïe n'est pas douteuse, car dans un compartiment du même verre on le voit scié en deux par les Juifs[2]. D'accord avec Bosio et le P. Garrucci, il a reconnu dans le même cimetière la Vierge, tantôt seule, tantôt avec saint Joseph; une fresque montre l'Annonciation; une autre, Jésus retrouvé par sa mère dans le temple. Il y a des scènes aussi qui se rapportent aux évangiles apocryphes, mais elles ne se rencontrent qu'au ve siècle et aux siècles suivants.

Les saints ou les martyrs sont quelquefois représentés isolément, notamment saint Pierre et saint Paul[3]; mais le supplice des martyrs n'est pas plus reproduit que ne l'est le supplice de la croix. L'art chrétien, dans les premiers siècles, s'en détourne. «On pourrait presque dire de lui, fait observer avec raison le traducteur du *Résumé*, ce que Pascal a dit des Évangiles, dont il reconnaît la divinité à la douceur avec laquelle

[1] Is., IX, 2 et suiv., XLI, 2, L, 3, etc.; cf. Luc, I, 78.

[2] Les figures de la Vierge que nous venons de signaler ont été publiées par J.-B. de Rossi en quatre belles planches sous ce titre : *Imagines selectæ Deiparæ Virginis in cœmeteriis subterraneis udo depictæ*, Rome, 1863.

[3] On trouve aussi d'autres saints, et plusieurs désignés par leurs noms, saint Corneille et saint Cyprien, *Roma sott.*, t. I, pl. VI; saint Sixte et l'évêque Optatus, *ibid.*, pl. VIII et d'autres portraits de dates plus récentes, t. II, pl. VIII; t. III, pl. VI et LI.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ils parlent des bourreaux. La peinture de l'âge des persécutions paraît avoir imité cette douceur inspirée. Elle passe sous silence ce qui pourrait éveiller la haine ou le ressentiment chez tous ces fils ou frères des martyrs qui se rassemblaient dans les Catacombes[1]. » Ce n'est qu'à la fin IVe siècle que l'on commence à peindre leurs supplices; mais on trouve, à une époque antérieure, une scène qui rappelle la persécution, scène que J.-B. de Rossi déclare unique pour ce temps-là. Le magistrat est debout sur son tribunal, l'air dur, le geste menaçant; devant lui sont deux hommes, l'un jeune, d'une contenance assurée, le front serein, le regard d'un éclat incomparable; c'est la foi qui le soutient et qui l'anime. Quel est l'autre? un compagnon du jeune confesseur, ou son accusateur? Les traits du visage et l'attitude du corps sont tellement effacés, qu'on ne le peut dire; mais il y a un quatrième personnage dont le caractère n'est pas douteux : c'est le prêtre païen, venu pour présider au sacrifice exigé; il se retire, se tenant de la main le menton, évidemment peu satisfait du succès de son ministère. Plus d'une question peut être débattue sur ce tableau, et J.-B. de Rossi n'en néglige aucune[2]; mais ce qu'il met hors de toute contestation, c'est qu'il s'agit là du jugement d'un ou de deux martyrs, et que l'œuvre, qui n'a rien de byzantin, décèle un artiste du milieu environ du IIIe siècle.

[1] *Résumé*, p. 323; cf. *Roma sotterranea*, t. II, p. 351-360 (lib. II, c. 14).

[2] Serait-ce, dit-il, ce qui est resté du monument primitif des saints Catocerus et Parthenius (dont il parle en cet endroit) après l'enlèvement de leurs reliques? c'est au moins une tombe qui a contenu les dépouilles de quelque martyr dont on a voulu glorifier la généreuse confession. On peut distinguer sur la tête et du juge et du prêtre une couronne. (Atlas, t. II, pl. XX et XXI.) Pour le prêtre, cela ne fait point difficulté : ce serait le prêtre couronné pour le sacrifice, *sacerdos coronatus* (on connaît le *rex sacrorum*); pour le juge il en est autrement. Le juge aurait-il ceint la couronne pour amener le chrétien à participer au sacrifice? L'auteur n'incline pas à l'admettre. Il aimerait mieux croire que ce magistrat couronné, c'est l'empereur. (*Roma sott.*, t. II, p. 219-221.)

Il y admire « un des plus insignes échantillons de l'art chrétien primitif, essayant de reproduire en image les sublimes élans de l'âme chrétienne, inspirée par la foi, et la sereine magnanimité des martyrs du Christ devant leurs persécuteurs ».

Les peintures liturgiques sont celles auxquelles J.-B. de Rossi attache bien justement le plus d'importance : car elles mettent sous nos yeux le culte pratiqué par l'Église dans les premiers âges du christianisme et nous en montrent la perpétuité, notamment en ce qui touche les sacrements, le baptême, l'eucharistie, la pénitence : allusions inintelligibles pour les infidèles, mais comprises des chrétiens. On ne pourrait, sans le secours des figures, faire suivre la fine et persuasive interprétation de l'auteur dans la description des scènes représentées sur les parois des chambres de la première *area* du cimetière de Calliste. Bornons-nous à quelques exemples. Le baptême, symbolisé ailleurs par l'eau qui jaillit du rocher, sous la verge de Moïse, par la piscine de Bethsaïda, est expressément représenté : baptême par immersion et surtout baptême par aspersion ; celui qui le reçoit n'est guère dans l'eau que jusqu'à la cheville[(1)]. La pénitence est figurée par le paralytique emportant son grabat, car il rappelle la scène où le Sauveur, au grand scandale des pharisiens, dit à cet homme : « Tes péchés te sont remis[(2)]. » — L'eucharistie, qui a fréquemment pour symbole le poisson, ou le poisson et le pain[(3)], est figurée aussi, dans une curieuse peinture, sous les deux espèces du pain et du vin, par un poisson qui supporte une corbeille con-

[(1)] *Rom. sott.*, t. I, pl. XIV (baptême de J.-C.) ; et pour le baptême par aspersion, *Roma sott.*, t. II, p. 334, et dans l'atlas, pl. XVI, 5 ; cf. pl. XV, 6, et Append. pl. CD, chambre A[3].

[(2)] *Ibid.*, t. II, pl. XVI, 8 ; cf. Matth. IX, 1-7.

[(3)] Poisson sur la table eucharistique avec des pains, *l. cit.*, t. II, pl. XV ; table eucharistique : d'un côté, un homme tendant la main sur le poisson, et de l'autre, une *Orante*, *ibid.*, XVI, 1.

tenant des pains et du vin dans un vase transparent [1]. Les peintures des Catacombes confirment donc ce qu'enseignait l'inscription d'Autun, connue depuis 1839 :

Ἰχθύος οὐρανίου θεῖον γένος

Du céleste poisson divine race,

dont les cinq premiers vers offrent, en acrostiche, le nom de *Ἰχθύς*, et le dernier, la communion sous les deux espèces :

Ἔσθιε, πῖνε, δυοῖν Ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.

Mange, bois, possédant Ichtys dans les deux mains [2].

Ajoutez une scène que l'on retrouve dans plusieurs chambres souterraines et qui rappelle les sept disciples réunis dans un dernier repas, après la pêche miraculeuse, par le Seigneur ressuscité [3] : sept hommes autour d'une table où se trouvent un poisson et des corbeilles de pain à l'entour [4], symbole de l'eucharistie par le poisson et le pain, et de l'Église par la pêche miraculeuse que ce tableau remet en mémoire [5].

Ces représentations, notamment celles que l'on trouve encore dans les chambres dites «des sacrements», composaient, selon l'expression de notre confrère, une sorte de catéchisme

[1] *Roma sott.*, t. I, pl. XVI (crypte de Lucine).

[2] Edm. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 4. — Le vase de lait, placé sur un autel entre deux brebis dans les peintures du premier âge (*Roma sott.*, t. I, pl. XII : crypte de Lucine), a été regardé comme le symbole du Pasteur qui est le Christ, et du vase eucharistique. (Voir le *Résumé*, p. 293 et suiv.)

[3] Joan., XXI, 1 et suiv.

[4] *Roma sott.*, t. II, pl. XIV, XV, XVI, XVIII, et App., pl. B et C D. Le nombre des corbeilles varie de six à dix.

[5] L'antiquité du dogme eucharistique est un sujet que M. de Rossi a traité avec prédilection dans plusieurs endroits de la *Rome souterraine*, particulièrement dans ses études sur la très ancienne crypte de Lucine et dans maints articles de son *Bulletin d'archéologie chrétienne*. Voir Guiraud, *Revue historique* (mai-juin 1895, p. 56).

en images : et elles prouvent la continuité du dogme évangélique dans les croyances et dans les pratiques des chrétiens, à travers les temps de persécution, jusqu'au jour où l'Église en dressa le canon dans ses premiers conciles [1].

Cette grande étude que J.-B. de Rossi avait poursuivie dans tous les recoins du cimetière de Calliste, il ne pouvait manquer de la continuer dans les autres Catacombes qui devaient lui fournir de nouveaux arguments à l'appui de ses démonstrations. Son troisième volume comprend deux grands sujets : 1° le cimetière de Sainte-Sotère et les autres nécropoles, soit sous terre, soit sur terre, incorporées au cimetière de Calliste entre la voie Appienne et la voie Ardéatine; 2° le cimetière de *Generosa super Philippi* au cinquième mille de la *Via Portuense*, près le bois des Arvales. Un quatrième volume devait être consacré tout entier au cimetière si important de Sainte-Domitille : les planches en couleur en sont seules achevées; un cinquième, au cimetière non moins ancien de Sainte-Priscille :

[1] «L'étude des peintures liturgiques, dit l'auteur en terminant son chapitre sur ce sujet, confirme les remarques faites dans un précédent chapitre sur l'ordre dans lequel s'est opéré le développement successif de l'art chrétien, le symbole s'évanouissant graduellement et la représentation des faits historiques prenant peu à peu sa place. Les deux *cubicula* (A^3 et A^2) que nous venons d'étudier furent creusés et décorés vers la fin du IIe siècle ou les premières années du IIIe, les trois *cubicula* voisins, quelques années plus tard. Dans les peintures des deux premiers, l'allégorie s'exprime souvent au moyen de traits empruntés aux histoires des deux Testaments, mais les représentations purement symboliques y sont encore nombreuses. Dans les trois plus récents, les sujets sont les mêmes, les scènes analogues; mais tout mode d'expression purement hiéroglyphique ou symbolique a disparu, le caractère historique domine. Dans un *cubiculum* encore plus récent, voisin de la crypte de Saint-Eusèbe, ce caractère s'accentue davantage. Les détails sont plus précis, plus réels que dans les *chambres des sacrements*. L'artiste ne se contente plus de représenter le fait biblique d'un trait simple et sommaire; il en trace le tableau exact, circonstancié. L'histoire a tout envahi, tout alourdi; les signes purement abstraits, purement idéographiques ne se voient plus.» (*Résumé*, p. 349.)

la matière seule en a été réunie; mais avec l'ardeur que notre savant confrère a inspirée à ses disciples pour ces études, on peut espérer que rien n'en sera perdu[1].

Ce qui résulte de ce beau travail, c'est d'abord, au point de vue historique, que les cimetières chrétiens des premiers temps n'étaient point cachés, comme on l'avait cru; qu'ils n'occupaient pas seulement le sous-sol, mais que la propriété du sol y était jointe et que le droit de sépulture commune, sauf suspension à quelques époques de la persécution, était reconnu aux chrétiens par les lois de l'Empire; ensuite, au point de vue du dogme, que les images étaient loin d'être bannies du culte de l'Église : ce qui condamne les iconoclastes de tous les temps; que la vénération de la sainte Vierge remonte au premier âge, ainsi que la primauté de saint Pierre, saint Pierre représenté sous la figure du chef de l'ancienne loi, Moïse, faisant jaillir l'eau du rocher. Ajoutez les invocations des saints, la prière pour les morts, enfin la pratique des sacrements, baptême, eucharistie, pénitence, telle que nous l'avons indiquée ci-dessus.

Ces faits, J.-B. de Rossi n'entreprend pas de les discuter en polémiste ou de les démontrer dogmatiquement en théologien. Il les expose, mais avec une telle abondance, une telle clarté, qu'il amène le lecteur à en tirer lui-même les conclusions qui en affleurent, pour ainsi dire, à la surface. Si, pour lui, c'est l'évidence même et s'il est heureux de mettre en lu-

[1] Au cours de ces travaux, il saisit une occasion d'attirer l'attention générale sur le sujet qu'il avait tant à cœur. Dans l'Exposition universelle de 1867, il mit sous les yeux du public un modèle d'une catacombe, et rédigea tout exprès un petit livre pour la faire connaître en détail aux visiteurs de toutes les contrées que cette solennité avait amenés à Paris : *Aperçu général sur les Catacombes de Rome et description du modèle d'une catacombe, exposé à Paris en 1867*; Paris, 1867.

mière les preuves qui confirment sa foi, il faut reconnaître qu'il n'a jamais cessé de mériter cet hommage rendu à sa critique : «Sa foi n'a jamais gêné la liberté du savant.» — C'est, ajoute le même disciple qui en témoigne, qu'elle était en même temps très éclairée. Elle savait ce qui était de son domaine intangible, ce qui «avait été abandonné aux libres discussions des hommes»; elle ne se croyait pas ébranlée par le peu de solidité de traditions adventices. «Le peu de solidité de certaines légendes hagiographiques lui importait peu; mais surtout il lui répugnait, comme une lâcheté et une hypocrisie, d'être servi par des réticences ou des entorses données à la vérité scientifique[1]».

V

Les Catacombes renferment de nombreuses inscriptions et il y en a ailleurs encore dans Rome qui remontent aux premiers siècles de l'Église. J.-B. de Rossi, en explorant les basiliques et les cimetières souterrains, ne pouvait point ne pas être frappé de leur importance pour qui veut connaître à fond la société chrétienne primitive. Il s'appliqua donc à les recueillir. Le second de ses grands ouvrages : *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ septimo seculo antiquiores*, date du même temps que sa *Rome souterraine*. Le tome I, commencé en 1857, parut en 1861, avec une dédicace à Pie IX, comme le premier volume de la *Rome souterraine* en 1864 : dédicaces dignes, par leur grand style et leur noble simplicité, d'être placées en tête de ces recueils consacrés à l'honneur de

[1] M. Guiraud, dans la *Revue historique*, mai-juin 1895, p. 63. «Avant J.-B. de Rossi, l'archéologie chrétienne n'était qu'un passe-temps d'amateur; avec lui, elle est devenue une science.» Mot de M. Mommsen, cité par M. l'abbé Duchesne, *Bulletin critique*, 1er octobre 1894, p. 372.

l'Église et à la gloire des martyrs[1]. Dans sa préface, il passe en revue les recueils où se retrouvaient avant lui les inscriptions chrétiennes : inscriptions confondues d'abord avec les autres, puis réunies à part (Gori, Marini, Angelo Mai, etc.); c'est en 1842 que lui-même songea à les recueillir pour Rome et pour les temps antérieurs au VIIe siècle. Il fait connaître le plan qu'il a cru devoir adopter, conciliant, autant que possible, l'ordre topographique et l'ordre chronologique, et faisant des inscriptions deux parts : les épitaphes, à commencer par celles dont la date est certaine (c'est la matière de son premier volume), et les inscriptions sacrées et historiques qu'il réservait pour le tome second. Il indique les règles qu'il a suivies, soit dans la reproduction des textes, soit dans leur commentaire. Ses prolégomènes exposent plus longuement les notions indispensables à une sérieuse étude de la matière; puis ses tables se déroulent dans le cadre qu'il s'est prescrit[2].

L'éminent archéologue si épris des monuments chrétiens ne pouvait pourtant pas se refuser de les suivre jusque dans le

(1) *Dédicace du tome I des* Inscriptions chrétiennes :

LIBER·SACER·ESTO
HONORI · ET · NOMINI
PII·IX·P·M
CVIVS·PROVIDENTIA·ET·IVSSV
HAEC·VETERIS·AEVI·CHRISTIANI
ROMANA·MONVMENTA
IN·LVCEM·PRODEVNT

Dédicace du tome I de la Roma sotteranea :

PIO·IX·PONT·MAX
ALTERI·DAMASO
QVI·MONVMENTA·MARTYRVM
MILIARII·SAECVLI·RVINIS·OBRVTA
IN·LVCEM·REVOCAT
HAEC·VOLVMINA·IVSSV·EIVS·CONFECTA
AVCTOR
D·D

(2) Le volume suivant, qui a paru en 1888, n'est donné que comme la 1re partie du tome II.

moyen âge. Il y arrive avec le troisième de ses grands ouvrages : *les Mosaïques des églises de Rome antérieures au xve siècle*[1]; c'est un sujet qui l'occupa plus de vingt ans (1872-1894) et l'occupait encore lorsqu'il mourut[2]. Il a pu faire exécuter sous ses yeux les magnifiques chromolithographies qui forment le fond de la publication, et sur les épreuves de la 26e livraison il avait écrit de sa main le mot *fin;* mais une grande chose leur manque : c'est l'introduction dont il devait les faire précéder; et nous savons, par celles qu'il a écrites pour ses deux autres ouvrages, ce que l'on perd à ne pas l'avoir[3].

Le renom que notre illustre confrère s'était acquis dans le monde savant, par ses premiers travaux, avait fait rechercher ses conseils, sa collaboration même, s'il la pouvait donner, pour tous les grands recueils épigraphiques dont notre siècle s'honore. Il collabora à l'édition des *OEuvres de Borghesi,* que Napoléon III fit commencer et que notre Académie est à la veille d'achever; dès 1854, il était considéré comme le plus digne successeur du grand épitaphiste. Il publia aussi, avec M. Henzen, les inscriptions latines de Rome dans le *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin. Mais les découvertes que lui faisaient faire ses explorations de chaque jour ne comportaient pas les lenteurs des publications, en quelque sorte décennales, de ses *in-folio.* C'est pourquoi, dès 1863, il commença à faire paraître le *Bulletin d'archéologie chrétienne,* qu'il rédigea seul pendant plus de trente ans. On peut voir, dans le catalogue

(1) *Musaici delle chiese di Roma anteriori al secolo xv.* Rome, 1872, atlas grand in-fol., avec explication des planches en italien et en français.

(2) Voir Giraud, art. cité, p. 61.

(3) Il écrivait le 17 mai 1893 à notre confrère M. Müntz, son ancien disciple de Rome : «Je viens de publier le cahier de mes mosaïques, contenant les planches de Sainte-Marie-Majeure. Maintenant je dois m'occuper des planches des fragments; puis de l'introduction générale à ce grand ouvrage qui heureusement touche à son terme.» (*Gazette des beaux-arts,* octobre 1895, p. 513.)

placé en tête des *Mélanges*[1] que l'École française de Rome a fait paraître en l'honneur de sa 70e année, le nombre et l'importance des notices archéologiques de toutes sortes qu'il y a insérées. Et il y faut joindre les nombreux articles qu'il donna aux principales revues savantes de France, d'Allemagne ou d'Italie[2]. Attaché avec le titre de *scriptor* à la bibliothèque Vaticane, il avait une merveilleuse connaissance des manuscrits comme des monuments dont le soin lui était confié. Il prit part à la rédaction du *Catalogue des manuscrits latins du Vatican;* il attacha son nom à la magnifique édition des *Plans de Rome antérieurs au XVe siècle*[3], et décrivit, avec la science qu'il en avait acquise, le Musée d'épigraphie chrétienne qu'il avait, sur l'ordre de Pie IX, installé au palais de Latran.

Il avait pour Pie IX une vénération sans égale et une reconnaissance assurément bien méritée. Pie IX n'avait pas cessé d'encourager ses travaux et de les honorer de son patronage. Le saint pontife avait voulu visiter, en le prenant pour guide, le cimetière de Calliste qu'il l'avait mis à même de déblayer, lieu consacré par les tombes de tant de papes martyrs; et c'est à ses frais qu'avait été commencée la publication de la *Rome souterraine.* Quand les Italiens eurent fait la facile conquête de Rome, entrant par la brèche, comme pour mieux constater que c'est par la force qu'ils l'occupaient; quand le roi d'Italie vint s'établir au Quirinal, en face du Vatican, J.-B. de Rossi n'hésita

(1) *Mélanges J.-B. de Rossi,* Paris, Ernest Thorin, 1892. Ce catalogue, rédigé en 1882 sous les yeux de J.-B. de Rossi par M. le professeur Galti, son auxiliaire, a été complété par le même jusqu'en 1892.

(2) On en trouve l'énumération dans le même catalogue.

(3) *Piante iconografice e prospettiche di Roma anteriori al secolo XV* (1879); ce n'était que le prélude d'un ouvrage plus considérable dont il avait conçu l'idée : «Mon texte, écrivait-il le 22 mai 1879 à M. Müntz, est un tableau général et le canevas, le classement d'un grand ensemble, plutôt que l'œuvre complète et définitive. Mais la publication des plans restera.» (*Gazette des beaux-arts,* décembre 1894, p. 514.)

pas entre les deux puissances. Il resta fidèle à la cause du souverain dépouillé :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Il dédaigna les honneurs et la fortune, dont la source était ailleurs (et l'on ne demandait qu'à la lui ouvrir), se tenant du reste en termes convenables à l'égard des autorités nouvelles dont il était devenu civilement le justiciable. Toujours et foncièrement Romain (c'est le titre qu'il ajoutait à son nom dans ses grandes publications, *Romanus*), il ne refusa pas de prendre part à la vie municipale de Rome. Il y fit partie du conseil communal, lorsque les catholiques furent autorisés par le souverain pontife à se présenter aux élections, et il usa de l'influence qui s'attachait à sa personne et à son caractère pour faire prendre à une majorité, qui n'était pas toujours de son esprit, des mesures favorables à sa grande œuvre. Toujours il reçut en «galant homme» le monde officiel qui venait se grouper autour de lui dans ses conférences aux catacombes; mais en 1877, quand parut le troisième volume de son grand ouvrage, c'est toujours à Pie IX qu'il le dédia : appelant les papes, les martyrs, tout le peuple de la primitive Église de Rome à saluer, dans sa cinquantième année d'épiscopat, Celui qui avait restauré leurs tombes; il aurait pu dire : le vicaire du Christ sur son calvaire :

PIO·IX·PONT·MAX·
ALTERI·DAMASO·
SACRARVM·CRYPTARVM·CVLTORI·RESTITVTORI·
ANNO·REDEVNTE·QVINQVAGESIMO·
A·DIE·QVA·EPISCOPVS·INITIATVS·EST·
PONTIFICES·MARTYRES PLEBS·VNIVERSA·
PRIMITIVAE·ECLESIAE ROMANAE·
IPSIS·E·SEPVLCRIS·PLAVDVNT·
ET·QVINQVENNALIA·MVLTA·PRECANTVR·
FELICITER

Jamais savant ne fut plus libéral dispensateur de son érudition. Cette science qui avait fait sa réputation en Europe, il ne demandait qu'à la répandre. Dans la Rome du Vatican, il n'y a point d'étrangers. Il accueillait avec empressement les amateurs des antiquités chrétiennes, qui étaient pour lui comme des frères, et je n'oublierai jamais avec quelle bonne grâce, voulant aussi, sans doute, faire honneur à votre Compagnie en ma personne, il me conduisit dans la catacombe de Calliste et m'en fit voir les endroits les plus sacrés, animant de sa vive parole le commentaire qu'il en refaisait à mon usage.

Dans les derniers temps, un mal terrible le frappa sans l'abattre. Un jour qu'il était à l'église, en prière, il fut atteint de paralysie, et resta perclus du côté droit. Plus de visites à ses chères catacombes; mais il ne s'en désintéressait point. Sa parole, quoique embarrassée, ne faisait pourtant pas défaut à sa pensée, et sa mémoire était intacte. Le pape Léon XIII, qui avait hérité de toute la bienveillance de Pie IX à son égard, lui avait fait accepter un appartement dans son palais de Castel Gandolfo : c'est là, dans cette résidence où la papauté, quoique absente, est toujours reconnue souveraine, que ce champion des antiquités chrétiennes de Rome, ce cardinal laïque, comme on l'appelait, confesseur de la foi à sa manière, restaurateur et gardien des tombes des martyrs, termina lui-même sa carrière, se reposant dans la paix du Seigneur (20 septembre 1894).

On n'avait pas attendu sa mort pour lui rendre les honneurs dus à ses éclatants mérites. Comme il arriva à notre glorieux Pasteur, on voulut, quand il accomplit sa soixante-dixième année, célébrer une vie déjà si bien remplie. De toutes parts, des amis, des disciples inconnus accoururent pour lui payer le tribut de leur admiration (20 avril 1892), et le gouvernement français voulut s'y associer en l'élevant du grade de

commandeur, qu'il avait depuis 1879, à celui de grand officier de la Légion d'honneur[1]. Les éloges funèbres ne lui ont pas manqué. Parmi ceux qui déposèrent l'hommage de leurs regrets et de leur affection sur sa tombe, je suis heureux de rencontrer plusieurs de nos confrères, M. Edmond Le Blant, son vieil ami, son émule dans l'étude des inscriptions chrétiennes, qu'il avait recueillies pour la Gaule, comme lui, Romain, pour la ville Éternelle; Auguste Geffroy, que la mort vient de nous enlever; l'abbé Duchesne, tous les trois successivement directeurs de cette École de Rome, que J.-B. de Rossi aimait tant, et M. Müntz, qui en faisait partie dès l'origine, avec l'abbé Duchesne; puis deux autres membres plus jeunes de cette école, élèves aussi de l'École normale, deux écoles qui me sont chères à plus d'un titre, M. Pératé et M. Guiraud; enfin un autre savant chrétien, bien connu de notre Académie par ses travaux, M. Paul Allard[2], qui traduisit en français et enrichit de notes le *Résumé,* fait en anglais, de la *Rome souterraine.* Ils ont dit, ayant si longtemps conversé avec lui, quelle simplicité il y avait dans toute sa vie, quel charme dans son esprit, quelle bonté dans son âme : «L'homme, dit l'abbé Duchesne, était assurément plus grand encore que le savant. C'était un saint. Son amitié était la plus sûre, son dévouement le plus sincère, le plus actif qui se puisse imaginer.» — «Il avait, dit encore notre confrère, en terminant quelques pages émues qu'il lui avait consacrées, il avait

[1] Chevalier de la Légion d'honneur, le 31 mai 1860, J.-B. de Rossi avait été promu directement commandeur le 17 juin 1879 et fut nommé grand officier le 7 avril 1892. On peut bien croire qu'à Rome, à la Cour pontificale, il avait tous les insignes d'honneur dont un savant pouvait être décoré.

[2] Article nécrologique publié dans *le Correspondant* du 10 octobre 1894. A ces notices que j'ai déjà citées il faut joindre les inscriptions et élégies latines composées en son honneur par M. David Farabulini, prélat de la maison pontificale, Rome, 1895, *In Joannem Baptistam de Rossi, equitem torquatum, inscriptiones et carmina.*

dans l'âme une paix profonde et communicative. *In pace.* Il a souvent déchiffré ces mots sur les épitaphes des anciens chrétiens, on peut les prendre comme la formule de sa vie. Ils ont retenti parmi les prières que l'Église a prononcées sur la tombe de son illustre fils. On les gravera sans doute sur son marbre funéraire. Ses disciples, ses continuateurs voudront s'en inspirer; ce ne sera pas le moindre des hommages qu'ils rendront à sa chère mémoire. »

Je ne puis mieux faire que d'emprunter ces paroles d'un ami et d'un collaborateur, qui est aussi de notre Compagnie, pour saluer d'un dernier adieu, au nom de l'Académie, le confrère illustre qu'elle a perdu.

LE TRÉSOR D'ARGENTERIE DE BOSCOREALE,

PAR

M. HÉRON DE VILLEFOSSE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Messieurs.

Le voyageur qui vient de traverser l'Italie et qui arrive sur les bords du golfe de Naples se sent pénétré d'une vive émotion à la vue du spectacle que la nature offre à ses yeux. Mais la beauté du paysage et la mer qui brille à ses pieds ne peuvent absorber entièrement sa pensée. Mille souvenirs assiègent son esprit ; le plus vif, le plus pressant est celui de Pompéi et c'est vers Pompéi qu'il dirige ses premiers pas. La catastrophe qui a enseveli cette ville l'a préservée en même temps d'une ruine fatale; elle l'a rendue immortelle, autant du moins qu'on peut l'être ici-bas. Dans sa fureur, le Vésuve a été le plus précieux auxiliaire de l'archéologie. L'étude du passé console souvent; elle repose toujours des agitations du présent. Rendons grâce au Vésuve de nous procurer aujourd'hui de si douces et de si tranquilles jouissances.

Nous lui devons la conservation du trésor d'argenterie de Boscoreale dont le Louvre vient de s'enrichir. Mais, dans cette circonstance heureuse, il n'est pas seul à mériter nos remerciements. Le donateur généreux qui a voulu doter son pays de cette surprenante découverte a des droits plus directs et plus réels à notre gratitude; c'est à lui que revient la meilleure part de notre reconnaissance.

Boscoreale est situé à 1,500 mètres au-dessus de Pompéi, au sud-est du Vésuve, dans un mouvement de terrain d'où l'on jouit d'une vue fort étendue. Des fouilles entreprises sur ce point, dans une propriété particulière, au mois de septembre 1894, donnèrent des résultats intéressants. On y découvrit une villa romaine dont l'installation indiquait une grande aisance et même certains raffinements de luxe et de confort. A la différence de presque toutes les maisons de Pompéi, où d'actives recherches furent faites après l'éruption du Vésuve, celle-ci n'avait pas été fouillée. Le propriétaire, ou les voleurs, n'étaient pas venus remuer l'épaisse couche de cendres qui la recouvrait, et, depuis plus de dix-huit siècles, personne n'avait troublé le repos de ces ruines. Les objets familiers étaient à leur place, les instruments aratoires semblaient attendre le laboureur, et les provisions de tous genres, renfermées dans d'énormes jarres, paraissaient à peine entamées.

Les fouilles continuaient paisiblement depuis plusieurs mois, quand le 13 avril de cette année, la veille de Pâques, la pioche des ouvriers s'arrêta devant un squelette. L'homme avait été renversé la face contre terre, étouffé sous la pluie de cendres chaudes qui tombait de tous côtés. Dans ses doigts crispés il tenait des bracelets et une longue chaîne d'or semblable à celles dont les femmes étrusques entouraient leur poitrine; plus de mille monnaies en or portant les effigies des premiers empereurs, depuis Auguste jusqu'à Vespasien, étaient éparpillées à ses côtés. Il avait été terrassé par le fléau devant une petite cachette où, sans doute, il venait de déposer une partie de son précieux chargement. C'est, en effet, dans cette cachette que furent trouvées les pièces d'argenterie exposées aujourd'hui au Louvre. Réunis à la hâte, ces objets avaient été enveloppés dans une étoffe dont il reste encore des fragments, adhérents au métal, sur la panse de plusieurs vases.

Le trésor de Boscoreale a une telle valeur artistique, il four-

nit des notions archéologiques si précises et si curieuses, il éclaire d'une lumière si vive certaines questions relatives à la fabrication même de l'argenterie antique, qu'on ne peut hésiter à le classer au premier rang. Au point de vue numérique, c'est le plus considérable de tous les trésors du même genre; de plus, il se présente à nous avec une date certaine. Tous les objets qu'il renferme ont été fabriqués avant l'année 79; ils remontent aux derniers temps de la république ou aux premières années de l'empire.

L'ensemble du trésor peut se diviser en deux groupes distincts, celui des ustensiles et celui des pièces d'art.

Les ustensiles sont nombreux. On y trouve d'élégantes patères décorées d'ornements légers : feuillages ou rosaces, thyrse entouré de bandelettes, poissons se jouant au milieu des flots, coquillages, Amours montés sur un dauphin ou brandissant un trident. Partout la fantaisie la plus libre s'est donné carrière, mais elle est restée toujours dans la limite du bon goût. La panse de deux patères est ornée de cannelures symétriquement disposées les unes à côté des autres et dont un point en relief relève seul la monotonie: l'effet de cette décoration si simple est charmant. Voici de petits plateaux ressemblant aux soucoupes de nos tasses à thé; un plat d'argent, muni d'oreillettes, où les corps souples de deux dauphins se confondent avec les cous de deux cygnes; un grand gobelet couvert d'un semis de plumes d'oiseau finement gravées. Voici des cuillers de toutes formes et de toutes dimensions, des moules à pâtisserie, des aiguières, de petites coupes pour déguster le Falerne ou pour boire le vin du Vésuve; des récipients ronds, à bec, munis de longs manches et ressemblant à nos cuillers à punch; une série de délicieux supports soutenus par des griffes de lion que des têtes d'enfants ailés rattachent aux bords de la ta-

IMPRIMERIE NATIONALE.

blette; enfin une variété d'ustensiles qui piqueront la curiosité des archéologues et attireront l'attention de la foule. Nos orfèvres parisiens trouveront là des modèles excellents à imiter.

Il faut signaler rapidement ces objets pour arriver aux pièces capitales de la trouvaille. L'ensemble en est tout à fait merveilleux. Pour la plupart elles sont l'œuvre d'artistes grecs et nous offrent une série de compositions d'une grâce sincère et d'une fraîcheur incomparable, où le goût s'allie à un juste sentiment de la mesure et de la vérité, où l'importance des sujets est bien proportionnée à la place qu'ils occupent, où l'ordonnance générale demeure constamment harmonieuse. Rien n'y sent la recherche ; l'élégance y est simple et de bon ton.

On devine qu'un amateur intelligent a présidé au choix de ces pièces rares. Ce n'est pas une argenterie achetée d'un seul coup, en bloc, pour monter une maison ou pour garnir des dressoirs; c'est une collection faite sans hâte et en connaissance de cause. Les pièces sont usées inégalement; elles ont passé par plusieurs mains; on y lit les noms de propriétaires différents; il est évident qu'elles ont été acquises à diverses reprises et dans des circonstances indépendantes les unes des autres. Deux canthares ont appartenu à un certain M. Attius Clarus; quatre délicieuses salières proviennent de l'affranchi impérial Pamphile, d'autres ne portent aucun nom et semblent sortir directement de l'atelier où elles ont été exécutées. Notre homme puisait donc à deux sources distinctes, la vente publique et le magasin de l'orfèvre. C'était un connaisseur, ou du moins il pouvait passer pour tel, car il avait su se procurer trois pièces portant des signatures d'artistes. Nous savons jusqu'à quel point l'amour de l'argenterie était poussé chez les riches Romains; il n'y a donc là rien qui puisse nous surprendre.

Sans parler de Verrès, qui avait augmenté ses collections aux dépens de celles des Siciliens, ni du viveur Charinus, qui

prétendait posséder des échantillons de toutes les orfèvreries du monde, il serait facile de citer bon nombre d'amateurs contemporains. Quand Pétrone fait dire à Trimalcion : «L'argenterie, j'en suis fou!»; quand il lui fait décrire complaisamment devant ses convives les scènes mythologiques ciselées sur ses coupes d'argent, son but est de tourner en ridicule la mode et la passion du jour. Martial, d'ailleurs, nous a laissé le portrait d'un de ces amateurs de vieille argenterie, le bonhomme Euctus. C'est un type parfait! Chaque pièce de sa collection a une généalogie. «Ces coupes, dit-il, ont figuré sur la table de Laomédon; pour les obtenir, Apollon éleva au son de la lyre les murs de Troie. Ce cratère? il fut cause des batailles que le farouche Rhecus livra aux Lapithes, il porte encore les traces du combat. Et ces vases? ils passent pour avoir appartenu au vieux Nestor lui-même. Tenez! cette colombe, c'est la main du roi de Pylos qui l'a tant usée. Voici la coupe même où le fils d'Eacus fit verser à ses amis un vin généreux; voilà celle où la belle Didon but à la santé de Bythias lors du souper qu'elle offrit au héros de Phrygie. . . » La race de ces amateurs heureux et convaincus n'est pas éteinte; il en existe toujours. Vous en avez certainement rencontré quelque part.

Parmi les vases d'argent les plus recherchés des connaisseurs, Pline signale des coupes basses et sans pied que l'on désignait sous le nom de phiales. Elles étaient ornées d'une plaque portant un sujet en relief : l'*emblema*. Deux coupes de ce genre, œuvres du célèbre Mentor, avaient été payées cent mille sesterces par l'orateur L. Licinius Crassus, qui, du reste, n'osa jamais s'en servir. Le possesseur de l'argenterie de Boscoreale avait heureusement les mêmes scrupules; il a su respecter, lui aussi, l'admirable phiale qui fait partie du trésor et dont la conservation est extraordinaire. L'emblème, exécuté au repoussé, représente un buste de femme en relief de très forte saillie. Il est difficile d'imaginer une figure plus imposante.

Cette femme superbe, coiffée de la dépouille d'un éléphant, tient dans la main droite le serpent sacré et porte au bras gauche une corne d'abondance. Elle est environnée d'attributs qui conviennent à la ville d'*Alexandrie d'Égypte,* dont la position maritime est d'ailleurs ingénieusement indiquée par un petit dauphin nageant au milieu des flots. Dans un des plis de sa tunique, elle porte les fruits les plus variés avec un épi de ce fameux blé d'Égypte, nourriture de Rome, que ses bateaux, aux voiles légères, venaient débarquer à époque fixe sur les quais de Pouzzoles et d'Ostie. Le relief, finement repris au ciselet, est entièrement doré, à l'exception des parties nues, épargnées, selon l'usage, en appliquant la dorure. Un détail donnera une idée de la délicatesse de main de l'artiste : les oreilles sont percées de petits trous auxquels étaient suspendues des boucles en or. On regrette de ne pas retrouver la signature du créateur d'un si beau modèle.

On voudrait connaître également le nom du maître du trésor. Les fouilles de la villa n'ont malheureusement fourni à ce sujet aucune indication certaine. Cependant, dans une des chambres, on a recueilli un sceau en bronze avec la légende *Ti(berii) Claudii Amphionis.* Ces noms sont-ils ceux de notre amateur? Cela paraît probable. Son portrait, du moins, est arrivé jusqu'à nous, au fond d'une phiale analogue à la précédente. Les joues sont rasées, les oreilles sont larges et écartées; les rides et la patte d'oie dessinée près des yeux indiquent un homme déjà fatigué; la physionomie est pleine de malice. On songe, en le regardant, à son voisin de Pompéi, ce vieil usurier Jucundus, à la mine sceptique et rusée, qui semble narguer encore les visiteurs dans la salle des bronzes antiques au Musée de Naples.

Amphion, comme l'indiquent ses autres noms, était un affranchi de Claude ou de Néron. Il était marié; le portrait de sa femme a été retrouvé près du sien. Cette femme n'est

plus jeune; ses cheveux ondulés tombent sur la nuque, réunis en une tresse roulée, suivant la mode adoptée sous les premiers Césars. On a voulu voir les images de Claude et d'Agrippine dans les bustes de ces deux époux; c'est une supposition inacceptable. Malheureusement le buste de la femme, détaché du fond de la phiale qui lui servait de cadre, a été mis dans le commerce avant l'arrivée du trésor à Paris; il est aujourd'hui au Musée britannique.

Si le portrait de la femme d'Amphion nous a échappé, nous possédons du moins plusieurs objets qui lui ont appartenu. D'abord une espèce de vide-poche d'une conception toute moderne, un oiseau ouvrant ses ailes et les ramenant devant lui en forme de coquille, puis deux miroirs ciselés avec une habileté peu commune. Sur le premier est représenté l'épisode du cygne et de Léda; sur le second on admire une délicieuse tête d'Ariane.

On sait combien sont fréquentes les représentations des faiblesses de Jupiter. Les artistes romains qui ont eu à traiter l'histoire de Léda l'ont fait ordinairement sans aucune réserve, et presque toujours, imitant sans doute quelque œuvre célèbre, ils ont choisi la scène la plus intime de cette histoire. L'auteur de notre miroir a su rester dans des limites plus convenables. Son œuvre n'y perd rien; elle n'en est que plus gracieuse et plus distinguée. Léda, presque entièrement nue, est assise sur un rocher, donnant à boire au cygne qu'elle regarde d'un air pensif. Sa draperie vient de glisser, et le cygne peut contempler à son aise les charmes qui s'offrent à sa vue. Le bel oiseau est debout devant la jeune fille; ses ailes s'entr'ouvrent comme pour l'envelopper; il s'apprête à lui prouver sa tendresse.

Le miroir d'Ariane frappe par l'originalité de sa décoration. C'est un modèle probablement unique, portant la signature de son auteur, *M. Domitius Polygnos*. Le manche est formé par

l'enlacement de deux baguettes flexibles, garnies de feuilles pointues. Il est fixé à un encadrement circulaire, découpé de façon à figurer des croissants ouverts en dehors et dont les pointes sont terminées par de petites boules. Un cercle en torsade entre deux rangées de perles circonscrit le disque, dont le centre est occupé par un buste d'Ariane de la plus grande finesse. La jeune femme est couronnée de lierre; ses cheveux dénoués flottent au gré du vent; la draperie qui descend de ses épaules s'écarte pour laisser voir un sein d'une beauté idéale. Une pièce aussi rare faisait la gloire de la femme qui la possédait; plus d'une amie a dû envier son bonheur.

Tous les vases du trésor se présentent deux à deux, ornés de scènes analogues et non semblables où les mêmes motifs se retrouvent, mais interprétés d'une façon différente.

Deux petites coupes, entièrement dorées à l'intérieur et rehaussées extérieurement, près des lèvres, d'une large bande d'or, sont décorées d'une façon fort originale. L'artiste, qui a pris soin de graver son nom sur chacune d'elles, — il s'appelait *Sabeinos,* — a jeté autour de la panse, dans un désordre pittoresque, des aliments et des ustensiles. Ce pêle-mêle d'animaux, de légumes et d'instruments de tout genre forme deux charmants reliefs de nature morte composés avec un art exquis et ciselés avec une habileté exceptionnelle.

D'autres vases sont ornés de sujets empruntés à la nature vivante. Ici ce sont des grues cherchant à terre leur nourriture ou se battant à coups de bec. On les croirait descendues d'un paravent japonais. Les allures hautaines de ces grands oiseaux, les frémissements de leurs ailes sont rendus avec un accent et un brio qui n'ont été dépassés par aucun de nos animaliers modernes. Là, c'est une série de scènes empruntées à la vie des cigognes. Les nids sont installés sur des rochers, entre des branches mortes; les oiseaux vont, viennent, vol-

tigent, occupés de leurs petits, leur apportant des insectes ou des vermisseaux, se querellant entre eux, goûtant, en un mot, tous les charmes de la vie de famille. À la vue de la mère qui s'avance chargée de butin, les cigogneaux se remuent et se bousculent sur le bord du nid, ouvrant le bec pour saisir la proie attendue. Ces épisodes divers sont traités avec une verve charmante; on y retrouve la sincérité, l'observation précise et réaliste du ciseleur alexandrin.

Au même ordre d'idées se rattache la décoration de deux grandes coupes, entourées de feuillages légers au milieu desquels courent des animaux : un cerf aux abois forcé par une meute, un sanglier acculé, un lion dévorant un taureau, un ours poursuivi par un chien, des bouquetins, un renard, des oiseaux, un cygne battant des ailes, etc., tout ce monde se poursuit, s'attaque, se dévore; le plus faible naturellement succombant sous les coups du plus fort. La décoration de ces deux vases rappelle beaucoup celle du grand cratère de Hildesheim. Le fond de rinceaux et de plantes légères aux tiges flexibles est le même; les figures qui l'animent sont différentes.

Deux aiguières, munies d'une anse élégante et destinées à verser du vin, nous offrent une scène idéale de sacrifice. Rome casquée, brandissant sa lance, apparaît, debout sur un autel enguirlandé, tandis que deux Victoires, dans une humble posture, immolent un taureau à ses côtés. Tout s'incline devant la maîtresse du monde.

Mais il est un autre maître du monde, l'Amour. L'idée est éternellement nouvelle; elle était particulièrement chère aux artistes de l'antiquité. Deux canthares présentent des allégories qui s'y rapportent. Un lion, une panthère et un éléphant, domptés par une troupe de joyeux Amours, se soumettent tranquillemment à leur tyrannie et à leur caprice. Les uns tirent la queue de ces bêtes puissantes, ou s'installent sur leur dos; d'autres dansent plaisamment devant elles en jouant

de la flûte ou les enguirlandent de feuillages. Elles supportent tout avec une résignation admirable. Seul un âne récalcitrant, solidement planté sur ses quatre pieds, refuse d'avancer et résiste aux Amours qui ne peuvent parvenir à l'entraîner. Le contraste est plein de malice. Que de philosophie dans ces petits bas-reliefs! que de spirituelle ironie!

C'est encore la nature qui a fourni les ornements de deux coupes enveloppées de branchettes de platane. L'artiste a choisi de jeunes pousses, sans graines, de façon à laisser au relief un aspect doux et uniforme. C'est le printemps dans toute sa fraîcheur. L'automne nous apparaît avec une décoration plus vigoureuse sur deux canthares, entourés de branches d'olivier chargées de fruits et nouées par leurs extrémités. Sous les doigts d'un ciseleur habile, ce feuillage triste et malingre a pris une vie intense; les baies qui se détachent au premier plan réchauffent les feuilles auxquelles la richesse de la matière donne un éclat inaccoutumé.

Mais les pièces les plus extraordinaires de toute la collection sont deux grands gobelets ornés de guirlandes de roses, au-dessous desquelles apparaissent des squelettes dans les postures les plus diverses. On connaissait déjà des gobelets de ce genre, en terre cuite, dont les figures étaient restées incomprises faute de légendes explicatives. Ici il ne peut y avoir aucune hésitation : une série d'inscriptions grecques fournit les indications nécessaires pour saisir le sens de ces étranges représentations. Ces squelettes sont ceux des grands hommes de la Grèce; auprès de chacun poète, célèbre ou illustre philosophe, un nom est inscrit en toutes lettres.

Quatre squelettes principaux se détachent sur la panse de chaque gobelet, et l'artiste a su donner à chacun une physionomie particulière et expressive. Sur le premier gobelet, *Euripide* est représenté debout, appuyé sur un thyrse, le regard tourné vers un masque tragique; *Monimos,* célèbre acteur

athénien, est placé près de lui. *Ménandre,* portant dans la main droite une torche allumée, tient de l'autre main un masque de femme qu'il contemple avec amour; *Archiloque* joue de la double flûte à ses côtés. Sur le second, *Zénon,* appuyé sur un bâton noueux et chargé de sa maigre besace, invective avec violence *Épicure,* accompagné d'un petit cochon et préparant sur un trépied un ragoût succulent. *Sophocle* est debout, dans une pose pleine de dignité, tandis que *Moschion* tient, comme Ménandre, une torche allumée, et, comme lui, contemple une tête de femme aux cheveux bouclés. Des squelettes plus petits, jouant de la lyre ou de la flûte, applaudissant, portant des fleurs, maniant des crânes, remplissent les vides entre les principaux personnages. C'est le public, c'est la foule des disciples et des admirateurs. Un papillon, pareil à l'âme fugitive, se débat et expire entre les mains de l'un d'eux. Partout domine l'idée de l'anéantissement complet après la mort. Il faut profiter joyeusement du temps présent; les plaisirs sensuels sont les seuls vrais et les seuls appréciables; il n'y a rien au delà de cette vie. De tous ces grands hommes qui ont fait la gloire de la Grèce, il ne reste plus maintenant que des os décharnés. *Sois pieux pour ce fumier,* dit ironiquement la légende placée au-dessous d'un squelette, qui apporte des offrandes funèbres et verse des parfums sur un cadavre à demi enfoui. *Voilà ce qu'est l'homme,* murmure un autre en examinant un crâne placé dans sa main; c'est déjà la scène du cimetière dans *Hamlet. La volupté est le but suprême de la vie,* s'écrie Épicure. *La vie est une comédie; jouis de la vie, car le lendemain est incertain,* disent d'autres personnages. Ce sont là des exclamations bien connues, empruntées au code de la sagesse épicurienne et que l'on retrouve à chaque instant sur les monuments antiques. Le poète des épigrammes n'a-t-il pas dit aussi :

Sera nimis vita est crastina : vive hodie.

L'usage de ces représentations macabres était répandu chez les Romains. Il semblait de bon ton de les faire circuler au milieu d'une fête ou d'un festin, au moment où les vins généreux commençaient à faire sentir leur pouvoir. L'épisode bien connu du squelette d'argent, dans le banquet de Trimalcion, en est la preuve, et le petit discours que Pétrone met dans la bouche de son héros est calqué sur les légendes de nos gobelets. Ce sont les mêmes pensées, les mêmes expressions. Aussi ces gobelets se recommandent-ils à l'attention du prochain éditeur d'un Satyricon illustré.

Ces pièces sont uniques. Un musée peut, à juste titre, les compter parmi les plus précieux de ses monuments.

Je craindrais d'abuser de la bienveillance de mes auditeurs en m'étendant davantage sur la trouvaille de Boscoreale. Je veux seulement rappeler que tous les vases de cette trouvaille sont contemporains. On aime à y reconnaître des originaux grecs ou des copies de modèles helléniques, dans lesquels la liberté du style égale celle de l'invention, où la décoration, dégagée de tout lien avec la vie civile ou religieuse, emprunte à la nature ses effets les meilleurs et les plus gracieux. L'art alexandrin y règne en maître. Aussi l'opinion qui désigne Alexandrie comme le centre de la fabrication des objets d'argent au commencement de l'empire romain se trouve-t-elle confirmée d'une manière très frappante par l'apparition d'une phiale d'argent ornée de l'image de cette ville. Les gobelets aux squelettes eux-mêmes, avec leurs représentations bizarres, avec cette réunion de poètes et de philosophes les plus célèbres de la Grèce, avec ces exclamations en langue grecque, nous ramènent également vers cette cité littéraire et sceptique, devenue depuis les Ptolémées le foyer le plus actif de la vie hellénique. Moschion et Ménandre ne sont-ils pas aussi les poètes favoris et les plus goûtés des Alexandrins?

Parmi les nombreux visiteurs qui viennent chaque jour au Louvre admirer les vases de Boscoreale, aucun n'oubliera qu'un amateur délicat, poussé par un noble sentiment de patriotisme, a voulu conserver à la France ce précieux ensemble, au moment où l'on pouvait redouter sa dispersion ou son acquisition par quelque musée étranger. La donation magnifique de M. le baron Edmond de Rothschild, faite avec une simplicité des plus touchantes, honore grandement son auteur, dont le nom, déjà inscrit sur la liste des amis et des bienfaiteurs du Louvre, y occupera désormais une des premières places.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE.

MM. de Beaucourt, Cagnat, Cordier, Devéria et Salomon Reinach écrivent à l'Académie pour se porter candidats à la place laissée vacante par suite du décès de M. J. Derenbourg.

M. le Ministre des affaires étrangères adresse à l'Académie une épreuve de la dernière feuille tirée d'un dictionnaire siamois-français-anglais, dont la Mission catholique française du Siam a entrepris la publication et qui doit être terminé dans quelques mois; il signale en même temps l'utilité que présentera cet ouvrage au point de vue de l'étude de la langue thaï.

M. Menant communique à l'Académie une *Note sur une figurine hétéenne en or*, provenant de la mission de M. Ernest Chantre.

Parmi les nombreuses antiquités rapportées de sa mission en Cappadoce par M. Chantre, il n'en est pas de plus intéressante qu'une petite statuette hétéenne en or, qu'il a acquise d'un bijoutier de Yuzgat. Celui-ci la tenait d'un négociant arménien de Césarée, qui a dit l'avoir achetée à un paysan de la région.



Ce petit monument, unique en son genre, à notre connaissance, est hétéen par sa physionomie et son costume. Ceux qui ont vu une seule fois les images d'un guerrier hétéen ou d'un dieu ne peuvent plus les confondre avec les productions artistiques d'une autre race.

Cette statuette a o m. 39 de hauteur. Elle représente un personnage, guerrier ou dieu, vêtu d'une tunique courte à franges,

coiffé d'une tiare pointue cannelée, terminée par une sorte de bourrelet ou visière également cannelé et qui laisse apercevoir deux énormes oreilles. Ce personnage est chaussé de souliers à bouts recourbés. La face est imberbe. Les mains ramenées sur la poitrine y tiennent fortement un poignard ou coutelas. Dans son ensemble cette figurine rappelle certains personnages des bas-reliefs de la Ptérie, mais surtout un de ceux du rocher de Fraktin, non loin du mont Argée.

Par ses dimensions minuscules, cette statuette ne peut être regardée que comme un objet votif; elle faisait probablement partie de ces tributs que les princes hétéens offraient à leurs voisins assyriens, alliés ou ennemis, dont parlent les inscriptions d'Assur-Nazir-Habal. Celui-ci, ayant tenté d'envahir Karkemish, reçut des Hétéens divers présents dans le but de racheter l'assaut dont ils étaient menacés. Parmi ces présents se trouvent, en effet, mentionnées de *petites statuettes en or* qui ne pouvaient être autre chose que des objets semblables à celui qui nous occupe. J'ajouterai qu'il signale encore parmi les présents des *dieux en cuivre*, sous forme de taureaux sauvages, dont M. Chantre a recueilli une très nombreuse série à Comana de Cappadoce et dans les environs.

Si cette figurine en or nous apprend peu de chose au point de vue de l'histoire, elle montre, du moins, qu'il ne faut pas juger les produits de la métallurgie hétéenne d'après ce que l'on en possède jusqu'à présent. L'avenir nous réserve encore bien des surprises à cet égard, et il est probable que cette petite statuette ouvre une série artistique qui sera digne de prendre place à côté de celle des intailles.

M. Müntz lit une note sur le *Musée de portraits de Paul Jove.*

Le musée de portraits réuni par l'historien Paul Jove (1483-1552), le *Musæum Jovianum*, était la collection iconographique la plus importante qui eût été formée depuis la chute de l'empire romain. De bonne heure, la gravure a vulgarisé les peintures qui la composaient et, jusqu'à nos jours, les iconographes y ont puisé à pleines mains. C'est ainsi qu'ils y ont trouvé le seul por-

trait de Christophe Colomb offrant un certain caractère d'authenticité.

On comprend l'intérêt qui s'attache à l'histoire de la formation d'un tel ensemble, et combien il importe de rechercher quelles sources Jove avait mises à contribution.

Ce sont les résultats de ces investigations que M. E. Müntz vient communiquer à l'Académie.

En compulsant les écrits mêmes de Jove et en rapprochant les peintures du *Musæum Jovianum* de documents similaires, M. Müntz est arrivé, entre autres, à cette conclusion que la collection s'alimentait principalement par l'exécution de copies peintes d'après les monuments les plus divers. Un tel mode de recrutement est bien propre à affaiblir l'autorité des séries réunies par Jove : nous savons, par ses propres déclarations, qu'à tout instant, ne pouvant se procurer des originaux, il faisait copier à l'huile non seulement des peintures, mais encore des statues ou des bustes et jusqu'à des médailles. Comme les dimensions adoptées pour ces copies étaient sensiblement uniformes, le copiste devait tour à tour réduire, ou, ce qui est plus grave, agrandir les modèles qu'il avait pour mission de reproduire. Se figure-t-on quelles altérations peut subir une miniature ou une médaille, par exemple, transformée en un tableau quarante ou cinquante fois plus grand! Mais il y a plus : parfois Jove faisait tirer une effigie unique de deux ou trois effigies distinctes, qu'il avait soin de faire corriger et compléter l'une par l'autre. C'est ainsi, notamment, qu'il semble avoir procédé pour l'empereur Frédéric Barberousse.

Heureusement, bon nombre de documents originaux sont parvenus jusqu'à nous et nous dispensent de recourir à des traductions plus ou moins fidèles. Mais, dans ce cas même, celles-ci ont parfois leur prix : elles peuvent servir à corroborer ou à infirmer l'attribution de telle ou telle effigie. Grâce à un de ces rapprochements, M. Müntz a pu établir que le buste de Machiavel, dont on avait en ces derniers temps révoqué en doute l'authenticité, représente bien le grand penseur florentin.

Le *Musæum Jovianum* est depuis longtemps dispersé : à peine

si quelques portraits sont restés à Côme, entre les mains des représentants de la famille Giovio. D'un autre côté, les gravures qui en ont été données en 1575-1577, dans l'édition bâloise des *Elogia*, font souvent la part trop large à l'interprétation. Dans ces conditions, il est indispensable d'étudier avec soin, soit les copies peintes, au nombre de plus de 280, exécutées au XVIe siècle, par l'ordre du grand-duc Cosme de Médicis et conservées à Florence, au Musée des Offices, soit les rares originaux qui, du *Musæum Jovanium*, sont entrés dans diverses collections publiques ou particulières (Galerie Pitti, Musée de Madrid, Musée de Berlin, Musée de Vienne, etc.).

La comparaison de ces documents avec les gravures de 1575-1577 prouve à quel point le dessinateur et le graveur ont altéré le caractère des originaux qui leur servaient de base : beaucoup sont devenus méconnaissables. Aussi n'est-il plus permis, après la démonstration qui vient d'être faite, de recourir à ce recueil trop célèbre, toutes les fois que l'on a la ressource de consulter les documents, plus dignes de foi, dont M. Müntz a réussi à reconstituer la liste presque complète.

M. Boissier donne lecture d'un mémoire de M. Hild, doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, sur une inscription trouvée au Peu Berland. Cette inscription contient une dédicace à la divinité d'Auguste et au génie d'Apollon par deux Gaulois. L'intérêt de l'inscription consiste dans le nom celte *Atepomarus*, qui est donné à Apollon et qui ne s'était pas rencontré encore dans l'épigraphie religieuse des Gaules.

M. Delisle a la parole pour une communication :

« J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie un remarquable manuscrit latin dont la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir. Il consiste en 472 grandes pages, contenant quatre livres de l'Ancien Testament (le *Deutéronome*, les *Juges*, *Josué* et *Ruth*), de la traduction de saint Jérôme. Il est écrit à deux colonnes, en grosses lettres onciales du VIIIe siècle. La décoration présente bien les caractères propres aux manuscrits de la période

mérovingienne : usage de trois couleurs, rouge, vert et lilas, pour les grandes lettres des titres; emploi des poissons dans certaines initiales et dans divers ornements. Les signatures des cahiers, en forme de médaillons, rappellent les signatures des cahiers, de Grégoire de Tours, en lettres onciales, venus de la cathédrale de Beauvais. Des gloses ont été inscrites au IXe siècle sur les marges et entre les colonnes des feuillets consacrés au *Deutéronome;* elles sont tracées en caractères minuscules très élégants.

« Des notes et des essais de plume, jetés négligemment sur plusieurs pages, permettent de supposer que le livre, à une époque très reculée, appartenait à l'église de Lyon : *Ad altare sancti Stephani... Audulfus sancti Stefani ut sit inmotus... Iste liber est Danyele clerici sancti Stefani episcopatus bonum.*

« Ce qui confirme ma conjecture, c'est que ce beau texte biblique s'est trouvé en compagnie d'un autre manuscrit, non moins vénérable, que nous savons être sorti de la cathédrale de Lyon.

« Ce second manuscrit, qui lui aussi vient d'être acquis pour la Bibliothèque nationale, contient les deux derniers livres du Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie; il est tout entier copié en lettres semi-onciales pouvant remonter au VIe ou au VIIe siècle. Le format, le nombre des lignes de chaque page, la disposition des signatures et des titres courants, celle des rubriques et des premiers mots des livres, le caractère de l'écriture, tout se réunit pour montrer jusqu'à la dernière évidence que c'est la seconde partie de l'exemplaire du même ouvrage dont la première partie forme le n° 397 de la collection des manuscrits de la ville de Lyon. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à rapprocher de la partie acquise par la Bibliothèque nationale l'héliogravure de deux pages de la partie possédée par la ville de Lyon.

« Ces deux manuscrits viennent de la bibliothèque de M. Dauphin de Verna, de Crémieu, récemment mise en vente par un libraire de Lyon. A côté d'eux, sous le n° 1235, figurait un volume annoncé comme datant du VIIe siècle, renfermant la fin du *Deutéronome*, le *Livre de Josué* et les vingt premiers chapitres des *Juges*, le tout écrit sur trois colonnes en lettres onciales moyennes.

Quand je lus cet article du catalogue, la mention d'un texte biblique écrit en onciales, sur trois colonnes, réveilla dans mon esprit le souvenir de ce fragment d'une ancienne version latine de la Bible auquel la publication, faite en 1881, par M. Ulysse Robert a donné une grande célébrité dans le monde où l'on s'intéresse aux versions de la Bible antérieures à la Vulgate.

« Impatient de vérifier si je n'étais pas le jouet d'une illusion, je m'adressai au libraire, M. Louis Brun, dont l'obligeance m'était bien connue. Il acquiesça à mon désir avec une bonne grâce dont je ne saurais assez le remercier, et, dans la journée du 20 octobre dernier, je pus examiner à loisir, dans mon cabinet, une dizaine des manuscrits de la collection Dauphin de Verna qu'il avait bien voulu, d'après mes indications, m'envoyer en communication.

« L'un des premiers manuscrits que j'ouvris en déballant la caisse arrivée de Lyon, fut celui qui figure au catalogue de vente sous le n° 1235. Je n'en eus pas plus tôt vu une page que, sans une minute d'hésitation, j'acquis la certitude que j'avais entre les mains une partie du volume dont la bibliothèque de Lyon possédait déjà cent quarante-quatre feuillets. Je fis aussitôt part de ma constatation à M. Caillemer, qui, en qualité de président de la commission d'inspection et d'achat, veille avec une sollicitude si active et si éclairée sur les bibliothèques municipales de Lyon. Nous résolûmes de réunir et de combiner nos efforts pour assurer la possession d'un aussi précieux manuscrit, soit à la ville de Lyon, soit à la Bibliothèque nationale. Il fallait à tout prix empêcher de sortir de France un débris de l'antiquité chrétienne qui est pour nous un titre de gloire.

« C'était le mercredi 13 novembre que ce manuscrit devait être mis aux enchères. Mais l'administrateur de la bibliothèque de Lyon, M. Desvernay, avait de son côté compris quel intérêt la ville de Lyon avait à rentrer en possession d'un morceau de son vieux patrimoine littéraire. Il ne craignit pas d'engager sa responsabilité en ouvrant, de son chef, avec les représentants de la succession du baron Dauphin de Verna, des négociations qui aboutirent, la veille de la mise en vente, à la cession amiable de

IMPRIMERIE NATIONALE.

ce précieux manuscrit, pour une somme très modérée. C'est là un succès inespéré qui fait grand honneur à M. Desvernay.

« Maintenant il convient de donner quelques renseignements sur le manuscrit que vient de recouvrer la bibliothèque de Lyon.

« Les quatre-vingt-huit feuillets dont il se compose sont de même taille et affectent la même disposition que les cent quarante-quatre feuillets précédemment conservés dans la bibliothèque de Lyon. L'écriture des uns et des autres est identique : elle est d'ailleurs facile à distinguer, comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur les héliogravures précédemment publiées. Mais la connexité entre les deux groupes de feuillets (d'une part celui des quatre-vingt-huit, et d'autre part celui des cent quarante-quatre) est attestée par des indices encore plus probants. Les cent quarante-quatre feuillets que possède d'ancien temps la bibliothèque de Lyon portent les signatures III-XXVII; sur les cahiers de M. Dauphin de Verna se voient les signatures XXVIII-XXXVIII, c'est-à-dire que la première signature du premier cahier de ce dernier groupe fait immédiatement suite à la dernière signature du premier. Il y a plus : la dernière page du cahier XXVII se termine par les mots : *et perdidit illos Dominus usque;* la première page du cahier XXVIII commence par les mots : *in hodiernum diem.* Réunissons les deux textes, nous aurons ce membre de phrase : *et perdidit illos Dominus usque in hodiernum diem*, lequel correspond à la dernière ligne du verset 4 du chapitre XI du *Deutéronome* dans nos Bibles modernes : *et deleverit eos Dominus usque in præsentem diem.* Jamais raccord ne s'est fait avec une exactitude plus rigoureuse. Il me paraît impossible de déterminer à quelle époque les cahiers XXVIII-XXXVIII ont été séparés des cahiers précédents. Ce qui est certain, c'est que la bibliothèque municipale de Lyon ne les possédait pas lors du voyage en France du docteur Fleck, vers l'année 1835.

« Sur les quatre-vingt-huit feuillets du manuscrit provenant de M. Dauphin de Verna, nous avons, sans aucune lacune, la fin du *Deutéronome*, le *Livre de Josué* et les vingt premiers chapitres des *Juges*.

« Je dois me borner à ces brèves indications. Il faut laisser à

M. Ulysse Robert le soin et l'honneur de mettre en lumière le précieux monument qu'un heureux hasard vient de nous révéler. Ce savant, qui nous a donné tant de preuves de son activité et de sa critique, ne saurait tarder à compléter l'excellent volume qu'il a publié en 1881, sous le titre de *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi*. Toutefois le manuscrit dont il s'agit ici ne devra plus être considéré comme un *Pentateuque*. Nous savons aujourd'hui qu'outre la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*, il contenait *Josué* et les *Juges*. Il faut y voir au moins un *Heptateuque* et peut-être le premier volume d'une Bible complète.»

Le Secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu, en un beau volume, le rapport de M. Foureau, sur sa *Mission chez les Touaregs* (Paris, 1895, in-8°), avec une lettre qui sera envoyée, en même temps que le rapport, à la Commission Benoît Garnier.

L'Académie se forme en comité secret.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 5e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour 1895, septembre-octobre (Paris, 1895, in-8°).

Il offre en même temps à l'Académie le tirage à part d'un chapitre intitulé : *Saint Louis, grandeur de la France au XIIIe siècle*, devant faire partie du volume qui sera publié en 1896 par S. E. le cardinal archevêque de Reims, à l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis.

Mademoiselle Clarisse Bader adresse à l'Académie une brochure qu'elle vient de publier sous le titre de : *Les Princes d'Orléans à la Trappe en 1788 ; journal de voyage du duc de Montpensier* (La Chapelle-Montligeon, 1895, in-8°).

Sont encore offerts :

Note sur l'époque des métaux en Ukraine, par M. le baron de Baye (Paris, 1895, in-8°; extrait de l'*Anthropologie*);

Note sur des bijoux barbares en forme de mouches, par le même (Paris, 1895, in-8°; extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*);

Sulla storia della Sicilia antica, di Giovanni Caruselli. Osservazioni dell' ingegnere Benedetto Cipollina (Girgenti, 1895, in-8°; estratto dalla *Rassegna della Letteratura Siciliana d'Acireale*).

L'Institut royal grand-ducal de Luxembourg adresse à l'Académie les tomes 42, 43 et 44 des *Publications de sa section historique* (Luxembourg, 1895, 3 vol. in-8°).

M. Clermont-Ganneau a la parole pour divers hommages :

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Leger, professeur au Collège de France, un mémoire intitulé : *Études de mythologie slave, n° 1. Peroun et saint Élie* (Paris, 1895, in-8°). Ce mémoire fait partie d'un ensemble de travaux sur les origines des peuples slaves, dont l'Académie a eu déjà l'occasion d'apprécier la valeur. Il me suffira de rappeler dans cet ordre : l'*Essai sur la conversion des Slaves au christianisme,* de M. Leger; sa *Traduction, avec commentaire, de la chronique slavonne-russe de Nestor,* et son *Essai sur la mythologie slave,* qui, traduit en trois langues, fait autorité auprès des Slaves euxmêmes.

«Depuis plusieurs années, M. Leger a consacré une partie de son enseignement au Collège de France à l'étude approfondie de ces questions qui intéressent à un si haut degré l'histoire des religions.

«La plupart des travaux dont la vieille mythologie slave a été jusqu'ici l'objet, soit en Allemagne, soit en pays slave, laissent à désirer sous le rapport de la critique ou de la clarté. Ce qui augmente la difficulté de cette étude, c'est le manque de monuments figurés d'une indiscutable authenticité et de textes de l'époque païenne. Notre principale source d'information est constituée, d'une part, par d'anciennes chroniques slavonnes, grecques, latines ou même arabes, où les données utiles se trouvent dispersées et pour ainsi dire perdues; d'autre part, par la tradition populaire encore vivante chez ces représentants si nombreux et si variés de la grande famille slave.

«M. Leger se propose de continuer ces études et de publier une série de monographies dont l'ensemble permettra de constituer une véritable mythologie slave. Il a commencé par la divinité la plus considérable,

Peroun, le dieu du tonnerre, une de celles sur lesquelles nous sommes le mieux renseignés par la chronique de Nestor, et qui figurait encore dans le texte du traité conclu, en 971, par Sviatoslav avec les Byzantins, en compagnie de Volos, dieu des troupeaux, et d'autres comparses mythologiques : Khors, Dajbog, Stribog, Semargl et Mokoch. Le culte de Peroun, supprimé quelques années plus tard par Vladimir, comportait des sacrifices humains. Son nom, dont M. Leger discute savamment la signification étymologique, s'est conservé dans la toponymie, et son souvenir plus ou moins obscurci se rencontre encore dans nombre de textes du XIVe et du XVe siècle. A ce Zeus, ce Jupiter slave, s'est substitué de bonne heure dans la légende, comme le montre fort bien M. Leger, la personnalité de saint Élie, qui avait vivement frappé l'imagination des néophytes russes, slaves ou varègues. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir si bien dégagé cette grande figure qui se détache au premier plan du vieux panthéon des peuples slaves.

«J'ai l'honneur d'offrir encore à l'Académie, de la part du traducteur Mohammed ben Cheneb, d'Alger, la traduction en français d'un opuscule juridique arabe : *La plantation à frais communs en droit malékite*, par Abd er-Rahman ben Abd el-Kâder, savant musulman du XVIIe siècle, originaire de Fez (Alger, 1895, in-8°). Cet opuscule vient heureusement combler une lacune du fameux traité du droit malékite d'Ibn el-Hâdjeb, commenté par Sidi Khalil, traité qui fait loi aujourd'hui chez les Musulmans d'Algérie. A ce titre, la traduction consciencieuse publiée par Mohammed ben Cheneb sera la bienvenue auprès de tous ceux qui s'occupent du droit musulman, soit au point de vue théorique, soit au point de vue des applications pratiques. Il est intéressant, en outre, de constater par un document de cette espèce l'importance que les Arabes attachaient, à une certaine époque, à l'arboriculture et à ses annexes; l'on voit qu'ils n'ont pas été toujours les incorrigibles déboiseurs qu'on nous représente, et l'on comprend mieux comment l'Espagne musulmane avait pu devenir entre leurs mains comme un grand jardin d'une merveilleuse fertilité.

«Enfin, j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part des auteurs, MM. les abbés Suard et Sourice, une brochure intitulée : *Essais sur l'identification des monuments d'Alexandrie. I, Serapeum et Colonne.* Les auteurs s'appliquent à y démontrer que la fameuse colonne dite de Pompée, le gigantesque monolithe qui s'élève dans un des faubourgs d'Alexandrie et qui mesure près de 29 mètres de hauteur, aurait non seulement appartenu au Serapeum, mais qu'elle en marquerait l'empla-

cement même. Le point de départ de leur étude est l'existence, constatée par eux au mois de janvier de cette année, d'une inscription grecque, malheureusement incomplète, encastrée dans le soubassement de la colonne, du côté est, et où l'on peut lire encore ces mots :

.....ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΝ
ΘΕΣΤΩΡΣΑΤΥΡΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΕΥΣ

«MM. Suard et Sourice ont pris un moulage en plâtre de ce texte, il serait à désirer qu'ils en publiassent un fac-similé permettant d'en vérifier la paléographie.

«J'ajouterai que, si l'inscription se rapporte à Ptolémée Philadelphe II, on pourrait peut-être reconnaître dans ce Satyros, père de Thestor, l'architecte Alexandrin de ce roi, dont Pline (*H. N.*, XXVI, 14) nous a conservé le nom, et qui avait réussi à mener à bien le transport et l'érection d'un obélisque de 80 coudées de haut, taillé autrefois par les ordres du roi Nectanebo.»

M. de Barthélemy, au nom de son confrère, M. A. de Boislisle, présente les ouvrages suivants de M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut :

1° *Notice inédite sur J.-B. Gault, évêque de Marseille, ancien curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux,* par Gaspard de Simiane, surnommé le chevalier de la Coste, publiée avec avertissement, notes et appendice bibliographique (Bordeaux, 1895, in-8°; extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*);

2° *Notice inédite sur le livre de raison du Muet de Laincel,* d'après les manuscrits de Peiresc (Digne, 1895, in-8°);

3° *Les correspondants de Grandidier. — IV. Jean Florimond Boudon de Saint-Amans; fragments de lettres à Grandidier,* suivis de divers appendices (Paris, 1895, in-8°).

«Bien que notre laborieux correspondant ait été frappé récemment, je dirais presque dans ses affections les plus chères, puisqu'un incendie a détruit sa bibliothèque de Gontaud, son esprit de labeur a triomphé de cette dure épreuve, et il a pu se remettre à l'œuvre grâce à la conservation des manuscrits et des instruments de travail qui avaient échappé au désastre. Voici trois nouvelles brochures qu'il m'a chargé de présenter à l'Académie. La plus importante est une notice sur J.-B. Gault,

évêque de Marseille. Ce prélat fut un des plus vénérés prédécesseurs de Belsunce; l'assemblée générale du clergé réunie en 1645, deux ans après sa mort prématurée, le proclama le «modèle de l'épiscopat», et sa popularité subsiste toujours entière en Provence, où cependant il ne fit que passer, comme son souvenir à l'Oratoire, où il avait été le disciple et l'ami de Bérulle. Enfin une procédure est engagée à Rome pour la canonisation de cet apôtre de la charité et de toutes les vertus.

«Un Simiane de la Coste, chevalier de Malte, qui avait eu l'heureuse fortune de seconder l'évêque, à Marseille, dans ses œuvres de bienfaisance, écrivit pour un de leurs amis communs la notice biographique, simple mais touchante et édifiante, que M. Tamizey de Larroque a retrouvée dans la bibliothèque Inguimbertine à Carpentras, et qu'il vient d'éditer, de commenter et d'enrichir d'un appendice bibliographique.

«La seconde brochure, le *Livre de raison du Muet de Laincel*, est tirée des manuscrits de Peiresc, qui sont devenus comme l'apanage de M. Tamizey.

«La troisième est une contribution au recueil des lettres écrites à l'historien de l'église de Strasbourg, l'abbé Grandidier, recueil dont la publication a été entreprise en Alsace même par l'abbé Ingold.»

M. Louis Havet offre le volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Phaedri Augusti liberti fabulae Aesopiae*, recensuit, usus editione codicis Rosanboniani ab Ulixe Robert comparata, Ludovicus Havet (Paris, 1895, in-8°).

M. Barbier de Meynard fait hommage à l'Académie, au nom de leurs auteurs, des ouvrages suivants :

1° *Le Hobous ou Ouakof, ses règles et sa jurisprudence*, par Ernest Mercier (Alger, 1895, in-8°).

«M. Mercier étudie dans ce mémoire une des questions les plus intéressantes, mais il faut ajouter des plus difficiles, du code musulman : la question des biens consacrés aux mosquées ou à ces fondations pieuses qui portent en Turquie la dénomination générale de *wakf* (vulgairement *vakouf*) et en Algérie celle de *Hobous*. En raison même des complications qu'elle présente et de l'importance qu'elle a dans la pratique, cette institution, qui remonte aux premiers âges de l'islamisme, avait déjà été l'objet de nombreux travaux. Cependant plusieurs points de détail sont restés obscurs ou mal déterminés : M. Mercier s'est appliqué à les mettre en lumière, afin de bien préciser les droits si divers des bénéficiaires et

des dévolutaires constitués par l'acte de donation. — Il examine successivement la définition, le caractère et le but de ces fondations pieuses, leur application et les lois qui les consacrent, les droits des bénéficiaires, l'administration des immeubles qui ont ce caractère et les règles qui fixent les droits des intermédiaires. Tous ces corollaires sont l'objet d'une étude très rigoureusement conduite et qui s'appuie constamment sur l'examen comparatif du rite malékite et du rite hanéfite. Peut-être l'auteur aurait-il dû pousser plus avant cette comparaison et en élargir le cercle en consultant les traités de jurisprudence qui font autorité dans l'empire ottoman, en premier lieu le *Multeka*. Sa thèse aurait tiré aussi un utile profit de l'excellent livre que Mouradjea d'Ohsson a consacré, il y a un siècle, à la législation musulmane dans son rite le plus répandu, celui de Abou Hanifa; enfin, quelques travaux plus récents, ceux de Wolf, de Belin et d'autres spécialistes auraient pu être mis à contribution. M. Mercier a cru devoir se borner aux commentaires arabes qui font autorité chez les Malékites. Mais, même limitée aux documents de cette classe, l'étude de M. Mercier dénote une connaissance approfondie de la législation sortie du Coran et des traditions, et une expérience non moins solide dans la pratique des affaires judiciaires et administratives. Son travail rendra de réels services en contribuant à fixer la jurisprudence de nos tribunaux d'Algérie et de Tunisie sur des points où elle est encore un peu indécise et flottante. C'est un mérite de plus et non des moins importants qu'il faut joindre à tous ceux que M. Mercier s'est acquis dans sa longue carrière d'interprète judiciaire et d'orientaliste.

2° *Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis et du Maghreb central,* par R. Basset (Paris, 1895, in-8°; publications de l'École des lettres d'Alger).

«J'ai si souvent entretenu l'Académie des recherches de M. Basset sur les dialectes berbères que je ne crois pas nécessaire d'analyser en détail la nouvelle contribution dont il enrichit le domaine de ses études favorites. Les documents qu'il a réunis dans ce volume sont encore le fruit de ses différentes missions, d'abord dans le département d'Oran et le nord du Maroc, puis dans l'Ouarsenis et le Sersou et tout récemment dans les cercles de Renault et de Kherba. Fidèle au plan qu'il s'est tracé dès le début de ses études, M. Basset commence par donner quelques renseignements historiques auxquels il ajoute les observations grammaticales que la comparaison des dialectes lui suggère. A ce travail préliminaire succèdent les textes qu'il a recueillis au cours de ses explorations

et enfin un double glossaire. Ce qui donne un intérêt particulier au travail que M. Basset vient de publier, c'est qu'il a pour objet un de ces dialectes que l'arabe envahit de plus en plus et qu'il ne tardera pas à étouffer. Il importe de les recueillir quand il en est temps encore pour bien déterminer leur parenté respective et la place qu'ils occupaient dans la famille berbère. M. Basset y consacre toutes les ressources d'une érudition variée et toujours en éveil. Nous sommes dès aujourd'hui en droit d'espérer qu'il ne laissera pas à d'autres le soin de coordonner des matériaux amassés avec un zèle si louable et qui promettent à la philologie berbère une œuvre de toute pièce, une synthèse solide et définitive.

« 3° L'essai intitulé : *Les Beni-Isguen, leur dialecte et leurs traditions populaires* (Oran, 1895, in-8°), par M. Mouliéras, actuellement professeur à la Chaire publique d'Oran, appartient à la même catégorie de recherches et conduira au même résultat. Les chapitres relatifs aux verbes et à la numération sont particulièrement dignes d'intérêt et les quelques traditions populaires que l'auteur a recueillies ajoutent à la valeur de son travail. »

M. Barbier de Meynard offre en outre, en son nom, un mémoire intitulé : *Un document turc sur la Circassie* (Paris, 1895, in-4°; extrait du *Recueil de mémoires* publié à l'occasion du *Centenaire de l'École des langues orientales vivantes*).

M. Barth a la parole pour deux hommages :

« Au nom de M. le docteur Hergott, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Nancy et membre correspondant de l'Académie des sciences, j'ai l'honneur de faire hommage de sa traduction de *Soranus d'Éphèse, traité des maladies des femmes, et Moschion, son abréviateur et traducteur, traduits et annotés* (Nancy, 1895, in-8°).

« Cette traduction est le complément d'une longue suite de travaux sur l'histoire de la médecine, dont l'Académie des sciences a reconnu le mérite dès 1893, en décernant au docteur Hergott le prix Miège. Soranus d'Éphèse, qui paraît du reste avoir eu plusieurs homonymes, était disciple de la grande école d'Alexandrie. Il vint pratiquer à Rome sous les règnes de Trajan et d'Adrien, à l'époque la plus brillante de la cité impériale, et y fut probablement le chef de l'école dite des méthodistes. De ses nombreux ouvrages, aucun n'est parvenu directement à nous, excepté ce traité Περὶ γυναικείων παθῶν qui, lui-même, longtemps perdu, ne fut retrouvé qu'entre 1825 et 1827, par Dietz, dans deux

manuscrits de Paris et de Rome. A quelques lacunes près l'ouvrage est complet. A la traduction du traité le docteur Hergott a ajouté celle de l'abrégé latin de Moschion, qui est probablement du VIe siècle, ainsi que de curieuses figures tirées d'un manuscrit du moyen âge, mais dont l'origine paraît remonter à l'enseignement de Soranus. M. le docteur Hergott professe la plus grande estime pour Soranus comme médecin, comme hygiéniste et comme opérateur. En obstétrique, Soranus était conservateur et hostile aux procédés sanglants d'Hippocrate et de l'ancienne école. Au lieu de recourir au couteau, il pratiquait diverses versions du fœtus, entre autres la version podalique, décrite très nettement dans le traité et qu'on a cru longtemps beaucoup plus moderne. Outre la partie spécialement médicale, le traité renferme d'ailleurs de nombreux détails sur les usages et croyances des anciens et sur leur vie domestique. Je suis doublement incompétent pour rendre justice au livre de M. le docteur Hergott. Je crois pourtant pouvoir dire que de pareils travaux, trop rares chez nous, qui nous initient aux doctrines et à la pratique scientifiques des anciens, doivent être accueillis avec reconnaissance par tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent à l'histoire du passé.

« En même temps j'ai l'honneur d'offrir de la part de M. Bhandarkar, de Poona, un petit opuscule déjà un peu ancien, puisqu'il remonte à 1888, mais qui, dans l'Inde du moins, n'a pas cessé d'être d'un intérêt actuel et qui, en tout cas, peint bien l'homme qui en est l'auteur. C'est une lecture délivrée à Bombay devant un public d'élite composé en grande partie d'indigènes[1], dans laquelle l'orateur s'est proposé de faire comprendre, par quelques exemples frappants et à la portée de son auditoire, ce que c'est qu'une méthode et un travail scientifiques. M. Bhandarkar n'est peut-être pas le seul Hindou qui ait pleinement conscience de tout ce qui manque à ses compatriotes, frottés d'éducation occidentale, pour manier les instruments délicats de la critique européenne : il est en tout cas le seul, à ma connaissance du moins, qui ait le courage de le leur dire et de montrer le déficit que laisse en somme l'enseignement universitaire tel qu'il est donné aujourd'hui dans l'Inde, enseignement qui n'a guère produit jusqu'ici que des orateurs ambitieux et bavards et des virtuoses s'efforçant d'imiter le style des *Magazines* en renom. »

[1] *The critical, comparative and historical Method of Inquiry, as applied to sanskrit Scholarship and Philology and indian Archaeology... by Ramkrishna G. Bhandarkar, M. A., Ph. D.* (Bombay, Nirnayasâgara Press, 1888, in-8°).

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE.

M. A. Giry écrit à l'Académie pour se porter candidat à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. J. Derenbourg.

Est envoyé au concours La Fons-Mélicocq de 1896 :

Étude sur les possessions de l'ordre du Temple en Picardie, par M. A. Trudon des Ormes (Amiens, 1893, in-8°).

L'Académie se forme en comité secret.

La séance redevient publique. M. Hamy, revenant sur une communication qu'il avait faite dans la séance du 18 octobre, rappelle à l'Académie la découverte bien inattendue que l'administration des ponts et chaussées a faite, le 22 juin 1895, d'une énorme pierre portant des caractères runiques et qui gisait dans la passe du Sud-Ouest, à environ 300 mètres au sud 20° 20 ouest du feu du môle du Havre.

Ce bloc de granit, grossièrement façonné en une sorte de pyramide irrégulière à quatre pans, mesurait environ 1 m. 80 de hauteur et 0 m. 70 d'épaisseur maximum. Deux de ses faces, l'une simplement équarrie, l'autre assez soigneusement dressée, portaient des inscriptions où il était aisé de reconnaître des runes, écrits de gauche à droite dans une des gravures, et dans l'autre, méthodiquement renversés de droite à gauche.

L'aspect général du monument, l'enchevêtrement des bandeaux entrelacés, la forme des croix qui les terminent, la disposition des inscriptions, tout cela me rappelait les pierres runiques de l'Upland, mais je m'étais bien gardé de formuler aucune conclusion sur les origines d'un monument qui pouvait acquérir,

en raison même de son gisement, une grande importance à nos yeux, mais dont il était sage d'attendre le déchiffrement avant de risquer aucune hypothèse.

J'ai écrit à M. le professeur Wimmer, de Copenhague, qui vient justement de donner aux antiquaires du Nord une étude fort bien faite sur des découvertes analogues. M. Wimmer n'a pas tardé à me répondre de la façon la plus complète, sinon la plus satisfaisante. A l'aide des photographies que M. l'ingénieur en chef Vétillard avait bien voulu m'apporter, ce savant a rapidement et complètement déchiffré les deux runes du Havre. Ce sont, chose étrange, des textes connus depuis 1750, catalogués plusieurs fois, notamment en 1866, par R. Dybeck qui les a déchiffrés sur une pierre trouvée jadis à Rasbo (Upland) et transportée à Upsal. Et voici comment on a pu les relire sur la pierre relevée par M. Vétillard dans la passe du Havre.

«Dans l'automne de 1866, m'écrit M. Wimmer, trois pierres runiques furent envoyées de Suède à Paris pour être placées dans la section suédoise de l'Exposition universelle de 1867. Les trois pierres arrivèrent en sûreté à Paris; mais, quand elles durent être renvoyées en 1868, un accident arriva. Comme on était en train, au port du Havre, de les décharger dans un grand bâtiment, la plus grande et en même temps la plus lourde des pierres tomba à l'eau et on la regarda comme perdue pour toujours. — On eut tort de le faire, ajoute M. Wimmer avec bonhomie, puisqu'elle vient d'être remise au jour.» Et en terminant il conclut : «Non seulement notre pierre runique ressemble beaucoup aux pierres runiques uplandaises, comme vous l'avez très bien observé, mais elle est, en effet, originaire d'Upland.»

Quelle leçon de prudence renferme cette petite anecdote archéologique!

La pierre funéraire, tombeau de Vigmund le pilote (*sturimans*), pêchée ainsi au milieu des anciennes falaises éboulées de la Hève, évoquait toute l'histoire de la conquête de la Normandie par Rollon, et il se trouve que ce monument exceptionnellement intéressant n'a que vingt-sept années de séjour dans les eaux où est allé le chercher le godet de la drague du Havre!

Si déçus que nous puissions être, nous n'en devons pas moins de reconnaissance à M. Vétillard d'avoir mis tous ses soins à sauver un monument précieux, dont les antiquaires suédois croyaient la perte irréparable.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1894 (Châlons-sur-Marne, 1895, in-8°);

Sitzungsberichte der königl. bömischen Gesellchaft der Wissenschaften. Classe für Philosophie, Geschichte und Philologie, 1894 (Prague, 1895, in-8°);

Jahresbericht der königl. böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften, für das Jahr 1894 (Prague, 1895, in-8°).

M. Saglio présente à l'Académie le 21ᵉ fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* publié sous sa direction (Paris, 1895, in-4°).

« Ce nouveau fascicule contient plusieurs importants articles, tels que *Geographia,* par M. A. Rainaud, qui est un véritable traité, aussi clair que substantiel, des connaissances géographiques des anciens; *Gladiator,* par M. Lafaye, le travail le plus complet que l'on ait aujourd'hui sur les gladiateurs, leur histoire, leur organisation à Rome et dans les provinces, leur condition, leurs armes, leurs différentes classes; l'article de M. Ch. Lécrivain sur le *γένος* grec et la *gens* romaine; plusieurs articles de M. Caillemer, le savant doyen de la faculté de droit de Lyon, et particulièrement *Gortyniorum leges,* qui est le résumé et la conclusion des discussions engagées entre philologues et jurisconsultes sur la législation des Crétois depuis la découverte de la célèbre inscription de Gortyne. »

M. Saglio cite encore d'autres articles de MM. P. Tannery, le colonel de Rochas, Glotz, Fougères, l'abbé Beurlier, etc.

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de l'auteur M. Cazalis de Fondouce, les mémoires suivants :

« 1° *Inscriptions romaines de Lunel-Viel* (s. l. n. d., in-8°, avec planche). Aux inscriptions déjà connues de cette localité, M. Cazalis de Fondouce ajoute deux textes encore inédits. Le premier, récemment découvert, se rapporte à un personnage qui a rempli, dans la cité de Nîmes, les fonctions municipales les plus élevées et qui a reçu le titre de *praefectus vigilum et armorum*, chef de la milice municipale. Le second document concerne un *sevir augustalis*.

« 2° *Inscription chrétienne de l'époque mérovingienne, trouvée au Mas des Ports, près Lunel* (*Hérault*) (s. l. n. d., in-8°, avec planche). Il s'agit d'une épitaphe exhumée en 1893 et qui semble appartenir à la fin du ve siècle; c'est celle d'une femme nommée *Ranilo*, recommandable par sa piété. L'inscription renferme plusieurs formules intéressantes.

« 3° *Une fonderie antique de bronze des environs de Montpellier* (S. d., in-4°, avec planche; extr. des *Mém. de la Société archéol. de Montpellier*, t. VIII). Une femme des environs de Montpellier a cédé à un industriel de cette ville un certain nombre d'objets en bronze qu'elle avait recueillis dans un champ et qui sont certainement antérieurs à l'époque romaine. La trouvaille consiste en quatorze fragments de lingots de bronze, en forme de gâteaux ou de lentilles s'amincissant sur les bords, un petit culot, une baguette, quatre haches, un marteau à douilles, deux petits cylindres, une rouelle avec anse de suspension, un fragment de torques, des fragments de bracelets, etc. Les découvertes de ce genre sont rares dans le bas Languedoc et la constatation faite par M. Cazalis de Fondouce est importante à ce point de vue. »

M. Bréal présente une brochure de M. Hugo Schuchardt, *sur la langue géorgienne, Über das Georgische* (Wien, 1895, in-4°).

« Notre savant correspondant, M. Schuchardt, en adressant cette brochure à l'Institut, rappelle que c'est un Français, feu Brosset, qui a inauguré d'une façon scientifique l'étude du géorgien, et il exprime le vœu que l'étude de cette langue si curieuse, dont on n'a pas réussi jusqu'à présent à bien établir les origines, trouve soit en France, soit en Allemagne, soit en Russie, des continuateurs. L'exemple de M. Schuchardt est assurément le meilleur moyen de hâter cet heureux résultat. »

M. Oppert présente, au nom de l'auteur, le livre portant le titre : *Wandmalereien von Mitla, eine mexikanische Bilderschrift in Fresko*, par M. Édouard Seler (Berlin, 1895, in-fol.).

«L'auteur, fonctionnaire du musée ethnographique de Berlin, est l'un des américanistes les plus autorisés et dont tous les travaux témoignent d'une science étendue et profonde, ainsi que d'une réelle sagacité dans l'explication des écritures américaines. Les peintures murales de Mitla, exécutées en rouge sur fond blanc, se trouvent sur les parois extérieures d'une nécropole, dans les ruines de Mitla, province d'Oaxaca au Mexique. L'interprétation de ces peintures épigraphiques a été entreprise par M. Seler avec autant de prudence que de succès. Il donne de fort curieux détails sur les idées funéraires des auteurs de ces peintures, les Mistèquas et les Zapothèquas, qui, selon M. Seler, n'appartenaient pas à la souche mexicaine proprement dite. M. Seler a parcouru le Mexique au point de vue archéologique, et il s'y trouve encore actuellement: c'est lui qui a copié ces peintures très intéressantes au point de vue de la civilisation américaine avant la conquête espagnole.

«L'importance des travaux de M. Seler, et de ces monuments en particulier, a été appréciée avant leur publication; c'est grâce à M. le duc de Loubat, le Mécène des études américaines, qu'a été possible la publication très coûteuse de l'ouvrage et des douze planches qui accompagnent le texte. C'est aussi M. le duc de Loubat qui a voulu offrir ce précieux ouvrage à l'Académie.»

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts autorise l'Académie, conformément au désir qu'elle lui a exprimé, à élever à 1,500 francs la valeur de la première médaille, et à 1,000 francs celle de la deuxième médaille du Concours des antiquités de la France.

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. J. Derenbourg.

Le Président rappelle les noms des candidats.

Il lit les articles du règlement relatifs à l'élection des membres ordinaires.

Il y a 36 votants. Majorité, 19.

Au premier tour de scrutin, M. Cagnat obtient 8 suffrages; M. de Beaucourt, 7; M. Salomon Reinach, 6; MM. Cordier, Devéria et Giry, chacun 5.

Au deuxième tour de scrutin, M. Cagnat obtient 25 suffrages; M. de Beaucourt, 10; M. Reinach, 1.

En conséquence, M. Cagnat, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

1° Pour le prix Delalande-Guérineau : *En Phrygie*, rapport sur une mission scientifique en Asie Mineure (août-septembre 1893), par M. Georges Radet (Paris, 1895, in-8°; extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, t. VI).

2° Pour le prix Fould :

Origines françaises de l'architecture gothique en Italie, par M. C. Enlart (Paris, 1894, in-8°; *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule 66);

Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, par le même (Amiens et Paris, 1895, in-4°; *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*).

Le Président donne lecture de la liste des correspondants. Il en résulte que trois places de correspondants étrangers sont vacantes.

L'Académie procédera, dans la prochaine séance, à la nomination d'une commission qui sera chargée de présenter une liste de candidats à chacune de ces trois places vacantes.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du commandant Demaeght, une inscription latine trouvée dans les ruines

romaines d'*Altava* (Lamoricière) et se rapportant à un événement de la grande insurrection des Maures, qui éclata en Maurétanie vers l'année 253 et qui ne prit fin qu'en l'année 260. On pourrait la désigner sous le nom de révolte de *Faraxen*, du nom du principal chef qui conduisait les tribus insurgées. L'inscription de Lamoricière prouve que la révolte s'étendit à l'ouest de la province, et elle permet d'ajouter le nom de la seconde cohorte des Sardes à la liste des troupes qui triomphèrent des rebelles [1].

M. Maspero signale divers scarabées et objets égyptiens découverts récemment à Éleusis, dans les fouilles entreprises par la Société archéologique d'Athènes. On espérait y trouver des documents d'une certaine antiquité appuyant les idées de M. Foucart; mais leur examen a montré à M. Maspero que ces vases sont d'époque ptolémaïque. Ce sont des amulettes de petite taille en faveur auprès des dévots vers l'époque gréco-romaine, et on ne peut invoquer leur témoignage pour appuyer des faits qui appartiennent à une époque antérieure.

M. Senart donne la lecture rectifiée et l'explication d'une inscription datée du règne du roi indien Kanishka, de la fin du Ier siècle de notre ère, découverte en 1836, dans un monument bouddhique du Penjab, par notre compatriote le général Court et conservée actuellement au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Sind unsere Personnennamen übersetzbar? par M. Hugo Schuchardt, correspondant de l'Institut (Graz, 1895, gr. in-8°);

Gaston Paris. *I racconti orientali nella letteratura francese*, traduzione di Mario Menghini (Florence, 1895, in-12).

(1) Voir plus loin, p. 643.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Gaston Paris offre, au nom de l'auteur, M. Adolf Tobler, correspondant de l'Institut : «*Li Proverbe au Vilain*», *die Sprichwörter des gemeinen Mannes, altfranzösische Dichtung nach den bisher bekannten Handschriften* (Leipzig, 1895, in-8°).

M. Delisle présente, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

1° Giuseppe Cozza-Luzi, *Del ritratto di Francesco Petrarca nel codice Vaticano 3198*, lettera al chiarissimo signor Pietro de Nolhac, conservatore del Museo di Versailles (Roma, 1895, in-4°; estratto dall' *Archivio storico dell'arte*),

2° *Les Origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, par M. René Merlet (Paris, 1895, in-8°; extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LVI);

3° *Saint Victrice, son livre* De laude sanctorum, *d'après les variantes tirées des mss. de Saint-Gal*, par le chanoine Sauvage, publié et annoté par l'abbé A. Tougard (Paris, 1895, in-8°).

M. A. Bertrand offre, au nom de l'auteur, M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Institut, une monographie intitulée : *Les Mound-Builders* (Louvain, 1895, in-8° ; extrait de la *Revue des questions scientifiques*).

M. Senart a la parole pour différents hommages :

1° «J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de Son Altesse Shrî Takhtsingjî, Mahârâja de Bhawnagar, par l'intermédiaire de M. Bhawnagri, membre du Parlement anglais, le présent recueil d'inscriptions prâcrites et sanscrites : *A Collection of prakrit and sanskrit Inscriptions* (Bhawnagar, s. d., in-4°).

«Le Kathiawar, où sont situés les territoires du Mahârâja, a passé sous le sceptre de plusieurs des dynasties historiquement et épigraphiquement les plus importantes de l'Inde, qui y ont laissé de précieux monuments : les Mauryas, représentés par Açoka et l'inscription de Girnar; les Kshatrapas qui, avec les épigraphes de Rudrasiṁha et de Rudradâman, ouvrent l'ère des inscriptions rédigées en sanscrit; les Guptas qui y ont laissé les inscriptions de Skanda-Gupta; puis toute la dynastie des Valabhis, dont la capitale était située à quelques milles de Bhawnagar, sur l'emplacement marqué par le village de Wala.

« A côté de la période ancienne ainsi brillamment représentée par des spécimens précieux, des épigraphes nombreuses de la dynastie solaire du Mewar, de la dynastie Gohila de Bhawnagar, de la dynastie Solanki du Marwar, complètent cette collection par des documents moins connus et qui s'étendent jusqu'à une époque récente.

« Chaque inscription est transcrite et traduite, et 41 planches rehaussent singulièrement l'importance paléographique de cette publication. Elle constitue un instrument d'étude très utile. Elle offre cet intérêt particulier de fournir, en des spécimens nombreux et s'étendant sur tout le passé, un tableau complet de la série paléographique dans une région déterminée de l'Inde. Nous ne pouvons l'accueillir qu'avec gratitude.

« Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien elle fait honneur à la libéralité éclairée et aux nobles préoccupations du Mahârâja sous les auspices duquel elle paraît. »

2° *Sacred Books of the Buddhists* édités par M. Max Müller, t. Ier. — La Jâtakamâlâ, traduit par M. S. Speyer (London, 1895, in-8°).

« Ce livre nous est un autre témoignage de l'intérêt que prennent plusieurs souverains d'Orient à la diffusion en Europe des connaissances relatives à leur pays, à leur passé, à leurs croyances. C'est grâce au concours libéral et éclairé de S. M. le roi de Siam, que notre illustre confrère, M. M. Müller, a pu entreprendre la collection nouvelle dont il m'a chargé d'offrir à l'Académie le premier volume.

« C'est pour moi un plaisir de signaler tous les mérites de précision, d'exactitude, de clarté qui distinguent l'œuvre de M. Speyer. Elle est telle qu'on la pouvait attendre des preuves qu'il nous a données de sa connaissance profonde du sanscrit et de la littérature bouddhique. En un mot, elle complète dignement l'édition, on peut dire impeccable, du livre, que nous devons à notre confrère M. Kern. On n'en saurait faire un éloge plus complet.

« La Jâtakamâlâ méritait les honneurs de la traduction. Si une partie du mérite littéraire de ces récits se perd forcément dans la traduction d'un livre dont les qualités de netteté, d'élégance, de sobriété relative — il s'agit de littérature indienne — ont frappé tous les lecteurs, M. Speyer et M. M. Müller nous enseignent ingénieusement à la considérer sous un jour qui en renouvelle et en généralise l'intérêt, comme un document de l'homilétique bouddhiste, qui, dans les conclusions morales des récits encadrés dans les soi-disant naissances antérieures du

Bouddha, cherche une matière à exhortations pieuses, et, dans les récits eux-mêmes, une mine inépuisable de paraboles édifiantes.

«La nouvelle collection ne pouvait s'ouvrir sous de meilleures auspices.»

3° F. Pullè, *Catalogue des mss. Jainas de la Bibliothèque de Florence*, 1er fascicule (Florence, 1894, in-8°).

«Je suis chargé par M. Pullè de faire hommage à l'Académie du premier fascicule d'un catalogue des mss. Jainas de Florence. On sait que, grâce surtout à M. de Gubernatis, l'Italie s'est enrichie dans ces dernières années d'une importante collection de mss. Jainas. La description qu'en entreprend M. Pullè, avec une compétence dont témoignent assez ses précédents travaux, sera, à en juger par ce premier fascicule, très étendue et très détaillée. Elle dépasse le cadre d'un simple catalogue et nous fournit, des ouvrages énumérés, une analyse détaillée qui montre à quelle étude sérieuse des documents l'auteur s'est livré, quelles connaissances approfondies il possède de son sujet. Son catalogue, en dehors des indications techniques qu'il comporte, sera un livre de référence précieux pour l'étude d'une littérature à la fois très importante et très fastidieuse.»

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation d'un décret, en date du 9 décembre, par lequel le Président de la République a approuvé l'élection, comme membre ordinaire, de M. Cagnat, en remplacement de M. Derenbourg, décédé.

Le Secrétaire perpétuel introduit M. Cagnat et le présente à la Compagnie.

Le Président invite M. Cagnat à prendre place parmi ses confrères.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire par la mort de M. de la Villemarqué, et il rappelle en ces termes la carrière scientifique de notre confrère :

« L'Académie vient d'éprouver une nouvelle perte : M. de la Villemarqué s'est éteint sans secousse le 8 décembre, au fond de la Bretagne, dans le château où il vivait retiré. Il ne siégeait plus qu'en de rares occasions, lorsque l'urgence d'une affaire privée ou le devoir d'une élection parmi vos membres libres le ramenaient à Paris. Il vous appartenait depuis trente-sept ans passés, mais ses absences de plus en plus longues, sans relâcher le lien qui vous l'attachait, l'avaient empêché de nouer avec les générations entrées après lui ces rapports de familiarité cordiale ou d'amitié parfois tendre que l'usage de vos réunions établit forcément entre vos élus. La plupart ne connaissaient de lui que le nom ou tout au plus une silhouette entrevue quelques instants, évanouie presque aussitôt.

« Son œuvre datait de haut et, quand nous cherchons à en apprécier le mérite, peut-être lui appliquons-nous trop strictement les méthodes dont nous usons pour éprouver les travaux qui paraissent de nos jours. Il l'entreprit dans un temps où l'étude des chants populaires ne se donnait pas encore pour la science exacte qu'elle essaie de devenir, non sans un succès réel : c'était affaire moitié d'érudit, moitié d'amateur ou de lettré, et la plupart de ceux qui s'en occupaient n'y apportaient point ce scrupule de fidélité littérale qu'ils auraient ressenti, s'ils avaient voulu donner l'édition du plus détestable écrivain ancien ou moderne. Il n'y avait licence qu'on ne prît sur cette matière fugitive et sans maître : on redressait les vers faux et l'on restaurait les incomplets, on adoucissait les traits de férocité ou d'impudeur choquante, on éliminait les couplets qu'on jugeait superflus, on ajustait les fragments de plusieurs versions différentes pour en forger un morceau unique, et l'on s'imaginait de bonne foi n'avoir fait métier que d'éditeur lorsqu'au lieu de donner la chanson telle qu'on l'avait saisie sur les lèvres paysannes, on l'avait recomposée presque en entier. M. de la Villemarqué n'agit point d'autre sorte; mais, comme il joignait à l'intelligence instinctive de la poésie populaire un tact littéraire des plus fins et une vigueur réelle de style, la douceur mélancolique de plusieurs pièces, la gravité religieuse de certaines autres ou leur fond tragique se

trouvèrent merveilleusement rehaussés de la forme qu'il leur prêta : beaucoup de lecteurs les goûtèrent en France ou à l'étranger et en subirent l'attrait, qui n'en auraient pas été touchés s'il leur avait laissé fidèlement leur aspect fruste et leur rudesse authentique.

« Que vous dire des luttes qui suivirent? Le bruit en est tombé peu à peu et la mort a réuni dans une paix commune les plus acharnés des combattants. M. de la Villemarqué eut peine à se persuader que les procédés dont il s'était servi ne répondaient pas aux exigences minutieuses de la critique : lorsque l'un d'entre vous l'eut enfin convaincu, il ne ferma point les yeux à la lumière, mais il confessa sa méprise avec la bonne grâce un peu triste qui convient à cas pareil. L'historien et le philologue savent aujourd'hui ce qu'ils doivent penser de ses adaptations bretonnes : ils y ont déterminé la part qui appartient premièrement au peuple, celle qui revient à l'éditeur, et celui-ci n'a pas toujours lieu de s'en plaindre. Maintenant que les questions d'origine sont tranchées, chacun peut, en parcourant le livre, se laisser charmer à la poésie qu'il exhale et en respirer sans scrupule le charme pénétrant. »

Sont adressés aux concours de l'Académie :

1° Antiquités de la France :

Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême, rapports présentés à la Société archéologique et historique de la Charente par MM. G. Chauvet et J. George (Angoulême, 1895, in-8°);

Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga), par M. le Dr Carton (Paris, 1895, in-8°);

Les Origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor, par M. l'abbé A. Mignon (Paris, 1895, 2 vol. in-8°).

2° Prix La Fons-Mélicocq :

Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne, par M. J. Pilloy (Paris et Saint-Quentin, 1886-1895, 2 vol. in-8°).

3° PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU :

Le Siam ancien, par M. Lucien Fournereau, 1re partie (Paris, 1895, in-4°; publication des *Annales du Musée Guimet*).

M. BARBIER DE MEYNARD donne lecture d'un rapport sur l'exploration épigraphique de la Syrie septentrionale par M. Van Berchem (1895)[1].

M. CLERMONT-GANNEAU ajoute après la lecture de ce rapport :

«Je me joins à M. Barbier de Meynard pour féliciter M. Van Berchem du résultat de sa nouvelle campagne d'exploration. J'ajouterai que M. Van Berchem ne s'est pas seulement borné à relever les monuments épigraphiques et archéologiques relatifs à l'histoire des Arabes et des croisés, mais qu'il a aussi recueilli, chemin faisant, plus d'un document intéressant l'antiquité classique en Syrie. C'est ainsi qu'il a bien voulu, à ma demande, se charger d'aller prendre de nouvelles copies d'un groupe d'inscriptions grecques, fort mal connues jusqu'ici, à Cheïkh Barakàt, dans la région d'Alep. Ces textes très importants, dont je me propose d'entretenir l'Académie à une autre occasion, jettent un jour nouveau sur l'origine d'un grand sanctuaire consacré à un couple de deux divinités qui viennent prendre une place inattendue dans le panthéon sémitique. L'une d'elles est le dieu Selamanès, le Chalman assyrien, dont j'avais autrefois proposé de reconnaître le nom dans une inscription phénicienne de Sidon.

«Je signalerai à ce propos la fructueuse tournée épigraphique que vient de faire également en Syrie un membre de notre École d'Athènes, M. Fossey, dans la région du Djôlàn et du Djedour, déjà parcourue par M. Waddington. Naturellement, l'objectif principal de M. Fossey était l'épigraphie grecque. Toutefois, bien qu'il ne soit pas arabisant, il n'a pas négligé l'épigraphie arabe, et ses carnets, qu'il a bien voulu me soumettre, contiennent la copie soigneusement faite d'une soixantaine de vieilles inscriptions coufiques, qui apporteront un utile appoint à la col-

[1] Voir ci-après, p. 622.

lection de M. Van Berchem. Je suis heureux de pouvoir dire que M. Fossey est tout disposé, sur le conseil que je lui en ai donné, à mettre ces matériaux à la disposition de M. Van Berchem. Ils ne sauraient, assurément, être placés en meilleures mains.»

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la fondation Garnier par M. Hamy.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la nomination d'une commission qui sera chargée de présenter des listes de candidats aux trois places vacantes parmi les correspondants étrangers.

Sont élus : MM. Perrot, Bertrand, Weil et Senart.

M. Clermont-Ganneau étudie deux nouvelles inscriptions palmyréniennes dont les reproductions viennent d'être envoyées par M. Chediac, élève de la conférence d'archéologie orientale à l'École des hautes études, chargé d'une mission archéologique en Syrie par le Ministre de l'instruction publique.

La première est une longue épitaphe, datée du mois d'août de l'an 95 de notre ère, provenant d'un tombeau de famille construit par un nommé Matnaï, fils de Nourbel, pour lui et les siens; il y est question des bustes représentant les portraits des défunts, selon un usage très répandu à Palmyre.

La seconde inscription est une dédicace religieuse gravée sur un petit autel offert à la divinité mystérieuse qui apparaît si souvent sur les monuments de Palmyre, *le Dieu bon et miséricordieux*, et dont, à l'instar de ce que faisaient les Juifs pour Jehovah Adonaï, les Palmyréniens tenaient caché le nom spécifique. L'auteur de la dédicace, Hagegou, fait une offrande pour son salut et pour celui de son père et de son frère. Nous possédions déjà de ce même personnage un autre autel portant une dédicace conçue dans des termes presque identiques, si ce n'est qu'il y était question, en plus, du salut des enfants de Hagegou et de son frère. Les deux autels sont datés: M. Clermont-Ganneau montre qu'ils ont été dédiés à neuf ans d'intervalle et que la consécration du second

s'explique par la naissance des enfants survenue entre temps, et le désir de leur père et oncle d'appeler la bénédiction céleste sur les têtes nouvelles dont s'était accrue la famille.

Mais le principal intérêt de cette inscription consiste dans l'apparition d'un mois jusqu'ici inconnu dans le calendrier palmyrénien, et qui porte le nom énigmatique de mois de *minian*, c'est-à-dire « mois du comput ». M. Clermont-Ganneau commence par démontrer que ce mois s'est déjà rencontré, en réalité, dans une inscription; seulement il avait été mal lu et remplacé à tort, dans la traduction, par le nom du mois, bien connu, de *kanoun* (novembre). Il faut donc désormais admettre l'existence dans le calendrier palmyrénien d'un mois appelé *mois de minian*. Quelle place exacte occupait-il dans le calendrier? Quel rôle jouait-il dans la constitution de l'année usitée à Palmyre? Ce sont ces diverses questions, qui soulèvent un très important problème de chronologie, que M. Clermont-Ganneau discutera dans la seconde partie de son mémoire.

M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, annonce à l'Académie la découverte qu'il a faite dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français, 24 298) du recueil des *Dernières Poésies* de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, l'auteur charmant de l'*Heptaméron* et des *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Par un hasard aussi étrange qu'inexplicable, ces poésies de la plus aimable et de la plus illustre des femmes de notre Renaissance n'étaient pas seulement restées inédites depuis trois siècles et demi, mais encore absolument inconnues.

Le recueil qui vient aujourd'hui compléter la guirlande des *Marguerites* forme un ensemble considérable, puisqu'il s'agit d'environ 12,000 vers et qu'il s'y rencontre certaines des œuvres les plus personnelles et les plus caractéristiques de la « Perle des Valois ». Les compositions retrouvées appartiennent toutes à la dernière période de sa vie, c'est-à-dire à ses quatre ou cinq dernières années. Plusieurs d'entre elles portent l'empreinte des tristesses et des désillusions qui l'accablèrent à ce moment. Rare-

ment douleur humaine a été exprimée avec des accents plus véridiques et plus poignants.

Deux compositions dramatiques, dix épîtres en vers, dont trois réponses de Jeanne d'Albret, des dialogues, des poésies lyriques et légères, des chansons spirituelles, et enfin deux grands poèmes, *le Navire* et *les Prisons*, le premier rempli de révélations intéressantes sur la mort de François Ier, le second formant l'ouvrage le plus significatif et le plus étendu du royal poète : tel est l'appoint inattendu fourni par le manuscrit.

Nous ne possédions jusqu'à présent aucune de ces pastorales dont nous parlent les contemporains et que la reine se plaisait à faire jouer à Pau, à Nérac ou à Mont-de-Marsan, par les seigneurs et les dames de la Cour. Les deux nouvelles «comédies» dont l'existence nous est révélée appartiennent précisément à cette catégorie. Elles sont l'une et l'autre fort singulières et fournissent, la seconde surtout, des données précieuses sur l'attitude prise, dans les dernières années de sa carrière, par la sœur de François Ier, à l'égard des diverses conceptions de la vie qui, alors comme aujourd'hui, se partageaient le monde. Dans cette dernière pièce qui porte pour titre : *Comedie jouée à Mont-de-Marsan le jour de caresme prenant mil cinq cens quarante sept, à quattre personnages, c'est assavoir la Mondainne, la Superstitieuse, la Sage et la Raine de l'Amour de Dieu, bergere*, Marguerite a tenté de mettre en présence les opinions qui se manifestaient autour d'elle touchant la direction morale et le but final à assigner à l'existence humaine. C'est une composition extrêmement curieuse, d'une facture remarquable, et qui renferme quelques-uns des développements les plus originaux de l'œuvre de la reine de Navarre.

Le poème des *Prisons*, qui comprend trois chants et cinq mille vers, est dans l'histoire de notre littérature une œuvre unique, d'un genre tout à fait personnel et original, la première en date, et non la moins sincère ni la moins curieuse, des *Confessions* écrites dans notre langue. C'est une sorte d'autobiographie présentée sous le voile de l'allégorie.

M. Lefranc va publier prochainement une édition complète

de ces poésies qui apportent les plus précieuses données, tant sur l'histoire de la Renaissance française en général que sur la vie si attachante de la femme supérieure qui l'a, en grande partie, inspirée et dirigée.

LIVRES OFFERTS.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente un volume intitulé : *Geschichte der griechischen Plastik*, von Maxime COLLIGNON, ins Deutsche übertragen und mit Anmerkungen begleitet, von Eduard Thraemer (Strasbourg, 1895, in-4°).

« Cette traduction allemande de l'*Histoire de la sculpture grecque* est un hommage rendu par l'Allemagne à l'ouvrage de notre confrère M. Collignon. »

Sont encore offerts :

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VIII, 1re partie (Chalon-sur-Saône, 1895, in-4°);

Bibliographie des travaux scientifiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, par M. J. Deniker, t. I, 1re livraison (Paris, 1895, in-4°).

L'Académie royale de Belgique adresse quelques-unes de ses publications, savoir :

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins, t. III, bulletins 3 à 6; t. IV, bulletins 1 à 4; t. V, 1er bulletin (Bruxelles, 1893-1895, 7 brochures in-8°);

Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. LI-LIII (Bruxelles, 1893 et 1894, 3 vol. in-4°);

Mémoires couronnés et autres mémoires, publiés par l'Académie royale de Belgique, t. XLVII, LI et LII, et tome I des *Lettres* (Bruxelles, 1892-1895, 4 vol. in-8°);

Biographie nationale, publiée par l'Académie royale de Belgique, 1er et 2e fascicules (Bruxelles, 1892-1894, 2 vol. in-8°);

Collection de chroniques belges inédites, publiée par ordre du Gouvernement. *Correspondance du cardinal de Granvelle* (1584), t. X et XI, publiée par M. Ch. Piot (Bruxelles, 1893 et 1894, 2 vol. in-4°);

Homère, choix de rapsodies illustrées d'après l'art antique et l'archéologie moderne et mises en vers par M. Ch. Potvin, fascicule 2 (Bruxelles, 1893, in-4°; tome L des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*).

M. de Barthélemy présente, au nom de M. René Kerviler, le vingt-deuxième fascicule du *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* (Rennes, 1895, in-8°).

«M. Kerviler poursuit avec régularité l'œuvre bibliographique entreprise par lui et dont j'ai déjà, à diverses reprises, fait hommage, en son nom, à l'Académie, à mesure que paraissaient les livraisons. Le vingt-deuxième fascicule qui vient d'être livré à ses lecteurs renferme les noms compris entre ceux de Chaplain et de Châteaubriand. Il contient deux articles considérables, celui de Charles de Blois et celui de l'illustre François-René de Châteaubriand; à propos de celui-ci, M. Kerviler donne un aperçu historique et généalogique très complet sur les différentes branches de cette célèbre famille. Cette notice, qui tient près de 100 pages, constitue une véritable monographie dans laquelle l'auteur laisse deviner le travail considérable de recherches auquel il a dû se livrer.»

M. le Dr Hamy offre, au nom du traducteur, la publication suivante : *Lettres de Fernand Cortès à Charles-Quint sur la découverte et la conquête du Mexique*, traduites par Désiré Charnay (Paris, 1896, in-8°).

«On a depuis longtemps mis à part, dans la correspondance de Fernand Cortès, les *Relaciones*, rapports officiels du *conquistador* sur les événements dont il a été le principal acteur et qu'il raconte avec grands détails à l'Empereur. Ce sont ces *Relaciones* qui viennent d'être traduites intégralement en français, sous le titre de *Lettres de Fernand Cortès à Charles-Quint*, et qui forment le livre que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part de M. Désiré Charnay. Il n'existait jusqu'à présent d'autre traduction française de Cortès que celle de Flavigny, faite en 1778 sur le texte espagnol de Lorenzana, qui ne renfermait que la seconde, la troisième et la quatrième relation; la première et la cinquième, retrouvées depuis lors dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne par le chevalier Keith, étaient demeurées inaccessibles aux lecteurs de notre pays. M. Charnay a donné dans son volume un texte

complet et fidèle des *Relaciones*, d'après la collection publiée à Madrid par don Enrique de Vedra, et qui permettra à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Amérique de lire sans effort et avec sûreté des récits désormais classiques.

«Peut-être regrettera-t-on que M. D. Charnay se soit borné à publier une simple traduction, sans variantes, sans commentaires historiques ou géographiques. Mieux que personne, en effet, le persévérant explorateur du Mexique et de l'Amérique centrale était en mesure de nous donner une véritable édition critique du texte définitif du plus célèbre des *conquistadores*.»

M. G. Schlumberger a la parole pour deux présentations d'ouvrages :

«J'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie, de la part de M. Manuel Jean Gédéon, des deux ouvrages suivants de cet auteur :

«Le premier est intitulé : *Προικόννησος, ἐκκλησιαστικὴ παροικία, ναοὶ καὶ μοναὶ, μητροπολῖται καὶ ἐπίσκοποι* (Constantinople, 1895, in-8°). C'est une étude historique sur l'île de Proconnèse, dans la mer de Marmara, et son petit archipel de trois autres îles : Avlonia, Aphousia et Koutalis. Proconnèse fut à l'époque byzantine un lieu de déportation célèbre pour les criminels d'État. M. Gédéon a réuni dans ce petit volume tous les renseignements historiques sur cette localité et les îles voisines. Son travail est une contribution utile à l'histoire byzantine du moyen âge. L'auteur a traité avec beaucoup de détails des églises et des monastères de cette circonscription ecclésiastique. Il a donné la liste des évêques et des archevêques, et plusieurs documents ecclésiastiques intéressants.

«Le second ouvrage de M. Gédéon est intitulé : *Μιχαὴλ τοῦ Παλαιολόγου τυπικὸν τῆς ἐπὶ τοῦ βουνοῦ τοῦ Αὐξεντίου σεβασμίας μονῆς Μιχαὴλ τοῦ Ἀρχαγγέλου* (Constantinople, 1895, in-8°). L'auteur y publie pour la première fois le *τυπικὸν* délivré, vers la fin du XIIIe siècle, par Michel Paléologue au célèbre monastère de l'Archange-Michel, situé au sommet du mont Saint-Auxentios, aujourd'hui Kaich-Dagh, en face de Constantinople, sur la côte de Bithynie. Dans la préface et les notes de la fin où il étudie en détail ce document, l'auteur a résumé tous les renseignements historiques qu'il a pu réunir sur ce couvent, dont le nom revient fréquemment dans les chroniques byzantines, et sur son saint patron, venu au Ve siècle de Syrie à Constantinople.»

M. P. Viollet offre, au nom de l'auteur : *La Faculté de théologie de*

Paris et ses docteurs les plus célèbres, par l'abbé P. Feret, docteur en théologie, curé de Saint-Maurice de Paris. — Moyen âge, t. III (Paris, 1896, in-8°) :

« M. l'abbé Feret continue avec une régularité et un zèle merveilleux sa grande étude sur la Faculté de théologie de Paris, dont il suit le développement et l'action au XIVe siècle. Ce volume peut se diviser en deux parties : l'une consacrée aux collèges divers de la Faculté et à l'exposé de certaines questions doctrinales; l'autre, toute littéraire, dans laquelle l'auteur passe en revue tous les écrivains qui appartiennent de quelque manière à la Faculté de théologie de Paris. J'ai déjà pu lire, avec grand profit et grand intérêt, une partie de ce beau volume qui vient de paraître; l'indication très complète des sources rendra grand service aux travailleurs. »

APPENDICE.

RAPPORT DE M. BARBIER DE MEYNARD, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, SUR L'EXPLORATION ÉPIGRAPHIQUE DE LA SYRIE SEPTENTRIONALE PAR M. VAN BERCHEM (1895).

En 1893, j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie le résultat d'un voyage qu'un jeune savant genevois, M. Max Van Berchem, avait entrepris en Égypte et en Syrie, à l'effet d'y recueillir les matériaux d'un recueil d'inscriptions musulmanes. J'ai insisté sur l'intérêt que présentent les recherches de ce genre non seulement pour l'épigraphie et l'histoire proprement dite, mais aussi pour la connaissance de l'art et de la civilisation arabes au moyen âge. M. Van Berchem a poursuivi avec persévérance la réalisation d'un plan d'études qui doit enrichir le domaine de l'érudition de données nouvelles et d'une incontestable valeur. Un premier fascicule des matériaux destinés au futur *Corpus arabicum* a été inséré dans les *Mémoires de la Mission du Caire* et l'auteur nous en promet

la suite à une date très prochaine. Depuis lors, deux nouvelles excursions en Orient ont permis à M. Van Berchem d'enrichir considérablement sa moisson scientifique. L'année dernière, il a visité encore une fois et avec un soin scrupuleux Damas, le Haurân, Jérusalem et le sud de la Palestine. A la suite de cette seconde exploration, ses copies jointes aux travaux antérieurs portaient à 700 le chiffre approximatif des inscriptions recueillies en Palestine et dans la Syrie centrale. Il se proposait de les compléter en parcourant une autre partie du Haurân et la région au delà du Jourdain et en faisant un séjour de plus longue durée à Damas, qui l'emporte même sur le Caire par le nombre et par l'intérêt de ses inscriptions.

Mais la Syrie septentrionale, moins explorée, et qui abonde non seulement en monuments arabes, mais aussi en précieux souvenirs de l'âge phénicien et de l'époque gréco-romaine, excitait vivement la curiosité de M. Van Berchem, et il s'est mis en route au printemps de cette année. Le butin épigraphique qu'il a recueilli au cours de ce récent voyage dépasse encore celui des années précédentes; M. Van Berchem en a consigné les résultats dans un rapport qu'il a bien voulu m'adresser et que je crois devoir porter, sous une forme résumée, à la connaissance de l'Académie avant qu'il ne soit publié intégralement dans un des prochains numéros du *Journal asiatique*.

Le 25 avril, il quittait Beyrouth en compagnie de M. Edmond Fatio, élève architecte de l'École des beaux-arts, qui l'a utilement secondé dans ses relevés topographiques et ses restitutions archéologiques. Il suivit la route du Nord en longeant le littoral jusqu'à Tripoli. Cette petite ville est un des sites les plus pittoresques de la Syrie. Le château du comte de Saint-Gilles, construction massive et sévère, domine les maisons blanches de la ville enfouies dans un océan de verdure. M. Van Berchem est frappé de la ressemblance de cette

cité syrienne avec un bourg toscan du moyen âge, et il explique fort judicieusement cette analogie : « Sous la domination latine, dit-il, la côte syrienne formait la base d'opérations des Croisés qui recevaient par ses ports les secours de l'Europe. C'est là qu'ils sont restés jusqu'à la fin, défendant pied à pied ces derniers boulevards de la conquête chrétienne. Protégés par la féodalité militaire et admis à traiter avec les chefs musulmans, les États commerçants de l'Europe fondèrent dans ces ports des comptoirs importants et les villes s'y organisèrent en bourgeoisie, sur le modèle de leurs sœurs d'Occident. A la tête de ces États figuraient les républiques italiennes et, si l'élément français dominait dans le royaume féodal de Jérusalem, les villes maritimes devaient offrir un aspect italien. Or, plusieurs de ces villes ont disparu comme Tortose, Sidon, Tyr, Césarée, Ascalon. D'autres, comme Antioche, Latakyèh, Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre, ont été totalement transformées. Tripoli est la seule qui ait gardé son cachet du moyen âge, de là sans doute ce lambeau d'Italie sur la côte syrienne. »

M. Van Berchem a rapporté de Tripoli la copie d'une vingtaine d'inscriptions, et il signale sur les murs de la grande mosquée une série de décrets relatifs aux impôts des districts habités jadis par les Ismaéliens de la secte des Assassins, avec la mention de leurs châteaux et la liste d'une corporation des marchands de Tripoli.

Non loin de là, sur la route de Homs, l'ancienne Émèse, s'élève le fameux château des Kurdes, en arabe *Hisn el-Akrad*, connu dans les chroniques d'Occident sous le nom de *Krak des Chevaliers*.

« Je n'essayerai pas, dit M. Van Berchem, de décrire l'émotion qui saisit le voyageur à l'aspect de cette ruine fière et vénérable. Le Krak est le spectacle le plus inattendu que la Syrie réserve à l'étranger épris du passé. On y trouve des mo-

numents plus célèbres, mais je n'en ai pas vu qui donne à ce point la vision claire et rapide d'un siècle éteint. Cette puissante forteresse, coulée d'un seul jet sur une haute montagne, presque intacte dans ses grandes lignes, domine tout le pays de ses tours gigantesques. Elle est si colossale que les masures d'un village arabe caché dans ses flancs peuvent à peine en amoindrir l'effet. En parcourant ses vastes voûtes, on croit voir l'ombre des Hospitaliers qui veillaient sur ses murailles. C'est que le Krak n'est pas seulement le joyau de l'architecture militaire du moyen âge; il évoque à lui seul une des pages les plus émouvantes de notre histoire, celle de la domination franque en Terre-Sainte. A ce titre il appartient à l'Europe, j'allais dire à la France.»

Les photographies que M. Van Berchem a rapportées confirment l'exactitude de cette description.

Suivant la route qui mène à Alep, après avoir visité l'ancienne Émèse, puis Salamyah, où les derniers vestiges de la domination gréco-romaine disparaissent journellement sous la charrue des paysans ismaéliens, Hâmah, riche en inscriptions, entre autres celle du tombeau de l'historien arabe Abou'l-féda, M. Van Berchem s'est arrêté à Apamée. Les ruines qu'il y rencontre, probablement de l'époque séleucide, se distinguent nettement des ruines chrétiennes de la région par le style des colonnes et l'ampleur des proportions.

Alep, où il séjourne ensuite, est restée comme Damas une ville orientale, mais son architecture a un caractère original qui ne se retrouve ni à Damas, ni au Caire. La citadelle et les murs d'enceinte sont couverts d'inscriptions précieuses pour l'étude de l'architecture féodale et militaire, mais il faut se hâter de les recueillir parce que le temps et les Turcs en auront bientôt détruit les derniers témoignages.

Au sortir d'Alep on pénètre dans la région de l'antiquité classique, dans une vaste nécropole de villes grecques et ro-

IMPRIMERIE NATIONALE.

maines, dont nous devons la description complète aux beaux travaux de feu M. Waddington et de M. de Vogüé; M. Van Berchem a encore trouvé à glaner après ces maîtres. Il nous rapporte des notes instructives et de fidèles photographies du Kal'at Simân, de Cheikh Barakât et des ruines chrétiennes qui couvrent le sol, depuis Apamée jusqu'au couvent de Saint-Siméon. Il décrit en ces termes l'aspect général du pays :

«Bâties sur la montagne, dans un air vif et admirablement pur, ces villes servaient sans doute de séjour temporaire aux classes aisées des grandes cités gréco-syriennes, sortes de *sanitaria* fréquentés surtout pendant la saison chaude. Elles se composent de maisons à galeries largement ouvertes, avec des pressoirs, des caves, des bains, des domaines de plaisance et des tombeaux. On n'y trouve, à part de nombreuses églises, ni édifice public, ni inscription importante. Par ce trait elles se distinguent des villes mortes du Haurân qui furent de véritables cités antiques. Tandis que la plupart des vieilles villes araméennes de la plaine syrienne, effleurées par la culture grecque, ont repris sous les Arabes leurs anciens noms sémitiques et leur aspect oriental, les villas des plateaux furent le produit exclusif de l'hellénisme et disparurent avec lui. Ces constructions simples, logiques et élégantes, malgré la décadence du style, l'aspect même du pays, tout rappelle la Grèce et le génie grec. Le spectacle imprévu de ces ruines si bien conservées a fait croire à une émigration soudaine, sans doute en rappelant involontairement le désastre de Pompéi. Mais cet effet d'optique peut s'expliquer par la solidité des matériaux employés et par la sécheresse du climat. Sans vouloir décharger les Arabes d'une accusation qui paraît trop fondée, je pense que l'émigration a pu être graduelle, comme le déclin de la civilisation grecque, et qu'elle a pu être commencée dès le VI[e] siècle, à la suite de l'invasion persane qui fondit alors sur la Syrie.»

M. Van Berchem fait une courte halte à Hârim, remarquable par sa citadelle, le *Harenc* des Croisés, rebâtie par le fils de Saladin. Il en relève rapidement le plan et, continuant sa route, il arrive à Antioche.

Malgré ses souvenirs historiques et son admirable situation, Antioche déconcerte le voyageur par son aspect moderne. Les ruines de la vieille cité grecque, celles de l'église primitive, la ville arabe qui occupe une place si importante dans les chroniques musulmanes, tout cela a disparu pour faire place à des constructions modernes sans intérêt. En revanche, à quelques heures de là, s'élèvent les ruines majestueuses de deux châteaux qui sont souvent mentionnés par ces mêmes chroniqueurs et n'ont été jusqu'à présent que très imparfaitement explorés : c'est le Kala't Kousaïr (le Cursat des Croisés) et Choughr-Bakâs, c'est-à-dire deux forteresses reliées par un simple pont-levis que le temps n'a pas respecté, mais dont on voit encore les points d'attache au-dessus de la porte d'entrée. Grâce à M. Van Berchem nous pouvons maintenant expliquer avec sûreté la description assez confuse qui en a été donnée par les historiens de Saladin.

Plus loin, sur la route de Laodicée, notre voyageur relève la vue du château de Sahyoun, un des plus beaux vestiges de l'art militaire des Croisés. Le temps n'a pas endommagé ses belles tours carrées, ses vastes citernes voûtées et son fossé creusé dans le roc. Les photographies que M. Van Berchem a recueillies et les détails descriptifs dont il les complète prouvent que ces ruines sont, avec celles du Krak des Chevaliers, un des plus curieux et des mieux conservés parmi les monuments de la Syrie méridionale.

Je ne dois pas omettre de mentionner aussi l'église de Tortose, qui est une des plus belles constructions des Templiers, et le château de Margat, le *Marqab* des Arabes, un des points les mieux fortifiés de la principauté d'Antioche. A ce propos,

M. Van Berchem fait remarquer avec quelle entente de l'architecture militaire les Croisés tirèrent parti du terrain dans leur plan de construction. «Les châteaux francs s'élevaient sur les points les plus forts, communiquant entre eux par un ingénieux système de tours de guette, et commandant toutes les routes sur une ligne continue, depuis le col de Baïlân jusqu'à Gazzah. On s'explique ainsi comment les Francs ont pu vivre pendant deux siècles sur une côte étroite et pauvre en bons mouillages, harcelés sans cesse par leurs adversaires, puis abandonnés par l'Europe. Par delà la conquête des Lieux saints, œuvre de foi sincère et d'enthousiasme, on entrevoit la prise de possession d'un pays riche et ardemment convoité, entreprise réfléchie, méthodique et raisonnée qui encourageait toutes les ambitions, presque toutes les aventures. Ce que les croisades perdent en mystère, elles le gagnent en intérêt, trahissant les vieilles aptitudes de la race européenne. Cet essai de colonisation, étouffé par une suite de circonstances désastreuses, réussira plus tard dans le monde entier.»

L'Académie peut juger de l'importance du voyage de M. Van Berchem par les extraits que je viens d'emprunter à son rapport. Avec les textes qu'il a recueillis antérieurement, il possède aujourd'hui près de 1,500 inscriptions pour la plupart historiques, et les autres, sans avoir trait directement à l'histoire, nous font connaître les rouages multiples du gouvernement sous les dynasties diverses qui se sont disputé le sol de la Syrie.

Plusieurs de ces inscriptions sont des actes de fondation, aussi intéressants pour l'intelligence du droit musulman dont elles éclairent la technologie que pour la géographie politique du pays, grâce à la mention d'une foule de bourgades et de domaines dont le revenu était affecté à l'entretien des édifices publics.

Le document dont je viens de donner une analyse sommaire permet d'apprécier le zèle et le dévouement que M. Van Berchem apporte à l'accomplissement d'une tâche volontairement entreprise et qu'il poursuit avec ses seules ressources. Il réunit peu à peu, avec une persévérance et une sagacité bien méritoires, les éléments d'un vaste recueil d'inscriptions arabes qui, par son importance épigraphique, se rattachera au grand *Corpus inscriptionum semiticarum* et, dans le domaine de l'histoire, complétera les témoignages des chroniqueurs orientaux et occidentaux des croisades.

C'est sur cette œuvre jeune encore, mais pleine d'avenir, que je suis heureux d'appeler pour la seconde fois la bienveillante attention et les encouragements de l'Académie et j'ose espérer qu'elle ne les lui refusera pas.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission chargée de présenter des listes de candidats à trois places vacantes parmi les correspondants étrangers.

La séance étant redevenue publique, M. Ph. Berger communique à l'Académie un rapport détaillé de M. le capitaine Hélo, du 3e tirailleurs, sur ses fouilles à Collo, en 1893 et 1894.

Collo est un petit port de la province de Constantine. Depuis longtemps on avait remarqué, dans la corniche qui longe la mer, des grottes taillées dans le roc, qui servaient autrefois de refuge aux pirates. L'examen de ces chambres convainquit M. Hélo

qu'il était en présence de tombes, et le détermina à explorer la colline qui borde la mer. Il y a découvert toute une nécropole punique, dont les tombes les plus anciennes remontent à la fin de la période punique; les autres sont de l'époque numide.

Ces tombes, toutes taillées dans la pente de la montagne, n'ont ni escalier, ni cheminée. Elles se composent d'une petite chambre, précédée d'une entrée à laquelle elle est reliée par un couloir. Des deux côtés de chaque chambre se trouvent deux banquettes parallèles.

L'intérieur des tombes était bouleversé et plein de terre et de sable; néanmoins, M. Hélo a pu en retirer un grand nombre de poteries, divers objets de bronze, quelques clous recourbés à grosse tête et des statuettes de style égyptisant. Les ossements pour la plupart ne sont pas calcinés.

A côté de ces sépultures, M. Hélo en a trouvé d'autres en grand nombre, beaucoup plus rudimentaires, formées d'une amphore, pleine d'ossements, recouverte de grandes briques formant toit. C'étaient sans doute les sépultures des pauvres. Les ossements trouvés dans ces amphores présentent les mêmes particularités que ceux des tombes; la plupart n'ont pas été incinérés.

Les vases trouvés par M. Hélo méritent une mention spéciale. Plusieurs d'entre eux sont des vases anthropoïdes, avec une tête, des bras et des seins, très analogues aux poteries de Rhodes. Jusqu'aux dernières découvertes du père Delattre, on n'en avait trouvé que deux en Afrique, qui sont au Musée de Constantine et proviennent sans doute de Collo.

Sur un assez grand nombre de poteries, M. Hélo a trouvé des estampilles puniques gravées au burin et dont il a donné des reproductions fort exactes. Les caractères sont d'une bonne époque, antérieurs à l'emploi du néo-punique.

Le rapport de M. Hélo, de même que ses fouilles, a été fait avec un grand soin; il a consacré un paragraphe spécial à chaque tombe, et il a joint à l'ensemble des photographies, des dessins, des coupes et des plans qui permettent de se faire une idée très exacte de cette nécropole.

M. Cagnat ajoute quelques mots à la communication de M. Berger et il présente à l'Académie plusieurs des statuettes trouvées par M. le capitaine Hélo.

Le rapport de M. Hélo est destiné à la Commission des Antiquités du nord de l'Afrique établie au Ministère de l'instruction publique.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

1° Antiquités de la France :

Les voies romaines de la Haute-Saône, par M. Poly (manuscrit de 136 pages in-fol.);

Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, par M. René Blanchard (Nantes, 1889-1895, 5 vol. in-4°; t. IV-VIII des *Archives de Bretagne*);

Airard et Quiriac, évêques de Nantes (1050-1079), étude sur les actes de leurs pontificats, par le même auteur (Vannes, 1895, in-8°);

Autographes de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne (Bordeaux, 1895, in-4°, avec un atlas de fac-similés; *Société des Archives historiques* de la Gironde, t. XXX);

2° Prix ordinaire (*Rechercher dans les* Métamorphoses *d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs*, etc.) :

Un mémoire portant pour épigraphe : *Species apte fingetur in omnes.* (Metam., XIV, 685).

M. Havet, au nom de la Commission chargée d'examiner les communications faites par M. Gr. Bernardakis, à la séance du 28 juin 1895, propose de publier la lettre d'Arcadius, les fragments de Plutarque et les vers de Demetrios Moschos, dont M. Bernardakis a envoyé le texte à l'Académie. Renvoi à la Commission des travaux littéraires.

M. Foucart lit une note de M. Nicole, de Genève, sur un en-

semble de 60 papyrus, trouvés en 1893 dans le Fayoum. Ces pièces appartiennent à la correspondance officielle ou privée de Flavius Abinnius, commandant d'une aile de cavalerie campée près d'Arsinoé. Après avoir donné une idée générale de cette correspondance pendant les années 343-350 après notre ère, M. Nicole donne le texte et la traduction de deux pièces. L'une est la lettre adressée par le gouverneur de l'Égypte à Fl. Abinnius pour lui ordonner de remettre le service à son successeur; l'autre est un contrat détaillé pour la vente de deux belles vaches. La traduction est accompagnée d'explications sur les passages les plus importants et sur les difficultés de ces deux actes.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel présente le 2e fascicule du tome II des *Monuments et mémoires* de la fondation Piot (Paris, 1895, gr. in-4°).

Sont offerts :

La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux. — 1re partie : *Italie septentrionale,* par M. Oscar Montelius (Stockholm, 1895, in-4°);

Le duc de Mercœur, d'après des documents inédits, par M. F. Joüon des Longrais (Saint-Brieuc, 1895, in-8°; extrait des *Mémoires de la Section archéologique de l'Association bretonne*).

Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Comité du Var. Rapport à M. le marquis de Croizier, par M. Auguste Laville (Toulon, 1894, in-8°);

Nuestro país, cuadros descriptivos del Urugay por autores nacionales y extranjeros, compilación de Orestes Araújo (Montevideo, 1895, in-12).

M. Barbier de Meynard présente, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

1° *Introduction à l'histoire de l'Asie* (*Turcs et Mongols*), par M. Léon Cahun (Paris, 1895, in-8°).

«Sous le titre modeste d'introduction, c'est une histoire complète de la domination des Turcs et des Mongols que M. Léon Cahun, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, nous donne dans une étude riche de renseignements puisés aux meilleures sources. A la suite d'un chapitre préliminaire où la géographie physique et politique de l'Asie est tracée avec sûreté, l'auteur aborde les origines de la race turco-mongole. Il interroge à cet égard les annalistes chinois et les plus anciens souvenirs indigènes, traditions, légendes, contes populaires; puis il invoque le témoignage des voyageurs depuis Marco Polo jusqu'aux explorateurs modernes, MM. Vambéry et Radloff. Il fait aussi son profit des inscriptions récemment découvertes au sud de la Sibérie. A l'aide de ces documents de provenance si variée il fait un récit détaillé et très mouvementé des usurpations turques (*émir al-omera*) sous les khalifes abbassides, puis de la grande invasion des hordes mongoles conduites par Djenguiz-Khân et enfin du triomphe de l'islamisme dont Timour (Tamerlan) a été l'agent inconscient.

«De cet amas de faits politiques et militaires, luttes de races, conflits religieux, etc., l'auteur, et c'est le seul reproche que j'adresse à son livre, aurait dû tirer une synthèse plus étendue et mieux fixer ainsi dans l'esprit des lecteurs le résultat de ses savantes recherches. Si je ne me trompe, on peut les résumer en quelques mots. La grande famille turco-mongole, malgré la pauvreté de son propre fonds, a servi d'intermédiaire entre les civilisations de la Chine et de la Perse. Les institutions qu'elle apportait du berceau de la race ont été assez solides pour résister, pendant plusieurs siècles, à l'influence des peuples conquis, pas assez pour absorber cette influence étrangère et se l'assimiler. Du ve au xvie siècle, ils ont plusieurs fois dominé l'Asie et menacé l'Europe orientale, non par la foi, l'enthousiasme religieux ou l'ascendant d'un idéal supérieur, mais par un ensemble de qualités en sous-ordre, inhérentes à la race, c'est-à-dire le courage militaire, l'abnégation, le sentiment du devoir et une certaine rectitude d'esprit, un sens droit et pratique qu'on ne peut méconnaître chez leurs représentants modernes, les Osmanlis. Le dernier chapitre nous montre comment, sous l'action énervante du rigorisme musulman et de l'ésotérisme bouddhiste, l'esprit militaire des vainqueurs s'est atrophié et a pris ce caractère de fanatisme bigot et persécuteur qui a inspiré la politique des khans du Turkestân et de Khiva.

«M. L. Cahun a prouvé dans cette vaste étude qu'il possède les qualités

de l'historien et de l'érudit et aussi celles du philologue; les notes nombreuses, où il discute les étymologies et les termes techniques empruntés aux dialectes turcs et au mongol, en font foi. Par ses voyages comme par la variété de ses études, il était bien préparé pour cette tâche difficile, et tous ceux qui le liront s'empresseront de reconnaître qu'il l'a accomplie avec autant de probité scientifique que de talent.»

Le Maroc inconnu, par Auguste Mouliéras. 1re partie : Exploration du Rif (Oran, 1895, in-8°).

«Le Maroc, il faut bien l'avouer, est encore pour nous *terra ignota.* L'ignorance de la langue arabe chez la plupart des Européens qui ont franchi la frontière, les méfiances du gouvernement chérifien, le fanatisme de ses sujets, d'autres causes ont encore enveloppé ce pays d'un mystère que la science autant que la politique ont intérêt à percer. M. Mouliéras, professeur d'arabe à la chaire d'Oran, familier avec cette langue et avec les dialectes berbères, était dans les meilleures conditions pour aider à la solution de ce problème complexe. Bien qu'il n'ait pas lui-même visité le Maroc, des circonstances favorables l'ont mis en rapport avec un derviche de race berbère, une sorte de Gil Blas musulman, d'une intelligence vive et d'une curiosité toujours en éveil, qui a parcouru le pays en tout sens pendant vingt-deux ans. Il est vrai que ces renseignements ont été fournis de vive voix, car le narrateur en question est un illettré dans le sens le plus complet du mot. Or, si convaincu que l'on soit des prodiges de mémoire dont les Arabes ont donné et donnent encore tant de preuves, on ne peut nier qu'elle ne soit sujette à des défaillances. M. Mouliéras, lui-même, n'est pas sans inquiétude à cet égard; mais il a fait de son mieux pour combler d'inévitables lacunes, en contrôlant les assertions de son guide sur celles d'un assez grand nombre de Marocains qu'il a su interroger avec finesse et persévérance. De toutes ces sources de provenance diverse est sorti un livre bizarre, assez mal construit, d'un accent trop personnel, d'un style touffu et inégal, mais où abondent les données les plus neuves, les plus inattendues sur les provinces de l'empire des Chérifs, les races qui l'habitent, tribus arabes et berbères, juifs et nègres, sur le commerce, l'industrie, la richesse naturelle du pays, l'administration, les mœurs, et d'autres sujets non moins intéressants. J'y pourrais signaler aussi des considérations politiques inspirées par un patriotisme sincère, si ce sujet n'était pas totalement étranger à nos études. M. Mouliéras annonce qu'il tient encore en réserve une nombreuse série de documents, dont la publication est

subordonnée au succès de ce premier essai. Souhaitons que cette considération se réalise et qu'il puisse achever son œuvre, lors même qu'il ne pourrait plus compter sur le concours de son «sublime déguenillé.»

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour un hommage :

«M. Whitley Stokes, notre savant membre associé, me charge de présenter à l'Académie son édition du *Martyrologe* d'O'Gorman : *The Martyrology of Gorman,* edited from a ms. in the royal Library Brussels (London, 1895, in-8°; *Henry Bradshaw Society,* vol. IX).

«Ce document, écrit en vers irlandais, paraît dater de l'année 1174. Le ms. qui l'a conservé se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, et paraît avoir été terminé en 1636. Le texte est intéressant, même au point de vue français. Il a pour base, quand il s'agit des saints étrangers à l'Irlande, le texte interprété du *Martyrologe hiéronymien,* d'origine française, qu'ont publié MM. de Rossi et Duchesne. C'est ainsi qu'on y trouve sainte Radegonde et saint Gontran. Le célèbre martyrologe irlandais de Tallacht, dont on a un ms. du xııe siècle, dérive de la même source. Mais il contient, à propos du roi Gontran, une faute de copie caractéristique; de ce personnage on en a fait deux :

«*Gundi,*

«*Rani-regis.*

«Cette faute ne se trouve pas dans le martyrologe d'O'Gorman, qui dérive directement d'une bonne copie du martyrologe hiéronymien interpolé.

«M. Whitley Stokes a mis en regard du texte irlandais une traduction anglaise et a placé en tête une préface où il étudie les caractères grammaticaux de ce document et sa versification. A la suite, est un index où l'on trouve les mots que le martyrologe d'O'Gorman contient et qui ne sont pas mentionnés dans le dictionnaire irlandais de M. Windisch.»

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie a élu correspondants étrangers :

M. Ramkrishma-Gopal Bhandarkar, à Poona (Indes anglaises), en remplacement de M. Mommsen, élu précédemment associé étranger;

M. Benndorf, à Vienne (Autriche), en remplacement de M. Reginald-Stuart Poole, décédé;

M. Kirchhoff, à Berlin, en remplacement de M. Rudolf Roth, décédé.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour 1896. M. Schlumberger est élu président; M. Héron de Villefosse, vice-président.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination des commissions annuelles et de la commission du prix Gobert.

Sont élus :

Commission des travaux littéraires :

MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, de Rozière, Deloche, Girard, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville.

Commission des antiquités de la France :

MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, G. Paris, A. Bertrand, Longnon, de Barthélemy, de Lasteyrie.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome :

MM. Girard, Heuzey, G. Perrot, G. Paris, Foucart, Weil, Boissier, Croiset.

Commission des études du nord de l'Afrique :

MM. Le Blant, Heuzey, G. Perrot, Barbier de Meynard, Oppert, Boissier, Berger, Cagnat.

Commission administrative :

MM. Delisle, Deloche.

Commission du prix Gobert :

MM. Meyer, Viollet, Longnon, Gautier.

M. Héron de Villefosse annonce à l'Académie que le Musée du Louvre vient de faire l'acquisition de la boîte à osselets, en bronze, ornée d'un buste de femme voilée, que notre savant



confrère M. Wolfgang Helbig avait présentée à la séance du 18 octobre dernier[1].

Le dessin ci-dessus permettra d'apprécier l'élégance de ce petit objet, qui fera bonne figure dans nos collections nationales.

[1] Voir plus haut, p. 434-435.

M. Homolle prie l'Académie de vouloir bien agréer ses remerciements au sujet de la subvention que celle-ci a mise à sa disposition, sur les fonds du legs Piot, afin qu'il puisse imprimer et illustrer d'un nombre suffisant de figures le Catalogue des bronzes du musée de l'Acropole, rédigé par M. de Ridder. Grâce au généreux concours de l'Académie, ce catalogue, qui contiendra quatre à cinq cents figures insérées dans le texte et plusieurs planches en héliogravure, pourra paraître avant la fin de l'année.

LIVRES OFFERTS.

Sont offerts :

Publications de la Société archéologique de Montpellier. 2e série, n° 2 (Montpellier, 1895, in-8°);

Chadjiarat el Hac («L'arbre de la vérité»), poème sacré en langue arabe, par M. Nicolas Zananiri (Alexandrie, 1895, in-8°);

Archiwum do dziejów litteratury i oświaty w Polsce. Tome VIII (Cracovie, 1895, in-8°);

Milliarios do Conventus Bracaraugustanus em Portugal, reliquias d'epigraphia romana trasladadas dos proprios monumentos, por M. Capella (Porto, 1895, in-8°);

Geschichte der christlichen Kunst, von Franz-Xaver Kraus. Erster Band, Erste Abtheilung (Fribourg, 1895, in-8°).

M. Boissier présente, au nom de M. Maurice Albert, *Les médecins grecs à Rome* (Paris, 1894, in-8°).

«Cet ouvrage résume d'une façon agréable l'histoire de la médecine chez les Romains, depuis le jour où les premiers médecins grecs y sont arrivés, jusqu'au jour où l'empereur Valentinien créa dans Rome un médecin par quartier pour soigner gratuitement les pauvres. Dans cette histoire, il rencontre de grands noms : Asclépiade, Antonius Masa, qui mit à la mode l'hydrothérapie, Andromaque, qui inventa la *thériaque,* et surtout Celse et Galien. M. Albert nous a montré, dans son livre, tout un côté de cette invasion de la science grecque à Rome qui a eu, pour tout l'Occident, des conséquences si importantes.»

M. Croiset présente, au nom de M. le baron A. de Ruble, le tome VIII de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* (Paris, 1895, in-8°).

«M. de Ruble publie le tome VIII de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*. On sait le soin et la compétence avec lesquels l'éditeur s'acquitte de sa tâche. Ce nouveau volume, qui suit le précédent à peu d'intervalle, continue de montrer, avec les mêmes qualités, l'activité laborieuse et infatigable de M. de Ruble.»

M. Ph. Berger présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M. D.-H. Müller, de Vienne : *Les prophètes dans leur forme primitive, Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form* (Wien, 1896, 2 vol. gr. in-8°.)

«Ce travail, d'une importance considérable, marque une nouvelle étape dans les recherches de M. D.-H. Müller sur les lois qui présidaient à la composition des prophéties chez les Hébreux. Ces morceaux, que l'on considère en général comme le fruit spontané de l'inspiration individuelle, étaient soumis à certaines règles fixes, qui font de la prophétie véritablement un genre littéraire. Les prophéties se composent de certains éléments qui reparaissent dans chacune d'elles et presque toujours dans le même ordre. Ce sont :

«1° Le souvenir des bienfaits de Dieu envers son peuple;

«2° Les reproches au peuple sur son infidélité;

«3° L'annonce du châtiment;

«4° Le signe, miraculeux ou naturel, qui doit confirmer la parole du prophète;

«5° Des perspectives de pardon et de relèvement auxquelles se mêlent les peintures d'un règne messianique.

«En étudiant les inscriptions assyriennes, M. D.-H. Müller avait été amené à reconnaître que les images mêmes employées par certains prophètes, notamment par Ézéchiel, appartiennent à une terminologie conventionnelle, empruntée en partie à la littérature religieuse des Assyriens et des Chaldéens. J'ai entretenu dans le temps l'Académie de ses *Ezechiel Studien* [1].

«Dans son nouvel ouvrage, M. D.-H. Müller étudie la forme poétique des prophéties. Là encore, en s'appuyant sur l'analogie des restes de

[1] *Comptes rendus*, séance du 9 novembre 1894, p. 614.

l'épopée religieuse chaldéenne, comme aussi de certaines surates du Coran, il a été amené à reconnaître dans les prophéties l'existence de strophes de 4, 5, 6, 7 et 8 vers chacune, qui sont une sorte d'élargissement du parallélisme hébreu. Ces strophes se répondent l'une à l'autre, souvent vers par vers, ramenant dans les vers correspondants les mêmes idées ou les mêmes expressions, ou bien des idées analogues, dont le retour est marqué par des assonances ou par des jeux de mots qui les gravent dans l'esprit.

«Chacune de ces strophes forme ainsi un petit tout, relié aux autres strophes par un lien en général très apparent. Ces trois caractères de la strophe hébraïque peuvent se résumer dans les trois mots de *responsio, concatenatio, inclusio.*

«De trace de métrique hébraïque, on n'en retrouve pas; du moins nous n'en avons pas retrouvé jusqu'à présent; peut-être les Hébreux n'en avaient-ils pas. D'un génie essentiellement unitaire, de même qu'ils n'admettaient pas le dualisme du corps et de l'âme, ils ne concevaient pas une forme poétique indépendante de la pensée qu'elle exprimait et la poésie consistait pour eux dans la symphonie produite par l'harmonie de la pensée avec la forme.

«Poussant encore plus loin ses recherches, M. D.-H. Müller a été amené à reconnaître que parfois une prophétie se compose de deux ou trois séries de strophes parallèles, composées chacune à chacune des mêmes éléments et formant quelque chose d'analogue à la strophe et à l'antistrophe chez les tragiques grecs. Là est, suivant lui, l'explication de l'origine de la prophétie hébraïque; et il en trouve un indice dans les récits du livre de Samuel, où l'on voit les prophètes prophétiser, entraînés comme le chœur antique dans le tourbillon de leurs évolutions sacrées.

«Quel est le rapport des chœurs des prophètes hébreux avec ceux des tragiques grecs? D'après M. D.-H. Müller, les chœurs grecs, usités d'abord uniquement dans le drame religieux, ont été importés par les Phéniciennes, qu'on faisait venir de Tyr pour les chanter dans les fêtes d'Apollon à Delphes. Ce serait encore un emprunt, et non l'un des moindres, de la Grèce à l'Orient.

«Quel que soit le résultat des discussions auxquelles ces idées ne manqueront pas de donner lieu, l'étude si pénétrante de M. D.-H. Müller aura certainement fait faire un pas à la connaissance des lois qui régissaient ce genre littéraire si propre aux Hébreux et si profondément original, que nous désignons sous le nom de prophétisme, et contribuera à nous en faire comprendre les origines.»

M. P. Meyer présente à l'Académie un nouveau volume des *Fabulistes latins*, de M. L. Hervieux : *Eudes de Cheriton et ses dérivés* (Paris, 1896, in-8°).

«Travailleur infatigable, M. Hervieux n'a pas hésité à refondre entièrement la première édition de ses *Fabulistes latins*, publiée en 1884. En sa première forme, le livre de M. Hervieux comprenait les fables dérivées de Phèdre, par l'intermédiaire de Romulus, et celles d'Eudes de Cheriton. Ces dernières ont été retranchées de la seconde édition, comme n'offrant pas un rapport assez intime avec Phèdre. Il nous les donne aujourd'hui en une édition, non seulement revue et corrigée, mais même entièrement refondue. Le mérite essentiel de M. Hervieux, ici comme dans les volumes précédents de la même collection, consiste à avoir recueilli et classé à peu près tous les matériaux nécessaires. Ce n'était pas un travail facile, si l'on considère que les manuscrits des fables d'Eudes de Cheriton sont nombreux et dispersés entre des bibliothèques fort éloignées les unes des autres. Je n'oserais assurer que M. Hervieux ait tiré de ces nombreux matériaux tout le parti qu'on en pouvait tirer pour l'établissement du texte, il faut cependant reconnaître que sa nouvelle édition est en progrès sur celle qu'il avait publiée en 1884, et qui déjà avait complètement annulé les deux éditions précédemment publiées en Allemagne.

«M. Hervieux ne s'est pas contenté de publier les fables : il a recherché dans les sermons attribués au même Eudes de Cheriton les fables ou paraboles qui s'y trouvent citées, et en a formé, comme appendice aux fables, un recueil fort intéressant, incomplet toutefois, car pour des raisons qui ne nous ont pas paru très solides, il a dépouillé un seul des recueils de sermons d'Eudes, les sermons *de sanctis*, négligeant les sermons *de tempore*. Malgré un certain nombre d'imperfections qu'on peut relever en diverses parties de ce travail, on ne peut nier que M. Hervieux n'ait rendu, cette fois encore, un service signalé aux études sur la littérature latine du moyen âge.»

Sont encore offerts :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. 1895 (Paris et Épinal, 1895, in-8°);

Atti della R. Accademia dei Lincei. Anno CCXCII, 1895. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. IV, part. 2. Notizie degli scavi. Septembre 1895 (Rome, 1895, in-4°);

IMPRIMERIE NATIONALE.

Bibliothèque de l'École des chartes. Septembre-octobre 1895 (Paris. 1895, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique du Finistère. Procès-verbaux et mémoires. 9e et 10 livraisons de 1895 (Quimper, 1895, in-8°);

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault). Tome I, 1re livraison (Béziers, 1895, in-8°);

Bulletin de l'Institut égyptien. Fasc. 8 et 9 (Le Caire, 1895, in-8°);

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes rendus des séances de l'année 1895. Octobre-novembre (Cracovie, 1895, in-8°);

Institut international de bibliographie. Bulletin, 1895, n° 1 (Bruxelles, 1895, in-8°);

Journal asiatique. Septembre-octobre 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst. 14e année, nos 9, 10 et 11 (Trèves, 1895, in-8°);

Proceedings of the Society of biblical Archaeology. Vol. XVII, part 6-7 (Londres, 1895, in-8°);

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Classe di science morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. IV, fasc. 7, 8, 9 et 10 (Roma, 1895, in-8°);

Revue archéologique, publiée sous la direction de MM. Alex. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Institut. Septembre-octobre 1895 (Paris, 1895, in-8°);

Revue épigraphique du midi de la France. N° 79. Juillet, août, septembre 1895 (Vienne, 1895, in-8°);

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville. Tome XXXI, nos 3 et 4, mai-juin et juillet-août 1895 (Paris, 1895, in-8°).

APPENDICE.

INSCRIPTION TROUVÉE À LAMORICIÈRE (PROVINCE D'ORAN) PAR M. LE COMMANDANT DEMAEGHT, COMMUNIQUÉE PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE. MEMBRE DE L'ACADÉMIE [1].

(SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1895.)

J'ai reçu de M. le commandant Demaeght la copie d'une inscription qu'il a relevée lui-même sur un fragment de piédestal découvert dans les ruines d'*Altava*, aujourd'hui Lamoricière (province d'Oran). Ce fragment a été transporté au Musée d'Oran par les soins de M. Demaeght.

TIMORE
CRORVMA *ma*
TORI PATRIA *e*
OBVOTVM·SAC·R *e*
RVMPROSPERE G
ESTIS·M·TITIVS
C A S T O R I V S
PR·EIVS·GRATI
A M · R E T V L I T
ANNO·PR·CCXꟼII

La partie supérieure du document est brisée et manque. On ne peut pas compléter le texte d'une manière certaine. mais il est bien évident que le monument a été élevé par un

[1] Voir plus haut, p. 608.

officier, *M. Titius Castorius,* qui avait le grade de *pr(æfectus)* (préfet de cohorte) et qui, à la suite d'une expédition heureusement conduite, *r[e]rum* (sic) *prospere gestis,* a fait graver une inscription commémorative du succès de ses troupes.

La date inscrite à la dernière ligne indique l'année 218 de l'ère de Maurétanie, qui correspond à l'année 257 de l'ère chrétienne; elle peut aider à retrouver le fait historique auquel se rapporte l'inscription.

Vers l'année 253 de notre ère une grande insurrection eut lieu en Maurétanie et dura pendant plusieurs années : elle ne paraît pas avoir été apaisée avant 260[1]. On pourrait la désigner sous le nom de révolte de *Faraxen,* du nom du principal chef qui conduisait les tribus rebelles. Ce soulèvement, dont la cause n'est pas encore connue, éclata en plein pays conquis et eut pour théâtre toute la région montagneuse qui s'étend entre Djidgelly et Tlemcen. Malgré les nombreux postes romains échelonnés au pied de ces montagnes pour surveiller et pour maintenir la population indigène, les insurgés pénétrèrent jusqu'à Milah, en Numidie, où ils subirent un premier échec. Ils étaient arrivés aux portes de Cirta, capitale de la province de Numidie; il était donc grand temps d'arrêter leur marche.

Mais cette première défaite ne les découragea pas; ils reprirent promptement l'offensive et ils furent battus de nouveau sur les confins de la Maurétanie et de la Numidie.

Enfin, dans une troisième rencontre qui eut lieu près d'Aumale, Faraxen fut pris et tué. Sa mort mit fin à cette longue révolte qui ne nous est connue que par des textes épigraphiques.

C'est une inscription découverte à Lambèse, au temple d'Esculape, qui fournit sur cette insurrection les détails les

[1] Sur cette insurrection, voir Masqueray, *Bulletin de correspondance africaine,* I, p. 255; R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique,* p. 53 à 58.

plus importants; elle mentionne les combats dont je viens de parler, sans doute les plus sérieux de la campagne. Cette inscription a été gravée en 260, sous Valérien et Gallien, par les soins de *C. Macrinius Decianus,* légat de Numidie et commandant en chef de l'armée d'Afrique, qui semble avoir pris une part active à la répression[1]. *Faraxen* y est qualifié *famosissimus dux.* On ne devient pas *famosissimus dux* sans avoir fait ses preuves, sans avoir longtemps guerroyé. Cette expression prouve que Faraxen avait causé aux Romains de nombreux mécomptes, qu'on le traquait depuis longtemps sans pouvoir l'atteindre et que par son influence sur les indigènes il était devenu l'âme de la révolte[2]. Il est évident qu'il tenait la campagne depuis plusieurs années. Comme autrefois Tacfarinas, il avait sans doute échappé, pendant cette longue guerre, à tous les périls, trouvant toujours un refuge assuré et un appui constant parmi les indigènes. Son audace s'en était accrue et la confiance des insurgés dans leur chef était devenue sans bornes. L'insurrection ne pouvait être et ne fut apaisée que par sa mort. Elle avait duré sept années (253 à 260).

La mort de Faraxen eut lieu au commencement de l'année 260, comme le prouve l'inscription de Lambèse confirmée par un autre texte épigraphique trouvé à Aumale et relatant d'une manière encore plus précise la fin de ce chef de bandes. Faraxen fut pris et tué par un certain Q. Gargilius Martialis qui commandait la cavalerie légère, chargée de couvrir et de protéger le territoire d'Aumale. Surpris par les cavaliers de Martialis, Faraxen fut fait prisonnier avec un certain nombre de ses partisans et mis à mort. Malheureusement Martialis ne

[1] *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 2615.

[2] Dans une inscription de Thubursicum Numidarum, les insurgés sont appelés FRAXI*n*ENS*es* du nom de leur chef Faraxen (*Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 17162).

put jouir de sa victoire : il tomba lui-même dans une embuscade des Babares et y perdit la vie. Les habitants d'Auzia lui élevèrent une statue sur le piédestal de laquelle était rappelé ce brillant fait d'armes[1].

Sans parler des soldats de la troisième légion, on connaît quelques-uns des corps de troupes qui eurent à lutter contre l'ennemi pendant cette longue campagne.

Dès le début de 254, l'aile des Thraces, *ala Thracum,* fait subir un échec aux indigènes révoltés. L'engagement eut lieu probablement au nord d'Aumale, aux environs d'Aïn-Bessem. Le procurateur de la Maurétanie Césarienne, M. Aurelius Vitalis, s'unit à un décurion de l'aile des Thraces pour rendre grâces aux Dieux de ce succès[2].

En 255, des cavaliers Maures[3], *equites Mauri,* qui formaient sans doute un contingent momentanément fourni pour la défense du pays par des tribus restées fidèles aux Romains, campaient sur le territoire d'Auzia. Ces Maures avaient à leur tête un ancien officier qui paraît avoir exercé, dans ces circonstances, un commandement temporaire[4]. Ce sont ces cavaliers qui, soutenus par une cohorte composée d'*equites singulares,* s'emparèrent de Faraxen en 260.

L'inscription découverte à Lamoricière par M. Demaeght permet d'ajouter à la liste des troupes qui eurent raison des rebelles le nom de la seconde cohorte des Sardes, *cohors secunda Sardorum,* quoique ce nom ne soit pas inscrit sur la pierre. Cette cohorte était, en effet, établie à Altava depuis le commencement du IIIe siècle[5] et M. Titius Castorius, qui porte ici le titre de *pr(æfectus)*, en était certainement le commandant.

(1) *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 9047.
(2) *Ephem. epigr.*, V, p. 458, n° 953.
(3) *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 9043.
(4) *Ibid.*, n° 9047.
(5) Cf. Cagnat, *op. cit.*, p. 303-304.

S'il s'agissait d'une cohorte différente, et non de celle casernée dans la localité même, le nom de la cohorte aurait accompagné le nom et le titre du dédicant.

Cette nouvelle inscription prouve, en outre, que l'insurrection s'était étendue dans l'ouest de la Maurétanie.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

(SÉANCE DU 3 MAI 1895.)

Étaient présents : MM. Boissier, Deloche, Le Blant, Wallon.

Le 1er mai 1895, M. Le Myre de Villers, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine française, a soumis à l'Académie un projet d'inscriptions pour le monument élevé à Grenoble à Doudart de Lagrée, explorateur du Mé-Kong.

La Commission des inscriptions et médailles a adopté les inscriptions suivantes :

I. — À DOUDART DE LAGRÉE
PREMIER EXPLORATEUR DU MÉ-KONG
1823-1868

II. — DOUDART DE LAGRÉE PRÉSENTE À NORODOM Ier
LE PROJET DE PROTECTORAT FRANÇAIS

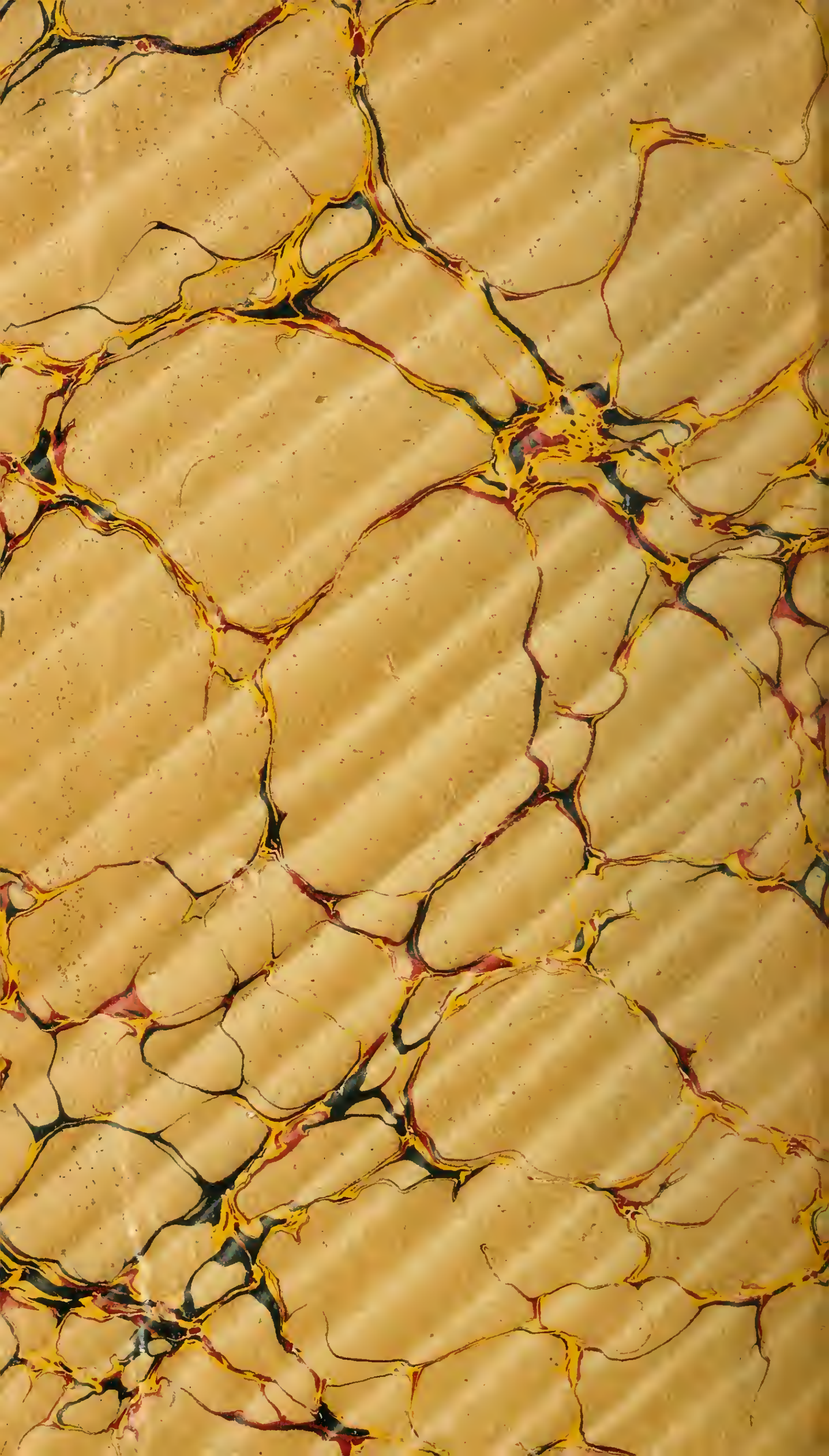
III. — DOUDART DE LAGRÉE DÉCOUVRE DANS LES RUINES D'ANG-KOR
LES MERVEILLES DE L'ART KMER

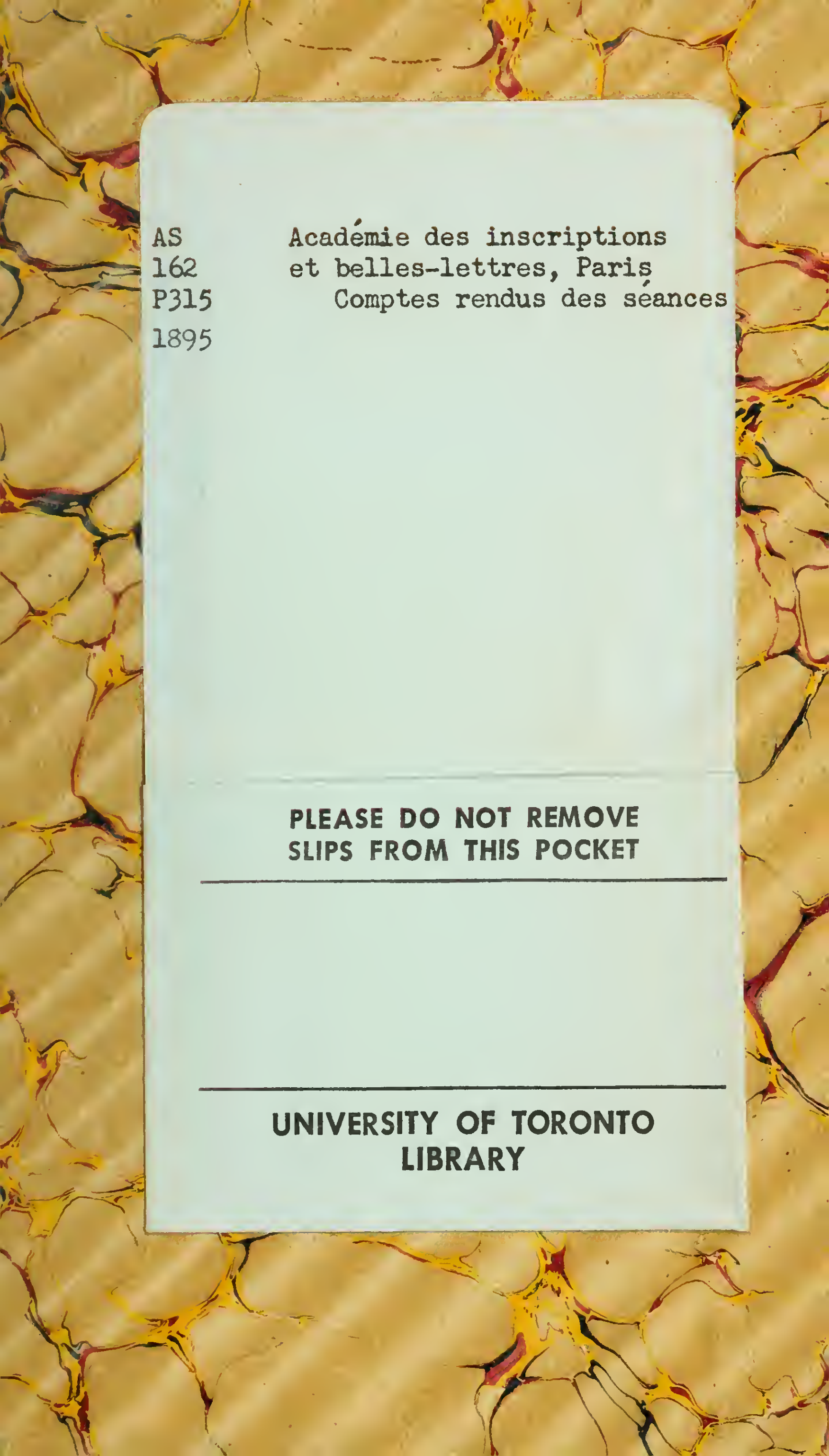
IV. — « J'AIMERAIS MIEUX N'AVOIR POINT DE POSITION
ET RESTER PAUVRE
QUE DE SERVIR L'ÉTRANGER »
(Réponse aux propositions italiennes)

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-TROISIÈME VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE NATIONALE.




AS
162
P315
1895
Académie des inscriptions
et belles-lettres, Paris
Comptes rendus des séances
PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY